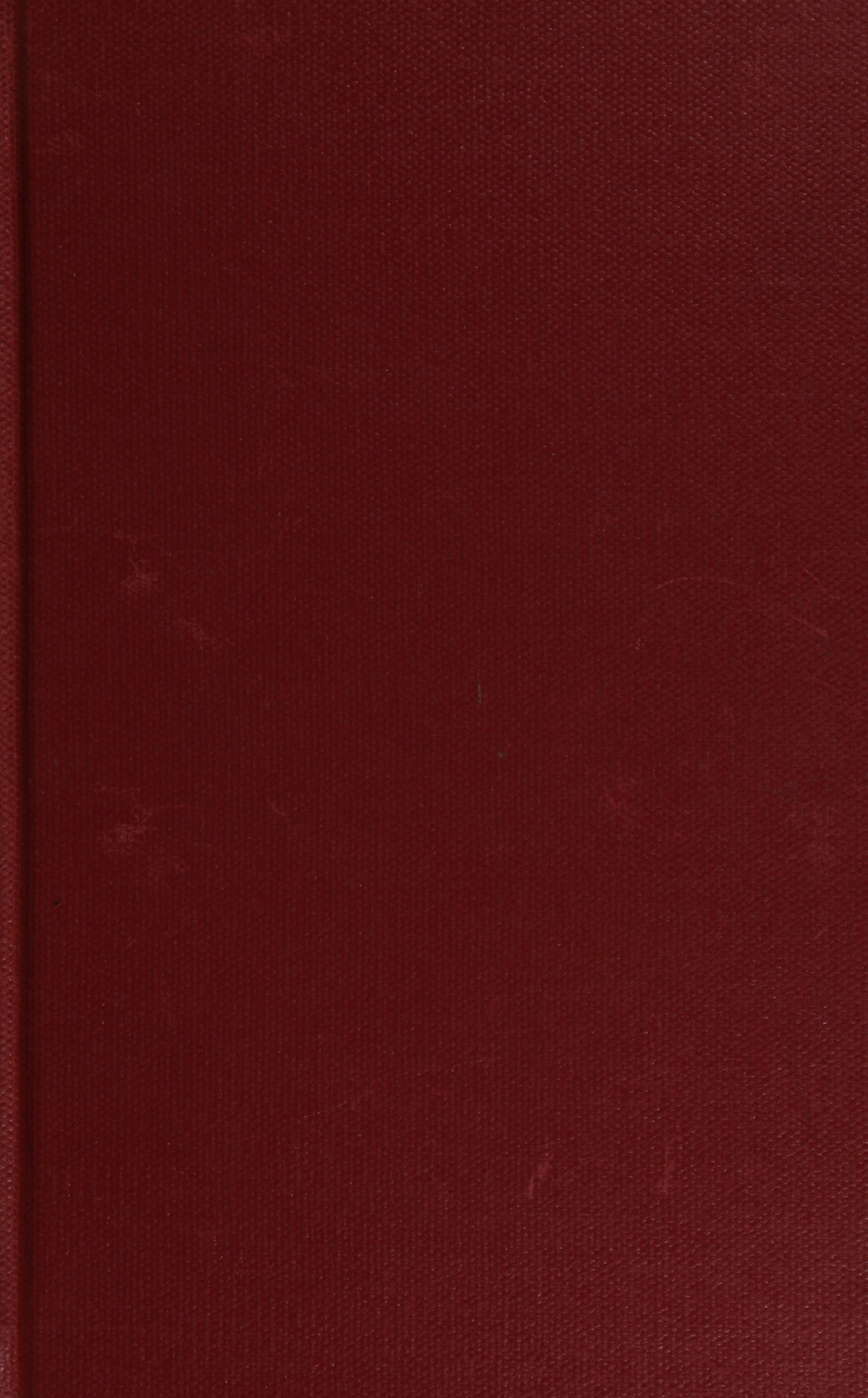


HISTOIRE

DES

CROISADES

Paris. — Imprimerie Renou et Maulde, rue de Rivoli, 144.

HISTOIRE

DES

CROISADES

PAR MICHAUD

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NOUVELLE ÉDITION

FAITE D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX ET LES DERNIÈRES INTENTIONS DE L'AUTEUR

ET AUGMENTÉE D'UN APPENDICE

PAR

M. HUILLARD BRÉHOLLES

Membre du Comité des Monuments écrits près le Ministère
de l'Instruction publique.

TOME IV



PARIS

FURNE ET Cie, ÉDITEURS

DEZOBRY, MAGDELEINE ET Cie, ÉDITEURS

—

1860

HISTOIRE

DES CROISADES

LIVRE XX

CROISADE CONTRE LES TURCS.

1453-1590

[Sensation produite en Europe par la prise de Constantinople; le vœu du *faisan;* les Turcs sont chassés de Belgrade; Pie II négocie avec Mahomet II; sa mort; serment de Mahomet II; le royaume de Chypre échappe aux Lusignan; siége de Rhodes; prise d'Otrante; le prince Zizim; Charles VIII en Italie; rôle des Vénitiens en Orient; le pape Léon X; cinquième concile de Latran; lettres du roi François Ier; Luther et Érasme; les chevaliers de Rhodes s'établissent à Malte; prise et sac de Rome par les Impériaux; victoire de Lépante; Jean Sobieski vainqueur des Turcs; l'empire du croissant s'affaiblit.]

L'OCCIDENT n'avait vu qu'avec indifférence les dangers qui menaçaient l'empire grec. En apprenant le dernier triomphe de Mahomet, tous les peuples chrétiens furent saisis d'effroi; on croyait déjà voir les janissaires renverser les autels de l'Évangile dans la Hongrie et dans l'Allemagne; on frémissait à la pensée que l'Italie n'échapperait point à la domination des Turcs, et qu'un jour le Coran serait prêché dans

les églises de Rome changées en mosquées. De toutes parts des murmures s'élevaient contre le pape Nicolas V, auquel on reprochait de n'avoir pas prêché une croisade pour prévenir le malheur que déplorait toute la chrétienté. Quelques secours envoyés avant le siége auraient, en effet, sauvé Constantinople ; mais, la ville une fois tombée au pouvoir des Barbares, cette perte devenait irréparable. La réunion de toutes les puissances chrétiennes pouvait seule arracher aux Turcs leur conquête, et cette réunion rencontrait chaque jour de plus grands obstacles.

En vain, pour ébranler encore une fois l'Occident, l'éloquence des orateurs chrétiens s'adressa tantôt à la douleur, tantôt à la piété des fidèles; en vain on employa tour à tour l'ascendant des idées religieuses et celui de la chevalerie : tout le monde déplora les progrès des Turcs ; mais une aveugle résignation, ou plutôt une cruelle indifférence, prit bientôt la place de la consternation universelle.

Peu de mois après la prise de Constantinople, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, rassembla à Lille en Flandre toute la noblesse de ses États; et, dans une fête dont l'histoire nous a conservé le récit fidèle, il chercha à réveiller le zèle et la valeur des preux par le spectacle de tout ce qui pouvait alors frapper leur imagination chevaleresque. On présenta d'abord à l'assemblée un grand nombre de tableaux et de scènes curieuses, parmi lesquels on remarquait les travaux d'Hercule, les aventures de Jason et de Médée, les enchantements de Mélusine[1]. Les spectateurs virent ensuite arriver dans la salle du festin le simulacre d'un éléphant conduit par un géant sarrasin et portant une tour, d'où sortit une matrone vêtue de deuil qui représentait l'Église chrétienne. L'éléphant étant arrivé devant la table du duc de Bourgogne, la dame captive récita une longue complainte en vers sur les maux dont elle était accablée, et, s'adressant aux princes, aux ducs et aux chevaliers, elle se plaignit de la lentèur et de l'indifférence qu'ils mettaient à la secourir. Alors parut un héraut d'armes qui portait à la main un faisan, oiseau que la chevalerie avait adopté comme le symbole et le prix de la bravoure. Deux nobles demoiselles et plusieurs chevaliers de la Toison d'or s'approchèrent du duc, et lui pré-

[1] Olivier de la Marche, après avoir fait la description de la fête et des divers spectacles offerts aux yeux des convives, ajoute : « Tels furent les entremets mondains de cette feste, et laisseray à « tant à en parler, pour compter d'un entremets piloyable qui me semble le plus special des « aultres, etc. »

sentèrent l'oiseau des braves, le priant de *les avoir en souvenance.* Philippe le Bon, qui savait, dit Olivier de la Marche, à quelle intention *il avoit ce banquet*, jeta un regard de compassion sur la *dame Saincte Église* [1], et tira de son sein un écrit que le héraut d'armes lut à haute voix. Dans cet écrit, le duc *vouoit premierement à Dieu, son createur, à la tressaincte Vierge, et apres aux dames et au faisan*, que « s'il plaisoit au roy de France d'exposer son corps pour « la défense de la foy chrestienne et resister à la damnable entreprise « du Grand Turc, il le serviroit de sa personne et de sa puissance « audict sainct voyage, le mieulx que Dieu lui en donneroit la grace; « si ledict roy commettoit à cette saincte expedition aucuns princes « de son sang ou aultres seigneurs, il s'engageoit à leur obeir; et si, « pour ses grandes affaires, il n'estoit disposé d'y aller, ne d'y envoyer, « et que d'aultres puissants princes prissent la croisee, il s'offroit de « les accompaigner le plus avant qu'il pourroit. Si, durant le sainct « voyage, il pouvoit par quelque voye ou maniere que ce fust, savoir « ou congnoistre que ledict Grand Turc eust volonté d'avoir affaire à « luy corps à corps, luy, Philippe, pour ladicte foy chrestienne, le « combattroit volontiers avec le secours de Dieu tout puissant et de « sa tresdoulce vierge mere, lesquels il appeloit tousjours à son aide. »

La dame Sainte-Église remercia le duc du zèle qu'il montrait pour sa défense. Tous les seigneurs et chevaliers qui étaient présents invoquèrent, à leur tour, le nom de Dieu et celui de la Vierge, sans oublier les dames et le faisan, et jurèrent de consacrer leurs biens et leur vie au service de Jésus-Christ et de *leur tresredoubté seigneur le duc de Bourgogne.* Tous exprimèrent le plus ardent enthousiasme. Quelques-uns se distinguèrent par la bizarrerie et la singularité de leurs promesses. Le comte d'Étampes, neveu de Philippe le Bon, s'engageait à proposer un cartel à *aucuns grans princes et seigneurs de la compaignie du Grand Turc*, et promettait de les combattre *corps à corps, deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, cinq à cinq*, etc. Le bâtard de Bourgogne jurait de livrer un combat à un Turc, en quelque manière qu'il *voulust requerir*, et prenait l'engagement de faire porter le défi *en l'hostel du Turc.* Le seigneur de Pons faisait le serment de ne séjourner dans aucune ville « jusques à « tant que il eust trouvé un Sarrasin qu'il pust combattre corps à

[1] Olivier de la Marche dit que le duc de Bourgogne avait déjà entrepris, trois ans auparavant, de faire une croisade contre les Turcs, dans une assemblée tenue à Mons.

« corps, à l'aide de Nostre Dame, pour l'amour de laquelle jamais il « ne coucheroit dans un lict le samedi, avant l'entier accomplisse- « ment de son veu. »

Un autre chevalier s'engageait, « du jour de son depart, *à ne « manger le vendredi chose qui eust receu mort* jusques à ce qu'il se « fust trouvé aux prinses avec un ou plusieurs ennemis de la foy; si « la baniere de son seigneuret celle des Sarrasins estoient deployees « pour le combat, il faisoit veu d'aller droict à la baniere du Grand « Turc, *de la trebucher par terre ou de mourir à la peine*[1]. » Le seigneur de Toulongeon, arrivé au pays des infidèles, devait défier un des hommes d'armes du Grand Turc, et le combattre en présence de son seigneur le duc de Bourgogne, ou, si le Sarrasin ne voulait pas venir, il se proposait d'aller le combattre en présence dudit Grand Turc, *moyennant qu'il pust avoir bonne seureté.*

Toutes ces promesses, qui ne furent point accomplies, servent du moins à nous faire connaître l'esprit et les mœurs de la chevalerie. La naïve confiance qu'avaient les chevaliers dans leurs armes, nous montre combien ils connaissaient peu les ennemis auxquels ils déclaraient ainsi la guerre.

Lorsque chacun eut exprimé ses vœux, une dame vêtue de blanc et portant sur le dos cette inscription en lettres d'or, *grace Dieu*, vint saluer l'assemblée et présenta douze dames avec douze chevaliers. Ces dames figuraient douze vertus ou qualités dont elles portaient le nom sur l'épaule : *foy*, *charité*, *justice*, *raison*, *prudence*, *temperance*, *force*, *verité*, *largesse*, *diligence*, *esperance*, *vaillance*; telles étaient les vertus de la chevalerie qui devaient présider à la croisade.

En lisant la description de cette fête chevaleresque, on a pu voir tout ce qui restait alors des sentiments belliqueux et de l'héroïque piété qui avaient animé les compagnons de Godefroy, de Louis VII, de Philippe-Auguste et du roi Richard. Lorsqu'on se rappelle le concile de Clermont, les prédications de Pierre l'Ermite et de saint Bernard, l'enthousiasme grave, la dévotion austère, qui présidaient

[1] Quelques historiens modernes qui ont parlé de ces vœux des chevaliers, en ont exagéré la bizarrerie. Je vois, entre autres, dans l'un de ces auteurs, M. de Salaberry, *Histoire de l'empire ottoman*, cette phrase : *Enfin, ce qui donne une idée de la dévotion de ces croisés nouveaux, il y en eut un qui voua que, si jusqu'au moment du départ il ne pouvoit obtenir les faveurs de sa dame, il épouseroit la première demoiselle qu'il trouveroit ayant vingt mille écus.* Nous n'avons rien trouvé de semblable, ni dans Monstrelet, ni dans Olivier de la Marche, qui sont les seuls auteurs du temps qui parlent de cette fête.

aux serments des premiers croisés, lorsqu'on voit ensuite les solennités brillantes de la chevalerie, les promesses moitié profanes, moitié religieuses des chevaliers, enfin tous les spectacles mondains au milieu desquels était proclamée la guerre sainte, on se sent tout à coup transporté dans un autre siècle et dans une société nouvelle. La religion, qui avait précipité l'Europe sur l'Asie, n'a plus d'empire, si les dames ne sont ses interprètes et si les prédications de l'Église ne se mêlent aux fêtes et aux usages de la chevalerie

On sait au reste que ce genre de prédications ne laissa point une impression profonde et durable dans le cœur des chevaliers. Il n'eut surtout aucune influence sur la multitude, qui n'assistait point à ce spectacle, et qui n'y aurait rien compris si elle y eût assisté. Il n'en était pas ainsi dans les assemblées des fidèles convoquées par le chef de l'Église, où tout le monde était appelé, où le peuple, comme les grands, se passionnait pour la défense de la cause commune et des opinions dominantes. Aussi ne peut-on s'empêcher ici de reconnaître que l'esprit religieux fut toujours le motif le plus actif et le plus puissant parmi les hommes, et que dans les siècles dont nous retraçons l'histoire, aucun autre mobile pris dans les passions humaines n'aurait pu remuer le monde, comme celui qui avait produit et entretenu l'enthousiasme des croisades.

Cependant quelques hommes pieux firent d'incroyables efforts pour faire revivre les premiers temps des guerres saintes. Jean Capistran [1], moine de Saint-François, et Ænéas Sylvius, évêque de Sienne, ne négligèrent aucun des moyens qui pouvaient enflammer les esprits et ranimer la dévotion belliqueuse des croisés. Le premier, qui passait pour un saint, parcourait les cités de l'Allemagne et de la Hongrie, en parlant au peuple assemblé des périls de la foi et des menaces des mécréants. Le second, un des évêques les plus éclairés de son temps, versé dans les lettres grecques et dans les lettres latines, orateur et poëte, exhortait les princes à prendre les armes, pour prévenir l'invasion de leurs propres États et sauver la république chrétienne d'une prochaine destruction.

Æneas Sylvius écrivit au souverain pontife, et s'efforça de réveiller son zèle, en lui disant que la perte de Constantinople flétrirait éternellement son nom, s'il ne faisait tous ses efforts pour abattre la puis-

[1] Jean Capistran était d'une famille noble de l'Anjou.

sance des Turcs. Le pieux orateur se rendit à Rome, et prêcha la croisade dans un consistoire[1]. Pour montrer la nécessité d'une guerre sainte, il cita tour à tour devant le pape et les cardinaux l'autorité des philosophes grecs et celle des pères de l'Église. Il déplora la servitude de Jérusalem, berceau du christianisme, la servitude de la Grèce, mère des sciences et des arts. Æneas célébra le courage héroïque des Allemands, le noble dévouement des Français, le généreux orgueil des Espagnols, l'amour de la gloire qui animait les peuples de l'Italie. Le roi de Hongrie, dont les États étaient menacés par Mahomet II, assistait à cette assemblée. L'orateur de la croisade, montrant ce prince au souverain pontife et aux prélats, leur demanda de prendre pitié de ses larmes.

Frédéric III, empereur d'Allemagne, avait en même temps écrit à Nicolas V, pour le conjurer de sauver la chrétienté. « Les paroles « sorties de la bouche de l'homme ne pouvaient donner une idée du « malheur que venait d'éprouver l'Église catholique, ni faire con« naître toute la férocité de ce peuple qui désolait la Grèce et mena« çait l'Occident. » L'empereur invitait le pape à réunir contre cet ennemi formidable toutes les puissances chrétiennes, annonçant qu'il allait lui-même convoquer les princes et les États de l'Allemagne. Le pape applaudit aux intentions de l'empereur, et ses légats furent envoyés aux diètes de Ratisbonne et de Francfort. Æneas Sylvius prêcha de nouveau la croisade contre les Turcs dans ces deux assemblées. Le duc de Bourgogne, qui s'y était rendu, renouvela en présence des princes et des États de l'Empire le serment qu'il avait fait *à Dieu, à la Vierge, aux dames et au faisan.*

Des députés hongrois vinrent annoncer que les rives du Danube et les frontières d'Allemagne allaient être envahies par les Turcs, si de toutes parts on ne se hâtait de prendre les armes. La diète arrêta qu'on enverrait contre les Turcs dix mille hommes de cavalerie et trente-deux mille hommes d'infanterie. Mais, comme elle ne décida rien sur la manière de lever cette armée et sur les moyens de l'entretenir, l'enthousiasme de la croisade se ralentit bientôt, et personne ne se présenta pour s'opposer aux progrès des Ottomans. Æneas Sylvius nous explique dans une de ses lettres les causes de cette indifférence et de cette inaction de la chrétienté :

[1] *Bibliothèque des Croisades*, t. II; Collection des historiens allemands de Struve.

« L'Europe chrétienne n'était qu'un corps sans tête, qu'une répu-
« blique sans magistrats et sans lois ; le pape et l'empereur, autorités
« imposantes par leur nom, inspiraient le respect et non l'obéissance.
« Quant aux autres princes, chacun s'occupait de ses propres intérêts,
« et ces intérêts étaient souvent un sujet de guerre. Que deviendrait
« une armée levée chez plusieurs nations, animée de mille passions
« diverses, parlant des langues différentes, toujours près d'être vain-
« cue si elle était en petit nombre, succombant par sa propre masse
« si elle était nombreuse? qui entreprendrait de lui donner des armes,
« des vivres, une discipline? quel chef contiendrait jamais sous les
« mêmes drapeaux les Français et les Anglais, les soldats de Gênes
« et ceux de l'Aragon, les guerriers de l'Allemagne et les milices de
« la Hongrie et de la Bohême ? »

Ænéas Sylvius démontrait ainsi l'impossibilité de la croisade, et, toujours entraîné par son zèle, il passa sa vie à la prêcher. Pendant qu'il haranguait inutilement les princes d'Allemagne, le pape cherchait à rétablir la concorde parmi les États de l'Italie. L'ascendant de l'autorité pontificale ne put réussir à calmer les esprits, et la paix fut l'ouvrage d'un pauvre ermite dont les paroles étaient toutes puissantes sur le cœur des fidèles. Le frère Simonet, sorti tout à coup de sa retraite, parcourait les cités, et, s'adressant aux peuples et aux princes, il les exhortait à se réunir contre les ennemis de Jésus-Christ. A la voix du saint orateur, Venise, Florence, le duc de Milan, déposèrent les armes. Une ligue se forma dans laquelle entrèrent la plupart des républiques et des principautés de l'Italie ; mais cette ligue ne produisit rien, parce que le zèle des confédérés ne fut dirigé ni par le pape, qui devait donner le signal et l'exemple, ni par l'empereur d'Allemagne, qui promettait sans cesse de se mettre à la tête d'une croisade et restait dans ses États. Frédéric III était retenu par son avarice et surtout par un *excessif amour du repos* que lui reprochent les chroniques contemporaines. Nicolas V, passionné pour l'antiquité savante, toujours entouré d'érudits, s'occupait bien plus de recueillir les trésors littéraires de Rome et d'Athènes que de délivrer la ville de Constantin. Pendant que les Turcs prenaient Byzance, il faisait traduire à grands frais les plus célèbres des auteurs grecs, et l'on peut croire que les décimes levées pour la croisade furent quelquefois employées à l'acquisition des chefs-d'œuvre de Platon, d'Hérodote ou de Thucydide.

Nicolas se borna à quelques exhortations adressées aux fidèles, et mourut sans avoir aplani aucune des difficultés qui s'opposaient à l'entreprise d'une guerre sainte. Calixte III, qui lui succéda, montra plus de zèle, et, dès le commencement de son pontificat, il envoya des légats et des prédicateurs dans toute l'Europe pour proclamer la croisade et lever des décimes. Une ambassade du pontife alla solliciter les rois de Perse et d'Arménie et le kan des Tartares de se réunir aux chrétiens d'Occident pour faire la guerre aux Turcs. Seize galères, construites avec le produit des décimes, se mirent en mer sous le commandement du patriarche d'Aquilée, et montrèrent le pavillon de saint Pierre dans l'Archipel et sur les côtes de l'Ionie et de l'Asie Mineure. Saint Antonin[1] harangua le pape au nom de la ville de Florence, et lui promit le concours de toutes les puissances de la chrétienté, si Sa Sainteté ouvrait les *trésors de l'Église*, et si par ses exhortations évangéliques elle appelait tous *les ouvriers à la moisson*. Calixte III s'adressa au chef de l'Empire, qui ne lui épargnait point les conseils pour les affaires de la guerre sainte, et il l'invita à donner l'exemple; mais l'indolent Frédéric se contenta de renouveler ses promesses. Tandis que l'empereur exhortait ainsi le pontife à proclamer la croisade, que le pontife, de son côté, exhortait l'empereur à prendre les armes, les Ottomans pénétrèrent dans la Hongrie, et s'avancèrent contre Belgrade.

Cette ville, un des boulevards de l'Occident, ne recevait aucun secours de la chrétienté. Il ne lui restait d'espérance que dans la valeur d'Huniade et dans le zèle apostolique de Jean Capistran. L'un commandait les troupes des Hongrois, et les entraînait par son exemple; l'autre, qui par ses prédications avait rassemblé un grand nombre de croisés allemands, animait au combat les soldats chrétiens, et leur inspirait une ardeur invincible.

Les chroniques contemporaines nous apprennent qu'à cette époque deux comètes se montrèrent dans le ciel : l'une paraissait avant l'aurore, l'autre après le coucher du soleil. Les peuples de la chrétienté croyaient y voir le signe prophétique des plus grands malheurs; et, comme le plus grand des malheurs qu'on eût alors à redouter était l'invasion des Turcs, Calixte voulut profiter de cette disposition géné-

[1] Le discours que saint Antonin prononça dans cette occasion nous a été conservé par lui-même dans sa chronique, liv. XXII, ch. XVI; mais il a eu la modestie de cacher son nom. Nous savons qu'il est de lui par l'historien Léandre Alberti, *De viris illust. ord. præd.* lib. III, *in Vitâ S. Anton.* L'annaliste Raynaldi l'a donné en entier, ad ann. 1453, nº 51 et seqq

rale des esprits pour les ramener à l'idée d'une croisade. Il exhorta les chrétiens à la pénitence ; il leur présenta la guerre sainte comme un moyen d'expier leurs fautes et d'apaiser la colère céleste.

Cependant on ne prit les armes que dans les pays menacés par les Turcs. Ce fut alors que le souverain pontife ordonna que chaque jour, à midi, on sonnerait les cloches dans toutes les paroisses afin d'avertir les fidèles de prier pour les Hongrois et pour tous ceux qui combattaient contre les Turcs. Calixte accordait les indulgences à tous les chrétiens qui à ce signal répéteraient trois fois l'oraison dominicale et la salutation angélique. Telle fut l'origine de l'*Angelus*, que les usages de l'Église ont consacré et conservé jusqu'aux temps modernes.

Le ciel fut touché sans doute de ces ferventes prières qui s'élevaient ensemble et à la même heure de tous les points de l'Europe chrétienne. Mahomet avait conduit son armée devant Belgrade; après avoir établi leur camp, dit l'historien Coggia-effendi, les Turcs se précipitèrent sur la ville, *comme les abeilles vers leur ruche*, mais ils trouvèrent une résistance invincible. Le siége durait depuis quarante jours, lorsque Huniade et le moine Capistran accoururent au secours des assiégés, l'un conduisant de nombreux bataillons, l'autre n'ayant pour triompher de l'ennemi que sa pieuse éloquence et ses ardentes prières. Dans un seul combat, les soldats chrétiens mirent en fuite l'armée de Mahomet, et détruisirent la flotte ottomane, qui couvrait le Danube et la Save. Huniade fit des prodiges de valeur; au moment du plus grand péril, on vit Capistran parcourir les rangs de l'armée chrétienne, portant une croix à la main et répétant ces paroles : *Victoire, Jésus! victoire!* Plus de vingt mille musulmans perdirent la vie dans la bataille ou dans la fuite; le sultan fut blessé au milieu de ses janissaires, et s'éloigna précipitamment de Belgrade avec son armée vaincue. Toute l'Europe remercia le ciel de cette victoire, à laquelle elle n'avait concouru que par ses prières et qu'elle devait regarder comme un miracle. La tente et les armes de Mahomet furent envoyées au pape, comme un trophée de la guerre sainte et comme un hommage rendu au père des fidèles. La religion célébra par ses cérémonies une journée où ses plus cruels ennemis avaient été vaincus. L'ancienne fête de la Transfiguration, mise au rang des fêtes doubles solennelles, devait rappeler chaque année à l'Église universelle la défaite des Turcs devant Belgrade[1].

[1] La bulle d'institution de cette fête est datée du VIII des ides du mois d'août 1457. Le P. Martenne, dans son ouvrage de l'ancienne discipline de l'Église concernant la célébration des offices, a

[1458.] Huniade et Capistran ne survécurent pas longtemps à leurs triomphes, et moururent tous les deux pendant que la chrétienté mêlait encore leurs noms aux hymnes de sa reconnaissance. Le sentiment de la jalousie empoisonna leurs derniers instants, et la chaleur peu évangélique avec laquelle chacun d'eux réclama l'honneur d'avoir sauvé Belgrade, imprima une tache à leur renommée. Æneas Sylvius, en recommandant leur mémoire à l'estime de la postérité, célèbre les vertus de Capistran, et s'étonne qu'un humble cénobite qui avait foulé aux pieds tous les biens de ce monde n'ait point eu assez de force pour résister aux charmes de la gloire.

Du reste, l'histoire ne peut admettre les assertions superbes des disciples de Jean Capistran : ce n'est pas aux exhortations d'un moine sans armes, mais à l'indomptable vaillance d'Huniade qu'elle attribuerait l'honneur de la victoire sur Mahomet II. Le héros de Hongrie avait été proclamé le sauveur de la chrétienté, lorsqu'il mourut à Semlin atteint d'une épidémie. L'Europe regarda la mort du *Chevalier Blanc de Valachie* comme une calamité publique. Mahomet lui-même, en apprenant la fin de son redoutable ennemi, s'était écrié : *Il n'y avait personne sous le soleil qui fût comparable à ce grand homme!* Maintenant encore le nom d'Huniade ou Hunyad est prononcé par les Hongrois avec un sentiment de fierté : ce nom est pour eux un noble souvenir, une belle gloire. Le tombeau de l'illustre défenseur de l'Europe chrétienne se voit dans la cathédrale de Carlsbourg en Transylvanie [1]. On visite à Temesvar la forteresse qui servit de retraite à Huniade à plusieurs époques de sa vie guerrière. Le château de *Vayda-Hunyad*, qui domine avec son imposante architecture féodale le riant bassin de la Maross et qui fut la demeure du vainqueur de Mahomet II, attire aussi l'attention du voyageur. L'industrie moderne a envahi l'héroïque manoir; mais, par un dernier égard du sort envers une grande mémoire, c'est une industrie belliqueuse qui a pris possession du vieux château, et le fer des usines

prouvé d'après un missel de Tours écrit avant l'an 800 que cette fête était dès longtemps établie, non-seulement chez les Latins, mais aussi chez les Grecs. Le pape Calixte, par sa bulle, ne fit autre chose qu'ordonner qu'elle serait regardée comme fête double solennelle et qu'elle serait observée comme toutes les autres fêtes qu'on appelle de *précepte*. (Voyez la note du P. Mansi, *Annales eccles.*, ad ann. 1457, p. 128.)

[1] Dans les précieuses notes que nous a communiquées M. de Montbel, nous trouvons les lignes suivantes : « Quand M. le duc de Bordeaux s'arrêta à Carlsbourg, il alla dans la cathédrale prier sur « la sépulture d'Huniade, et les habitants sentirent aussi bien que nous ce qu'il y avait de touchant « dans cette prière d'un fils proscrit de saint Louis sur la tombe d'un des plus vaillants défenseurs « de la chrétienté. »

d'Hunyad a pu quelquefois encore réprimer et punir les subites agressions des Ottomans.

Pendant que les Hongrois battaient les Turcs devant Belgrade, la flotte du pape remportait quelques avantages dans l'Archipel. Calixte ne négligea point de rappeler à tous les fidèles les exploits et les triomphes du patriarche d'Aquilée, persuadé que la nouvelle des victoires remportées sur les musulmans rendrait l'espérance et le courage à tous ceux que les revers des chrétiens avaient abattus et consternés. On prêcha une nouvelle guerre sainte en France, en Angleterre, en Allemagne, et jusque dans les royaumes de Castille, d'Aragon et de Portugal. Partout le peuple écouta avec un pieux recueillement les prédications de la croisade, mais des murmures s'élevèrent généralement contre la levée des décimes.

Le clergé de Rouen, l'université et le parlement de Paris, plusieurs évêques, s'opposèrent ouvertement à cet impôt. En Allemagne, les plaintes furent plus violentes que partout ailleurs. A mesure que l'esprit des guerres saintes se refroidissait, on jugeait avec plus de sévérité les moyens employés par les papes pour renouveler ces expéditions lointaines. Il faut d'ailleurs avouer qu'il y avait alors de grands abus dans la perception et l'emploi des décimes. On faisait un trafic des indulgences de la cour de Rome pour la croisade, et le tribunal de la pénitence ne semblait plus en certaines occasions qu'un moyen de lever des impôts sur les fidèles. Ce n'était plus qu'à prix d'argent que s'obtenaient les grâces de l'Église et les miséricordes du ciel; les péchés des chrétiens avaient en quelque sorte un tarif, et nous trouvons dans l'histoire d'Aragon que la désobéissance même aux décrets du pape était devenue la source d'un tribut nouveau. On se rappelle que plusieurs fois les souverains pontifes avaient défendu aux chrétiens de porter des munitions et des armes aux infidèles. Le commerce des villes maritimes bravait souvent les menaces du saint-siége, et l'avarice portait les marchands à transgresser sur ce point les ordres les plus sévères : on exigeait alors au nom du pape une somme d'argent de tous ceux qui s'accusaient de ce péché[1]; on les condamnait à payer le quart ou le cinquième des bénéfices provenants d'un commerce illicite. Il y avait des commissaires chargés de lever cet impôt, et des décrets en réglaient la perception comme celle de tous les autres revenus publics.

[1] Ce fait est tiré de la Dissertation espagnole que nous avons déjà citée.

Ce qui achève de faire connaître l'esprit de cette époque et surtout l'esprit de la cour de Rome, c'est que dans les prédications des croisades on exhortait moins les fidèles à prendre les armes qu'à payer un tribut en argent. On appelait les deniers levés au nom du saint-siége *des secours pour les Hongrois;* et, comme les Hongrois avaient toujours besoin d'être secourus, la levée des décimes devenait comme un état de choses permanent, que le peuple et le clergé supportaient chaque jour avec moins de patience et de résignation.

Nous devons ajouter aussi que le saint-siége ne recevait pas toujours les produits du tribut qu'il avait imposé aux chrétiens. Les princes, sous prétexte de faire la guerre aux Turcs, s'en emparaient quelquefois, et trop souvent les décimes pour la guerre sainte furent employées à soutenir les querelles de l'ambition.

Cependant les réclamations des Allemands contre les commissaires et les agents de la cour de Rome devinrent si vives et si nombreuses que le pape se crut obligé d'y répondre. Dans son apologie, rédigée par Æneas Sylvius, il déclarait que Scanderberg et le roi de Hongrie avaient reçu de nombreux secours; qu'on avait armé des flottes contre les musulmans; qu'on avait envoyé des vaisseaux et des munitions de guerre à Rhodes, en Chypre, à Mitylène; qu'en un mot l'argent levé sur les fidèles n'avait été employé que pour la défense de la foi et de la chrétienté.

Cette apologie, dans laquelle Calixte se félicitait d'avoir sauvé l'Europe, ressemble trop peut-être à celle de cet ancien Romain qui, accusé d'avoir mal employé les deniers publics, proposa pour toute réponse de monter au Capitole afin de remercier les dieux des victoires qu'il avait remportées. Il faut avouer néanmoins que ce que disait l'apologiste de la cour pontificale n'était point dépourvu de vérité, et l'histoire doit louer le zèle que déploya le père des chrétiens pour arrêter les progrès de Mahomet et dérober une foule de victimes à la tyrannie des Ottomans.

Calixte ne cessait de solliciter les princes chrétiens de se réunir à lui; il cherchait surtout à exciter contre les Turcs l'enthousiasme belliqueux de la France. « Si je suis secondé par les Français, disait-il « souvent, nous détruirons la race des infidèles. » Il n'épargna ni les prières, ni les promesses, pour engager Charles VII à secourir la Hongrie et à défendre les barrières de l'Europe. Il lui envoya cette rose d'or que les papes bénissaient au quatrième dimanche de carême

et dont ils faisaient présent aux princes chrétiens en témoignage de leur estime et de leur affection. On voit par ces prévenances du pontife combien était éloigné le temps où les chefs de l'Église ne parlaient aux monarques qu'au nom d'un ciel irrité, et ne les exhortaient à prendre la croix qu'en leur reprochant leurs fautes, qu'en leur recommandant de les expier par la guerre sainte. Les papes, en prêchant la croisade, n'étaient plus les interprètes des opinions dominantes; leurs invitations n'étaient plus des lois, et les princes usaient amplement de la faculté qu'ils avaient de ne point obéir. Charles VII, qui avait toujours à redouter les entreprises des Anglais, résista aux instances réitérées de Calixte [1]. En vain le dauphin, qui régna dans la suite sous le nom de Louis XI [2], retiré alors à la cour de Bourgogne, se déclara ouvertement pour la croisade et voulut se faire un parti dans le royaume en prenant la croix : la France resta étrangère à la guerre prêchée contre les infidèles, et Charles se contenta de permettre la levée des décimes dans ses États, à la condition expresse qu'il en surveillerait l'emploi.

Tandis que le pape implorait les secours de la chrétienté pour les Hongrois, la Hongrie était remplie de troubles occasionnés par la succession de Ladislas, tué à la bataille de Varna. Calixte employa l'autorité paternelle du saint-siége pour apaiser les fureurs de la discorde et pour protéger Mathias Corvin longtemps retenu dans les fers, enfin proclamé roi d'un pays que la bravoure de son père avait sauvé. La conduite du pontife parut moins digne d'éloge et surtout moins désintéressée lorsque la succession d'Alphonse, roi de Naples, amena de nouvelles guerres en Italie. L'histoire rapporte que le souverain pontife oublia en cette circonstance les périls de la chrétienté, et qu'il employa les trésors amassés pour la guerre sainte à la défense d'une cause qui n'était point celle de la religion.

Cependant l'infatigable orateur de la croisade, Ænéas Sylvius, succéda à Calixte III [3] sur la chaire de saint Pierre. La tiare paraissait

[1] La descente des Anglais dans le Médoc, le siége de Castillon en Périgord, la retraite du dauphin Louis auprès du duc de Bourgogne, la conspiration du duc d'Alençon, donnaient trop d'occupation au roi de France pour qu'il pût songer alors à une croisade.

[2] Monstrelet, Paul Émile et Gaguin, disent que le dauphin s'aliéna l'esprit de son père, parce qu'il voulait conduire une armée contre les Turcs, et que ce fut en partie pour cela qu'il se retira auprès du duc de Bourgogne; mais des motifs plus puissants, rapportés par Philippe de Comines, tels que ses projets pour s'emparer du gouvernement, son mariage contracté avec Charlotte de Savoie malgré les défenses expresses du roi, ses préparatifs de guerre, et surtout le peu de succès de toutes ses tentatives contre son père, déterminèrent le dauphin à prendre la fuite.

[3] Le pape Calixte III succomba sous le poids de la vieillesse et des infirmités, le VIII des ides

être la récompense de son zèle pour la guerre contre les Turcs, et tout faisait espérer qu'il ne négligerait rien pour exécuter lui-même les projets qu'il avait conçus, pour réveiller parmi les peuples de la chrétienté cet enthousiasme guerrier, ce patriotisme religieux, qui respiraient dans tous ses discours.

Mahomet II poursuivait toujours le cours de ses victoires, et sa puissance devenait chaque jour plus redoutable. Il s'occupait alors de dépouiller tous les princes grecs qui avaient échappé à ses premières invasions et dont la faiblesse se cachait sous les titres fastueux d'empereur de Trébisonde, de roi d'Ibérie, de despote de la Morée. Tous ces princes, à qui les actes de soumission ne coûtaient rien pour régner quelques jours de plus ou seulement pour conserver leur vie, s'étaient empressés, peu de temps après la prise de Constantinople, d'envoyer des ambassadeurs au sultan victorieux pour le féliciter de ses triomphes. Satisfait de leur humble soumission, Mahomet ne vit en eux qu'une proie facile à dévorer et des ennemis qu'il pouvait vaincre à loisir. La plupart de ces princes déshonorèrent les derniers instants d'une domination qui leur échappait, par tout ce que l'ambition, la jalousie et l'esprit de discorde peuvent inspirer de perfidie, de cruautés et de trahison. Lorsque les musulmans pénétrèrent dans les provinces grecques, souillées de tous les crimes de la guerre civile, et qu'ils les réduisirent en servitude, on aurait pu croire que Dieu lui-même les envoyait pour venger ses lois outragées et pour accomplir les menaces de sa justice. Mahomet ne daigna pas même déployer toutes ses forces contre les tyrans pusillanimes qui se disputaient quelques restes de l'empire grec. Il n'eut qu'un mot à dire pour faire tomber du trône Démétrius, despote de la Morée, David, empereur de Trébisonde. Si tout ce qui restait de la famille des Comnène fut massacré par ses ordres, ce farouche conquérant obéit moins en cette occasion aux craintes d'une politique ombrageuse qu'à sa férocité naturelle. Sept ans après la prise de Byzance, il conduisit ses janissaires dans le Péloponèse. A son approche, les princes d'Achaïe prirent la fuite ou devinrent ses esclaves; ne trouvant presque point de résistance, il recueillit avec dédain les fruits d'une conquête facile.

du mois d'août, anniversaire du jour auquel il avait mis la fête de la Transfiguration au rang des fêtes doubles solennelles. Il était âgé de quatre-vingts ans. Platina dit qu'il laissa en mourant cent quinze mille écus d'or pour faire la guerre aux Turcs. Saint Antonin dit qu'on en trouva cent cinquante mille sous son chevet.

Il méditait de plus vastes projets, et, lorsqu'il arbora l'étendard du croissant au milieu des ruines de Sparte et d'Athènes, il tenait ses regards attachés sur la mer de Sicile, et cherchait une route qui pût le conduire aux rivages d'Italie.

Le premier soin de Pie II fut de proclamer les nouveaux dangers de l'Europe. Il écrivit à toutes les puissances de la chrétienté, et convoqua une assemblée générale à Mantoue pour délibérer sur les moyens d'arrêter les progrès des Ottomans. La bulle du pontife rappelait aux fidèles que l'Église de Jésus-Christ avait été souvent battue par la tempête, mais que celui qui commande aux vents veillait toujours à son salut. « Mes prédécesseurs, ajoutait-il, ont déclaré la guerre aux « Turcs par terre et par mer ; c'est à nous maintenant de la pour- « suivre ; nous n'épargnerons ni travaux, ni dépenses, pour une guerre « aussi utile, aussi juste, aussi sainte. »

Tous les États de la chrétienté promirent d'envoyer à Mantoue leurs ambassadeurs. Pie II s'y rendit lui-même ; et, dans son discours d'ouverture, il s'éleva avec force contre l'indifférence des princes et des souverains ; il montra les Turcs ravageant la Bosnie et la Grèce, prêts à se porter, comme un rapide incendie, sur l'Italie et sur l'Allemagne, sur tous les pays de l'Europe. Le pontife déclara qu'il ne quitterait point Mantoue avant que les princes et les États chrétiens lui eussent donné des gages de leur dévouement à la cause de la chrétienté ; il protesta enfin que, s'il était abandonné des puissances chrétiennes, il se présenterait seul dans cette lutte glorieuse et mourrait en défendant l'indépendance de l'Europe et de l'Église.

Le langage de Pie II était plein de religion, et sa religion pleine de patriotisme. Lorsque Démosthène et les orateurs grecs montaient à la tribune aux harangues pour presser leurs concitoyens de défendre la liberté de la Grèce contre les entreprises de Philippe ou les invasions du grand roi, ils parlaient sans doute avec plus d'éloquence ; mais jamais ils ne furent inspirés par de plus grands intérêts et de plus nobles motifs.

Le cardinal Bessarion, que la Grèce avait vu naître et que l'Eglise de Rome avait adopté, parla après Pie II, et déclara que tout le collége des cardinaux était animé du même zèle que le père des fidèles. Les députés de Rhodes, de Chypre, de l'Épire, ceux de l'Illyrie, du Péloponèse et de plusieurs des contrées qu'avaient envahies les Turcs, firent devant le concile un récit lamentable des maux que souffraient

les chrétiens sous la domination des musulmans. Mais les ambassadeurs des grandes puissances de l'Europe n'étaient point encore arrivés, et ce retard n'annonçait que trop l'indifférence des monarques chrétiens pour la croisade. Les débats qui s'élevèrent ensuite sur les prétentions des familles d'Anjou et d'Aragon au royaume de Naples, enfin les disputes d'étiquette et de préséance qui occupèrent le concile pendant plusieurs jours, achevèrent de prouver que les esprits n'étaient point assez frappés des dangers de l'Europe chrétienne et qu'on ne prendrait pour les prévenir aucune résolution généreuse.

Le pape proposa de lever pour la croisade un dixième sur les revenus du clergé, un vingtième sur les juifs, un trentième sur les princes et les séculiers. Il proposa en même temps de lever une armée de cent mille hommes dans les différents États de l'Europe et de confier le commandement de cette armée à l'empereur d'Allemagne. Ces propositions, pour être exécutées, avaient besoin de l'approbation des souverains, et la plupart des ambassadeurs ne firent que de vagues promesses. On tint un grand nombre de conférences; le concile dura plusieurs mois, et le pape quitta Mantoue sans avoir fait rien de décisif pour l'entreprise qu'il méditait. Il revint à Rome, d'où il écrivit de nouveau aux princes chrétiens, les conjurant de lui envoyer des ambassadeurs pour délibérer encore sur la guerre contre les Turcs.

Toujours poursuivi par la pensée de délivrer le monde chrétien et perdant chaque jour l'espoir d'ébranler l'Occident, il conçut l'idée bizarre de s'adresser à Mahomet II lui-même et d'employer toutes les forces de la dialectique pour convertir le prince musulman au christianisme. Sa lettre, qui nous a été conservée[1], offre un traité complet de la théologie et de la philosophie du temps. Le pontife oppose aux apôtres de l'islamisme l'autorité des prophètes et des pères de l'Église, l'autorité profane de Lycurgue et de Solon. Cherchant surtout à intéresser l'ambition de l'empereur ottoman, il lui proposait l'exemple du grand Constantin, qui obtint le sceptre du monde en recevant le baptême et en revêtant le signe sacré par lequel il lui était donné de vaincre. Le sultan n'avait qu'à reconnaître le Dieu d'où vient toute autorité, pour que les Abyssins, les Arabes, les mameluks, les Per-

[1] Cette lettre, de près de trente pages in-folio, se trouve dans le recueil des lettres de Pie II, liv. I, n° 396, et se lit aussi dans Raynaldi, ann. 1461, n° 44 et suiv.

sans, tous les peuples de l'Asie, se soumissent à sa domination, et, si l'intervention de la cour de Rome lui était nécessaire pour régner sur l'Orient, le chef de l'Église lui promettait le secours de ses prières et l'appui de la souveraineté pontificale.

Dans cette singulière négociation avec Mahomet II, le pape ne fut pas plus heureux qu'avec les princes chrétiens. Ceux-ci, qu'il engageait à défendre leurs propres États, lui répondaient par de vaines protestations; Mahomet, auquel il offrait la conquête du monde au nom du christianisme, se contenta de répondre qu'il *était innocent de la mort de Jésus-Christ et qu'il songeait avec horreur à ceux qui l'avaient attaché à la croix.*

L'empereur ottoman venait de s'emparer de la Bosnie; il avait fait périr dans les supplices le roi de ce malheureux pays, qui s'était soumis à ses armes. D'un autre côté, les Turcs ravageaient les frontières de l'Illyrie et menaçaient Raguse. L'étendard du Croissant flottait sur toutes les îles de l'Archipel et de la mer d'Ionie. Les dangers de l'Italie et de l'Europe chrétienne devenaient chaque jour plus pressants. Le pape réunit son consistoire[1], et lui représenta que le temps était venu d'arrêter les progrès des Turcs et de commencer la guerre sainte qu'il avait prêchée. « Le duc de Bourgogne, la république vé« nitienne, étaient prêts à seconder son entreprise. Tandis que les « Hongrois et les Polonais s'apprêtaient à combattre les Ottomans sur « le Dniester et sur le Danube, les Épirotes et les Albanais allaient « lever parmi les Grecs l'étendard de la liberté; en Asie, le sultan de « Caramanie et le roi de Perse devaient attaquer les Turcs et secon« der les efforts réunis des chrétiens. » Le pontife déclara qu'il était résolu à marcher lui-même contre les infidèles. « Lorsque les princes « chrétiens verraient le vicaire de Jésus-Christ partant pour la guerre « sainte, n'auraient-ils pas honte de rester dans l'inaction? Chargé « d'ans et d'infirmités, il n'avait plus que peu d'instants à vivre; il « courait à une mort presque certaine, mais qu'importaient le lieu et « l'heure de son trépas, pourvu qu'il mourût pour la cause de Jésus« Christ et pour le salut de la chrétienté? »

Les cardinaux donnèrent un assentiment unanime à la résolution de Pie II. Dès lors, le pape s'occupa des préparatifs de son départ. Il adressa une exhortation à tous les fidèles pour les engager à le se-

[1] Ce consistoire eut lieu en 1463. Gobelin Persona nous a conservé le discours que le pape y prononça. (Voyez liv. XII.)

conder dans ses desseins. Après avoir, dans cette exhortation apostolique, retracé avec une vive éloquence les malheurs et les périls de l'Église chrétienne, le pontife s'exprimait ainsi :

« Nos pères ont perdu Jérusalem et toute l'Asie ; nous avons perdu « la Grèce et une grande partie de l'Europe : la chrétienté n'est plus « que dans un coin du monde. En ce péril extrême, le père commun « des fidèles va lui-même au-devant de l'ennemi. Sans doute que la « guerre ne convient ni à la faiblesse des vieillards, ni au caractère « des pontifes ; mais, quand la religion est près de succomber, qui « pourrait nous retenir ? On nous verra, pendant la combat, sur la « poupe d'un navire ou sur une colline élevée, donnant nos bénédic- « tions aux soldats de Jésus-Christ, invoquant pour eux le Dieu des « armées. Ainsi le patriarche Moïse priait sur la montagne et levait « ses mains vers le ciel, tandis qu'Israël combattait des peuples que « Dieu avait réprouvés. Nous serons suivi de nos cardinaux, d'un « grand nombre d'évêques ; nous marcherons, l'étendard de la croix « déployé, avec les reliques des saints, avec Jésus-Christ lui-même « dans son Eucharistie. Quel chrétien refusera de suivre le vicaire de « Dieu, allant avec son sénat sacré et tout le cortége de l'Église à la « défense de la religion et de l'humanité ?

« Quelle guerre fut jamais plus juste et plus nécessaire ? Les Turcs « attaquent tout ce que vous avez de plus cher, ce que la société « chrétienne a de plus saint. Si vous êtes hommes, devez-vous man- « quer de compassion pour vos semblables ? Si vous êtes chrétiens, la « religion vous ordonne de porter des secours à vos frères. Si le mal- « heur des autres ne vous touche point, songez à votre propre salut, « prenez pitié de vous-mêmes. Vous vous croyez en sûreté, parce que « vous êtes encore loin du péril : demain le glaive sera sur vos têtes. « Si vous ne portez des secours à ceux qui sont devant vous, ceux « qui sont derrière vous abandonneront aussi dans le danger.

« Vous sentez-vous la force de supporter l'opprobre et l'humilia- « tion d'une domination barbare ? restez dans vos demeures, atten- « dez-y vos ennemis ; attendez-y ces vils Asiatiques qui ne sont plus « même des hommes et qui ont l'insolente prétention de gouverner « tous les peuples de l'Europe. Mais, si vous avez un cœur noble, un « esprit élevé, un caractère généreux, une âme chrétienne, vous sui- « vrez les étendards de l'Église, vous nous enverrez des secours, vous « aiderez l'armée du Seigneur.

« Ceux qui nous aideront, Dieu les bénira; mais ceux qui resteront « indifférents n'auront point de part aux trésors des miséricordes « divines. Que les méchants et les impies qui troubleront la paix « publique soient maudits de Dieu! que le ciel fasse tomber sur eux « tous les fléaux de sa colère! qu'ils vivent sans cesse dans la crainte, « et que leur vie soit comme suspendue à un fil! Ni le pouvoir ni la « richesse ne les défendront pas; les flèches du remords les attein- « dront partout; les flammes de l'abîme consumeront leur cœur. »

Le pontife adressait cette exhortation aux princes, à la noblesse et aux peuples de tous les pays. Il indiquait la ville et le port d'Ancône comme le lieu où devaient se rendre les croisés. Il promettait la rémission de leurs péchés à tous ceux qui serviraient pendant six mois à leurs frais, ou qui entretiendraient un ou deux soldats de la croix pendant le même espace de temps. Il n'avait rien à donner dans ce monde aux fidèles qui prendraient part à la croisade; mais il conjurait le ciel de diriger tous leurs pas, de multiplier leurs jours, de conserver, d'accroître leurs royaumes, leurs principautés, leurs possessions. En terminant son discours apostolique, il s'adressait au Dieu tout-puissant : « O toi! qui sondes les reins et les cœurs, disait-il, tu « sais si nous avons d'autre pensée que de combattre pour ta gloire « et pour le salut du troupeau qui nous est confié. Venge le sang « chrétien qui coule sous le glaive des Turcs et qui de toutes parts « s'élève vers toi! Jette un regard favorable sur ton peuple; conduis- « nous dans la guerre entreprise pour le triomphe de ta loi! Fais que « la Grèce soit rendue à ton culte et que toute l'Europe puisse bénir « ton nom! »

Cette bulle du pape fut envoyée dans tout l'Occident et lue publiquement dans les églises. Les fidèles assemblés versèrent des larmes au récit des malheurs de la chrétienté. Dans les pays les plus éloignés des invasions des Turcs, et jusque dans les contrées du Nord, on prit la croix et les armes. Les uns se dirigèrent vers Ancône; les autres allèrent en Hongrie rejoindre l'armée de Mathias Corvin, prête à se mettre en marche contre les Turcs.

Le pape écrivit au doge de Venise pour le prier d'assister en personne à la guerre qu'on allait faire aux infidèles[1]. Il lui disait que la présence des princes dans les armées inspirait de la confiance aux

[1] La lettre du pape au doge de Venise est datée de Saint-Pierre de Rome, le VIII des calendes de novembre 1463.

soldats et de la terreur aux ennemis. Comme le doge était avancé en âge, Pie II lui rappelait que lui-même avait les cheveux blanchis par le temps; que le duc de Bourgogne, qui promettait de suivre les croisés en Orient, avait atteint les jours de la vieillesse. *Nous serons,* ajoutait le saint-père, *trois vieillards à la tête de l'armée chrétienne. Dieu se plaît au nombre de trois, et la Trinité qui est dans le ciel ne manquera pas de protéger cette trinité sur la terre.*

Le doge de Venise hésitait à s'embarquer, mais comme l'État vénitien était en guerre avec Mahomet II et qu'il lui importait de confondre ses intérêts avec ceux de la croisade, le chef de la république fut contraint de suivre le pontife de Rome. Le duc de Bourgogne ne se disposait point à rejoindre l'armée des croisés. Le pape dans ses lettres lui rappela ses promesses solennelles. Il lui reprochait d'avoir trompé les hommes, d'avoir trompé Dieu lui-même[1]; il ajoutait que son manque de foi allait jeter toute la chrétienté dans le deuil et pouvait faire échouer la sainte entreprise. Philippe, à qui Pie II avait promis le royaume de Jérusalem, ne put se résoudre à partir, dans la crainte de perdre ses États; il se contenta d'envoyer deux mille hommes d'armes à l'armée chrétienne. Il redoutait alors la politique de Louis XI[2], qui, étant dauphin, voulait combattre les Turcs, et qui, monté sur le trône, n'avait plus d'ennemis que ses voisins.

Pie II, après avoir imploré la protection de Dieu, dans la basilique des Saints-Apôtres, partit de Rome au mois de juin 1464. Atteint d'une fièvre lente et craignant que la vue de ses infirmités ne décourageât les soldats de la croix, il dissimula ses souffrances, et recommanda à son médecin de garder le silence sur sa maladie. Sur toute sa route, le peuple adressait au ciel des prières pour le succès de son entreprise. La ville d'Ancône le reçut en triomphe et le salua comme le libérateur du monde chrétien.

Un grand nombre de croisés étaient arrivés dans cette ville[3], mais

[1] Le duc de Bourgogne ne fut pas le seul qui manqua de foi : François Sforce, duc de Milan, éludant sous divers prétextes l'accomplissement de ses promesses, reçut aussi du pape une lettre remplie de plaintes.

[2] Louis XI promit au pape d'envoyer soixante-dix mille hommes contre les Turcs, si on reconnaissait les droits de René d'Anjou au royaume de Naples et de Sicile, et si Gênes était réunie à la France. Comme le pape ne fit point ce que ce prince demandait, celui-ci ne voulut plus rien faire pour la croisade.

[3] Monstrelet, ch. CVI, dit qu'un grand nombre de croisés vinrent de toutes parts pour faire la guerre aux Turcs, mais que, ne rencontrant point de chef qu'ils pussent suivre et marchant par bandes de dix, de vingt, ils se lassèrent enfin d'attendre un général qui les réunit tous sous ses ordres, et s'en retournèrent chez eux.

la plupart sans armes, sans munitions et presque nus. Les vives exhortations du pape n'avaient point ému les chevaliers et les barons de la chrétienté. Les pauvres et les hommes de la dernière classe du peuple paraissaient avoir été plus frappés des dangers de l'Europe que les riches et les grands de la terre. La foule des croisés réunis à Ancône ressemblait moins à une armée qu'à une troupe de mendiants et de vagabonds. Chaque jour la disette, les maladies, en faisaient des martyrs. Pie II fut touché de leurs misères; mais, comme il ne pouvait fournir à leur entretien, il retint ceux qui étaient en état de faire la guerre à leurs frais, et renvoya les autres avec les indulgences de la croisade.

L'armée chrétienne devait se diriger sur les côtes de la Grèce et se joindre à Scanderberg, qui venait de vaincre les Ottomans dans les plaines d'Ochride. On avait envoyé des députés aux Hongrois, au roi de Chypre, à tous les ennemis des Turcs en Asie, sans oublier le roi de Perse, pour les avertir de se tenir prêts à commencer la guerre contre Mahomet.

La petite ville d'Ancône attirait les regards de toute l'Europe. Quel spectacle, en effet, plus intéressant pour la chrétienté que celui du père commun des fidèles bravant les périls de la guerre et de la mer, pour aller dans les contrées lointaines venger l'humanité outragée, briser les fers des chrétiens, et visiter ses enfants dans leur affliction? Malheureusement les forces de Pie II ne répondaient point à son zèle, et ne lui permirent pas d'achever son sacrifice. La flotte était prête à mettre à la voile, lorsque la fièvre qu'il avait en sortant de Rome, aggravée par les fatigues du voyage, devint une maladie mortelle. Sentant sa fin approcher, il convoqua les cardinaux : « Mon heure « est venue, leur dit le moribond, Dieu m'appelle à lui, je meurs « dans la foi catholique où j'ai vécu. J'ai fait jusqu'à ce jour tout ce « que j'ai pu pour les brebis qui m'étaient confiées. Je n'ai épargné « ni travaux ni dangers. J'ai offert ma vie pour le salut commun. Je « ne puis achever ce que j'ai commencé. C'est à vous de poursuivre « l'ouvrage de Dieu. Ne laissez pas périr par votre négligence la cause « de la foi; car vous êtes appelés dans l'Église pour lui porter secours « lorsqu'elle en a besoin... » Le souverain pontife finit son exhortation, que nous abrégeons, en demandant pardon aux cardinaux pour les péchés qu'il avait commis envers Dieu et pour les torts qu'il pouvait avoir eus envers eux; puis, levant un peu la main, il les embrassa

tous en pleurant. Les cardinaux, les larmes aux yeux, et tombant au pied de son lit, lui demandèrent pardon de leurs fautes. Pie II mourut en leur recommandant les chrétiens d'Orient, et les derniers regards qu'il jeta sur la terre se portèrent vers la Grèce opprimée par les ennemis de Jésus-Christ[1].

Paul II, qui fut élu pape, s'engagea au milieu du conclave à suivre l'exemple de son prédécesseur. Mais déjà les croisés assemblés par Pie II étaient retournés dans leurs foyers. Les Vénitiens, restés seuls, portèrent la guerre dans le Péloponèse, sans pouvoir obtenir de grands avantages contre les Turcs. Ils dévastèrent les pays qu'ils allaient délivrer, et le plus remarquable de leurs trophées fut le pillage d'Athènes[2]. Les Grecs du canton de Lacédémone et de quelques autres villes, qui, dans l'espoir d'être secourus, avaient levé l'étendard de la liberté, ne purent résister aux janissaires, et tombèrent victimes de leur dévouement à la cause de la religion et de la patrie. Scanderberg, dont les Turcs assiégeaient la capitale, vint alors solliciter lui-même les secours du pape. Reçu par Paul II, en présence des cardinaux, il déclara devant le sacré collége qu'il n'y avait plus en Orient que l'Épire, et dans l'Épire que sa petite armée qui combattît encore pour la cause des chrétiens. Il ajouta que, s'il succombait, personne ne resterait pour défendre les chemins de l'Italie. Le pape donna les plus grands éloges à la bravoure de Scanderberg, et lui fit présent d'une épée qu'il avait bénie. Il écrivit en même temps aux princes de la chrétienté pour les engager à secourir l'Albanie. Dans une lettre adressée au duc de Bourgogne, Paul II gémissait sur le sort des peuples de la Grèce, chassés de leur patrie par les Barbares; il déplorait l'exil et la misère des familles grecques venant chercher un refuge en Italie, mourant de faim et sans vêtements, entassées pêle-mêle sur les rivages de la mer, tendant les mains au ciel, et suppliant leurs frères, les chrétiens, de les secourir ou de les venger[3]. Le chef de l'Église rappelait tout ce qu'avaient

[1] On visite dans la cathédrale de Sienne une salle qui porte le nom de salle de la Bibliothèque, parce qu'elle renferme de vieux et de grands livres de chœur : les murs de la salle représentent dix fresques consacrées aux principaux souvenirs historiques de la vie de Pie II ; ces peintures furent exécutées sur le dessin de Raphaël, qui avait alors à peine vingt ans. La prédication de la croisade au concile de Mantoue et la belle et touchante scène d'Ancône, n'ont pas été oubliées par le peintre. (Voyez *Toscane et Rome*, par M. Poujoulat, lett. XVI.)

[2] Épître XLI de Jacques, cardinal de Pavie.

[3] Cettre lettre de Paul II adressée au duc de Bourgogne, se trouve dans le recueil des lettres du cardinal de Pavie, ép. CLXIII.

fait ses prédécesseurs, tout ce qu'il avait fait lui-même pour éviter de si grands malheurs. Il accusait l'indifférence des princes et des peuples; il menaçait toute l'Europe des mêmes calamités, si elle ne se hâtait de prendre les armes contre les Turcs. Les exhortations du pape restèrent sans effet; Scanderberg, ne rapportant avec lui que quelques sommes d'argent qu'il avait obtenues du saint-siége, revint dans son pays ravagé par les Ottomans; et, peu de temps après son retour, il mourut à Lissa couvert de gloire, mais désespérant de la noble cause pour laquelle il avait combattu toute sa vie.

Tel fut alors l'ascendant d'un grand homme, que sous ses drapeaux les Grecs, depuis longtemps dégénérés, rappelèrent les plus beaux jours de la gloire militaire de la Grèce : la petite province de l'Albanie avait résisté pendant vingt années à toutes les forces de l'empire ottoman. La mort de Scanderberg jeta le désespoir parmi ses compagnons d'armes. *Accourez, braves Albanais!* s'écrièrent-ils sur les places publiques, *redoublez de courage, car les remparts de l'Épire et de la Macédoine sont maintenant tombés en poussière*[1]. Ces paroles étaient à la fois l'oraison funèbre d'un héros et celle de tout son peuple. Deux années furent à peine écoulées, que la plupart des villes de l'Épire tombèrent au pouvoir des Turcs; et, comme Scanderberg l'avait annoncé lui-même au pontife de Rome, il ne resta plus d'athlètes de Jésus-Christ à l'orient de la mer Adriatique.

Toutes les entreprises contre les infidèles se bornèrent dès lors à quelques expéditions maritimes des Vénitiens et des chevaliers de Rhodes. Ces expéditions ne suffisaient point pour arrêter les progrès des Ottomans. Mahomet II s'occupait toujours de l'invasion de l'Allemagne et de l'Italie. Résolu de porter un dernier coup à ses ennemis, il voulut, à l'exemple des pontifes romains, employer l'ascendant de la religion pour exciter l'enthousiasme et la bravoure des musulmans. Au milieu d'une cérémonie solennelle, en présence du divan et du mufti, il jura *de renoncer à tous les plaisirs et de ne jamais détourner son visage de l'occident à l'orient, s'il ne renversait et ne foulait aux pieds de ses chevaux les dieux des nations, ces dieux de bois, d'airain, d'argent, d'or et de peinture, que les disciples du Christ se faisaient de leurs mains.* Il jura *d'exterminer de la face de la terre l'iniquité des chrétiens, et de proclamer du*

[1] Marin Barleti.

levant au couchant la gloire du Dieu de Sabaoth et de Mahomet. Après cette déclaration menaçante, l'empereur turc invitait tous les peuples circoncis qui suivaient ses lois, à se rendre auprès de lui pour obéir au précepte de Dieu et de son prophète.

Le serment de Mahomet II fut lu dans les mosquées de l'empire, à l'heure de la prière. De toutes parts, les guerriers ottomans accoururent à Constantinople. Déjà une armée du sultan ravageait la Croatie et la Carniole; bientôt une flotte formidable sortit du canal, et vint attaquer l'île d'Eubée ou de Négrepont, séparée par l'Euripe de la ville d'Athènes, que les historiens turcs appellent la ville ou la patrie des philosophes. A la première nouvelle du danger, le pape avait ordonné des prières publiques dans la ville de Rome. Il alla lui-même, nu-pieds, en procession devant l'image de la Vierge; mais le ciel, dit l'annaliste de l'Église, ne daigna pas exaucer les prières des chrétiens. Négrepont tomba au pouvoir des Turcs; toute la population de l'île fut exterminée ou traînée en esclavage. Un grand nombre de ceux qui avaient défendu leur patrie avec courage, expirèrent dans les supplices. La renommée publia en Europe les excès de la barbarie ottomane, et toutes les nations chrétiennes furent saisies d'horreur et d'effroi.

D'après les dernières victoires des Turcs, l'Allemagne devait redouter une prochaine invasion, et les côtes d'Italie se trouvaient menacées. Le cardinal Bessarion adressa une exhortation éloquente aux Italiens, et les conjura de se réunir contre l'ennemi commun. Le pape fit tous ses efforts pour apaiser les discordes, et vint à bout de former une ligue entre Ferdinand, roi de Sicile, Galéas, duc de Milan, et la république de Florence. Ses légats allèrent solliciter les secours des rois de France et d'Angleterre. Sur sa pressante invitation, l'empereur Frédéric III convoqua une diète à Ratisbonne, ensuite à Nuremberg, dans laquelle on vit paraître les députés de Venise, de Sienne, de Naples, ceux de la Hongrie et de la Carniole, qui tous racontèrent les ravages des Ottomans, et représentèrent avec les couleurs les plus vives les malheurs qui menaçaient l'Europe. Dans ces deux assemblées, on prit plusieurs résolutions pour la guerre contre les musulmans; mais aucune ne fut exécutée. Tel était l'aveuglement général, que ni les exhortations du pape, ni les progrès effrayants des Turcs, ne purent réveiller le zèle des princes et des peuples. Les chroniques du temps parlent de plusieurs miracles par lesquels Dieu

manifesta sa puissance dans ces jours malheureux[1]; mais sans doute que le plus grand des miracles de la providence fut que l'Italie et l'Allemagne ne tombassent point au pouvoir des Ottomans, lorsque personne ne se présentait plus pour les défendre.

Après la mort de Paul II, qui ne put voir le succès d'aucune de ses prédications et de ses entreprises, son successeur, Sixte IV, ne négligea rien pour la défense de la chrétienté. A peine monté sur le trône pontifical, il députa des cardinaux dans plusieurs États de l'Europe pour prêcher la paix entre les chrétiens et la guerre contre les Turcs. Les légats avaient pour instruction spéciale de presser la levée des décimes pour la croisade. Ils étaient autorisés à lancer les foudres de l'excommunication contre ceux qui s'opposeraient à cet impôt ou qui en détourneraient les produits. Cette sévérité, qui occasionna des troubles en Angleterre et surtout en Allemagne, réussit dans d'autres pays, et fournit au souverain pontife des moyens de préparer la guerre. Mais aucun des princes de l'Occident ne prenait les armes; et la chrétienté se trouvait toujours exposée aux plus grands périls, lorsque la fortune lui envoya du fond de l'Asie un secours qu'elle n'espérait point.

De toutes les puissances qui avaient promis de combattre les Ottomans, la seule qui tint sa promesse fut le roi de Perse, auquel Calixte III avait envoyé un missionnaire et qui s'était déclaré le fidèle allié des chrétiens. Dans sa réponse, le roi de Perse donnait au pape les plus grands éloges, l'encourageait dans sa résolution d'attaquer Mahomet II, et lui annonçait que lui-même allait commencer les hostilités[2]. Lorsqu'on reçut sa lettre à Rome, ses troupes s'avançaient à travers l'Arménie, et déjà plusieurs villes ottomanes étaient tombées au pouvoir des Persans. Mahomet fut obligé d'abandonner ou de suspendre ses projets de conquête du côté de l'Europe pour marcher contre ses nouveaux ennemis avec la plus grande partie des forces de son empire.

On aurait pu profiter de cette puissante diversion des Persans; mais les Vénitiens, le roi de Naples et le pape, se présentèrent seuls pour

[1] Marsilius Ficinus, dans son troisième livre *de Religione christianâ*, rapporte sous la date 1469 qu'une fille d'Ancône, paralytique depuis son enfance, et un nommé Blindelle de Florence, qui depuis plusieurs années ne pouvait parler à cause d'une contusion à la gorge, furent subitement guéris en confirmation de la foi.

[2] La lettre que le roi de Perse adressa au pontife de Rome se trouve dans le manuscrit de Vauxelles, lettre *B*, n° 19, p. 179. On la lit aussi dans Raynaldi, ann. 1471, n° 48.

faire la guerre aux Ottomans. Le souverain pontife avait fait construire vingt-quatre galères avec le produit des décimes levées pour la croisade. Cette flotte, commandée par le cardinal Caraffe et réunie dans le Tibre, après avoir été bénie par Sixte IV[1] alla se joindre à celles de Venise et de Naples, et parcourut les côtes de l'Ionie et de la Pamphylie, portant la terreur dans toutes les villes maritimes des Ottomans. Les Vénitiens ne manquèrent pas de diriger la flotte chrétienne contre les villes dont la richesse et le commerce leur faisaient ombrage. Satalie et Smyrne furent livrées à toutes les fureurs de la guerre : la première, située sur les côtes de la Pamphylie, était l'entrepôt des productions et des marchandises qu'on tirait de l'Inde et de l'Arabie. La seconde, située sur la mer d'Ionie, avait de riches manufactures, un commerce florissant. Les soldats chrétiens commirent dans ces deux villes tous les genres d'excès qu'ils avaient jusqu'alors reprochés aux Turcs. Après cette expédition de pirates, la flotte regagna les ports de l'Italie, et le cardinal Caraffe rentra dans Rome en triomphe, suivi de vingt-cinq captifs montés sur de superbes chevaux et de douze chameaux chargés des dépouilles de l'ennemi[2]. Les enseignes prises sur les musulmans et la chaîne du port de Satalie furent solennellement suspendues à la porte et aux voûtes du Vatican.

Pendant qu'on célébrait à Rome ces faibles avantages remportés sur les infidèles, Mahomet portait des coups plus terribles à ses ennemis; et, lorsqu'il revint à Constantinople, il avait détruit les armées du roi de Perse. Ce qui donnait à l'empereur turc un avantage immense sur les puissances qui s'armaient contre lui, c'est que celles-ci n'étaient presque jamais d'accord entre elles, ni pour la défense, ni pour l'attaque. La discorde ne tarda point à renaître parmi les princes chrétiens et surtout parmi les États de l'Italie. Le pape lui-même oublia l'esprit de paix et d'union qu'il avait prêché; il oublia la guerre sainte; et Venise, restée seule dans la lutte contre les Ottomans, fut obligée de demander la paix à Mahomet.

Les Ottomans profitaient de la paix comme de la guerre pour accroître leur puissance. Il ne restait plus rien des tristes débris de l'empire grec. Venise avait perdu la plupart de ses possessions dans l'Archipel et dans la Grèce; Gênes perdit enfin la riche colonie de

[1] Jacques Volaterran, manusc. des archives du Vatican, nº 40, et l'épître CCCCXLIX du cardinal de Pavie.

[2] Coriolan Cépio, liv. I; Bosio, *Hist. hier.*, part. 2, liv. IX, p. 9; et Petr. Justiniani, liv IX.

Caffa en Crimée. De toutes les conquêtes des croisades, les chrétiens n'avaient conservé que le royaume de Chypre et l'île de Rhodes.

Pendant plus d'un siècle, les rois de Chypre avaient imploré les secours de l'Occident et combattu avec quelques succès les musulmans et surtout les mameluks d'Égypte. Les villes maritimes de l'Italie protégeaient un royaume dont le commerce et la navigation tiraient de grands avantages. Chaque jour des guerriers venus d'Europe lui prêtaient l'appui de leurs armes. Peu d'années après la prise de Constantinople, nous voyons Jacques Cœur, qui avait obtenu la restitution de ses biens, s'établir dans l'île de Chypre et consacrer sa fortune et sa vie à la défense des chrétiens d'Orient. Après sa mort, on voyait dans une église de Bourges qu'il avait fondée cette inscription : *Le seigneur Jacques Cœur, capitaine général de l'Église contre les infidèles*[1].

Le royaume de Chypre, après avoir résisté longtemps aux musulmans, devint à la fin le théâtre et la proie des révolutions. Abandonné en quelque sorte par les puissances chrétiennes, obligées de se défendre elles-mêmes contre les Turcs, il s'était mis sous la protection des mameluks d'Égypte. Dans les temps de troubles, les mécontents se retiraient au Caire, et se faisaient protéger par une puissance qui avait un grand intérêt à entretenir la discorde. La famille de Lusignan étant près de s'éteindre, une fille, seul rejeton de plusieurs rois, avait d'abord épousé un prince portugais, puis Louis, comte de Savoie. Mais le sultan du Caire et Mahomet II ne voulurent point souffrir qu'un prince latin portât la couronne de Chypre, et firent élire un fils naturel du dernier roi. Jacques, que sa naissance illégitime éloignait du trône et qui avait troublé le royaume par ses prétentions ambitieuses, fut couronné roi de Chypre dans la ville du Caire, sous les auspices et en présence des mameluks. Ce qui dut ajouter au scandale de ce couronnement, ce fut que le nouveau roi promit d'être fidèle au sultan d'Égypte et de payer cinq mille écus d'or pour l'entretien de toutes les mosquées de la Mecque et de Jérusalem. C'était

[1] Jacques Cœur fut condamné à mort, et ses biens furent confisqués : Charles VII se contenta de bannir Jacques Cœur; mais ses biens ne furent rendus que longtemps après. Soixante commis de Jacques Cœur se cotisèrent, et lui firent une somme de 60,000 écus, avec laquelle il se retira en Chypre, où il rétablit son commerce. Il y fonda un hôpital pour les pèlerins et un couvent de Carmes où il fut enterré. Jacques Cœur avait bâti plusieurs maisons à Marseille, à Montpellier et à Bourges, entre autres, dans cette dernière ville, l'édifice où est aujourd'hui la municipalité. Ce fut Louis XI qui réhabilita la mémoire de Jacques Cœur. L'inscription dont il est ici question devait être aussi dans l'hôpital pour les pèlerins en Chypre.

sur l'Évangile qu'il jurait de tenir cette promesse, et, pour ne rien omettre de tout ce qu'exigeaient les mameluks : « Si je manque à ma « parole, ajouta-t-il, je serai apostat et faussaire, je nierai l'existence « de Jésus-Christ et la virginité de sa mère, je tuerai un chameau sur « les fonts de baptême, et je maudirai le sacerdoce [1]. » Telles étaient les paroles que l'envie de régner mettait dans la bouche d'un prince qui allait gouverner un royaume fondé par des soldats de Jésus-Christ. Il mourut peu de temps après avoir pris possession de l'autorité suprême. Son peuple dut croire que les jours de son règne et de sa vie avaient été abrégés par la justice divine.

Catherine Cornaro, veuve de Jacques, appartenante à une famille vénitienne, était l'héritière de la couronne de Chypre. Comme la république de Venise ne négligeait aucune occasion d'augmenter ses possessions en Orient, elle fit venir en Italie la nouvelle reine [2], et les sollicitations du sénat et du doge obtinrent d'elle la cession de tous ses droits à l'île de Chypre. Ainsi Venise vit sous ses lois un royaume fondé par la famille de Lusignan, et le défendit pendant près d'un siècle contre les armes des Ottomans et des mameluks.

L'île de Rhodes, bien plus que le royaume de Chypre, fixait alors tous les regards du monde chrétien. Cette île, défendue par les chevaliers de Saint-Jean, rappelait aux fidèles le souvenir de la terre sainte, et les entretenait toujours dans l'espoir de revoir un jour l'étendard de Jésus-Christ flotter sur les murs de Jérusalem. Une jeunesse guerrière accourait sans cesse de toutes les contrées de l'Occident, et faisait revivre en quelque sorte l'ardeur, le zèle et les exploits des premières croisades. L'ordre des hospitaliers, fidèle à son antique institution, protégeait toujours les pèlerins qui se rendaient en Palestine, et défendait les navires chrétiens contre les attaques des Turcs, des mameluks et des pirates. Dès le commencement de son règne, Mahomet II avait sommé le grand maître, Jean de Lastic, de lui payer un tribut, comme à son souverain; celui-ci se contenta de répondre : *Nous ne devons la souveraineté de Rhodes qu'à Dieu et à nos épées. Notre devoir est d'être les ennemis et non les tributaires des Ottomans* [3].

[1] Gobelin, liv. VII; Æenéas Sylvius, *Hist. Asiæ*, ch. XCVII.

[2] Le débarquement de Catherine Cornaro à Venise a été le sujet d'un grand et beau tableau de Carletto, fils de Paul Véronèse. Le possesseur de ce tableau est un de nos amis, M. Fournel, on s'étonne de ne pas voir à notre musée royal cette œuvre capitale de Carletto.

[3] *Hist. de Malte*, par l'abbé de Vertot, liv. VI.

Mahomet, après avoir triomphé des Persans, était revenu à Constantinople avec de nouveaux projets de conquête sur l'Europe, avec une nouvelle animosité contre les chrétiens, et tout son empire se préparait à servir son ambition et sa colère. Si les Turcs n'avaient pas jusqu'alors précipité leurs invasions dans l'Occident, c'était que la différence de religion et de mœurs leur ôtait toute communication avec les nations chrétiennes, et qu'ils ignoraient entièrement l'état et les dispositions de la chrétienté, les forces qu'on pouvait leur opposer, et même le chemin qu'ils devaient suivre. Ils apprenaient à connaître les frontières de l'Europe, ils étudiaient les côtes de la mer, épiaient les moments propices, et, semblables au lion de l'Écriture, ils rôdaient sans cesse pour chercher leur proie. Ils s'assuraient des postes avancés, et marchaient avec précaution vers le pays qu'ils voulaient conquérir, comme une armée ennemie s'approche d'une place qu'elle veut assiéger. Dans des excursions souvent répétées, ils répandaient la terreur parmi les peuples qu'ils avaient le dessein d'attaquer; et, par les ravages qu'ils exerçaient, ils affaiblissaient les moyens de résistance de leurs ennemis. Mahomet s'était d'abord rendu maître de Négrepont et de Scutari, pour dominer dans les mers de l'Archipel et dans la mer de Sicile et de Naples. D'un autre côté, plusieurs de ses armées s'étaient dirigées vers le Danube pour s'ouvrir les routes de l'Allemagne, et des troupes ottomanes avaient pénétré, le fer et la flamme à la main, jusque dans le Frioul, pour effrayer la république de Venise et reconnaître les avenues de l'Italie.

Quand tout fut prêt pour l'exécution de ses terribles desseins, le chef de l'empire ottoman résolut d'attaquer la chrétienté sur plusieurs points à la fois. Une nombreuse armée se mit en marche pour envahir la Hongrie et toutes les contrées voisines du Danube. Deux flottes portant un grand nombre de troupes devaient se diriger, l'une contre les chevaliers de Rhodes, dont Mahomet redoutait la bravoure, l'autre contre les côtes de Naples, dont la conquête ouvrait les chemins de Rome et de l'Italie méridionale. Dans un aussi pressant danger, les espérances des Allemands et même d'une partie des États italiens reposaient sur les Hongrois. Le roi de Hongrie était alors regardé comme le gardien des frontières de l'Europe, et, pour être toujours en mesure de combattre les Turcs, il recevait chaque année des secours en argent de la république de Venise et de l'empereur d'Allemagne. Le pape ajoutait à ces secours une partie des décimes levées

pour la croisade; les légats du saint-siége avaient la mission de distribuer des indulgences aux guerriers de la Hongrie et d'exhorter sans cesse les peuples de cette contrée à s'armer contre les ennemis des chrétiens.

Mathias Corvin, fils d'Huniade, gouvernait alors la Hongrie. Par sa valeur il rappelait son père, et il le surpassait par la culture de son esprit. Au milieu de peuples presque barbares, il parlait plusieurs langues. Ce roi guerrier, diplomate et législateur, n'est point effacé de la mémoire des Hongrois; ils parlent surtout de son équité devenue proverbiale, et on les entend répéter : « En perdant notre roi Mathias Corvin, nous avons perdu la justice. »

A l'approche de l'armée ottomane, toute la Hongrie courut aux armes. L'armée chrétienne rencontra les Turcs dans la Transylvanie et leur livra la bataille[1]; la victoire se décida pour les chrétiens, qui, dans un seul combat, détruisirent l'armée ennemie. Les chroniques contemporaines se sont moins attachées à décrire ce terrible combat que la joie des vainqueurs après leur triomphe. L'armée victorieuse assista tout entière à un banquet préparé sur le champ de bataille, couvert de morts et tout fumant encore de carnage. Les chefs et les soldats mêlèrent leurs chants d'allégresse aux cris des blessés et des mourants, et, dans l'ivresse du festin et de la victoire, formèrent des danses barbares sur les cadavres mutilés de leurs ennemis.

La guerre des chrétiens et des Turcs devenait chaque jour plus cruelle, et ne présentait plus que les scènes de la barbarie et de la destruction. Les menaces de Mahomet, le droit des gens et la foi des serments sans cesse violés par les Turcs dans la paix comme dans la guerre; plusieurs milliers de chrétiens condamnés à mourir dans les supplices pour avoir défendu leur patrie et leur religion; vingt années de combats, de périls et d'infortunes, avaient irrité la haine des soldats de la croix; la soif de la vengeance les rendit quelquefois aussi féroces que leurs ennemis; et, dans leurs triomphes, ils oublièrent trop souvent qu'ils combattaient pour la cause de l'Évangile.

Tandis que les Turcs éprouvaient une sanglante défaite sur le Danube, la flotte de Mahomet, qui s'avançait sur l'île de Rhodes, devait trouver, dans les chevaliers de Saint-Jean, des ennemis non moins intrépides et non moins redoutables que les Hongrois. Le pacha qui

[1] Bonfini, *Déc.* 4, liv. V.

commandait cette expédition[1], appartenait à cette famille impériale des Paléologue dont les humbles prières avaient tant de fois sollicité les secours de l'Europe chrétienne. Après la prise de Byzance, il embrassa la religion musulmane, et ne chercha plus qu'à seconder Mahomet II dans son projet d'exterminer la race des chrétiens en Orient.

Plusieurs historiens ont raconté avec étendue les événements du siége de Rhodes, et c'est peut-être ici l'occasion de réparer une grande injustice commise envers l'un des écrivains qui nous ont précédé. Un mot échappé à l'abbé de Vertot[2] et dont la critique s'est armée contre lui, a suffi pour lui ravir le plus noble prix des travaux d'un historien, la réputation de véracité. Après avoir examiné avec quelque soin les monuments historiques qui nous restent et d'après lesquels l'auteur de l'*Histoire des chevaliers de Malte* a décrit le siége de Rhodes, nous nous plaisons à rendre hommage à l'exactitude de ses récits, et nous ne craignons point d'y renvoyer nos lecteurs. C'est dans cet historien élégant qu'il faut voir la constance héroïque de d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Saint-Jean, l'infatigable intrépidité de ses chevaliers se défendant au milieu des ruines contre cent mille Ottomans armés de tout ce qu'avaient inventé l'art des siéges et le génie de la guerre. A l'approche des Turcs, le grand maître de Rhodes avait imploré les armes des princes chrétiens; mais tous les secours qu'on lui envoya consistèrent en quatre vaisseaux napolitains et génois, qui n'arrivèrent qu'après la levée du siége, et quelques sommes d'argent qui furent le produit d'un jubilé ordonné par le pape sur l'invitation de Louis XI. Selon les vieilles traditions, la défense de Rhodes fut signalée par des prodiges qui pouvaient rappeler le temps des premières croisades : les Turcs virent dans le ciel une vierge vêtue de blanc et les phalanges de la milice céleste arrivant au secours de la ville assiégée; les prisonniers ottomans attribuèrent leur défaite à cette apparition, et, dans sa relation adressée

[1] Ce pacha se nommait Misétès; d'autres l'appellent Misac.

[2] Le mot de l'abbé de Vertot n'était qu'un mot de politesse adressé à quelqu'un qui lui offrait des documents, non dans l'intérêt de la vérité, mais dans l'intérêt de quelques familles qui voulaient que leurs noms fussent mentionnés. En effet, si les documents qu'on lui présentait intéressaient la vérité, on n'aurait eu qu'à les publier; or, nous ne voyons pas qu'on ait rien publié sur le siége de Rhodes qui puisse prouver que l'abbé de Vertot se soit trompé ou qu'il ait oublié quelque chose d'important. On n'a pas même essayé d'attaquer l'authenticité des faits qu'il rapporte par une critique qui soit parvenue jusqu'à nous Il ne nous est resté que le mot fameux, *mon siége est fait*, sans que personne ait cherché à expliquer dans quel sens et à quel sujet ce mot a été dit.

à l'empereur Frédéric, Pierre d'Aubusson ne dédaigna point de rapporter les miracles attestés par les infidèles.

La troisième expédition de Mahomet, et la plus importante pour ses projets de conquête, était celle qui devait se diriger contre le royaume de Naples. La flotte ottomane s'arrêta devant Otrante. Après quelques jours de siége, cette ville fut prise d'assaut, livrée au pillage et sa population massacrée ou traînée en servitude. L'archevêque d'Otrante, au rapport d'un historien, fut scié en deux avec une scie de bois, et huit cents citoyens subirent le martyre plutôt que de renoncer à la religion chrétienne. Cette exécution eut lieu dans une petite vallée qui depuis fut appelée la *Vallée des Martyrs.* Cette invasion des Turcs, à laquelle on ne s'attendait point, répandit l'effroi dans toute l'Italie. Bonfini nous apprend que le pape eut un moment la pensée de quitter la ville des apôtres et d'aller au delà des Alpes chercher un asile dans le royaume de France.

Il est probable que si Mahomet II avait réuni toutes ses forces contre le royaume de Naples, il aurait pu pousser ses conquêtes jusqu'à Rome. Mais la perte de son armée en Hongrie et l'échec de ses meilleures troupes devant la ville de Rhodes, durent arrêter ou suspendre l'exécution de ses projets. Sixte IV, revenu de ses premières terreurs, implora les secours de la chrétienté. Le souverain pontife s'adressait à toutes les puissances ecclésiastiques et séculières, aux chrétiens de toutes les conditions; il les conjurait par la miséricorde et les souffrances de Jésus-Christ, par le jugement dernier, où chacun serait placé selon ses œuvres, par les promesses du baptême, par l'obéissance due à l'Église, il les suppliait de conserver entre eux, au moins pendant trois ans, la charité, la paix et la concorde. Il envoya partout des légats chargés d'apaiser les troubles et les guerres qui divisaient le monde chrétien. Ces légats avaient pour instructions d'agir avec modération et prudence; de ramener par les voies de la persuasion les peuples et les rois au véritable esprit de l'Évangile, et de ressembler dans leurs courses pieuses à la colombe qui revint dans l'arche portant l'olivier pacifique. Afin d'encourager les princes par son exemple, le pontife fit partir pour les côtes de Naples les galères qu'il avait destinées à secourir l'île de Rhodes. Il ordonna en même temps des prières publiques; et, pour attirer les bénédictions du ciel sur les armes des chrétiens, pour exciter la piété des fidèles, il ordonna que l'octave de tous les saints fut célébrée dans l'Église uni-

verselle à commencer de l'année 1480, qu'il appelait dans sa bulle *l'octave du siècle.*

Avant la prise d'Otrante, l'Italie se trouvait plus divisée que jamais. L'ardeur des factions, les animosités qu'enfantait la jalousie, avaient tellement égaré les esprits, que plusieurs États, plusieurs citoyens ne voyaient dans une invasion des Turcs que la ruine d'un État voisin ou d'une faction rivale. Venise fut alors accusée d'avoir attiré les troupes ottomanes dans le royaume de Naples. On doit dire néanmoins que la présence du danger et surtout le récit des cruautés exercées par les vainqueurs d'Otrante réveillèrent dans tous les cœurs des sentiments généreux.

Sixte IV voulut profiter de cette disposition des esprits, et convoqua à Rome une assemblée solennelle à laquelle assistèrent les ambassadeurs des rois et des principaux États de la chrétienté. On fit un traité par lequel le roi de France s'engageait à faire marcher des troupes contre les Turcs, le pape à équiper trois vaisseaux, le roi de Naples, quarante; le roi de Hongrie promettait cinquante mille écus d'or; le duc de Milan, trente mille ducats; Gênes, cinq vaisseaux; Florence, vingt mille ducats; le duc de Ferrare, quatre vaisseaux; Sienne, autant; Lucques, un; le marquis de Mantoue, un; Bologne, deux. Dans la même assemblée, on fit d'autres traités auxquels accédèrent la plupart des États de l'Europe; on prononça, en outre, une amende de mille marcs d'argent contre ceux qui manqueraient à leurs promesses[1].

Cette disposition pénale, qu'on invoquait comme garantie des traités, annonçait assez que la plupart des États chrétiens manquaient de zèle et surtout de persévérance dans leurs entreprises contre les musulmans, et qu'ils ne tarderaient pas à oublier tout ce qu'ils avaient promis. D'autres intérêts, d'autres soins, occupaient l'Angleterre, la France et l'Allemagne. Les légats furent reçus partout avec respect, mais ils ne purent mettre un terme à la guerre élevée entre les Anglais et les Écossais, ni étouffer les germes d'une division toujours prête à éclater entre Louis XI et l'empereur Maximilien. Dans une diète germanique qui fut convoquée, on fit, comme à l'ordinaire, des discours pathétiques sur les calamités qui menaçaient l'Europe chrétienne; mais on ne prit point les armes.

[1] *Annales ecclesiast.*, ad ann. 1481

Les Ottomans, renfermés dans Otrante, n'avaient point, il est vrai, assez de forces pour s'avancer en Italie, mais ils pouvaient recevoir chaque jour des renforts. Après avoir levé trois armées, l'empereur turc en rassemblait une quatrième dans la Bithynie, pour la diriger, selon les circonstances, contre les mameluks d'Égypte ou contre les chrétiens d'Occident. Quoique la chrétienté connût ces préparatifs, les peuples et les princes qui ne se croyaient point menacés revinrent à leurs divisions et à leurs querelles. Ils avaient enfin abandonné le salut du monde chrétien aux soins de la providence, lorsqu'on apprit la mort de Mahomet II. Cette nouvelle se répandit partout à la fois, et fut reçue comme la nouvelle d'une grande victoire, surtout dans les pays qui redoutaient les premières attaques des Ottomans. A Rome, où la crainte avait été plus vive, le pape ordonna des prières, des fêtes, des processions, qui durèrent trois jours; et, pendant ces trois jours, la pacifique artillerie du château Saint-Ange ne cessa de se faire entendre et d'annoncer la délivrance de l'Italie.

Cette joie, qui succéda à la terreur universelle, peint mieux que les longs récits de l'histoire l'ambition, la fortune et la politique du héros barbare de l'islamisme. Pendant le cours de son règne, cinq pontifes s'étaient succédé sur la chaire de saint Pierre; tous avaient déployé l'ascendant de leur puissance temporelle et de leur puissance spirituelle pour arrêter le progrès de ses armes, et tous moururent avec la douleur de voir s'accroître et s'étendre cet empire devant qui tout l'Orient tremblait et dont l'Occident avait sans cesse à redouter les invasions.

Les Turcs abandonnèrent Otrante, et la division qui éclata entre les fils de Mahomet fit suspendre pour quelque temps les projets ou les menaces de la politique ottomane. C'est ici que nous pourrons contempler à loisir les jeux de la fortune, et que dans cette famille de conquérants, toutes les extrémités des choses humaines vont nous être données en spectacle. Le fils aîné de Mahomet ayant été proclamé sultan sous le nom de Bajazet II, son frère Gem, appelé par nos historiens Zezim ou Zizim, qui régnait sur le pays d'Iconium ou la Caramanie, voulut être associé à l'empire; il rassembla une armée pour soutenir ses prétentions; mais, vaincu par Bajazet et trahi par les siens, il fut obligé de fuir, et se réfugia dans l'île de Rhodes. Le grand maître, Pierre d'Aubusson, voyant tout le parti qu'on pouvait tirer d'un pareil hôte, oublia les devoirs de l'hospitalité, et ne se fit

aucun scrupule de retenir en sa puissance un prince qui s'était livré à sa foi. Comme il craignait que le voisinage des Turcs ne lui permît pas longtemps de garder son prisonnier, il résolut de l'éloigner, et, sous divers prétextes, il le fit partir pour l'Occident.

Le prince musulman, accompagné de ses officiers et de ses serviteurs, arriva d'abord à Nice, où, selon la remarque d'une chronique turque[1], *on voyait beaucoup de belles femmes et quantité de jardins délicieux*. Peu de temps après son arrivée à Nice, il fut conduit au bourg d'Exiles en Piémont, de là à Chambéry et à Saint-Jean-de-Maurienne, enfin au château de Rumilly, appartenant aux chevaliers de Rhodes. La présence du prince Gem excitait partout une vive curiosité; les seigneurs du pays, le duc de Savoie lui-même, s'empressèrent de visiter *le fils du sultan qui avait pris Constantinople*. Cet empressement éveilla les défiances des gardiens de Gem, qui se hâtèrent de le faire changer de demeure.

Les chevaliers de Rhodes prirent alors tant de précautions pour cacher leur prisonnier, que l'histoire peut à peine aujourd'hui suivre ses traces à travers les montagnes du Dauphiné, de l'Auvergne, du Limousin, et nommer les forteresses, indiquer les châteaux où il fut successivement enfermé; on sait seulement qu'il fut embarqué sur l'Isère et sur le Rhône, qu'il traversa un grand nombre de villes, qu'il habita plusieurs mois un château bâti sur un rocher, et qu'il resta deux ans dans un fort situé au milieu d'un lac. En vain le roi de Hongrie et le roi de Naples s'adressèrent au grand maître de Rhodes, et demandèrent qu'il envoyât le prince Gem en Italie ou sur les bords du Danube : plus on insistait pour que le frère de Bajazet sortît des mains des chevaliers, plus ceux-ci redoublaient de surveillance. Le grand maître avait fait construire à Bourganeuf, dans le comté de la Marche, une tour que le prince musulman devait habiter. On y conduisit l'infortuné Gem; ce fut là qu'il perdit toute espérance de recouvrer sa liberté, et qu'il se résigna sans murmures à son sort, charmant les peines de son exil et de sa prison par la poésie qu'il cultivait avec succès.

Les chevaliers de Rhodes étaient parvenus à dérober le prince Gem à tous les regards, mais sa captivité n'en faisait pas moins une vive

[1] Les mémoires du prince Gem, manuscrit turc, ont été traduits dans la *Bibliothèque des Croisades* par M. Garcin de Tassy; ces mémoires, fort détaillés, ont été sans doute rédigés par quelqu'un de la suite du prince musulman.

sensation. Quelques traditions populaires, de vieilles ballades conservées jusqu'à nous, montrent surtout le vif intérêt[1] que les dames de France prenaient à l'illustre captif. Deux des officiers de Gem s'étaient enfuis à la cour du duc de Bourbon, qui résidait alors à Moulins : si nous en croyons la chronique turque où nous puisons notre récit, le duc applaudit au projet que ces fidèles serviteurs avaient formé de délivrer leur maître, et donna vingt-quatre mille pièces d'argent pour le succès de l'entreprise.

On parlait souvent du prince musulman à la cour de France : on se plaisait à rappeler l'immense héritage qu'il avait disputé au sultan Bajazet et qui renfermait *deux empires et onze royaumes*. Le roi témoignait le désir de voir le prince Gem ; mais les ministres, dit la chronique turque, gagnés par le grand maître de Rhodes, disaient que le prince infidèle ne pouvait se résoudre à paraître devant un monarque chrétien, et que pour rien au monde il ne se déciderait à quitter la compagnie des chevaliers qui l'avaient amené en Occident. Lorsque Gem, de son côté, demandait à voir le puissant monarque des Francs, on lui répondait que le roi de France ne pouvait souffrir de musulman ni à sa cour ni dans sa capitale.

Cependant le nom de *Gem* n'était point oublié des soldats ottomans, et les inquiétudes de Bajazet annonçaient assez que son frère n'avait point encore quitté ce monde. Dans la crainte qu'on ne lui opposât un rival redoutable, il écrivit au grand maître de Rhodes pour lui déclarer qu'il avait fait suspendre les préparatifs d'une guerre contre les chrétiens. En reconnaissance du service que lui avaient rendu les chevaliers, il leur envoya des présents, parmi lesquels on remarquait un bras de leur patron saint Jean-Baptiste, trouvé dans la basilique de Constantinople. Des ambassadeurs du sultan se rendirent auprès du roi de Naples et du roi de France, leur offrant toutes les reliques qui se trouveraient dans les villes conquises sur les chrétiens. Ils annonçaient de plus que leur maître avait le dessein de conquérir l'Égypte, et qu'il leur céderait volontiers le royaume de Jérusalem s'ils retenaient Gem en Occident. Dans le même temps, le sultan du Caire envoyait au pape un des pères latins du Saint-Sépulcre, et de-

[1] Il existe encore quelques anciens romans qui parlent des amours du prince Gem et de la princesse de Sassenage. Les mémoires turcs nous apprennent que le gouverneur d'un château où Gem était enfermé avait une très-belle fille, et que cette fille conçut une passion pour le prince, qui y répondit. (Voyez, dans la *Bibliothèque des Croisades*, la traduction de M. Garcin de Tassy.)

mandait qu'on lui livrât le frère de l'empereur ottoman, qu'il voulait montrer à la tête de son armée dans une guerre contre les Turcs; il offrait au souverain pontife cent mille ducats d'or, la possession de la ville sainte, et même la ville de Constantinople s'il parvenait à s'en rendre maître. Averti par de si hautes promesses de l'importance qu'on mettait à la personne de Gem, Innocent VIII demanda au roi de France que le prince musulman fût envoyé à Rome et confié à sa garde. L'ambassade turque et le légat du pape se trouvèrent dans le même temps à Paris. On conseillait à Charles VIII d'accepter les offres brillantes de Bajazet; mais *il aima mieulx*, dit son historien, *se monstrer vray fils de l'Église, et ne voulust pas preferer avarice à liberalité et loyaulté.* Gem fut délivré de sa prison et conduit à Rome : le pape le reçut avec de grands honneurs, et lui donna une audience solennelle en présence des envoyés de la chrétienté. La chronique turque rapporte que le souverain pontife prodigua au malheureux Gem les témoignages d'une sincère amitié, et que dans une audience particulière le prince musulman et le père des chrétiens pleurèrent ensemble sur les vicissitudes de la fortune. Le dessein d'Innocent VIII était d'engager le prince Gem à se rendre dans la Hongrie; ses légats prêchaient déjà la guerre sainte chez tous les peuples du Rhin, du Danube et de la Vistule. Dans une diète convoquée à Nuremberg, l'empereur Frédéric III avait proposé une expédition contre les Turcs, et le frère de Bajazet était annoncé aux soldats de la croix comme devant précéder l'armée chrétienne sur le territoire ottoman. Le pape renouvela ses instances auprès de Gem; mais, dans les misères de son exil, ce prince avait appris à dédaigner les vanités de ce monde : les sceptres, les couronnes, la victoire même, n'avaient plus de prix à ses yeux; il ne montrait plus que des sentiments de modération et de paix dont on ne pouvait tirer aucun parti. Le pontife désespérait de l'associer aux entreprises des chrétiens, lorsqu'on vit arriver à Rome l'émir Mustapha-aga, envoyé par Bajazet. L'empereur ottoman sollicitait l'amitié du puissant apôtre de la croyance d'Issa, et le conjurait de mettre tous ses soins à empêcher que *son frère ne s'approchât des frontières musulmanes.* On ne connaît point les conditions du traité qui fut conclu alors entre le pape et le sultan; il est probable qu'Innocent VIII reçut des avantages proportionnés à l'importance du service exigé, et que le fier Bajazet consentit à devenir le tributaire du chef de l'Église chrétienne.

Le long séjour que Gem avait fait dans le royaume de France, l'ambassade et les promesses de Bajazet, avaient tourné les pensées de la cour et du peuple vers l'Orient. Plus le chef de l'empire ottoman avait montré d'alarmes, plus on se persuadait que le moment était venu de renverser sa puissance. On ne s'entretenait à la cour de Charles VIII que de la conquête de la Grèce, de la délivrance de la terre sainte, et c'était le frère de l'empereur turc qui devait ouvrir aux soldats chrétiens les portes de Byzance et de Jérusalem. A la même époque, le duc de Milan et plusieurs petits États d'au delà des Alpes, sans cesse occupés de troubler l'Italie et d'y appeler les armes étrangères pour accroître ou conserver leur domination, persuadèrent au roi Charles de faire valoir les droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Leurs sollicitations et leurs promesses éveillèrent l'ambition du jeune roi, qui résolut de conquérir la Pouille et la Sicile et proclama le dessein d'étendre ses conquêtes sur les royaumes d'Orient.

La passion des armes, l'esprit de la chevalerie et ce qui restait dans les cœurs de l'ancienne ardeur des croisades, secondèrent d'abord l'entreprise du monarque français; on fit dans tout le royaume des prières publiques et des processions pour le succès d'une expédition contre les infidèles.

Quand Charles VIII eut passé les Alpes avec son armée, tous les peuples de l'Italie le reçurent avec les démonstrations de la joie. En même temps qu'on recevait les chevaliers français comme les *champions de l'honneur des dames*, on donnait à Charles le titre d'*envoyé de Dieu*, de *libérateur de l'Église romaine* et de *défenseur de la foi*. Tous les actes du roi tendaient à faire croire que son expédition avait pour objet la gloire et le salut de la chrétienté. Il écrivit aux évêques de France pour leur demander les décimes de la croisade. « Nostre intention, leur disait-il dans ses lettres, n'est pas seulement pour le recouvrement de nostre royaume de Naples, mais est au bien de l'Italie et au recouvrement de la terre saincte[1]. »

Tandis qu'en deçà et au delà des Alpes les peuples se livraient à l'allégresse, la terreur régnait dans l'État de Naples. Alphonse s'adressait à tous ses alliés; il implorait surtout le secours du saint-siége, et, par un contraste singulier, tandis qu'il plaçait ses plus

[1] Voy. les *Mémoires de Philippe de Comines*, les *Mémoires de Villeneuve*, dans la *Nouvelle Collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France.*

grandes espérances dans la cour de Rome, il envoyait des ambassadeurs à Constantinople pour avertir Bajazet des projets de Charles VIII sur la Grèce, pour conjurer l'empereur musulman de l'aider à défendre son royaume contre l'invasion des Français. Le successeur d'Innocent, Alexandre VI, que sa politique attachait à la cause des princes d'Aragon, ne voyait pas sans la plus vive inquiétude la marche triomphante du roi de France, qui s'avançait vers Rome sans rencontrer d'obstacles[1]. En vain il appela à son secours et les États de l'Italie, et les musulmans maîtres de la Grèce, en vain il essaya l'ascendant de sa puissance spirituelle : il se vit bientôt obligé de se soumettre et d'ouvrir les portes de sa capitale à un prince qu'il regardait comme son ennemi et qu'il avait menacé tour à tour de la colère du ciel et de celle de Bajazet.

Ainsi la guerre que le roi de France avait juré de faire aux infidèles commençait par une victoire remportée sur le pape. Entré à Rome, Charles VIII demanda qu'on remît entre ses mains le prince Gem; Alexandre VI, à qui la captivité du prince musulman valait un tribut annuel de la Porte Ottomane, s'enferma avec lui dans le château Saint-Ange, et ce ne fut qu'après un siége de vingt jours qu'il consentit à ce que lui demandait le roi de France. L'infortuné Gem, qui ne connaissait rien de la politique dont il était le jouet et dont il devait être bientôt la victime, se félicitait d'être protégé *par le plus grand roi de l'Occident*. Charles plaignit ses malheurs, et les guerriers français se préparaient déjà à le suivre dans les riches contrées de l'Orient. Quoique la présence de Gem parût comme le signal des conquêtes qu'on allait faire, Charles ne négligea pas d'employer d'autres moyens, et parmi ces moyens le plus singulier sans doute fut d'acheter à prix d'argent l'empire de Constantinople. On a trouvé au siècle dernier dans la chancellerie de Rome un acte par lequel André Paléologue, despote d'Achaïe et neveu du dernier empereur grec, avait cédé au roi de France tous ses droits à l'empire d'Orient pour une somme de quatre mille trois cents ducats d'or. Un acte par lequel on achetait par-devant notaire un empire qu'il fallait conquérir nous

[1] Suivant le journal de Burchard, Alexandre VI envoya au Turc Bajazet son secrétaire George Bruzard, pour le prévenir que le roi de France méditait une expédition en Grèce et l'engager à défendre le roi de Naples contre les Français. Bruzard fut arrêté à son retour, et l'on trouva sur lui les papiers qui renfermaient toutes les propositions de l'empereur turc. La principale était qu'on se défît de Zizim. Bajazet promettait pour ce service une grande somme d'argent. (Raynaldi, ad ann. 1494.)

montre, d'un côté, quelle était la politique qui présidait à cette espèce de croisade, et, de l'autre, quel était le prix que les Grecs eux-mêmes mettaient alors à l'héritage de Constantin.

Pendant que Charles VIII prolongeait son séjour à Rome et qu'il s'occupait ainsi de régner sur la Grèce, le roi de Naples, Alphonse II, abandonné à ses propres forces, en proie à la terreur et au remords, poursuivi par les plaintes des Napolitains, descendait du trône et courait s'ensevelir dans un monastère de Sicile. Son fils Ferdinand, qui lui avait succédé, ne put, quoiqu'il eût chassé les Turcs de la ville d'Otrante et qu'il eût été proclamé le libérateur de l'Italie, ranimer ni le courage de l'armée, ni la fidélité des peuples. Depuis qu'on annonçait l'arrivée des Français, le joug de la maison d'Aragon paraissait chaque jour plus insupportable. Lorsque Charles eut quitté l'État romain, au lieu de rencontrer des armées ennemies, il ne trouva sur son chemin que des députations qui venaient lui offrir la couronne de Naples. Bientôt la capitale le reçut en triomphe, et tout le royaume lui fut soumis.

La renommée ne tarda pas à porter dans la Grèce la nouvelle des conquêtes miraculeuses de Charles VIII. Les Turcs de l'Épire, frappés de terreur, croyaient à chaque instant voir arriver les Français. Nicolas Viguier ajoute que Bajazet eut *un tel espouvantement, qu'il fit venir tout son equipage de mer au destroict du bras de Sainct George, pour se sauver en Asie.*

La présence de Gem dans l'armée chrétienne excitait surtout les alarmes des Ottomans; mais la fortune avait épuisé tous ses prodiges pour la cause des Français. Le prince musulman, que le roi de France regardait comme un instrument de ses victoires futures, ne devait plus servir qu'à lui montrer l'instabilité et la fin des choses de la terre. Ce prince, tombé malade à Terracine, mourut en arrivant dans la capitale de la Pouille, et, selon les expressions des Orientaux, *après avoir vidé la coupe du martyre, il alla s'abreuver dans le fleuve de la vie éternelle*[1]. On accusa de cette mort le pape Alexan-

[1] Gem, remis au roi de France le 28 janvier, mourut le 25 février suivant. Les uns accusèrent les Vénitiens de l'avoir fait empoisonner à la sollicitation de Bajazet. D'autres prétendirent que le pape avait livré ce prince attaqué d'un poison lent. Philippe de Comines dit que le bruit courait que ce prince avait été *baillé empoisonné*. La Relation turque des aventures de Gem prétend qu'un barbier, envoyé par le pape à la suite de l'armée de Charles VIII, l'empoisonna en le rasant, mais que le poison n'agit qu'avec lenteur. Burchard, dont le manuscrit n'est point favorable au pape, dit que le prince Gem mourut à Capoue des suites de son intempérance; il ajoute que les gens de la suite du prince rentrèrent ensuite dans les bonnes grâces de Bajazet.

dre VI, à qui l'empereur ottoman avait promis trois cent mille ducats d'or, *s'il aidait son frère à sortir des misères de cette vie.* Nous aimons à croire que le pape se contenta de laisser faire la justice de Bajazet; on se rappelle que le sultan avait envoyé à Rome des ambassadeurs, et tout nous porte à penser que ces ambassadeurs ne restèrent point oisifs en cette occasion.

Les conquêtes de Charles VIII, qui jetaient tant d'alarmes parmi les Turcs, commençaient à causer de vives inquiétudes à plusieurs États chrétiens. Il se forma contre les Français une ligue dans laquelle entrèrent le pape, l'empereur Maximilien, le roi d'Espagne, les principaux États de l'Italie. A l'exemple de Charles VIII, cette ligue s'annonça comme devant faire la guerre aux Turcs; mais son véritable dessein ne resta pas longtemps caché, car elle sollicita l'adhésion et les secours de Bajazet. La politique, en cette occasion, ne craignit point de sacrifier des victimes chrétiennes pour cimenter une alliance avec les disciples du Coran. Les Grecs de l'Épire et du Péloponèse cherchaient à profiter de l'entreprise de Charles VIII pour secouer le joug des Ottomans. Un navire que montait l'archevêque de Durazzo, envoyé en Épire par le roi de France, et sur lequel, selon le récit de Philippe de Comines, *estoient force espees, boucliers et javelines, pour bailler à ceulx avec qui il estoit en intelligence, fut arresté par les Venitiens, qui envoyerent advertir les gens du Turc aux places voisines* [1]. Le sénat de Venise fit arrêter les députés du Péloponèse, et livra toute leur correspondance aux envoyés du sultan. Cinquante mille habitants de la Grèce périrent victimes de cette politique avide qui vendait ainsi la liberté et le sang des chrétiens.

D'un autre côté, l'inconstance des peuples, d'abord favorable aux armes du roi de France, et le mécontentement qu'inspire toujours la présence d'une armée victorieuse, changèrent tout à coup l'état des choses dans le royaume de Naples. Les Français, qui avaient été reçus

[1] On ne sera pas fâché de voir ici l'opinion de Philippe de Comines sur la puissance de Bajazet, et sur l'espoir qu'on avait de la renverser. Cet historien était resté longtemps à Venise, et n'avait point cessé d'avoir des relations avec la Grèce. « Le Turc, dit-il, estoit aussi aisé à troubler qu'avoit « esté le roi *Alphonse;* car il estoit et est encore homme de nulle valeur. Tant de milliers de chres- « tiens grecs estoient si près de se rebeller, qu'on ne sauroit le penser... Tous ces pays sont *alba-* « *nois*, *esclavons* et *grecs*, et fort peuplés, qui apprenoient des nouvelles du roy Charles VIII par « leurs amis qui estoient à Venise et en Pouille et à qui aussi ils escrivoient, et n'attendoient que « messages pour se *rebeller;* et y fut envoyé de par le roy un archevesque de *Durazzo*, qui étoit « *Albanois*... En *Thessalie*, plus de cinq mille se fussent tournés et encore se fust prins *Scutari.* « Ce que je savois par intelligence et par le seigneur *Constantin*, prince grec, qui plusieurs jours « fut caché à Venise avec moy. »

avec tant d'enthousiasme, devinrent odieux, et toutes les espérances se tournèrent vers la famille d'Aragon, qu'on avait abandonnée. Charles, au lieu de diriger ses regards vers la Grèce, les retourna vers la France. Tandis qu'il se faisait couronner empereur de Byzance et roi de Sicile, il ne songeait plus qu'à abandonner ses conquêtes. C'était un singulier contraste que le spectacle qui s'offrait à la fois des préparatifs d'une retraite et d'une cérémonie triomphale. Pendant que la noblesse, le clergé, tous les corps de l'État, venaient féliciter le prince victorieux, le peuple invoquait contre lui la protection du ciel, et l'armée française attendait en silence l'ordre et le signal de son départ. Le lendemain de son couronnement, et comme s'il ne fût venu à Naples que pour cette vaine cérémonie, Charles VIII partit accompagné de l'élite de ses chevaliers, et reprit tristement le chemin de son royaume. A son arrivée en Italie, il n'avait entendu dans sa marche que des bénédictions et des hymnes de triomphe ; à son retour, il n'entendait plus que les malédictions des peuples et les menaces de ses ennemis. Il avait d'abord traversé l'Italie sans combat ; pour en sortir, il fut obligé de livrer une bataille, et il regarda comme une victoire la liberté qu'on lui laissa de ramener les débris de son armée au delà des Alpes.

Ainsi se termina cette entreprise de Charles VIII, qu'on voulut d'abord présenter comme une guerre sainte et dont les suites devinrent si funestes à la France et à l'Italie. Lorsqu'on s'occupait des préparatifs de cette guerre, il parut, comme nous l'avons dit plus haut, plusieurs écrits en prose et en vers dans lesquels étaient prédites de grandes victoires. Ces prédictions n'avaient pas seulement pour but d'exciter l'enthousiasme du peuple, mais aussi d'affermir dans son entreprise un monarque faible et irrésolu. Lorsqu'on lit les chants et les hymnes des poëtes, on croit voir les Français partir pour la conquête des saints lieux ; mais la scène change lorsqu'on revient à l'histoire. Il est évident qu'en cette circonstance les opinions religieuses, les sentiments de la chevalerie, ne furent que les auxiliaires d'une ambition imprudente et malheureuse. Au reste, cette expédition ne fut décidée ni dans le conseil des pontifes, ni même dans le conseil des rois. Au milieu des fêtes que Charles donnait à Lyon, de jeunes courtisans en conçurent tout à coup la pensée[1], *avides de voir choses nouvelles et de faire choses de quoy il fust parlé d'eulx ;* le roi, qui

[1] Philippe de Comines

était lui-même sans expérience, se laissa facilement entraîner, et l'esprit aventureux qui avait provoqué la guerre fut le même qui dirigea toute l'entreprise et qui en amena les revers.

La politique ou plutôt la trahison de Venise ne l'avait point préservée de la colère de Bajazet, qui lui déclara la guerre. Les Vénitiens perdirent alors Méthone, Coron, plusieurs autres villes sur les côtes de la Grèce; le secours d'une flotte envoyée par la France et par l'île de Rhodes, ne put les faire triompher des Turcs, qui avaient en mer deux cent soixante et dix vaisseaux. Les États de l'Europe étaient toujours divisés entre eux. En vain Alexandre VI entreprit de rétablir la concorde : la défiance qu'inspirait son ambition personnelle devait affaiblir l'autorité de ses conseils; on ne voulut point recevoir ses légats en Allemagne; le clergé français et le clergé de Hongrie n'écoutèrent point ses exhortations, et refusèrent de payer les décimes de la croisade. Un fait qui montre la décadence du pouvoir pontifical, au moins pour les croisades, c'est qu'une simple décision de la faculté de théologie de Paris suffit alors pour renverser tout l'appareil des menaces et des foudres de Rome. Il faut dire ici, à la louange du pontife, que la résistance des princes et des évêques n'excita jamais sa colère et ne découragea point son zèle. A la fin, il réussit à former une ligue entre la France, l'Espagne, Venise et Rhodes : cette ligue s'engageait à mettre en mer une flotte nombreuse à laquelle le pape devait joindre ses vaisseaux. Alexandre VI exhortait en même temps les Hongrois à prendre les armes, et lui-même promettait de se mettre à la tête des croisés. Enfin, dans une diète qui se tint à Metz, l'empereur Maximilien, sollicité par le pape, prit la croix et fit le serment de conduire une armée contre les infidèles. L'historien Nauclère parle de plusieurs prodiges qu'on aperçut alors et qui paraissaient comme le signal et le présage d'une guerre formidable. « On voyait, dit ce chroniqueur, dans les églises, sur les places publiques, dans les maisons, des croix rouges et noires sur lesquelles se remarquaient des taches semblables à des gouttes de sang. » L'annaliste de l'Église parle de plusieurs autres prodiges qui annonçaient les volontés du ciel. « L'empereur Maximilien, ajoute-t-il, n'en fut point frappé; car il ne s'occupa que de chercher des ennemis à la république de Venise, toujours en guerre avec les Turcs. » Pendant ce temps, les soldats de Bajazet continuaient de ravager la Hongrie et la Pologne, pénétraient dans l'Illyrie, et s'avançaient vers

les frontières de l'Italie et de l'Allemagne. Tous les efforts du pape furent inutiles; Alexandre VI mourut sans avoir pu diriger ni une flotte ni une autre armée contre l'empire ottoman.

Nous avons montré comment et par quelles causes s'était affaibli l'esprit des croisades. Vers la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième, deux grands événements achevèrent de détourner l'attention de l'Occident. L'Amérique venait d'être révélée à l'ancien monde, et les Portugais avaient doublé le cap de Bonne-Espérance. Sans doute que les progrès de la navigation pendant les guerres saintes, avaient contribué aux découvertes de Vasco de Gama et de Christophe Colomb. Mais ces découvertes, lorsqu'elles furent une fois connues en Europe, occupèrent entièrement cet esprit entreprenant et aventureux qui avait si longtemps entretenu l'ardeur des expéditions contre les infidèles. La direction des esprits, les vues de la politique, les spéculations du commerce, tout fut changé; et l'on vit alors la grande révolution des croisades sur son déclin, se rencontrant en quelque sorte avec la révolution nouvelle qui naissait de la découverte et de la conquête d'un nouveau monde. La première de ces révolutions avait enrichi plusieurs peuples maritimes; la seconde devait les ruiner et en enrichir d'autres.

Les Vénitiens, maîtres des anciennes routes du commerce de l'Inde, furent les premiers à s'apercevoir des changements qui s'opéraient et dont les suites devaient leur être funestes. Ils envoyèrent secrètement des députés au sultan d'Égypte, intéressé comme eux à combattre l'influence des Portugais. La députation de Venise engagea le sultan du Caire à s'allier avec le roi de Calicut et quelques autres puissances indiennes, pour attaquer les flottes et les troupes du Portugal. La république se chargea d'envoyer en Égypte et sur les côtes d'Arabie des ouvriers pour fondre du canon, et des charpentiers pour construire des vaisseaux de guerre. Le monarque égyptien, qui avait les mêmes intérêts que Venise, entra facilement dans le plan qu'on lui proposait; et, pour arrêter les progrès des Portugais dans l'Inde, il voulut d'abord leur inspirer des craintes sur les lieux saints, qui avaient été longtemps et qui étaient encore un objet de vénération pour tous les fidèles de l'Occident. Il menaça de ruiner de fond en comble l'église du Saint-Sépulcre, de jeter au vent les cendres et les ossements des martyrs, de forcer tous les chrétiens de ses États à renier la foi du Christ.

Un cordelier de Jérusalem vint à Rome exprimer les alarmes des chrétiens de la Palestine et des gardiens du saint tombeau. Le pape fut saisi de terreur, et se hâta d'envoyer le cordelier au roi de Portugal, qu'il conjurait de faire à Dieu et à la chrétienté le sacrifice de ses nouvelles conquêtes. Le monarque portugais accueillit l'envoyé du pape et des chrétiens d'Orient, lui donna des sommes considérables pour l'entretien des saints lieux, et répondit au souverain pontife qu'il ne craignait point de voir se réaliser les menaces du sultan, qu'il espérait au contraire brûler la Mecque et Médine et soumettre à la foi de l'Évangile les vastes régions de l'Asie, si les princes de la chrétienté voulaient se joindre à lui.

Le sultan d'Égypte, qui recevait les tributs de tous les pèlerins, ne détruisit point les églises de Jérusalem ; mais il tenta une expédition contre les Portugais, de concert avec le roi de Cambaye et de Calicut. On équipa à Suez une flotte composée de six galères, d'un galion et de quatre bâtiments de charge, sur laquelle s'embarquèrent huit cents mameluks. La flotte égyptienne descendit le long de la mer Rouge, côtoya l'Arabie, doubla le golfe de Perse et vint mouiller dans l'île et au port de Diu, un des points les plus importants pour le commerce de l'Inde. C'est de cette expédition que parle l'auteur de la Lusiade, lorsqu'il dit dans son neuvième livre : « Avec le « secours des flottes venues du port d'Arsinoé, les Calicutiens espé« raient réduire en cendres celles d'Emmanuel ; mais l'arbitre du « ciel et de la terre trouve toujours les moyens d'exécuter les décrets « de sa profonde sagesse. »

L'expédition des mameluks, malgré les succès qu'elle obtint d'abord, n'eut point le résultat qu'en attendaient le sultan du Caire et la république de Venise. Le bruit se répandit alors en Europe que les Portugais avaient engagé le roi d'Éthiopie à détourner le cours du Nil[1]. Nous ne nous arrêterons pas à démontrer l'invraisemblance de ce bruit populaire, renouvelé plusieurs fois dans le moyen âge ; mais le projet de fermer par la force et la violence les routes ouvertes au commerce par le cap de Bonne-Espérance, n'était guère plus raisonnable. Au lieu de tenter la voie des armes, les sultans des mameluks auraient mieux servi les intérêts de Venise et ceux de leur propre puissance, s'ils avaient multiplié les canaux dans leurs pro-

[1] Voyez sur tous ces faits les *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, par M. Quatremère, t. II, p. 275 et suiv.

vinces, s'ils avaient ouvert un passage commode, prompt et sûr aux marchandises de l'Inde. Au reste, d'autres révolutions peuvent changer ce qu'ont fait les révolutions des siècles passés. Au moment où nous écrivons, une direction nouvelle est partout donnée à l'activité des commerçants et des navigateurs. Une puissance nouvelle dans le monde, celle de la vapeur, peut tout changer. La Syrie par l'Euphrate et l'Égypte par Suez ouvriront des routes au commerce de l'Inde, et la navigation de la Méditerranée retrouverait alors tous les avantages qu'elle a depuis longtemps perdus.

Tandis que la république de Venise voyait avec effroi les causes de sa décadence future, elle inspirait encore de la jalousie par l'éclat de ses richesses et de sa magnificence. Il s'élevait de nombreuses plaintes contre les Vénitiens, qu'on accusait généralement de tout sacrifier à l'intérêt de leur commerce, et de trahir ou de servir la cause des chrétiens, selon que la fidélité ou la trahison leur était profitable. Dans une diète que Maximilien avait convoquée à Augsbourg, l'ambassadeur de Louis XII, Hélian[1], prononça un discours véhément contre la nation vénitienne. Il lui reprocha d'abord d'avoir traversé par ses hostilités et ses intrigues une ligue formée contre les Turcs entre le pape, l'empereur d'Allemagne, le roi de France et le roi d'Aragon. L'orateur reprochait aux Vénitiens d'avoir refusé du secours à Constantinople assiégée par Mahomet II. « Leur flotte « était dans l'Hellespont pendant le siége; ils pouvaient entendre « les gémissements d'un peuple chrétien qui tombait sous le glaive « des barbares. Rien ne put émouvoir leur pitié. Ils restèrent immo- « biles, et, lorsque la ville fut prise, ils achetèrent les dépouilles des « vaincus et vendirent aux musulmans les malheureux habitants de « la Grèce réfugiés sous leurs drapeaux. Plus tard, lorsque les Otto- « mans assiégeaient Otrante[2], non-seulement les villes et les princes, « mais aussi les ordres mendiants, avaient envoyé des secours aux « assiégés; les Vénitiens, dont la flotte se trouvait alors à l'ancre « devant Corfou, virent avec indifférence, peut-être avec joie, les « dangers et les malheurs d'une ville chrétienne. Non, Dieu ne pou- « vait pardonner à une nation qui, par son avarice, sa jalousie, son

[1] *Bibliothèque des Croisades*, collection de Struve, t. II.

[2] Ce qui se passait alors n'est pas tout à fait sans ressemblance avec ce qui se passe de nos jours. Les violentes déclamations d'Hélian contre la politique vénitienne peuvent nous rappeler ce qu'on a dit à plusieurs époques et ce qu'on répète encore contre la politique d'une puissance qui est bien au-dessus de Venise.

« ambition, avait trahi la cause de la chrétienté, et qui paraissait « s'entendre avec les Turcs pour régner avec eux sur l'Orient et sur « l'Occident. »

Hélian, en terminant son discours, invitait les États et les princes à réunir leurs efforts pour exécuter les décrets de la justice divine et consommer la ruine de la république de Venise.

Ce discours, dans lequel on invoquait le nom du christianisme et qui ne respirait que la vengeance et la haine, fit une vive impression sur l'assemblée. Les passions qui s'allumèrent dans la diète d'Augsbourg et qui ne permettaient point de songer à la guerre contre les Turcs, ne montrent que trop l'état d'agitation et de discorde où se trouvait alors la chrétienté. Nous ne parlerons point de la ligue formée d'abord contre Venise, de la ligue formée ensuite contre Louis XII, ni des événements qui portèrent le trouble dans l'Italie et jusque dans le sein de l'Église, menacée d'un schisme.

Au concile de Latran, convoqué par le successeur d'Alexandre VI et de Pie III, on déplora les désordres de la chrétienté sans y porter remède[1]; on revint sur la guerre contre les Turcs, sans s'occuper des moyens de la poursuivre. Le pape Jules II, que Voltaire nous représente comme un mauvais prêtre et comme un grand prince, était entré d'une manière active dans les guerres entre les princes chrétiens. Depuis qu'il faisait la guerre en son nom, il ne pouvait remplir le rôle honorable de conciliateur et n'avait plus la considération attachée au titre de père des fidèles. Il ne put rétablir la paix, qu'il avait lui-même troublée, et se trouvait dans l'impossibilité de diriger une entreprise contre les ennemis de la foi.

Au reste, les prédications de la croisade, si souvent répétées, ne frappaient plus les esprits. On avait tant de fois annoncé aux peuples des malheurs qui n'étaient point arrivés, qu'on ne pouvait plus réveiller leurs alarmes. Depuis la mort de Mahomet II, les Turcs semblaient avoir renoncé à conquérir l'Europe. Bajazet avait d'abord attaqué sans succès les mameluks d'Égypte; il s'était endormi ensuite dans la mollesse et dans les plaisirs du sérail, ce qui avait donné aux chrétiens quelques années de repos et de sécurité. Mais,

[1] Ce fut dans la sixième session du concile de Latran qu'un nommé Simon Bengnius, dont les domaines venaient d'être ravagés par les Turcs, fit le premier la proposition d'une croisade contre eux. Il fit le récit de leurs progrès continuels dans l'Illyrie, et pria les pères du concile de faire cesser les guerres civiles des chrétiens, afin qu'on pût délivrer l'Orient du joug des Ottomans (Raynaldi, ad ann. 1513, nº 21)

comme un prince indolent et efféminé ne remplissait point la première condition du despotisme ottoman, qui était la guerre, il irrita l'armée contre lui, et ses goûts pacifiques le firent tomber du trône. Sélim, qui lui succéda, plus ambitieux et plus cruel que Mahomet, accusé d'avoir empoisonné son père, couvert du sang de sa famille, fut à peine parvenu à l'empire, qu'il promit aux janissaires la conquête du monde, et qu'il menaça tout à la fois l'Italie et l'Allemagne, la Perse et l'Égypte.

Dans la douzième et dernière session du cinquième concile de Latran, Léon X s'occupa de prêcher une croisade contre le redoutable empereur des Ottomans. Il fit lire devant les pères du concile une lettre de l'empereur Maximilien[1], qui témoignait sa douleur de voir la chrétienté toujours en butte aux invasions d'une nation barbare.

Dans le même temps, l'empereur d'Allemagne, écrivant à son conseiller à la diète de Nuremberg, lui exprimait le désir qu'il avait toujours eu de rétablir l'empire de Constantin et de délivrer la Grèce de la domination des Turcs. « Nous aurions volontiers, disait-il, « employé à cette entreprise notre puissance et même notre personne, « si les autres chefs de la chrétienté nous avaient assisté. » En lisant ces lettres de Maximilien, on pourrait croire que ce prince était plus touché que tous les autres du malheur des Grecs et des périls de la chrétienté. Mais l'inconstance et la légèreté de son caractère ne lui permirent point de pousser avec ardeur une entreprise à laquelle il paraissait mettre tant d'importance. Il passa sa vie à former des projets contre les Turcs, à faire la guerre à des puissances chrétiennes, et dans sa vieillesse il se consola en pensant que la gloire de sauver l'Europe appartiendrait peut-être un jour à un prince de sa famille.

Tandis que les princes chrétiens s'exhortaient ainsi réciproquement à prendre les armes, sans qu'aucun d'eux renonçât aux intérêts de son ambition et donnât l'exemple d'un généreux dévouement, Sélim, après avoir vaincu le roi de Perse, attaquait l'armée des mameluks[2], détrônait le sultan du Caire et réunissait à ses vastes États tous les

[1] Outre la lettre de Maximilien, on lut dans cette dernière session celles des rois d'Espagne et de France, qui promettaient d'envoyer des secours. Le 16 mars 1517, jour de la clôture du concile, le pape publia un décret qui annonçait solennellement la croisade et les résolutions prises pour l'entreprendre. La levée des décimes pendant trois ans était un des premiers moyens d'exécution. Le pontife convoqua aussitôt une assemblée de personnages importants pour traiter de tout ce qui concernait la guerre sainte (Raynaldi, ad ann. 1517, nº 19 et seqq.).

[2] Sur ces conquêtes de Sélim on peut lire *Sabellio*, *contin.* Bizaro, liv. X, Surit., *in comment.*, ad ann. 1517; et Bosio, p. 2, liv. XVIII.

pays qu'avaient habités et possédés les Francs en Asie. Jérusalem vit alors flotter sur ses murailles l'étendard du Croissant, et le fils de Bajazet, à l'exemple d'Omar, profana par sa présence l'église du Saint-Sépulcre. La Palestine ne faisait que changer de domination, et rien n'était changé au sort des chrétiens. Mais, comme l'Europe redoutait plus les Turcs, qui la menaçaient sans cesse, qu'elle ne redoutait les mameluks, auxquels on avait cessé de faire la guerre, la nouvelle qu'on reçut en Occident de la conquête de Sélim, répandit partout la consternation et la douleur. Il semblait à la chrétienté que la ville sainte passât pour la première fois sous le joug des infidèles, et les sentiments du deuil et d'effroi qu'éprouvèrent alors les chrétiens durent réveiller dans les esprits la pensée de délivrer le tombeau de Jésus-Christ.

On doit ajouter que les dernières victoires de Sélim achevaient de renverser en Orient toutes les puissances rivales des Turcs, et qu'en accroissant d'une manière effrayante les forces ottomanes, elles ne lui laissaient plus d'autres ennemis à combattre que les peuples de l'Occident.

Léon X s'occupa sérieusement des dangers qui menaçaient la chrétienté, et résolut d'armer les principales puissances de l'Europe contre les Turcs. Le souverain pontife annonça son projet au collége des cardinaux [1]. Les prélats les plus distingués par leur savoir et leur habileté dans les négociations furent envoyés en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, avec la mission d'apaiser toutes les querelles qui divisaient les princes, et de former une puissante ligue contre les ennemis de la république chrétienne. Léon X, qui se déclarait d'avance le chef de cette ligue sainte, proclama une trève de cinq ans entre tous les États de l'Europe, et menaça de l'excommunication ceux qui troubleraient la paix.

Tandis que le pape portait ainsi toute son attention sur les prépa-

[1] Voici les résolutions qui furent prises dans ce collége :

Les rois des pays menacés devaient fournir la plus grande partie de l'argent ; les ecclésiastiques payer le dixième de leur revenu, les laïcs nobles aussi le dixième, les roturiers le vingtième, les artisans une part proportionnée à leur gain journalier. Des indulgences furent accordées à ceux qui feraient des dons en argent.

L'empereur devait fournir soixante mille hommes de pied, deux mille de cavalerie légère, quatre mille de grosse cavalerie ; le roi de France, cinquante mille hommes de pied, quatre mille de grosse cavalerie, huit mille de cavalerie légère ; Emmanuel, roi de Portugal, devait, avec une flotte de trois cents vaisseaux, attaquer Constantinople, ou la Syrie, ou l'Égypte (Raynaldi, ad ann. 1517, nº 14).

ratifs d'une croisade, les poëtes et les orateurs, dont il encourageait les travaux, le représentaient déjà comme le libérateur du monde chrétien. Le célèbre Vida, dans une ode saphique adressée à Léon X, chantait les conquêtes futures du pontife. Déjà il croyait voir l'Italie et l'Europe se levant en armes, les profondes mers se couvrant de vaisseaux chrétiens; déjà il entendait le choc de l'acier belliqueux, et le bruit des clairons, signal des combats; entraîné lui-même par l'exemple des guerriers et cherchant une autre gloire que celle des Muses, le poëte jurait d'affronter les déserts brûlants de l'Afrique, de puiser dans son casque de l'eau du Xante ou de l'Indus, et de faire tomber sous son glaive les rois barbares de l'Orient. Vida, dans son ode sur la croisade, qui renferme seize strophes, ne parle ni de Jésus-Christ, ni de Jérusalem, mais des jeux sanglants de Bellone et des lauriers d'Apollon et de Mars. Ses vers paraissent bien moins une inspiration de l'Évangile qu'une imitation d'Horace; et les louanges qu'il adresse au chef de l'Église chrétienne ressemblent tout à fait pour le ton et pour la forme à celles que le chantre de Tibur adressait à Auguste. Pendant que Vida, dans des vers profanes, félicitait ainsi Léon X de la gloire dont il allait couvrir son nom, un autre littérateur non moins célèbre, dans une épître en prose imprimée à la tête des Oraisons de Cicéron, adressait au pontife les mêmes félicitations et les mêmes éloges. Novagéri se plaisait à célébrer d'avance ces jours de gloire que la croisade promettait au monde chrétien et au père des fidèles : « Nous verrons, disait-il à Léon X, nous verrons luire cette « belle journée où, vainqueur des nations infidèles, tu reviendras « couvert des lauriers de la victoire; cette journée mémorable où « toute l'Italie, toute la terre te saluera comme un dieu libérateur, « où d'innombrables citoyens de toutes les classes sortiront des bourgs « et des cités, et se précipiteront sur tes pas, te rendant grâces d'avoir « sauvé leurs foyers, leur liberté et leur vie. »

L'Italie était alors remplie de Grecs réfugiés, parmi lesquels se trouvaient d'illustres savants, qui exerçaient une grande influence sur les esprits et ne cessaient de représenter les Turcs comme un peuple barbare et féroce. La langue grecque s'enseignait avec succès dans les plus célèbres écoles, et la direction nouvelle des études, l'admiration qu'inspiraient les chefs-d'œuvre de la Grèce, ajoutaient encore à la haine des peuples contre les farouches dominateurs de Byzance, d'Athènes et de Jérusalem. Ainsi, tous les disciples d'Homère et de

Platon s'associaient en quelque sorte par leurs vœux et par leurs discours à l'entreprise du souverain pontife. On a pu remarquer que la manière de prêcher les croisades et les motifs allégués pour exciter l'ardeur des chrétiens, différaient selon les circonstances et tenaient presque toujours aux idées dominantes de chaque époque. Au temps dont nous parlons, tout devait porter le caractère et l'empreinte du beau siècle de Léon X; et, si les croisades avaient pu contribuer à la renaissance des lettres, il était juste que les lettres à leur tour fussent pour quelque chose dans une guerre entreprise contre les ennemis de la civilisation et des lumières.

Les envoyés de la cour de Rome avaient été accueillis avec distinction dans tous les États de l'Europe, et n'avaient négligé ni les exhortations évangéliques, ni les séductions, ni les promesses, ni aucun des ressorts de la politique profane, pour disposer les princes chrétiens à la croisade proclamée par le pape. Le sacré collége se réjouit du succès de leur mission, et le pape, pour en remercier le ciel, pour attirer les bénédictions divines sur son entreprise, ordonna qu'on ferait pendant trois jours des processions et des prières dans la capitale du monde chrétien. Il célébra lui-même l'office divin, distribua des aumônes, et se rendit les pieds nus et la tête découverte dans l'église des Saints-Apôtres[1].

Sadolet, secrétaire du saint-siége, un des favoris les plus distingués des Muses, et qui, au jugement d'Érasme, avait dans ses écrits l'abondance et la manière de Cicéron, prononça en présence du clergé et du peuple romain un discours[2] dans lequel il célébra le zèle et l'activité du souverain pontife, l'empressement des princes chrétiens à faire la paix entre eux, le désir qu'ils témoignaient de réunir leurs forces contre les Turcs. L'orateur rappelait à son auditoire l'empereur d'Allemagne et le roi de France, glorieux appuis de la chrétienté; l'archiduc Charles, roi de Castille, dont la jeunesse montrait toutes les vertus de l'âge mûr; le roi d'Angleterre, invincible défenseur de la foi; Emmanuel, roi de Portugal, toujours prêt à sacrifier ses propres intérêts à ceux de l'Église; Louis II, roi de Hongrie, et Sigismond, roi de Pologne, le premier, jeune prince, l'espérance des chrétiens; le second, digne d'être leur chef; le roi de Danemarck,

[1] Cette circonstance est attestée par l'historien Belcaire. Les lettres que Léon X publia le IX des calendes d'avril 1518 en font aussi mention.

[2] Voyez dans les œuvres de Sadolet le discours dont nous ne donnons ici qu'une courte analyse.

dont l'Europe connaissait le dévouement à la religion; Jacques, roi d'Écosse, que les exemples de sa famille devaient retenir dans le chemin de la vertu et de la gloire.

Parmi les États chrétiens sur lesquels l'humanité et la religion devaient placer leurs espérances, Sadolet n'oubliait point la nation helvétique, nation puissante et belliqueuse, qui brûlait d'un si grand zèle pour la guerre contre les Turcs, que ses nombreux soldats étaient déjà prêts à marcher et n'attendaient que le signal du chef de l'Église. L'orateur sacré finissait par une apostrophe véhémente à la race des Ottomans, qu'il menaçait des forces réunies de l'Europe, et par une invocation à Dieu, qu'il conjurait de bénir les armes de tant de princes, de tant de peuples chrétiens, afin que l'empire du monde fût arraché à Mahomet et que les louanges de Jésus-Christ pussent enfin retentir du midi au septentrion et de l'occident à l'orient.

Léon X était sans cesse occupé de la croisade qu'il avait prêchée; il consultait les habiles capitaines, prenait des informations sur la puissance des Turcs, sur les moyens de les attaquer avec avantage. Ce qui montre combien on était loin alors de l'esprit et de la dévotion des premiers croisés, c'est que le pontife, dans ses lettres aux princes et aux fidèles, disait que les prières ne suffisaient point pour vaincre les Barbares, et qu'on ne pouvait espérer de succès pour la croisade qu'en levant des armées formidables, qu'en marchant contre l'ennemi avec toutes les forces réunies du monde chrétien[1]. De concert avec les principaux États de la chrétienté, il arrêta enfin le plan de la guerre sainte[2]. L'empereur d'Allemagne s'engageait à fournir une armée à laquelle se joindraient la cavalerie hongroise et la cavalerie polonaise, et, traversant la Mœsie et la Thrace, il devait attaquer les Turcs en deçà et au delà du mont Hémus. Le roi de France, avec toutes ses forces, avec celles des Vénitiens et de plusieurs États d'Italie, avec seize mille Suisses, devait s'embarquer à Brindes et descendre sur les côtes de la Grèce, tandis que les flottes d'Espagne, de Portugal et d'Angleterre partiraient de Carthagène et des ports voisins, pour transporter les troupes espagnoles sur les rives de l'Hellespont. Le pape se proposait de s'embarquer lui-même au port d'Ancône, pour se rendre sous les murs de Constantinople, rendez-vous général de toutes les forces chrétiennes.

[1] On peut voir cette opinion du pape dans Fabioni, *Vita Leonis X*, p. 73.
[2] Ce plan de campagne nous a été transmis par l'historien Belcaire, évêque de Metz.

Ce plan était gigantesque, et jamais l'empire ottoman n'aurait couru de plus grands dangers, si d'aussi vastes desseins avaient pu être mis à exécution. Mais les monarques chrétiens purent à peine observer pendant quelques mois la trève proclamée par le pape et qu'ils avaient acceptée : chacun d'eux s'était engagé à fournir pour la croisade des troupes qui leur devenaient chaque jour plus nécessaires dans leurs propres États, qu'ils voulaient agrandir ou défendre. La vieillesse de Maximilien, la vacance prochaine du trône impérial, tenaient alors toutes les ambitions dans l'attente de quelques grands changements; bientôt la rivalité de Charles-Quint et de François I ralluma la guerre en Europe, et la chrétienté, troublée par les querelles des princes, ne songea plus qu'elle pouvait être envahie par les Turcs.

Au reste, ces dissensions politiques ne furent pas le seul obstacle à l'exécution des projets de Léon X. Une autre difficulté naissait de la levée des décimes. Partout le clergé paraissait avoir la même indifférence que les princes pour des guerres qui le ruinaient. Les peuples craignaient de voir leurs aumônes employées à des entreprises qui n'avaient point pour objet le triomphe de la religion. Le légat du pape en Espagne s'adressa d'abord aux Aragonais, qui répondirent par un refus formel exprimé dans un synode national. Le cardinal Ximenès déclara au nom du roi de Castille que les Espagnols ne croyaient point aux menaces des Turcs, et qu'ils ne donneraient point d'argent avant que le pape eût positivement annoncé l'emploi qu'il en voulait faire. Si les dispositions et les volontés de la cour de Rome trouvèrent moins de résistance et n'occasionnèrent point de troubles en France et en Angleterre, c'est que le cardinal Wolsey, ministre de Henri VIII, fut associé à la mission du légat apostolique, et que Léon X abandonna à François I la levée des décimes dans son royaume.

Nous avons sous les yeux plusieurs pièces historiques qui n'ont jamais été imprimées et qui nous servent à jeter un grand jour sur les circonstances dont nous parlons. La première est une lettre de François I, datée d'Amboise le 16 décembre 1516, par laquelle *maistre Josse*[1] *de Lagarde, docteur en theologie, vicaire general de l'eglise cathedrale de Toulouse*, est nommé commissaire, *touchant le faict*

[1] Nous donnerons ces pièces manuscrites à la fin du volume.

de la croisade, dans le diocese. Le roi de France expose dans une autre lettre le but du jubilé qui allait s'ouvrir : c'était pour *implorer à faire la guerre aux infideles, et conquerir la terre saincte et l'empire de Grece, detenus et usurpés par lesdicts infideles.* A ces lettres patentes se trouvent jointes des instructions données par le roi de concert avec le légat du pape pour l'exécution de la bulle qui ordonne la prédication de la croisade dans le royaume de France pendant les deux années 1517 et 1518. Ces instructions recommandent d'abord de choisir de bons prédicateurs, chargés de faire de *beaux et devots sermons au peuple,* et d'expliquer *les facultés et dispenses qui se trouvent dans la bulle,* ainsi que *les justes et les sainctes causes et raisons pour lesquelles il est ordonné que pendant deux ans toutes aultres indulgences, tous aultres pardons generaulx et particuliers, sont suspendus et revoqués.*

Après avoir parlé du choix des prédicateurs et de la manière dont ils doivent prêcher, les lettres patentes du roi donnent quelques instructions sur le choix des confesseurs. Le commissaire général de la croisade pouvait en choisir autant qu'il le jugerait convenable pour chaque église où se trouvaient *les troncs et questes* du jubilé. Il lui était recommandé d'en nommer six pour la cathédrale du diocèse, *gens de bonne conscience, hors de suspicion.* Les ecclésiastiques choisis ainsi par le commissaire avaient la mission de confesser ceux qui voudraient gagner les indulgences; et, pour éviter toute espèce de désordres qui auraient pu naître de l'esprit de rivalité, *ils avoient, à l'exclusion de tous aultres, puissance de faire des compositions et restitutions, et bailler l'absolution d'icelles, etc.*

Enfin, l'ordonnance royale n'oublie rien des circonstances qui accompagnaient la prédication d'une croisade, des formes dans lesquelles on devait procéder à la distribution des indulgences. Elle va jusqu'à régler la construction des troncs placés dans les églises pour recevoir les offrandes des fidèles, et les cérémonies religieuses qui doivent être observées pendant le jubilé. Entre autres dispositions, cette ordonnance portait qu'il serait fait *une grande quantité de confessionnaulx* ou billets d'absolution et d'indulgences; que ces billets, signés par un notaire, seraient envoyés au commissaire général, *qui les scelleroit* DU SCEL *envoyé par le roy,* et qu'on y laisserait une place en blanc pour écrire le nom de celui ou de celle qui voudrait se les procurer. L'instruction royale ajoutait que le commissaire *feroit*

bien et honnestement accoustrer son tronc, au milieu duquel seroit une belle et grande croix en laquelle on escriroit en grosses et belles lettres, IN HOC SIGNO VINCES... Pour que rien ne manquât de ce qui pouvait *emouvoir le peuple à devotion*, il était, en outre, ordonné de faire des processions solennelles, et d'y porter *une belle banniere* où seraient, d'un côté, les portraits du pape et du roi de France, de l'autre, des *peinctures pleines de Turcs et aultres infideles.*

Une circonstance qui devait animer le zèle des fidèles et que rapportent les lettres missives du roi, c'est une incursion de quelques musulmans d'Afrique dans les îles d'Hyères et sur les côtes voisines de Toulon et de Marseille. *Nous vous advertissons*, disaient les lettres-patentes adressées aux commissaires de la croisade, *nous vous advertissons, pour le faire sçavoir et prescher, que puis nagueres les Maures et les barbares, infideles et ennemis de nostre divine foy, ont couru et sont venus à grosse puissance jusques en isles de notre conté de Provence, où ils ont prins, ravi et emmené plusieurs chrestiens pour les tourmenter et livrer à martyre.*

On ne se borna point sans doute à prêcher la guerre sainte dans le diocèse de Toulouse; nous n'avons aucun document ni aucune tradition écrite sur la prédication qui dut se faire en même temps dans les autres provinces du royaume; mais tout nous porte à penser que la crainte d'une invasion, l'éloquence des prédicateurs, l'exemple et les avertissements du roi, la pompe des cérémonies religieuses, n'excitèrent que faiblement la pieuse libéralité des peuples. Si nous en croyons les procès-verbaux et les comptes-rendus qui nous restent, les dépenses qu'occasionnèrent la prédication de la guerre sainte et la distribution des indulgences pontificales, n'étaient pas loin d'égaler la somme à laquelle se montaient les offrandes des fidèles. Rien ne prouve mieux que la dévotion des croisades s'affaiblissait chaque jour davantage; et c'est ce qui peut aussi nous faire voir l'exagération de beaucoup de plaintes qui s'élevaient alors sur l'emploi des deniers amassés au nom des chefs de l'Église et pour les frais de la guerre sainte. Comme on faisait toujours beaucoup de bruit de ces sortes de prédications et que les troncs des églises restaient souvent vides, on s'en prenait aux prédicateurs; on les accusait d'avoir dissipé l'argent qu'ils n'avaient pas reçu. Au reste, plus les peuples étaient portés à la défiance, plus on doit applaudir aux précautions qui avaient été prises : les dépenses de la prédication ou du jubilé pou-

vaient être quelquefois augmentées par ces précautions mêmes ; mais on avait calmé les esprits, et c'était beaucoup. Pour tout ce qui concernait la perception et l'emploi des deniers de la croisade, comme pour beaucoup d'autres choses, l'autorité du roi avait d'autant plus besoin d'exercer une surveillance sévère, que ceux qui recevaient les offrandes des chrétiens n'avaient pas toujours été *gens de bonne conscience et hors de suspicion*, et que parmi les orateurs de la terre sainte il s'en trouvait toujours quelques-uns qui montraient plus de zèle que de prudence et dont les prédications étaient un véritable sujet de scandale. Comme la plupart d'entre eux recevaient un salaire proportionné à la quantité d'argent versée dans les troncs des églises, plusieurs ne manquaient pas d'exagérer les promesses du souverain pontife et les priviléges accordés aux dons de la charité [1]. Ainsi, pour nous résumer, nous dirons que cette prédication, ordonnée par le pape et par le roi, n'avança pas de beaucoup les affaires de la croisade, mais que du moins la sagesse prévoyante du gouvernement et la prudence des chefs de l'Église gallicane prévinrent de grands désordres dans le royaume. Il n'en fut pas de même en Allemagne, où les esprits étaient portés au plus haut point d'irritation et de mécontentement; où des semences de trouble et d'hérésie commençaient à se développer jusque dans le sein du clergé.

On a pu voir jusqu'ici combien la cour de Rome se montrait chaque jour plus facile à ouvrir le trésor des indulgences pontificales. Dans les premières expéditions d'Orient, ces indulgences n'étaient accordées qu'aux pèlerins de la terre sainte; on les accorda ensuite à ceux qui fournissaient à l'entretien des croisés; plus tard, on les accorda aux fidèles qui écoutaient les sermons des prédicateurs de la croisade, quelquefois même à ceux qui assistaient à la messe des légats du pape. Léon X imagina de les accorder non-seulement à ceux qui par leurs aumônes [2] fourniraient aux frais de la guerre contre les Turcs, mais encore à tous les fidèles dont la pieuse libéralité contribuerait aux dépenses nécessaires pour achever la construction de l'église de Saint-Pierre, commencée par son prédécesseur Jules II.

[1] L'histoire nous rapporte l'exemple d'un prédicateur qui fit entendre dans la chaire évangélique cette proposition condamnable : *Lorsqu'une pièce de monnaie est remise au tronc de la croisade pour la délivrance d'une âme du purgatoire, aussitôt cette âme se trouve délivrée et s'envole vers le ciel.* La faculté de théologie de Paris censura cette proposition comme contraire aux dogmes de l'Église.

[2] *Histoire ecclésiastique* de Fleury.

Quoique cette destination eût quelque chose d'utile, de noble, de grand, de véritablement catholique, quoiqu'elle fût digne, en quelque sorte, d'un siècle où les arts jetèrent un magnifique éclat, beaucoup de chrétiens, surtout en Allemagne, n'y virent d'abord qu'un abus de l'autorité pontificale, et plusieurs disaient que pour bâtir l'église de Saint-Pierre, la cour de Rome *démolissoit l'église de Jésus-Christ.*

Albert, archevêque de Mayence, chargé de *nommer* les prédicateurs du jubilé et les distributeurs des indulgences pontificales, *nomma* pour la Saxe les frères prêcheurs ou dominicains, à l'exclusion des frères mineurs ou augustins, qui avaient quelquefois rempli ces sortes de missions. Ces derniers se montrèrent jaloux de la préférence; comme on n'avait pris aucune précaution, ni pour prévenir les effets de cette rivalité, ni pour arrêter les abus qui pourraient se commettre, il arriva que les augustins censurèrent avec amertume la conduite, les mœurs, les opinions des dominicains, et que ceux-ci ne justifièrent que trop les plaintes de leurs adversaires.

Luther, religieux augustin, se fit connaître dans ces violentes querelles, et se distingua par la chaleur de son éloquence[1]; il poursuivit de sa colère les prédicateurs qu'on avait choisis pour recueillir les tributs des fidèles, et parmi les propositions qu'il débita en chaire, l'histoire nous a conservé celle-ci, qui fut censurée par Léon X: *C'est un péché de résister aux Turcs, attendu que la providence se sert de cette nation infidèle pour visiter les iniquités de son peuple.* Cette étrange maxime s'accrédita parmi les partisans de Luther; et, lorsque le légat du pape demanda dans la diète de Ratisbonne la levée des décimes destinées à la croisade, il trouva une vive opposition. De toutes les parties de l'Allemagne, il s'éleva des murmures et des plaintes. On compara la cour de Rome au berger infidèle qui tond les brebis confiées à ses soins; on l'accusa de dépouiller les peuples crédules, de ruiner les nations et les rois, d'accumuler sur les chrétiens plus de misères que ne pouvait leur en causer la domination des Turcs.

Depuis plus d'un siècle, ces sortes d'accusations retentissaient en

[1] Quelques écrivains ont prétendu, contre l'opinion de Bossuet et de David Hume, que Luther n'avait point été entraîné dans son opposition par un motif de jalousie et par un sentiment d'amour-propre. Malgré leurs objections, le fait est resté démontré. Le savant Mosheim n'a pas jugé à propos, dans son histoire, de justifier Luther sur ce point, qui est d'ailleurs de peu d'importance.

Allemagne, chaque fois qu'on levait des deniers pour les croisades ou qu'un tribut quelconque était imposé aux chrétiens par le souverain pontife. Les réformateurs profitèrent de cette disposition des esprits pour répandre des idées nouvelles et tenter une révolution dans l'Église. Chez une nation portée par son génie et son caractère aux idées spéculatives, les nouveautés philosophiques et religieuses devaient trouver plus qu'ailleurs de chauds partisans et d'ardents apôtres. Il faut ajouter que l'Allemagne était un des pays de la chrétienté que la cour de Rome avait le moins épargnés dans sa toute-puissance, et que l'esprit d'opposition y avait pris naissance au milieu des longues querelles élevées entre le sacerdoce et l'Empire. Une fois qu'on eut brisé le lien qui unissait les esprits et qu'on eut secoué le joug d'une autorité consacrée par le temps, l'opposition ne connut plus de bornes; il n'y eut plus de mesure pour les opinions : l'Église fut attaquée de tous les côtés à la fois, et par mille sectes différentes, toutes opposées à la cour de Rome, la plupart opposées entre elles. Dès lors éclata cette révolution qui devait à jamais séparer de la communion romaine plusieurs peuples de la chrétienté.

Nous n'avons point à parler des événements qui accompagnèrent le schisme de Luther; mais il est curieux de voir que l'origine de la réforme se trouve liée, non pas directement aux croisades, mais à l'abus des indulgences promulguées pour les croisades.

Comme tous ceux qui commencent des révolutions, Luther ne savait point jusqu'où pouvait aller sa guerre contre la cour de Rome; il attaqua d'abord quelques abus de l'autorité pontificale, et finit bientôt par attaquer l'autorité elle-même. Les opinions qu'il avait échauffées par son éloquence, les passions qu'il avait fait naître parmi ses disciples, l'entraînèrent lui-même beaucoup plus loin qu'il n'aurait pu le prévoir; ceux qui avaient le plus grand intérêt à combattre les doctrines du réformateur, ne virent pas plus que lui ce que ces doctrines devaient amener avec elles. L'Allemagne, toute morcelée, en proie aux divisions et à tous les genres de désordres, n'avait aucune autorité assez forte, assez prévoyante pour prévenir les effets d'un schisme. A la cour de Rome, personne n'avait pu croire qu'un simple moine ébranlât jamais les colonnes de l'Église ; au milieu de la pompe et de l'éclat des arts qu'il protégeait, distrait par les soins d'une politique ambitieuse, Léon X oublia trop peut-être les progrès de Luther. Il eut tort surtout d'abandonner entièrement l'expédition

contre les Turcs, qu'il avait annoncée dans tout le monde chrétien et qui pouvait, au moins dans les premiers moments, offrir une utile distraction aux esprits dominés par les idées de la réforme. L'entreprise d'une guerre sainte, qu'il avait suivie avec tant de chaleur au commencement de son pontificat et pour laquelle les poëtes lui promettaient une gloire éternelle, cette entreprise, lorsqu'il mourut, n'occupait plus sa pensée ni celle de ses contemporains.

Cependant le successeur de Sélim, Soliman, venait de s'emparer de Belgrade [1] et menaçait l'île de Rhodes. Cette île était la dernière colonie des chrétiens en Asie. Tant que les chevaliers de Saint-Jean en restaient les maîtres, le sultan des Turcs pouvait craindre qu'on ne formât en Occident quelque grande expédition pour le recouvrement de la Palestine et de la Syrie, et même pour la conquête de l'Égypte, qui venait d'être réunie à l'empire ottoman.

Le grand maître des hospitaliers envoya solliciter les secours de l'Europe chrétienne. Charles-Quint venait de réunir sur sa tête la couronne impériale et celle des Espagnes. Tout occupé d'abattre la puissance de la France et cherchant à entraîner le pape Adrien VI dans une guerre contre le roi très-chrétien, l'empereur fut peu touché du danger qui menaçait les chevaliers de Rhodes [2]. Le souverain pontife n'osa les secourir et solliciter pour eux l'appui de la chrétienté. François I montra des sentiments plus généreux, mais, dans la situation où se trouvait le royaume, il ne put envoyer les secours qu'il avait promis.

Les chevaliers de Rhodes restèrent réduits à leurs propres forces. L'histoire a redit les travaux et les prodiges d'héroïsme par lesquels l'ordre des hospitaliers illustra sa défense. Après plusieurs mois de combats, Rhodes tomba au pouvoir de Soliman [3]. Ce fut un spectacle bien touchant que celui du grand maître l'Isle-Adam, le père de ses chevaliers et de ses sujets, entraînant avec lui les tristes débris de l'ordre et tout le peuple de Rhodes, qui avait voulu le suivre. Il aborda sur les côtes du royaume de Naples, non loin des lieux où Virgile fait débarquer le pieux Énée avec les glorieux restes de Troie. Si l'esprit des croisades avait pu se ranimer, quels cœurs seraient restés

[1] Soliman s'empara de Belgrade en 1521, l'année même où le pape Léon X mourut.

[2] Le pape Adrien, au lieu d'envoyer la flotte d'Espagne au secours de Rhodes, la laissa partir contre les Français. De leur côté les Vénitiens refusèrent de secourir les Rhodiens.

[3] Suivant Belcaire, le siége de Rhodes coûta aux infidèles près de soixante mille hommes.

sans émotion, en voyant ce vénérable vieillard, suivi de ses fidèles compagnons d'infortune, cherchant un asile, implorant la compassion, et sollicitant pour prix de ses services passés un coin de terre où lui et ses guerriers pussent encore déployer l'étendard de la religion et combattre les infidèles.

Lorsque le grand maître se mit en marche pour Rome, Adrien VI déclarait la guerre au roi de France : une ligue s'était formée entre le souverain pontife, l'empereur, le roi d'Angleterre et le duc de Milan. Dans cet état de choses, les chrétiens d'Orient ne pouvaient espérer aucun secours. Après la mort d'Adrien, le pape Clément VII se montra plus favorable à l'ordre des hospitaliers. Il accueillit le grand maître avec toutes les démonstrations d'une tendresse paternelle. Lorsque dans le consistoire le chancelier de l'ordre raconta les exploits et les revers des chevaliers, le souverain pontife et les prélats de Rome versèrent des larmes et promirent d'intéresser à de si nobles infortunes tous les royaumes du monde chrétien. Malheureusement pour l'ordre de Saint-Jean, les puissances de l'Europe étaient plus que jamais divisées entre elles. François I fut fait prisonnier à la bataille de Pavie. Le pape, qui avait voulu reprendre le titre de conciliateur, ne fit qu'exciter contre lui-même la haine et la colère de Charles-Quint. Au milieu de ces divisions on oublia les chevaliers de Rhodes, et ce ne fut que dix ans après la conquête de Soliman que ces nobles guerriers purent obtenir de l'empereur le rocher de Malte[1], où ils devinrent encore la terreur des musulmans.

Tandis que l'Europe était ainsi troublée, le conquérant de Rhodes et de Belgrade reparaissait menaçant sur les rives du Danube. Louis II chercha à ranimer le patriotisme des Hongrois, et fit revivre l'ancien usage d'exposer en public un sabre ensanglanté, signal de la guerre et des périls de la patrie. Les exhortations du monarque, celles du clergé, l'approche de l'ennemi, ne purent apaiser les discordes nées de l'anarchie féodale et des longs malheurs de la Hongrie. Le monarque hongrois ne put rassembler que vingt-deux mille hommes sous l'étendard de la croix.

Ces vingt-deux mille chrétiens, commandés par un prélat, avaient à combattre une armée de cent mille Ottomans; ce fut l'armée hon-

[1] L'île de Malte fut offerte aux hospitaliers en 1527 par le pape Clément VII et l'empereur Charles-Quint, mais ce ne fut qu'en 1530 qu'ils la possédèrent. (Voyez la note du P. Mansi. *Annal. ecclésiastiques*, t. XXX, p. 585.)

groise qui, d'après l'avis des évêques, présenta la bataille aux infidèles. Ce qu'il y a de remarquable dans les guerres saintes, c'est qu'on peut reconnaître presque toujours l'ascendant du clergé à la témérité des entreprises. La persuasion où étaient les ecclésiastiques qu'ils combattaient pour la cause de Dieu, leur ignorance de la guerre, les empêchaient de voir les périls, ne leur permettaient point de douter de la victoire, et leur faisaient souvent négliger les moyens de la prudence humaine. Ce fut dans la confiance d'un succès miraculeux que l'archevêque de Colocza n'hésita point à livrer le combat décisif de Mohacs. Le clergé qui l'accompagnait anima les combattants par ses discours, et donna l'exemple de la bravoure. Mais l'enthousiasme religieux et guerrier ne put triompher du nombre : la plupart des prélats reçurent dans la mêlée la palme du martyre; dix-huit mille chrétiens restèrent sur le champ de bataille. Ce qu'il y eut de plus malheureux, Louis II disparut et périt dans la déroute générale, laissant son royaume livré aux factions et ravagé par les Turcs.

La défaite des Hongrois porta le désespoir dans l'âme de Clément VII. Le pontife écrivit à tous les souverains de l'Europe; il avait formé le projet de les visiter en personne et de les engager par ses prières et par ses larmes à défendre la chrétienté. Les touchantes exhortations du pape et son attitude suppliante ne purent émouvoir les princes; et c'est ici qu'on aperçoit la rapide décadence du pouvoir pontifical, naguère si formidable avec les foudres de l'Église, et dont les décisions étaient regardées comme des arrêts du ciel. Comme l'empereur troublait l'Italie, par son ambition et refusait de s'associer aux desseins du pontife, la cour de Rome essaya de prêcher contre lui une espèce de croisade, et le pape se mit à la tête d'une ligue qu'on appela une ligue sainte; mais cette coalition, moitié religieuse, moitié politique, se dissipa comme d'elle-même, et Clément ne tarda pas à être victime d'une vaine hostilité. Les troupes impériales entrèrent dans Rome, comme dans une ville ennemie. L'empereur, qui prenait le titre de chef temporel de l'Église, ne craignit point de donner à l'Europe le scandale de la captivité d'un pontife. Quoique l'autorité des papes n'exerçât plus la même influence, qu'on fût bien loin alors du siècle d'Innocent IV et de Grégoire IX, qui avaient accablé l'empereur Frédéric II, néanmoins les violences de Charles-Quint excitèrent une indignation générale. L'Angleterre et la France coururent aux armes. Toute l'Europe fut troublée : les uns voulaient

venger les outrages faits au vicaire de Jésus-Christ, les autres profiter du désordre. On ne s'occupait plus de défendre la chrétienté de l'invasion des Ottomans.

Cependant Clément VII, du fond de la prison où le retenait l'empereur, veillait encore à la défense de l'Europe chrétienne : ses légats exhortaient les Hongrois à continuer de combattre pour leur Dieu et pour leur patrie. L'active sollicitude du pape allait chercher des ennemis aux Turcs jusque dans l'Orient et parmi les infidèles. Acomat, qui avait secoué en Égypte le joug de la Porte, reçut des encouragements de la cour de Rome. Un légat du pape fut chargé de lui promettre l'appui des chrétiens de l'Occident. Le souverain pontife entretenait de continuelles relations sur toutes les frontières et dans toutes les provinces de l'empire turc, pour connaître les desseins et les préparatifs des sultans de Constantinople. Il n'est pas inutile de dire ici que la plupart des prédécesseurs de Clément avaient mis comme lui les plus grands soins à surveiller les projets des infidèles. Ainsi les chefs de l'Église ne se bornaient point à exciter les chrétiens à se défendre sur leur propre territoire ; mais, comme des sentinelles vigilantes, ils tenaient sans cesse les yeux attachés sur les ennemis de la chrétienté, pour avertir l'Europe des périls qui la menaçaient.

Lorsque l'empereur eut brisé les fers de Clément VII, le saint pontife oublia les outrages qu'il avait reçus, pour ne songer qu'au danger de l'empire germanique, qui allait être attaqué par les Turcs. Dans les diètes d'Augsbourg et de Spire, le légat du pape s'efforça, au nom de la religion, de réveiller l'ardeur des peuples de l'Allemagne pour leur propre défense. Un député de l'empereur[1] joignit ses exhortations à celles de légat apostolique ; il fit un appel à l'antique vertu des Germains, et rappela à ses auditeurs l'exemple de leurs ancêtres, qui n'avaient jamais souffert une domination étrangère. Il invita les princes, les magistrats et les peuples à combattre pour leur indépendance et pour leur propre salut. Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, proposa aux princes et aux États de l'Empire de prendre des mesures promptes et efficaces contre les Turcs. Ces exhortations et ces conseils obtinrent peu de succès et trouvèrent une forte opposition dans l'esprit toujours plus actif des doctrines nouvelles.

[1] Riccius, juif converti et devenu médecin du cardinal de Goritz. Le discours qu'il prononça à la diète de Spire, tenue en 1528 ou 1529, se trouve dans le t. III de la Collection de Struve. (Voyez *Bibliothèque des Croisades*, t. III.)

Toutes les villes, toutes les provinces, étaient occupées des questions agitées par la réforme. On pouvait alors comparer les peuples de l'Allemagne, menacés par les Turcs, aux Grecs du Bas-Empire, que l'histoire nous montre livrés à de vaines disputes lorsque les barbares étaient à leurs portes. Ainsi que chez les Grecs, on trouvait parmi les Allemands une foule d'hommes qui redoutaient moins de voir dans leurs cités le turban de Mahomet que la tiare du pontife de Rome : les uns, poussés par un esprit de fatalisme qu'on trouve à peine dans le Coran, soutenaient que Dieu avait jugé la Hongrie et que le salut de ce royaume n'était point au pouvoir des hommes; d'autres (les millénaires) annonçaient avec une joie fanatique l'approche du jugement dernier, et, tandis que les prédicateurs de la croisade exhortaient les Allemands à défendre la patrie, l'orgueil jaloux d'une secte impie invoquait les jours de la désolation universelle.

Soliman venait d'entrer en Hongrie à la tête d'une puissante armée. Comme il ne trouvait plus d'ennemis à combattre, il s'avança jusque dans l'Allemagne. La capitale de l'Autriche, assiégée par les Turcs, ne dut son salut qu'au débordement du Danube, au courage de sa garnison, et, si l'on en croit quelques historiens, à l'infidélité du grand visir, gagné par l'argent des chrétiens. Au signal du péril, l'empereur fit avancer ses troupes; mais, toujours préoccupé de la pensée d'étendre son empire en Italie, il s'arrêta tout à coup dans les plaines de Lintz, et ne songea point à poursuivre les Turcs, qui se retiraient traînant avec eux trente mille captifs. Dans le même temps, une flotte espagnole, commandée par Doria, parcourut la mer de l'Archipel, sans remporter aucun avantage sur la marine turque; cette expédition se borna à la prise de Coron et de Patras, qui furent bientôt rendus aux Ottomans.

Les démarches et les conseils paternels du pape ne purent ranimer l'enthousiasme d'une guerre sainte, non-seulement en Allemagne, mais même parmi les Hongrois. Ferdinand, frère de Charles-Quint, que la puissance impériale avait fait déclarer roi de Hongrie, et le comte Jean Zapoli, palatin de Transylvanie, qui, avec la protection des Turcs, régnait sur les ruines de son pays, se disputaient ce malheureux royaume, maltraité à la fois par ses ennemis et par ses alliés. Soliman, maître de Bude, ravageait toutes les provinces et faisait de grands préparatifs. On convoqua plusieurs diètes pour délibérer sur les moyens d'arrêter l'invasion des armées ottomanes; et, ce

qui ne montre que trop la malheureuse disposition des esprits à cette époque, dans une assemblée tenue à Vienne pour la croisade contre les Turcs, on ne s'occupa que de réprimer la licence des écrits et de contenir le rapide essor de l'imprimerie, dont l'usage se répandait partout[1] et qu'on accusait d'être l'auxiliaire de la réforme. Les troupes envoyées en Hongrie furent battues et dispersées par Soliman. Ferdinand n'eut plus d'autre ressource que de demander la paix aux Turcs. Circonstance digne de remarque : le pape fut compris dans le traité[2]; Soliman y donnait le titre de père au pontife romain, et celui de frère au roi de Hongrie. Clément VII, après tant d'inutiles tentatives auprès des princes de la chrétienté, semblait n'avoir plus d'espoir que dans la providence, et s'écriait avec amertume, en approuvant l'issue des négociations pacifiques : « *Il ne nous reste plus qu'à supplier le ciel de veiller lui-même au salut du monde chrétien*[3]. »

On aurait pu croire que les guerres saintes touchaient à leur fin, puisque le chef de l'Église avait déposé les armes et fait la paix avec les infidèles. Au reste, ce traité de paix, comme ceux qui l'avaient précédé, ne pouvait être considéré que comme une trêve, et la guerre ne devait pas tarder à recommencer, lorsque du côté des chrétiens ou du côté des musulmans on aurait l'espoir de la poursuivre avec avantage. Telle était la politique du temps, et surtout celle qui dirigeait dans leurs relations réciproques les puissances chrétiennes et les puissances musulmanes. Soliman avait abandonné ses projets sur l'Allemagne et la Hongrie, moins par respect pour les traités que parce qu'il employait ses forces dans une guerre contre les Persans. D'un

[1] Dans la diète convoquée à Vienne, en 1530, on rendit un décret par lequel on ordonnait la censure des livres, des peintures, des nouveautés quelconques. (Voyez le texte de ce décret dans Raynaldi, ad ann. 1530.)

[2] Voici les termes du traité qu'Istuanfius nous a laissé :

« Le prince des Turcs, Soliman, reconnait le pontife Clément pour un père, et l'empereur « Charles et le roi Ferdinand pour des frères. Il donnera ordre à Louis Gritto d'engager le roi Jean « à céder à Ferdinand la partie de la Hongrie qu'il possède maintenant, ou de régler la paix à des « conditions équitables. De son côté, Ferdinand sera tenu d'envoyer à Soliman les clefs de Strigo- « nium, qu'il remettra en signe d'obéissance pour le temps que la paix durera, pendant la vie de « l'un ou de l'autre, ou tant que Ferdinand le voudra. Il sera fait aussi avec l'empereur et le pon- « tife un traité de sept ans au plus, à condition que Coron sera rendu à Soliman, qui donnera en « échange à l'empereur ou à Ferdinand une place en Hongrie beaucoup plus riche que Coron. Il « sera également défendu à Hairadénus, chef des pirates, et aux pirates maures et aux pirates turcs, « d'infester par leurs excursions ou leurs rapines les rivages d'Espagne et d'Italie. » Ce traité fut conclu au mois de décembre 1533.

[3] Ces expressions se trouvent dans la lettre que le pape écrivit à Ferdinand, roi des Romains, le 13 décembre 1533, pour le remercier de l'avoir compris dans le traité.

autre côté, la chrétienté laissait en paix les Ottomans, parce qu'elle était en proie à la discorde et que la plupart des princes chrétiens, occupés de leurs propres intérêts, n'écoutaient que les conseils de leur ambition.

L'Europe avait alors trois grands monarques dont les forces réunies auraient suffi pour abattre la puissance des Turcs; mais ces trois princes se trouvaient opposés entre eux par la politique autant que par leur caractère et par leur génie. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui avait réfuté Luther, et qui s'était ligué avec le roi de France pour délivrer le pape captif, venait de se séparer de l'Église romaine. Tantôt l'allié de la France, tantôt l'allié de l'empereur, occupé de faire triompher le schisme dont il était l'apôtre et le chef, il ne portait plus ses pensées vers la guerre d'Orient. François I avait d'abord prétendu à la couronne impériale, ensuite au duché de Milan et au royaume de Naples : ces prétentions, qui furent une source de malheurs pour lui et pour la France, troublèrent tout son règne, et ne lui permirent point de s'occuper sérieusement de la croisade contre les Turcs, croisade qu'il avait fait prêcher lui-même dans ses États. Le sentiment de haine et de jalousie qui l'animait contre un rival heureux et puissant lui inspira deux fois la pensée de rechercher l'alliance des infidèles; au grand scandale de la chrétienté, on vit une flotte ottomane accueillie dans le port de Marseille, et l'étendard des lis mêlé à celui du croissant sous les murs de Nice. Charles-Quint, maître de toutes les Espagnes, chef de l'empire germanique, souverain des Pays-Bas, possesseur de plusieurs empires dans le nouveau Monde, s'occupait bien plus d'abaisser la monarchie française et d'établir sa domination en Europe que de défendre la chrétienté. Pendant la plus grande partie de son règne, ce monarque ménagea les partisans de la réforme en Allemagne à cause des Ottomans, et ne poursuivit point les Ottomans, à cause de ses ennemis dans la république chrétienne. Il se contenta de protéger deux fois la capitale de l'Autriche par la présence de ses armées; et, quand le pape le conjura de défendre la Hongrie, il aima mieux porter la guerre sur les côtes d'Afrique. Les puissances barbaresques venaient de se former sous la protection de la Porte Ottomane, et commençaient à se rendre redoutables dans la Méditerranée. Charles, dans une première expédition, s'empara de Tunis, planta ses étendards sur les ruines de Carthage, et délivra plus de vingt mille captifs, qui allèrent publier ses victoires dans toutes

les parties du monde chrétien[1]. Dans une seconde expédition, il avait le projet de détruire Alger, où se rassemblaient les pirates, fléau des côtes de l'Italie et de l'Espagne. Malgré les avertissements des hommes les plus expérimentés, il ne craignit point de s'embarquer dans la saison des pluies et des orages. A peine était-il descendu sur la côte de l'ancienne Numidie, que son armée et sa flotte disparurent dans une tempête qui ébranla la mer et la terre. Après avoir couru les plus grands dangers pour sa vie, il revint presque seul en Europe, où ses ennemis[2], et surtout le pape, l'accusèrent d'avoir laissé sans défense l'Allemagne et même l'Italie, menacées plus que jamais par Soliman.

Alors retentirent en Europe de nouveaux cris d'alarme. Parmi ceux qui exhortaient les peuples à combattre les Turcs, on entendit la voix de Martin Luther. Dans un livre intitulé *Prières contre le Turc*, le réformateur condamnait l'indifférence des peuples et des rois, et conseillait aux chrétiens de résister aux musulmans, s'ils ne voulaient être conduits en captivité comme l'avaient été autrefois les fils d'Israël. Dans une formule de prière qu'il avait composée, il s'exprimait ainsi : « *Lève-toi, Seigneur, grand Dieu, et sanctifie ton nom que tes ennemis outragent; affermis ton règne qu'ils veulent détruire, et ne souffre pas que nous soyons foulés aux pieds par ceux qui ne veulent pas que tu sois notre Dieu.* »

Plusieurs fois des murmures s'étaient élevés contre Luther, qu'on accusait d'avoir affaibli par ses doctrines le courage des Allemands. Quelque temps avant l'époque dont nous parlons, il avait déjà publié une apologie dans laquelle, sans désavouer la fameuse proposition censurée par le pape, il donnait à ses paroles un autre sens que celui que leur donnait la cour de Rome. Toutes ses explications, qu'il n'est pas facile d'analyser, se réduisent à la distinction qu'il fait entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique[3]. C'est à la première, dit le réformateur, qu'il appartient de combattre les Turcs; le devoir de la seconde est d'attendre, de se soumettre, de prier et de gémir. Il ajou-

[1] L'historien Paul Jove, liv. XXXIV, entre dans de grands détails sur cette première expédition de Charles-Quint en Afrique et sur les succès que ce prince y obtint.

[2] Ce fut après cette expédition que Charles-Quint envoya au fameux Arétin une épée enrichie de diamants. Tout le monde sait que le satirique jugea de l'énormité de la faute par la valeur du présent.

[3] Quoique le chef de la réforme exigeât les qualités d'un parfait chrétien dans les guerriers appelés à combattre les musulmans, et qu'il puisât tous les motifs de sa prédication dans la religion du Christ, l'étendard de la croix dans une armée chrétienne lui causait, disait-il, plus d'horreur que

tait que la guerre n'était point l'affaire des évêques, mais celle des magistrats; que l'empereur, dans cette circonstance, devait être considéré comme le chef de la confédération germanique, et non point comme le protecteur de l'Église, ni comme le soutien de la foi chrétienne, titre qu'on ne pouvait donner qu'à Jésus-Christ. Toutes ces distinctions avaient sans doute quelque chose de raisonnable, et l'opinion de Luther sur l'autorité civile, quoiqu'il ne l'eût adoptée que pour l'opposer à la puissance pontificale, aurait obtenu l'approbation des esprits éclairés, s'il n'y avait mêlé des erreurs graves et s'il n'eût mis à la soutenir tout l'emportement de l'orgueil irrité.

Non content de cette apologie, qui avait pour titre *Dissertation sur la guerre contre les Turcs*[1], Luther, deux ans après le siége de Vienne, publia un autre ouvrage intitulé *Discours militaire*, dans lequel il invitait aussi les Allemands à prendre les armes. Ce second discours commence, comme le premier, par des distinctions et des subtilités théologiques, par des déclamations contre le pape et les évêques, par des prédictions sur la prochaine fin du monde et sur la puissance des Turcs, que l'auteur trouve clairement annoncées dans Daniel. Quoiqu'il s'efforce de prouver, comme dans son premier écrit, que la guerre contre les musulmans n'est point une guerre religieuse, mais une entreprise toute politique, il n'en promet pas moins les palmes du martyre à ceux qui mourront les armes à la main. Il représente cette guerre comme agréable à la Divinité et comme le devoir d'un véritable disciple de l'Évangile. « Ton bras et ta lance, « dit-il au soldat chrétien, seront le bras et la lance de Dieu. En « immolant les Turcs, tu ne verseras point le sang innocent, et le « monde te regardera comme l'exécuteur des arrêts de la justice « divine, car tu ne feras que tuer ceux que Dieu même a condamnés. » On peut juger combien ce genre de prédication diffère de celui des orateurs qui prêchaient la croisade dans les siècles précédents. Dans

l'aspect du démon. On devine facilement le véritable motif de son extrême répugnance pour une croisade : c'est qu'une croisade semblait devoir appeler le concours du pape, et que le concours du pape dans une guerre qui intéressait la chrétienté, était ce que Luther redoutait le plus au monde : il avait tant d'aversion pour la cour de Rome, que dans son écrit il se demande si on doit faire la guerre au pape comme au Turc; et, dans l'excès de sa haine, il n'hésite point à répondre : *A l'un comme à l'autre.*

[1] Luther composa trois ouvrages sur ce sujet. Le premier est dédié à Philippe, landgrave de Hesse, et porte la date de 1528. Le *Discours militaire contre les Turcs* fut publié dans l'année 1529. Le troisième ouvrage, que nous nous bornons à indiquer, a pour titre : *Exhortation à la guerre contre les Turcs.*

la seconde partie de son discours, le chef de la réforme s'adresse aux diverses classes de la société : à la noblesse, qui se perd dans le luxe et les plaisirs et pour laquelle l'heure des combats est enfin venue; aux bourgeois et aux marchands, longtemps adonnés à l'usure et à la cupidité; aux ouvriers et aux paysans, qu'il accuse de tromper et de voler leur prochain. Le ton du prédicateur est plein d'une excessive dureté; il parle comme un homme qui n'est pas fâché des malheurs qui vont arriver, par la raison qu'il les a prédits et qu'on a dédaigné ses avertissements. Il dit, avec une sorte de satisfaction, qu'après les jours de la joie et de la débauche, après le temps des fêtes et des plaisirs, vient le temps des pleurs, des misères et des alarmes. Il finit par une apostrophe véhémente adressée à tous ceux qui resteront sourds à sa voix et que l'ennemi trouvera sans défense : « Écoutez maintenant le diable dans le Turc, vous qui ne vouliez pas « écouter Dieu dans Jésus-Christ : le Turc brûlera vos demeures; il « enlèvera vos bestiaux et vos moissons; il outragera, il égorgera, « sous vos yeux, vos femmes et vos filles; il empalera vos petits « enfants avec les pieux mêmes de la haie qui sert de clôture à votre « héritage; il vous immolera vous-mêmes, ou vous emmènera en « Turquie pour vous exposer au marché comme un vil bétail; c'est « lui qui vous apprendra ce que vous aurez perdu et ce que vous « auriez dû faire. C'est au Turc qu'il appartient de soumettre la « noblesse superbe, de rendre la bourgeoisie docile, de châtier et de « dompter le peuple grossier[1]. »

A peu près dans le même temps, le célèbre Érasme publia un écrit sur la question de savoir si on devait faire la guerre aux Turcs[2]. On trouve dans cet écrit quelque chose de cette philosophie rêveuse et chagrine qui était l'esprit de la réforme; mais Érasme s'y abandonne avec moins de violence et d'amertume que Luther. Il attribue les malheurs qui désolaient le monde à la corruption des mœurs et des esprits, et regarde les progrès toujours croissants des Turcs comme le dernier châtiment que le ciel réservait aux chrétiens dégénérés. Après avoir peint à grands traits la tyrannie des Barbares, de ce

[1] Luther donne ensuite son avis sur la manière de faire la guerre aux Turcs : il veut qu'on se défende jusqu'à la mort, qu'on ravage tous les pays où l'ennemi doit passer. Il termine son discours en adressant des consolations à ceux qui tomberont entre les mains des Turcs, et leur trace un plan de conduite pour le temps de leur captivité chez les infidèles.

[2] L'écrit d'Érasme est intitulé *Utilissima consultatio de bello Turcis inferendo*. Il est daté de Fribourg en Brisgau, le 17 mars de l'année 1530.

peuple sans loi et sans Dieu, Érasme combat tour à tour, et ceux qui voulaient qu'on fît toujours la guerre aux Turcs, et ceux qui voulaient qu'on ne la leur fît jamais. Sans doute que la providence irritée envoyait elle-même aux chrétiens cette nation cruelle; mais en résistant aux Turcs, on ne désobéissait pas plus à Dieu que lorsqu'on invoque les secours des médecins pour guérir les maladies que le ciel nous envoie. Érasme veut, comme Luther, qu'on se prépare à la guerre contre les Turcs par la pénitence; il veut que les princes chrétiens se réunissent franchement contre l'ennemi commun; il n'exclut point le pape d'une ligue chrétienne, mais il ne peut souffrir les pasteurs de l'Église parmi les combattants. Un cardinal, *général d'armée*, un évêque *capitaine*, un prêtre *centurion*, lui offrent l'image d'une statue composée d'or et d'argile, d'un *centaure moitié homme, moitié cheval*. L'ingénieux écrivain oppose aux prélats guerriers l'exemple du Christ, qui ne fit jamais la guerre, mais qui apporta au genre humain la philosophie céleste, instruisit ceux qui suivaient le chemin de l'erreur, avertit les incrédules, consola les affligés, soutint les faibles, s'attacha par des bienfaits les hommes qui en étaient dignes comme ceux qui ne l'étaient pas. Plusieurs chrétiens pensaient que, pour avoir la paix, on devait abandonner la Hongrie aux Ottomans. Érasme demande à ces politiques prudents s'il leur paraissait juste que les fidèles reçussent leurs princes et même leurs évêques de la main des Turcs. Lors même que ces Barbares domineraient sur la Hongrie, croyait-on que leur ambition fût satisfaite? non, ils ne devaient se reposer que lorsqu'ils auraient marché sur la tête des rois et des princes, et que tous les trônes du monde chrétien seraient devenus comme la poussière de leurs pieds.

Cet écrit, ou consultation d'Érasme, dont nous ne donnons ici qu'une faible idée, renfermait beaucoup de raisonnements et de subtilités qu'il serait impossible d'analyser avec précision. Un pareil ouvrage était plus fait d'ailleurs pour être lu et apprécié parmi les savants, que pour animer l'enthousiasme ou la dévotion des fidèles. L'esprit de secte et de controverse altérait chaque jour davantage le caractère et les sentiments des peuples; on devenait plus indifférent aux périls de la chrétienté et même à ceux de la patrie, surtout en Allemagne, où il paraissait plus facile de soutenir avec éclat des thèses philosophiques, même de convoquer des diètes nombreuses, que de faire la guerre et de rassembler des armées. Du sein des

querelles religieuses qui troublaient le sanctuaire étaient nées des dissensions politiques qui troublaient l'État et la société. Au milieu des violents débats qui agitaient l'empire germanique, l'Église et même l'autorité civile proclamée par Luther, perdirent cette unité d'action sans laquelle on ne pouvait combattre avec avantage un ennemi formidable. Tel était l'état des esprits, que les Allemands se haïssaient plus entre eux qu'ils ne haïssaient les Turcs, et que chaque parti redoutait moins le triomphe des mécréants que celui de ses adversaires. Les luthériens hésitaient à prendre les armes, craignant sans cesse d'avoir à repousser les attaques des catholiques; ceux-ci se trouvaient retenus par la crainte des luthériens[1]. Ce fut ainsi que la réforme, qui avait pris naissance à la suite des croisades, acheva d'éteindre cet enthousiasme religieux qui arma tant de fois l'Occident, d'abord contre les Sarrasins, et ensuite contre les Turcs.

Le nom des Turcs fut encore prononcé dans les diètes d'Allemagne et dans le concile de Trente; mais on ne prit aucune mesure pour leur faire la guerre. Dès lors, il ne se passa plus rien dans la Hongrie et dans l'Orient qui pût fixer l'attention du monde chrétien. Le seul événement sur lequel l'Europe eût encore les yeux attachés, fut la défense de Malte contre toutes les forces de Soliman.

Cette défense augmenta la réputation de l'ordre militaire de Saint-Jean. Le port de Malte devint le seul abri des vaisseaux chrétiens sur la route qui conduit aux côtes de l'Égypte, de la Syrie et de la Grèce. Les corsaires de Tunis et d'Alger, tous les pirates qui infestaient la Méditerranée, tremblèrent à l'aspect du rocher de Malte et des galères où flottait l'étendard de la croix. Cette colonie militaire, toujours armée contre les infidèles, sans cesse renouvelée par la noblesse belliqueuse de l'Europe, nous offre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle une image vivante de l'antique chevalerie et de l'époque héroïque des croisades. Nous avons raconté l'origine de cet ordre illustre; nous l'avons suivi dans ses jours de triomphe, dans ses revers plus glorieux encore que ses victoires. Nous ne dirons point par quelle révolution il est tombé[2]; par quels événements il a perdu cette île qui lui avait été donnée comme le prix de la bravoure, et qu'il défendit pendant plus de deux cents ans contre les forces ottomanes et les Barbares d'Afrique.

[1] Les historiens d'Allemagne n'ont pas assez caractérisé cette époque.

[2] Voyez dans les Pièces justificatives une notice sur la prise de Malte par Bonaparte.

Tandis que les Turcs échouaient devant l'île de Malte, Soliman poursuivait la guerre en Hongrie. Il mourut sur les bords du Danube, au milieu de ses victoires sur les chrétiens [1]. L'Europe aurait dû se réjouir de sa mort, comme elle s'était réjouie autrefois de celle de Mahomet II. Sous le règne de Soliman I, qui fut le plus grand prince de la dynastie ottomane, non-seulement les Turcs avaient envahi une partie de l'empire germanique, mais encore leur marine, secondée par le génie de Barberousse et de Dragut, prenait des accroissements qui devaient alarmer toutes les puissances maritimes de l'Europe. Sélim II, qui lui succéda, n'avait ni les qualités, ni le génie de la plupart de ses prédécesseurs, mais il n'en suivait pas moins leurs projets de conquêtes. Les Ottomans, maîtres des côtes de la Grèce, de la Syrie et de l'Afrique, voulurent ajouter à leur empire le royaume de Chypre, que possédaient alors les Vénitiens.

Après un siége de plusieurs mois, l'armée ottomane s'empara des villes de Famagouste et de Nicosie. Les Turcs souillèrent leurs victoires par des cruautés sans exemple. Les plus braves défenseurs de l'île de Chypre expièrent dans les supplices la gloire d'une résistance opiniâtre, et l'on peut dire que ce furent les bourreaux qui achevèrent la guerre. Cette barbarie des Turcs excita l'indignation des peuples chrétiens; les nations maritimes virent avec effroi une invasion qui tendait à fermer au commerce européen les chemins de l'Orient.

A l'approche du péril, le pape Pie V avait exhorté les puissances chrétiennes à prendre les armes contre les Ottomans. Une confédération s'était formée dans laquelle entrèrent la république de Venise, le roi d'Espagne Philippe II, et le pape lui-même, toujours prêt à donner à ses prédications l'autorité de son exemple [2]. Une flotte nombreuse armée pour défendre l'île de Chypre arriva trop tard dans les mers de l'Orient, et ne put servir qu'à réparer la honte des armes chrétiennes. Cette flotte, commandée par don Juan d'Autriche, rencontra celle des Ottomans dans le golfe de Lépante. C'est dans cette mer qu'Auguste et Antoine s'étaient disputé l'empire romain. La

[1] Soliman mourut au siége de Sigeth en 1566.

[2] Cette confédération, commencée en 1570 et traversée chaque jour par de nouvelles difficultés, fut enfin conclue en 1571, au Vatican, sur le modèle de celle qui fut faite du temps de Paul III, c'est-à-dire qu'elle devait être perpétuelle, et non limitée à un certain temps. Philippe II fit déférer le commandement de la flotte combinée à Juan d'Autriche, son frère bâtard, et Marc-Antoine Colonne fut choisi par le pape pour remplacer don Juan en cas d'absence. (Voyez de Thou liv. XLIX.)

bataille qui s'engagea entre les chrétiens et les Turcs rappelait quelque chose de l'esprit et de l'enthousiasme des croisades. Avant de commencer le combat, don Juan fit arborer sur son vaisseau l'étendard de saint Pierre, qu'il avait reçu du pape, et l'armée salua par des cris de joie ce signe religieux de la victoire. Les chefs des chrétiens parcouraient les rangs dans des barques, exhortant les soldats à combattre pour la cause de Jésus-Christ. Tous les guerriers, se jetant à genoux, implorèrent la protection divine, et se relevèrent pleins de confiance dans leur bravoure et dans les miracles du ciel.

Aucune bataille navale dans l'antiquité n'est comparable à celle de Lépante, dans laquelle les Turcs combattaient pour l'empire du monde, les chrétiens pour la défense de l'Europe. Le courage et l'habileté de don Juan et des autres chefs, l'intrépidité et l'ardeur des soldats, la supériorité des Francs dans la manœuvre des vaisseaux et dans l'artillerie, firent remporter à la flotte une victoire décisive. Deux cents vaisseaux ennemis furent pris, brûlés ou coulés à fond. Les débris de la flotte turque, en annonçant la victoire des chrétiens, portèrent la consternation sur toutes les côtes de la Grèce et dans la capitale de l'empire ottoman.

Ce fut alors que Sélim effrayé[1] fit bâtir le château des Dardanelles, qui défend encore aujourd'hui l'entrée du canal de Constantinople. Le jour même où fut livrée la bataille, le toit du temple de la Mecque s'écroula, et les Turcs crurent voir dans cet accident un signe de la colère céleste. Le toit était de bois, et, pour qu'il pût être, dit Cantemir, un plus solide emblème de l'empire, le fils de Soliman le fit reconstruire en brique.

Tandis que les Turcs déploraient ainsi le premier revers de leurs armes, toute la chrétienté apprenait avec joie la victoire de Lépante.

[1] Au sentiment de crainte qu'éprouva l'empereur des Turcs se mêla aussi un sentiment d'admiration pour le vainqueur. On conserve à la Bibliothèque du roi un manuscrit de Pierre Dupuis, sous le nº 429, dans lequel est une lettre de Sélim adressée à don Juan quelque temps après la bataille de Lépante. L'empereur turc y dit qu'il *n'a poinct à desdain de visiter la vertu d'un jeune homme tresgenereux, qui a esté le seul qui ait donné commencement aux pertes et dommages que jamais la maison des Ottomans ait sentis et reçus des chrestiens, ce qui l'a invité à lui rendre, par les dons et présents qu'il lui envoie, ample et illustre tesmoignage de sa vertu.*

A la suite de cette lettre se trouvent la liste des présents envoyés par Sélim et la réponse que don Juan fit à l'empereur turc.

« J'ay reçu de ta part, dit le duc d'Autriche, avec bon augure, ta lettre et tes présents, les uns « dignes de ta libéralité, et l'aultre du tesmoignage de la vertu qu'il a plu à Dieu me donner pour « la défense de ses fideles et offense de la maison ottomane... » Nous donnerons dans les Pièces justificatives la lettre entière de Sélim, quoique nous ayons quelques doutes sur son authenticité.

Les Vénitiens, qui attendaient dans la terreur l'issue de la bataille, célébrèrent le triomphe de la flotte chrétienne par des fêtes extraordinaires. Pour qu'aucun sentiment de tristesse ne vînt se mêler à la joie universelle, le sénat délivra tous les prisonniers, et défendit à tous les sujets de la république de porter le deuil pour leurs parents ou leurs amis morts en combattant les Turcs. La bataille de Lépante fut inscrite sur les monnaies; et, comme les mécréants avaient été défaits le jour de sainte Justine, la Seigneurie ordonna que ce jour mémorable serait, chaque année, une fête pour tout le peuple de Venise[1].

A Tolède et dans toutes les églises d'Espagne, le peuple et le clergé adressèrent au ciel des hymnes de reconnaissance pour la victoire qu'il venait d'accorder à la valeur des soldats chrétiens. Aucun peuple, aucun prince de l'Europe ne resta indifférent à la défaite des Turcs; et, si on en croit un historien, le roi d'Angleterre, Jacques I, célébra dans un poëme la glorieuse journée de Lépante.

Comme le pape avait efficacement contribué au succès des armes chrétiennes, ce fut à Rome qu'on vit éclater la plus vive allégresse. Marc-Antoine Colonne, qui avait commandé les vaisseaux du souverain pontife, fut reçu en triomphe et conduit au Capitole, précédé d'un grand nombre de prisonniers de guerre. On suspendit dans l'église d'*Ara Cœli* les enseignes prises sur les infidèles. Après une messe solennelle, Marc-Antoine Muret prononça devant le peuple assemblé le panégyrique du triomphateur. Ainsi se mêlaient les cérémonies de l'ancienne Rome et de la nouvelle pour célébrer la valeur et les exploits des défenseurs de la chrétienté. L'Église elle-même voulut consacrer dans ses fastes une victoire remportée sur ses ennemis : Pie V institua une fête en l'honneur de la Vierge, par l'intercession de laquelle on croyait avoir vaincu les musulmans. Cette fête était célébrée le 7 octobre, jour de la bataille, sous la dénomination de *Notre-Dame-des-Victoires*[2]. Le pape décida en même temps qu'on ajouterait aux litanies de la Vierge ces mots : *Refuge des chrétiens*, *priez pour nous*, et que le 8 octobre on célébrerait l'office des morts pour le repos des âmes de tous ceux qui

[1] Continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury, à l'année 1571.

[2] La fête de *Notre-Dame-des-Victoires* est encore célébrée dans plusieurs églises. On célèbre aussi la fête du Rosaire dans l'église universelle, le premier dimanche d'octobre. (Voyez le continuateur de Fleury, et M. de Thou, liv. L, p. 752.)

avaient été tués dans la bataille. Six mois après, Grégoire XIII institua encore une fête publique du Rosaire, qu'on fixa au premier dimanche d'octobre, en mémoire de la victoire de Lépante. On doit remarquer ici que jamais les héros des premières croisades n'obtinrent d'aussi grands honneurs ; l'Église n'avait pas célébré avec autant de solennité la conquête de Jérusalem et d'Antioche : plus on avait redouté les Turcs, plus on admirait leurs vainqueurs; les victoires des premiers croisés avaient délivré quelques villes d'Orient, celle de Lépante délivrait l'Europe.

Tous les fidèles s'étaient réunis alors pour remercier ensemble le Dieu des armées; mais bientôt cette harmonie toute chrétienne, ce sentiment commun du péril, fit place à des passions rivales. L'ambition, les défiances réciproques, la diversité des intérêts, tout ce qui avait favorisé jusque-là les progrès des Turcs empêcha les chrétiens de profiter de leur victoire. Les Vénitiens voulaient poursuivre la guerre afin de reprendre l'île de Chypre ; mais Philippe II, craignant de voir s'accroître la puissance de Venise, renonça à la confédération. La république vénitienne, abandonnée de ses alliés, se hâta de demander la paix; elle l'obtint en renonçant à toutes les possessions qu'elle avait perdues pendant la guerre : étrange résultat de la victoire par lequel les vaincus dictaient la loi au vainqueur, et qui nous montre où se seraient portées les prétentions des Turcs, si la fortune avait favorisé leurs armes.

La guerre qui se termina par la bataille de Lépante fut la dernière où l'on vit l'étendard de la croix animer les combattants.

L'esprit des guerres saintes était né d'abord des opinions populaires. Quand ces opinions s'affaiblirent et que les grandes puissances se formèrent, tout ce qui tient à la guerre et à la paix se concentra dans le conseil des monarques. On ne forma plus de projets d'expéditions lointaines dans les conciles; on ne parla plus d'entreprises guerrières dans les chaires des églises et devant les fidèles assemblés. Les États et les princes appelés à décider les affaires, lors même qu'ils faisaient la guerre aux musulmans, obéissaient moins à l'influence des idées religieuses qu'à des intérêts purement politiques. Dès lors on ne comptait plus pour rien l'enthousiasme de la multitude et toutes les passions qui avaient enfanté les croisades.

L'alliance de François I avec Soliman avait été d'abord un grand sujet de scandale pour toute la chrétienté. Le roi de France s'était

justifié en accusant l'ambition et la perfidie de Charles-Quint[1]. Son exemple ne tarda pas à être suivi par Charles-Quint lui-même et par d'autres États chrétiens. La politique, se dégageant de plus en plus de ce qu'elle avait de religieux, fit voir à la fin dans la Porte Ottomane, non plus un ennemi qu'il fallait toujours combattre, mais une grande puissance qu'il fallait quelquefois ménager, et dont on pouvait rechercher l'appui sans outrager Dieu et sans nuire aux intérêts de l'Église.

Comme on ne s'armait contre les infidèles qu'à la voix du souverain pontife, l'esprit des croisades dut s'affaiblir à mesure que l'autorité des papes déclina. Il faut ajouter que le système politique de l'Europe prenait son développement, et que les liens et les rapports qui devaient fonder l'équilibre de la république chrétienne tendaient plus que jamais à s'établir. Chaque État avait son plan de défense et d'agrandissement qu'il suivait avec une activité constante; tous s'occupaient d'atteindre le degré de puissance et de force auquel les appelaient leur position et la fortune de leurs armes. De là ces ambitions inquiètes, ces défiances mutuelles, cet esprit de rivalité toujours agissant, qui ne permettaient guère aux souverains de porter leur attention vers des guerres lointaines.

Tandis que l'ambition et le besoin d'agrandir ou de défendre leur puissance retenaient les princes dans leurs États, les peuples se trouvaient retenus dans leurs foyers par les avantages ou plutôt par les promesses d'une civilisation naissante. Dans le douzième siècle, les Francs, les Normands et les autres Barbares venus du Nord n'avaient pas tout à fait perdu le caractère et les habitudes des peuples nomades, ce qui favorisa l'essor et les progrès de cet enthousiasme belliqueux qui avait précipité les croisés en Orient. Dans le seizième siècle, les progrès des lumières, de l'industrie et de l'agriculture[2], les souvenirs de chaque cité, de chaque famille, les traditions de chaque peuple, de chaque contrée; les titres, les priviléges, les droits qu'on avait acquis, le besoin d'en jouir, la nécessité de les

[1] Le t. III de la collection de Struve contient un recueil de lettres écrites par François I ou en son nom, au sujet de ses démêlés avec Charles-Quint. Dans les unes le roi cherche à justifier sa conduite à l'égard des Turcs; dans les autres il offre ses secours et son intervention pour apaiser les troubles que la réformation a fait naître dans l'Église. (Voyez le t. II de la *Bibliothèque des Croisades*, p. 31.)

[2] On pourra voir dans nos Considérations générales quel était l'état des mœurs et de la civilisation à cette époque.

défendre, l'espoir de les accroître, avaient changé le caractère des Francs, diminué leur penchant pour la vie errante, et devenaient autant de liens qui les attachaient à la patrie.

Dans le siècle précédent, le génie de la navigation avait découvert l'Amérique et le passage du cap de Bonne-Espérance. Les résultats de cette découverte opérèrent une grande révolution dans le commerce, fixèrent l'attention de tous les peuples, et donnèrent aux esprits une direction nouvelle. Toutes les spéculations de l'industrie, longtemps fondées sur les croisades, se dirigèrent vers l'Amérique et vers les Indes Orientales. De grands empires, de riches climats s'offrirent tout à coup à l'ambition, à la cupidité de ceux qui cherchaient la gloire, la fortune ou des aventures; et les merveilles d'un monde nouveau firent oublier celles de l'Orient.

A cette époque si mémorable, on remarquait en Europe une émulation générale pour la culture des arts et des lettres. Le siècle de Léon X avait produit des chefs-d'œuvre dans tous les genres. La France, l'Espagne et surtout l'Italie faisaient tourner au profit des lumières l'invention récente de l'imprimerie. Partout commencèrent à revivre les beaux génies de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Rome. A mesure que les esprits s'éclairaient, une nouvelle carrière s'ouvrait devant eux. Un autre enthousiasme succédait à celui des entreprises religieuses; les exploits des temps héroïques de notre histoire inspiraient bien moins le désir de les imiter, qu'ils n'excitaient l'admiration des romanciers et des poëtes. Alors la muse de l'épopée, dont la voix ne célèbre que des événements éloignés, chantait les héros des guerres saintes; et les croisades, par la raison même que le Tasse pouvait en orner le récit de toutes les richesses de son imagination, les croisades, disons-nous, n'étaient plus pour l'Europe qu'un souvenir poétique.

Une circonstance heureuse pour la chrétienté, c'est que dans le temps même où les croisades, qui avaient pour objet la défense de l'Europe, touchaient à leur déclin, les Turcs commencèrent à perdre quelque chose de cette puissance militaire qu'ils avaient déployée contre les peuples chrétiens. Les Ottomans avaient d'abord été, comme nous l'avons déjà dit, la seule nation qui eût sur pied une armée régulière et permanente, ce qui lui donnait une grande supériorité sur les peuples qu'elle voulait soumettre à ses armes [1]. Dans le sei-

[1] Le vicomte de Tavannes assigne dans ses mémoires deux causes aux progrès des Turcs : la

zième siècle, la plupart des grands États de l'Europe avaient aussi des armées qu'ils pouvaient toujours opposer à leurs ennemis. La discipline et la tactique militaire avaient fait de rapides progrès parmi les peuples de la chrétienté; l'artillerie et la marine se perfectionnaient chaque jour en Occident, tandis que les Turcs, pour tout ce qui tient à l'art de la guerre et à celui de la navigation, repoussaient les leçons de l'expérience, et ne profitaient point des lumières répandues chez leurs ennemis et chez leurs voisins.

Nous devons ajouter que l'esprit de superstition et d'intolérance que les Turcs portaient dans la guerre, nuisit beaucoup à la conservation et au progrès de leurs conquêtes. Quand ils s'emparaient d'une province, ils voulaient y faire régner leurs lois, leurs usages et leur culte. Il leur fallait tout changer, tout détruire dans le pays où ils s'établissaient; il fallait qu'ils en exterminassent la population ou qu'ils la réduisissent à l'impossibilité de troubler une domination étrangère; aussi a-t-on pu remarquer que, maîtres plusieurs fois de la Hongrie, les Turcs se retiraient néanmoins après chaque campagne, et qu'ils ne purent jamais, au milieu de toutes leurs victoires, y fonder une colonie ou un établissement durable. La population ottomane, qui avait suffi pour occuper et pour asservir les provinces de l'empire grec, ne pouvait suffire pour peupler et pour conserver des contrées plus éloignées. Ce fut là surtout ce qui sauva l'Allemagne et l'Italie de l'invasion des Turcs. Les Ottomans auraient peut-être conquis le monde, s'ils avaient pu lui imposer leurs mœurs ou lui fournir des habitants.

Après la bataille de Lépante, quoiqu'ils eussent conservé l'île de Chypre et dicté des lois à la république de Venise, les Turcs n'en perdirent pas moins l'idée qu'ils étaient invincibles et que le monde devait être soumis à leurs armes. On remarque que, depuis cette époque, la plupart des chefs des armées et des flottes turques furent plus timides, et s'abandonnèrent moins à l'assurance de la victoire en présence de l'ennemi. Les astrologues, qui avaient vu jusque-là dans tous les phénomènes du ciel, l'accroissement et la gloire de l'empire ottoman, ne virent plus, sous le règne de Sélim et sous les règnes

première, leur obéissance aveugle aux ordres du sultan; la deuxième, que toutes leurs *forces sont commandées d'un seul chef; et au contraire les chrestiens sont contraincts d'en avoir plusieurs dont l'union dure si peu, que lorsqu'il y a apparence de victoire et recevoir les fruicts d'icelle, ils se rompent, entrent en souspeçon jaloux de la gloire l'un de l'aultre*, etc. (Mémoires de Gaspard de Tavannes, dans la Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France.)

suivants, que des augures sinistres dans les aspects des corps célestes. Nous parlons aussi des astrologues, parce que leurs prédictions entraient pour beaucoup dans la politique des Turcs. Il est probable que ces prétendus devins ne se contentaient pas d'observer les corps célestes, mais qu'ils observaient aussi les mœurs et les opinions du peuple, la marche des événements et des affaires. C'est pour cela que leurs prophéties se sont trouvées justes et qu'elles appartiennent en quelque sorte à l'histoire.

Cependant l'esprit de conquêtes qui avait longtemps animé la nation subsistait encore, et quelquefois la fortune ramena la victoire sous les drapeaux ottomans. Vers la fin du seizième siècle, les Turcs portèrent la guerre sur les bords du Danube et sur les frontières de la Perse. Parmi les guerriers chrétiens qui volèrent au secours de l'Allemagne, on doit distinguer le duc de Mercœur, frère du duc de Mayenne : il était suivi d'une foule de soldats français qui avaient combattu contre Henri IV et qui allaient expier les crimes de la guerre civile en combattant les infidèles. Le duc de Mercœur[1], à qui l'empereur Rodolphe II avait donné le commandement de l'armée impériale, remporta plusieurs avantages sur les Ottomans.

Pendant qu'on se battait en Hongrie, le roi de Perse avait envoyé une ambassade à l'empereur d'Allemagne et aux princes de l'Occident, pour les engager à faire une alliance avec lui contre les Turcs. Les ambassadeurs persans s'étaient rendus auprès du pape, auprès de plusieurs puissances chrétiennes, les conjurant de déclarer la guerre aux Ottomans. Cette ambassade du roi de Perse et les exploits des Français sur le Danube donnèrent de vives inquiétudes au divan, qui envoya un ambassadeur au roi de France ; le divan le redoutait plus que tous les autres princes chrétiens. Les lettres de créance de l'envoyé turc portaient ce titre : « *Au plus glorieux, magnanime et plus* « *grand seigneur de la croyance de Jésus, pacificateur des différends* « *qui surviennent entre les princes chrétiens, seigneur de grandeur,* « *majesté et richesse, et glorieux guide des plus grands, Henri IV,* « *empereur de France.* » Dans sa lettre, le sultan des Turcs conjurait

[1] Le vicomte de Tavannes attribue les succès du duc de Mercœur en Hongrie à la manière dont il sut se conduire contre les Turcs. Après avoir rappelé la défaite de Jean, roi de Hongrie, celle de Jean, duc de Bourgogne, et la mort de Ladislas IV à Varna, causées par la témérité ou le défaut de discipline des chrétiens, il ajoute : « Sage par les faultes d'autruy, le duc de Mercœur fit la « retraicte de devant Canise, par l'observation de ne se desbander ne suivre la victoire inconsi- « dereement. »

le monarque français de ménager une trève entre la Porte et l'empereur d'Allemagne, et de rappeler de la Hongrie le duc de Mercœur, dont la valeur et l'habileté retenaient la victoire sous les drapeaux des Allemands.

Henri IV interrogea l'ambassadeur ottoman, et lui demanda pourquoi les Turcs craignaient ainsi le duc de Mercœur. L'ambassadeur répondit qu'une prophétie accréditée parmi les Turcs annonçait que l'épée des Français les chasserait de l'Europe et renverserait leur empire. Henri IV ne rappela point le duc de Mercœur : cet habile capitaine continua de battre les Ottomans, et, s'étant couvert de gloire dans la guerre contre les infidèles, il fut surpris, en revenant en France, par une fièvre pourprée, *laquelle*, dit Mézerai, *l'envoya triompher dans le ciel.*

Après la mort de Rodolphe II, qui avait arrêté les armées des Turcs, on vit éclater cette guerre qui désola l'Allemagne pendant trente années. Ce fut un grand bonheur pour la chrétienté que, dans ce long période de temps, la Porte Ottomane se trouvât tantôt occupée de ses guerres contre la Perse, tantôt troublée par les révolutions du sérail, par les séditions populaires et les révoltes des pachas. L'empire germanique, le Danemarck et la Suède, les luthériens et les catholiques, levèrent plus d'armées et répandirent plus de sang dans les combats qu'il n'en fallait pour arracher Byzance à la domination des musulmans. Mais, au milieu des passions religieuses et politiques qui divisaient et troublaient l'Occident, personne ne pouvait avoir la pensée d'attaquer les Turcs. Le pape, sollicité par l'empereur Ferdinand II, publia un jubilé pour le succès des armes impériales, et peu s'en fallut qu'on ne prêchât une croisade contre Gustave Adolphe et ses alliés. Lorsque cette guerre de trente ans allait finir par un traité qui fut comme une loi générale de l'Europe, le ciel permit que les Ottomans reprissent leurs hostilités contre les peuples chrétiens. Ils attaquèrent d'abord la Dalmatie, province vénitienne, et l'île de Candie ou ancienne Crète, importante colonie de Venise. Bientôt après, une armée formidable entra dans la Hongrie, et s'avança sur les frontières de la Moravie et de l'Autriche.

Le pape Alexandre VII s'occupa de former une ligue entre les princes et États de la chrétienté, et s'adressa au roi de Pologne, au roi d'Espagne et surtout au roi de France, pour implorer leurs secours contre les Turcs.

Louis XIV, quoiqu'il fût l'allié de la Porte, se rendit aux prières du souverain pontife, et fit partir pour Rome un ambassadeur chargé d'annoncer à Sa Sainteté qu'il était prêt à entrer dans la confédération des princes chrétiens. D'un autre côté, les États de l'empire germanique, qui étaient les alliés de la France, se rassemblaient à Francfort, et s'engageaient à lever de l'argent et des troupes, promettant d'unir leurs efforts à ceux du monarque français pour la défense de la chrétienté[1].

Ce généreux empressement méritait sans doute la reconnaissance de Léopold ; mais l'empereur n'avait pu voir sans jalousie que les États germaniques se concertassent avec un monarque étranger plutôt qu'avec le chef de l'Empire ; il n'avait point oublié la conduite de la France dans la guerre de trente ans et dans les négociations qui avaient précédé le traité de Westphalie. Le zèle que Louis XIV et ses alliés montraient pour la cause commune, et qui allait beaucoup plus loin qu'il ne l'espérait, ne fit qu'exciter ses défiances. On doit croire que Léopold communiqua ses craintes à la cour de Rome, qui avait vu de mauvais œil les alliances récentes du royaume très-chrétien avec les princes luthériens de l'Allemagne. Alexandre VII accueillit froidement les propositions du roi France, et dit à son ambassadeur qu'il n'y avait rien à faire ; que le roi d'Espagne avait de grands démêlés avec le Portugal, que le roi de Pologne n'était pas en état d'entrer dans la ligue, que *l'empereur n'était pas pressé*, et *enfin qu'il fallait tenir les choses en suspens*. Lorsqu'on apprit à Rome la décision unanime de la diète de Francfort, qui offrait de lever vingt ou vingt-quatre mille hommes pour la cause de la chrétienté, la cour pontificale reçut avec indifférence et refusa même de publier cette heureuse nouvelle, pour laquelle le pape, dans tout autre temps, n'aurait pas manqué d'aller rendre des actions de grâces solennelles dans l'église de Saint-Pierre ou de Saint-Jean-de-Latran. Le roi de France ne put dissimuler sa surprise, et dans une lettre écrite à l'ambassadeur français on trouve ce passage remarquable : « C'est, au « reste, plus l'affaire de Sa Sainteté que la nôtre. Il suffira à Sa Ma- « jesté, pour sa satisfaction et sa décharge envers Dieu, d'avoir fait « toutes les avances par rapport à cette ligue, qu'un roi, fils aîné de

[1] Tous les faits rapportés ici sont beaucoup plus développés dans un mémoire très-curieux rédigé d'après les pièces diplomatiques qui se trouvent aux archives du ministère des affaires étrangères. Ce mémoire est imprimé à la fin de ce volume comme pièce justificative.

« l'Église et principal défenseur de la religion, pouvoit faire dans « le péril imminent des préjudices que la chrétienté peut appré- « hender. »

Bientôt on apprit que les Turcs s'avançaient sur le territoire de la Moravie. On proposa de reprendre les négociations; mais les préoccupations de la jalousie ne permirent point qu'on s'en occupât sérieusement, et tout était subordonné aux nouvelles qu'on recevait des progrès de l'armée ottomane. Le timide Léopold négociait tour à tour avec le divan et avec le pape, redoutant l'invasion des Turcs, mais ne redoutant pas moins de devoir son salut à des alliés trop empressés de le défendre. Avant de parler des conditions de la ligue qu'on devait former, il fallut d'abord examiner les pouvoirs des ambassadeurs. L'empereur, dans les lettres de créance données à son ministre, prenait les titres de duc de Bourgogne, de landgrave d'Alsace, et, fidèle aux anciennes prétentions de la maison impériale, il se présentait comme le chef temporel de l'Église, *caput populi christiani*. Le roi d'Espagne, qui montrait également peu d'ardeur pour la ligue sainte, prenait le titre de roi de Navarre, et ne rappelait le roi de France que par ces mots où respirait l'orgueil castillan, *otros reyes*, les autres rois. La république de Venise, de son côté, semblait avoir affecté de ne point parler de Louis XIV ni du monarque espagnol, et ne les désignait l'un et l'autre que par ces mots : *elle due corone*. Nous n'entrons ici dans tous ces détails que pour montrer comment on traitait alors des affaires où se trouvait intéressé le monde chrétien. Tant de vaines difficultés n'annonçaient que trop qu'on ne voulait prendre aucun parti. On demanda de nouveaux pouvoirs, et, lorsque ces pouvoirs furent reçus à Rome, le pape ne les communiqua point. Peu de temps après, une insulte faite à l'ambassadeur de France fit interrompre toute négociation. Telle fut l'issue de cette affaire, qui occupa plusieurs puissances chrétiennes durant près de deux années et dans laquelle il serait bien difficile de retrouver quelque chose de l'esprit qui présidait aux anciennes croisades.

Cependant les Turcs s'avançaient toujours. L'empereur d'Allemagne effrayé avait quitté sa capitale. L'approche du péril fit taire les vaines prétentions. Ne pouvant obtenir la paix des Ottomans, Léopold consentit à être secouru par les princes chrétiens. Louis XIV, pour ménager l'esprit inquiet de l'empereur, se contenta d'envoyer

en Hongrie six mille hommes d'élite sous les ordres du comte de Coligni et du marquis de La Feuillade. Le pape ne voulut pas rester neutre dans cette guerre qu'on allait faire aux musulmans : il accorda à l'empereur un subside de soixante-dix mille florins et la faculté de lever des décimes sur tous les biens ecclésiastiques dans les États autrichiens ; il fournit quelques troupes levées dans l'État romain, et pour l'entretien de cette milice il employa deux cent mille écus que le cardinal Mazarin avait légués dans son testament pour la guerre contre les Turcs. Tous les secours réunis du pape, du roi de France et des autres États confédérés, formèrent une armée de trente mille hommes. Cette armée, réunie à celle de l'empereur, marcha sous les ordres de Montécuculli, et remporta une victoire décisive dans les plaines de Saint-Gothard. Les Ottomans sollicitèrent une suspension d'armes ; les passions jalouses qui avaient empêché d'abord qu'on ne poussât la guerre avec vigueur, permirent au divan de conclure une paix avantageuse.

Les Ottomans, délivrés ainsi d'une guerre formidable, purent diriger toutes leurs forces contre l'île et la ville de Candie, que Venise, aidée seulement des vaisseaux du pape et de la bravoure de quelques chevaliers de Malte, ne pouvait plus défendre. La France envoya une flotte et six mille hommes de troupes au secours d'une ville chrétienne assiégée par les infidèles. Ces troupes étaient commandées par le duc de Beaufort et par le duc de Navailles. L'aventureux duc de La Feuillade alla braver aussi les périls de cette guerre à la tête de trois cents gentilshommes qu'il entretint à ses frais. Parmi les chevaliers que l'amour de la religion et de la gloire conduisit alors en Orient, l'histoire se plaît à citer le comte de Saint-Paul, un comte de Beauvau, un comte de Créqui, et le marquis de Fénelon, dont les soins avaient élevé l'archevêque de Cambrai et que son siècle regardait comme le modèle des preux. Son jeune fils, qu'il avait conduit avec lui, fut blessé dans une attaque contre les Turcs, et mourut de ses blessures. La France, dans la même expédition, eut à pleurer une autre espérance de la patrie et de la religion, le duc de Beaufort. Mascaron, qui prononça l'oraison funèbre de ce nouveau Machabée, décrit ainsi son trépas : « Après la fuite de tous les autres, cédant plutôt au nombre « qu'à la force, il tombe sur ses propres trophées, et meurt d'une « mort la plus glorieuse qu'un héros chrétien puisse souhaiter, l'épée « à la main contre les ennemis de son Dieu et de son roi, à la vue de

« l'Afrique et de l'Asie, et, plus que tout cela, à la vue de Dieu et « de ses anges. »

Tant de bravoure, tant de sacrifices, ne purent sauver la ville de Candie, qui tomba au pouvoir des Turcs après un siége de vingt-huit mois. Cette conquête rendit à la nation ottomane son fanatique orgueil; dès lors on répéta plus souvent dans les mosquées les préceptes du Coran qui ordonnent de conquérir les pays infidèles. Une grande partie de la noblesse hongroise, qui ne pouvait supporter la domination de l'empereur Léopold, implora les armes de Mahomet IV, et le pressa d'envoyer une armée contre les Allemands. Enfin les janissaires demandèrent à grands cris qu'on portât la guerre sur les rives du Danube, et l'uléma déclara que le temps était venu de soumettre aux lois de l'islamisme les contrées les plus reculées de l'Occident.

Le souverain pontife, averti des nouveaux périls de la chrétienté, sollicita les secours de tous les États catholiques : il s'adressa surtout à Jean Sobieski, que sa gloire militaire et surtout ses victoires remportées sur les Turcs avaient fait monter sur le trône de Pologne. Bientôt une armée levée à la hâte sur la Vistule et le Dnieper accourut à la défense de l'Allemagne menacée; la capitale de l'Empire était assiégée par trois cent mille musulmans. L'empereur et sa famille, cherchant une retraite dans la ville de Lintz, avaient échappé comme par miracle à la poursuite de quelques cavaliers tartares. L'Allemagne n'avait plus pour sa défense qu'une armée découragée, que la valeur du duc de Lorraine et le zèle patriotique des électeurs de Saxe et de Bavière. La présence de Sobieski et des Polonais changea tout à coup la face des affaires. A leur approche, les Allemands sentirent se ranimer leur bravoure, et le découragement passa dans l'armée des Turcs. Toute la province d'Autriche était remplie de bataillons ottomans; cent mille tentes couvraient les rives du Danube; celle du grand visir, au rapport de Sobieski, occupait plus d'espace que la ville de Varsovie ou de Léopold. Le présomptueux ministre de la Porte Ottomane se confiait à cet appareil de guerre, il mettait son espoir dans l'innombrable multitude de ses soldats; et ce fut cet appareil incommode, ce fut cette multitude si difficile à conduire qui donna la victoire aux chrétiens. L'armée de Sobieski, celle du duc de Lorraine, auxquelles s'étaient réunies les troupes de plusieurs princes de l'Empire, comptaient à peine soixante et quinze mille combattants. Les deux armées en vinrent aux mains le 13 septembre 1683. La victoire

ne resta pas longtemps indécise. « Dieu soit béni, écrivait le roi de « Pologne après la bataille[1] ; Dieu a donné la victoire à notre nation ; « il lui a donné un triomphe tel, que les siècles passés n'en virent « jamais de semblable. Toute l'artillerie, tout le camp des musul- « mans, des richesses infinies, nous sont tombés dans les mains ; les « approches de Vienne, les champs d'alentour, sont couverts des « morts de l'armée infidèle, et le reste fuit dans la consternation. » Le père d'Aviano, envoyé par le pape, prétendait avoir vu une colombe blanche planer sur l'armée chrétienne pendant la bataille; le roi de Pologne lui-même, quelques jours auparavant, avait aperçu dans le ciel un phénomène extraordinaire[2]. Mais toutes ces apparitions célestes ne frappaient plus l'esprit des guerriers chrétiens, et la défaite des musulmans ne fut attribuée qu'aux prodiges de la bravoure. Le lendemain de la victoire, le clergé chanta le *Te Deum* dans les églises de Vienne, qui auraient été changées en mosquées si l'arrivée des Polonais eût été seulement retardée de quelques jours. On envoya le grand étendard des musulmans au souverain pontife; et, ce qu'il y eut de glorieux pour la France, le libérateur de l'Allemagne crut devoir adresser à Louis XIV, comme au roi très-chrétien, son *rapport de la bataille gagnée et du salut de la chrétienté*[3]. Les Turcs furent poursuivis jusque dans la Hongrie, où les débris de leurs armées ne purent défendre les villes et les provinces qu'ils avaient conquises. La renommée publia les victoires des chrétiens, et de tous les pays de l'Europe on vit accourir une foule de nobles guerriers qui brûlaient de combattre les Turcs. Parmi ces guerriers qu'animait le zèle de la religion et de la gloire, nous devons citer le jeune duc de Berwick[4], que le malheureux Jacques II envoya deux fois à la défense

[1] Ce récit de la bataille de Vienne se trouve dans les lettres de Jean Sobieski à la reine Marie-Casimire. Ces lettres, écrites en polonais et traduites en français, ont été publiées, il y a peu de temps, par les soins de M. de Salvandy; elles sont un monument très-précieux pour l'époque dont nous parlons ici.

[2] Sobieski raconte lui-même ces apparitions, vraies ou fausses, dans ses lettres à la reine Marie-Casimire.

[3] Il est à croire que Sobieski adressa son rapport à Louis XIV, parce qu'il était mécontent de l'empereur d'Allemagne : le service qu'il rendait était trop grand pour qu'il n'eût pas à se plaindre de l'ingratitude de ceux qu'il avait sauvés. Il faut voir dans ses lettres à la reine Marie-Casimire la manière simple et naïve avec laquelle il exprime son mécontentement et le flegme jaloux des Impériaux qui, la veille de la bataille, le portaient *aux nues*, et *plus haut, s'il est possible*.

[4] Dans l'éloge du maréchal de *Berwick* par *Montesquieu* on trouve ce qui suit : « Le duc d'Yorck « étant parvenu à la couronne le 6 février 1685, il l'envoya l'année suivante en Hongrie ; il se trouva « au siége de Bude. Il passa l'hiver en Angleterre, et le roi le créa duc de Berwick. Il retourna au « printemps en Hongrie, où l'empereur lui donna une commission de colonel pour commander le « régiment des cuirassiers de Treff. Il fit la campagne de 1687, où le duc de Lorraine remporta la

de l'Europe et de l'Église. Toute cette chevalerie chrétienne fut un modèle d'héroïsme, et rappela les vertus belliqueuses des premiers croisés.

Tandis que les Turcs étaient attaqués en Hongrie par l'élite des soldats de l'Allemagne et des autres pays de la chrétienté, les Polonais et les Moscovites portaient la terreur sur les rives du Pruth et dans la Crimée. Venise, que le pape avait exhortée à prendre les armes contre les infidèles, déclara la guerre aux Ottomans. Les vaisseaux du chef de l'Église et la flotte de la république parcoururent en triomphe les mers de la Grèce et de l'Archipel. On vit flotter l'étendard de saint Pierre et celui de saint Marc sur les remparts de Coron, de Navarin, de Patras, de Napoli de Romanie, de Corinthe, d'Athènes, etc.; les Turcs perdirent presque toute la Morée et plusieurs îles; leurs armées furent partout vaincues et dispersées. Deux visirs, un grand nombre de pachas, payèrent de leur tête les défaites de l'islamisme. Mahomet IV, accusé par le peuple, par l'armée et par l'uléma, fut précipité du trône au bruit de ces grands désastres, qu'on attribuait à la colère du ciel et qui portèrent le désordre et le trouble dans tout l'Empire. Après seize années de combats malheureux et de révolutions dans le sérail, les Ottomans, quoiqu'ils fussent favorisés par la guerre que la France avait déclarée à l'empire germanique, se trouvèrent enfin réduits à solliciter la paix [1] sans avoir vaincu leurs ennemis, ce qui blessait à la fois l'orgueil national et les maximes du Coran. Le fameux traité de Carlowitz atteste les pertes qu'avait faites la nation turque et l'incontestable supériorité des États chrétiens. La décadence de la Turquie, comme puissance maritime, avait commencé à la bataille de Lépante; sa décadence, comme puissance militaire et conquérante, fut marquée par la défaite de Vienne. Les Grecs auraient pu alors échapper au joug ottoman; mais ils avaient conservé leurs préventions ou leur antipathie contre les Latins [2], et

« victoire de Mohacs, et, à son retour à Vienne, l'empereur le fit sergent de bataille... En 1688, la « révolution d'Angleterre arriva, et dans ce cercle de malheurs qui environnèrent le roi tout à coup, « le duc de Berwick fut chargé des affaires qui demandaient la plus grande confiance... »

Voici ce qu'on lit dans les Mémoires du maréchal de Berwick, écrits par lui-même : « La brèche « ayant été faite à la première enceinte (au siége de Bude en 1686), on y donna l'assaut... On fut « bientôt repoussé : on y perdit peu de soldats, mais nombre de *volontaires* y furent tués ou bles- « sés. Le duc de Veyar, grand d'Espagne, fut du nombre des premiers. »

[1] La victoire de Zante, remportée par le prince Eugène en 1690, mit les Turcs hors d'état de continuer la guerre.

[2] Venise ne resta maîtresse d'une partie de la Morée que pendant une quinzaine d'années. Les Turcs profitèrent de la division qui s'était élevée dans la chrétienté et de la guerre qu'une partie de

Venise ne fit rien pour que sa domination parût plus supportable que celle des Turcs. L'histoire a deux choses à faire remarquer dans les négociations et dans le traité de Carlowitz : la Hongrie, qui pendant deux siècles avait résisté à toutes les forces de l'empire ottoman et dont le territoire était comme les Thermopyles de la chrétienté, affaiblie enfin par les discordes civiles, par les guerres étrangères, à la fois en butte aux empereurs d'Allemagne et aux sultans de Constantinople, perdit alors son indépendance et fut réunie aux possessions de la maison d'Autriche. Parmi les États et les princes qui signèrent le traité on vit paraître les czars de la Moscovie, puissance nouvelle qu'on n'avait point aperçue jusque-là dans la lutte des chrétiens contre les infidèles et qui devait porter plus tard les coups les plus terribles à l'empire ottoman.

Nous avons montré l'origine et les progrès des Turcs ; il ne nous reste plus maintenant qu'à parler des causes de leur décadence.

Les Turcs n'étaient constitués que pour combattre des peuples barbares comme eux, ou des peuples dégénérés comme les Grecs. Lorsqu'ils rencontrèrent des nations qui n'étaient point corrompues et qui ne manquaient ni de bravoure, ni de patriotisme, ils furent obligés de s'arrêter. Chose digne de remarque, ils ne purent jamais entamer les peuples de l'Église latine ; la seule nation qui se trouvât séparée de la chrétienté par les conquêtes des Turcs, ce fut celle qui s'en était séparée elle-même par ses croyances. Lorsque les Ottomans ne purent plus rien envahir, toutes les passions qui les avaient poussés à la conquête ne servirent plus qu'à ébranler leur empire, destinée ordinaire des peuples conquérants.

Une des premières causes qui affaiblirent la puissance militaire des Turcs, ce furent les guerres qu'ils poursuivaient à la fois contre l'Europe chrétienne et contre la Perse. Les efforts qu'ils firent contre les Persans les détournèrent de leurs expéditions contre les chrétiens ; et leurs expéditions contre les chrétiens nuisirent au succès de leurs guerres en Asie. Dans ces deux sortes de guerres, ils avaient une manière de combattre toute différente. Après avoir combattu quelque temps les guerriers de l'Oxus et du Caucase, ils se trouvaient inhabiles à faire la guerre en Europe. Ils ne purent jamais triompher ni des Persans, ni des nations chrétiennes, et restèrent à la fin pressés

l'Europe faisait à Louis XIV, pour rentrer dans leurs anciennes conquêtes. Les Ottomans trouvèrent moins dans les Grecs des auxiliaires que des ennemis.

entre deux ennemis également intéressés à leur ruine, également animés par les passions religieuses.

Les Turcs avaient apporté avec eux, comme tous les Barbares venus du nord de l'Asie, le gouvernement féodal. La première chose à faire pour tous ces peuples nomades qui s'établissaient dans les pays conquis, c'était le partage des terres avec certaines conditions de protection et d'obéissance. De ce partage devait naître le régime de la féodalité. La différence qui existait néanmoins entre les Turcs et les autres Barbares qui avaient conquis l'Occident, c'est que le despotime jaloux des sultans ne permit jamais que les fiefs devinssent héréditaires et qu'il s'élevât à côté de lui une aristocratie, comme dans les monarchies de la chrétienté. Ainsi on ne vit dans l'empire turc, d'un côté, que l'autorité d'un maître absolu, de l'autre, qu'une démocratie militaire [1].

On a comparé les Turcs aux Romains. Les deux peuples ont commencé de même. Rien ne ressemble plus aux compagnons de Romulus que les compagnons d'Othman ; mais ce qui distingue dans l'histoire les deux nations, c'est que la dernière est restée ce qu'elle était à son origine. Les Romains dans leurs conquêtes ne repoussaient ni les lumières, ni les usages, ni même les dieux des peuples vaincus ; les Turcs, au contraire, ne prenaient rien aux autres peuples, et mettaient tout leur orgueil à rester barbares.

Nous avons dit plus haut que l'aristocratie héréditaire n'avait jamais pu s'établir à côté du despotisme : c'est peut-être une des causes pour lesquelles la nation ottomane était restée dans l'état de barbarie. Ceux qui ont étudié la marche des sociétés, savent que c'est par l'aristocratie que se forment les mœurs et les manières d'un peuple, que c'est par la classe intermédiaire que les lumières arrivent et que la civilisation commence. L'absence de l'aristocratie dans les gouvernements orientaux, non-seulement nous explique la fragilité de ces gouvernements, mais sert aussi à nous expliquer comment l'esprit humain, dans ces sortes de gouvernements, ne fait point de progrès. Sous le mortel niveau d'une égalité absolue, sous une domination jalouse de tout éclat qui ne vient point d'elle, il ne peut y avoir ni émulation, ni modèle à suivre, ni amour de la gloire, conditions sans lesquelles toute société est condamnée à rester dans l'ignorance grossière où elle se

[1] La monarchie ottomane se trouvait de la sorte appuyée sur ce qu'il y a de plus faible dans les sociétés politiques, la volonté d'un seul et celle de la multitude.

trouvait à son origine et à perdre ainsi la plupart de ses avantages [1].

Par suite de l'indifférence des Turcs pour les sciences et les arts, les travaux de l'industrie, de l'agriculture, de la navigation, furent confiés à leurs esclaves, qui étaient leurs ennemis. Comme ils avaient en horreur tout ce qui était nouveau, tout ce qu'ils n'avaient point apporté d'Asie, il leur fallait avoir recours aux étrangers pour tout ce qu'on avait inventé ou perfectionné en Europe. Ainsi les sources de la prospérité et de la puissance, la force de leurs armées et de leurs flottes, ne se trouvaient point entre leurs mains. On sait tout ce que les Turcs ont perdu pour avoir négligé de connaître et de suivre les progrès de la tactique militaire des Européens. Tant qu'il ne s'agissait que de rassembler et de retenir sous les drapeaux une multude de soldats animés par le fanatisme, l'avantage fut pour les Ottomans; mais cet avantage disparut quand la guerre appela le concours des sciences humaines, et que le génie, avec ses découvertes, devint le redoutable auxiliaire de la valeur.

Quelques écrivains modernes, cherchant partout des rapprochements, ont comparé les janissaires aux cohortes prétoriennes : cette comparaison n'a rien d'exact. Chez les Romains, l'empire se trouvait électif; les prétoriens s'en étaient emparés pour le mettre à l'encan. Chez les Turcs, la pensée de choisir leur prince ne se présenta jamais à l'esprit du peuple et des armées. Les janissaires se contentaient de troubler le gouvernement, et de le maintenir dans un tel état de désordre, qu'on ne pût jamais les renvoyer et qu'ils pussent toujours demeurer les maîtres. Toute leur opposition consistait à empêcher une amélioration quelconque dans la discipline et les usages militaires. Les abus et les préjugés les plus difficiles à détruire chez une nation sont ceux qui tiennent à un corps ou à une classe où se trouve placée la force. Le despotisme tout-puissant ne put jamais vaincre l'opposition des janissaires et des spahis; ces corps redoutables, qui avaient si efficacement contribué aux anciennes conquêtes, devinrent le plus grand obstacle à ce qu'on en fît de nouvelles.

Les Turcs, établis dans la Grèce, avaient plus de respect pour d'anciens usages, pour d'anciens préjugés, que d'amour pour le pays qu'ils habitaient. Maîtres de Stamboul, ils tenaient sans cesse leurs regards attachés sur les lieux de leur origine, et semblaient n'être

[1] Dans les gouvernements orientaux, tout suit l'impulsion du maître : s'il favorise les études on s'y livre ; mais après, tout retombe dans l'obscurité

que des voyageurs, des conquérants passagers en Europe. Derrière eux étaient les tombeaux de leurs aïeux, le berceau de leur culte, tous les objets de leur vénération; devant eux, des peuples qu'ils haïssaient, des religions qu'ils voulaient détruire, des pays qui leur semblaient maudits de Dieu.

Au milieu de leur décadence, rien ne fut plus funeste aux Turcs que le souvenir d'une gloire passée; rien ne leur fut plus nuisible que cet orgueil national qui ne se trouvait plus en harmonie avec leur fortune, ni en proportion avec leurs forces. Les illusions d'une puissance qui n'était plus, les empêchaient de prévoir les obstacles qu'ils devaient rencontrer dans leurs entreprises et les dangers dont ils étaient menacés. Lorsque les Ottomans faisaient une guerre malheureuse ou un traité défavorable, ils ne manquaient jamais de s'en prendre à leurs chefs, que les vengeances populaires dévouaient à la mort ou à l'exil : tandis qu'ils immolaient ainsi des victimes à leur vanité, leurs revers devenaient d'autant plus irréparables, qu'ils s'obstinaient à en méconnaître les véritables causes.

Tacite exprime quelque part la joie qu'il éprouva en voyant des Barbares qui se faisaient la guerre : on éprouve quelque chose de cette joie, lorsqu'on voit le despotisme menacé par ses propres institutions et tourmenté par les instruments mêmes de sa puissance. L'histoire n'a point de plus grande leçon que ce spectacle où nous voyons un pouvoir sans frein et sans pitié portant au hasard ses coups et frappant sur tout ce qui l'entoure; une famille de despotes dont le nom seul répand la terreur et qui se dévore elle-même[1]. On sait quelles victimes chaque sultan, en montant sur le trône, offrait au génie ombrageux du despotisme; mais le ciel ne permit point que les lois les plus sacrées de la nature fussent toujours violées impunément, et la dynastie ottomane, en expiation de tant de crimes contre la famille, tomba enfin dans une espèce de dégradation. Les princes ottomans, élevés dans l'asservissement et la crainte, perdirent l'énergie et les facultés nécessaires pour le gouvernement d'un grand empire. Soliman II ne fit qu'accroître le mal, en décidant par une loi constitutive qu'aucun des fils des sultans ne pourrait ni commander les armées, ni gouverner les provinces. On ne vit plus dès

[1] Mahomet III, en montant sur le trône, fit mourir dix-neuf de ses frères. Un sultan immole sa famille à l'état despotique, comme un farouche républicain de l'antiquité immolait ses enfants à la république : c'est ici que les extrêmes se touchent et se confondent. Cette barbarie des successeurs d'Othman est un des graves inconvénients de la polygamie et du mépris des saintes lois du mariage.

lors sur le trône ottoman que des princes efféminés, des hommes timides, ou des insensés.

Il suffisait que la volonté du prince fût corrompue, pour que la corruption devînt générale. A mesure que le caractère des sultans dégénérait, tout dégénérait autour d'eux. Un engourdissement universel avait remplacé la bruyante activité de la guerre et de la victoire. A la passion des conquêtes avaient succédé la cupidité, l'ambition, l'égoïsme, tous les vices qui signalent et achèvent le déclin des empires. Quand les États s'élèvent et marchent vers la prospérité, il y a une émulation pour accroître leurs forces; lorsqu'ils déclinent, il y a aussi une émulation pour les pousser à leur perte et profiter de leur ruine.

L'empire avait toujours une nombreuse armée; mais cette armée, où la discipline dégénérait chaque jour, n'était redoutable que dans la paix. Une foule de *Timariots*, ou possesseurs de fiefs à vie, n'ayant rien à léguer à leurs familles, passaient sur les terres qu'on leur avait données, comme les sauterelles qui, dans les campagnes où le vent les a jetées, détruisent jusqu'au germe des moissons. Les pachas gouvernaient les provinces en conquérants. Les richesses du peuple étaient pour eux comme le butin que les vainqueurs se distribuent au jour de la victoire. Ceux qui amassaient des trésors achetaient l'impunité, ceux qui avaient des armées proclamaient leur indépendance.

Les sultans de Constantinople, endormis dans leur sérail, se réveillaient souvent au bruit des révoltes populaires. Les violences de l'armée et du peuple étaient la seule justice qui pût atteindre le despotisme. Mais cette justice même était une calamité de plus, et ne faisait que précipiter la décadence générale. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les Turcs, lorsqu'ils se soulevaient contre un prince de la dynastie ottomane, conservaient une profonde vénération pour cette dynastie; ils immolaient le tyran à leur vengeance, et se montraient tout prêts à s'immoler eux-mêmes pour la tyrannie. Ainsi, la licence, dans ses plus grands excès, respectait toujours le despotisme, et, ce qui devait mettre le comble au désordre, le despotisme à son tour respectait la licence.

La société se trouvait ainsi constituée chez les Turcs par la religion musulmane, qui se mêlait tout à la fois aux mœurs de la licence et à celles de la servitude : cette religion inspirait à l'esclave une soumission aveugle qui ressemblait au dévouement; au prince, un respect des préjugés qui ressemblait à la modération et à la justice; à tout

le peuple, une profonde aversion pour les étrangers, une ardeur de vaincre les ennemis qui ressemblait au patriotisme. La loi du Coran, qui entretenait dans les cœurs le mépris de tout ce qu'elle n'avait pas prévu, pouvait sans doute être regardée comme une institution merveilleuse pour conserver les choses telles qu'elles étaient ; mais elle devenait un obstacle invincible, lorsque le temps arrivait de faire des changements salutaires et d'écouter les leçons de l'expérience. Admirable pour fonder un État barbare, cette loi était impuissante pour protéger un empire sur son déclin, et pour prévenir sa décadence. Les Turcs, toujours remplis d'un fanatique orgueil, ne pouvaient, au milieu de leur abaissement, se persuader qu'il manquât quelque chose à leur puissance, à leur législation, à leur discipline. Rien n'est plus remarquable dans l'histoire que cette superbe ignorance d'un grand peuple au milieu d'une révolution qui l'entraînait chaque jour à sa perte ; et cette révolution se faisait chez les Turcs, non point par des idées nouvelles, mais par des idées anciennes ; non point par l'amour de la liberté, mais par les habitudes de l'esclavage ; non point enfin par la passion du changement, mais par une vaine obstination à ne jamais rien changer. Les Turcs respectaient la cause de leur ruine, parce qu'elle se liait à l'histoire des temps barbares, et la religion musulmane, en leur répétant sans cesse qu'*il faut obéir au destin*, et que *celui qui est dans le feu doit se résigner*, les empêchait d'arrêter les progrès du mal [1].

On nous demandera pourquoi la chrétienté ne profita point de cette décadence des Turcs pour les repousser en Asie. Nous avons vu dans cette histoire que les peuples de l'Europe chrétienne ne purent jamais s'entendre et s'accorder pour défendre Constantinople, lorsqu'elle fut attaquée par les Ottomans : ils ne s'entendirent pas davantage pour la délivrer quand elle fut prise. Il faut ajouter que, moins on redouta les Turcs, moins on fit d'efforts pour les vaincre. Ils n'inspiraient d'ailleurs aucune jalousie aux nations commerçantes de la chrétienté. C'était en vain que la fortune les avait placés entre l'Orient et l'Occi-

[1] Chez tous les peuples qui penchent vers leur décadence, on trouve au sein de la corruption une certaine politesse, une certaine élégance dans les mœurs et dans les manières, comme on le vit parmi les Grecs du Bas-Empire ; mais un peuple chez lequel l'influence des femmes n'était comptée pour rien, où les hommes même avaient peu de penchant à se réunir entre eux, devait avoir une corruption brutale et sauvage, et l'empire d'Othman vieillissait sans que la nation turque eût rien perdu de cette orgueilleuse rudesse que lui avaient donnée ses victoires et qui tenait à la barbarie des premiers âges.

dent, qu'elle les avait rendus maîtres de l'Archipel, des côtes d'Afrique, des ports de la mer Noire et de la mer Rouge : leurs plus belles provinces étaient désertes, leurs villes restaient abandonnées; tout dépérissait entre les mains d'un peuple indolent et grossier. On épargna les Turcs par la raison qu'ils ne profitaient point de leurs avantages, et qu'ils étaient, pour nous servir d'une expression de Montesquieu, de tous les hommes les plus propres à posséder inutilement de grands empires.

Ce qu'on aurait pu faire dans le quinzième et le seizième siècle présentait plus tard de grandes difficultés. Les nations, quelles qu'elles soient, ressemblent aux fleuves ou aux torrents, qui chaque jour ajoutent à la profondeur de leur lit et dont il n'est pas facile de changer le cours une fois tracé. Les Turcs avaient cessé d'être redoutables comme puissance militaire; mais, comme nation, ils ne manquaient point d'une certaine force pour résister à une domination étrangère. S'il devenait difficile, impossible même aux armes ottomanes de conquérir une seule province, une seule ville sur la chrétienté, il était en même temps difficile aux chrétiens, non pas de vaincre une armée, mais de soumettre une population turque, défendue par ses préjugés et par l'excès même de sa barbarie.

Ajoutons ici une dernière considération. Dans le temps où les Turcs fondaient leur empire en Europe, il se formait entre tous les peuples de l'Occident une vaste association dont le temps a resserré les liens et qu'on appelle encore aujourd'hui la république chrétienne : cette confédération, où l'on éprouvait sans cesse le besoin de maintenir un certain équilibre entre les nations rivales, où l'accord au moins de plusieurs puissances était nécessaire pour envahir ou renverser un grand empire, cette confédération, disons-nous, devint pour les Ottomans comme une espèce de sauvegarde, comme un moyen de salut. Ainsi la puissance ottomane, à mesure qu'elle s'affaiblissait au dedans, trouvait au dehors un appui ou du moins un motif de sécurité, non plus comme autrefois dans les éternelles discordes des chrétiens, mais dans la crainte qu'on avait de troubler la paix générale et de changer l'ordre établi en Europe. On ne redoutait plus les entreprises du Croissant, mais l'ambition de ceux qui pouvaient avoir la pensée d'envahir son territoire ou de profiter de sa décadence.

Nos lecteurs trouveront peut-être que nous nous sommes trop long-

temps arrêté sur l'empire ottoman. Mais l'origine de cet empire, ses progrès et son déclin, sont liés à tous les événements que nous avons eu à décrire : plusieurs traits du tableau que nous en avons tracé ont pu servir à faire connaître l'esprit et le caractère des guerres contre les infidèles ; et, sous ce rapport, notre travail a son utilité.

A l'époque de l'histoire où nous sommes arrivés, les passions qui avaient enfanté les prodiges des croisades, étaient devenues des opinions spéculatives qui occupaient moins l'attention des rois et des peuples que celle des écrivains et des érudits. Ainsi les guerres saintes, avec leurs causes et leurs effets, se trouvèrent livrées aux argumentations des docteurs et des philosophes. On se rappelle l'opposition de Luther ; et, quoiqu'il eût désavoué ou rétracté en quelque sorte sa première opinion sur la guerre contre les Turcs, la plupart de ses partisans continuaient de montrer une grande aversion pour les croisades.

Le ministre Jurieu va beaucoup plus loin que Luther : cet ardent apôtre de la réforme, loin de penser qu'on dût faire la guerre aux musulmans, n'hésitait point à regarder les Turcs comme les auxiliaires des protestants, et disait que les farouches sectateurs de Mahomet avaient été envoyés *pour travailler avec les réformés au grand œuvre de Dieu*, qui était la ruine de l'empire papal. Après la levée du dernier siége de Vienne en 1683 et la révocation de l'édit de Nantes, le même Jurieu s'affligeait de la disgrâce des réformés et de la défaite des Turcs, ajoutant en même temps que *Dieu ne les avait abaissés que pour les relever ensemble et en faire les instruments de sa vengeance contre les papes*. Tel est l'excès d'aveuglement où peut conduire l'esprit de parti ou l'esprit de secte, égaré par la haine, irrité par la persécution.

Cependant d'autres écrivains renommés par leur génie et qui appartenaient aussi à la réforme, soutenaient qu'on devait combattre les infidèles ; ils déploraient l'indifférence de la chrétienté et les guerres qui éclataient chaque jour entre les nations chrétiennes, tandis qu'on laissait en paix un peuple ennemi de tous les autres. Le chancelier Bacon, dans son dialogue *de Bello sacro*, déploie toute sa dialectique pour prouver que les Turcs sont hors de la loi des nations. Il invoque tour à tour le droit naturel, le droit des gens et le droit divin, contre ces barbares auxquels il refuse le nom de peuple, et soutient qu'on doit leur faire la guerre comme on la fait aux pirates,

aux anthropophages, aux animaux féroces. L'illustre chancelier cite à l'appui de son opinion des maximes d'Aristote, des maximes de la Bible, des exemples tirés de l'histoire et même de la Fable. Sa manière de raisonner se ressent un peu de la politique et de la philosophie du seizième siècle, et nous croyons devoir nous dispenser de rappeler des arguments dont plusieurs ne seraient point de nature à persuader les esprits du siècle présent.

Nous aimons mieux donner quelque développement aux idées de Leibnitz, qui, pour faire revivre l'esprit des expéditions lointaines, s'adressait à l'ambition des princes, et dont les vues politiques ont reçu une mémorable application dans les temps modernes. Dans le moment où Louis XIV se disposait à porter ses armes dans les Pays-Bas, le philosophe allemand lui envoya un long mémoire[1] pour le déterminer à renouveler l'expédition de saint Louis en Égypte. La conquête de cette riche contrée, que Leibnitz appelait la *Hollande d'Orient*, devait favoriser le triomphe et la propagation de la foi; elle devait procurer au roi très-chrétien la glorieuse renommée d'Alexandre, et à la monarchie française les plus grands moyens de puissance et de prospérité. Après l'occupation d'Alexandrie et du Caire, la fortune offrait aux vainqueurs l'heureuse occasion de relever l'empire d'Orient : la puissance ottomane, attaquée par les Polonais et les Allemands, troublée par des divisions intérieures, était près de tomber en ruine; déjà la Moscovie et la Perse se préparaient à profiter de sa chute; si la France se présentait, rien ne lui était plus facile que de recueillir l'immense héritage de Constantin, de dominer sur la Méditerranée, d'étendre son empire sur la mer Rouge, sur la mer d'Éthiopie, sur le golfe Persique, de s'emparer du commerce de l'Inde. Tout ce que la gloire et la grandeur des empires ont de plus éclatant, s'offrait alors à l'imagination de Leibnitz; et ce beau génie, ébloui de sa propre pensée, alliant à sa politique les préjugés de son siècle, ne trouvait au-dessus de la conquête de l'Égypte que la *découverte de la pierre philosophale*.

Après avoir développé les avantages de la vaste entreprise qu'il proposait, Leibnitz ne négligeait aucun des moyens qui devaient en

[1] Le mémoire de Leibnitz, qui est resté longtemps ignoré, est trop curieux pour que nous n'en donnions pas la partie la plus importante dans les Pièces justificatives. Il est bon de faire remarquer ici que le mémoire de Leibnitz fut présenté à Louis XIV dans le moment même où le monarque s'occupait d'attaquer et de conquérir la Hollande.

assurer le succès et en faciliter l'exécution. C'est dans cette partie de son mémoire qu'il montre toute la supériorité de son génie, et, lorsqu'on a lu la relation de la dernière guerre des Français en Égypte, on demeure persuadé que Bonaparte avait connu le plan de campagne adressé à Louis XIV.

Les idées de Leibnitz, dédaignées dans les conseils des princes, n'en étaient pas moins accueillies parmi les savants et les hommes pieux qu'animaient les images toujours vivantes des croisades et les préoccupations d'une politique spéculative. Nous avons eu sous les yeux un grand nombre de mémoires composés dans le quatorzième, le quinzième et le seizième siècle, pour engager les puissances de la chrétienté à porter la guerre en Orient. Saint François de Sales, qui vivait au temps de Henri IV, exprime souvent dans ses lettres [1] le désir de voir la terre sainte délivrée du joug des infidèles. En donnant au recueil d'histoires qu'il a publié, le titre de *Gesta Dei per Francos*, Bongars nous montre tout son enthousiasme pour les guerres entreprises au nom de la croix. Dans sa dédicace à Louis XIII, il ne manque point de lui rappeler l'exemple de ses aïeux, qui allèrent en Orient, et de lui promettre la gloire d'un héros et d'un saint, si sa piété l'entraîne à la délivrance de Constantinople et de Jérusalem. Plus tard le célèbre Ducange, en publiant les mémoires de Joinville [2], s'adressait à Louis XIV, et le conjurait, au nom de la France et de la religion, d'accomplir une ancienne prophétie annonçant que la destruction de la puissance ottomane était réservée à la valeur d'un monarque français. Ces souvenirs des temps anciens frappaient vivement l'imagination des générations nouvelles; et, lorsque dans son Épître au roi, Boileau disait

> Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont [3],

il n'adressait pas seulement une louange poétique au monarque, mais il se montrait l'ingénieux interprète d'un grand nombre de ses contemporains.

Rien n'était alors plus populaire que les guerres d'Orient. Dix-sept ans après le traité de Carlowitz, nous voyons encore la chrétienté

[1] Voyez les lettres de saint François de Sales au marquis de Deshayes, ambassadeur de France à Constantinople.

[2] L'édition de Joinville par Ducange est de l'année 1668.

[3] L'Épître au roi, sur *le passage du Rhin*, fut publiée pour la première fois en 1672.

s'intéresser aux événements d'une guerre contre les Turcs. Venise, qui craignait de perdre ses possessions dans la Morée, implora le secours du souverain pontife. Clément XI envoya partout ses légats et ses brefs apostoliques pour engager les peuples et les rois à prendre les armes. Les muses chrétiennes réunirent leurs voix à celle du pontife : la guerre déclarée par les Ottomans à la république de Venise inspira la colère pindarique de J.-B. Rousseau [1], exilé à Bruxelles, et les vers de ce grand poëte, pleins du souvenir des guerres saintes, rappelèrent aux princes de la chrétienté l'exemple de Godefroy dispersant les infidèles dans les plaines d'Ascalon, celui de Sobieski, vainqueur des Ottomans sous les murs de Vienne. L'Espagne, le Portugal, Gênes, la Toscane, l'ordre de Malte, armèrent des vaisseaux, et la flotte des confédérés, à laquelle le pape joignit ses galères, parcourut l'Archipel avec le pavillon de l'Église.

Les pontifes de Rome, depuis la réforme de Luther, distribuaient rarement les indulgences de la croisade : Clément prodigua ses propres trésors pour une guerre dont il aurait volontiers, disait-il, acheté les succès par *la vente des calices et des ciboires* [2]. A sa voix, l'armée impériale marcha au-devant des Turcs, qui s'avançaient vers l'Allemagne. Six mille Suisses levés avec les subsides de la cour de Rome, un grand nombre de gentilshommes qu'avaient touchés les périls de l'Église et les exhortations du souverain pontife, se réunirent à l'armée des Allemands. On fit des prières dans toutes les églises pour le triomphe des guerriers chrétiens qui combattaient en Hongrie et dans le Péloponèse. Quand le prince Eugène eut battu les Turcs à Peterwaradin et sous les murs de Belgrade, qui fut rendue

[1] J.-B. Rousseau, qui avait adressé une ode aux princes chrétiens au sujet de la déclaration de guerre faite par la Porte à la république de Venise, en composa une nouvelle sur la victoire de Peterwaradin; il en publia une troisième sur la paix de Passarowitz.

[2] On trouve les faits suivants dans l'histoire du pape Clément XI :

« En 1715, Achmet III se disposait à faire la guerre aux chrétiens. Clément se mit en devoir de donner à l'ordre de Malte et de lui procurer, de la part des princes chrétiens, les secours dont il avait besoin. Peu après, on crut que l'armement regardait la Pologne, ce qui attira toute l'attention du pape sur ce royaume. Il envoya au roi et à la république des secours en argent fort considérables pour les fortifications de Kaminieck.... Bientôt le Grand Seigneur tourna tout l'effort de ses armes contre les Vénitiens. La république demanda des secours au pape. Clément s'adressa à tous les princes catholiques, à l'empereur, au roi de Pologne, au roi de France, au roi de Portugal, aux princes de l'Empire, aux plus puissants d'entre les évêques et les abbés, au grand maître de l'ordre teutonique et à celui de Malte.... Il fit armer en toute diligence ses galères et tout ce qu'il avait d'autres bâtiments, qui allèrent au secours de la flotte vénitienne....

« Comme il n'y avait pas de moyen plus propre à déconcerter les projets des Turcs que de les attaquer du côté de la Hongrie, il écrivit à l'empereur pour l'engager à prendre les armes.... »

1716. « Clément XI donne tout l'argent nécessaire pour la levée de six mille Suisses; il s'oblige

aux chrétiens, le pape, à la tête du sacré collége, se rendit à l'église de Sainte-Marie-Majeure pour remercier le Dieu des armées, et les drapeaux enlevés aux infidèles furent déposés sur les autels de la Vierge, dont on avait imploré l'appui. Circonstance remarquable, tandis que l'Église de Rome célébrait les exploits et les triomphes des armées chrétiennes, à Constantinople le corps des ulémas condamnait cette guerre, qui lui semblait d'autant plus injuste qu'elle était malheureuse, et le mufti maudissait ceux qui l'avaient provoquée. Les Ottomans, mettant leur espoir dans la paix, renoncèrent dès lors à tout projet de conquête, et, satisfaits d'avoir recouvré quelques villes dans le Péloponèse, ne songèrent plus qu'à défendre leur empire, menacé à son tour par les Allemands et les Russes. Dès qu'on n'eut plus d'alarmes pour la chrétienté, l'Église n'eut plus à prêcher de croisades contre les Turcs, et les guerres d'Orient n'eurent plus de mobile que l'ambition des souverains et les souvenirs de l'ancienne Grèce.

Cependant Jérusalem, au nom de laquelle on avait entrepris tant d'expéditions lointaines, n'était point tout à fait oubliée en Occident. Pendant qu'on s'occupait d'arrêter les invasions des Turcs, des pèlerins, portant le bourdon et la panetière, ne cessaient point de visiter la terre sainte. Parmi les hommes pieux qui depuis le quinzième siècle s'étaient rendus sur les bords du Jourdain et sur les ruines de Sion, on remarque le célèbre Ignace de Loyola. Il visita deux fois la Palestine, et, comme saint Jérôme, il y aurait terminé ses jours, si les pères latins ne l'avaient obligé de revenir en Europe, où il fonda à son retour la société de Jésus. Comme avant les croisades, on vit alors les princes se mêler à la foule des chrétiens qui allaient à Jéru-

à payer un subside considérable à l'empereur pendant la guerre, pour le succès de laquelle il disait qu'il vendrait jusqu'aux *calices* et aux *ciboires*.

« La flotte du pape fut grossie par les escadres des princes catholiques : le roi d'Espagne envoya douze vaisseaux, le roi de Portugal autant; le grand maître de Malte ses galères, ainsi que le grand duc de Toscane et la république de Gênes. Cette flotte mit à la voile sous le *pavillon de l'Église*...

« Après que le prince Eugène eut gagné la bataille de Peterwaradin... Clément se rendit à la tête du sacré collége à l'église de Sainte-Marie-Majeure.... L'ambassadeur de l'empereur lui présenta les étendards pris aux Turcs; le pape les fit placer dans cette église et à Notre-Dame-de-Lorette. »

1717. « La flotte chrétienne ne fit pas une campagne moins glorieuse que l'année précédente. Les Vénitiens firent une descente dans la Morée, et recouvrèrent la plupart des places que les Turcs leur avaient enlevées deux ans auparavant.

1718. « Clément XI souhaitait ardemment que les chrétiens profitassent de la supériorité que les succès précédents leur avaient donnée sur les infidèles : encore deux campagnes aussi malheureuses pour eux que les précédentes pouvaient les chasser d'Europe; mais l'empereur était dans des dispositions contraires, alors occupé de la guerre avec Philippe V, roi d'Espagne. »

salem. Frédéric III, avant de monter sur le trône impérial, était allé en pèlerinage à la terre sainte. Il nous reste une relation des voyages que firent successivement dans la sainte cité un prince de Radziwil, un duc de Bavière, un duc d'Autriche, et trois électeurs de Saxe, parmi lesquels se trouve celui qui fut protecteur de Luther.

La plupart des souverains de la chrétienté, à l'exemple de Charlemagne, mettaient leur gloire, non plus à délivrer, mais à protéger la ville de Jésus-Christ contre les violences des musulmans. Les capitulations de François I, renouvelées par la plupart de ses successeurs, renferment plusieurs dispositions[1] qui tendent à assurer la paix des chrétiens et le libre exercice de la religion chrétienne dans l'Orient. Sous le règne de Henri IV, Deshayes, ambassadeur de France à Constantinople, alla visiter les fidèles de Jérusalem, et leur porta les consolations et les secours d'une charité toute royale. Le comte de Nointel, qui représentait Louis XIV auprès du sultan des Turcs, se rendit aussi dans la terre sainte, et Jérusalem reçut en triomphe l'envoyé du puissant monarque dont le crédit et la renommée allaient protéger les chrétiens jusqu'au delà des mers. Après le traité de Passarowitz [2], la Porte envoya une ambassade solennelle à Louis XV. Cette ambassade était chargée de présenter au roi très-chrétien un firman du Grand Seigneur qui accordait aux catholiques de Jérusalem l'entière possession du saint sépulcre et la liberté de réparer leurs églises. Les princes de la chrétienté envoyaient chaque année leurs tributs à la ville sainte, et, dans les cérémonies solennelles, l'église de la Résurrection étalait les trésors des rois de l'Occident[3]. Les pèlerins n'étaient plus reçus à Jérusalem par les chevaliers de Saint-Jean, mais par les gardiens du sépulcre, qui appartenaient à la règle de saint François d'Assise. Conservant les mœurs hospitalières des temps anciens, le supérieur lavait lui-même les pieds des voyageurs,

[1] Les dernières capitulations sont du règne de Louis XV. Voyez les Pièces justificatives à la fin du volume.

[2] Méhémet-effendi, qui avait signé le traité de Passarowitz, était à la tête de cette ambassade. Il nous reste un itinéraire de cet ambassadeur, où il rend compte de plusieurs observations qu'il fit dans son voyage en France.

En échange de son firman, la Porte demandait que la France intervînt auprès de l'ordre de Malte pour que les navires maltais respectassent la marine ottomane. Depuis cette époque, les navires ottomans étaient respectés par les navires maltais.

[3] La piété active d'un seul prêtre a suffi depuis quelques années pour remplacer les libéralités des monarques. Nous voulons parler de l'abbé Desmazures, qui a fait longtemps retentir la France et l'Europe de ses prédications en faveur des pauvres habitants de la terre sainte. Ne serait-il pas à désirer qu'on instituât dans la chrétienté un ordre de chevalerie qui aurait pour but d'assurer des secours aux saints lieux?

et leur donnait tous les secours nécessaires pour leur pèlerinage. Par une espèce de miracle sans cesse renaissant, les monuments sacrés de la religion chrétienne longtemps défendus par les armées de l'Europe, n'ayant plus pour défense que les souvenirs religieux, se conservaient au milieu des barbares sectateurs de l'islamisme. La sécurité qui régnait dans la ville de Jérusalem fit qu'on songea moins à sa délivrance. Ce qui avait suscité l'esprit des croisades dans le onzième siècle, c'était surtout la persécution dirigée contre les pèlerins et l'état misérable dans lequel gémissaient les chrétiens d'Orient. Lorsqu'ils cessèrent d'être persécutés et qu'ils eurent moins de misères à souffrir, des récits lamentables ne réveillèrent plus ni la pitié ni l'indignation des peuples de l'Occident, et la chrétienté se contenta d'adresser à Dieu des prières pour le maintien de la paix dans les lieux qu'il avait sanctifiés par ses miracles. Il y avait alors un esprit[1] de résignation qui remplaçait l'enthousiasme des croisades; la cité de David et de Godefroy se confondait dans la pensée des chrétiens avec la Jérusalem céleste, et, comme les orateurs sacrés disaient qu'*il fallait passer par le ciel pour arriver au territoire de Sion*, on ne dut plus s'adresser à la bravoure des guerriers, mais à la dévotion et à la charité des fidèles.

Dans les considérations générales qu'on pourra lire dans ce dernier volume, on verra quelle fut l'influence de croisades sur la civilisation de l'Occident; nos lecteurs peuvent voir dès à présent quels furent les résultats de ces guerres lointaines pour l'Orient et pour la terre sainte.

[1] Cet esprit de résignation se trouve exprimé d'une manière bien singulière dans un extrait des manuscrits de la Bibliothèque de Berne :

De la cause pourquoy les Sarrasins possedent la terre saincte.

Frère Vincent, en un sermon qu'il fit et qui avoit pour texte, *Ecce ascendimus Hierosolymam*, en assigne trois raisons :

« *La première,* dit-il, *est à l'excusation des chrestiens*; *la seconde est pour la confusion des* « *Sarrasins, et la tierce est pour la conversion des juifs. Quant à la premiere raison, nous* « *debvons sçavoir qu'il n'est chrestien tant sainct qu'il ne peche ou ait peché, excepté Jesus et sa* « *mere, la glorieuse Vierge Marie, et Dieu ne veult pas que les chrestiens pechent en la terre en* « *laquelle Jesus-Christ son fils souffrit passion pour les pechés des hommes, et rèputeroit ce à* « *grand injure. Il n'est pas ainsi injurié des Sarrasins, car ils sont chiens. Il deplairoit moult au* « *roy si ses enfans ou chevaliers pissoient en sa chambre; mais quand un chien y pisse, il n'en* « *tient compte.* » (Voyez *Catalogus codicum M.SS. Bibliothecæ Bernensis, etc.*, t. I, p. 79.)

LIVRE XXI.

Le travail que je me suis imposé et qui m'a occupé sans relâche pendant tant d'années, est devenu pour moi, je dois l'avouer, comme une habitude de la vie à laquelle j'ai peine à renoncer. En quittant les croisés avec lesquels j'ai vécu et les vieux chroniqueurs qui m'ont servi de guides, il me semble que quelque chose de triste se mêle à la fin de mes travaux, et que je me sépare des objets d'une ancienne amitié. J'ai commencé à les connaître dans ma jeunesse; je les ai suivis dans mon âge mûr, et naguère ne m'a-t-on pas vu en cheveux blancs les suivre encore sur les chemins de Jérusalem? Qu'on me pardonne donc d'y revenir avec cette prédilection opiniâtre dont il serait peut-être plus facile de me justifier que de me corriger. Je crains toujours d'ailleurs d'avoir oublié quelque chose d'essentiel, quelque vérité bonne à dire. Dans mes longues courses, dans mes études si longtemps prolongées, j'ose dire que je n'ai pas tout à fait perdu mon temps; j'ai fait comme les vieux pèlerins qui, malgré la défense des papes, regardaient à droite et à gauche et rapportaient à leur retour beaucoup de choses curieuses qu'on se plaisait à entendre raconter. En étudiant les guerres saintes, je n'ai rien négligé pour avoir une connaissance approfondie des mœurs, des coutumes et de l'esprit du moyen âge; pourquoi ne dirais-je pas à mes lecteurs tout ce que j'ai pu en avoir appris? On ne peut avoir une idée juste du moyen âge sans connaître à fond les croisades, de même qu'on ne peut connaître complétement les croisades sans avoir une idée approfondie du moyen âge. Ceux de nos contemporains qui se persuadent que quelques lambeaux des chroniques suffisent à l'histoire d'une grande époque, ne manqueront pas d'être scandalisés et de me prendre en compassion; pour moi, je n'en suis point encore à

mépriser le temps et les lumières qu'il nous donne; je pense qu'en toutes choses il peut nous aider à bien faire, et je suis patiemment ses leçons. Dans un siècle où nulle chose ne reste longtemps à la même place; où tout s'improvise, même les empires; où rien n'étonne que ce qui dure, je désire qu'on puisse dire un jour de moi que je suis resté trente ans avec la même idée. Voilà toute la gloire que j'attends.

La diversité des objets et des questions que j'ai à traiter m'a fait adopter une forme nouvelle dans mon travail, je diviserai mes deux derniers livres en chapitres : l'avant-dernier livre est un tableau général des croisades; dans le dernier, je ferai connaître ce que les croisades ont produit de biens et de maux chez les générations contemporaines et dans la postérité.

CHAPITRE PREMIER.

ESPRIT DES CROISÉS.

Nous avons souvent parlé de cet enthousiasme religieux et guerrier, de cette dévotion belliqueuse qui ébranla l'Occident. Nous parlerons ici des sentiments qui animaient la chrétienté en présence des guerres saintes. Il ne s'agissait pas de combattre pour les royaumes de la terre, mais pour le royaume du ciel; les croisades n'étaient point l'affaire des hommes, mais celle de Dieu lui-même. On ne devait point, d'après cela, les juger comme les autres événements humains. Ce qui doit nous paraître étonnant, dans le siècle où nous sommes, c'est l'opinion qu'on avait alors de ces guerres lointaines, et la persuasion où l'on était que la gloire divine s'y trouvait intéressée : aussi nos bons aïeux, lorsque les expéditions d'Orient trompaient leur pieuse attente, n'osaient consulter leur faible raison, et ne pouvaient comprendre les triomphes des musulmans. Qu'on se rappelle le désespoir de cette multitude de pèlerins qui allaient rejoindre en Syrie les compagnons de Godefroy et qui apprirent tout à coup sur leur route que toute l'armée chrétienne allait périr dans les

murs d'Antioche. La chute du monde aurait jeté moins de trouble et de désordre dans leur esprit. Nous avons peine à croire les chroniques du temps, lorsqu'elles nous représentent une foule de pieux chevaliers, des clercs et des évêques, suspendant durant plusieurs jours les cérémonies religieuses, et n'osant ni prier ni interroger le Dieu des chrétiens, qu'ils accusaient d'avoir abandonné sa propre cause[1].

Lorsqu'on apprit en Europe les malheurs de la seconde croisade, la France éplorée s'en prit à saint Bernard, qui avait prêché la guerre sainte. Dans une apologie adressée au saint-siége, l'abbé de Clairvaux exprime avec une chaleur éloquente la surprise et la douleur que lui causaient les revers des chrétiens. Il lui semblait que Dieu avait jugé les hommes avant le temps, et qu'il s'était repenti, comme au premier âge du monde, de son propre ouvrage. Pourquoi, disait-il, le Seigneur irrité n'avait-il point pardonné à son peuple? Pourquoi n'avait-il point épargné la gloire de son nom? Les nations infidèles qui avaient vu les enfants de l'Église dispersés sur des terres inconnues, moissonnés par le glaive ou par la faim, se disaient entre elles : *Où est donc leur Dieu!* La passion avec laquelle l'apôtre de la croisade croyait à la sainteté du ministère qu'il avait rempli, lui faisait demander à la justice divine si elle avait dédaigné ses jeûnes, si elle avait ignoré ses humiliations et ses prières. L'éloquent cénobite s'étonnait que Dieu ne fît point de miracles pour confondre les impies; et, dédaignant de répondre à ceux qui refusaient de croire à la vérité de sa mission : « Répondez pour moi, « disait-il au souverain pontife, répondez pour vous et pour Dieu « lui-même[2]. »

Nous retrouvons les mêmes sentiments dans plusieurs écrivains du moyen âge qui ont parlé des croisades et qu'on doit regarder comme les fidèles interprètes de leurs contemporains. Quoiqu'ils ne s'expriment point avec la même énergie et la même audace de conviction que l'abbé de Clairvaux, leur témoignage ne mérite pas moins d'être rapporté. L'auteur des Gestes de Louis VII, après avoir raconté la défaite des armées chrétiennes dans l'Asie Mineure, déclare que les jugements de Dieu ne doivent jamais être censurés, « mais que, néanmoins, il paraît extraordinaire à la faible raison des

[1] Tudebode, Raymond d'Agiles, Robert le Moine (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Saint Bernard. liv. II, ch. 1, *De Consideratione*.

« hommes, que les Français, nation pieuse et soumise à la loi divine, « aient été vaincus par ceux qui haïssent la loi du Christ[1]. » La mort de Frédéric Barberousse et la ruine entière d'une armée florissante, partie des bords du Rhin et du Danube, durent jeter toute l'Allemagne dans la consternation. Les chroniques du temps qui racontent les désastres de l'armée impériale disent que les âmes chrétiennes n'osaient interroger les volontés du ciel; « car ces volontés « terribles étaient comme autant d'abîmes devant lesquels l'esprit de « l'homme restait confondu et troublé[2]. » Un historien allemand qui accompagnait l'empereur, craint que son désespoir ne paraisse accuser les œuvres de Dieu, et se hâte d'exprimer sa résignation par cette réflexion pieuse : « Rapportons-nous-en au jugement de celui « à qui personne n'ose dire : *Pourquoi avez-vous fait cela*[3]*?* »

De toutes les calamités des croisades, celle qui causa en Europe le plus de surprise et de douleur fut sans doute la captivité de Louis IX en Égypte. Au rapport des historiens du temps, un grand nombre de croisés abandonnèrent la religion de Jésus-Christ pour embrasser la religion triomphante de Mahomet. En France, en Allemagne, surtout en Italie, la foi de plusieurs fut ébranlée[4]. Le pape lui-même n'osait lever le voile impénétrable qui semblait dérober la bonté divine aux regards des fidèles; et, dans ses lettres adressées au clergé de France, au monarque captif, il ne peut concevoir que Dieu ait envoyé autant de maux à ceux qui combattaient pour sa cause. « Seigneur Jésus (ce sont les expressions d'Innocent), qu'il « me soit permis de vous demander avec crainte pourquoi vous vous « êtes appesanti sur le plus chrétien des princes et sur sa pieuse « armée, qui, brûlant d'une sainte ardeur, sont allés au delà des « mers braver tous les périls pour défendre votre nom[5]. » Le chef de l'Église craignait que la foi des enfants de Dieu ne pérît par le scandale et que le monde n'accusât de sévérité les arrêts du juge suprême.

Ces plaintes mystérieuses, ces sentiments qu'on a de la peine à

[1] Gestes de Louis VII, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Ansberg (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Mathieu Pâris a fait une peinture fort curieuse du deuil de l'Europe à la nouvelle de la captivité du saint roi. (Voyez l'analyse de Mathieu Pâris, *Bibliothèque des Croisades*).
[5] Les lettres qu'Innocent IV écrivit au sujet des désastres de saint Louis ont été analysées dans la *Bibliothèque des Croisades*

expliquer et qui nous rappellent quelquefois la fatalité des anciens avec ses maux inévitables, se reproduisaient dans toutes les expéditions malheureuses. Nous les retrouvons dans les chroniques qui ont parlé des dernières croisades et de la destruction de l'empire chrétien en Syrie. Plusieurs chroniques de la fin du treizième siècle, en annonçant que l'Europe n'a plus de cités ni de colonies en Orient, déplorent avec amertume cette calamité inouïe, et s'étonnent de ne pas trouver la miséricorde de Dieu d'accord avec sa justice. « Quelle « gloire était réservée à la foi chrétienne, dit un de ces historiens, si « les musulmans eussent été vaincus en Syrie ! Je parle ainsi, ajoute« t-il, d'après mon jugement qui est tout humain ; car ceux de Dieu « sont incompréhensibles, et lui seul sait pourquoi il permet que ces « choses arrivent [1]. »

Toutefois, comme on ne pouvait se persuader que Dieu eût véritablement abandonné la cause des guerres saintes, on rejeta les malheurs de ces expéditions sur les crimes et la corruption des croisés. Si Dieu permettait que des armées chrétiennes périssent dans une guerre entreprise en son nom, c'était, disait-on, pour punir des enfants pervers ; les désastres des soldats de la croix ne devaient pas être attribués à l'injustice du maître qui châtie, mais aux iniquités du peuple qui avait péché. Lorsqu'on rappelait aux prédicateurs des croisades les promesses qu'ils avaient faites au nom du ciel et qui ne s'étaient point accomplies, ils se contentaient d'invoquer l'exemple des enfants d'Israël, qui avaient péri dans le désert. « En sortant d'Égypte, disaient-ils, Moïse promit aux Hébreux une terre meilleure ; mais ils blasphémèrent contre Dieu et contre Moïse son serviteur ; ils tombèrent dans toutes sortes de désordres : le désert devint le sépulcre de ce peuple indocile, et Dieu ne fut point trouvé pour cela infidèle à ses promesses [2]. »

Nous devons faire remarquer ici que l'envie de justifier les croisades inspira souvent aux chroniqueurs des peintures satiriques dont l'histoire impartiale ne saurait adopter l'exagération. Pour confondre les incrédules et pour montrer toute la vérité des jugements de Dieu, ils se croyaient obligés de rembrunir leurs tableaux et de présenter les soldats de la croix sous les couleurs les plus odieuses. Ce qui doit le plus nous étonner, c'est que les croisés, lorsqu'ils éprouvaient des

[1] Vito Durand (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Saint Bernard, liv. II, *De Consideratione*.

revers, s'accusaient eux-mêmes d'avoir mérité par leur conduite tous les maux qu'ils souffraient. La disette, les maladies, les malheurs de la guerre, éveillaient dans leurs âmes le remords des coupables, et les austérités de la pénitence se mêlaient toujours au sentiment de leurs misères; lorsque enfin la victoire revenait sous leurs drapeaux et que la fortune se montrait plus favorable, les guerriers chrétiens se persuadaient qu'ils étaient devenus meilleurs, et remerciaient le ciel de les avoir rendus dignes de sa miséricorde et de ses bienfaits.

Dans une croisade malheureuse, on n'accusait pas seulement les pèlerins, mais aussi les chrétiens restés en Occident. D'après l'opinion du temps, Dieu avait confié son héritage à la vertu, à la dévotion de tous les fidèles, et l'univers chrétien répondait de ce dépôt sacré. Lorsqu'on apprit en Europe que Jérusalem était tombée au pouvoir de Saladin, les fidèles accoururent de toutes parts dans les églises, pour s'accuser de leurs fautes, et la chrétienté ne songea plus qu'à expier par le jeûne et la prière la licence et la corruption des mœurs qui avaient amené la ruine de Sion et le dernier triomphe des impies.

Après avoir expliqué les malheurs des croisades par la justice et même par la colère de Dieu, on les expliquait encore par la miséricorde divine. On a pu lire dans l'histoire que les prédicateurs de la guerre sainte la présentaient toujours comme un moyen de convertir les pécheurs et d'éprouver la vertu des justes. Dieu n'avait pas besoin, suivant eux, du secours des hommes pour conquérir l'héritage de Jésus-Christ ; mais il leur ouvrait la voie du salut et leur offrait une occasion de racheter leurs péchés. Rien n'est plus curieux aujourd'hui que les raisonnements par lesquels on s'efforçait alors de faire voir les avantages d'une guerre qui avait dépeuplé plusieurs contrées de l'Europe, mais dont le résultat véritable, aux yeux de la foi populaire, était de peupler la demeure des anges et de multiplier à l'infini le nombre des martyrs et des élus de Dieu. Pour connaître sur ce point l'opinion des peuples de l'Occident, il suffit d'écouter les prédicateurs les plus ardents des croisades. Ne devait-on pas savoir, disaient-ils, que Dieu ne hait point ceux qu'il punit, et qu'il a toujours une verge prête à frapper l'enfant qu'il aime; sa divine bonté blessait pour guérir, abaissait pour élever, et, lorsqu'il envoyait les jours de sa colère, les jours de sa miséricorde n'étaient pas loin. Si le ciel poursuivait par des peines temporelles l'ingratitude de ses en-

fants, n'était-ce pas pour les sauver des supplices qui n'ont point de fin? La voix des pontifes se mêlait à celle des prédicateurs, pour annoncer aux chrétiens que le deuil et les pleurs étaient des armes invincibles contre les puissances de l'enfer, et que tous les guerriers morts à la croisade, semblables à l'or essayé trois fois et purifié sept fois par le feu, avaient trouvé grâce devant le souverain juge. Comment les hommes, disait l'un de ces pontifes, comment les hommes qui habitaient ici-bas des maisons de boue, pouvaient-ils éviter les souillures, et s'ils ne passaient par le feu des tribulations, comment pouvaient-ils se trouver assez purs devant celui qui découvre des ombres et des taches sur le front des étoiles[1]?

Dans les temps ordinaires, les hommes s'éclairent par l'adversité et persévèrent rarement dans ce qui ne leur réussit point. Mais, d'après l'opinion qu'on avait sur les croisades, les leçons du malheur étaient perdues, et rien ne pouvait affaiblir ou décourager le pieux aveuglement et la crédulité opiniâtre des guerriers de la croix. On considérait alors la guerre sainte comme une guerre toute spirituelle, et, pour nous servir de l'expression d'un vieux chroniqueur, *comme un travail qui estoit ainsi que feu de purgatoire devant la mort*[2]. On comparait le sort d'une croisade à celui de la vertu malheureuse, qui n'est jugée et récompensée que dans une autre vie. Cette disposition des esprits dut entretenir longtemps l'enthousiasme des peuples de l'Occident et prolonger la durée des guerres saintes.

CHAPITRE II.

HUMILITÉ CHRÉTIENNE ET FRATERNITÉ DES GUERRIERS DE LA CROIX.

CE qui nous étonne le plus dans l'histoire du moyen âge, c'est de voir l'humilité chrétienne se mêler à l'héroïsme de la chevalerie et s'associer en quelque sorte à tout ce que la valeur guerrière a de plus éclatant et de plus glorieux. Les croisades nous offrent souvent ce spectacle, et nous en citerons quelques exemples.

[1] Lettre d'Innocent IV (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Chronique de Bernard le Trésorier, en vieux français (*Bibliothèque des Croisades*).

L'historien de Tancrède nous dit que son héros fut longtemps retenu dans l'inaction par l'opposition qu'il trouvait entre les maximes du monde et les maximes de l'Évangile[1]. Mais rien ne put contenir son ardeur belliqueuse, lorsque la religion eut parlé et qu'elle eut proclamé la guerre sainte. Il faut croire néanmoins que l'illustre chevalier conserva quelque chose de ses premiers scrupules et que le christianisme lui inspira l'esprit d'humilité qu'il porta dans les combats. Cette simplicité de cœur qu'il sut allier avec les habitudes des camps, le serment qu'il fit prêter à son écuyer de garder le silence sur une victoire, peuvent être regardés comme un prodige dans l'histoire même des guerriers chrétiens.

Quoique les croisades ne nous présentent pas souvent le phénomène d'une abnégation aussi étrange, nous devons dire néanmoins que la modestie évangélique fut un des caractères distinctifs de ces guerres religieuses. On n'a qu'à lire les relations pleines de simplicité que les princes et les chevaliers de la croix adressaient au pape Urbain après les victoires de la première croisade. « Nous désirons, « écrivaient-ils, que vous sachiez combien la miséricorde de Dieu a « été grande envers nous, et comment, par le secours du Tout-Puis-« sant, vainqueurs des Sarrasins, nous avons échappé aux plus grands « périls[2]. » Anselme de Ribemont, un des plus illustres compagnons de Godefroy, écrivait à Manassé, archevêque de Reims, et, lui rappelant les triomphes des armées chrétiennes, « nous devons plus à « nos prières, lui disait-il, qu'à nos propres mérites[3]. » L'abbé Guibert, observateur assez éclairé des mœurs de son temps, dit, dans son histoire, que les soldats chrétiens s'affaiblissaient lorsque leur cœur était enflé par la victoire, mais que, revenus à l'humilité chrétienne, ils se montraient des guerriers invincibles. Dans une bulle adressée aux fidèles pour les exhorter à prendre la croix, le pape Célestin IV présentait l'humilité comme le seul moyen de triompher des musulmans[4]. Dans la croisade où les Latins s'emparèrent de Constantinople, rien n'est plus curieux que de voir les guerriers de l'Occident s'abaisser sous la main du pape et s'excuser humblement de la plus

[1] Raoul de Caen (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Cette lettre, écrite après la conquête d'Antioche, se trouve dans les Pièces justificatives du premier volume de notre Histoire.

[3] Lettre d'Anselme de Ribemont (*Bibliothèque des Croisades*).

[4] Voyez notre Résumé des actes des papes dans les croisades, rassemblés dans la Collection de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

grande victoire qu'aient jamais remportée les croisés. Olivier Scholastique, qui a décrit le siége de Damiette, nous parle des guerriers de Pise, qui voulurent attaquer un rempart de la ville, et fait à ce sujet une réflexion où se peint l'esprit des guerres saintes. « Les « Pisans, nous dit-il, quoique pleins de bravoure, n'étaient pas de « ceux qui devaient opérer le salut d'Israël; car ils avaient pour but « d'acquérir une grande renommée[1]. »

Nos vieilles chroniques ne croient pas pouvoir mieux honorer la mémoire de Godefroy, qu'en le comparant à un lion sur le champ de bataille, à un cénobite dans les actions ordinaires de la vie[2]. Son refus de porter une couronne dans la ville de Jésus-Christ suffirait pour nous donner une idée juste du genre d'héroïsme qui animait les chefs des croisades. Cette humilité chrétienne étonnait les Orientaux, et leur donnait une haute idée des guerriers de la croix. Guillaume de Tyr nous raconte d'une manière touchante l'entrevue des députés de Samarie avec le duc de Lorraine, qui assiégeait la ville d'Arsur. Le nouveau maître de Jérusalem reçut les émirs sans déployer aucun appareil et modestement assis sur un sac de paille. Les chefs des tribus arabes demandèrent pourquoi un si grand prince, *qui, venu de l'Occident, avait ébranlé l'Asie, et dont le bras avait conquis un puissant royaume, se montrait ainsi sans escorte et sans pompe, étendu à terre, n'ayant ni tapis ni vêtements de soie.* Godefroy répondit que la terre pouvait bien lui servir de siége, puisqu'elle devait être sa demeure après la mort. Les Samaritains ne purent voir sans une grande admiration tant d'humilité unie à tant de gloire, et se retirèrent en disant : « Cet homme est vraiment celui qui doit conquérir l'Orient et gouverner les nations. » Ce contraste de la grandeur et de la modestie a toujours été un sujet de surprise parmi les hommes, et l'histoire ne peut offrir de spectacle plus imposant que celui de la suprême puissance proclamant elle-même le néant des grandeurs humaines.

Les historiens des croisades ne nous offrent qu'un seul trait d'orgueil et de jalousie; encore ne le trouve-t-on que vers la fin des guerres contre les infidèles. Huniade et le moine Capistran se disputèrent devant le pape l'honneur de la victoire de Belgrade. L'oubli de sa propre renommée était sans doute le plus grand sacrifice qu'un

[1] Olivier Scholastique (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Robert le Moine (*Bibliothèque des Croisades*).

chevalier pût faire à Dieu, et ce fut une chose heureuse dans les guerres saintes, que cet esprit d'humilité qui ne quitta point les guerriers de la croix. Ils se divisèrent souvent pour le partage du butin, pour la possession des villes et des provinces : on ne peut savoir jusqu'où seraient allées les fureurs de la discorde, s'ils s'étaient divisés aussi pour la gloire. Le caractère si violent et si impétueux de Richard n'est point lui-même étranger à cet héroïsme modeste et pieux qu'on remarque dans les guerres saintes. Il nous reste deux lettres que le roi d'Angleterre écrivait, l'une à l'archevêque de Rouen, l'autre à l'abbé de Clairvaux, et dans lesquelles il raconte la célèbre victoire qu'il remporta sur Saladin dans la plaine d'Arsur. Le héros victorieux se recommande humblement aux prières des fidèles, et ne parle de lui que pour nous dire qu'il a été blessé par une flèche, *quodam pilo*[1]. Pour apprécier cet exemple d'humilité chrétienne, il est nécessaire de se reporter au temps des croisades. Dans un siècle où toute puissance venait de l'épée, où la colère et l'orgueil auraient pu porter les guerriers à tous les excès, qu'y avait-il de plus rassurant pour l'humanité que de voir la force qui s'oubliait et s'abaissait de la sorte? Un des historiens modernes de la Grande-Bretagne compare Richard au bouillant Achille[2], et cette comparaison ne manque point de vérité. Nous regrettons seulement que l'écrivain anglais n'ait point dit ce que le christianisme devait apporter de différence dans les caractères qu'il met en parallèle. On sait que l'humilité, telle que nous l'enseigne l'Évangile, n'était pas la vertu des héros de l'antiquité : les épopées dans lesquelles ils sont célébrés nous les montrent toujours pleins d'ostentation; nous les voyons sans cesse insulter à leurs ennemis, en vantant leurs propres exploits, et le pieux Énée lui-même s'écrie plus d'une fois sur le champ de bataille que sa renommée est montée jusqu'aux astres. Ce sentiment brutal de la force, cet orgueil du glaive, n'annoncent que les passions d'un siècle barbare, et, pour savoir quelle devait être la supériorité de la civilisation moderne sur celle de l'antiquité païenne, il suffirait peut-être de comparer les héros de l'Iliade et de l'Énéide aux héros célébrés par le Tasse et par nos simples chroniqueurs.

Une autre vertu distinctive des croisés, c'est le sentiment de la fraternité. Ce sentiment, qui leur montrait des frères dans les chré-

[1] Benoit de Peterborough (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Sharon Turner.

tiens d'Orient, devait resserrer tous les liens qui les unissaient entre eux; il devait s'accroître surtout en présence des infidèles, au milieu des misères et des périls d'une guerre lointaine. « Nous qui avons été « baptisés en Jésus-Christ, disait l'évêque Adhémar à ses compa- « gnons prêts à combattre les Turcs, nous sommes tous les enfants « de Dieu, nous sommes tous des frères : qu'une affection réciproque « unisse tous ceux que lie un nœud spirituel[1]. »

Les orateurs des guerres saintes prêchaient sans cesse la fraternité évangélique; les rois et les princes en donnaient eux-mêmes l'exemple. Richard montra souvent dans la croisade dont il fut le chef, cette magnanimité généreuse, cette charité héroïque qui fait braver tous les dangers pour secourir la faiblesse qui succombe. Un jour qu'il volait au secours du comte de Leicester et qu'on cherchait à le retenir, « Non, je ne serais pas digne d'être roi, s'écria-t-il, si je « ne savais pas mépriser la mort pour défendre ceux qui m'ont suivi « dans la guerre[2] ! » Nous pourrions rappeler ici beaucoup d'autres circonstances où Richard exposa sa vie pour sauver celle des soldats chrétiens; et ces traits de générosité font oublier les actes de barbarie qui souillèrent sa gloire.

Un prince qui porta dans les croisades plus de piété et de charité chrétienne que Richard, se dévoua avec moins d'éclat, mais avec plus de vertu, au salut des croisés qui l'avaient suivi en Orient. Nous avons rapporté la réponse admirable de Louis IX à ceux qui l'exhortaient à s'embarquer sur le Nil, tandis que des guerriers épuisés de fatigue et désespérés retournaient par terre à Damiette. Lorsque ce prince expirait sur la cendre à Tunis, le sort de ses compagnons d'armes occupait encore sa pensée. *Qui reconduira en France ce peuple que j'ai amené ici*[3]? telles furent les dernières paroles du saint monarque.

Toutes les fois que les croisés quittaient l'Europe, les chefs leur promettaient de les ramener dans leur pays, de veiller à leur salut pendant le pèlerinage. Malheur à ceux qui ne tenaient point leur promesse, car ils étaient accusés devant Dieu et devant les hommes de manquer de foi et de charité. Un de nos vieux chroniqueurs, en racontant l'histoire des croisades, admire la magnanimité des grands

[1] Raymond d'Agiles (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Lettre de Thibaut sur la mort de saint Louis (*Bibliothèque des Croisades*).

de la terre, qui s'immolaient pour leurs soldats et leurs serviteurs; mais il n'en est pas surpris, lorsqu'il se rappelle que Jésus-Christ, le maître et le sauveur du monde, en avait donné l'exemple[1].

Aucune loi ne punissait la désertion des croisés; mais l'opinion générale des chrétiens la condamnait comme une action infâme. Nous avons vu avec quelle violence tout l'Occident s'éleva contre Étienne, comte de Blois, déserteur de la première croisade. En nous rappelant que ce prince tomba sous les coups des infidèles dans son second pèlerinage, Guillaume de Tyr ajoute que Dieu fit éclater envers lui sa miséricorde, parce que la palme du martyre pouvait seule effacer la honte dont il s'était couvert. Pour connaître sur ce point les sentiments des contemporains, il faut entendre l'abbé Guibert reprochant à l'ermite Pierre d'avoir, au milieu des horreurs de la famine, abandonné les croisés : « Sache te nourrir de l'herbe des troupeaux, lui « dit le sévère historien. Lorsque tu haranguais les peuples, tu ne les « appelais pas à des festins : sache te conformer à ce que tu as dit, « et donne l'exemple à tes frères en Jésus-Christ[2]. » L'histoire contemporaine hésite à nommer les chevaliers qui désertaient la bannière des pèlerins, car *ces chevaliers felons estoient rayés du livre de vie.*

Si les chefs des croisades se montrèrent dévoués au salut de leurs soldats, ceux-ci n'avaient pas moins de dévouement pour leurs chefs. Chaque troupe de croisés présentait l'image d'une véritable famille ; on aime à voir les chroniqueurs du temps employer l'expression latine *familia*, pour désigner la maison militaire d'un prince ou d'un chevalier de la croix. Lorsque Godefroy de Bouillon, après avoir terrassé un ours qui poursuivait un pauvre pèlerin, reparut au milieu des croisés, blessé et couvert de son sang, ceux-ci furent plus affligés que s'ils avaient été vaincus par les musulmans. Dans les guerres ordinaires, le soldat ne prend qu'une faible part aux intérêts de la cause qu'il défend; mais, dans une guerre qui avait pour unique objet le triomphe d'une croyance, tous ceux qui combattaient avaient les mêmes craintes, les mêmes espérances, nous devons dire la même ambition. Cette communauté d'intérêt et de sentiments donnait beaucoup de force aux armées de la croix, et rapprochait sur le champ de bataille non-seulement les chefs et les soldats, mais même des nations opposées entre elles par les mœurs, le caractère et le langage.

[1] Odon de Deuil (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Guibert (*Bibliothèque des Croisades*).

« Si un Breton, un Allemand ou tout autre, voulait me parler, dit un « historien qui se trouvait à la première croisade, je ne savais pas lui « répondre; mais, quoique divisés par la différence des langues, nous « paraissions ne faire qu'un seul peuple, à cause de notre amour « pour Dieu et de notre charité pour le prochain[1]. » Au siége de Nicée, à celui d'Antioche, tout était en commun parmi les innombrables soldats de la croix, venus de tous les pays de l'Occident. Les chroniqueurs de la Germanie se plaisent à décrire l'esprit de paix et de charité qui régnait dans l'armée de Frédéric Barberousse traversant les provinces de l'empire grec. Sans doute que les armées chrétiennes ne présentèrent pas toujours ce spectacle édifiant : que de discordes n'éclatèrent point sous les drapeaux des croisades! mais le sentiment de fraternité n'en subsistait pas moins au fond des cœurs. Pour apprécier le caractère des croisés, il suffit de se rappeler les discours des prélats et des clercs chargés de les ramener aux vertus évangéliques, et la facilité que trouvaient les saints orateurs à se faire écouter, lorsqu'ils leur parlaient de l'oubli des injures.

Que serait devenu le malheureux peuple des pèlerins s'il n'avait été secouru par les sentiments généreux? C'est ici qu'il faut admirer la providence, qui place toujours le remède à côté du mal, et qui, dans les misères de l'homme, lui envoie les vertus nécessaires pour les supporter. On peut voir ce que les sentiments fraternels ont de plus simple et de plus touchant dans une lettre adressée aux fidèles d'Occident par les pèlerins de Jérusalem. Ceux-ci recommandaient aux chrétiens d'Europe les croisés qui retournaient dans leur patrie : « Nous vous prions, disaient-ils, et nous vous supplions par Notre-« Seigneur Jésus-Christ, qui fut toujours avec nous et qui nous a « sauvés de toutes nos tribulations, de vous montrer reconnaissants « envers vos frères qui retournent vers vous, de leur faire du bien, « et de leur payer ce que vous leur devez, afin de vous rendre agréa-« bles au Seigneur[2]. » Nous regrettons que l'histoire n'ait point parlé plus longuement des derniers moments que les guerriers de la première croisade passèrent ensemble à Jérusalem et des regrets déchirants qui durent accompagner leur séparation. Ceux qui partaient se recommandaient au souvenir et aux prières de leurs compagnons d'armes, gardiens du saint tombeau, et ceux-ci leur répondaient, les

[1] Foulcher de Chartres (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Voyez cette lettre dans les Pièces justificatives du premier volume de notre Histoire, page 508.

larmes aux yeux : « N'oubliez jamais vos frères restés dans l'exil. » Ces sentiments réciproques des croisés n'annonçaient-ils pas d'avance les liens de la fraternité, les rapports de famille qui devaient unir pendant deux siècles les peuples de l'Europe et les colonies chrétiennes d'Orient?

CHAPITRE III.

DE LA SUPERSTITION ET DE LA MAGIE DANS LES CROISADES; DE LA CRÉDULITÉ DES CROISÉS.



ous avons souvent parlé dans notre Histoire des visions et des miracles qui enflammaient à la fois la dévotion et la bravoure des croisés. Leur crédulité était excessive sans doute, mais il faut avouer qu'elle n'avait rien de vulgaire. Un tremblement de terre, une aurore boréale, une comète chevelue, une éclipse de lune ou de soleil, étaient à leurs yeux des avertissements ou des signes par lesquels Dieu leur manifestait sa volonté. Dans les périls de la guerre, souvent ils croyaient voir les saints et les anges descendre du ciel et se mêler dans leurs rangs pour combattre les ennemis de Jésus-Christ. Les pèlerins s'étaient persuadé, comme nous l'avons dit, que la puissance divine devait sans cesse intervenir pour la cause qu'ils défendaient ou qu'ils croyaient défendre, et cette persuasion suffit pour nous montrer ce qu'il y avait de noble et d'élevé dans leur superstition.

Lorsqu'on a lu avec attention l'histoire des croisades, on s'étonne que la magie occupe une si grande place dans la *Jérusalem délivrée*. Nous allons rappeler ici tous les faits qui peuvent avoir donné au Tasse la pensée d'employer ce genre de merveilleux. La plupart des chroniqueurs et même les romanciers du douzième siècle[1], s'accordent à nous parler de la mère de Kerbogath, sultan de Mossoul. Cette princesse, nous disent-ils, qui avait vécu plus d'un siècle, se vantait de connaître l'avenir; elle vint annoncer à son fils les malheurs qui le menaçaient s'il combattait les croisés. Celui-ci lui demanda comment elle savait qu'il allait être vaincu et qu'il devait mourir dans

[1] Tudebode, Raymond d'Agiles, Robert le Moine, l'auteur du *Roman de Godefroy*, etc. (*Bibliothèque des Croisades*).

l'année : « J'ai contemplé, répondit-elle, le cours des astres, j'ai « interrogé les entrailles des animaux, et j'ai pratiqué des sortiléges. » Comme elle insistait sur sa prédiction : « Ma mère, répliqua le fa- « rouche Kerbogath, ne me parle plus ainsi, car les Francs ne sont « point des dieux, et je veux les combattre. » Le signal d'une bataille fut donné, et la princesse musulmane alla cacher son désespoir prophétique dans les murs d'Alep. Plusieurs historiens rapportent un autre fait de la même époque. Pendant le siége de Jérusalem, deux femmes se montrèrent sur les remparts de la ville, et par des signes mystérieux elles entreprirent de détruire l'effet terrible d'une machine des chrétiens. « Lorsqu'elles commençaient leur profane conjuration, « dit une chronique, une énorme pierre lancée par la machine les « renversa à terre, et leurs âmes furent renvoyées aux enfers, d'où « elles étaient sorties [1]. » Le dernier exemple que nous offre l'histoire se rapporte aux jours qui précédèrent la bataille de Tibériade. Une esclave syrienne, montée sur une ânesse, fut surprise invoquant contre l'armée chrétienne la puissance des sortiléges et des maléfices. Interrogée, elle ne dissimula point son projet criminel : on la jeta au milieu d'un bûcher, d'où elle sortit sans être atteinte par les flammes ; on finit par la tuer à coups de hache [2]. Voilà les seuls exemples de magie qui nous aient été rapportés par les historiens des croisades. Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger si le chantre de Godefroy a passé les bornes de la vraisemblance dans la peinture, si poétique d'ailleurs, qu'il fait des charmes d'Ismène et des enchantements d'Armide.

Nous lisons dans Odon de Deuil que les croisés allemands, ayant vu à Nicopolis un homme qui jouait avec des serpents, le prirent pour un magicien et le mirent en pièces [3], ce qui prouve au moins que les soldats de la croix ne respectaient guère la magie ni ceux qui l'exerçaient. Gilon, auteur d'un poëme historique sur la première croisade, nous apprend qu'au siége de Nicée les croisés firent une procession autour de la ville en jetant de l'eau bénite sur les remparts. Les musulmans crurent que les assiégeants voulaient s'emparer de la place par la magie, et firent une sortie pour arrêter les effets du sortilége. Le poëme ajoute que les chrétiens furent très-

[1] Raymond d'Agiles (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Bernard le Trésorier (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Odon de Deuil (*Bibliothèque des Croisades*).

irrités de cette opinion des infidèles, et qu'ils vengèrent dans le sang de leurs ennemis l'outrage qu'ils croyaient fait à leur religion et à ses divins mystères[1].

On ne doit pas conclure néanmoins de ce que nous venons de dire, que la magie fût alors inconnue en Europe. Il nous suffit de prouver qu'elle ne suivit point les chrétiens dans les guerres saintes et sous les drapeaux de la croix. Tout le monde sait qu'au temps des croisades, l'Occident était livré à toutes sortes de superstitions grossières. Tandis que le ciel, aux yeux de la multitude crédule, prodiguait ses miracles, l'enfer avait aussi ses prodiges, et, selon les croyances populaires, le démon présidait à l'art ténébreux des enchantements et des sortiléges[2]. Il n'y avait point de jour, point de lieu, où le sinistre messager de l'enfer, suivi de ses prestiges trompeurs, n'apparût tantôt pour séduire la faiblesse humaine ou pour disputer l'âme d'un mourant à l'ange du salut, tantôt pour découvrir aux hommes quelques secrets honteux ou pour favoriser les entreprises des méchants. Les annales du moyen âge n'ont pas un chapitre où les tentatives de l'esprit des ténèbres ne se trouvent mêlées aux événements politiques et religieux. Cependant l'histoire contemporaine ne parle jamais de l'apparition du démon parmi les pèlerins de Jérusalem. Un seul chroniqueur, l'abbé Guibert, rapporte qu'à l'époque de la première croisade, un chevalier de la Picardie avait fait un pacte avec le diable pour venger la mort de son frère tué dans un combat; qu'après avoir obtenu ce qu'il désirait, ce chevalier ne put se débarrasser de la présence de l'esprit infernal qu'en prenant la croix du saint pèlerinage. La même chronique ajoute que le noble Picard se mit en route avec les autres croisés, et que pendant tout son voyage le diable ne se présenta point; mais que, lorsque après la délivrance de Jérusalem le pèlerin revint dans ses foyers, il vit aussitôt reparaître *celui qui ne donne jamais que des conseils criminels*. Nous citons ce trait singulier, parce qu'il peint à lui seul le genre de superstition des pèlerins de la terre sainte. Rien ne doit moins nous étonner aujourd'hui, que cette absence des démons dans une multitude comme celle des croisades. Nous voyons dans l'histoire que les soldats de la croix avaient d'autres préoccupations et d'autres pensées. Leur imagination se

[1] Si nous avons si peu de notions sur les pratiques de la magie au moyen âge, c'est qu'on ne voyait alors que le diable, et que les chroniques ne nous parlent que de lui, quand il est question de magie ou de nécromancie.

[2] Gilon (*Bibliothèque des Croisades*).

donnait de bien plus grands spectacles, et, s'il nous est permis de parler ainsi, il nous semble que le diable était de trop petite dimension pour figurer sur l'immense théâtre et parmi les scènes gigantesques des guerres d'outre-mer.

Nous avons parlé, en commençant ce chapitre, des grands phénomènes de la nature, des apparitions célestes qui, dans le cours de leur pèlerinage, attiraient l'attention et redoublaient l'enthousiasme des croisés. Lorsqu'ils arrivaient en Syrie, quel spectacle plus propre à frapper leur esprit que celui des lieux qu'ils devaient conquérir! quel prestige de la magie pouvait produire le même effet sur des cœurs religieux que l'aspect de la vallée de Josaphat, du mont Sion et des rochers du Calvaire! Les hymnes que chantaient leurs prêtres rappelaient sans cesse aux croisés l'objet de leur expédition sainte. Lorsqu'on leur répétait les paroles des prophètes adressées aux élus de Dieu dans les lieux mêmes où elles avaient été inspirées, il n'était pas un pèlerin qui ne s'appliquât le sens des divines prophéties et qui ne se persuadât que l'Éternel marchait devant lui pour accomplir les promesses de l'Écriture. C'est dans cette croyance et non dans les idées d'une superstition étroite et vulgaire qu'il faut chercher le caractère et le mobile des croisades.

Les chroniques arabes racontent moins d'apparitions surnaturelles que les chroniques de l'Occident. Toutefois les musulmans avaient aussi leurs puissances célestes qui venaient à leur secours dans les périls de la guerre. L'historien Kémal-eddin, en racontant la défaite de Roger, prince d'Antioche, parle d'un ange vêtu de vert qui mit en fuite l'armée des Francs et fit prisonnier un de leurs chefs. Bohaeddin rapporte qu'une légion descendue du ciel entra pendant la nuit dans la ville de Ptolémaïs, assiégée par Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion. On lit dans le même historien qu'après le massacre des prisonniers musulmans ordonné par Richard dans la plaine de Saint-Jean-d'Acre, les martyrs de l'islamisme montrèrent à leurs compagnons qui allèrent les visiter les blessures glorieuses qu'ils avaient reçues, et qu'ils leur racontèrent les joies qui les attendaient dans les jardins du paradis. Au siége de Margat, l'armée du sultan vit apparaître les quatre archanges que les musulmans ont coutume d'implorer dans les périls, et dont la phalange céleste animait le courage des assiégeants[1].

[1] Extrait des auteurs arabes (*Bibliothèque des Croisades*).

Nos chroniques latines invoquent quelquefois le témoignage des prisonniers musulmans, lorsqu'elles racontent l'apparition des saints et des habitants du ciel; mais il est évident que les captifs livrés à la merci des chrétiens voulaient flatter la crédulité de leurs vainqueurs. Ainsi, après la bataille de Dorylée, les Turcs qui étaient au pouvoir des Francs disaient avoir vu la milice céleste combattre avec les soldats de la croix. Au siége de Damiette, les infidèles faits prisonniers à la tour du Nil demandèrent à voir les hommes vêtus de blanc et de rouge qui les avaient combattus avec un courage surnaturel et des armes inconnues. Les assiégeants jugèrent par là que la milice du ciel s'était mêlée aux soldats chrétiens, et cette pensée les remplissait de joie[1]. Le traître Phirous, qui livra Antioche aux croisés, cherchant à obtenir la confiance de Bohémond, lui demanda un jour où était campée cette troupe miraculeuse qu'on voyait souvent combattre avec les Francs. Si on en croit le moine Robert, le prince de Tarente fut embarrassé de ces questions, et renvoya Phirous à son chapelain, qui lui expliqua comment les saints et les anges descendaient du ciel pour secourir les soldats de Jésus-Christ[2]. Toutefois quelques-uns de nos chroniqueurs reprochent aux musulmans leur incrédulité. Peu de jours avant la bataille d'Antioche, une flamme céleste étant tombée dans le camp des Turcs, les chrétiens y virent un signe miraculeux de la puissance divine qui se déclarait en leur faveur. « Si les « païens, dit à ce sujet l'abbé Guibert, avaient eu la moindre intelli- « gence des choses de la terre et des choses du ciel, ils auraient « compris que Dieu leur annonçait sa colère. » Un autre chroniqueur, Robert le Moine, qui se trouvait au siége d'Antioche, ajoute qu'un grand nombre de musulmans furent véritablement frappés du sinistre présage, mais qu'il y avait parmi eux *une foule d'insensés qui s'obstinaient à ne point voir le miracle.* Ainsi les croisés croyaient à tous les prodiges, et leur superstition naïve ne s'étonnait que d'une chose, c'est qu'on ne partageât point ses illusions et qu'on ne se laissât pas persuader comme elle.

Au reste, la crédulité des pèlerins les rendit quelquefois plus faciles à gouverner et à conduire; elle aida les chefs à maintenir la discipline, elle servit à relever le courage abattu des soldats. Lorsque les croisés

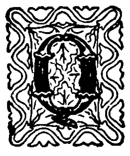
[1] Mémorial des podestats de Reggio (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Voyez ce dialogue fort curieux entre Phirous et Bohémond, dans Robert le Moine, *Bibliothèque des Croisades*.

eurent perdu l'évêque du Puy, qui les conduisait comme un autre Moïse, leur dévotion superstitieuse crut souvent le revoir au milieu des périls. Les chroniques rapportent qu'il apparut au siége de Marah, au siége d'Archas, et que dans le dernier assaut livré à Jérusalem l'ombre du pontife animait du haut des remparts la bravoure des guerriers de la croix [1]. Pour avoir une idée des prodiges que pouvait enfanter la crédulité passionnée des pèlerins, on n'a qu'à se rappeler la situation désastreuse des croisés enfermés dans Antioche; ils se persuadèrent que les puissances du ciel venaient à leur secours; une lance découverte miraculeusement leur parut une arme invincible que Dieu lui-même leur envoyait pour disperser leurs ennemis; fortifiés par cette croyance, ils triomphèrent à la fin de la famine, du désespoir et de la multitude innombrable des musulmans. Que le sort de la guerre place dans la même position une armée composée de soldats plus éclairés et moins crédules, ils ne seront frappés que de l'impossibilité de se sauver, ils ne croiront qu'à la nécessité de mourir, et ils périront tous misérablement. Cette considération ne doit-elle pas faire pardonner aux soldats de la croix leur excessive crédulité ?

CHAPITRE IV.

BARBARIE DES FRANCS DANS LES CROISADES; MOEURS ET MORALE DES CROISÉS.



QUELS que soient le but et l'esprit d'une guerre, c'est rarement au milieu des camps et dans une multitude sous les armes que les hommes deviennent meilleurs et que la morale voit triompher ses éternelles maximes. Les croisés étaient si persuadés que la guerre sainte pouvait leur tenir lieu de toutes les vertus, qu'ils se livrèrent souvent aux plus grands excès, dans la pensée que Dieu devait tout leur pardonner ou tout leur permettre. Nous avons vu plusieurs fois des bandes de pèlerins dévaster les pays qu'elles traversaient, et, chargés de dépouilles, poursuivre leur route, en répétant le proverbe de Salomon :

[1] Raymond d'Agiles (*Bibliothèque des Croisades*).

Le bien du pécheur est réservé à l'homme juste. Attachés exclusivement aux pratiques les plus minutieuses de la dévotion, ils les mettaient beaucoup au-dessus de la morale évangélique. Aussi Albert d'Aix, en parlant de quelques croisés qui se livraient au brigandage dans la Hongrie, les accuse sans amertume d'avoir enlevé les bœufs et les moutons des habitants; mais ce qu'il ne leur pardonne point, c'est d'avoir mangé de la chair de ces animaux dans les jours que l'Église a consacrés à l'abstinence [1]. Dans cette guerre d'extermination, l'histoire a trop souvent à déplorer l'oubli du droit des gens, le mépris des lois de la justice et de la foi jurée. Les chroniques contemporaines ne nous parlent de Phirous, qui livra Antioche aux chrétiens, qu'en appelant sa trahison une *trahison brave*, et lui-même un *brave traître.* La haine qui animait les croisés contre les musulmans, jointe au sentiment des maux qu'ils avaient soufferts, ensanglanta souvent leurs triomphes. Ils oubliaient tellement la morale du Sauveur des hommes, que le sang de leurs ennemis leur paraissait une offrande agréable à Dieu; au milieu des scènes du carnage, ils se croyaient à l'abri de tout reproche, en appelant les musulmans *des chiens immondes;* et, lorsque le glaive avait moissonné la population désarmée des villes musulmanes, ils répétaient avec joie : *Ainsi ont été purifiées les demeures des infidèles* [2].

Les Grecs, qui avaient vu si souvent les croisés traverser leur territoire et qui eurent tant à souffrir de leurs violences, ne les épargnent pas dans leurs chroniques. « Que de maux, disaient-ils, nous « ont faits ces Latins avec leur collier d'airain, leur sourcil élevé, leur « barbe rase, leur esprit superbe, leur caractère inhumain, leurs na- « rines où respire la colère, leur parole brève et animée ! » Les Grecs jugeaient ainsi les Latins avec sévérité non-seulement parce qu'ils avaient été en butte à leurs excès, mais encore parce qu'ils se croyaient beaucoup au-dessus d'eux par leurs lumières. Les Turcs, qui ne croyaient point à leur propre supériorité, ne jugeaient ni la conduite, ni le caractère des pèlerins de l'Occident : comme tous les barbares, ils ne méprisaient que la faiblesse qu'ils pouvaient opprimer, et n'estimaient que la force qui pouvait les vaincre; ils n'éprouvaient d'autre sentiment que la haine des chrétiens, la crainte du péril ou l'orgueil de la victoire.

[1] Albert d'Aix (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Robert le Moine (*Bibliothèque des Croisades*).

Lorsque, dans la première croisade, les musulmans, vaincus et dispersés par les Francs, n'avaient plus, selon l'expression orientale, d'autre asile que le *ventre des vautours et le dos de leurs chameaux*, ils déploraient ainsi leurs défaites : « Quel peuple pourra résister à « une nation si opiniâtre et si cruelle, qui n'a pu être détournée de « ses entreprises ni par la famine, ni par le glaive, ni par la présence « de la mort, et qui se nourrit maintenant de chair humaine ? [1] »

Ce qui peut excuser la barbarie des croisés, c'est qu'elle se trouve souvent jointe à des qualités sociales qui promettent un âge meilleur; aux scènes les plus révoltantes se mêlent sans cesse des tableaux sur lesquels l'imagination aime à s'arrêter. Si les croisés se montraient barbares envers leurs ennemis, ils furent souvent admirables dans leurs rapports entre eux, et l'histoire contemporaine se plaît à nous rappeler l'esprit de justice, la charité évangélique, les nobles sentiments qui animaient les pèlerins sous les drapeaux de la croix. « Si « un des croisés, dit Foulcher de Chartres, perdait quelque chose, « celui qui l'avait trouvé le portait avec lui pendant plusieurs jours, « jusqu'à ce qu'il l'eût rendu de son plein gré, comme il convient à « des hommes qui ont entrepris le saint pèlerinage [2]. » C'est ainsi que se montrèrent les armées de la croix aux siéges de Nicée, d'Antioche et de Jérusalem. La troisième croisade offrit souvent le même spectacle; le chroniqueur Ansberg, qui accompagnait Frédéric I, parle ainsi des croisés allemands : « On ne peut dire assez de quelle « manière admirable régnaient dans cette armée la paix et la bonne « foi. Si quelqu'un, ce qui arrivait souvent, avait laissé tomber ou « perdu par négligence une bourse pleine d'or et d'argent, celui qui « l'avait trouvée la montrait partout, cherchant à qui elle appartenait, et la rendait aussitôt, sans que le nombre des pièces ou le « poids de la monnaie fût en rien diminué [3]. » Ce respect de la propriété, cette probité scrupuleuse qui dirigeaient la multitude confuse et misérable des pèlerins, doivent exciter quelque surprise dans nos sociétés modernes. Nous avons fait remarquer qu'au milieu des plus affreuses disettes, le peuple des croisés, vivant de racines et de l'herbe des champs, ne portait point envie à ceux qui avaient des vivres, et qu'il resta toujours calme et soumis aux lois, à l'aspect des

[1] Raymond d'Agiles (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Foulcher de Chartres (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Ansberg (*Bibliothèque des Croisades*).

provisions entassées par l'avarice. Il y avait des changeurs de monnaie à la suite des armées : Odon de Deuil, qui suivit Louis VII en Asie, nous apprend que les tables des changeurs furent livrées au pillage sous les murs de Constantinople ; mais nous ne voyons point que ce désordre se soit renouvelé dans les autres expéditions. Nous ne trouvons pas dans les chroniques le moindre indice d'une insubordination ou d'une révolte occasionnée par l'excès de la misère, et ce fut là un des prodiges de la guerre sainte[1].

Les croisés ne surent pas aussi bien se préserver de la débauche et des vices enfantés par le climat d'Orient. On sait que tous ceux qui prenaient la croix n'allaient pas à Jérusalem pour faire pénitence et sanctifier leur vie. Un grand nombre de cénobites, malgré les défenses du pape, avaient déserté leur cloître, et les vertus de la solitude ne les suivaient pas toujours dans leur pèlerinage en Orient. On se rappelle l'exemple de ce moine qui, pendant le siége d'Antioche, fut surpris avec une religieuse, marqué d'un fer chaud et promené dans tout le camp en punition de son crime. Albert d'Aix nous parle d'une religieuse de Trèves qu'on accusait d'avoir eu un *commerce infâme et abominable avec un Turc*, et qui, après être revenue au camp des chrétiens, retourna chez les infidèles, entraînée par sa honteuse passion [2].

Si les moines avaient pris le chemin de Jérusalem pour s'affranchir de la discipline, beaucoup de laïques s'enrôlaient sous les bannières de la croix dans l'unique dessein de se dérober aux devoirs et à l'uniformité de la vie domestique. Dès le premier temps des guerres saintes, les docteurs de l'Église condamnaient le mari qui partait pour l'Orient sans le consentement de sa femme, ou l'épouse sans le consentement de son mari. Mais on ne tarda pas à se relâcher de cette morale sévère, et le saint-siége lui-même, dans la crainte de voir diminuer le nombre des pèlerins, laissa toute liberté aux époux qui prenaient la croix. Ainsi les mœurs de la famille ne furent point défendues contre les séductions d'une longue absence et les dangers d'un voyage lointain.

La présence des femmes dans les croisades fut une des causes de la corruption qui régna souvent parmi les soldats chrétiens. Gauthier

[1] Le seul exemple d'un désordre occasionné par la famine eut lieu au siége de Ptolémaïs. (Voyez notre extrait de Gauthier Vinisauf, *Bibliothèque des Croisades*).

[2] Albert d'Aix (*Bibliothèque des Croisades*).

Vinisauf regarde les femmes, dans ces expéditions lointaines, comme la source de tous les crimes, *fontes delictorum* [1]. On lit dans une lettre écrite par le frère Louis *Marcilli* à une demoiselle nommée *Domicilla*, que le diable n'avait jamais entendu prêcher une chose qui lui fît plus de plaisir qu'une croisade; «car dans le pèlerinage de « la croix une foule de nobles dames allaient devenir courtisanes, et « des milliers de jeunes filles allaient perdre leur innocence [2]. » Les chroniques attribuent presque toujours les malheurs des croisés à la justice de Dieu, qu'avait irrité la licence des mœurs. Plusieurs fois les évêques défendirent le pèlerinage aux femmes de leurs diocèses, à cause des péchés qui se commettaient sur la route d'Orient. Un roman en vers du treizième siècle nous apprend que le chevalier de Coucy se décida à prendre la croix, parce que la belle Gabrielle de Vergy devait aller dans la Palestine. « Quand vous serez en Orient, « disait l'écuyer Gobert à son maître, vous verrez votre dame plus « facilement que dans le comté de Fayel [3]. »

Nous ajouterons que la corruption ne venait pas toujours des femmes qui suivaient les armées. Dans les incursions des croisés les femmes des ennemis devenaient une partie du butin; les vainqueurs les gardaient avec eux ou les vendaient comme esclaves. Si nous en croyons les auteurs arabes, trois cents femmes achetées dans les îles voisines, débarquèrent tout à coup au camp de Ptolémaïs. On doit croire que Louis IX ne laissa pas embarquer sur sa flotte des femmes de mauvaise vie; mais il faut se rappeler que Guillaume Longue-Épée avait surpris dans un château près d'Alexandrie un grand nombre de dames musulmanes qu'il emmena en triomphe à l'armée chrétienne, et ce fut sans doute avec cette espèce de butin qu'on remplit les lieux de prostitution établis, selon Joinville, à un jet de pierre de la tente du roi [4].

Cependant les armées de la croix nous offrent souvent le modèle des mœurs chrétiennes. Dans cette multitude de pèlerins où le crime et la vertu étaient également accueillis, il devait se trouver de très-grands contrastes. Nous ferons remarquer d'ailleurs que les croisés, comme tous les hommes qu'animent des passions vives, passaient

[1] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Extrait d'une lettre du Tasse.
[3] Extrait du roman du châtelain de Coucy (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Voyez le XVIe livre de notre Histoire.

facilement d'un excès à un autre. Rien ne caractérise mieux l'esprit mobile du peuple croisé que ces subites et fréquentes transitions de la piété à l'oubli de la morale et de l'excès du vice à la vertu la plus austère. Nous avons vu les pèlerins au siége d'Antioche plongés dans toutes sortes de désordres; mais les grandes calamités, un tremblement de terre, un phénomène aperçu dans le ciel, les prédications du clergé, les menaces de la religion et des lois, touchaient soudainement leurs cœurs, et la multitude la plus dissolue devenait tout à coup un peuple soumis et religieux. L'évêque d'Acre rapporte qu'après la prise de Damiette les soldats de la croix se livraient aux plus honteuses voluptés, à la plus grossière ivrognerie; qu'ils se déchiraient les uns les autres, *qu'ils troublaient méchamment les affaires de Jésus-Christ;* qu'ils n'avaient que des mépris pour le glaive de l'Église, et que les sentences d'excommunication ne leur inspiraient aucune crainte. Quelque temps après, sans qu'on puisse savoir la cause d'un aussi grand changement, ces chrétiens abandonnés à toutes sortes de déréglements se confessèrent et devinrent des hommes nouveaux. Jacques de Vitri, témoin oculaire, était si édifié de cette conversion, qu'il ne voyait plus dans l'armée du Seigneur qu'*un véritable couvent de moines*[1], expression qui peint à la fois l'esprit de l'historien et celui des croisés.

Chaque nation conservait dans les croisades ses mœurs et ses usages. Raoul de Caen décrit assez longuement les mœurs des Provençaux, ou plutôt des croisés qui suivaient le comte de Toulouse. Ils avaient le regard fier, l'air hautain, une démarche pleine de vivacité; ils ne différaient pas moins des Français *que la poule ne diffère du canard*[2]; l'historien de Tancrède nous les représente occupés sans cesse à parer leurs mulets, plus prompts à chercher des vivres qu'à prendre les armes, fouillant sans cesse la terre avec leurs pointes de fer pour en extraire les racines et les semences, vendant du chien pour du lièvre, de l'âne pour du chevreau, faisant mourir les chevaux d'autrui pour s'en approprier la chair et les dépouilles. Ce tableau est sans doute fort exagéré; on trouve moins d'amertume et plus de vérité dans celui que la chronique de Tours nous retrace des différents peuples qui composaient l'armée de Jean de Brienne. « Les « Romains, dit l'auteur, ne cessaient d'étaler leur orgueil; les Espa-

[1] Lettres de Jacques de Vitri sur la prise de Damiette (Bongars, t. II).
[2] Raoul de Caen (*Bibliothèque des Croisades*).

« gnols et les Gascons de faire entendre leur babil facétieux, et les « Germains de montrer leur entêtement; mais la milice des Français, « remarquable par sa modestie, ses mœurs et ses armes, se tenait, « avec le roi de Jérusalem, les templiers et les hospitaliers, loin du « bruit et des clameurs[1]. »

Jacques de Vitri peint avec de vives couleurs le caractère et les mœurs des Allemands, des Français et des Italiens qui combattaient sous l'étendard de la croix ou qui s'étaient établis dans la terre sainte. Les Italiens étaient graves, circonspects, sobres dans les repas, polis dans leurs discours et leurs manières, fermes et opiniâtres dans leurs desseins, se soumettant difficilement aux autres, défendant leur liberté sur toutes choses, fortement attachés à leurs institutions; les Allemands, les Français et les Bretons avaient moins de gravité, plus d'ardeur; ils étaient plus adonnés aux excès de la table, plus prodigues, moins prudents, prompts à l'action, dévots, charitables, pleins de bravoure, aussi redoutables par leur cavalerie que les Italiens par leurs forces de mer. Le même auteur nous retrace les mœurs de tous les peuples de la Syrie, et surtout des habitants de Jérusalem pendant les croisades. Ces tableaux ressemblent trop à la satire pour que l'histoire impartiale puisse les répéter dans ses récits. Si nous en croyons les chroniqueurs contemporains, le peuple de Dieu qui habitait la Palestine montra d'abord la simplicité et l'innocence des habitants d'Éden; mais bientôt les mœurs se corrompirent, et l'enfer se hâta de *préparer des logements pour tous les vices*[2]. Les règlements du concile de Naplouse, tenu sous le règne de Baudouin II, révèlent des crimes que l'histoire n'ose nommer. La corruption et le désordre s'accroissaient encore par l'arrivée d'une foule d'hommes pervers que les lois de l'Occident avaient condamnés à un pèlerinage ou plutôt à un exil perpétuel dans la terre sainte.

Le tableau que nous venons de présenter ne renferme que des idées générales, et peut paraître incomplet à nos lecteurs; mais nous devons faire remarquer que dans les chapitres suivants nous reviendrons sur le même sujet et que tout ce livre est consacré à peindre la physionomie des croisades.

[1] Voyez les Pièces justificatives du deuxième volume de notre Histoire, page 498.
[2] Jacques de Vitri (*Bibliothèque des Croisades*).

CHAPITRE V.

DE LA MULTITUDE QUI SUIVAIT LES CROISÉS.

Les croisades, surtout la première, nous présentent le spectacle de tout un peuple qui passe d'un pays dans un autre. On se tromperait si on pouvait croire que le plus grand nombre des pèlerins portaient les armes et combattaient sous les drapeaux du Christ. Il y avait à la suite des soldats de la croix une multitude comme dans toutes les grandes cités. Il s'y trouvait des ouvriers, des hommes oisifs, des marchands, des pauvres et des riches, des clercs, des moines, des femmes, et jusqu'à des enfants au berceau. Les Écritures, qui nous ont représenté les misères, les passions, les vices, les vertus du peuple juif marchant à travers le désert, nous ont fait d'avance une histoire fidèle du peuple croisé, qu'on appelait aussi le peuple de Dieu.

Un historien du douzième siècle nous peint assez la multitude dont nous parlons, en mettant ces paroles dans la bouche des femmes, des infirmes, des vieillards, qui partaient pour l'Orient : « Vous com« battrez les infidèles, disaient-ils aux guerriers ; et nous, nous souf« frirons pour la cause de Jésus-Christ[1]. » Il est certain que jamais engagement ne fut mieux rempli de part et d'autre ; jamais la bravoure et la résignation ne furent portées plus loin que dans une guerre qu'on peut justement appeler la guerre des héros et des martyrs.

Tandis que les guerriers de la croix combattaient ou se préparaient au combat, la multitude des pèlerins était en prières, faisait des processions, assistait aux prédications du clergé. Pendant la terrible bataille livrée au sultan de Mossoul, nous les voyons, sur les remparts d'Antioche, levant les mains vers le ciel, chantant les cantiques de la victoire, implorant l'assistance du Dieu des armées[2]. Toutes les fois qu'au siége de Damiette on livrait un assaut à la ville, une foule in-

[1] L'abbé Guibert, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Tudebode, Raymond d'Agiles, etc., Coll. de Bongars ; Henri Huntington, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).

nombrable de chrétiens se rassemblaient sur la rive du Nil, portant la croix de Jésus-Christ et répétant les oraisons belliqueuses des évêques; tantôt, les larmes aux yeux et la voix étouffée par la crainte, ils se prosternaient en silence dans la poussière; tantôt ils se livraient à la joie et célébraient par leurs acclamations le triomphe des combattants[1]. Dans l'intervalle des batailles, on voyait la multitude des croisés errer dans les plaines et les montagnes, cherchant des vivres et bravant les embûches des musulmans. Tout ce qu'ils voyaient, tout ce qu'ils entendaient dans des pays inconnus, disposait les pèlerins à l'enthousiasme; la disette, les maladies, la fatigue, les jetaient souvent dans le désespoir, et le désespoir ajoutait encore à l'extrême exaltation des esprits. De là les prodiges sans nombre qu'on racontait chaque jour au milieu des camps, et qui s'accréditaient facilement dans une foule oisive, ignorante et passionnée[2]. La plupart des chroniqueurs qui rapportent les faits des premières croisades, peuvent être regardés comme les interprètes fidèles de cette multitude, parce qu'en leur qualité de moines et d'ecclésiastiques, ils ne combattaient point et se trouvaient confondus avec les pèlerins sans armes. Raoul de Caen, écrivain laïque et chevalier, exprime mieux le caractère particulier des guerriers de la croix; aussi est-il moins prodigue de visions et de faits miraculeux que Raymond d'Agiles, le moine Robert, et le chapelain de Baudouin.

On aurait un document bien précieux pour cette époque, si on avait l'histoire ou le journal d'une seule famille partie de l'Occident pour aller à Jérusalem. C'est là qu'on pourrait voir dans toute leur vérité les espérances, les chagrins, les joies, toutes les impressions diverses du peuple de la guerre sainte. Mais, dans cette foule innombrable, combien peu d'hommes savaient écrire ! et les clercs qui écrivaient, se bornaient à rappeler les grands événements de la guerre sans entrer dans aucun de ces détails qui auraient aujourd'hui tant d'intérêt pour nous. C'est ainsi que les chroniques contemporaines ne daignent pas même nous apprendre par quels revers une prodigieuse multitude de pèlerins disparut dans l'Asie Mineure, et une d'elles nous dit qu'en Occident on ne recevait pas plus de nouvelles de la Romanie qu'on n'en reçoit du royaume des morts[3]. Les noms de ces nom-

[1] Mémorial des podestats de Reggio (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Raymond d'Agiles, Robert, Tudebode, etc. (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] L'abbé Ekkard, Coll. ampl. de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).

breux pèlerins, le souvenir de leurs misères, et jusqu'aux traces de leurs pas, tout avait péri; et l'histoire, loin de connaître aujourd'hui les destinées de tant de familles éteintes misérablement, peut à peine savoir si l'un des plus illustres chefs de la troisième croisade, un des plus grands empereurs d'Allemagne, fut enseveli à Antioche, à Tarse, ou dans la ville de Tyr.

La multitude dont nous parlons devait être plus malheureuse que les autres croisés, car elle ne pouvait se défendre dans les périls, et profitait rarement de la victoire. « Ayez soin des pauvres clercs et « des faibles pèlerins, disait l'évêque Adhémar aux guerriers de la « croix : ils ne peuvent, comme vous, combattre et se procurer les « choses nécessaires à la vie; mais, tandis que vous bravez les fatigues « et les périls de la guerre, ils prient Dieu de vous pardonner tant de « péchés que vous commettez tous les jours[1]. »

Orderic Vital nous rapporte une proclamation par laquelle les chefs après les victoires d'Antioche, annonçaient l'intention de venir au secours de ce peuple misérable. « Nous donnerons, disaient-ils, une « solde à chacun; les malades et les infirmes seront traités aux frais « du trésor de l'armée[2]. » Raymond d'Agiles nous apprend qu'au siége d'Archas on préleva la dîme du butin, qu'une partie de cette dîme fut distribuée aux prêtres et aux évêques qui disaient la messe aux pèlerins, et l'autre partie aux pauvres du clergé et du peuple.

Dans l'excès des calamités qui désolaient les croisés, on en vit quelques-uns oublier leur foi pour trouver un secours chez les musulmans; mais le plus grand nombre offraient leurs tribulations à Jésus-Christ et restaient fidèles à la cause malheureuse de la croix. « Quand « on aurait la voix des anges, nous dit un témoin oculaire, on ne « pourrait raconter tous les maux que les pèlerins souffrirent patiem-« ment et sans faire entendre aucune plainte. » Le même auteur, qui accompagnait les croisés allemands conduits par Frédéric I, nous dit que plusieurs d'entre eux accablés de faim, de fatigue et de maladies, n'ayant plus qu'un souffle de vie et ne pouvant suivre l'armée, récitèrent tout haut le symbole, et que, se jetant à terre en forme de croix, ils attendirent la mort au nom du Seigneur. « Quoique nous « ne fussions pas loin d'eux, ajoute l'historien, les ennemis qui nous « suivaient leur coupèrent la tête et en firent des martyrs de Jésus-

[1] Tudebode (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Orderic Vital, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).

« Christ [1]. » Telle était cette multitude de croisés qui semblaient n'avoir quitté l'Occident que pour chercher les palmes du martyre, tandis que les princes et les barons qui les conduisaient étaient soutenus par l'ambition de conquérir l'Asie.

Cependant ceux qui ne participaient point à la victoire et qui n'en profitaient pas, étaient souvent plus enflés d'orgueil que les guerriers. « Que nos frères d'Occident (nous citons une lettre des prélats de « l'armée chrétienne) apprennent que nous sommes maîtres d'Antio« che et de quarante grandes cités. Quelques-uns des nôtres ne sont « plus, mais, lorsque nous avons perdu une poignée d'hommes, l'en« nemi a perdu une armée; là où nous avons laissé quelques soldats, « il a laissé des princes; enfin, si nous avons abandonné un camp, « les Turcs ont abandonné un royaume [2]. » Au ton de cette lettre, nous voyons que la simplicité et l'humilité chrétiennes qui distinguaient les chevaliers de la croix n'étaient pas toujours la vertu des ecclésiastiques et des pèlerins qui suivaient l'armée. Nous devons ajouter que ce peuple, que touchait si vivement l'honneur des armes chrétiennes, ne perdait jamais de vue l'objet du saint pèlerinage; et, tandis que les princes et les rois oubliaient les serments de la croisade au milieu des riches provinces qu'ils parcouraient, plus d'une fois les clameurs d'une pieuse révolte les ramenèrent à la pensée de délivrer Jérusalem [3].

Nous n'avons pas besoin de dire que cette multitude, qui ne combattait pas et qui vivait presque toujours dans la crainte, devait se montrer moins généreuse envers les ennemis vaincus, et nous n'hésitons point à lui attribuer en grande partie les scènes sanglantes qui souillèrent quelquefois le triomphe des guerriers chrétiens. On n'a point oublié cette troupe de vagabonds auxquels les croisés qui assiégeaient Antioche donnèrent un chef qu'on appelait le roi *truand*, ou le *roi des gueux* [4]; dans cette troupe misérable se trouvaient quelquefois des comtes et des barons, car l'extrême détresse confondait les grands avec les petits, et beaucoup de nobles guerriers, selon l'expression du temps, devenaient des *chevaliers sans avoir*, ou *des pauvres de Jésus-Christ*. Cette multitude confuse dut souvent porter

[1] Ansberg (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Cette lettre fait partie des Pièces justificatives du t. I de notre Histoire
[3] Raymond d'Agiles (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] L'abbé Guibert (*Bibliothèque des Croisades*).

le désordre dans les armées qu'elle suivait. Un chroniqueur qui avait assisté à une défaite des croisés, déplore la misère de cette foule désarmée, et s'écrie avec amertume : « Plût au ciel que le pape, qui « a défendu aux princes d'emmener avec eux des chiens et des « oiseaux, qui a fait des règlements sur les habits et les armes des « chevaliers, plût à Dieu qu'il se fût occupé du pauvre peuple partant « pour Jérusalem, qu'il n'eût pas permis aux faibles de prendre la « croix, qu'il eût donné aux forts un glaive au lieu d'une panetière, « un arc au lieu d'un bâton ! » Odon de Deuil ajoute que ces pèlerins sans armes empêchaient les guerriers chrétiens de combattre et n'offraient qu'une proie facile aux barbares. Aussi, plus leur nombre diminuait, plus les armées de la croix devenaient redoutables. L'histoire a moins à déplorer les désordres qu'entraînait une multitude inutile, lorsque les croisés se rendirent par mer en Orient.

CHAPITRE VI.

DIVERTISSEMENTS DES CROISÉS.

VIRGILE s'arrête dans son cinquième livre pour décrire les jeux et les solennités qui rappelaient aux Troyens, errants sur les mers, les souvenirs touchants de la patrie. Ainsi l'histoire nous représente les croisés conservant dans leur pieux exil les mœurs, les coutumes, les chagrins, les joies et jusqu'aux amusements des foyers domestiques. Les chroniques nous disent que les barons et les chevaliers de l'Occident s'étaient fait suivre en Asie du luxe et des plaisirs de leurs châteaux[1]. On se rappelle que leurs chiens et leurs faucons moururent de soif et de chaleur dans la Phrygie brûlée ; et cette perte, au milieu des malheurs de la guerre sainte, n'était pas ce qui affligeait le moins les nobles pèlerins. Les relations contemporaines sont aussi fidèles à décrire les combats livrés aux bêtes fauves que les batailles contre les musulmans. Tantôt c'est Godefroy qui triomphe d'un ours formidable dans

[1] L'anonyme de Mabillon, Albert d'Aix, etc. (*Bibliothèque des Croisades*).

les bois de la Cilicie[1]; tantôt c'est Richard Cœur-de-Lion qui dans les montagnes de la Judée soutient un combat contre un sanglier plus terrible que celui de Calydon[2]. Les daims et les gazelles du Carmel, du Silo, du Liban, furent souvent effrayés dans leurs retraites par le bruit des armes, et tombèrent sous les coups des guerriers venus de la France, de l'Allemagne ou de la Norwége[3]. Ni les fatigues du pèlerinage, ni les périls de la guerre, ne pouvaient détourner les chevaliers et les princes de leur passion favorite. Nous avons vu que le roi d'Angleterre fut sur le point d'être pris par les infidèles, lorsqu'il chassait avec plusieurs croisés dans la forêt d'Arsur ou de Sichem[4]. Un auteur allemand, Mutius, prétend que Frédéric Barberousse voulut connaître les bêtes fauves de l'Arménie, et que, s'étant fatigué à les poursuivre à travers les montagnes de Séleucie, il se baigna dans le fleuve Sélef, où il trouva la mort. Une chronique rapporte qu'avant le combat où il fut tué, Roger, prince d'Antioche, parcourut les plaines et les montagnes voisines d'Apamée, prenant des oiseaux avec ses faucons et forçant des quadrupèdes avec ses chiens[5].

La chasse n'était pas le seul amusement des croisés; la passion du jeu n'avait pas moins d'attraits pour les chevaliers de la croix, et cette passion était commune aux Francs et aux musulmans. On sait que le prince de Mossoul jouait aux échecs quand les croisés sortirent d'Antioche pour lui livrer la bataille où son armée fut détruite. Les chroniques du temps nous apprennent qu'après la prise d'Antioche par les chrétiens, on ne trouva dans la place que de la ciguë, du cumin, des jeux de dés et d'autres jeux de hasard[6]. Pour connaître jusqu'à quel point les croisés portèrent souvent la passion du jeu, il suffira de lire les règlements publiés dans différentes croisades. » Nul, « dans toute l'armée, dit un de ces règlements rapporté par Brompton, ne pourra jouer de l'argent à aucune espèce de jeu, excepté « les chevaliers et les clercs, qui ne pourront perdre que vingt sous « dans tout le jour et dans toute la nuit. » Les ecclésiastiques et les chevaliers qui perdaient plus de vingt sous dans un jour, devaient payer une amende. Il n'y avait que les rois qui pussent jouer selon

[1] Albert d'Aix, Guillaume de Tyr, Collection de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gauthier Vinisauf, la chronique anglaise (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Albert d'Aix (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[5] Gauthier le chancelier (*Bibliothèque des Croisades*).
[6] Albert d'Aix (*Bibliothèque des Croisades*).

leur bon plaisir. Les simples croisés qu'on surprenait jouant entre eux, étaient dépouillés de leurs vêtements, battus de verges au milieu de l'armée pendant trois jours. Si les coupables appartenaient au service de la mer, on les précipitait trois fois du haut d'un navire dans les flots[1].

On se rappelle qu'après la conquête de Constantinople, les simples chevaliers jouaient aux dés les cités et les provinces de l'empire grec[2]. Les compagnons de saint Louis, pendant leur séjour à Damiette, jouaient jusqu'à leurs chevaux, jusqu'à leurs armes. Il n'était point de misère que le jeu ne fît oublier aux croisés. Après la captivité du roi de France en Égypte, et pendant que les débris de l'armée chrétienne revenaient par mer à Ptolémaïs, le comte d'Anjou et le comte de Poitiers jouaient aux dés dans le vaisseau du roi. Joinville, qui était présent, nous rapporte que Louis IX, plein de colère, renversa la table du jeu, s'empara des dés et jeta tout à la mer.

Parmi les divertissements des soldats de la croix lorsqu'ils marchaient à la conquête de l'Asie, nous ne pouvons oublier les réjouissances tumultueuses et quelquefois immodérées de la victoire. Quand ils furent maîtres de la capitale de la Syrie, les croisés, si l'on en croit l'histoire contemporaine, passèrent trois jours et trois nuits au milieu des festins et des danses avec les femmes des musulmans[3].

On sait qu'après la prise de Ptolémaïs les pèlerins se décidèrent avec peine à suivre Richard s'avançant vers Joppé, parce que la ville conquise renfermait du vin en abondance et qu'il s'y trouvait beaucoup de belles femmes[4]. Lorsque Richard eut pris une caravane venant du Caire, on célébra cette riche conquête par des feux de joie, par des hymnes et par de nombreux banquets où la chair blanche du chameau paraissait délicieuse aux soldats de la croix. Dans le même temps, les croisés français ne quittaient point la ville de Tyr, et se livraient aux plaisirs de la paix, se couronnant de fleurs, étalant en public leurs colliers dorés, leurs manteaux retenus par des agrafes d'argent, et passant les nuits dans la joie bruyante des tavernes[5].

Les tournois, quoiqu'ils eussent été défendus à plusieurs reprises par les papes, devaient surtout occuper les loisirs des guerriers de la

[1] Brompton (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Nicétas, Collect. des chroniques grecques (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Raymond d'Agiles (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[5] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).

croix. Nous avons vu, au milieu des misères du siége d'Antioche, les chevaliers et les barons donner aux ambassadeurs du Caire le spectacle de leur adresse et de leur force dans des joutes et des courses chevaleresques. Ils faisaient voltiger en tournoyant leurs chevaux agiles ; ils représentaient l'image des combats en courant avec leurs lances les uns sur les autres. Leur exercice favori était la *quintaine :* on plaçait sur des pieux fortement plantés en terre un mannequin couvert de l'armure et des vêtements d'un guerrier; sa main droite étendue tenait un bouclier, sa main gauche une épée ou un bâton. Les cavaliers, dans leur course rapide, devaient frapper le mannequin à la poitrine; si le coup portait à droite ou à gauche, l'image du guerrier, tournant sur elle-même, frappait de son bouclier ou de son épée le cavalier maladroit, que poursuivaient les huées de la multitude [1].

Pour les pèlerins, qui n'avaient jamais quitté leur pays, tout devait être un sujet de curiosité et de surprise. L'histoire du temps a pris soin de nous dire avec quel étonnement, avec quelle joie ils contemplaient la ville de Byzance et les riches cités de l'Orient [2]. S'ils offrirent quelquefois aux nations étrangères le spectacle de leurs jeux et de leurs fêtes, ils partagèrent quelquefois aussi les plaisirs et les divertissements des Orientaux. Lorsque le roi de Norwége, Sigurd, revenait de la terre sainte, l'empereur de Constantinople fit représenter devant lui des jeux que les Grecs appelaient *padrémiques*, et dans lesquels les guerriers du Nord virent les dieux et les héros d'Homère se mêlant ensemble sur le champ de bataille. Des feux semblables aux feux du tonnerre tombaient du haut des airs, éclataient avec fracas dans l'arène des combattants, tandis qu'on entendait au loin les sons harmonieux des lyres et des cithares. L'historien qui décrit ces jeux héroïques ajoute que des guerriers soutenus par une divinité tutélaire défendaient dans la mêlée la gloire de la nation grecque, et que la multitude qui assistait à ce spectacle y voyait les destinées futures de l'empire [3].

Les chroniques arabes nous parlent de certaines femmes musulmanes qu'on élevait pour danser et se donner en spectacle à la cour

[1] Robert le Moine, au siége d'Antioche.

[2] Foulcher de Chartres, Odon de Deuil (*Bibliothèque des Croisades*).

[3] Torfœus. Cet historien de Norwége, en parlant du pèlerinage de Sigurd, dit que ce prince, à son retour de la terre sainte, passa à Constantinople, où l'empereur grec lui proposa six talents d'or ou le spectacle du jeu padrémique. La même offre avait été faite au roi Éric, de Danemarck, lorsqu'il alla visiter les saints lieux. Éric préféra les talents d'or ; Sigurd aima mieux voir le jeu padrémique dont Torfœus donne une description qui aurait besoin de commentaires.

des sultans et des émirs[1] : l'histoire nous dit que ce genre de spectacle ne trouva pas tous les croisés indifférents. Richard de Cornouailles, frère de Henri III, ramena avec lui en Angleterre plusieurs de ces femmes musulmanes, dont on admirait la souplesse élégante, et qui, sans perdre leur équilibre, s'accompagnant de la cymbale, dansaient sur les boules d'acier avec la légèreté des vents[2].

Dans la troisième croisade, où les Francs et les musulmans restèrent si longtemps en présence, les guerriers chrétiens étalèrent souvent devant leurs ennemis la pompe et les solennités des fêtes militaires de l'Europe. Les musulmans et Saladin lui-même prirent quelque part à ces jeux de la chevalerie chrétienne; un neveu du sultan fut reçu chevalier par Richard, en présence même de l'armée des croisés, qui campait près d'Ascalon. Dans les jours consacrés à célébrer la gloire de la chevalerie, on dut voir tout à la fois les cérémonies et les exercices belliqueux de l'Orient et de l'Occident[3].

Si nous en croyons un passage de l'historien Brompton, les compagnons de Richard ne se livraient pas toujours à des exercices aussi nobles que les tournois. Plusieurs seigneurs anglais et français étaient sortis de Messine pour se livrer à leurs jeux accoutumés, et, rentrant dans la ville, ils rencontrèrent la voiture d'un paysan qui portait au marché des cannes et des roseaux. Tout à coup les plus nobles chevaliers de la France et de l'Angleterre s'emparèrent de cette voiture de paysan. Les cannes qu'ils y trouvent deviennent comme des lances, avec lesquelles ils s'attaquent et se poursuivent dans les rues et sur les places publiques[4]; ainsi tout ce qui ressemblait à un combat plaisait à des guerriers venus de si loin pour montrer leur valeur. Dans ce combat, qui eut toute la ville de Messine pour témoin, on s'attaqua d'abord en se jouant, on se disputa ensuite très-sérieusement la victoire. Le roi d'Angleterre eut la honte d'être vaincu par Guillaume des Barres; et tel fut le dépit de Richard Cœur-de-Lion, que le roi de France et tous les barons français le sollicitèrent en vain de pardonner à celui qui l'avait désarmé dans ce singulier exercice, grossière et misérable image de la guerre.

[1] Extraits des auteurs arabes, § 77 (*Bibliothèque des Croisades*). Il nous reste des vases musulmans, contemporains des croisades, où des courtisanes d'Orient sont représentées au milieu de leurs danses voluptueuses. (Voyez la Description des monuments musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas, par M. Reinaud, t. II, p. 437.)

[2] Mathieu Pàris (*Bibliothèque des Croisades*).

[3] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).

[4] Brompton, Collection des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).

Dans la croisade de Frédéric II, l'histoire nous représente des amusements plus graves, plus dignes des rois et des princes. Le sultan d'Égypte et l'empereur d'Allemagne, tous deux cultivant la poésie, tous deux avides de savoir, employaient leurs loisirs et leur temps à étudier les mœurs et le caractère de leurs peuples divers; et, tandis que la guerre menaçait d'éclater autour d'eux, ils s'informaient, dans leurs messages pacifiques, des lois, de l'industrie, des productions de l'Asie et de l'Europe. On lit dans les historiens arabes que ces deux princes s'adressaient, tour à tour, des problèmes de géométrie à résoudre[1], comme au temps de Salomon les rois d'Orient s'envoyaient des énigmes ou des allégories dont ils devaient chercher le sens et la morale.

Des troubadours et des ménestrels se mêlèrent quelquefois à la multitude qui partait pour les croisades. Les chroniques nous disent que dans la première guerre sainte on fit des chansons sur le chapelain du duc de Normandie et sur ses deux nièces qu'il avait amenées avec lui en Orient[2]. Guillaume, duc de Poitou, célébra ses déplorables aventures en Asie, dans des vers inspirés par le génie du gai savoir. Après la prise de Ptolémaïs, Richard avait composé des vers satiriques contre le duc de Bourgogne; celui-ci, qui se piquait aussi d'être poëte, répliqua par une chanson où la reine Bérengère et les princesses qui accompagnaient Richard n'étaient point épargnées[3]. Nous n'avons pas besoin de dire qu'on ne perdit jamais l'habitude de chanter dans les croisades où se trouvèrent des Français. Le roi de Navarre, qui avait lui-même prêché dans ses vers l'expédition dont il était le chef, fut suivi en Palestine par un grand nombre de chevaliers, troubadours[4] comme lui. Quelques-unes des chansons qu'ils composèrent dans la croisade, sont arrivées jusqu'à nous. Il y règne en général un sentiment de tristesse et de mélancolie qui prouve que ces chants étaient moins faits pour amuser que pour consoler les pèlerins[5]. Plusieurs des compagnons de Thibaut tombés aux mains des musulmans à la bataille de Gaza, chantaient, dans les prisons du

[1] Extraits des auteurs arabes, § 78 (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Raymond d'Agiles (*Bibliothèque des Croisades*).

[3] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).

[4] Nous employons le mot de *troubadours*, parce qu'on désigne ainsi tous ceux qui faisaient alors des vers ou des chansons : les poëtes dont il est ici question étaient, à proprement parler, des trouvères.

[5] Continuation de Guillaume de Tyr, Collection de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).

Caire, la France, *ce doux pays que tant ils aimoient*. Ainsi les souvenirs poétiques de la patrie les aidaient à supporter leurs malheurs et charmaient leur captivité chez les infidèles.

CHAPITRE VII.

DES FEMMES DANS LES CROISADES.

Quand les peuples se levaient tout entiers pour aller à la guerre sainte, les femmes devaient se trouver en grand nombre dans les camps. Il est bien difficile néanmoins de les suivre dans ce lointain pèlerinage; car la plupart du temps l'histoire se borne à dire qu'elles sont parties sous les bannières de la croix, les chroniqueurs n'en parlent que dans des circonstances extraordinaires, ou bien lorsqu'ils ont à décrire la corruption qui régnait parmi les pèlerins.

La première fois que nous trouvons les femmes sur le champ de bataille, c'est à Dorylée, où les épouses et les filles des chevaliers et des barons, craignant de tomber entre les mains de l'ennemi, se couvrirent de leurs diamants et se revêtirent de leur parure la plus brillante, avec l'intention de toucher et d'amollir le cœur des barbares[1]. L'historien qui nous rapporte ce fait ajoute que, lorsque le danger fut passé, les femmes se jetèrent dans la mêlée, apportant des vivres, de l'eau, des armes, sans doute pour faire oublier un moment de faiblesse et pour expier le tort qu'elles avaient eu de se parer pour les Turcs. Le trait qu'on vient de lire offre un grand contraste avec l'héroïque pudeur de ces religieuses de Sainte-Claire qui, lors de la prise et de la ruine de Ptolémaïs, se meurtrirent le front, ensanglantèrent leur visage, et se présentèrent ainsi au glaive des vainqueurs[2].

Nous ne parlerons point ici de Florine, fille du duc de Bourgogne, qui mourut avec Suénon sur la route d'Antioche, ni de Marguerite de Hainaut, qui parcourut l'Orient en cherchant son époux tombé sous les coups des Turcs, ni de la princesse Ida, qui disparut dans le tumulte d'une bataille et qui finit ses jours dans les harems du calife

[1] Albert d'Aix. Voyez le onzième livre de notre Histoire.
[2] Vitto Durand, Collection des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).

de Bagdad[1]. Après la sixième croisade, la reine de Hongrie, épouse de Béla, se voua au service de Jésus-Christ, et resta dans la terre sainte. La femme de Thierri, comte de Flandre, ayant suivi son mari en Orient, voulut y mourir, et prit le voile à Béthanie[2].

Lorsque après la prise de Jérusalem Guillaume de Poitou partait pour l'Orient, il fut suivi d'un grand nombre de femmes et de jeunes filles. Albert d'Aix nous dit que les nobles dames de la France, de l'Allemagne et de l'Italie qui avaient pris la croix périrent misérablement dans l'Asie Mineure, abandonnées par leurs chevaliers, et tombées entre les mains des Turcs, que leur chevelure hideuse, leur barbe épaisse, leurs vêtements bizarres, rendaient semblables aux démons[3]. Un historien grec, qui parle du passage de Louis VII et de l'empereur Conrad à Constantinople, nous apprend que sous les drapeaux de la croix on voyait un bataillon de femmes couvertes de leurs armes, qui avaient un commandant de leur sexe dont on admirait l'éclatante parure et qu'on appelait *la dame aux jambes d'or*[4].

Trois grandes reines se rendirent en Orient pendant les croisades, Éléonore de Guienne, Marguerite de France, et Bérengère de Navarre. Nous avons dit que la cour de Richard, où se trouvaient la reine Bérengère et la fille d'Isaac, fut l'objet de quelques chansons satiriques qu'on répétait dans l'armée chrétienne[5]. On se rappelle que Marguerite se jeta à genoux devant son écuyer et le conjura de lui couper la tête si elle tombait entre les mains des musulmans[6]. Éléonore n'eut pas une aussi grande peur des Turcs. On sait quelles furent les suites de sa conduite pour elle-même et pour la France; après s'être séparée dans sa jeunesse d'un mari qu'elle avait accompagné à Jérusalem, nous la voyons dans un âge plus avancé gémir sur le sort d'un fils surpris et jeté dans les fers lorsqu'il revenait de la terre sainte. Si cette princesse, comme épouse de Louis VII, laissa des souvenirs peu favorables à sa gloire, d'un autre côté, combien sont touchantes les lettres où la tendresse éplorée d'une mère demandait au saint-siége la liberté de Richard Cœur-de-Lion[7]!

[1] Albert d'Aix (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Chronique belge (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Albert d'Aix (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Cinnan, Coll. des chroniques grecques (*Bibliothèque des Croisades*).
[5] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[6] Joinville.
[7] Voyez dans nos extraits des Actes de Rymer les lettres que Pierre de Blois écrivit à ce sujet au pape Célestin au nom d'Éléonore (*Bibliothèque des Croisades*)

Quand les croisés prirent la route de la mer, on ne vit plus un aussi grand nombre de femmes sous les drapeaux de la croix. Dans l'expédition de Richard et de Philippe-Auguste, il ne fut permis de recevoir sur les vaisseaux que les lavandières, encore devait-on les juger à l'abri de tout soupçon[1]; néanmoins les auteurs arabes nous apprennent qu'on trouva plusieurs fois parmi les morts des femmes qui avaient combattu avec les croisés et qui portaient l'armure et le vêtement des guerriers de l'Occident[2]. Une femme dont l'histoire ne nous a point conservé le nom, se distingua dans cette croisade par un trait d'héroïsme qui mérite d'être cité. Les assiégeants s'occupaient de combler un fossé de Ptolémaïs; l'héroïne chrétienne, qui se trouvait dans la foule de ceux qui jetaient de la terre, des pierres, du bois, fut atteinte et renversée par un javelot; comme elle était blessée mortellement, elle appela son mari et le conjura, lorsqu'elle serait morte, de la jeter elle-même dans le fossé pour qu'elle pût encore s'associer après son trépas aux travaux et aux victoires des chrétiens[3]. Dans un poëme latin dont il nous est resté des fragments, un moine de Froidmont raconte les aventures guerrières de sa sœur Marguerite, qui se trouva dans Jérusalem assiégée par Saladin. Cette amazone de la croix se rangea parmi les combattants, armée d'une fronde et le front couvert d'un vase d'airain en forme de casque. Échappée au glaive des combats, aux fers des musulmans, seule et abandonnée, ne conservant plus qu'un psautier, la jeune Marguerite traversa, au milieu des plus grands périls, la Syrie et l'Asie Mineure, et revint en Europe, où elle s'ensevelit dans un cloître près de Laon[4]. Si les femmes ne purent se montrer que rarement au milieu des combats, elles ranimèrent quelquefois la valeur des guerriers par leurs discours. Au nombre de celles qui firent admirer leur caractère dans les croisades, nous devons surtout rappeler le nom d'Adèle, comtesse de Blois, qui ne put supporter la honte de son mari déserteur de la guerre sainte. Elle le força par ses prières à retourner en Orient, car elle aimait mieux le voir mort que soupçonné d'avoir manqué à l'honneur de la chèvalerie[5].

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de la croisade dans

[1] Gauthier Vinisauf, Gervais, Brompton, etc. (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Extraits des auteurs arabes, § 45, 48 et 58 (*Bibliothèque des Croisades*)
[3] Gauthier Vinisauf.
[4] Thomas (*Bibliothèque des Croisades*).
[5] Orderic Vital (*Bibliothèque des Croisades*).

laquelle les femmes donnèrent seules le signal et l'exemple. Trente ans après la mort de Louis IX, le saint-siége exhorta les peuples de l'Occident à prendre les armes contre les infidèles. Ses exhortations apostoliques ne furent entendues que de quelques dames génoises qui firent le serment de délivrer la terre sainte [1]. La cour de Rome, en applaudissant à leur zèle, avait sans doute l'espérance d'exciter l'émulation de la chevalerie chrétienne; mais les chevaliers ne songeaient plus alors à la délivrance de Jérusalem; les dames de Gênes demeurèrent seules dans la lice, et la croisade ne fut point entreprise. Il ne nous reste aujourd'hui pour attester le dévouement des amazones chrétiennes, que les bulles de Boniface VIII et le témoignage d'un voyageur qui a vu dans le siècle dernier les casques et les boucliers préparés pour cette expédition singulière [2].

Sans doute que les femmes se distinguèrent dans les croisades par les vertus qui leur sont propres. Combien de fois dans ces longs pèlerinages ne furent-elles pas occupées de soigner les malades et les blessés, de soulager la misère des pèlerins, de consoler tous ceux qui souffraient ! Mais les vertus simples et modestes n'ont pas fixé les regards de l'histoire contemporaine, et nous ne pouvons aujourd'hui rendre qu'un imparfait hommage aux héroïnes de la charité. Si l'ambition et l'amour de la gloire déterminèrent beaucoup de chevaliers à prendre la croix, on doit penser que la passion de l'amour dut entraîner aussi beaucoup de femmes dans des expéditions où s'enrôlait la jeunesse belliqueuse, et que les sentiments qu'inspire la beauté se mêlèrent quelquefois aux sentiments graves et austères de la guerre sainte. Les troubadours contemporains de la troisième croisade nous ont laissé le touchant souvenir de Raoul de Coucy et de la malheureuse épouse du seigneur de Fayel. Le chantre de Godefroy a célébré dans ses vers les amours de Suénon et de la fille du duc de Bourgogne. Nos vieilles chroniques, il est vrai, citent peu d'exemples semblables, et leurs récits ne nous offrent que rarement des aventures romanesques. L'histoire de cette époque, composée par des clercs ou des moines tout occupés de nous montrer la bravoure et la dévotion des pèlerins, a laissé aux romanciers et aux poëtes le soin de peindre les passions et les amours profanes des chevaliers de la croix.

[1] Raynaldi, an 1300.
[2] L'auteur du *Nouveau voyage d'Italie*, traduit de l'anglais, 3 vol. in-12. La Haye, 1702.

Puisque nous en sommes à parler des femmes dans les guerres saintes, qu'il nous soit permis de dire un mot des femmes de l'Orient et de la manière dont le Tasse nous les représente dans la *Jérusalem délivrée*. Nous avons déjà parlé de la mère de Kerbogath, qui lisait l'avenir dans les astres et cherchait à détourner son fils de la guerre contre les chrétiens. Il y a loin des prédictions de cette princesse musulmane à la pompeuse fiction d'Armide. De tous les chroniqueurs d'Occident, Orderic Vital est le seul qui nous montre les femmes de l'Orient prenant quelque part aux événements de la guerre. L'historien de la Normandie nous parle de la fille de Soliman, un des émirs de l'Asie Mineure, qui retenait Bohémond dans les fers. Mélas, c'est ainsi qu'il appelle la princesse musulmane, s'intéressait vivement au sort du prince d'Antioche et de ses compagnons d'infortune, qu'elle visitait chaque jour dans leur prison. Elle engagea ces valeureux captifs à combattre les ennemis de son père; mais celui-ci, quoiqu'il eût été secouru efficacement, ne pardonnait point à sa fille l'intérêt qu'elle portait à des soldats chrétiens, et la qualification de *pessima meretrix* qu'il lui donna dans sa colère, nous fait connaître le genre de soupçon que lui inspirait la conduite de Mélas. Il n'y a rien dans tout cela qui ressemble à la fière Clorinde ni aux amours de Tancrède. Le même historien, en racontant la captivité de Baudouin, roi de Jérusalem, nous parle des trois femmes de l'émir Balac, lesquelles se trouvaient dans une forteresse où se défendaient les guerriers chrétiens. Une de ces femmes, Fatime, qui s'intéressait aux soldats du Christ et qui avait grande peur d'être rendue à son mari, conseillait à Baudouin et à ses compagnons de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, leur faisant redouter les chansons satiriques des soldats et leur rappelant les *prodiges et la durée du siége de Troie*[1]. On ne trouve rien dans ce récit que l'histoire doive adopter et dont la muse épique puisse s'enrichir. Orderic fait mention d'une troisième femme musulmane : c'est la fille du gouverneur d'Antioche, tombée aux mains des croisés après la prise de cette ville. Lorsqu'on la rendit à sa famille, elle se mit à pleurer; et, comme on lui demandait quel était son chagrin, elle répondit : *Je ne pourrai plus manger de l'excellente chair de porc.* Telle est la princesse dont le Tasse a fait le personnage si brillant et si poétique d'Herminie.

[1] Orderic Vital (*Bibliothèque des Croisades*).

L'esprit et les coutumes de l'islamisme ne permettaient pas aux femmes de paraître sur le théâtre des événements politiques. Pendant toute la durée des croisades, nous ne voyons qu'une seule femme musulmane dont le nom se trouve mêlé aux affaires de cette époque. L'épouse favorite de Negmeddin monta par ses intrigues sur le trône des sultans du Caire. Tout le peuple des croyants fut scandalisé d'une semblable innovation, et le calife de Bagdad demanda aux émirs d'Égypte si ce vaste pays n'avait plus d'hommes pour le gouverner[1]. On reproche avec raison au Tasse de n'avoir pas assez étudié les mœurs des musulmans; et, si on entreprenait de traduire son poëme dans une langue orientale, il est probable que cette langue manquerait d'expressions pour rendre fidèlement plusieurs de ses récits et de ses tableaux. J'espère que l'ombre du Tasse me pardonnera cette observation critique et qu'on en sentira comme moi la vérité. Le goût, ou plutôt cette raison suprême qui préside aux chefs-d'œuvre des arts, abandonne quelquefois les événements humains aux fantaisies des poëtes, mais elle impose à la poésie, comme à l'histoire, le devoir d'être exactes dans la peinture des caractères et des mœurs.

CHAPITRE VIII.

LÉGISLATION DES CROISÉS.

Nous avons déjà parlé, dans notre Histoire, des *Assises de Jérusalem;* on sait que ce précieux monument de la législation du moyen âge inspira à Louis IX la pensée de donner des lois à son royaume, et l'histoire se plaît à remarquer que la civilisation commença ainsi pour l'Europe aux lieux mêmes d'où la foi chrétienne nous était venue. Nous ne parlerons point ici des lois qui régissaient la terre sainte, mais des règlements établis pour les croisés pendant les expéditions d'Orient. Il n'est pas facile de suivre la législation journalière d'un peuple ou d'une armée qui marchait à travers des contrées lointaines, exposée à mille traverses, à toutes sortes d'accidents imprévus, dont la

[1] Extraits des auteurs arabes, § 85 (*Bibliothèque des Croisades*).

position devait varier sans cesse et présenter chaque jour un aspect différent. Nous profiterons toutefois des documents que nous trouvons épars dans les chroniques contemporaines, pour faire connaître les règlements ou les lois que les pèlerins de Jérusalem reçurent de la nécessité et des circonstances bien plus encore que de la prévoyance de leurs chefs.

Odon de Deuil nous apprend qu'on ne négligea point de faire des règlements pour la seconde croisade, mais qu'ils restèrent sans exécution [1]. Il déclare en conséquence qu'il n'en parlera point. Albert d'Aix rapporte qu'au siége d'Antioche les chefs de l'armée, persuadés que les maux qu'on souffrait venaient des péchés des pèlerins, établirent des lois pour la répression des désordres et la punition des coupables. On punissait sévèrement celui qui avait vendu à faux poids ou à fausse mesure, qui avait trompé dans l'échange des monnaies ou dans un marché quelconque *ses frères en Jésus-Christ*. On sévissait surtout contre ceux qui commettaient un larcin ou se souillaient du crime de fornication et d'adultère [2].

Dans la troisième croisade, le roi de France et le roi d'Angleterre portèrent des peines rigoureuses contre les désordres et les crimes des pèlerins enrôlés sous leurs drapeaux. Un homme convaincu de vol devait être déposé sur le rivage, la tête rasée, enduite de poix et couverte de plumes; le meurtrier, lié au cadavre de sa victime, était jeté dans les flots ou enterré vivant. Cette législation, qui paraît au reste n'avoir été faite que pour le voyage de mer, suffirait pour montrer un siècle et une nation barbares. Lorsqu'on connaît la violence et la susceptibilité des Francs, on peut juger que de fréquentes querelles devaient s'élever parmi les croisés. C'est pour cela sans doute qu'on fit des lois sévères pour la réparation des offenses : celui qui donnait un soufflet était plongé trois fois dans la mer; celui qui outrageait son compagnon payait autant d'onces d'argent qu'il avait proféré d'outrages ou d'invectives [3].

Frédéric I, en partant pour l'Asie, publia, *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*, des lois pénales pour maintenir l'ordre dans son armée. On coupait la main droite à un croisé qui en avait frappé ou blessé un autre. Comme il était important pour l'approvisionne-

[1] Odon de Deuil, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Albert d'Aix, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Benoît de Peterborough, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).

ment des pèlerins d'inspirer la confiance à ceux qui fournissaient ou vendaient des vivres, celui qui manquait à sa parole dans un marché ou rompait un contrat par la violence, était condamné à subir la peine capitale[1]. Les lois faites pour la milice de la croix étaient proclamées solennellement; tous les croisés juraient sur l'Évangile de les observer et de veiller à leur exécution.

Nous avons fait beaucoup de recherches pour savoir si dans les armées chrétiennes on pouvait découvrir les traces d'une autorité judiciaire permanente, d'une espèce de tribunal établi pour juger les procès, pour réprimer et punir les crimes et les délits des pèlerins.

Dans certaines occasions, on formait un conseil chargé de poursuivre tous les crimes contre l'ordre public. Frédéric choisit soixante commissaires parmi les plus sages de l'armée. Les historiens parlent de la sévérité avec laquelle ces commissaires prononçaient leurs arrêts[2]. Au siége d'Antioche, on choisit des juges dans le clergé et parmi les barons; ce redoutable tribunal, que les croisés regardaient comme l'organe du ciel irrité, condamnait les coupables à être chargés de chaînes, battus de verges, marqués d'un fer rouge[3]. Tandis que Damiette était assiégée par l'armée de Jean de Brienne, le maréchal du légat et douze conseillers s'obligèrent par serment à punir tous les malfaiteurs. Ils devaient adresser de temps en temps aux croisés de salutaires exhortations. Au rapport de l'évêque d'Acre, on n'épargna ni les voleurs, ni les homicides, ni les femmes de mauvaise vie, ni ceux qui tenaient ou fréquentaient les tavernes[4].

Il faut croire qu'indépendamment des lois générales proclamées par les chefs d'une croisade, chaque peuple avait porté en Orient ses usages et ses coutumes, qui servaient de règles pour maintenir la subordination et rendre la justice à chacun des pèlerins. Toutefois il ne nous reste que des vestiges épars de toutes ces législations diverses. Les croisés n'avaient le plus souvent d'autres lois que les préceptes de l'Évangile; ils n'avaient à redouter dans leurs excès que le tribunal de la pénitence et les menaces de l'Église. Lorsqu'on éprouvait ou qu'on redoutait de grands malheurs, lorsqu'on voyait dans le ciel des signes manifestes de la colère du Tout-Puissant, les pasteurs de

[1] Ansberg et la Relation de l'anonyme (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Ansberg (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Albert d'Aix, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Lettre de Jacques de Vitri à Honoré III sur la prise de Damiette.

la croisade avaient soin de dire, et la multitude en était persuadée comme eux, que Dieu s'élevait pour punir les crimes des pèlerins [1]. Ainsi la justice divine était souvent la seule justice que reconnussent les croisés, et, d'après les opinions du temps, les maux que les soldats de la croix avaient à souffrir, la disette, les maladies, le froid de l'hiver, l'ardeur dévorante de l'été et du climat, les périls et les calamités de la guerre, étaient les peines ou les supplices que le juge et l'arbitre suprême infligeait à ceux qui violaient ses lois.

On voit par ce que nous venons de dire que les législateurs des croisades avaient surtout pour objet de réprimer la corruption des mœurs. Le luxe et les dépenses de la première expédition avaient donné la pensée d'établir des lois somptuaires. Des statuts rédigés par les barons et les prélats de France et d'Angleterre, réformèrent pour la troisième croisade le luxe de la table et des habits. Plusieurs édits des princes et des chefs de la croisade interdisaient les fourrures de soie, de petit-gris, de zibeline, l'écarlate et les riches vêtements. Il fut aussi défendu par des ordonnances que l'histoire nous a conservées, de se faire servir plus de deux mets et de conduire des femmes dans le saint pèlerinage [2]. Plusieurs conciles, plusieurs papes, défendirent aux croisés de soigner leur parure, d'emmener avec eux des chiens de chasse et des faucons, et tout ce qui pouvait amollir l'âme des guerriers [3]. Les jurements énormes, les jeux, les tournois, furent aussi interdits pendant les croisades. Toutes ces lois, surtout les lois somptuaires, étaient plus ou moins observées selon les circonstances. La disette et tous les genres de misères qui accompagnaient ordinairement les armées chrétiennes, ne secondèrent que trop la législation qui réformait le luxe des croisés; mais on oubliait les règlements dans la prospérité et dans la victoire. L'exemple de Baudouin, comte d'Édesse, qui avait adopté les usages de l'Asie; celui du chancelier Conrad, dont la table était servie en vaisselle d'or, nous prouvent assez que la simplicité de l'Évangile était surtout la vertu des jours malheureux, et que les soldats de Jésus-Christ, au milieu de leurs conquêtes lointaines, ne dédaignaient pas toujours la magnificence des Orientaux.

Les croisés, qui avaient vendu leurs terres et leurs meubles pour

[1] Tudebode, Raymond d'Agiles, Robert, etc., Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gervais de Cantorbéry, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Résumé des actes des papes dans les croisades, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

se rendre en Orient, ne devaient pas avoir, en fait de propriété, beaucoup de sujets de contestations. Il ne leur restait que leurs armes, leurs chevaux, leurs équipages de guerre, et dans les jours de la victoire leur part du butin. Toutefois, les intérêts des pèlerins étaient réglés dans les croisades par des lois civiles dont quelques-unes sont arrivées jusqu'à nous. Ceux qui mouraient dans le pèlerinage pouvaient disposer de leur armure, de leurs équipages, de leurs chevaux, et, s'ils étaient clercs, de leurs chapelles et de leurs livres[1]. Une autre disposition portait que l'argent trouvé sur un croisé après sa mort devait être divisé en trois parts : la première appartenait de droit à la terre sainte, la seconde aux pauvres, la troisième à ceux qui avaient servi le défunt. Quant aux biens que les croisés avaient acquis pendant la guerre, ils ne pouvaient en léguer que la moitié; l'autre moitié était réservée pour le service des saints lieux[2].

La plus importante de toutes les lois qu'on établit dans la première croisade, fut sans doute la convention par laquelle on donnait une terre, une maison, une ville même à celui qui le premier y arborait un drapeau. C'est ainsi qu'après la prise de Jérusalem Tancrède resta maître de la mosquée d'Omar et de toutes les richesses qu'elle contenait. « Je suis entré le premier dans le temple, s'écriait-il en s'adres- « sant aux chefs de la croisade, le premier j'ai brisé les portes; je « me suis précipité le premier dans un lieu où personne n'osait me « suivre ! » Tancrède n'employa pas d'autres raisons pour défendre ses droits, et le conseil des chefs reconnut la justice de sa cause[3]. Cette loi, fondée sur la fameuse maxime du *primo occupanti*, n'était pas facile à exécuter au milieu d'une multitude de conquérants; aussi s'éleva-t-il beaucoup de querelles sur la possession des villes conquises par les croisés en Syrie et dans l'Asie Mineure. La loi qu'on avait faite pouvait suffire pour les simples croisés et dans les cas ordinaires; elle était insuffisante lorsqu'on l'invoquait contre la force victorieuse.

On dut faire beaucoup d'autres règlements pour le partage du butin, qui était le point essentiel dans une guerre où tout le monde était misérable, où chacun ne vivait que des produits de la victoire. Aucune injustice n'était plus vivement sentie que celle qui privait les croisés de la part qu'ils devaient avoir dans les dépouilles de l'ennemi.

[1] Brompton, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gervais de Cantorbéry (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Raoul de Caen, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

Avant que l'armée de Jean de Brienne et du légat Pélage entrât dans Damiette, on proclama une loi qui défendait de détourner quelque chose du butin, sous peine d'avoir la main droite coupée et de perdre tous ses droits à la distribution générale[1]. A la prise de Constantinople, ceux qui avaient gardé pour eux ce qu'ils avaient trouvé dans la ville, devaient subir la peine de mort[2]. Nous devons ajouter que la peine d'excommunication était alors le complément et la sanction indispensable de tous les règlements militaires et de toutes les lois civiles.

Nous ne terminerons point ce chapitre sans parler des priviléges des croisés, qu'on peut regarder comme faisant partie de la législation des guerres saintes[3]. Parmi ces priviléges, on doit remarquer celui qui plaçait les pèlerins de Jérusalem sous la juridiction ecclésiastique, dans toutes les causes où il n'était pas question de la vie ou de l'amputation d'un membre; nous n'oublierons pas non plus la

[1] Mémorial des Podestats de Reggio, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Villehardouin, liv. V.

[3] Les priviléges concédés aux croisés ne l'ont été que successivement, et ont éprouvé des modifications depuis la première jusqu'à la dernière croisade. Néanmoins, comme ces modifications sont peu importantes, nous présenterons dans un même tableau toute la législation qui les concerne, afin qu'il soit plus facile d'en saisir l'esprit. Ces priviléges s'appliquaient à quatre objets: 1° aux redevances féodales; 2° aux dettes des croisés; 3° à leurs possessions; 4° à la juridiction particulière sous laquelle ils étaient placés.

1° Les croisés furent dispensés de payer la taille personnelle pendant la première année de leur voyage; mais ils ne cessèrent pas d'être soumis aux redevances foncières, qui, étant inhérentes à la possession du fonds, n'auraient pu être supprimées sans injustice. Ils eurent l'option de remplir en personne l'ost et la chevauchée, ou de s'en racheter; ils furent dispensés de contribuer au paiement des impôts qui, après leur départ, pourraient être mis sur les communautés dont ils étaient membres, alors même qu'ils seraient la représentation de l'ost et de la chevauchée dont la communauté aurait été dispensée.

2° Les dettes des croisés, quoique échues, ne furent point exigibles; les créanciers ne purent en exiger le paiement qu'au retour de la sainte expédition, les intérêts ne couraient pas pendant ce temps; toutefois, les revenus des fiefs furent abandonnés aux créanciers et durent être imputés sur le capital de leurs créances, à quoi les croisés devaient faire consentir leur seigneur supérieur.

3° Les possessions des croisés furent mises sous la protection de l'Église, et, par une faveur exorbitante et tout à fait contraire aux éléments du système féodal, ils purent engager leurs fiefs, les vendre, soit aux laïques, soit aux ecclésiastiques, sans la permission de leur seigneur supérieur.

4° Les croisés ne furent justiciables que des cours ecclésiastiques; les baillis devaient se déclarer incompétents dans toutes les causes où des croisés seraient intéressés; il était cependant libre à ces derniers d'opter pour la cour laïque. La compétence des cours laïques devenait même forcée dans toutes les affaires criminelles dont le résultat pouvait être la perte de la vie ou d'un membre; il en était de même dans toute contestation qui s'élevait entre le seigneur et le vassal à l'occasion du fief.

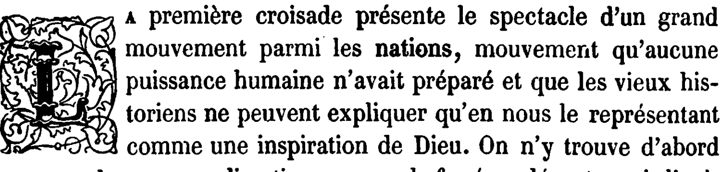
Ces priviléges, quoique établis pour favoriser les croisés, souvent leur devinrent à charge. Personne ne voulut plus prêter à des hommes qui ne pouvaient être poursuivis qu'à travers une foule d'entraves; afin de s'assurer le crédit qui leur était refusé, les croisés renonçaient à leurs priviléges, et l'on trouve dans Ducange plusieurs formules de ces renonciations.

Nous avons puisé les éléments de cette note dans l'ordonnance du mois de mars 1214, t. I de la collection du Louvre, et dans Ducange, v° *Crucis privilegia*.

faculté qu'avaient les croisés d'engager leurs fiefs, de les aliéner sans le consentement de leurs seigneurs et de leurs familles, faculté qui contribua beaucoup à altérer le principe du gouvernement féodal. Parmi les avantages accordés à ceux qui prenaient la croix, celui dont ils durent surtout profiter, ce fut, d'une part, l'exemption de la taille; de l'autre, la dispense de payer leurs dettes. Le privilége qui consistait à ne point remplir ses promesses, fut accordé sans restriction dans la première et même dans la seconde croisade. On doit juger du désordre que répandit dans la société la suspension de toutes les lois qui protégeaient l'exécution des contrats. Les abus allèrent si loin, qu'ils tournèrent contre les croisés eux-mêmes, auxquels on refusa de prêter de l'argent et qui furent obligés de renoncer à leur privilége. A compter de la troisième expédition, la législation des croisades concernant les dettes des pèlerins commença à se modifier. Le débiteur croisé ne pouvait être poursuivi, mais il était obligé de donner des garanties, de fournir une caution, ou d'assigner des terres au paiement de ce qu'il devait. Le seigneur ou le prince dans la juridiction duquel se trouvaient les contractants, devait en ce cas protéger le faible contre le fort, la justice contre l'iniquité; et tous ceux qui refusaient de prêter aux lois leur appui, encouraient les condamnations de l'Église [1].

CHAPITRE IX.

DU RASSEMBLEMENT DES ARMÉES CHRÉTIENNES, ET DES MOYENS DE SE PROCURER DE L'ARGENT DANS LES CROISADES.



A première croisade présente le spectacle d'un grand mouvement parmi les nations, mouvement qu'aucune puissance humaine n'avait préparé et que les vieux historiens ne peuvent expliquer qu'en nous le représentant comme une inspiration de Dieu. On n'y trouve d'abord aucun ordre, aucune direction, aucun chef prépondérant; mais l'opinion était si forte et si puissante, qu'elle suffisait à tout et qu'elle

[1] Voyez dans notre analyse de Rigord la traduction que nous avons donnée de l'ordonnance de la dîme saladine.

tenait lieu des lois elles-mêmes. Cette opinion était, en quelque sorte, comme une providence qui veillait au maintien de l'ordre public, présidait aux préparatifs de la guerre et conduisait les événements.

Dans la seconde croisade, la prédication de l'abbé de Clairvaux et les plaintes des chrétiens d'Orient excitèrent encore un vif enthousiasme parmi les fidèles ; mais cet enthousiasme eut quelque chose de plus régulier que dans la première expédition. Les conseils de saint Bernard et son refus de conduire en Asie les guerriers de la croix, furent un véritable hommage rendu à l'autorité de l'expérience comme à l'autorité des princes. Les croisés d'Allemagne et de France se rangèrent sans trouble et sans désordre sous l'étendard de Louis VII et de l'empereur Conrad. En parlant des députés que Louis le Jeune envoya à l'empereur de Constantinople, Odon de Deuil dit qu'il ignore les noms de ces ambassadeurs, parce qu'ils n'ont point été écrits sur le livre de route. Nous voyons par là qu'il existait dans la seconde croisade un registre, ou, comme on l'appelait alors, un *rôle* sur lequel étaient inscrits les noms de tous les croisés, ou du moins de ceux qui portaient les armes. Dans la troisième croisade, les grands donnèrent l'exemple de leur dévouement à la cause de Jésus-Christ, et de toutes parts la multitude des pèlerins se présenta pour les suivre. L'Europe semblait attendre des chefs pour se précipiter sur l'Orient, et les princes se trouvèrent dès lors en possession de diriger les armées de la croix. La défense faite en Allemagne de recevoir dans l'armée chrétienne les pèlerins qui n'emportaient pas avec eux la valeur de trois marcs d'argent, prouve d'une part qu'on prenait des précautions, de l'autre, qu'on reconnaissait une autorité à laquelle les pèlerins devaient obéir[1]. En France et en Angleterre, les serfs, les laboureurs, les bourgeois des villes, ne pouvaient prendre la croix sans la permission de leurs seigneurs [2]. Tous les croisés qui n'obtenaient pas cette permission étaient condamnés à payer la dîme saladine comme ceux qui restaient en Occident, preuve évidente que les chemins du pèlerinage n'étaient pas ouverts à tout le monde comme dans la première guerre sainte, et que le grand mouvement des croisades commençait à se régler par les lois et les usages établis. Plus tard le cardinal de Courçon, qui prêcha en France la guerre sacrée, voulut faire des règlements au nom de la croix, et cette conduite du légat fut

[1] Otton de Saint-Blaise (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gervais, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).

regardée comme une véritable usurpation des droits du prince [1]. Il nous reste à ce sujet une correspondance entre le saint-siége et Philippe-Auguste, qui nous représente le roi de France suspendant le départ des croisés et le pape obligé de recourir à la prière pour que la croisade ne souffre ni obstacle ni retard [2]. L'histoire contemporaine ajoute que les prédications du légat romain ne portèrent que peu de fruits pour la guerre sainte, et qu'en donnant la croix à tous ceux qui se présentaient, il mécontenta les chevaliers et les barons [3], ce qui achève de démontrer que les croisades dépendaient chaque jour davantage de l'autorité des grands et des monarques.

On sait que la plupart des croisés allemands partirent avec Frédéric Barberousse, et que, quand Frédéric expira, l'armée victorieuse qu'il conduisait se dispersa et disparut avec son illustre chef. L'empereur Henri VI se fit reconnaître pour chef de la quatrième croisade, en prenant l'engagement de donner à chaque croisé trois onces d'or et des vivres pour un an; quand ce prince mourut dans la Pouille, tous les pèlerins qu'il avait envoyés en Orient se hâtèrent de revenir en Europe, malgré les efforts que fit le saint-siége pour les retenir sous les drapeaux de la croix [4].

Nous trouvons dans une chronique d'Italie un état des soldats que devaient fournir tous les prélats du pays de Naples à la croisade de Frédéric II [5]. Dans une chronique de Brême, il est dit que le pape, de concert avec l'empereur d'Allemagne, arrêta que les ducs, les archevêques et évêques, les comtes et les barons, fourniraient un certain nombre de guerriers pour secourir la terre sainte. La ville de Brême fournit son contingent, qui fut conduit en Asie par deux consuls, et reçut de l'empereur des armoiries particulières pour les services rendus pendant le siége et la prise de Sidon. Après la conquête de Damiette au temps de Jean de Brienne, la ville de Harlem obtint aussi quelques priviléges du chef de l'Empire comme prix des exploits par lesquels ses citoyens s'étaient distingués en Égypte [6].

On doit conclure des faits qui viennent d'être rapportés qu'on avait appliqué aux guerres saintes les usages du système féodal. De même

[1] M. du Theil, Notices des manuscrits, t. VI.
[2] Spicilége de d'Achery (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] M. du Theil, Notices des manuscrits, t. VI.
[4] Résumé des actes des papes dans les croisades (*Bibliothèque des Croisades*).
[5] Chronique de Nérito (*Bibliothèque des Croisades*).
[6] Grande Chronique de Brême (*Bibliothèque des Croisades*).

que dans les temps primitifs la religion chrétienne, pour ses cérémonies et ses pratiques, avait adopté quelques-unes des coutumes du paganisme, ainsi l'esprit religieux des croisades s'était mêlé aux institutions et aux usages des sociétés contemporaines. Dans les prédications des guerres saintes, les croisés étaient souvent désignés comme vassaux du fils de Dieu. Un troubadour du douzième siècle parle de Jérusalem comme du fief de Jésus-Christ [1]. Le pape Innocent III compare ceux qui ne volent pas au secours de la terre sainte à des vassaux infidèles qui refusent à leur roi ou à leur seigneur prisonnier le secours de leurs bras, de leurs trésors et de leurs armes. Lorsqu'un baron ou un chevalier prenait la croix, il lui semblait qu'il entrait au service de Dieu et qu'il s'établissait entre le ciel et lui une réciprocité d'obéissance et de protection. C'est ce qui explique les plaintes si étranges que les croisés adressaient quelquefois au ciel, inspirés par leur désespoir : « O Dieu puissant ! s'écriait un d'eux dans des « jours de calamité, si tu abandonnes de la sorte ceux qui te servent, « quels sont les chrétiens qui voudront rester à ton service [2] ? » Une chronique nous rapporte que les croisés tués sous les murs d'Antioche, lorsqu'ils parurent devant le trône de l'Éternel avec l'étoile blanche et la couronne du martyre, lui adressèrent ces paroles : « *Pourquoi « n'as-tu pas vengé notre sang qui a coulé aujourd'hui pour toi* [3] *?* » N'est-ce pas ainsi que dans le régime féodal un vassal se serait plaint de son seigneur qui l'aurait abandonné ? Une autre chronique, en parlant des secours miraculeux que le ciel envoyait aux croisés, ne manque pas d'ajouter que ces secours leur étaient bien dus pour leur zèle à défendre la cause du Christ et pour leur constance dans le service de Dieu [4]. Ainsi les traditions et les usages de l'Europe accompagnaient en Asie ceux qui allaient combattre pour l'héritage de Jésus-Christ ou pour le royaume du ciel ; on suivait les rois et les princes comme les grands vassaux du Dieu des armées, et telle était la force des habitudes apportées d'Occident, que le gouvernement féodal s'établissait comme de lui-même dans tous les pays conquis par les armes des croisés. Lorsqu'on n'éprouva plus que des revers,

[1] Aymeri de Valqueras. (Voyez à la fin du troisième volume de notre Histoire l'Éclaircissement que nous a fourni M. Raynouard sur les troubadours, pag. 443.)

[2] Paroles du prince Guy, frère de Bohémond. Voyez Tudebode et Robert le Moine (*Bibliothèque des Croisades*).

[3] Tudebode (*Bibliothèque des Croisades*).

[4] L'abbé Guibert (*Bibliothèque des Croisades*).

lorsque les seigneurs s'aperçurent que les croisades dévoraient leurs revenus et leur puissance, ils refusèrent d'aller en Palestine, craignant de se ruiner. Louis IX fut obligé de donner une solde aux chevaliers et aux barons pour les entraîner avec lui au delà des mers.

Nous avons montré les armées chrétiennes réunies sous les drapeaux des princes et des rois; venons maintenant aux moyens qu'on avait de pourvoir à leur entretien. Dans la première croisade, comme nous l'avons dit, rien n'était réglé à cet égard : les chefs vendirent ou engagèrent leurs terres, chacun prit de l'argent où il pouvait en trouver, on pilla les juifs, on dépouilla les chrétiens et surtout les Grecs; quand le butin vint à manquer, on souffrit patiemment la disette et tous les maux qu'entraînait une guerre lointaine. Une chronique nous apprend qu'au concile de Clermont le pape avait dit aux fidèles : « Si vous n'avez point d'argent, la miséricorde divine vous « en fournira [1]. » Tout le monde sait que cette promesse du souverain pontife fut loin d'être accomplie, et l'histoire nous apprend comment on y suppléa.

La prévoyance vint enfin de l'excès des calamités. Dès la seconde croisade, l'usage s'établit de lever des tributs destinés à l'entretien des armées chrétiennes. Nous n'avons pas pu savoir avec précision quels moyens on employa en Allemagne pour subvenir aux dépenses de l'armée de Conrad; mais dans le royaume de France, des plaintes s'élevèrent de toutes parts, surtout du sein du clergé, qu'on dépouillait; et, lorsque les malheurs arrivèrent, on ne manqua pas d'en trouver la cause dans la ruine du peuple et des églises [2].

Les statuts des barons de France et d'Angleterre pour la levée de la dîme saladine, portaient que le clergé et tous les laïques, militaires ou autres, paieraient le dixième de leurs revenus et de leurs possessions mobilières [3]. L'institution de cette dîme, dont le texte a été conservé, promet les bénédictions du ciel *au chrétien qui payera ce qu'il doit, dévotement et sans contrainte;* c'était un appel à la charité et à la conscience des fidèles; toutefois, on établit en France des commissaires pour la perception du tribut, et, si nous en croyons les historiens anglais, les ordonnances de Henri II et de

[1] Tudebode (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Raoul de Dicet, Pierre de Blois, etc., chronique de Morigni (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Rigord (*Bibliothèque des Croisades*).

Richard condamnaient à l'emprisonnement ceux qui refusaient de payer les sommes qu'on leur demandait au nom de Jésus-Christ[1]. Comme le clergé ne fut point épargné, il se plaignit avec beaucoup d'amertume. On accusait les princes croisés d'avoir décidé une guerre non en faveur de l'Église, mais contre l'Église, d'avoir livré d'avance aux fureurs des Turcs la vigne du Seigneur[2]. Pour se faire une idée du mécontentement des ecclésiastiques, il faut lire surtout les déclamations véhémentes de Pierre de Blois. « Pourquoi fallait-il que ceux « qui combattaient pour l'Église ruinassent l'Église elle-même? leur « devoir au contraire était de l'enrichir des dépouilles de l'ennemi, « des trésors de la victoire. Les princes du siècle pensaient-ils donc « que le Christ, qui était lui-même la souveraine justice, regardât « d'un œil favorable une taxe injuste et sacrilége? Si l'opinion des « chrétiens condamnait aux flammes de l'enfer ceux qui ne donnaient « point leurs biens aux pauvres, à quel supplice devait-on condamner « ceux qui enlevaient les biens des pauvres et de l'Église[3]? » Telles étaient les plaintes du clergé; mais toutes ces plaintes n'empêchèrent pas que la *dîme saladine*, approuvée par le chef de l'Église, ne fût levée dans tout l'Occident.

Plus tard, Innocent III publia une circulaire adressée à tous les fidèles, aux évêques, abbés, prieurs, à tous les chapitres, à toutes les villes et bourgs, les conjurant de fournir, chacun selon ses facultés, un certain nombre de guerriers et tout ce qu'il fallait pour les entretenir pendant trois ans[4]. Chaque fois qu'on prêchait une croisade nouvelle, les papes, les conciles et les rois s'occupaient de trouver un impôt et de régler les subsides de la guerre. Tantôt on imposait le clergé pour un vingtième de ses revenus, tantôt pour un quarantième ou un centième. Quelquefois le clergé se trouvait seul imposé, d'autres fois on imposait tous les fidèles, et ces sortes de tributs étaient levés avec plus de rigueur que tous les autres. Deux fois, sous le règne de saint Louis, le clergé de France adressa ses réclamations au pape, qui repoussa ses prières et menaça même les évêques de les excommunier[5].

Les frères prêcheurs et les frères mineurs que Grégoire IX avait

[1] Brompton, Gervais (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Chronique d'André, Coll. de d'Achery (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Lettres de Pierre de Blois (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Voyez cette lettre dans les Pièces justificatives du tome deuxième de notre Histoire.
[5] Voyez le livre XIV de notre Histoire.

envoyés en Angleterre pour lever l'impôt de la croisade, épuisèrent tellement ce royaume, dit Mathieu Pâris, que *beaucoup d'habitants furent contraints de quitter leurs pays et de demander l'aumône*[1]. Tout annonce que l'Allemagne ne fut pas plus épargnée que les autres contrées dont nous venons de parler. Aussi la résistance du clergé de la Germanie fut-elle portée quelquefois jusqu'à la violence, comme on le vit au concile de Visbourg, où le neveu du légat romain fut tué, et où le légat lui-même courut les plus grands dangers pour sa vie[2].

Rien ne prouve mieux la disposition des esprits ou le mécontentement et la défiance des fidèles, que les précautions publiques qu'on prenait dans le treizième siècle pour lever les décimes des guerres saintes. Comme la conscience des peuples s'était révoltée contre ce genre d'impôt, il est probable qu'il ne se payait pas avec exactitude et que ses produits devinrent insuffisants. Aussi fut-on obligé d'avoir recours à d'autres moyens. On imposa les juifs tantôt au dixième, tantôt au vingtième de leurs biens; plusieurs fois on exigea d'eux des sommes énormes. On implora aussi la charité des chrétiens, et des troncs placés dans les églises reçurent les tributs volontaires de la piété. On employa aux dépenses des guerres sacrées les legs pieux dont la destination n'était pas déterminée, ainsi que les revenus des bénéfices vacants et des bénéfices non sujets à résidence. Vers le commencement du treizième siècle, les papes dispensaient les croisés à prix d'argent de l'obligation de remplir leur vœu; un grand nombre de ceux qui avaient pris la croix obtenaient ainsi la permission de rester dans leurs foyers, et la croisade se poursuivait avec les trésors des riches pèlerins qui désertaient les drapeaux de Jésus-Christ[3]. Il nous reste du pape Honoré III une lettre dans laquelle ce pontife, *pour l'instruction de la postérité*, nous présente le tableau exact des sommes immenses qu'il avait envoyées au siége de Damiette, et qui étaient le produit du rachat des vœux et de la levée du vingtième[4]. Nous ne parlerons point ici de la distribution des indulgences, dont les croisades profitèrent peu et qui eut des suites si malheureuses pour l'Église de Rome.

[1] Mathieu Pâris (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Fleury, *Hist. ecclésiast.*, ann. 1275.
[3] Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Voici le total de ces sommes, qu'on pourrait appeler le budget de la croisade : 126,813 onces d'or, 41,454 marcs d'argent, 11,888 livres d'argent, 123 marcs d'or, 25,642 *marabotins* (monnaie

CHAPITRE X.

DES APPROVISIONNEMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ARMÉES CHRÉTIENNES DANS LES CROISADES.

C'est encore un point sur lequel l'histoire nous fournit peu de notions exactes et positives. Tous ces guerriers francs qui ne restaient jamais plus de vingt ou de quarante jours sous les drapeaux des armées féodales, ne connaissaient guère les moyens de s'approvisionner pour des guerres lointaines qui duraient souvent plusieurs années. Chaque chef avait sans doute la pensée de s'approvisionner pour la route, mais tous ignoraient les difficultés des chemins, les distances qu'ils avaient à parcourir, et cette ignorance même retenait trop souvent les croisés dans une sécurité malheureuse. Les troupes les mieux disciplinées pouvaient à peine atteindre Constantinople sans éprouver les horreurs de la faim.

Après le siége de Nicée, où les Grecs avaient fourni à tous leurs besoins, les croisés, traversant la Phrygie brûlée, n'avaient déjà plus d'autres ressources que les épis des moissons qu'ils trouvaient dans les campagnes et qu'ils froissaient dans leurs mains [1]. Ce fut bien pis dans les armées qui vinrent après la prise de Jérusalem. Ayant à traverser toute l'Asie Mineure, elles prirent des vivres pour quelques jours, espérant arriver sans obstacle dans le Khorasan ou dans la terre promise. La famine et la maladie livrèrent bientôt toute cette multitude au glaive des Turcs.

Quand les pèlerins s'approchaient des côtes de la mer, des vaisseaux leur apportaient des provisions; mais ces secours n'arrivaient pas toujours à propos, et, lorsqu'ils arrivaient, les pèlerins qui manquaient d'argent n'en souffraient pas moins de la disette. Les habitants des pays que traversaient les croisés fuyaient leur approche, empor-

d'Espagne), 754 oboles *maximutimes*. On trouve la traduction des lettres d'Honoré III dans les Pièces justificatives du deuxième volume de notre Histoire.

[1] Robert le Moine, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).

tant tout ce qu'ils avaient[1], de sorte que les chrétiens s'avançaient dans des contrées désertes et stériles, n'ayant pas même l'espoir que la victoire vînt à leur secours et leur livrât les dépouilles d'un camp ou d'une ville prise d'assaut.

Il ne s'agissait pas seulement de se procurer des vivres, mais de les transporter. Il paraît que dans les longues marches chaque croisé portait ses provisions. Ansberg nous rapporte qu'un pèlerin, traversant l'Asie Mineure à la suite de l'armée, n'avait plus qu'un pain, et qu'il tua d'un coup de flèche un musulman qui en avait neuf, ce qui l'approvisionna pour dix jours. Dès la première expédition, on employa des chariots auxquels on fut obligé de renoncer dans les chemins difficiles. Frédéric I en fit construire une grande quantité non-seulement pour les vivres et les bagages, mais aussi pour les blessés et les malades; tout fut abandonné lorsqu'on eut traversé le détroit du Bosphore. Comment, en effet, des voitures attelées de chevaux ou de bœufs ferrés auraient-elles pu s'avancer à travers des rochers et des précipices, sur des monts escarpés où, selon l'expression d'une chronique, les seigneurs et les prélats de l'armée, s'aidant des pieds et des mains, marchaient à la manière des quadrupèdes[2]?

Les historiens nous parlent des marchés que Frédéric conclut avec le roi de Hongrie pour la fourniture des bœufs et des moutons. Dans une ville hongroise, deux édifices se trouvaient remplis de farine et d'avoine à l'usage des pauvres croisés. Des commissaires assignaient à l'armée chrétienne des logements dans lesquels on devait fournir les fruits des arbres, les légumes des jardins, et du bois pour le feu. A Philippopolis, non-seulement on distribua des logements, mais on distribua aussi les terres, les vignes des habitants, de sorte que les pèlerins firent les moissons et les vendanges et purent s'approvisionner comme dans leur propre pays[3].

Il arriva souvent aux croisés de se nourrir de leurs propres chevaux lorsqu'ils manquaient de vivres ou que ces animaux manquaient eux-mêmes de fourrage. Dans un voyage de Baudouin, comte d'Édesse, à Jérusalem, les pèlerins, dit un chroniqueur, s'étant aperçus que les chevaux, pressés par la faim, ne pouvaient plus avancer, on se dé-

[1] Raymond d'Agiles, Robert le Moine, Odon de Deuil, Albert d'Aix, etc. (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Tagenon, Ansberg (*Bibliothèque des Croisades*).

[3] Godefroy et la *Relation anonyme*, Coll. des chroniques allemandes (*Biblioth. des Croisades*).

cida à les manger, *afin qu'ils fussent bons à quelque chose*[1]. Cette extrémité était sans doute la plus douloureuse à supporter pour les chevaliers, qui ne pouvaient combattre à pied et qu'on vit quelquefois dans la mêlée réduits à monter sur des ânes ou sur des bœufs. L'histoire nous apprend que le jour qui précéda la grande bataille livrée à Kerbogath, il y avait si peu de chevaux dans l'armée chrétienne, on en sentait si vivement le besoin, que l'évêque du Puy ordonna par une proclamation solennelle que chaque cavalier qui aurait conservé son cheval partageât la provision de grain qui lui restait avec le fidèle compagnon de ses fatigues et de ses périls[2]. Dans un si long trajet, les croisés ne pouvaient conserver leurs bêtes de somme. « Vous eussiez ri, dit Foulcher de Chartres, ou plutôt vous auriez « pleuré de compassion, si vous aviez vu les pauvres pèlerins charger « de leurs bagages des chèvres, des porcs et des chiens; le dos de « ces animaux se trouvait meurtri par des fardeaux qu'ils n'avaient « jamais portés. » Dans les chemins les plus difficiles, les croisés vendaient à vil prix ou jetaient dans des précipices leurs vêtements et les bagages qui embarrassaient leur marche[3]; aussi attendaient-ils tout de la victoire : la victoire semblait seule chargée du soin de les nourrir, de les vêtir et de les armer. On les voyait s'avancer à travers l'Asie Mineure et la Syrie couverts de lambeaux, vivant au jour le jour, n'ayant souvent ni tentes ni abri contre le froid, la pluie ou la chaleur. Aux jours de la victoire, ils s'asseyaient aux banquets préparés pour leurs ennemis; ils s'emparaient des traits et des armes des musulmans; ils se revêtaient des robes flottantes, du turban ou du bonnet de soie des Orientaux[4]; ils s'habillaient de tout ce qu'ils rencontraient sur le champ de bataille ou dans les villes conquises; on peut se faire une idée du spectacle singulier et bizarre qu'offraient ainsi les armées chrétiennes. Aussi vit-on quelquefois dans les combats des pèlerins tomber sous les coups de leurs compagnons ou de leurs frères, qui ne les reconnaissaient point. On doit ajouter que les croisés se coupaient rarement la barbe, que leur visage était couvert de crasse et de poussière, brûlé par le soleil, maigri par la faim, ce qui achevait de les rendre méconnaissables. Pour éviter de funestes méprises, l'évêque du Puy avait ordonné aux soldats qui le suivaient

[1] Foulcher de Chartres, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Tudebode, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Tudebode (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Raymond d'Agiles, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).

de se raser, de porter sur la poitrine une croix de métal, et de répéter à haute voix dans la mêlée les mots de *kyrie eleïson*[1].

Les misères des croisés leur venaient presque toujours de leur imprévoyance. En arrivant sur les bords de l'Oronte, ils trouvèrent des amas de blé et des vivres de toute espèce. Au milieu de cette abondance, ils dédaignaient les parties les moins exquises des bœufs et des agneaux[2]; Foulcher de Chartres nous dit qu'un mois après leur arrivée, ils mangeaient les tiges des fèves qui commençaient à croître, des chardons piquants qu'ils ne pouvaient assaisonner; ils dévoraient des chiens et des rats; les plus misérables se nourrissaient de la peau de ces animaux, et, ce qui est affreux à dire, ajoute notre chroniqueur, les souris mortes et les graines qu'ils trouvaient dans les ordures leur paraissaient un mets délicieux. Dans les longues marches et même dans les siéges, on n'était pas toujours en garde contre le manque d'eau et de bois : souvent les croisés, pressés par la soif, furent réduits à boire leur urine, le sang de leurs chevaux[3], ou à mâcher des racines, de la fiente de cheval, des mottes de terre humide; d'autres fois, comme on n'avait ni bois, ni roseaux, ni herbes sèches, pour faire cuire la viande des chevaux et des bêtes de somme, on faisait du feu avec des selles, des tentes, des arcs, des javelots et même des vêtements[4].

Lorsque la famine pressait les croisés, ils n'avaient souvent d'autres ressources que de ravager une province; les pèlerins à pied étaient chargés de parcourir les campagnes pour amasser des provisions. Guillaume de Tyr, en parlant d'une expédition contre le prince de Damas, rapporte que cette expédition échoua, parce que l'infanterie chrétienne, qui devait approvisionner l'armée, fut surprise et dispersée par les infidèles[5]. Les croisés n'épargnaient pas toujours les chrétiens et surtout les Grecs dans leurs excursions guerrières. Les pèlerins regardaient Jésus-Christ comme le *suprême pourvoyeur* des armées de la croix, et les dépouilles des musulmans, quelquefois même des chrétiens, étaient reçues dans le camp des croisés comme les bienfaits du ciel. Il nous reste une lettre d'Innocent III qui prouve que le chef même de l'Église n'avait pas beaucoup de scrupule sur les

[1] L'abbé Guibert, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Raymond d'Agiles, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Tudebode, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Ansberg, la *Relation anonyme* (*Bibliothèque des Croisades*).
[5] Guillaume de Tyr, liv. XIII.

moyens de se procurer des vivres lorsqu'on en manquait. « Vous êtes « dévoués, disait-il aux chefs de la cinquième croisade, vous êtes « dévoués au service du Crucifié, à qui toute la terre appartient. Si « on vous refusait les provisions nécessaires, il ne paraîtrait pas in- « juste que vous en prissiez partout où vous pourrez en trouver, *tou- « jours avec la crainte de Dieu, dans l'intention de restituer, et « sans faire violence aux personnes.* » Dans le conseil qu'il donnait aux pèlerins, le pontife s'appuyait de l'exemple de Gédéon, qui, ayant demandé inutilement du pain pour le peuple qu'il conduisait, ravagea les terres des villes ennemies et broya une partie des habitants avec les herbes des campagnes et les ronces du désert[1]. Nous n'avons pas besoin de dire que les croisés étaient naturellement portés à suivre les conseils du pape, et qu'ils ne les attendaient pas pour se procurer les vivres qui leur étaient nécessaires.

Il faut croire que la cupidité ou le besoin de s'enrichir vint quelquefois au secours des pèlerins dans leur misère, et que les prévoyances de l'industrie suppléèrent souvent à celles des rois et des princes. Les chroniques contemporaines, lorsqu'elles décrivent une disette ou une famine, ne manquent jamais de déplorer la cherté excessive des vivres[2], ce qui prouve qu'il y avait à la suite des armées des marchands qui vendaient des provisions. Nous trouvons dans une chronique anglaise un règlement publié par Richard sur la vente du vin, du pain et de la viande dans l'armée chrétienne[3]. Après beaucoup de recherches, nous n'avons pu savoir quels moyens on employait pour préparer le blé et le réduire en farine; les documents qui nous restent se bornent à nous apprendre que les croisés, en traversant l'Asie Mineure et sous les murs d'Antioche, avaient des moulins à bras. L'histoire ajoute qu'on employait à tourner ces moulins les femmes musulmanes que le sort de la guerre avait fait tomber aux mains des chrétiens. Gauthier Vinisauf rapporte qu'au siége de Ptolémaïs les Allemands construisirent une machine pour moudre du blé. Cette machine, qui présentait l'aspect d'un château fort, était mise en mouvement par des chevaux; les meules tournaient avec un si grand bruit, que les musulmans prirent cette construction nouvelle pour une machine de guerre et qu'ils furent saisis d'effroi.

1 Lettres d'Innocent III, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).
2 Tudebode, Baudri, Raymond d'Agiles (*Bibliothèque des Croisades*).
3 Brompton, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).

Lorsqu'on abandonna la route de terre et qu'on prit celle de mer, il devint moins difficile d'approvisionner les armées chrétiennes. Néanmoins la disette désolait encore la multitude des croisés toutes les fois qu'on était arrêté par le siége d'une ville ou par la résistance inattendue de l'ennemi. Pendant le siége d'Acre, les chrétiens éprouvèrent une famine si cruelle, qu'on vit des chevaliers poussés par la faim voler publiquement du pain chez les marchands[1]. Une chronique rapporte que Louis IX avait fait transporter dans l'île de Chypre assez de vivres pour nourrir vingt mille hommes pendant six ans[2]; mais, lorsque l'armée française sortit de Damiette, il ne restait plus rien de tant de provisions; et parmi les fléaux qui accablèrent les croisés sur les bords du Thanis, la disette ne fut pas celui dont ils eurent le moins à souffrir. La seule croisade où les cris de la faim ne se mêlèrent point au bruit des combats et aux hymnes de la victoire, fut celle de Constantinople. Les Vénitiens s'étaient engagés à approvisionner pour un an l'armée des croisés; le traité fut exécuté fidèlement, et les vivres ne manquèrent point.

Sanuto a donné les détails les plus minutieux sur l'approvisionnement des flottes qui transportaient les pèlerins en Orient. Il calcule les dépenses qu'occasionnait la fourniture des vivres, pour dix, pour cent, pour mille et pour cent mille soldats de la croix. Il indique les provisions dont on devait se pourvoir; il dit à quel prix il fallait acheter les vivres et comment il fallait les distribuer. Ainsi la sage prévoyance donnait d'utiles conseils; mais ces conseils furent rarement suivis, et la disette exerçait presque toujours de grands ravages parmi les croisés. Il mourut beaucoup plus de pèlerins par la famine que par le glaive; aussi nos pieux chroniqueurs cherchaient-ils à se persuader que ceux qui mouraient de faim étaient aussi des martyrs et qu'ils devaient être admis dans le ciel *à se nourrir du pain des anges*[3]. Lorsqu'on voit les moyens qu'on avait pour entreprendre et poursuivre des expéditions lointaines comme celles de l'Orient, et qu'on les compare aux ressources déployées aujourd'hui pour la guerre la plus ordinaire, on sent bien davantage ce qu'il y avait de courage et de résignation dans les générations qui ont fait les croisades. Il faut

[1] Rien n'est plus curieux que le récit fait par Gauthier Vinisauf de la famine des croisés au siége de Ptolémaïs (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Joinville.

[3] L'abbé Guibert, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).

ajouter que la plupart des pèlerins supportaient d'autant plus facilement la disette, qu'ils avaient souvent à souffrir de ce fléau dans leur propre pays. Des hommes qui se nourrissaient de tout ce qu'ils trouvaient, même de la chair des musulmans, pouvaient résister mieux que beaucoup d'autres aux terribles épreuves d'une croisade, et méritaient bien que leurs ennemis les appelassent *une nation de fer*.

CHAPITRE XI.

DES ARMES DES CROISÉS ET DE LEUR MANIÈRE DE COMBATTRE.



POUR savoir quelles étaient les armes des croisés, il suffirait de connaître celles dont on se servait au moyen âge. On ne devait pas être armé d'une manière uniforme dans ces guerres où combattaient ensemble vingt nations différentes. Nous nous contenterons de parler des armes le plus généralement en usage. Les armes offensives étaient la lance de tremble ou de frêne, terminée en fer aigu, ornée le plus souvent d'une banderole; l'épée longue et large, tranchante d'un seul côté; plusieurs sortes de flèches ou de javelots, la hache et la massue. Parmi les armes défensives, on distinguait les boucliers à forme ovale ou carrée, le haubert ou jaque de mailles, tissu de fils d'acier; le casque ou le heaume surmonté d'un cimier et d'un chaperon, la cotte d'armes, le gobisson de cuir ou de drap, doublé de laine; la cuirasse ou plastron d'acier ou de fer[1]. Nous ne voyons nulle part que les croisés, surtout dans les premières expéditions, fussent couverts d'une armure pesante, comme les guerriers du quinzième siècle. Cette armure eût été trop incommode pour parcourir des pays inconnus, pour traverser des rivières, des montagnes, et porter la guerre dans des climats lointains.

La lance des croisés fit de grands ravages dans la première expédition, où cette arme n'était point employée par les musulmans. L'épée des guerriers francs devait porter des coups redoutables, si on en juge

[1] *Histoire de la milice française*, par le P. Daniel; *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, par L. Mauge; *Monarchie française*, par Montfaucon.

par les exploits vigoureux de Godefroy de Bouillon, de l'empereur Conrad, de Robert de Normandie, et de plusieurs autres chevaliers de la croix[1]. Leurs boucliers et leurs cuirasses doublées de laine suffisaient pour arrêter ou amortir les flèches des ennemis; une expression familière aux chroniqueurs en nous montrant les croisés sur le champ de bataille le corps hérissé de javelots, c'est de nous dire qu'ils étaient semblables à des porcs-épics. Un historien anglais compare Richard sortant de la mêlée, ses habits tout percés de flèches, à une pelote couverte d'aiguilles[2]. Les pèlerins d'Europe, avec leur bouclier de bois, de cuir ou d'acier, leur cuirasse noire, leur casque de fer et de bronze, leur tunique de serge de Reims, leurs chevaux couverts de mailles, présentaient à l'Orient un spectacle nouveau. Les musulmans qui, au siége de Ptolémaïs, les apercevaient des hauteurs du Karouba sortant en foule de leur camp, croyaient voir, selon l'expression des chroniques arabes, des serpents écaillés et d'innombrables fourmis courir et s'étendre sur de vastes plaines[3]. Raoul de Caen, en parlant de la bataille de Dorylée, nous représente les croisés brandissant leurs lances, tirant le glaive, couvrant leurs poitrines de leurs boucliers échancrés. Le sultan de Nicée, si on en croit les chroniques contemporaines, disait aux Arabes qui lui reprochaient sa fuite : « Les lances des Francs brillent comme des astres radieux; « leurs cuirasses et leurs boucliers jettent des feux pareils à ceux de « l'aurore au printemps, et le bruit de leurs armes est plus redoutable « que celui de la foudre[4]. ».

Les machines de guerre employées dans les croisades étaient les mêmes que chez les Romains. On y voyait le *bélier*, grosse poutre armée d'une masse de fer, qu'on poussait contre les murailles avec des câbles et des chaînes; le *muscule*, qui mettait à l'abri les travailleurs et que le cuir et les briques défendaient de l'atteinte du fer et des pierres; le *pluteus* et le *vinea*, couverts d'une peau de bœuf ou de chameau, sous lequels se plaçaient des soldats chargés de protéger ceux qui montaient à l'assaut; les *catapultes* et les *balistes*, d'où partaient d'énormes javelots, et qui lançaient des quartiers de roc et quelquefois même des cadavres d'hommes et d'animaux; enfin les tours roulantes à plusieurs étages, dont les sommets dominaient les

[1] Robert le Moine, Odon de Deuil, Raoul Dicet (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Boha-Eddin, auteurs arabes, §§ XLVII, LIV, etc, (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Robert le Moine, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).

murs et contre lesquelles les assiégés n'avaient d'autre moyen de défense que l'incendie [1]. Dans les siéges de Jérusalem, de Ptolémaïs et de Damiette, les chevaliers de la croix inventèrent ou perfectionnèrent une foule de machines qui portaient l'effroi parmi les musulmans. L'histoire contemporaine n'a point oublié la tour roulante de Godefroy de Bouillon, qui a mérité d'être mentionnée par le chevalier de Folard, et cette machine flottante, ouvrage d'un pauvre prêtre de Cologne, à l'aide de laquelle les chrétiens s'emparèrent de la tour bâtie au milieu du Nil.

Dans la première guerre sainte, on employa l'arbalète, dont Anne Comnène nous a laissé une description. On y renonça dans les croisades suivantes, parce que le concile de Latran l'avait défendue comme une arme trop homicide. Cette défense, qui fut renouvelée par les papes et par plusieurs conciles, mérite de fixer l'attention de l'histoire. On a remarqué que les croisés n'empruntèrent presque rien des musulmans pour l'art de la guerre. Ce feu grégeois, qui donnait tant de peur à Joinville et à ses compagnons d'armes, ne leur inspira pas même la pensée de l'imiter et d'en faire usage contre leurs ennemis.

Une observation qu'on peut faire en l'honneur des guerriers de tous les temps, c'est que la véritable bravoure n'a jamais recherché les armes qui multipliaient la mort sur le champ de bataille. Voilà pourquoi les chevaliers chrétiens se soumirent si facilement aux décrets de l'Église qui leur interdirent l'usage de l'arbalète. Les armes meurtrières ôtent en effet à la valeur personnelle une grande partie de son ascendant et de sa gloire. Il ne serait pas déraisonnable de penser que les moyens les plus actifs de détruire l'espèce humaine dans les combats ont été révélés aux hommes par le génie de la peur. L'histoire se plaît à répéter en cette occasion que l'usage du feu grégeois commença chez un peuple qui avait perdu sa réputation militaire, et que plus tard la poudre à canon, au lieu d'être une invention des camps, fut découverte dans la solitude pacifique d'un cloître.

Dans chacune des armées chrétiennes se trouvaient des hérauts d'armes qui proclamaient les ordres des chefs et publiaient le ban par lequel on se mettait en possession des villes et des provinces. Au milieu de l'armée flottait l'étendard de la croisade, porté par un comte

[1] Rien n'est plus obscur que ce qui a été dit jusqu'à ce jour touchant les machines de guerre au moyen âge. On peut consulter avec fruit l'*Histoire de la milice française*, par le P. Daniel.

ou un chevalier : c'était l'oriflamme de saint Denis, ou l'étendard de saint Pierre, ou bien une bannière bénie par le pape. Chaque troupe ou chaque bataillon avait son drapeau particulier, autour duquel se réunissaient les croisés du même pays et parlant la même langue. On voyait sur ce drapeau les armoiries et les couleurs distinctives des seigneurs bannerets qui conduisaient leurs vassaux à la croisade. Dans plusieurs guerres saintes, les croisés avaient une bannière que les chroniques latines appellent *standard* et que les Italiens appelaient *carrocchio*. Le standard était une grosse poutre surmontée d'un drapeau flottant et placée sur quatre roues. On avait coutume de confier la garde du standard à une troupe d'élite, surtout dans les combats qui se livraient en plaine ; c'était auprès de cette bannière qu'on portait les malades, les blessés, quelquefois même les guerriers morts dont on voulait honorer la mémoire[1].

Les chroniques du temps sont remplies de discours prononcés au milieu des combats. « Opposez une âme intrépide au danger, disait « Richard aux soldats de la croix rangés en bataille devant Joppé ; « les ennemis occupent tous les chemins : tenter la fuite, c'est courir « à la mort. Recevez avec reconnaissance la couronne du martyre, « mais vengeons d'avance notre trépas, et rendons grâces à Dieu pour « la faveur qu'il nous accorde de mourir pour lui. » Un témoin oculaire rapporte que Richard, après avoir fait cette exhortation, ajouta qu'il *couperait la tête* à ceux qui sortiraient des rangs[2]. C'est ainsi que les chefs des croisades haranguaient les pèlerins ; nous croyons néanmoins qu'ils n'ont pas prononcé tous les discours rapportés par les chroniqueurs, mais ce qu'on peut dire, c'est qu'ils marchaient toujours à la tête de leurs bataillons, et la troupe qu'ils conduisaient était surtout encouragée par leur exemple.

Les armées chrétiennes avaient avec elles une musique guerrière qui donnait le signal des combats. Les instruments les plus usités étaient la trompette d'airain, les cornets de bois, de fer, d'or ou d'argent, les sistres, les harpes, les timbales ou nacaires, et les tambours empruntés aux Sarrasins. Un historien de la première croisade rapporte que dans la foule des croisés partis pour l'Orient l'air retentis-

[1] Gauthier Vinisauf nous a laissé une description du *standard* porté dans les armées de la troisième croisade (*Bibiliothèque des Croisades*). On trouve une description semblable dans les auteurs arabes.

[2] Chronique anglaise (*Bibliothèque des Croisades*).

sait d'une symphonie belliqueuse[1]. Pendant que les croisés s'avançaient vers Ascalon, dit le moine Robert, le son retentissant des clairons, des sistres et des trompettes, animait les soldats de la croix, et, répété par les échos lointains, portait l'épouvante dans les camps ennemis. Nous lisons dans Albert d'Aix qu'après une expédition sur les bords de la mer, les guerriers chrétiens, revenant à Jérusalem et traversant les montagnes de la Judée, firent tout à coup retentir en signe de victoire les cornets, les clairons et les tambours; les animaux sauvages, effrayés du bruit, fuyaient de toutes parts, et les oiseaux du ciel, arrêtés dans leur vol, tombaient d'effroi au milieu des bataillons chrétiens[2]. Marin Sanuto, dans son projet des croisades présenté au pape, demandait qu'il y eût dans l'armée destinée à combattre les infidèles des flûtes, des trompettes, des vielles et des clairons, afin qu'une harmonie tantôt douce, tantôt belliqueuse, pût tour à tour charmer les pèlerins, enflammer leur courage et porter l'épouvante dans les rangs ennemis[3].

Toutes les nations de l'Europe avaient adopté des cris de guerre dans les combats. Celui des premiers croisés, celui qui retentit au concile de Clermont, était *Dieu le veut, Deus lo vult* (*Dieix lo volt*). On y ajouta ensuite le cri de *Dieu aide* ou *Dieu aix*, qui se trouve mentionné dans presque toutes les chroniques du temps. Outre ce cri général, chaque nation avait le sien comme elle avait sa bannière et son drapeau. Raoul de Caen rapporte qu'à la bataille de Dorylée le duc Robert fondit sur les musulmans, en criant : *A moi, Normandie!* Les Provençaux, selon Raymond d'Agiles, répétaient le nom de *Toulouse* dans leur marche à travers la Macédoine. Le cri de guerre changea dans toutes les expéditions d'Orient. Richard Cœur-de-Lion, à la bataille d'Arsur, criait : *Dieu aide son sépulcre*[4]! Les croisés vainqueurs de Constantinople s'avançaient contre les Grecs aux cris de *Flandre* et de *Montferrat*[5]. Ce fut aux cris de *Montjoie Saint-Denis*, que les compagnons de Louis IX abordèrent sur les côtes d'Égypte[6]. Au dernier assaut de Damiette, assiégée par Jean de Brienne, les guerriers chrétiens qui parvinrent les premiers sur le

[1] L'anonyme de Mabillon (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Albert d'Aix, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Raymond d'Agiles, Baudri, Raoul de Caen, Tudebode, etc. (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[5] Le troubadour Rambaud de Veiqueiras.
[6] Joinville.

rempart se mirent à crier, *Kyrie eleïson*, et l'armée répondit, *Gloria in excelsis*[1]. Le cri des rois de Jérusalem était : *Au Christ victorieux! Au règne du Christ*[2]! Nous avons vu dans l'histoire que les noms de saint George, de saint Démétrius et de saint Mercure furent souvent invoqués dans les batailles[3]. Les cris militaires les plus chers aux pèlerins, exilés de leur patrie, étaient sans doute les noms des provinces ou des royaumes qu'ils avaient quittés pour la cause de Jésus-Christ. Les mots *France*, *Autriche*, *Angleterre*, *Allemagne*, durent animer plus d'une fois la valeur des Francs dans les plaines de l'Asie et servir à rallier les soldats de la croix sur les bords de l'Oronte, du Nil et du Jourdain.

CHAPITRE XII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

C'EST dans leur marche à travers des contrées inconnues que les croisés avaient le plus de dangers à courir, de misères à supporter. On avait coutume de placer au milieu de l'armée les bagages et la foule des pèlerins sans armes; mais cet ordre ne pouvait être suivi longtemps dans des armées poursuivies par la faim, dans une multitude que nos vieilles chroniques comparent à un faisceau sans liens, à du sable sans chaux. Chaque soir les pèlerins dressaient leurs tentes sans savoir où ils étaient; le lendemain ils décampaient, n'ayant d'autre guide que l'aspect du firmament. Une armée avait rarement des éclaireurs pour connaître l'ennemi et les contrées qu'elle traversait; aussi des légions innombrables étaient-elles souvent vaincues au premier choc, et la plus légère défaite fut quelquefois le signal d'une déroute ou d'une destruction générale. Ce qui nuisit le plus aux armées chrétiennes, c'est que dans leur marche les différents corps qui les composaient restaient souvent séparés les uns des autres, et que les

[1] Mémorial des podestats de Reggio, Coll. des chroniques italiennes (*Biblioth. des Croisades*).
[2] Guillaume de Tyr, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Raymond d'Agiles, Robert le Moine, etc. (*Bibliothèque des Croisades*).

chefs ne communiquaient pas toujours entre eux. On se rappelle comment les premières bandes des croisés et les troupes de Louis VII et de Conrad périrent dans l'Asie Mineure; plus tard deux armées, celles de Jean de Brienne et de Louis IX, furent vaincues sur les bords du Nil, parce qu'on avait négligé d'entretenir des communications avec Damiette, d'où elles étaient parties.

Nous n'avons pas assez de notions positives pour faire la description exacte d'un camp au moyen âge et dans les guerres saintes. Un camp, suivant la position des lieux, devait avoir une forme carrée, triangulaire ou demi-ronde; la forme quadrangulaire oblongue était la plus propre à la défense. L'enceinte du camp était environnée d'un fossé de neuf pieds de large et de huit pieds de profondeur; on construisait autour du camp des murs de terre, de trois pieds de hauteur, au-devant desquels étaient plantées des palissades faites avec des pieux. Pour asseoir un camp, on avait coutume d'éviter les bords des torrents, les plaines trop arides, le voisinage des montagnes. Louis VII et l'empereur Conrad furent obligés de lever le siége de Damas, parce qu'ils avaient placé leurs tentes dans un lieu où ils manquaient d'eau. Les chroniqueurs de la troisième croisade parlent beaucoup du camp devant Ptolémaïs : il ressemblait à une vaste cité; on y avait construit tant de fortifications, que, selon l'expression d'un témoin oculaire, les oiseaux ne pouvaient y pénétrer.

Les batailles que nous avons décrites dans notre Histoire ont déjà pu donner une idée de la manière de combattre des croisés. Tout le monde sait que dans le moyen âge la cavalerie formait la véritable force des armées. Les chevaliers de la croix n'avaient plus de confiance dans leur bravoure, lorsqu'ils perdaient leurs chevaux; nous les avons vus quelquefois monter sur des chameaux, même sur des ânes et des bœufs, plutôt que de combattre à pied. La cavalerie chrétienne avait toujours à sa suite une foule considérable de fantassins, que les chroniques désignent par le mot latin *vulgus*, et qu'on employait utilement dans les siéges.

Dans les grandes batailles, les guerriers de la croix ne distinguaient ni l'aile droite, ni l'aile gauche, ni le centre de l'armée; ils étaient le plus souvent divisés en plusieurs corps, et chaque corps était commandé par un chef qui suivait les instructions arrêtées dans un conseil. Robert le Moine nous apprend qu'à la bataille livrée à Kerbogath, l'armée chrétienne s'avança contre l'ennemi rangée en

forme pyramidale, ou plutôt en forme de coin. Raoul de Caen fait honneur à Tancrède de la victoire de Dorylée, et rapporte que le héros normand mit le désordre parmi les musulmans, en s'emparant des lieux élevés. Nous ne sommes point assez éclairé pour apprécier le talent militaire que déployèrent ceux qui commandaient dans les guerres saintes; mais il nous semble que les batailles d'Antioche et d'Ascalon, celles de la troisième croisade, attestent la présence des chefs les plus expérimentés; nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'on ne reconnaît pas la même habileté dans les batailles malheureuses de Tibériade et de Mansourah.

Les musulmans ne marchaient jamais à l'ennemi qu'en poussant des cris horribles, en frappant avec force leurs boucliers, leurs tambours et leurs timbales. Les historiens disent que ce fracas, qui avait pour objet d'animer le courage des guerriers, leur inspirait l'ivresse ou plutôt la fureur de la victoire. Le sultan de Nicée, que les Francs avaient vaincu plusieurs fois, nous dit comment ceux-ci se préparaient au combat. « Ils élevaient leurs lances, marchaient à la file, « et se taisaient comme s'ils eussent été sans voix; lorsqu'ils appro« chaient de l'ennemi (nous répétons les paroles du prince musul« man), ils se précipitaient comme des lions poussés par la faim, « grinçaient des dents, remplissaient l'air de leurs cris belliqueux[1]. » Quelquefois les musulmans ouvraient leurs rangs comme pour laisser passer l'ennemi, et pour l'accabler ensuite de leur multitude. D'autres fois, ils combattaient en fuyant, et s'efforçaient d'attirer les chrétiens dans des embuscades. La pensée d'une fuite, même simulée, répugnait à la bravoure des Francs. « Il y a des gens, dit un de « leurs historiens, qui regardent cette tactique des Turcs comme une « habileté; mais cette habileté n'est au fond que de la perfidie[2]. » Les croisés ignoraient les ruses ou les stratagèmes de la guerre, et Saladin lui-même leur reprochait d'avoir négligé ce moyen de vaincre. Se précipiter sur l'ennemi qu'ils avaient devant eux et l'attaquer à force ouverte, voilà toute leur tactique. Richard ayant ordonné, à la bataille d'Arsur, d'attendre un signal convenu pour fondre sur les ennemis, les chevaliers chrétiens se désolaient, et, lorsque l'armée musulmane vint à menacer leurs rangs, « il n'y eut

[1] Robert le Moine (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gauthier le Chancelier (*Bibliothèque des Croisades*).

« pas, dit l'histoire, un prince, un comte ou un baron, qui ne rougît « de honte et ne se crût déshonoré par cette inaction en présence « de l'ennemi[1]. »

Souvent les soldats de la croix, éprouvés par les travaux et les périls de la guerre, montrèrent tout ce que la subordination et la discipline peuvent donner de force à une armée. Voici quelle était la disposition de la troupe de Richard devant les murs de Joppé. Cette troupe n'avait avec elle que dix chevaux. Les combattants à pied mettaient le genou droit en terre, afin d'être plus fermes, et, s'appuyant sur le pied gauche, ils tenaient de la main gauche leurs boucliers étendus; de la main droite, ils tenaient leurs lances, qu'ils inclinaient et dont ils présentaient la pointe à leurs ennemis[2]. Un balistaire était placé entre deux guerriers, protégé par leurs boucliers; un autre soldat disposait la baliste, en sorte que l'office de l'un était de tenir la baliste tendue, celui de l'autre, de lancer les javelots. Deux mille fantassins, ordonnés de la sorte, dociles à la voix de leur chef et ne quittant point leurs rangs, repoussèrent plusieurs fois l'armée de Saladin.

Il faut avouer que ces prodiges de la valeur disciplinée se rencontrent rarement dans l'histoire des croisades. L'enthousiasme religieux qui animait les croisés leur fit remporter plus de victoires que la tactique militaire et l'habileté de leurs chefs. A la veille des batailles, les guerriers chrétiens confessaient leurs fautes, recevaient la communion, « afin, dit une ancienne chronique, que, s'étant forti« fiés du pain céleste, ils pussent vivre ou mourir comme il convient « à des soldats de Jésus-Christ[3]. Au dernier assaut de Jérusalem, « les prêtres, vêtus de leurs ornements sacerdotaux (nous copions « ici Raoul de Caen), se montraient au milieu de la foule des guer« riers, tour à tour pleurant d'une sainte allégresse, chantant des « hymnes, transportant les échelles. Les chevaliers marchaient à la « voix de ces hommes pieux, et le cri de *Kyrie eleïson*, parti du « fond des cœurs, montait jusqu'au trône du souverain juge. » Quand on eut retrouvé la véritable croix du Sauveur, elle fut portée à la suite des armées. A la victoire de Ramla, les chrétiens crurent voir cette croix miraculeuse s'étendre sur tous les points de l'horizon

[1] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Chronique anglaise (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Gauthier le Chancelier (*Bibliothèque des Croisades*)

et s'élever jusqu'au ciel[1]. Comme le bois de la vraie croix était couvert d'or et de pierreries, il devait exciter l'avidité des soldats musulmans; il devint souvent l'objet des plus sanglants combats. Dans la bataille de Tibériade, où ce signe révéré tomba au pouvoir de Saladin, les plus braves de l'armée se firent tuer pour le défendre, et les auteurs arabes comparent les guerriers chrétiens volant au secours de la croix aux papillons qui voltigent autour d'un flambeau[2]. La veille du combat où périt Roger, prince d'Antioche, un héraut d'armes publia cette proclamation : « Au premier signal de la trom-« pette, les soldats prendront les armes; au second, ils se trouveront « à leur rang; au troisième, ils se présenteront devant la croix du « Seigneur[3]. »

Les soldats du Christ n'auraient pas osé livrer le moindre combat, s'ils n'avaient reçu la bénédiction des évêques. Lorsque l'armée chrétienne se trouva en présence des Karismiens dans les plaines de Gaza, on retarda quelque temps le signal de la bataille, parce que le patriarche de Jérusalem refusait sa bénédiction au comte de Joppé. La bénédiction et les indulgences de l'Église étaient souvent le prix et la récompense d'une action glorieuse. Pendant le siége de Damiette, le légat romain Pélage retenait les pèlerins sous les drapeaux de la croisade et leur faisait braver tous les périls, en leur promettant les grâces du ciel non-seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs familles restées en Occident. Comme le trésor des indulgences était inépuisable, on prodigua cette monnaie sainte dans toutes les circonstances périlleuses. Après la bataille où Bohémond fut fait prisonnier, plusieurs prélats avaient cherché leur salut dans la fuite; l'archevêque Bernard exhortait ses compagnons à couper la queue de son cheval, qui l'empêchait de fuir, et promettait une indulgence plénière pour un aussi grand service. Dans la foule des chrétiens fugitifs, un seul chevalier vint à son secours, et reçut la bénédiction épiscopale. « Ainsi, ajoute le chroniqueur qui nous rap-« porte ce fait, l'un ayant assuré son salut dans cette vie, l'autre dans « la vie future, tous deux rentrèrent paisiblement dans Édesse[4]. » Le trait que nous venons de citer peut faire sourire le lecteur; mais

[1] L'historien Aboulfarage attribue aussi le triomphe des croisés à Ramla à un miracle de la puissance céleste.
[2] Extrait des auteurs arabes, § XXXVII (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Gauthier le Chancelier (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Raoul de Caen (*Bibliothèque des Croisades*).

lorsqu'on relit l'histoire des croisades, on s'étonne de tous les prodiges de bravoure qu'enfantèrent les promesses faites au nom du ciel. De quelque manière qu'on juge aujourd'hui les palmes du martyre et les miséricordes de Dieu présentées comme le premier mobile et le seul prix de la valeur, il faut avouer que cette croyance à l'éternité et cette pensée de la vie future que les guerriers portaient au milieu des scènes de la destruction et de la mort, donnent à l'histoire des guerres saintes une physionomie et un caractère moral qn'on ne trouve point dans les guerres les plus glorieuses des temps anciens.

CHAPITRE XIII.

DISCIPLINE DES CROISÉS.

BAUDRI et Robert, historiens de la première croisade, nous disent qu'après le siége d'Archas et pendant que les croisés s'avançaient vers Jérusalem, on punissait ceux qui manquaient aux lois de la discipline, et qu'on les enseignait à ceux qui ne les connaissaient pas[1]; voilà tout ce qu'ils nous apprennent de la discipline des soldats de la croix.

On a pu remarquer dans l'histoire des croisades que les guerriers chrétiens s'instruisaient surtout à l'école de l'adversité. Lorsqu'ils éprouvaient des revers, ils revenaient tout à la fois à la crainte de Dieu et à la crainte de leurs chefs, à l'Évangile et à la discipline. Odon de Deuil se plaît à décrire l'ordre qui régnait dans l'armée de Louis VII, après qu'elle eut été surprise et vaincue près de Laodicée. On avait assigné à chacun son poste, qu'il ne quittait point; personne ne sortait de son rang, pas même pour repousser l'attaque des Turcs; beaucoup de nobles qui avaient perdu leurs chevaux, s'étaient armés de l'arc et se rangeaient parmi les pèlerins à pied. Le roi lui-même, *maître des lois*, se soumettait à la discipline comme les soldats, et, suivi d'une troupe valeureuse, se portait partout où l'appelait le danger de ses compagnons d'armes.

[1] Voyez le liv IV de notre Histoire.

Souvent il s'élevait des divisions entre les chevaliers ou les guerriers à cheval et les croisés à pied. Les travaux auxquels l'infanterie était employée, surtout dans les siéges, les combats qu'elle soutenait avec avantage, la remplissaient d'une confiance aveugle, et l'orgueil la disposait à mépriser ses chefs. Nous avons vu qu'au siége de Ptolémaïs, une foule indisciplinée sortit tout à coup du camp, malgré l'ordre des comtes et des barons, contre lesquels on avait excité sa jalousie; elle méprisa l'excommunication des évêques, et se précipita en tumulte vers l'armée musulmane, qui tua cinq mille de ces agresseurs imprudents[1]. Un chroniqueur fait à ce sujet une réflexion qui peint fort bien la multitude de tous les temps et de tous les pays: « La fureur, dit-il, l'emporta sur la prudence, l'impétuosité sur la « raison, le nombre sur l'autorité. Toutes les fois, ajoute le même « historien, que le peuple est entraîné par une passion, il prend la « témérité pour du courage, et ne voit pas de meilleur parti que celui « qu'il adopte. Dans son imprévoyance, il évite celui qui veut l'arrê- « ter, et méprise celui qui veut le conduire[2]. » Au siége de Damiette, où commandait Jean de Brienne, la foule des croisés à pied se plaignit de l'inaction des chevaliers, et s'attribua la gloire de tous les combats livrés aux musulmans; les nobles et les chevaliers, tous les guerriers qui combattaient à cheval, ne purent supporter les plaintes et les prétentions injurieuses des fantassins. A la fin les esprits s'échauffent, et, pour terminer la querelle, les fantassins et les cavaliers sortent du camp, tous impatients de signaler leur valeur et de vaincre les musulmans. On marche à l'ennemi dans le plus grand désordre; la bataille est commencée, lorsque les chefs délibèrent encore. Mais bientôt la plus horrible confusion s'introduit dans les rangs, et l'aveugle confiance se change tout à coup en une terreur panique. Le roi de Jérusalem, qui cherchait à rallier les combattants, faillit être brûlé par le feu grégeois; un grand nombre de cavaliers et de piétons perdirent la vie ou la liberté, et les têtes de cinq cents guerriers de la croix, séparées de leur tronc, remplies de sel, furent envoyées au sultan du Caire. « C'est ainsi, dit un chroniqueur, que Dieu fit jus- « tice des croisés, qui étaient sortis du camp non par l'amour pour « lui, mais par le sentiment d'une vaine gloire[3]. »

[1] Gauthier Vinisauf, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Mémorial des podestats de Reggio, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

Un historien, témoin oculaire, nous dit que vers la fin de ce même siége, on prononça des peines sévères contre les croisés, même contre les femmes, qui abandonnaient leur poste ou le lieu du péril. On condamnait les coupables à perdre la main droite; ils étaient dépouillés de leurs armes et de tout ce qu'ils possédaient[1]. Cette disposition pénale semblerait dirigée contre ceux qui manquaient de bravoure, circonstance qui se rencontrait rarement dans les armées chrétiennes. Nous voyons quelquefois, il est vrai, que les pèlerins se laissaient abattre par la misère et le désespoir. Alors on supposait des miracles, on racontait des apparitions célestes pour relever leurs esprits abattus. Nos lecteurs doivent se rappeler que Bohémond ordonna qu'on mît le feu aux maisons d'Antioche, pour forcer les croisés vaincus par la faim à se rendre sur les remparts de la ville[2]. On eut recours à d'autres moyens extraordinaires pour rappeler les soldats au respect de la discipline; mais parmi des guerriers qui allaient si loin chercher des ennemis à combattre, rien ne devait être plus rare et même plus inutile que les lois qui punissaient la crainte du danger et l'oubli pusillanime des serments de la croisade.

Les relations qui nous parlent de l'expédition de Frédéric I, nous apprennent que dans un conseil tenu à Presbourg on avait fait de sages règlements sur la discipline. Si on en croit ces mêmes relations, l'empereur les fit observer avec beaucoup de sévérité, surtout pour ce qui concernait la répression du brigandage[3]. Il n'était pas facile de contenir sur ce point des guerriers qui manquaient souvent de vivres et se persuadaient dans leur détresse que toute la terre appartenait aux soldats de Jésus-Christ. Frédéric, arrivé à Nicopolis, nomma cinquante maîtres de la milice chargés, dans chaque division de l'armée, de veiller à l'exécution des lois militaires et de prévenir tous les désordres. Deux chevaliers des bords du Rhin payèrent de leur tête une infraction aux lois qui avaient été proclamées[4]. Ainsi s'établissait la discipline, et l'Orient dut s'étonner de voir enfin une armée de l'Occident où régnaient l'ordre et la subordination. Un chroniqueur, après avoir rapporté la glorieuse bataille d'Iconium, dit que les guerriers de la croix n'étaient pas indignes d'une pareille faveur du ciel, parce que l'amour de la discipline, de la chasteté et de la concorde,

[1] Mémorial des podestats de Reggio (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Raymond d'Agiles, Baudri, Robert le Moine, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Ansberg (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Godefroy le Moine, Coll. des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).

régnait dans l'armée chrétienne[1]. Les émirs qui annoncèrent à Saladin la marche et l'arrivée de Frédéric, s'accordaient tous à présenter les guerriers allemands comme les modèles de toutes les vertus belliqueuses.

A chaque combat, on défendait aux guerriers de s'arrêter aux dépouilles de l'ennemi avant la victoire. Dans ce cas rien n'était plus difficile que de se faire obéir, et les défenses les plus sévères ne prévinrent pas toujours les malheurs qu'entraînait l'amour désordonné du butin. Parmi les causes de l'indiscipline dans les armées chrétiennes on peut compter aussi l'extrême bravoure des chefs et des soldats. Cette bravoure ne reconnaissait point le danger, et toute précaution prise contre l'ennemi lui semblait une marque de faiblesse et de timidité. L'exemple du chien miraculeux qu'on appelait *le chien de Notre-Dame,* et qui, au siége d'*Afrique,* avertissait les chrétiens de la présence de l'ennemi[2], caractérise fort bien cette insouciance du péril et l'aveugle sécurité qu'on retrouve dans tous les champions de la croix. On avait un mal plus grave encore à redouter : nous voulons parler de la licence des grands et des habitudes féodales que les chevaliers et les barons portaient au milieu des guerres saintes. Nous avons vu que dans la seconde croisade la ruine d'une armée florissante vint de la désobéissance d'un chef, désobéissance pour laquelle Geoffroi de Rancon ne fut puni que par la perte de son commandement et de sa renommée militaire[3]. On sait qu'après la prise de Ptolémaïs, Richard eut bien plus à se plaindre de la rivalité et de la jalousie des autres chefs que de l'indocilité des soldats. Rien n'est plus étrange dans les annales de la guerre sainte que l'armée de Frédéric II, qui méconnaissait son chef par ordre de l'Église. Tandis que les croisés s'avançaient dans la Palestine, les uns maudissaient l'empereur, les autres le suivaient de loin ; tous les ordres se donnaient au nom de la république chrétienne. La discorde des musulmans sauva seule alors l'armée des pèlerins, et lui ouvrit les portes de Jérusalem.

On a pu voir que, parmi les chefs des croisades, les plus grands monarques n'étaient pas toujours ceux qui savaient le mieux se faire obéir. Guillaume Longue-Épée, ayant à se plaindre des princes et

[1] Gauthier Vinisauf, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Froissard.
[3] Odon de Deuil (*Bibliothèque des Croisades*).

des barons français en Égypte, disait à Louis IX : « Vous n'êtes donc « pas roi, puisque vous ne pouvez faire justice[1] ? » Ces paroles expriment à la fois l'idée qu'on avait alors de la royauté et l'état de désordre où se trouvait l'armée chrétienne. On sait comment Louis IX et son armée tombèrent dans les fers des musulmans, et quelles furent les suites de la témérité aventureuse et de la bravoure indocile du comte d'Artois.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit si souvent des ordres militaires de la terre sainte. Les hospitaliers et les templiers, les chevaliers teutons, marchaient toujours au combat comme un seul homme, et leur milice intrépide était comme le bouclier des armées chrétiennes. Ils mettaient leur gloire dans la soumission à leurs chefs, et la victoire même ne pouvait servir d'excuse à la plus légère désobéissance[2]. Malheureusement les croisés venus d'Europe ne les voyaient point sans quelque jalousie, et ne suivaient ni leur exemple ni leurs conseils.

Nous avons profité de tout ce que nous avons trouvé dans les chroniques pour faire connaître la tactique et la discipline des croisés. Nous citerons, en terminant ce chapitre, quelques-unes des maximes militaires rapportées par Marin Sanuto dans *les Secrets des fidèles de la croix*. « Dans les marches et toutes les opérations guerrières, « il faut que ce qui est profitable à une armée puisse tourner à la « ruine de l'ennemi... Il vaut mieux laisser derrière soi des troupes « de réserve, que de répandre au loin des soldats en avant de l'ar- « mée... Un petit nombre d'hommes bien exercés marche sans peine « à la victoire ; une multitude grossière et inhabile n'est bonne que « pour fuir... La nature crée peu d'hommes avec une âme forte et « intrépide ; la discipline donne du courage à un grand nombre... « Une armée qui s'avance en désordre est toujours en péril... Dans « toutes les choses de la vie, on peut s'amender après une faute ; « mais, dans les combats, une faute est irréparable, et la peine suit « toujours de près... Rien n'est plus heureux à la guerre que de voir « un camp bien gardé, un camp où les guerriers peuvent passer les « jours et les nuits en toute sécurité, comme s'ils avaient emporté « avec eux leur propre ville. Quand l'ennemi arrive, ils ont le temps

[1] Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Voyez un trait de ce genre dans notre analyse de Gauthier Vinisauf (*Bibliothèque des Croisades*)

« de se préparer au combat, et ne tombent pas sous le glaive comme « un vil bétail... On n'a pas besoin du glaive pour vaincre celui qui « n'a rien prévu et qui n'a pas les provisions nécessaires... Appelez « un grand nombre d'hommes, quand vous aurez à délibérer; pour « le commandement, agissez tout seul... Dans les actions décisives, « lorsqu'il s'agit de la vie et de la mort, il n'y a point de pardon pour « les fautes, même les plus légères. »

Ces maximes générales ne donnent pas, comme on voit, des notions assez positives sur les progrès de la tactique au temps des croisades. Mais Sanuto a soin de dire que ceux qui voudront en savoir davantage pourront l'apprendre dans les écoles, ce qui prouve au moins que la guerre était déjà une science, et qu'on en donnait alors des leçons ailleurs que dans les camps et sur les champs de bataille.

CHAPITRE XIV.

DIPLOMATIE DES CROISADES.



Pour connaître à fond l'esprit des croisades, il n'est pas inutile de savoir quels ont été dans la guerre et dans la paix les rapports des chrétiens et des musulmans. Au milieu de l'animosité réciproque, rien n'était plus difficile qu'un rapprochement; et les relations entre les deux peuples, ou plutôt entre les deux croyances ennemies, n'ont pas dû être fréquentes. Le premier exemple que nous en offre l'histoire, c'est au siége d'Antioche. On sait qu'alors il arriva au camp des croisés une ambassade du Caire; les guerriers chrétiens, peu accoutumés au langage des négociations, conduisirent les ambassadeurs sur le champ de bataille, et, chargeant en quelque sorte la victoire de parler pour eux, ils offrirent à la députation égyptienne les têtes des vaincus comme un témoignage de leurs sentiments et de leur puissance. Quelques-unes de nos chroniques nous apprennent qu'une ambassade chrétienne accompagna au Caire les députés du calife[1]:

[1] Ekkard, Coll. de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).

nous avons peu de notions positives sur l'objet et sur le sort de cette députation des croisés; mais, si on en juge par les événements qui suivirent et surtout par la bataille d'Ascalon, on doit croire que ni les chrétiens ni les musulmans d'Égypte n'avaient alors des intentions pacifiques. Nous avons parlé dans notre troisième livre des députés que l'émir d'Ézas envoya aux croisés, maîtres de plusieurs villes de la Syrie, pour leur demander des secours contre le souverain d'Alep. On se rappelle que ce fut une colombe qui, à la grande surprise des pèlerins, porta à l'émir musulman la nouvelle du traité conclu avec Godefroy de Bouillon. Au reste, ce traité ne sauva point l'émir d'Ézas, qui, tombé ensuite dans les mains de ses ennemis, expia par son trépas une alliance inutile avec les disciples du Christ.

Après l'établissement du royaume de Jérusalem, il dut naître quelques rapports entre les chrétiens et les puissances musulmanes du voisinage. Dans leurs négociations avec les infidèles, les nouveaux conquérants de la Palestine se bornaient à déclarer que toutes les villes de la Judée appartenaient à Jésus-Christ et à saint Pierre, dont ils étaient les serviteurs. « Pourquoi, disaient l'émir et le cadi de « Césarée aux chrétiens qui assiégeaient la ville, pourquoi voulez-« vous envahir notre pays et nous donner la mort, puisqu'il est écrit « que Dieu nous a créés comme vous à son image ? » Les chrétiens répondaient : « Nous n'envahissons point votre pays, mais nous ré-« clamons une terre qui appartient au prince des apôtres ; nous ne « voulons pas vous tuer, mais le Seigneur a dit : Je suis le dieu des « vengeances, et le glaive sera tiré contre ceux qui transgressent ma « loi[1]. » Tel était alors le langage de la diplomatie chrétienne et de la diplomatie musulmane. La plupart des villes de la Syrie payèrent un tribut aux Francs victorieux. La terreur qu'inspiraient les guerriers de la croix avait seule dicté les traités et présidait à leur exécution.

On vit quelquefois des alliances offensives et défensives entre les chrétiens et quelques princes musulmans ; mais une défiance mutuelle empêcha toujours que ces alliances n'eussent quelque résultat ou même quelque durée. Les uns croyaient déplaire à Jésus-Christ en se rapprochant des infidèles; les autres redoutaient la colère de Mahomet

[1] Annales de Gênes, par Caffaro, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

en mêlant leurs drapeaux à ceux de la croix. Les négociations les plus remarquables des Francs et des puissances musulmanes furent celles d'Amaury, roi de Jérusalem, et du calife du Caire. Nous avons raconté ces négociations, dans lesquelles le *prince des croyants*, au grand scandale des musulmans, fut obligé de présenter sa main nue aux députés chrétiens. Les émirs égyptiens, qui se disputaient la faveur du calife et l'autorité souveraine, appelèrent tour à tour au secours de leur ambition les armes d'Amaury et celles de Noureddin, sultan de Damas. Alors on vit arriver successivement sur les bords du Nil des ambassadeurs qui flattaient l'espérance des factions, et des armées qui désolaient le pays. De part et d'autre on montra plus de bravoure que de respect pour les traités et pour les lois de la justice. Amaury, tout à la fois trompé et vaincu, se trouva enfin obligé d'abandonner l'Égypte, et ce fut au milieu de toutes ces révolutions que s'éleva la puissance de Saladin, qui finit par être le maître de Damas, du Caire et de Jérusalem.

Avant la troisième croisade, l'histoire fait mention des rapports qui s'établirent entre les princes d'Occident et les plus puissants monarques de l'Asie. Les chroniques contemporaines rapportent qu'il était parti d'Europe un envoyé de l'empereur d'Allemagne, nommé Gérard, qui fut très-bien reçu à la cour du Caire et dont il nous reste une relation qui atteste un long séjour en Orient [1]. De son côté Saladin, avant la prise de la ville sainte, avait envoyé des ambassadeurs en Occident, et ces ambassadeurs séjournèrent plusieurs mois à la cour de Frédéric Barberousse. Quand la croisade eut été décidée parmi les princes chrétiens, Frédéric, plein de respect pour les lois de la chevalerie, ne voulut pas marcher contre le nouveau conquérant de la Palestine sans lui avoir déclaré la guerre par un message solennel. « Notre devoir, comme chef de l'Empire, écrivait « Frédéric à Saladin, est de défendre la ville de Jésus-Christ; nous « vous mandons que, si vous n'abandonnez pas les terres que vous « venez d'envahir, soutenu par la vertu du Très-Haut, nous tenterons « la guerre et ses hasards à compter des calendes de novembre [2]. » Après avoir ainsi déclaré sa résolution, l'empereur d'Allemagne cite l'histoire ancienne pour prouver au fils d'Ayoub que l'Égypte, la Syrie et beaucoup d'autres contrées d'Orient appartenaient aux suc-

[1] *Voyez* Arnold de Lubeck, Coll. des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Gauthier Vinisauf, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).

cesseurs des Césars. On voit par là que Frédéric ne réclamait point la Palestine comme le domaine de Jésus-Christ ou de saint Pierre, mais comme une province de l'empire romain, ce qui paraît une nouveauté dans les croisades. Le chef de l'empire germanique fait l'énumération des peuples qu'il peut appeler à défendre ses droits, et dans sa lettre il nomme « les habitants du Rhin, qui prennent les armes « même pendant la paix; la jeunesse d'Istrie, qui ne connut jamais « la fuite; les Bohémiens, qui savent mourir avec joie; les Suèves, les « guerriers de la Thuringe et de la Franconie, réputés pour leur ruse « et leur adresse; les peuples des Alpes, pleins d'agilité; les Polonais, « plus féroces que les bêtes de leurs forêts; les Pisans, redoutables « sur les mers. » Saladin, dans sa réponse, exprime d'abord quelque surprise, puis, invoquant le nom de Mahomet, il fait à son tour le dénombrement de ses forces : « Vous nommez les peuples de votre « empire; mais ils n'égalent pas le nombre des peuples musulmans. « Nous commandons aux Arabes bédouins, qui seuls pourraient « arrêter nos ennemis; aux Turcomans, qui suffiraient pour disperser « les guerriers chrétiens; la Phénicie, l'Égypte, la Syrie, obéissent à « nos lois; le calife de Bagdad se lèverait de son trône, s'il le fallait, « pour venir à notre secours. Mais qu'avons-nous besoin de tant de « forces réunies? nos armées, qui sont entrées à Jérusalem, ne sau- « ront-elles pas défendre nos conquêtes? » Le sultan rappelle ensuite à Frédéric les revers des chrétiens en Asie, et le menace de porter la guerre jusqu'en Europe. « Non, ce n'est pas assez pour nous, « ajoute-t-il, d'avoir conquis cette terre maritime où nous sommes : « nous passerons les mers, s'il plaît à Dieu, et protégés par la justice « divine, nous subjuguerons vos royaumes d'Occident; car, si vous « venez jusqu'ici, vous serez obligé d'emmener tout votre peuple, « et il ne restera plus personne pour défendre vos cités et vos pro- « vinces [1]. » En même temps qu'il adressait un message à Saladin, l'empereur d'Allemagne écrivait au sultan d'Iconium, son ancien allié, pour lui demander le passage dans ses États [2]. Frédéric reçut de ce prince musulman une réponse plus pacifique; mais, lorsqu'il arriva dans l'Asie Mineure, il n'en trouva pas moins toute la population turque armée contre lui. Nous avons dit ailleurs quel fut le terme de

[1] Gauthier Vinisauf, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Godefroy le Moine, Coll. des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).

ces négociations avec les puissances musulmanes et l'issue déplorable de l'expédition des Allemands.

Dans la troisième croisade, qui dura si longtemps, on dut sentir plus d'une fois la nécessité de parler de la paix, et les négociations se mêlèrent souvent aux scènes les plus sanglantes de la guerre. Ce fut alors que Richard montra son caractère changeant et impétueux; Saladin, sa fermeté calme et son fanatisme prudent. Dans les rapports que le besoin de la paix fit naître entre les chefs chrétiens et les chefs musulmans, l'histoire se plaît à remarquer une sorte d'urbanité et d'esprit chevaleresque qui semblerait appartenir à un autre temps; mais, lorsqu'on se rappelle qu'après le siége de Ptolémaïs le chef de l'armée musulmane refusa d'exécuter les traités, et que le roi d'Angleterre ordonna le massacre de plusieurs milliers d'otages et de captifs, on est bien obligé de reconnaître encore les mœurs et la diplomatie d'un siècle grossier et barbare. A la fin on conclut un traité de paix, parce que de part et d'autre on ne pouvait plus faire la guerre; telles étaient les dispositions des puissances qui se rapprochaient ainsi par nécessité, que Richard, en quittant la Palestine, promettait d'y revenir avec une armée, et que Saladin, lorsqu'un an après la paix jurée il mourut à Damas, nourrissait la pensée hardie de porter ses armes jusqu'en Europe[1].

La croisade de Frédéric II ne fut qu'une longue négociation. L'empereur avait envoyé des ambassadeurs au sultan d'Égypte. Lorsque les guerriers de la croix et les défenseurs de l'islamisme furent en présence, on ne s'occupa point de poursuivre la guerre et de livrer des combats : l'histoire montre les deux princes placés dans une situation également embarrassante; Frédéric, méprisé des chrétiens, le sultan du Caire, maudit des musulmans, et tous deux désirant la paix, dans la crainte de leurs alliés et de leurs soldats. Aussi une chronique du temps n'attribue-t-elle qu'à Dieu seul l'issue de cette négociation singulière. « Pendant qu'on traitait, dit Richard de Saint-« Germain, de la restitution de la terre sainte, le Seigneur Jésus-« Christ, qui est la sagesse du père, décida dans sa providence accou-« tumée que le soudan rendrait à l'empereur la cité de Dieu[2]. » Quoique Frédéric écrivît alors au roi d'Angleterre que Dieu venait de

[1] Extraits des auteurs arabes, § LXVIII (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Richard de Saint-Germain, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

faire éclater sa puissance, en lui ouvrant les portes de Sion[1], la déférence qu'il montrait pour les musulmans et les discours que lui prêtent les chroniques arabes, prouvent du moins que dans les négociations avec le sultan du Caire, l'empereur n'invoqua point l'autorité de l'Église chrétienne, et ne redemanda point Jérusalem comme l'héritage du fils de Dieu[2]. Au reste, jamais traité ne fut plus mal reçu par ceux mêmes qui devaient en profiter; car le patriarche de Jérusalem ne cessa de dénoncer au pape et à la chrétienté cette conquête pacifique de la ville sainte comme l'ouvrage de la perversité et comme une profanation des croisades.

Frédéric cependant resta fidèle aux traités qu'il avait conclus, et conserva ses relations en Asie, malgré la cour de Rome, qui ne pouvait lui souffrir un allié ni parmi les chrétiens, ni parmi les musulmans. Quatre ans après son expédition dans la Palestine, il reçut en Sicile les ambassadeurs du sultan d'Égypte et du Vieux de la Montagne. Les députés égyptiens lui apportaient une tente magnifique, où les images du soleil et de la lune représentaient la marche des saisons et marquaient exactement les heures du jour et de la nuit[3]. Quelques années plus tard, nous voyons dans Mathieu Pâris qu'après la sanglante bataille de Gaza le monarque allemand envoya une ambassade aux sultans du Caire et de Damas pour demander la liberté des captifs, menaçant les princes infidèles non des forces de la chrétienté, mais des aigles de Rome et de la Germanie[4].

Les croisades de saint Louis et les relations de ce prince avec les musulmans rappellent à la fois des souvenirs tristes et glorieux. Nous avons vu comment les mamèluks, meurtriers de leur sultan, traitaient, le glaive à la main, des conditions de la paix, et comment le roi de France triompha par sa fermeté d'une milice avide des dépouilles et du sang des croisés. Pendant son séjour en Palestine, Louis IX entretint quelques relations avec les émirs du Caire et le souverain de Damas : si ces négociations ne purent point réparer les malheurs de la croisade, la charité de Louis leur dut au moins la délivrance d'un grand nombre de prisonniers chrétiens. Revenu en Europe, le monarque ne cessa d'avoir les yeux attachés sur l'Orient, où il brûlait

[1] Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Extraits des auteurs arabes (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Godefroy le Moine, Coll. des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).

de porter encore l'étendard de la foi chrétienne. On sait qu'il reçut plusieurs ambassadeurs du roi de Tunis; il espérait que le prince infidèle se convertirait au christianisme, et cette espérance l'entraîna à la fin dans une dernière croisade où l'attendaient les palmes du martyre. Nous avons vu que cette expédition malheureuse se termina par un traité conclu entre le roi de Tunis et le successeur de saint Louis; ce traité, dont le texte arabe se conserve encore de nos jours dans les archives du royaume, est le premier acte important de la diplômatie des croisades qui soit parvenu jusqu'à nous [1].

CHAPITRE XV.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Vers la fin des croisades, la diplomatie se ressentit de la discorde qui régnait à la fois parmi les chrétiens et parmi les musulmans. Dans l'expédition du roi de Navarre, on voit les princes croisés traiter, les uns avec le sultan du Caire, les autres avec le prince de Damas [2]. Les pèlerins de l'Occident négociaient quelquefois avec les Sarrasins ou les Turcs, sans l'adhésion des chrétiens du pays, et souvent il arrivait que les chrétiens d'Orient terminaient une guerre sans en avertir les croisés. On sait combien il y avait dans la terre sainte d'autorités différentes et de gouvernements divers. Les templiers et les hospitaliers, les nations d'Europe établies dans les villes chrétiennes, tous entretenaient des relations plus ou moins directes avec les puissances musulmanes; tout le monde avait le pouvoir, sinon de conclure une trêve, au moins de la rompre. Aussi, les princes souverains de la Syrie et de l'Égypte disaient-ils qu'on ne pouvait placer aucune confiance dans les chré-

[1] Outre ce traité original entre Philippe le Hardi et le roi de Tunis, on peut citer comme nous ayant été conservés par les historiens arabes, 1° celui qui fut rédigé en 681 (1282 de Jésus-Christ) entre le sultan d'Égypte et de Syrie et les templiers; 2° celui qui fut conclu l'année suivante avec la ville d'Acre; 3° en 684 le traité du sultan avec le roi de la petite Arménie; 4° le traité avec la princesse de Tyr; 5° le traité avec les rois d'Aragon et des Deux-Siciles; 6° le traité avec la république de Gênes. M. Reinaud a eu occasion de parler de ces diverses pièces diplomatiques dans ses Extraits des auteurs arabes. On les trouvera accompagnées de tous les éclaircissements convenables dans la *Bibliothèque des Croisades*.

[2] Continuateur de Guillaume de Tyr, Coll. de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).

tiens, et que parmi eux *les plus petits défaisaient sans cesse ce qu'avaient fait les plus grands*[1]. C'était un phénomène dans les croisades, surtout dans les derniers temps, qu'une trêve fût respectée jusqu'au jour de son expiration. Jamais on ne fut arrêté en Occident, lorsqu'on prêchait une guerre sainte, par la pensée que les colonies chrétiennes de Syrie se trouvaient en paix avec les musulmans. L'espérance de la victoire ou la crainte d'une défaite était la seule et la véritable mesure du respect qu'on avait pour les traités avec les infidèles.

Comme aucune puissance humaine ne pouvait garantir ni assurer l'exécution des traités, les parties contractantes invoquaient l'autorité des croyances religieuses, et se dévouaient elles-mêmes aux anathèmes que chaque religion prononce contre le parjure. Les chrétiens attestaient le nom de Jésus-Christ, et consentaient à renier le baptême s'ils violaient leurs serments. Les musulmans prenaient à témoin leur prophète, et se déclaraient d'avance infidèles aux lois du Coran s'ils manquaient à la foi jurée. Dans certaines occasions on avait recours à des moyens extraordinaires pour s'assurer de l'exactitude réciproque à remplir les traités. On voit quelquefois dans l'histoire les chrétiens et les barbares mêler leur sang dans une coupe et le boire en signe d'alliance et de fraternité[2]. L'observation des lois de la paix ou de la guerre ne fut pas toujours garantie par ces différentes précautions, et tel était le mépris qu'on avait pour la sainteté des serments, que de part et d'autre on se plaignait à peine de la violation du droit des gens, et que la rupture d'une trêve ne causait point de surprise.

Quand le sultan de Damas fut mort, dit une vieille chronique, *toutes les trêves furent mortes*[3]. Ces expressions naïves peignent très-bien le désordre et la confusion de cette époque malheureuse. Les chrétiens, dans leur état d'abaissement, ne négociaient plus pour la puissance, mais pour la vie. Il est affligeant de voir ces tristes restes de la grandeur des Francs, pour qui les traités n'étaient plus que des actes

[1] Extraits des auteurs arabes, § XCIV (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Joinville rapporte un exemple de cette coutume en parlant de quelques chevaliers qui avaient séjourné parmi les Barbares. Une chronique manuscrite, dont nous avons donné l'extrait dans la *Bibliothèque des Croisades*, raconte que Saladin et le comte de Tripoli burent ainsi de leur sang pour s'assurer de leur foi mutuelle. Ces divers exemples nous rappellent ce que dit Salluste dans son récit de la conspiration de Catilina.

[3] Continuateur de Guillaume de Tyr, Coll. amp'. de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).

de soumission : on exigeait qu'ils démolissent leurs forteresses, et ils les démolissaient; qu'ils renonçassent à toute alliance avec les peuples d'Europe, et ils y renonçaient; ainsi les faibles enfants du royaume de Godefroy, dans leurs dernières relations avec les musulmans, désavouaient en quelque sorte leurs frères d'Occident, et tremblaient de rappeler la gloire des croisades.

Quand l'Orient ne vit plus les armées de la croix, les traités de commerce devinrent le seul objet des négociations avec les musulmans. Il est curieux de voir avec quelle sagacité toutes les difficultés sont prévues dans ces pièces diplomatiques, et quel esprit de ruse et de prudence présidait à leur rédaction. Plusieurs nous ont été conservées par les historiens orientaux; lorsqu'on les lit avec attention, on juge que les puissances musulmanes craignirent longtemps le retour des guerres saintes, et qu'elles ne cessèrent point d'avoir pour les chrétiens de l'Occident les défiances et les préventions que leur avaient inspirées les croisés.

Nous ne parlerons point ici des rapports des Francs avec les Tartares : les peuples de la Tartarie ne se montrèrent sur le théâtre des événements que vers la fin des croisades et lorsque les colonies chrétiennes tombaient en ruine. La nation mogole tenta plusieurs fois de pousser ses conquêtes jusqu'en Égypte, et, dans les vicissitudes de la guerre, elle fut tour à tour l'alliée des musulmans et des chrétiens. Les Tartares, lorsqu'une fois ils eurent passé l'Euphrate, envoyèrent souvent des ambassadeurs aux rois de l'Europe, et ceux-ci de leur côté adressèrent aux Tartares plusieurs messages [1]. On a conservé dans les archives de France deux lettres écrites à Philippe le Bel par le chef de cette nation barbare [2]. Les Tartares, qui n'avaient point de religion nationale, embrassèrent à la fin la religion musulmane qui dominait en Asie. Il est probable que, si les nations chrétiennes leur eussent offert l'espoir d'une puissante alliance, ils auraient embrassé le christianisme, et cette conversion des peuples mogols à l'Évangile aurait pu changer la face du monde.

[1] M. Abel Rémusat a compté neuf tentatives faites par les princes chrétiens pour se lier avec les Mogols, et jusqu'à quinze ambassades envoyées par les Tartares en Europe, principalement aux papes et aux rois de France. *Relations politiques des rois de France avec les empereurs mogols*, dans les nouveaux Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI et t. VII.

[2] Outre ces deux lettres, dont l'une est un rouleau de dix-huit pouces de haut sur neuf pieds de longueur, il en existe une autre de Batou adressée au grand maître de l'ordre teutonique. Cette dernière est citée dans le *Thesaurus Epistolicus* de Lacrosse, t. I, p. 53.

Nous ne reviendrons point sur les négociations des Grecs et des Francs, dont nous avons souvent parlé. Toutes les fois que les croisés négocièrent avec les maîtres de la Grèce, soit pour leur passage, soit pour les vivres, ils eurent la pensée de s'emparer de Constantinople. A la fin, Constantinople fut prise, et l'empire grec renversé : déplorable résultat d'une antipathie entre deux peuples qui s'accusaient tour à tour de trahison et ne pouvaient se rapprocher sans se haïr davantage. Quand les Grecs rentrèrent dans Byzance, des négociations s'ouvrirent de nouveau avec les Latins et surtout avec la cour de Rome : on promettait de secourir les Grecs contre les Turcs, s'ils reconnaissaient la suprématie de l'Église romaine; ceux-ci promettaient de se soumettre à tout ce qu'on leur demandait, surtout dans les moments de périls. Ce fut au milieu de ces relations entretenues par la crainte, auxquelles la défiance présidait sans cesse, que l'empire grec tomba tout à fait en ruine et que sa capitale devint enfin une proie facile pour les Barbares qui la menaçaient depuis plusieurs siècles.

Nous ferons mieux connaître la diplomatie des croisades en présentant un tableau rapide des relations que les chefs de l'Église entretinrent avec les infidèles. Le premier message des papes aux puissances musulmanes est la lettre que Lucius III écrivit à Saladin pour l'inviter à faire un échange de prisonniers [1]. Le sultan se montra favorable à la demande du pontife, et répondit à Lucius qu'il avait reçu sa lettre *avec un cœur content et un esprit joyeux*. Le frère de Saladin, à qui le pape avait écrit également, lui disait dans sa réponse qu'il le regardait comme *son meilleur ami;* Malek-Adhel priait Dieu qu'il inspirât au chef de l'Église, ainsi qu'à lui-même, ce qu'il convenait de faire, *avec le secours de la grâce divine, pour le salut des chrétiens et des musulmans* [2]. Les termes affectueux de cette correspondance peuvent exciter d'abord quelque surprise; mais il ne faut pas oublier que le nouveau maître de l'Égypte et de la Syrie menaçait alors d'envahir la Palestine, et qu'il redoutait surtout une croisade qui pouvait l'arrêter dans ses desseins.

Lorsque après la mort de Saladin, Malek-Adhel gouvernait l'empire

[1] Nous ne parlerons point de la lettre qu'Alexandre III écrivit au soudan d'Iconium quinze ans auparavant, parce que cette pièce n'est qu'une pieuse dissertation sur les doctrines du christianisme et n'a aucun rapport aux croisades.

[2] *Annal. ecclesiast.*, ann. 1185.

des Ayoubites, nous voyons s'établir de nouvelles relations entre ce prince et le pape Innocent III. Dans sa lettre au sultan, le pontife expliquait la perte de Jérusalem en disant qu'il est au ciel un Dieu *qui transporte les temps à son gré et donne les royaumes de ce monde à qui il veut*[1]. Puis il sollicitait la clémence du prince musulman en faveur des captifs et des malheureux habitants de la terre sainte. Le pape conseillait enfin au souverain de Damas de rendre aux chrétiens la cité de Jésus-Christ, dont la conservation était sans avantage pour lui et devait l'entraîner dans beaucoup de périls et de sacrifices. L'histoire ne dit point que le frère de Saladin ait répondu à cette lettre d'Innocent.

Grégoire IX eut aussi des relations avec les princes infidèles, mais on remarque dans ses messages un autre esprit et un caractère différent. Le pape, s'adressant en même temps au calife de Bagdad, aux souverains du Caire et de Damas, se présentait auprès d'eux comme l'interprète des saintes Écritures, et les pressait de se rendre à l'évidence de la foi chrétienne. Il invoquait tour à tour les patriarches, les prophètes et les apôtres, véritables lumières placées sur *la voie des vérités évangéliques*. « Ce n'est pas votre royaume que nous vous « demandons, ajoutait Grégoire, c'est vous-même. Nous ne voulons « point porter atteinte ni à vos honneurs ni à votre puissance; notre « vœu le plus cher est de vous élever au-dessus du siècle et d'assurer « votre salut sur la terre et dans le ciel[2]. » Rien ne serait plus curieux sans doute que de voir comment les princes musulmans, et surtout le *vicaire de Mahomet*, répondirent au chef de l'Église chrétienne; mais nous n'avons trouvé aucun éclaircissement sur ce point ni dans les auteurs arabes, ni dans les historiens occidentaux.

Dans les guerres contre les Turcs, les papes eurent des rapports nombreux tantôt avec les conquérants de la Grèce, tantôt avec les puissances musulmanes de l'Égypte, de la Syrie et de la Perse. Un des prédicateurs les plus ardents de la guerre sainte, Pie II, après avoir cherché dans tout l'univers des ennemis aux Turcs, eut la pensée bizarre d'opposer aux armes de Mahomet II les arguments de la théologie et de triompher de lui par la dialectique. Il nous reste un mémoire très-étendu dans lequel le souverain pontife s'efforce tour à tour de convaincre l'esprit de l'empereur turc par des raisonnements,

[1] Richard de Saint-Germain, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Raynaldi, *Annales eccles*, ann. 1263.

et de séduire son ambition en lui montrant la conquête facile de tout l'Orient et même la possession de la Hongrie et de la Bohême [1]. Dédaignant ces messages et toutes ces négociations, les musulmans poursuivaient toujours leurs victoires. Les chrétiens se trouvaient souvent réduits à demander la paix; et tel était alors l'esprit de la diplomatie des croisades, qu'un souverain pontife remercia l'empereur d'Allemagne de l'avoir compris dans un traité de paix conclu avec Soliman [2].

Rien n'annonce plus la décadence des guerres saintes que ces négociations des papes. Dans les premières croisades, on s'occupait surtout de conquérir les royaumes des infidèles; la conversion des princes musulmans devint ensuite la grande affaire des pontifes, parce que l'enthousiasme belliqueux commençait à s'éteindre et qu'il devenait plus facile de trouver des arguments que des soldats. Au reste, ces dernières tentatives ne réussirent pas plus que les précédentes, et Dieu permit que tous les pays dont on avait contesté la possession tantôt par de pieux raisonnements, tantôt par l'épée des croisés, restassent au pouvoir des ennemis de l'Évangile.

CHAPITRE XVI.

CE QUI SE PASSAIT EN EUROPE PENDANT LES CROISADES.

Les croisades étaient un grand spectale pour les générations contemporaines. Dans toutes ces expéditions lointaines, l'Europe ne cessait d'avoir les regards attachés sur la Syrie et sur les chemins qui conduisaient à Jérusalem. Les croisés ne livraient pas un combat, n'éprouvaient pas une défaite, que le bruit n'en retentît dans toute la chrétienté. On a vu quels transports firent éclater les fidèles lorsque tout à coup ils apprirent que la ville sainte avait été délivrée par les compagnons de Godefroy. Dans les cités, dans les châteaux, dans les cabanes des serfs, dans les cloîtres, partout on répétait le nom de

[1] Raynaldi, *Annales eccles.*, ann. 1461.
[2] Clément VII (*Annales eccles.*, ann. 1533.)

Jérusalem; toutes les familles chrétiennes étaient dans la joie, comme si le ciel eût annoncé à chacune d'elles ses bénédictions et qu'un âge de bonheur eût commencé pour le monde. Quatre-vingts ans plus tard, lorsque la cité de Jésus-Christ fut reconquise par Saladin, un deuil universel s'étendit sur l'Église latine; l'Occident aurait vu moins de désolation au milieu de ses peuples, si quelque grand fléau eût détruit les cités les plus florissantes, ou si la moitié de ses habitants eût péri par la guerre ou par la colère céleste.

L'Europe ne s'affligeait et ne se réjouissait que pour les événements qui se passaient loin d'elle; on ne se passionnait que pour ce qui arrivait de l'Orient, et tout ce qui ne s'accordait point avec les passions dominantes était livré à l'anathème. C'était en vain que les déserteurs de la première croisade, pour excuser leur fuite, racontaient leurs misères ou leurs périls : personne ne voulait les croire; on avait pleuré leur absence, on maudissait leur retour, et l'Église, réunie à tout le peuple, les menaçait des vengeances du ciel, s'ils ne se hâtaient de retourner en Asie [1]. Comme on était persuadé que Dieu favorisait les armes des pèlerins, on croyait facilement aux récits de leurs victoires; malheur aux imprudents qui les premiers répandaient la nouvelle de quelque grand désastre essuyé par les armées de la croix! Dans la première expédition de Louis IX, la renommée avait d'abord annoncé la prise du Caire, et dans toutes les églises le clergé et le peuple avaient chanté le *Te Deum laudamus* pour cette conquête des croisés; l'histoire nous apprend qu'on fit mourir comme des criminels ceux qui, au milieu de la joie publique, commencèrent à parler de la captivité du roi [2].

Les chrétiens restés en Europe avaient, comme la foule des croisés, leurs pronostics et des signes qui leur présageaient les triomphes ou les revers des pèlerins. L'histoire contemporaine remarque qu'une aurore boréale qui avait vivement frappé l'attention des croisés au siége d'Antioche, fut aperçue en même temps dans la Normandie [3] et regardée comme le signal des événements qui devaient arriver au

[1] Le comte de Blois, Hugues le Grand, frère du roi de France, et autres, furent contraints de reprendre le chemin de Jérusalem.

[2] Mathieu Pâris raconte qu'on pendit ceux qui avaient les premiers parlé des malheurs de l'armée chrétienne. Un siècle plus tard, le peuple de Paris maltraita ceux qui annoncèrent d'abord la captivité des chevaliers de la croix vaincus à Nicopolis par Bajazet; plusieurs furent jetés dans la Seine, et la renommée eut ainsi ses martyrs.

[3] Raoul de Caen, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

delà des mers. Nous lisons dans Guillaume de Nangis que, le pape Eugène III célébrant à Reims le sacrifice de la messe, le sang de Jésus-Christ se répandit sur le tapis devant l'autel[1]; dans le même temps le tonnerre tomba sur un monastère de la Picardie, tandis que les moines étaient à l'église, et deux cénobites furent atteints dans le sanctuaire par la foudre du ciel[2]; on augura de là de grandes calamités pour le monde chrétien, et bientôt l'Allemagne et la France désolées apprirent les désastres de la seconde croisade. Pendant la sixième expédition, le pape avait ordonné qu'on ferait, chaque mois et le même jour, dans toutes les paroisses une procession pour demander à Dieu qu'il éloignât des armes chrétiennes la confusion et l'opprobre[3]. A la messe solennelle, au moment où l'hostie salutaire est offerte pour les péchés du monde, tous les fidèles se prosternaient humblement et chantaient en chœur le psaume martial : *Que le Seigneur se lève, et que tous ceux qui le haïssent fuient devant sa face.* Dans une lettre écrite d'Orient, on disait aux fidèles qui n'avaient pas pris la croix : « Assemblez-vous pour prier le vendredi qui précédera « l'anniversaire du triomphe de Jésus-Christ; car le même jour nous « combattrons les Sarrasins. » Ainsi la prière unissait ceux qui combattaient en Asie et ceux qui n'avaient point quitté leurs foyers. La chrétienté offrit un spectacle encore plus touchant dans une croisade contre les Turcs : on sonnait la cloche chaque jour à l'heure de midi, et depuis la Norwége jusqu'au détroit de Cadix tous les chrétiens priaient ensemble pour leurs frères qui défendaient Belgrade assiégée par Mahomet II.

Nous avons dit, d'après les chroniques du temps, que pendant les guerres saintes les désordres qui troublaient l'Europe cessaient tout à coup. Cette suspension miraculeuse de toutes les discordes avait sans doute quelque chose de vrai; mais il serait exagéré de dire qu'il n'y eut ni trouble ni guerre pendant les croisades. Orderic Vital, dans son histoire, nous parle longuement de la guerre injuste et cruelle que poursuivit Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, contre Hélie, seigneur du Mans. Ce fut en vain que le malheureux Hélie, qui avait pris la croix, invoqua les priviléges de la guerre sainte et qu'il dit

[1] Guillaume de Nangis (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Vincent de Beauvais (*Bibliothèque des Croisades*).

[3] A l'époque de chacune de ces processions, le clergé prescrivait le jeûne et l'aumône, *afin que l'un et l'autre fussent comme des ailes qui portassent les prières des chrétiens jusqu'au trône de l'Éternel.*

au monarque anglais : « Je placerai la croix sur mon bouclier, sur « mon casque, sur la selle et sur la bride de mon cheval, » Guillaume n'en conduisit pas moins une armée dans le pays du Mans; toute la contrée fut ravagée, Hélie jeté dans les fers; et ces violences sacriléges, dit l'historien que nous venons de citer, se commettaient dans le même temps que les croisés marchaient vers Jérusalem.

L'abbé Suger, dans ses lettres à Louis VII, reproche au roi de ne pas répondre à l'amour impatient de ses peuples, et de compromettre par ses retards la tranquillité de son royanme, qu'avait troublée l'ambition des comtes et des barons[1]. Wilbald, abbé de Corvey, qui gouvernait l'empire germanique en l'absence de Conrad, adresse les mêmes reproches et les mêmes prières à l'empereur d'Allemagne. La Lorraine se trouvait livrée aux brigandages, aux incendies, et, ce qui affligeait surtout le fidèle prélat, on n'avait pas même respecté les priviléges de l'abbaye de Corvey[2].

Les évêques avaient reçu du pape l'ordre formel d'excommunier tous ceux qui entreprendraient de troubler la paix publique et qui usurperaient les droits des princes croisés. Ces menaces devaient produire un effet salutaire; mais elles avaient quelquefois besoin d'être accompagnées de la force temporelle, et la plupart des guerriers qui pouvaient faire respecter la justice, s'étaient rendus en Orient. On peut bien croire que les arrêts de l'Église demeuraient souvent sans exécution, puisque les sollicitations et les menaces du saint-siége ne purent abréger ni adoucir la captivité de Richard Cœur-de-Lion, tombé entre les mains de ses ennemis au retour de la Palestine et devenu prisonnier d'un monarque chrétien. Si les foudres de Rome n'avaient pu mettre les rois à l'abri de l'injustice et de la persécution, que pouvaient-elles pour les simples pèlerins, pour leurs épouses et leurs enfants délaissés? L'abbé de Clairvaux, qui disait, à la suite de ses prédications en France et en Allemagne, que les bourgs et les châteaux étaient déserts et qu'en beaucoup d'endroits il restait à peine un seul homme pour sept femmes[3], l'abbé de Clairvaux, disons-nous, retraçait sans le savoir un tableau fidèle de la croisade et de tous les genres de malheurs qu'elle devait entraîner après elle.

[1] Lettre de Suger à Louis VII, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Lettres de l'abbé Wilbald, nouveau Trésor des anecdotes de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Othon de Freisingen, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

C'est ici que les guerres saintes se présentent à notre pensée sous l'aspect le plus douloureux. Il n'est pas d'ancienne chronique qui, au départ des croisés, ne s'arrête à faire leur dénombrement, à décrire leur marche triomphante; mais de toutes ces armées, que les plus vastes campagnes avaient de la peine à contenir et qui devaient conquérir l'Orient, aucune ne revenait en Europe. L'histoire contemporaine, semblable au funèbre nautonier de la Fable, paraît n'avoir pris pour tâche que de conduire les guerriers de la croix hors des limites de l'Europe chrétienne; elle les accompagne en Asie, comme à leur sépulcre, puis elle garde un profond silence. « O Jérusalem, cité du « roi du ciel, s'écriait un chef de l'Église, que de guerriers la chré« tienté a envoyés pour te secourir! que de chrétiens ont été armés « du signe de la croix, afin de t'arracher au joug de la servitude! et « combien de ces pèlerins belliqueux n'ont trouvé en Orient que des « fers, des tribulations ou la mort[1] ! » L'histoire, en racontant les misères des pèlerins, n'a guère parlé que des chagrins de la piété; combien ses tableaux nous eussent offert d'intérêt, si, au milieu de ces grands mouvements politiques et religieux, elle eût surpris le secret des affections humaines et tenu compte des larmes versées en présence des pénates déserts; si elle eût dit les inquiétudes mortelles des époux, des amis et des proches, séparés par une si longue absence ou plutôt par un exil semblable au trépas! En quittant les foyers domestiques, les croisés disaient à leurs femmes et à leurs fils en pleurs : « Nous reviendrons *dans deux ans*, *dans trois ans*[2]; mais cette promesse même ne ressemblait que trop à d'éternels adieux. Les traditions historiques nous montrent des amitiés généreuses qui résistèrent à toutes les épreuves d'une cruelle et longue séparation; mais à côté de ces prodiges de la fidélité, que de liens rompus par l'ingratitude, par l'attrait d'un monde nouveau, ou par l'excès de la misère qui énerve les courages et flétrit les cœurs! que de souvenirs touchants effacés de la mémoire! que d'espérances trompées! que de parjures dont la croix était le prétexte et que la piété ne saurait absoudre! que de coupables abandons dut amener la fausse application de cette maxime évangélique : « Celui qui laissera son père, sa mère, « ses parents, sa maison, pour me suivre, sera récompensé au cen« tuple. »

[1] Lettres d'Innocent IV (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Foulcher de Chartres, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).

On restait quelquefois plusieurs années dans l'incertitude sur la vie ou la mort des croisés. Dans cette incertitude désolante, on interrogeait les songes du sommeil, les fantômes de la nuit, et leur témoignage suffisait pour répandre dans les cœurs la tristesse ou la joie; souvent les hôtes consternés d'un château croyaient entendre près du pont-levis l'ombre plaintive d'un chevalier mort au siége de Damiette ou de Ptolémaïs, et c'était la seule nouvelle qu'on avait de son trépas. La nuit qui précéda la bataille de Mansourah, la mère de Guillaume Longue-Épée vit en songe un jeune guerrier monter dans le ciel couvert d'une armure éclatante; aux couleurs du bouclier qu'il portait sur sa poitrine, elle fut étonnée et demanda qui il était : « C'est « Guillaume, ton fils, » lui répondit une voix qui lui était connue. Quelque temps après, on apprit en Angleterre que Guillaume Longue-Épée était mort le jour même que sa mère l'avait vu monter au séjour des élus et des martyrs [1].

Une lettre d'Innocent nous fait connaître les vives alarmes de la reine Blanche au départ de Louis IX. « Votre esprit, lui disait-il, « toujours troublé, toujours triste, ne peut trouver aucun repos. « Tremblante sur le sort de vos enfants, vous suivez des yeux de « l'esprit leurs mouvements et leur marche, et leur souvenir seul « occupe votre âme; votre sollicitude maternelle veille sans cesse; « avide de nouvelles, vous languissez dans une cruelle attente [2]. » En lisant ces paroles du père des fidèles, qui ne se rappelle avec douleur que toutes les craintes de Blanche ne tardèrent pas à se réaliser et qu'elle ne revit plus ses trois fils partis pour l'Orient? On n'a point oublié cette Marguerite de Hainaut, qui alla chercher en Orient les traces de son époux tombé au pouvoir des Turcs [3] et revint en Europe sans avoir rien appris qui pût la consoler. La France éplorée ne put jamais savoir ce qu'étaient devenus le comte de Bar et plusieurs illustres chevaliers qui avaient combattu à la bataille de Gaza [4]. Un comte de Mecklembourg resta vingt-six ans dans les prisons de Damas, sans qu'on sût en Allemagne s'il était mort ou vivant [5]. Après les plus grandes recherches, on ne put connaître le sort de l'empe-

[1] Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Lettres d'Innocent IV (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Albert d'Aix, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Continuateur de Guillaume de Tyr, Coll. de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).
[5] Cornérius Hermann, Coll. des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).

reur Baudouin prisonnier des Bulgares, et les Flamands furent sur le point de prendre les armes pour un imposteur qui se disait le comte de Flandre[1].

Il arrivait quelquefois que les pèlerins, après une longue absence, étaient méconnus dans leurs propres foyers. Une femme retrouvait son mari avec une autre épouse; un époux, sa femme avec un autre mari. Ces mariages étaient ordinairement annulés par la juridiction ecclésiastique, la seule compétente pour prononcer sur de semblables questions et sur tout ce qui concernait les croisés. On excommunia au concile de Lisieux les époux qui contracteraient de nouveaux liens avant d'être assurés que leur femme ou leur mari partis pour la croisade étaient morts dans le pèlerinage. Plus d'un croisé, rentrant sous le toit de ses pères, voyait ses biens entre les mains de ses héritiers, qui, le plaçant au nombre des martyrs de Jésus-Christ, s'étaient partagé ses dépouilles terrestres. Ces abus se renouvelaient souvent, et répandaient le trouble dans les familles. Les papes s'occupèrent d'y apporter un remède, et plusieurs brefs des pontifes défendirent aux fidèles de disposer des biens d'un pèlerin avant qu'on eût la certitude de sa mort[2], ce qui était quelquefois un autre inconvénient et ne remédiait pas toujours au mal.

Il faut avouer que la longue absence des pèlerins, la vie errante des croisades, ne favorisèrent pas toujours les vertus domestiques, et que dans toutes ces expéditions, entreprises pour délivrer l'héritage de Jésus-Christ, on oublia trop souvent les préceptes et la morale que le fils de Dieu avait apportés aux hommes pour le maintien de la paix et de la justice.

[1] Voyez le liv. XI de notre Histoire.

[2] Voyez dans les Pièces justificatives de notre Histoire les bulles d'Innocent III, de Célestin III, de Grégoire IX.

CHAPITRE XVII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Si les royaumes de l'Europe, avec leurs lois et leurs institutions, restaient en proie à beaucoup de violences et d'iniquités, que de brigandages ne devaient point se commettre dans les vastes solitudes de la mer, où le crime n'avait à redouter d'autre témoin que Dieu et d'autre supplice que le remords des coupables! Tandis que les flottes des cités maritimes transportaient en Syrie les armées chrétiennes, les armes et les provisions des croisés, des marchands entraînés par l'esprit de cupidité vendaient aux infidèles du bois de construction, du fer et tout ce qui pouvait seconder la fureur des Barbares dans leurs guerres contre les chrétiens. Dans le temps même où l'on se battait dans la Palestine pour la délivrance du saint tombeau, des pirates couraient la Méditerranée, et pillaient tour à tour les disciples de Mahomet et les disciples de Jésus-Christ. Plusieurs sentences des papes poursuivirent ces violateurs du droit des gens et de la fraternité évangélique. Il fut ordonné aux villes et aux bourgs qu'ils habitaient et d'où ils étaient partis, de les rappeler et de les punir; dans toutes les cités qui bordent la mer, on publiait chaque dimanche les décrets qui les séparaient de la communion des fidèles; il était défendu d'entretenir avec eux aucun commerce, aucune relation; si quelque calamité menaçait leur vie, ils n'avaient point de part aux prières de leurs frères les chrétiens; s'ils tombaient aux mains des Turcs, on devait les abandonner à la servitude[1].

On a pu remarquer dans notre Histoire que la persécution contre les juifs dura presque autant que les croisades. Cette nation malheureuse n'eut pas un moment de sécurité, et le nom si cher de Jérusalem était pour elle un signal de guerre et de destruction. Une

[1] Ainsi les avertissements des pontifes contribuaient à pacifier les routes de la mer, et le chef de l'Église avait son *quos ego*.

chronique allemande rapporte qu'au départ de la première expédition plus de douze mille Israélites périrent par le glaive[1]. L'éloquence de saint Bernard et les brefs des papes les défendirent contre les passions aveugles de la multitude; mais l'humanité des docteurs et des sages de ces temps barbares se bornait à protéger leur vie; leurs biens étaient rarement respectés par les pèlerins, qui se ruinaient pour aller en Orient et qui se persuadaient que les juifs devaient au moins payer les frais de la sainte entreprise; quelquefois on les imposait, comme le clergé et les cardinaux, au dixième et au vingtième de leurs revenus; souvent on abolissait les dettes contractées envers eux, on confisquait au profit du fisc ou de l'Église tout ce qui leur était dû. Cependant nous les voyons toujours poursuivre leurs usures; c'est entre leurs mains que les seigneurs qui avaient pris la croix engageaient leurs revenus, quelquefois leurs terres; le clergé lui-même, qui s'enrôlait sous les drapeaux de la croisade, leur empruntait l'argent nécessaire pour le pèlerinage, et il arrivait souvent que pendant tout le temps d'une guerre sainte, les vases sacrés et les ornements des églises restaient en dépôt chez ce peuple auquel on reprochait la mort de Jésus-Christ.

L'esprit qui avait produit les croisades prit quelquefois une direction différente, et toutes ces passions religieuses qui menaçaient l'Orient éclatèrent en Europe, semblables à ces orages qui tantôt sont portés au loin, tantôt se précipitent sur les lieux mêmes où ils ont été formés. On connaît la révolution des pastoureaux, qui troubla un moment la France pendant la captivité de saint Louis; les peuples se persuadèrent que Dieu rejetait les sacrifices des grands de la terre et qu'il voulait confier la défense de son héritage aux faibles et aux petits. Cette révolution se renouvela dans le commencement du quatorzième siècle, et paraît avoir eu aux deux époques le même mobile et le même caractère politique et religieux[2].

Parmi ces troubles, occasionnés par l'esprit des guerres saintes, nous devons signaler le délire qui s'était emparé de la jeunesse et de l'enfance elle-même : nous voulons parler de cette croisade d'enfants

[1] Annales de l'évêché de Bamberg, par Martin Hoffmann, Coll. des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] La chronique de Guillaume de Nangis a raconté avec des détails fort curieux les deux mouvements des pastoureaux; nous avons rapporté tous ces détails dans l'analyse que nous avons donnée de cette chronique (*Bibliothèque des Croisades*).

qui éclata quelques années après la prise de Constantinople par les Latins. Comme toutes les lois humaines se taisaient à l'aspect de la croix, personne n'osa s'opposer à cette entreprise, qu'on regardait comme une sainte révolte contre l'autorité paternelle et les lois profanes de la famille. Lorsqu'on enfermait ces jeunes insensés, les portes des prisons s'ouvraient à ces seuls mots : *Nous allons à Jérusalem;* et, si un homme sage hasardait un conseil, une réprimande, on l'accusait aussitôt d'être le partisan ou le complice des hérétiques et des infidèles. Ceux qui voulaient prêcher la paix et faire entendre la voix de la raison ne parvinrent enfin à être écoutés sans scandale, qu'en représentant les instigateurs de ce mouvement désordonné comme des magiciens ou comme des missionnaires du démon.

Les croisades furent le prétexte de plusieurs autres désordres. Une chronique d'Autriche nous rapporte qu'en Allemagne un grand nombre d'aventuriers et de vagabonds prirent la croix et les armes, et se répandirent dans les provinces exigeant par la violence les tributs que les empereurs avaient établis pour l'entretien et la défense des saints lieux [1]. Plusieurs clercs réunis à ces nouveaux croisés annonçaient au nom de Dieu que les fidèles qui ne paieraient point le tribut de la guerre sainte, seraient maudits, et leurs maisons brûlées par le feu du ciel. L'histoire ajoute que personne n'osa élever la voix contre ces rassemblements séditieux; l'Allemagne attendit qu'ils se dissipassent d'eux-mêmes, comme on attend la fin d'un orage ou d'un fléau de la nature contre lesquels la force de l'homme est impuissante.

Pour faire diversion à ces tristes tableaux, nous parlerons d'une association qui fut formée à la même époque et qu'on appela l'Institution de Dieu. « Le Seigneur, dit un auteur contemporain, apparut « dans la ville du Puy à un pauvre charpentier nommé Durand, et lui « donna une cédule où se trouvait empreinte l'image de la Vierge « tenant dans ses bras un enfant qui paraissait être Notre-Seigneur « Jésus-Christ. Dès que cette nouvelle eut été portée au loin par la « renommée, on accourut de toutes parts dans la ville du Puy, et, le « jour de l'Assomption, le pauvre charpentier, placé sur un lieu élevé, « parla à tout le peuple réuni. Il prêcha le rétablissement de la paix « publique, et, pour attester sa mission, il montra la cédule sainte. « Aussitôt tous les assistants, émus par son discours, élevèrent la

[1] Thomas Ebendorffer (*Bibliothèque des Croisades*).

« voix, et jurèrent devant Dieu qu'ils étaient prêts à prendre les « armes contre les ennemis de la religion et de l'humanité. Le sceau « de la vierge Marie, imprimé sur l'étain et suspendu à leur poitrine, « devint le gage de la paix qu'ils avaient jurée. Cette association se « répandit dans les provinces voisines, et ses généreux efforts firent « triompher les lois de la justice dans toute la Septimanie [1]. » Cette espèce de croisade formée contre le brigandage et la licence, nous offre un des spectacles les plus intéressants du moyen âge; mais il était difficile de retenir longtemps dans le respect des lois et la fidélité à ses serments une multitude indisciplinée et victorieuse. Les chevaliers de la Vierge, restant toujours sous les armes, ne tardèrent pas à troubler la paix qu'ils avaient rétablie, et leur troupe, aveuglée par un fol orgueil, vaincue et dispersée à son tour, fut traitée elle-même comme elle avait traité les ennemis de Dieu et des hommes.

On vit alors plusieurs autres associations ou rassemblements qu'un esprit de piété avait fait naître et qui finirent par être la source des plus grands désordres. Nous ne citerons ici que ces pénitents qui parcouraient les bourgs et les cités marchant deux à deux et se frappant de verges, secte insensée et bizarre, qui troubla l'Italie qu'elle voulait édifier, et qui disparut pour faire place à d'autres sectaires non moins exaltés [2].

Lorsqu'on arrête un moment son attention sur ces populations qui se déplacent par un mouvement spontané, qu'aucune puissance humaine ne fait agir, et qui se croient appelées par le ciel à défendre ou à prêcher la religion, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître quelque chose de l'esprit et de l'entraînement des croisades. C'était toujours par des apparitions célestes, avec le secours de quelque révélation miraculeuse, qu'on échauffait les passions d'une foule aveugle et qu'on arrachait le peuple à ses foyers et à ses travaux. Ajoutons que jamais l'Europe n'avait vu un pareil spectacle ni dans les siècles anciens, ni dans les temps du moyen âge qui avaient précédé les guerres saintes. La plupart de ces mouvements populaires semblaient accuser ceux que la providence avait mis à la tête des sociétés chrétiennes; on disait que la justice divine s'était retirée des grands de la terre, même des princes de l'Église, et toute multi-

[1] Chronique de Rigord, chronographe de Philippe-Auguste, année 1182. Rigord ne dit pas quelles furent les suites de cette association.

[2] La secte des flagellants.

tude qu'entraînait une inspiration religieuse devenait comme le peuple de Dieu.

Tel était l'état des esprits, que la société ne se laissait plus conduire que par l'exaltation et l'enthousiasme. Pour être en harmonie avec les mœurs et les idées du temps, il fallait que la vertu, la morale, eussent quelque chose de passionné et d'extraordinaire; la piété paisible et simple ne pouvait plus servir d'exemple; la dévotion ardente qui entraînait les guerriers en Asie, inspirait à beaucoup d'hommes pieux des austérités inouïes, et les conduisait dans des retraites inaccessibles. Le nombre des ermitages et des monastères, comme nous l'avons dit dans notre Histoire, s'accrut considérablement pendant les expéditions de la croix. Ainsi la société se dépeuplait de deux côtés à la fois, et par la même cause, car tous obéissaient à cette ardeur inquiète, à cet esprit d'exaltation religieuse, qui avaient ébranlé l'Occident : les uns allaient fonder des colonies dans des contrées lointaines, les autres dans des lieux incultes et sauvages; les uns poursuivaient leurs conquêtes sur les terres des infidèles, les autres s'avançaient victorieusement dans le désert; tandis que les croisés combattaient les musulmans et souffraient la faim, la soif et toutes sortes de calamités pour la cause de l'Évangile, les cénobites luttaient avec la stérilité du sol et l'intempérie des saisons, se condamnaient à des misères qu'ils avaient choisies et qu'ils offraient à Dieu : ces derniers, dans leur langage mystique, se disaient aussi les champions et les soldats de Jésus-Christ, et leur milice sainte se vantait d'être toujours armée contre l'ennemi du genre humain.

De même qu'un grand nombre de moines avaient quitté leurs cloîtres pour aller à la croisade, ainsi de pieux guerriers, en revenant de la conquête des lieux saints, allèrent s'enfermer dans les cloîtres. Beaucoup de comtes et de chevaliers qui avaient vendu leurs domaines et qui ne retrouvaient pas un asile dans leur propre pays, n'avaient rien de mieux à faire que de partager la retraite des cénobites[1]. Les longues misères de la croisade, la vue du tombeau de Jésus-Christ délivré par leurs armes, leur avaient appris à connaître la vanité des grandeurs humaines. Alors les camps des pèlerins et les solitudes de

[1] Arpin, comte de Bourges, Guillaume de Montpellier dans la première croisade, etc., etc. Les seigneurs qui avaient renoncé au monde pour aller se retirer dans le cloître, étaient représentés nus sur les tableaux, les bas-reliefs, les vitraux, etc. (Voyez la p. 17 des notes de l'*Historia du Jongleur*, par MM. Émile Morice et Langlès.)

la piété offraient quelquefois le spectacle édifiant des mêmes vertus, et, pour prouver que le même esprit anima souvent les soldats de la croix et les saints habitants du désert, il suffirait de rappeler les ordres religieux et militaires que firent naître les croisades, et dans lesquels, à côté des trophées de la victoire, on admirait les modèles de la charité évangélique et de l'humilité chrétienne.

Tandis qu'on allait combattre en Orient pour les vérités de la foi, il n'est pas indifférent de savoir à quelles erreurs, à quelles superstitions étaient livrés plusieurs peuples de l'Occident. Sur les rives de l'Elbe et du Prégel on ne connaissait pas le nom de Jésus-Christ, et les Prussiens, dispersés dans les forêts, à l'ombre des chênes qui leur servaient de temples, adoraient toutes sortes de divinités inconnues. Les traditions de la religion d'Odin subsistaient encore chez les enfants des Scandinaves. Quelques peuplades du Nord élevaient des autels aux serpents; des reptiles, objets de la vénération publique, étaient comme les protecteurs des familles et les gardiens des demeures de l'homme [1]. Les habitants de la Lithuanie avaient choisi pour l'objet de leur culte le soleil et un grand marteau de fer à l'aide duquel, selon la croyance du peuple, on avait autrefois délivré l'astre du jour, enfermé dans une tour obscure [2]. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces superstitions auxquelles on opposa d'abord les armes de l'éloquence évangélique, puis la guerre et tous ses fléaux. Nous ne parlerons pas non plus des hérésies qui s'élevèrent alors sur l'Europe chrétienne et qu'on voulut combattre aussi par l'épée. Dans les premières croisades, on ne s'occupa que des musulmans; plus tard, on déclara la guerre aux hérétiques et aux païens de l'Occident. Tandis qu'une croisade partait pour l'Asie, d'autres se poursuivaient en même temps tantôt contre les musulmans d'Espagne, tantôt contre les idolâtres du Nord, tantôt contre les Albigeois. Il y avait alors en Europe une population guerrière pour toutes ces entreprises; l'Église avait des prières pour ceux qui combattaient en Syrie, au delà des Pyrénées, dans le Languedoc et sur les bords de la Baltique.

Tel fut l'état de l'Europe pendant les guerres saintes, et c'est au milieu de tant de passions diverses, du sein de tant d'agitation et de désordre, que naquit la civilisation moderne, dont nous allons suivre le développement et les progrès dans le livre suivant.

[1] *État de l'Europe*, par Æneas Sylvius.

[2] *État de l'Europe*, par Æneas Sylvius. Pour les Prussiens, voyez le liv. XIII de notre Histoire

LIVRE XXII.

INFLUENCE ET RÉSULTATS DES CROISADES.

CHAPITRE PREMIER.

IDÉES GÉNÉRALES.

AVANT de donner notre opinion sur les résultats des guerres saintes, il nous a paru convenable de rappeler en peu de mots les jugements que d'autres en ont portés. Dans le dix-septième siècle, si fécond en grands génies, on admirait l'héroïque bravoure des croisés, on déplorait leurs revers, et, sans s'occuper du bien ou du mal qu'avaient amené ces expéditions lointaines, on respectait les motifs pieux qui avaient fait prendre les armes aux guerriers de l'Occident. Le dix-huitième siècle, qui avait adopté toutes les opinions de la réforme et qui les exagérait, le dix-huitième siècle n'épargna point les croisades, et ne manqua point d'en accuser l'ignorance, le fanatisme et la barbarie de nos aïeux. Peu de personnes savent aujourd'hui que Voltaire publia en 1753 une histoire des croisades[1]; le sujet qu'il avait choisi était alors si décrié, et lui-même jeta tant de ridicule sur les événements qu'il racontait, que son livre n'inspira point de curiosité et ne trouva point de lecteurs. Rien n'égale la violence avec laquelle les auteurs de l'*Encyclopédie* renchérirent peu de temps après sur l'opinion de Voltaire. Cette manière de juger les croisades était si généralement répandue, que les panégyristes de saint Louis s'y laissèrent entraîner, et que plusieurs d'entre eux, dans leurs discours, pardonnèrent à

[1] Cette relation des croisades avait d'abord paru dans le *Mercure;* elle fut imprimée ensuite en un petit volume. Voltaire l'a refondue dans son *Histoire générale.*

peine au pieux monarque ses exploits et ses malheurs en Égypte et devant Tunis.

Cependant une philosophie éclairée par l'esprit de recherche et d'analyse remonta aux causes des événements, étudia leurs effets, et, par cela même qu'elle recherchait la vérité, elle fut moins portée à la déclamation et à la satire. Le judicieux Robertson, dans son introduction à l'histoire de Charles-Quint, pensa que les croisades avaient pu favoriser les progrès de la liberté et le développement de l'esprit humain. Soit que cette manière de voir flattât quelques opinions du temps, soit qu'elle exerçât sur le public l'ascendant naturel de la vérité, elle trouva un assez grand nombre de partisans ; dès lors on commença à juger avec moins de sévérité les expéditions des croisés en Orient.

Il y a plusieurs années que l'Institut de France ouvrit un concours dans lequel il invita tous les érudits à faire connaître les avantages que la société avait retirés des croisades; si on en jugeait par les mémoires qui obtinrent le prix dans cette lutte savante[1], les guerres saintes auraient amené à leur suite plus de biens pour la postérité qu'elles ne produisirent de calamités pour les générations contemporaines.

Ainsi les opinions sur les croisades avaient changé plusieurs fois lorsque nous avons commencé notre histoire. Adoptant de tous ces jugements divers ce qu'ils ont de modéré et de raisonnable, nous croyons que les expéditions d'Orient n'ont fait ni tout le bien qu'on leur attribue, ni tout le mal dont on les accuse, et que néanmoins il n'est pas possible de nier leur influence sur les siècles qui les ont suivies. Les époques de l'histoire les plus remarquables par le développement des facultés humaines furent toujours précédées de grands événements qui avaient frappé les imaginations, occupé les intelligences, donné à tous les esprits une même direction. On ne peut douter qu'une révolution comme celle des croisades, qui avait remué tant de passions, à laquelle plusieurs générations avaient pris part, n'ait pénétré bien avant dans le cœur humain et n'y ait laissé des impressions, des souvenirs, des habitudes qui se retrouvent enfin dans la législation et dans les mœurs.

[1] Deux mémoires obtinrent le prix : l'un était de M. Heeren, l'autre de M. de Choiseul d'Aillecourt. Tous deux sont remarquables par l'érudition et l'esprit de critique; ils nous ont tracé le chemin que nous avons suivi, et nous aimons à reconnaître tout ce que nous leur devons.

Parmi les résultats des guerres saintes, il en est qui paraissent incontestables, d'autres qu'on ne peut déterminer avec la même certitude. Plusieurs circonstances durent concourir avec les grandes expéditions en Orient aux progrès des lumières et de la civilisation. Rien n'est plus compliqué que les ressorts qui font mouvoir les sociétés modernes, et celui qui voudrait expliquer la marche des choses par une cause unique, tomberait dans une erreur grossière. Les mêmes événements ne produisent pas toujours les mêmes effets, comme on le verra dans le tableau que nous allons retracer de l'Europe au moyen âge. Les croisades contribuèrent en France à l'affaiblissement des grands vassaux, tandis que le pouvoir féodal ne reçut presque aucune atteinte en Allemagne et dans d'autres pays. Pendant cette époque, quelques États s'agrandirent, d'autres marchèrent à leur décadence. Chez plusieurs peuples, nous voyons la liberté jeter de profondes racines et présider aux institutions naissantes; chez d'autres nations, nous voyons la puissance des princes s'élever tantôt s'affranchissant de toute entrave, tantôt limitée par de sages lois. Ici florissaient le commerce, les arts et les sciences; ailleurs l'industrie ne faisait aucun progrès, et l'esprit humain restait encore plongé dans les ténèbres. Qu'on nous permette de faire ici une comparaison qui reproduira toute notre pensée : les principes ou les germes de la civilisation au temps des croisades ont été comme ces semences que l'orage emporte avec lui, et qu'il jette, les unes dans des lieux incultes où elles restent ignorées et stériles, les autres sur une terre propice où l'action du soleil, une heureuse température et la fécondité du sol, favorisent leur développement et leur font porter des fruits.

La difficulté d'apprécier les croisades, au moins dans leurs effets, vient de ce qu'elles n'ont ni entièrement réussi, ni entièrement échoué; rien n'est plus difficile à juger que ce qui est resté incomplet. Pour suppléer à ce qui nous manque, nous allons faire deux suppositions. Supposons d'abord que ces expéditions lointaines aient eu le succès qu'on pouvait attendre, et voyons dans ce cas ce qui en aurait résulté. L'Égypte, la Syrie, la Grèce, devenaient des colonies chrétiennes; les peuples de l'Orient et de l'Occident marchaient ensemble à la civilisation; la langue des Francs pénétrait jusqu'aux extrémités de l'Asie; les côtes barbaresques, habitées par des pirates, auraient reçu les mœurs et les lois de l'Europe, et l'intérieur de l'Afrique ne serait plus depuis longtemps une terre impénétrable aux relations du

commerce, aux recherches des savants et des voyageurs. Pour savoir ce qu'on aurait gagné à cette réunion des peuples sous les mêmes lois et sous la même religion, il faut se rappeler l'état de l'univers romain sous le règne d'Auguste et de quelques-uns de ses successeurs, ne formant en quelque sorte qu'un même peuple, vivant sous la même loi, parlant la même langue. Toutes les mers étaient libres, les provinces les plus éloignées communiquaient entre elles par des routes faciles, les villes échangeaient leurs arts et leur industrie, les climats leurs productions diverses, les nations leurs lumières. Il est permis de croire que, si les croisades avaient soumis l'Orient à la chrétienté, ce grand spectacle du genre humain réuni sous les lois de l'unité et de la paix aurait pu se renouveler avec plus d'éclat et d'une manière plus durable dans les temps modernes, et c'est alors que les opinions n'auraient point été partagées, qu'aucun doute ne se serait élevé sur les avantages des guerres saintes.

Qu'on fasse maintenant une autre hypothèse, et que notre pensée s'arrête un moment sur l'état où se serait trouvée l'Europe, si les expéditions contre les musulmans d'Afrique et d'Asie n'avaient jamais été entreprises, ou si les armées chrétiennes n'avaient éprouvé que des revers. Dans le onzième siècle, plusieurs contrées européennes étaient envahies, les autres étaient menacées par les musulmans. Quels moyens de défense avait alors la république chrétienne, où la plupart des États se trouvaient livrés à la licence, troublés par la discorde, plongés dans la barbarie? Si la chrétienté, comme le fait remarquer un écrivain[1], ne fût sortie alors par toutes ses portes et à plusieurs reprises pour attaquer un ennemi formidable, ne doit-on pas croire que cet ennemi eût profité de l'inaction des peuples chrétiens, qu'il les eût surpris au milieu de leurs divisions et les eût subjugués les uns après les autres? Qui de nous ne frémit d'horreur en pensant que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, pouvaient éprouver le sort de la Grèce et de la Palestine?

Nous avons dit en commençant cette histoire que les croisades offraient le spectacle d'une lutte sanglante et terrible entre deux religions qui se disputaient l'empire du monde. Dans cette lutte formidable, les véritables moyens de défense consistaient dans la supériorité des lumières et des qualités sociales. Tant que l'ignorance de la

[1] M. de Bonald.

barbarie régna sur les peuples de l'Occident comme sur ceux de l'Asie, la victoire resta incertaine; peut-être même que la force se trouvait alors du côté du peuple le plus barbare, car il avait déjà toutes les conditions de son existence politique. Mais quand l'Europe vit naître pour elle l'aurore de la civilisation (et les croisades hâtèrent cette heureuse époque), elle connut enfin la sécurité, et ses ennemis commencèrent à redouter sa puissance.

La religion musulmane, par sa doctrine du fatalisme, semblait interdire toute prévoyance à ses disciples, et dans les jours malheureux elle ne relevait point le courage des guerriers. Les chrétiens, au contraire, ne perdaient aucune de leurs facultés dans les revers; souvent même les revers doublaient leur énergie et leur activité. Ce qui étonne le plus dans l'histoire des croisades, c'est de voir que les défaites des chrétiens en Asie excitaient bien plus que leurs victoires l'enthousiasme de la population belliqueuse de l'Europe. Les prédicateurs des guerres saintes, pour engager les guerriers chrétiens à prendre les armes contre les infidèles, ne parlaient point de la gloire et de la puissance de Jérusalem, mais ils s'efforçaient dans leurs lamentations pathétiques d'exagérer les périls, les malheurs et la décadence des colonies chrétiennes.

Sous l'empire de l'islamisme, il n'y a que le despotisme qui soit fort; mais la force du despotisme n'est presque jamais autre chose que la faiblesse des nations. La religion chrétienne a un autre but, quand elle dit à ses disciples : *Aimez-vous comme des frères.* Par toutes ses maximes, elle leur ordonne de se réunir, de s'aider, de s'éclairer les uns les autres. Elle double ainsi leur force, en les mettant sans cesse en communauté de travaux et de dangers, de craintes et d'espérances, d'opinions et de sentiments. C'est cet esprit de sociabilité qui donna naissance aux croisades et les soutint pendant deux siècles. S'il ne put en assurer le succès, il prépara du moins la république chrétienne à se défendre plus tard avec avantage; il fit des peuples de l'Europe comme un faisceau qu'on ne pouvait plus briser; il créa, au milieu même des discordes, une force morale que rien ne pouvait vaincre, et la chrétienté, défendue par cette force morale, put dire enfin aux Barbares maîtres de Byzance ce que Dieu avait dit aux flots de la mer : *Vous n'irez pas plus loin.*

Rappelons-nous l'état où les croisades avaient laissé l'Orient. Les puissances musulmanes, sur la fin des guerres saintes, tombaient

presque toutes en décadence; aucune, pas même les Turcs, n'a pu se relever avec éclat depuis cette époque. L'islamisme, nous l'avons vu par nos yeux, semble partout avoir perdu sa force; toutes les institutions qu'il avait fondées n'ont fait que dépérir. De toutes parts les peuples, ceux même qui ne sont pas chrétiens, attendent leurs destinées de l'Occident. La plupart des contrées orientales où les guerriers francs avaient planté la croix de Jésus-Christ, fixent maintenant l'attention de l'Europe chrétienne. Comme aux temps des saintes expéditions, tout le monde a les yeux sur la Grèce, sur Byzance, sur les côtes d'Afrique, sur l'Égypte et la Syrie, sur la Méditerranée et ses îles. Ne semble-t-il pas que les croisades vont recommencer? Dans les sociétés humaines il est des révolutions qui ne s'arrêtent jamais, et qui s'avancent lentement et même à l'insu de l'homme, semblables à ces astres qu'on voit apparaître sur l'horizon, à de longs intervalles, et qui poursuivent sans cesse leur course dans le firmament. Parmi ces grandes révolutions que la providence dirige, on doit compter sans doute la révolution des croisades, dont rien n'a pu jusqu'ici arrêter la marche et qui, sous des formes diverses, avec des mobiles différents, tend toujours au même but moral, la civilisation des peuples barbares et la réunion de l'Occident et de l'Orient.

Nos lecteurs se rappellent que dans notre Histoire nous avons pris soin de montrer le caractère et la physionomie particulière de chaque croisade, et de faire connaître le bien et le mal qui en résultaient pour les contemporains. Maintenant nous embrasserons dans une revue générale toutes les expéditions en Orient; nous montrerons l'état des royaumes de l'Europe au milieu des guerres saintes, l'origine des institutions et des lois, les progrès des lumières, laissant aux lecteurs éclairés le soin de juger eux-mêmes ce qui est l'ouvrage du temps, ce qui appartient à la politique des rois, aux passions humaines, à l'influence du christianisme et des croisades.

CHAPITRE II.

DE LA FRANCE.

Ce que chaque génération connaît le moins, c'est l'esprit et le caractère des événements auxquels elle a pris part. Ainsi l'histoire, pour apprécier les vieux âges et ce qu'ils ont laissé après eux, peut rarement invoquer leurs jugements et s'aider de leurs lumières. Lorsqu'on veut faire connaître le bien et le mal qu'ont produits les croisades, on se trouve réduit à la nécessité de chercher dans la société ce qui est venu après ces grandes révolutions, et d'indiquer avec plus ou moins de probabilité ce qui peut être regardé comme leur ouvrage.

Afin de juger ce qu'a pu gagner la monarchie française pendant les croisades, il nous suffira peut-être de voir ce qu'elle était sous Philippe I avant le concile de Clermont, et ce qu'elle était deux siècles plus tard, quand Louis IX mourut sur la cendre à Tunis. Sous la seconde race de nos rois, toutes les parties du grand royaume de France tendaient à se désunir, par une suite des partages entre les enfants des monarques. Ce mouvement de séparation, cette tendance à se diviser, s'accrurent encore par les progrès et l'extrême désordre de la féodalité. Une impulsion toute contraire fut donnée sous la troisième dynastie, et l'excès du mal fit revenir au principe de l'unité. Sous les deux premiers règnes des Capets, le monarque se trouvait obligé de lutter sans cesse avec les seigneurs voisins de sa capitale, et souvent le château d'un vassal infidèle arrêtait toutes les forces de la monarchie. Dans cet état de désordre et de faiblesse, le nom de France néanmoins était resté, et ce nom, déjà glorieux, devait suffire pour ramener les Français du midi et du nord aux sentiments d'une commune patrie. Cet esprit de nationalité, dont la royauté tirait toute sa force, fut naturellement favorisé par les croisades.

On sait que le pape Urbain s'était principalement adressé aux Français[1]. La nation française, en donnant le signal des croisades, se mit en quelque sorte à la tête des plus grands événements du

[1] Voyez le liv. I de notre Histoire (t. I, p. 52-54).

moyen âge. La gloire de la première expédition lui appartint tout entière, et la royauté, sans y prendre une part directe, dut en tirer un grand avantage. On connaît toutes les plaintes qui s'élevèrent contre la seconde croisade ; mais on y vit un roi de France commander une nombreuse armée hors de son territoire, ce qui ne s'était pas vu depuis Charlemagne, et rien n'était plus capable de seconder les progrès de la monarchie. S'il est vrai que la conduite d'Éléonore en Orient motiva son divorce et que Louis VII perdit ainsi la Guienne, qui tomba entre les mains des Anglais, il faut dire aussi que cette perte fut bientôt réparée et que Philippe-Auguste retrouva plus que Louis le Jeune n'avait perdu. A voir le rôle que Philippe joua dans la troisième croisade, on pourrait croire qu'il n'était allé en Asie que pour y conduire Richard et pour éloigner de l'Occident le plus redoutable de ses rivaux ; lorsque le monarque anglais se trouva engagé dans toutes les difficultés et dans tous les embarras de la guerre sainte, le roi de France revint dans ses États, et l'histoire nous dit qu'il profita de l'absence de ses ennemis ou de ses voisins, sinon avec cette loyauté qu'on aime à retrouver dans la conduite des rois, du moins avec une habileté que la politique moderne a souvent prise pour modèle.

On sait quel orage s'éleva plus tard contre la royauté : l'enthousiasme des croisades vint de nouveau à son secours, renversa tout à coup les projets d'une ligue redoutable. Entraînés par l'exemple du duc de Bretagne et du roi de Navarre, les grands vassaux partirent pour la Palestine, et dissipèrent en Orient des trésors et des armées qu'ils n'avaient employés jusque-là que pour troubler le royaume. Enfin, Louis IX partant pour l'Asie emmenait à sa suite tous les seigneurs qui s'étaient déclarés contre lui, et dans sa dernière expédition il avait toute la noblesse de France à sa solde. Les désastres qui accablèrent les armées ne sauraient nous empêcher de reconnaître ces rapides progrès de la puissance royale. L'intérêt même qu'on portait à de grands malheurs, les sacrifices faits à une cause qui était celle de tout le peuple, l'habitude de voir les rois à la tête de la milice française, effaçaient peu à peu le principe de la féodalité, ou plutôt le faisaient tourner au profit de la monarchie. Souvent la turbulence et l'indocilité féodales purent altérer la gloire des armes chrétiennes ; mais l'esprit même et les habitudes d'une guerre lointaine soumirent à la fin l'orgueil des comtes et des barons. Ainsi on peut

dire que la féodalité nuisit d'abord au progrès des guerres saintes, et qu'ensuite les guerres saintes portèrent les coups les plus redoutables à cette anarchie au milieu de laquelle la royauté avait été sur le point de périr.

On remarquait, comme nous l'avons dit en commençant ce chapitre, chez tous les peuples de la France, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, un sentiment de respect et de prédilection pour les sujets des rois, qui portaient seuls alors le nom et le titre de Français, et qui pouvaient être regardés comme les aînés de la grande famille. La plupart des chroniques parlent toujours des Français dans les termes les plus affectueux et les plus honorables. Raoul de Caen, qui était normand, hésite à commencer son histoire de Tancrède, parce que, dit-il, c'est à la France qu'il appartient de célébrer les grands hommes, à la France, qui renferme dans son sein tous les genres de mérite et de talent. L'abbé de Nogent nous dit qu'il a donné à son histoire de la première croisade le titre de *Gesta Dei per Francos*, pour faire honneur à la nation belliqueuse des Français [1].

Parmi les Francs établis en Syrie on ne parlait guère que la langue française. Lorsque la race des Baudouin s'éteignit en Orient, les chrétiens du pays envoyèrent demander un roi à Philippe-Auguste, qui leur donna un de ses barons [2]. Le nom de la France se mêlait à tous les grands événements des croisades, et les colonies chrétiennes d'au delà des mers étaient appelées la France d'Orient. Les liens de la patrie se resserrèrent davantage encore parmi lès guerriers qui allaient combattre dans des contrées lointaines. Les Français, dispersés dans leur propre pays sous plusieurs dominations, étaient plus rapprochés entre eux, étaient plus portés à s'unir, sous le ciel étranger de la Syrie et de l'Égypte.

D'autres causes purent aussi contribuer à entretenir cet esprit de nationalité. Quoi qu'il en soit, il ne fit que s'accroître d'âge en âge et de règne en règne ; à la fin, il n'y avait rien de plus heureux pour les peuples, rien de plus glorieux pour les monarques, que la réunion d'une cité à la couronne ; c'était une honte et un très-grand malheur pour la royauté que la perte et l'abandon d'une province. La France,

[1] Quatre siècles plus tard, Bongars crut devoir donner à son recueil des historiens des croisades le titre de *Gesta Dei per Francos*, parce que, dit-il, c'est à la France que revint toute la gloire de ces expéditions (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Jean de Brienne. (Voyez le liv. XII de notre Histoire.)

au temps des guerres saintes, semblait avoir, comme les Romains, son dieu Terme, qui ne reculait point et qui avançait toujours. Des revers purent l'affaiblir, mais ces revers passagers ne changèrent point le caractère de la nation. Mathieu Pâris nous rapporte que Louis IX, ayant résolu après sa délivrance de rester quelque temps en Palestine, avait promis à Henri III de lui rendre la Normandie, s'il venait à son secours avec une armée. A cette proposition, les barons de France, assemblés par la reine Blanche, firent éclater leur mécontentement par de violents murmures, et dans leur indignation ils oublièrent un moment le respect et l'amour qu'ils devaient à un roi malheureux. Le roi d'Angleterre, lorsqu'il apprit la colère et les menaces des barons français, fut très-effrayé, et ne jugea pas convenable, ajoute l'historien anglais, de pousser plus loin la négociation [1]. Un siècle après les croisades, l'histoire nous offre un exemple touchant de ce patriotisme, pour qui rien n'était plus beau que d'être Français, et rien de plus triste que de ne plus l'être. Le roi Jean, sorti de sa captivité, avait cédé plusieurs provinces au roi d'Angleterre. Quand ce traité fut connu, plusieurs seigneurs du Languedoc et de la Gascogne (nous suivons ici le récit de Froissard) [2] *ne voulurent mie obeir; aucuns disoient qu'il n'appartenoit point au roy de France de les quitter de leur foy*. Dans le Poitou, dans le pays de La Rochelle, dans la Saintonge, les barons, les chevaliers, les bonnes villes, supplièrent plusieurs fois le roi qu'il ne *les voulust mettre aux mains de l'estranger;* enfin ils obéirent, mais, dirent bien les notables gens de La Rochelle, *nous serons et obeirons aux Anglois des levres, mais les cueurs ne s'en mouvront*.

A ce besoin si clairement manifesté de resserrer les liens de la famille et de rassembler les parties dispersées d'une grande puissance, se joignit le désir de voir la France grandir et se fortifier contre toute domination étrangère ou rivale. Comme la véritable grandeur de la nation française venait d'un esprit d'union et de rapprochement, cette tendance salutaire devait être consacrée dans son organisation politique : il fallait qu'un principe d'unité, une volonté suprême réglât tout, animât tout, et que la France pût marcher comme un seul homme à l'accomplissement de ses destinées; il fallait que dans son gouvernement, qui était sa vie, elle fût indépendante avant

[1] Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Froissard, ch. CCXIII.

que ses citoyens le fussent eux-mêmes, et qu'une époque de puissance et de gloire précédât celle de la liberté. Chose remarquable ! à mesure que la France s'élevait comme État et comme nation, on vit s'étendre et s'accroître l'affranchissement des cités et la liberté des citoyens. Il en est des sociétés politiques comme de la famille, où l'exercice des droits les plus précieux est réservé à l'âge présumé de la maturité et de la raison. Il est probable que, s'il en eût été autrement, la France ne serait point arrivée à ce point de grandeur et de prospérité où nous l'avons vue, et qu'elle aurait fini comme la malheureuse Italie.

La fortune de la France se servit surtout du pouvoir royal pour opérer ces prodiges, et voilà pourquoi les Français ont toujours montré plus d'affection pour la royauté que les autres peuples : elle fut un point de ralliement qui rassembla tout ce qui était dispersé, et qui rapprocha ce qui était désuni. De même que Newton a expliqué le monde par le seul principe de l'attraction, il nous semble qu'on pourrait expliquer aussi la France par cette royauté, qui fut dès les premiers temps un centre commun, un point de gravitation autour duquel tout devait agir, se mouvoir et s'agrandir.

Nous ajouterons à ce que nous venons de dire, que la monarchie obtint dans les croisades ce qu'elle n'aurait jamais obtenu dans d'autres temps et par d'autres moyens, des levées de soldats, des taxes sur le peuple, des impôts sur la noblesse et même sur le clergé. Les assemblées des prélats et des barons, auxquelles la royauté n'avait plus recours et dont on ne parlait plus depuis plus d'un siècle, furent alors réunies auprès du trône pour délibérer sur chaque croisade ; il dut en résulter quelques avantages pour l'administration du royaume, et des lumières utiles pour la couronne. En partant pour la guerre sainte, les rois avaient coutume de publier des ordonnances ou des édits qu'ils jugeaient propres à réparer les maux de leur absence et dont la législation naissante put s'enrichir. Ce fut en s'embarquant pour Tunis que Louis IX rédigea les plus sages de ses lois ; rempli des saintes pensées de la croisade, il régla avec soin le royaume qu'il aimait comme *la prunelle de ses yeux* [1], et les institutions du monarque *justicier* furent ses derniers adieux à la France.

Pour résumer notre opinion, nous dirons en terminant ce chapitre

[1] Expressions de Philippe le Hardi, dans sa lettre à l'occasion de la mort de saint Louis. Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).

que la France fut le royaume de l'Occident qui profita le plus des croisades, et que ces grands événements ajoutèrent surtout à la force de la royauté, par laquelle la civilisation devait arriver. Dès le temps des guerres saintes, on ne séparait plus la nation française de ses rois ; et tel était l'esprit des peuples, qu'un vieux panégyriste de saint Louis ne croit pouvoir mieux honorer la mémoire du monarque français qu'en parlant des merveilles et de la gloire de la France [1]. Une observation curieuse, c'est que la dynastie des Carlovingiens s'était établie par les victoires remportées sur les Sarrasins qui avaient passé les Pyrénées, et que la race des Capets accrut sa puissance par les guerres entreprises contre les infidèles qu'on alla chercher en Orient.

CHAPITRE III.

DE L'ANGLETERRE.

LA nation anglaise, enfermée dans son île, avait vu éclater loin d'elle les premiers orages des croisades. A cette époque, les rois d'Angleterre s'occupaient d'apaiser le mécontentement des peuples conquis, et profitaient en même temps de l'absence de leurs voisins ou de leurs rivaux que les opinions dominantes entraînaient en Asie. Henri II, devenu après la seconde guerre d'Orient l'époux d'Éléonore et le maître de la Guienne, poursuivait avec autant de succès que d'habileté l'ouvrage commencé par ses prédécesseurs, lorsque le meurtre de Thomas Becket interrompit le cours de ses desseins et changea toute la politique de son règne. Menacé des foudres de Rome, il se vit contraint d'obéir aux idées de son siècle, et fit le serment de passer trois ans à la guerre sainte, soit en Espagne, soit en Syrie [2]. Un traité conclu à Ivry entre Henri II et Louis VII [3], nous apprend que ces deux monarques avaient formé le projet de partir ensemble pour la croisade; mais dans ce traité on prévoyait telle-

[1] *Panégyriques de saint Louis*, Coll. de Duchesne (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Brompton, ann. 1188.
[3] Voyez le texte de ce traité dans notre extrait des *Actes de Rymer* (*Biblioth. des Croisades*).

ment le cas d'une rupture, on y remarque des protestations si affectées d'un attachement réciproque, que dès lors il était permis de croire que les rois de France et d'Angleterre se défiaient l'un de l'autre, et qu'ils ne se réuniraient point sous les drapeaux de la croix.

Lorsque le patriarche de Jérusalem vint en Angleterre et conjura Henri de partir pour l'Asie, le roi prêcha lui-même la croisade ; mais ses barons l'empêchèrent de quitter son royaume, troublé au dedans, menacé au dehors. Le patriarche appela sur la tête du roi la colère céleste ; et, pour détourner les malédictions du ciel, Henri II envoya quelques chevaliers et une grande somme d'argent à la terre sainte. En reconnaissance des offrandes généreuses du monarque anglais, on fit placer ses armoiries sur les étendards de Jérusalem, et, dans la malheureuse bataille de Tibériade, il arriva que les armes de la monarchie britannique tombèrent avec la vraie croix au pouvoir de Saladin [1].

Dès qu'on apprit en Europe la perte de la ville sainte, la croisade fut prêchée en Angleterre comme dans les autres pays chrétiens. On vit beaucoup de prodiges dans le ciel ; le peuple s'enflamma d'un saint enthousiasme pour la cause de la croix. Ce fut au milieu de cette agitation des esprits que Richard succéda à son père Henri II, qui avait juré en mourant de marcher à la délivrance de Jérusalem. Richard, passionné pour la guerre, saisit cette occasion avec ardeur, ne voyant dans son avénement au trône qu'un moyen de lever de l'argent et des soldats et de se faire une grande renommée militaire en Asie. Il leva des impôts sur les Anglais avec plus de rigueur peut-être qu'il ne l'eût fait sur les musulmans vaincus. Ses combats contre Saladin lui obtinrent une place distinguée parmi les grands capitaines du moyen âge ; mais comme roi, que devait-on attendre d'un prince qui, avant de partir, avait vendu les prérogatives de sa couronne et regretté de ne pas trouver un acheteur pour sa capitale ? Il versa des larmes sur Jérusalem, qu'il ne pouvait délivrer ; et son peuple, abandonné aux factions, n'obtint de lui qu'un souvenir tardif et stérile. Sa captivité mit le comble à tous les maux causés par son séjour en Orient. Pour connaître la situation déplorable des sujets de Richard, il suffirait de lire les lettres adressées par Éléonore de Guienne au pape Célestin. Deux fils lui restaient pour consoler sa vieillesse : l'un

[1] Voyez le liv. VII de notre Histoire (t. II, p. 37 et 48).

gémissait dans les prisons de la Germanie, l'autre ravageait le royaume par le fer et le feu. L'imagination troublée de cette princesse ne voyait que des sujets d'affliction, que des discordes sanglantes, de grands malheurs annonçant d'autres calamités. Dans son désespoir, elle prévoyait les révolutions futures de l'Angleterre, car l'excès du désespoir a souvent quelque chose de prophétique; et, s'adressant au pontife de Rome : « Le temps de la dissension approche, s'écriait-elle, les « jours de trouble et de périls ne sont pas loin, ces jours où la tunique « du Christ doit se déchirer, où le monde chrétien verra se briser le « filet de Pierre, et l'unité catholique se dissoudre [1]. » Cette prédiction singulière ne s'accomplit que longtemps après les croisades d'outre-mer, mais nous devons penser que les paroles d'Éléonore exprimaient alors non-seulement les chagrins d'une mère, mais encore la disposition des esprits, le mécontentement et les misères du peuple anglais.

Lorsque Jean sans Terre fut couronné roi, on levait en Angleterre un tribut sur le clergé et sur le peuple pour une croisade; le frère de Richard ne prit point la croix. Bientôt un grand crime lui fit perdre la Normandie, et son gouvernement lui aliéna l'affection des peuples. Ayant irrité contre lui le clergé anglais, le nouveau roi attira sur sa tête les anathèmes de l'Église; le pape Innocent III offrit son royaume à Philippe-Auguste, et promit les priviléges des pèlerins de Jérusalem à tous ceux qui prendraient les armes contre lui. Pour échapper au péril, Jean prit le parti de se déclarer le vassal du saint-siége, et donna l'Angleterre *à Dieu, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à Innocent III et ses successeurs* [2]. Cette cession d'un royaume désolé n'apporta à la cour de Rome qu'une responsabilité dangereuse, et sema parmi le peuple anglais de nouveaux éléments de trouble et de discorde. Jean se trouva bientôt aux prises avec ses barons [3]; le clergé lui-même et les communes se réunirent à la noblesse. En vain le roi fit le vœu d'aller à Jérusalem et réclama les priviléges des croisés; en vain l'Église romaine lança ses foudres contre les barons et même contre Louis VIII, que les Anglais appelaient à la couronne. Le désordre allait toujours croissant, et, comme il était donné à

[1] On trouvera une traduction des lettres d'Éléonore au pape Célestin, dans notre extrait des *Actes de Rymer* (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Spicilége de d'Achery, p. 578, t. III.

[3] Voyez dans notre extrait des *Actes de Rymer* une lettre de Jean sans Terre adressée à ce sujet au souverain pontife (*Bibliothèque des Croisades*).

la liberté anglaise de faire surtout des progrès sous les mauvais princes, toute la nation sentit le besoin de s'affranchir de l'autorité de Jean, et la Grande Charte sortit enfin de l'état de trouble et de ruine où deux règnes malheureux avaient plongé l'Angleterre [1].

Plus tard, sous le règne de Henri III, on parla souvent d'entreprendre une croisade; plus d'une fois les barons anglais voulurent partir pour l'Orient malgré la volonté des monarques, et la seule pensée de contrarier un roi qu'ils n'aimaient point ajoutait à leur pieuse impatience. Henri ne négligea pas de mettre à profit les opinions de son siècle, et s'engagea plusieurs fois à partir pour la croisade, dans le seul but d'obtenir des subsides. Mathieu Pâris rapporte que le souverain pontife avait autorisé le monarque anglais à lever pendant trois ans une décime sur le clergé et le peuple. « Si cet « impôt, ajoute l'auteur, avait pu être levé, il aurait produit à la « couronne plus de six cent mille livres sterling, ce qui aurait ruiné « le royaume [2]. » La légèreté que le monarque anglais mettait à ses serments, fit mépriser la royauté, et les mépris de la nation ne lui permirent pas de lever un tribut onéreux.

Comme les formes de la croisade s'introduisaient partout, on les employa jusque dans la guerre qu'on fit alors au roi. Dans la ligue des barons contre Henri III, les adversaires de la couronne portaient une croix comme dans les guerres d'outre-mer, et les prêtres promettaient les palmes du martyre à ceux qui mouraient pour la cause de la liberté. Une chose curieuse, c'est que le chef de la ligue formée pour l'indépendance de la nation anglaise était un gentilhomme français, le fils de ce comte de Montfort si renommé dans la croisade des Albigeois.

On peut voir par ce rapide tableau que les croisades n'exercèrent point en Angleterre une influence favorable à la royauté. Nous ne croyons pas néanmoins qu'elles aient donné quelque force ni aux communes, qui existaient à peine, ni à cette aristocratie d'où devaient sortir les destinées du peuple anglais. L'aristocratie, telle que l'avait constituée Guillaume le Conquérant, et qui se trouvait disséminée en soixante mille fiefs, fut obligée de se réunir au clergé et au peuple pour faire entendre et prévaloir ses plaintes et ses griefs. Si

[1] La Grande Charte se trouve rapportée en vieux français, p. 539 et suiv. du Spicilége de d'Achery, t. III.

[2] Mathieu Pâris (*Bibliothèque des Croisades*).

les révolutions d'Angleterre produisirent à la fin des effets salutaires, c'est que toutes les classes de la société y concoururent ensemble et qu'on y agissait dans l'intérêt de tous. On ne saurait point dire à quelle époque naquit la Constitution de la Grande-Bretagne, quelles circonstances favorisèrent ses progrès, et sous quel règne elle reçut son plus grand développement. L'accord des partis, des mœurs et des habitudes, l'assentiment des générations, les traditions et les souvenirs, élevèrent successivement l'édifice de la liberté anglaise; et cette liberté devait être plus durable qu'en beaucoup d'autres pays, car il est difficile de détruire ce que tout le monde a fait, et le temps respecte presque toujours dans les institutions humaines ce qui est son ouvrage.

Les croisades, nous devons le répéter, contribuèrent peu à cet état de choses. Nous ajouterons que la puissance britannique, qui devait un jour embrasser le monde dans ses relations politiques et commerciales, ne profita pas même des guerres saintes pour étendre son commerce et son industrie. Elle n'eut jamais un comptoir ni une colonie dans les États chrétiens d'Orient; sa navigation ne fit alors aucun progrès que l'histoire puisse mentionner. On ne peut disconvenir que la gloire des armes ne fut aussi dans les croisades le partage de la nation anglaise; mais, lorsque cette nation devint riche et puissante et qu'elle apprécia mieux les véritables sources de sa prospérité, elle ne tarda pas à répudier une gloire à côté de laquelle elle ne trouvait ni avantage réel, ni intérêt positif. C'est pour cela sans doute qu'on rencontre à peine une trace des guerres saintes dans les historiens modernes de la Grande-Bretagne [1].

Nous devons dire en terminant ce chapitre que les guerres que l'Angleterre eut à soutenir sur le continent ne lui furent pas plus profitables que la part qu'elle prit aux expéditions contre les infidèles. Ce fut un grand malheur pour les successeurs de Guillaume le Conquérant d'avoir conservé en deçà de la Manche des provinces qu'il fallait sans cesse défendre et qui attirèrent trop souvent leur attention hors de leur pays. On a vu dans notre histoire que cet état de choses et les longues discordes qui en furent la suite nuisirent quelquefois au succès des guerres d'Orient et finirent par les arrêter tout à fait. On

[1] Nous regrettons que M. Hallam, dans son important ouvrage intitulé, *l'Europe au moyen âge*, se soit laissé entraîner par l'exemple des historiens de son pays. On ne saurait pardonner à cet estimable écrivain de n'avoir point parlé des croisades, puisqu'il faisait l'histoire du moyen âge.

sait qu'Édouard, qui avait souvent pris la croix du saint pèlerinage, menaça tout à coup la France, et que ses menaces suspendirent les préparatifs d'une croisade entreprise par Philippe de Valois [1]. C'est alors qu'éclata une guerre entre deux peuples rivaux, qui dura plus longtemps, qui enfanta plus de calamités que les guerres saintes. Au milieu des désastres et des périls qu'entraînait l'invasion d'une terre étrangère, les monarques anglais se mirent à la discrétion des barons et des communes pour avoir de l'argent et des soldats, et l'Angleterre oublia qu'elle avait dans son sein les véritables éléments de la puissance et de la prospérité.

CHAPITRE IV.

DE L'ALLEMAGNE.

TANDIS que l'Angleterre conquérait la liberté contre ses rois et que la France redemandait la sienne à la royauté, l'Allemagne présentait un autre spectacle. L'empire germanique, qui avait jeté un grand éclat sous Othon I et sous Henri III, marcha vers une décadence rapide pendant les croisades. La puissance impériale avait d'abord dominé toutes les autres; mais les empereurs, tour à tour aux prises avec le saint-siége et les révoltes des grands vassaux, accordèrent des priviléges et des libertés à tous ceux qui se présentaient pour les défendre, et tout ce qu'ils avaient donné tourna contre leur pouvoir. Bientôt l'Allemagne eut des princes ecclésiastiques, dont les regards se tournèrent vers la cour de Rome; des princes laïques reconnus souverains, qui s'occupaient d'accroître leurs prérogatives; des villes libres, qui étaient devenues des républiques indépendantes; une noblesse inférieure, qui, affranchie de tout lien féodal, désolait les provinces par ses guerres privées ou par ses brigandages. La puissance impériale restait isolée au milieu de tous ces intérêts nouveaux. Dans le désordre général, chacun avait trouvé les moyens de s'agran-

[1] Voyez le liv. XIX de notre Histoire (t. III, p. 359).

dir et de se conserver, tandis que le chef de l'Empire ne pouvait ajouter un fief à ses domaines, et que sa famille, ne pouvant s'appuyer sur le droit d'hérédité, n'avait point d'avenir. Tous les efforts des empereurs n'avaient pu empêcher que la couronne ne restât élective; ainsi la succession des souverains de l'Allemagne dépendait du choix de la noblesse et des princes, qui eux-mêmes s'étaient affranchis de toute dépendance envers les souverains. Parmi les princes qui montèrent sur le trône impérial, plusieurs exercèrent une grande influence par leur habileté ou leur bravoure; mais cette influence, toute personnelle, ne donnait aucune force à la couronne et mourait avec eux. Des entreprises aventureuses et des guerres portées au delà des Alpes, contribuèrent aussi à l'affaiblissement de leur puissance : l'histoire contemporaine se plaignait déjà de la politique imprévoyante de l'Allemagne, qui, *du sein de ses nuages, lançait une pluie de fer sur l'Italie*[1]. Les rives du Tibre et du Pô furent pour les monarques teutons ce que la Germanie avait été autrefois pour Auguste et ses successeurs; ils y perdirent leurs légions, et ne purent jamais s'y maintenir. Dans ces expéditions imprudentes, ils rencontrèrent sur leur chemin les papes, qui leur déclarèrent une guerre d'extermination. Deux familles d'empereurs succombèrent sous les foudres de Rome; et, tandis qu'ils s'épuisaient en vains efforts pour régner sur la Lombardie ou sur le royaume de Naples, ils achevèrent de perdre ce qui leur restait de puissance en Allemagne.

Au milieu de toutes ces révolutions, il n'est pas facile de distinguer quelle put être l'influence des croisades sur les destinées de la nation allemande. On sait que l'Allemagne proprement dite ne prit aucune part à la première expédition, et que les peuples de cette contrée, préoccupés des longs débats élevés entre le sacerdoce et l'Empire, eurent besoin, pour accourir sous les drapeaux de la guerre sainte, de voir se multiplier les prodiges du ciel[2] et surtout d'apprendre la délivrance de Jérusalem.

Lorsqu'on prêcha la seconde croisade, Conrad II tenait en main les rênes de l'Empire. L'éloquence de saint Bernard, ou plutôt le bruit de ses miracles échauffa le zèle des Allemands et de leur chef. Les démêlés qui survinrent dans cette expédition entre les maîtres de Byzance et l'empereur teuton, renouvelèrent ou accrurent l'antipa-

[1] Cornélius Zanfliet, Coll. de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] L'abbé Ekkard, Coll. de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).

thie des Grecs et des Latins, et cette antipathie amena avec elle beaucoup de misères pour les croisés, et peut-être aussi les revers où périrent les armées les plus florissantes de l'Allemagne. La préséance que Conrad obtint à Jérusalem sur Louis VII[1] et l'honneur d'avoir pourfendu un géant sous les murs de Damas[2], furent les seuls avantages ou les seuls titres de gloire qu'il rapporta de l'Orient ; dans un bref du souverain pontife, il fut proclamé le *premier défenseur de l'Église*[3] ; mais, ce qui dut surtout lui mériter la confiance des peuples, il avait laissé, en partant pour l'Asie, un ministre qui fut pour l'empire ce que l'abbé Suger était dans le même temps pour la France.

Quarante ans plus tard, l'enthousiasme des croisades échauffa de nouveau les peuples germaniques. Frédéric Barberousse, qui commandait les nouveaux croisés, passait pour le plus grand homme de guerre de son temps, et les soldats qui l'accompagnaient en Asie étaient cités comme les modèles de la discipline et de la bravoure. L'empereur d'Allemague allait se réunir à deux grands monarques de l'Occident qui l'avaient précédé en Palestine. On espérait que les musulmans seraient détruits et leur orgueil à jamais abattu ; ce triomphe, auquel devait s'associer Frédéric, pouvait ajouter à sa gloire comme à sa puissance parmi les peuples chrétiens. Il en arriva autrement, et la petite rivière du Sélef fut comme un abîme où vinrent s'engloutir toutes les espérances de la troisième croisade[4]. L'histoire ne nous dit point quelles furent alors les plaintes de l'Allemagne ; mais, par un caprice singulier de la fortune, ce fut la rançon de Richard, retenu captif par le fils de Frédéric, qui paya les frais de la guerre sainte[5], et, si nous en croyons les traditions, la capitale de l'Autriche, dont Ænéas Sylvius vantait plus tard les somptueux édifices, fut rebâtie dans le même temps avec les trésors du monarque anglais[6].

Quand les guerres saintes commencèrent, les foudres de Rome grondaient déjà sur le trône impérial ; vers la fin des croisades, l'orage devint plus violent. On se rappelle qu'Urbain II, après le concile de Clermont, n'invoqua pas les armes des croisés pour combattre l'em-

[1] Mutius, Coll des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Odon de Deuil, (*Bibliothèque des Croisades*).
[3] Lettres de l'abbé Wilbald, Coll. de Martenne (*Bibliothèque des Croisades*).
[4] Tagenon, Godefroy le Moine, Ansberg, la *Relation anonyme*, etc. (*Bibliothèque des Croisades*).
[5] Guillaume de Neubridge (*Bibliothèque des Croisades*).
[6] Thomas Ebendorffer, Coll. des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).

pereur, qu'il poursuivait de ses malédictions; plus tard on n'imita point cette modération envers Frédéric II, et l'étendard d'une guerre sacrée fut levé contre lui, lorsqu'il était lui-même revêtu de la croix. Le saint sépulcre délivré ne put servir d'asile au chef de la sixième croisade, et la conquête de Jérusalem ne le défendit point des formidables anathèmes du saint-siége. Frédéric, de son côté, opposa la guerre à la guerre, la violence à la violence. Comme les deux partis montrèrent une obstination égale et que leurs forces se balançaient, la lutte fut longue et terrible; quand la famille de Souabe succomba, elle faillit entraîner toute l'Allemagne dans sa chute. Cependant l'empire germanique, ébranlé de toutes parts, ne périt point, et ce corps immense, dont les éléments étaient si compliqués, résista par sa propre masse. Au défaut d'un pouvoir protecteur, il se forma des associations qui en tinrent lieu; les diètes, ou assemblées nationales, dans lesquelles les villes, les princes, avaient leurs députés, et qui se montrèrent toujours animées d'un esprit de concorde et de modération, conservèrent les traditions législatives, et servirent de lien pour réunir les débris dispersés de la force et de la puissance; le sentiment du péril inspira des idées d'ordre public, et du sein du chaos sortit cette confédération allemande qui, avec quelques modifications, subsista jusqu'à la fin du siècle dernier.

Cette confédération profita des guerres saintes, et vit alors augmenter sa population et son territoire. Les expéditions contre les infidèles d'Orient avaient fait naître l'idée de combattre les païens et les idolâtres dont les peuplades habitaient les rives de la Vistule, du Prégel et du Niémen. Ces peuplades, soumises par les croisés, entrèrent dans la république chrétienne, et firent partie de l'association germanique. A l'aspect de la croix, des villes sortirent du sein des déserts et des forêts, telles que Dantzick, Thorn, Elbing, Kœnigsberg, etc.; la Finlande, la Lithuanie, la Poméranie, la Silésie, devinrent, sous l'étendard du Christ, des provinces florissantes; on vit naître de nouveaux peuples, se former de nouveaux États, et, pour achever ces prodiges, les armes des croisés marquèrent la place où devait s'élever une monarchie que le moyen âge n'a point connue et que l'âge présent a vue tout à coup monter au rang des grandes puissances de l'Europe. A la fin du treizième siècle, les provinces dont la monarchie prussienne tire son nom et son origine étaient encore séparées de la chrétienté par l'idolâtrie et par des mœurs

sauvages; la conquête et la civilisation de ces provinces furent l'ouvrage des guerres religieuses.

Nous ne finirons point ce chapitre sans parler des croisades contre les Turcs. Les assemblées de la nation proclamèrent souvent les dangers de la religion et de la patrie[1]. Leurs délibérations, il est vrai, furent quelquefois comparées à celles des Athéniens, où l'on prenait de belles décisions qu'on n'exécutait point; il faut remarquer néanmoins qu'à cette époque la constitution germanique reçut ses derniers développements, et que les maximes du droit des gens, consacrées par les lois, devinrent la plus sûre garantie de la paix publique. Si plus tard l'Allemegne perdit son unité religieuse par la réforme de Luther, elle retrouva quelque chose de son unité politique dans une législation généralement adoptée. A mesure que les Turcs s'avançaient vers le Danube, la puissance impériale se releva tout à coup, comme pour répondre à la grandeur du péril, et la fortune de la Germanie voulut que le génie et la puissance de Charles-Quint fussent opposés à l'ambition et aux progrès rapides de Soliman.

Au milieu de ces guerres où l'indépendance de tous les peuples chrétiens était menacée, nous ne pouvons oublier le royaume de Hongrie, qui mérita d'être appelé le *Bouclier et les Thermopyles de la chrétienté*[2]. La nation hongroise, qui, au dixième siècle, avait été la terreur de l'Allemagne et de l'Italie, combattit pendant deux cents ans les Turcs, devenus maîtres de Constantinople; elle leur livra plus de combats que l'ancienne Grèce n'en avait livré aux barbares et aux soldats du grand roi; mais elle manqua de poëtes et d'historiens, et les prodiges de sa constance et de sa bravoure ont été à peine connus de la postérité.

[1] Voyez les discours relatifs aux croisades, Coll. des chroniques allemandes (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Ænéas Sylvius, Discours relatifs aux croisades (*Bibliothèque des Croisades*).

CHAPITRE V.

DE L'ITALIE.

On se rappelle que le pape Urbain II, avant de prêcher la croisade au concile de Clermont, l'avait déjà prêchée au concile de Plaisance[1]. Dans ce dernier, personne n'avait pris les armes; à Clermont, tout le monde accourut sous les drapeaux de la croix. Des résultats aussi différents semblaient prouver que les deux peuples dont le pontife invoqua tour à tour le pieux enthousiasme n'avaient ni la même ardeur belliqueuse, ni le même caractère. Pour faire mieux apprécier cette différence de mœurs et de sentiments entre des nations voisines, il nous suffira de jeter un coup d'œil rapide sur l'état de l'Italie au moyen âge.

Les Huns, les Francs, les Vandales, les Goths, les Germains et les Lombards, portèrent tour à tour dans cette belle contrée le fléau de leur domination, et, lorsqu'elle sortit des mains de tous ces peuples barbares, la nation italienne ne trouva rien ni dans ses mœurs, ni dans ses institutions, qui pût l'aider à recouvrer son indépendance. Plusieurs États s'élevèrent, les uns par la conquête, les autres par la fortune, sans qu'ils pussent jamais être réunis par un lien commun[2]. Au dixième siècle, la royauté apparaît un moment; mais les peuples, déjà préoccupés de leurs divisions intérieures, ne la regardèrent ni comme un point de ralliement, ni comme un moyen de salut. Plus tard, l'influence des papes défendit quelquefois l'Italie contre l'invasion et le joug des empereurs allemands; toutefois, la lutte fut si longue et la guerre entre ces deux puissances, qui arma les Guelfes et les Gibelins, eut tant d'alternatives, que l'influence papale ne fit que perpétuer le trouble et le désordre. Rien ne prouve

[1] Voyez le liv. I de notre Histoire (t. I, p. 48).

[2] On peut consulter sur l'Italie au moyen âge les *Annales d'Italie*, par Muratori; les *Dissertations sur les antiquités d'Italie*, par le même auteur; l'*Abrégé chronologique de l'histoire générale d'Italie*, par Saint-Marc, etc.

mieux l'état de dissolution dans lequel se trouvait l'Italie, que la manière dont elle essaya de constituer son existence politique dans le douzième et le treizième siècle. Cette division en plusieurs États, ce morcellement du territoire, cette population nombreuse partagée en mille fractions, n'annonçaient que trop l'absence de tout centre commun et de tout esprit de nationalité [1]. Le même pays comptait plusieurs peuples; trente cités avaient chacune leurs lois, leurs intérêts, leurs annales. Ces violentes animosités entre les républiques, ces guerres perpétuelles entre les citoyens, l'exaltation des partis partout substituée au patriotisme, cette haine pour tous les voisins, cette défiance pour tout ce qui était proche, cette jalousie qui n'épargnait que les étrangers et les gens venus de loin, achevèrent d'étouffer dans les esprits la tendance à se former en corps de nation, et firent enfin oublier jusqu'au nom de l'Italie.

Le système féodal fut aboli en Italie plus tôt qu'ailleurs; mais avec le système féodal on vit disparaître l'antique honneur des preux et les vertus de la chevalerie. Dans ces républiques, défendues le plus souvent par des mercenaires, on cessa d'estimer la bravoure et ce qu'elle porte avec elle de sentiments généreux. Des familles entières envoyées en exil, la moitié des populations massacrée ou bannie des foyers domestiques, des villes détruites de fond en comble, tels sont les fréquents spectacles que nous offrent les guerres civiles d'Italie. Au temps des croisades, les papes entreprirent plus d'une fois de rétablir la concorde; mais leurs efforts furent presque toujours inutiles, et jamais la trève de Dieu, décrétée par les conciles, proclamée dans chaque guerre sainte, ne put porter ses bienfaits au delà des Alpes.

On ne peut nier que le génie de la liberté n'ait quelquefois enfanté des prodiges, et que plusieurs des républiques italiennes n'aient eu des époques glorieuses. Mais les passions ardentes de l'aristocratie hâtèrent leur corruption, et les progrès de cette corruption furent si rapides, qu'au commencement du quatorzième siècle le Dante n'eut qu'à regarder autour de lui pour trouver un modèle de son enfer [2].

Au milieu de tant de désordres, il n'est pas facile de suivre et

[1] M. de Sismondi nous a fait connaître, jusque dans les moindres détails, toutes les républiques italiennes; et, quoique son ouvage ne soit point à l'abri de l'esprit de prévention et de système, on ne peut se dispenser de le lire pour avoir une juste idée de l'état de l'Italie au moyen âge.

[2] Dante Alighieri naquit à Florence au mois de mai 1265, et mourut à Ravenne, le 15 septembre 1321.

d'étudier l'influence qu'eurent les croisades sur le sort de l'Italie. Dès le commencement du douzième siècle, les villes de la Toscane et de la Lombardie étaient florissantes; plusieurs avaient envoyé une partie de leur population sous les drapeaux de la croix, et la riche cité de Milan se vantait d'avoir une armée assez nombreuse pour abattre l'orgueil des musulmans.

Les villes maritimes de l'Italie, Pise, Gênes, Venise, étaient parvenues au plus haut degré de prospérité; elles durent cette prospérité aux relations commerciales que l'Italie entretenait avec l'Orient avant les guerres saintes, relations qui ne firent que s'étendre et se multiplier pendant les expéditions d'outre-mer. C'était un singulier spectacle que celui de ces républiques qui ne possédaient qu'un coin de terre au bord de la Méditerranée, et qui avaient sans cesse les yeux sur la Syrie, sur l'Égypte et sur la Grèce. On ne peut surtout s'empêcher d'admirer cette république de Venise dont la puissance avait partout devancé les armes des croisés et que les peuples du moyen âge regardaient comme la reine de l'Orient. L'histoire a fait connaître les services que ces villes rendirent aux guerres saintes, soit en approvisionnant les armées chrétiennes, soit en s'associant à la conquête des villes maritimes de la Palestine, soit enfin en combattant les flottes des infidèles. Elles établissaient partout des colonies, elles possédaient une partie de toutes les villes conquises par les croisés [1]. Jacques de Vitri se plaît à louer le zèle, l'activité, la prudence, le patriotisme des Italiens qui habitaient la terre sainte [2].

Il faut remarquer néanmoins que l'Italie n'entra point dans l'esprit des croisades comme les autres peuples de l'Occident, et que la population de ce pays fut rarement entraînée par cet enthousiasme désintéressé qui présidait alors à tout ce qu'il y avait de noble et de grand dans les sociétés chrétiennes. Toujours préoccupés des profits de leur commerce et de leur industrie, les peuples maritimes de l'Italie, en se mêlant aux guerres saintes, obéissaient bien plus à l'esprit de cupidité qu'aux opinions dominantes. L'établissement d'un comptoir, l'acquisition d'un avantage commercial, les intéressaient bien autrement qu'une victoire remportée sur les infidèles. Ils fournissaient, il est vrai, des vivres, des armes, aux croisés; mais on sait qu'ils furent souvent accusés d'en fournir aux musulmans.

[1] Caffaro, Sanuto, Bizaro (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Jacques de Vitri (*Bibliothèque des Croisades*).

Après la destruction des colonies chrétiennes, un historien de Florence se contente de remarquer que le commerce d'Italie avait perdu la moitié de ses avantages[1]. En un mot, les Italiens s'occupèrent peu de faire triompher la cause de la croix, lorsqu'ils ne pouvaient profiter de la victoire pour eux-mêmes, et nous ne craignons pas d'être accusé d'injustice, en disant qu'ils ne prirent des croisades que ce qui devait les enrichir et les corrompre.

La population italienne avait peut-être alors plus de lumières que le reste de l'Europe; elle marchait à une sorte de civilisation. Mais ce qui ne tarda pas à la faire rétrograder, c'est qu'elle s'avançait toute seule et que dans sa marche elle se sépara des sociétés contemporaines. On a comparé les républiques d'Italie, dans le moyen âge, à celles de l'ancienne Grèce; et cette comparaison suffirait pour prouver que leur existence était fragile et périssable. Un État ne se conserve et ne prospère longtemps que lorsqu'il est fondé sur les mœurs, les croyances et le caractère des générations auxquelles il appartient: les serviles imitations d'un autre siècle, et les vains souvenirs d'un temps qui n'est plus et qui ne doit plus revenir, ne peuvent rien fonder de durable parmi les hommes. Rome elle-même, en rêvant au milieu de ses vénérables ruines qu'elle devait être encore la ville des consuls ou des Césars, oublia qu'elle était la capitale du monde chrétien, la ville des pontifes, et cette préoccupation, qui l'égara dans tout le moyen âge, nuisit à sa véritable destinée. Chose remarquable! cette cité, si fière des trophées du Capitole et du vieil éclat des aigles romaines, ne s'associa point à la gloire des guerres saintes, et nous ne voyons qu'une seule fois des soldats romains dans les armées parties pour l'Orient[2].

On remarque que pendant les croisades le désordre et la corruption de l'Italie étaient restés les mêmes, tandis qu'il s'était fait quelque changement ou quelque amélioration dans les autres pays. La société, toujours près de se dissoudre, semblait n'avoir d'autre mobile que la fureur des partis, d'autre vie que la discorde et la guerre civile; on n'y avait de garantie contre la licence que la tyrannie, contre la ty-

[1] Villani (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Ce fut au siége de Damiette, où commandait Jean de Brienne, que les Romains parurent pour la première fois sous les drapeaux de Jésus-Christ; c'est à leur retraite imprudente qu'on attribua la perte de la bataille, où ils s'étaient montrés (Chronique de Tours, *Bibliothèque des Croisades*). Voyez ce que dit cette même chronique sur les Romains, dans le récit qu'elle a fait de la reddition de Damiette en 1221; ce récit est traduit à la fin du tome II de notre Histoire (p. 497).

rannie que le désespoir des factions. Vers le milieu du treizième siècle, toute l'Italie se leva en armes contre le tyran Eccelino [1], et cette guerre fut une véritable croisade; mais à cette croisade sainte succédèrent des discordes nouvelles, et ces inimitiés, ces vengeances, dont le récit est à peine vraisemblable dans nos tragédies. Comme l'étendue et la puissance de la plupart des petits États qui couvraient l'Italie, comme la force des partis qui se disputaient les cités, étaient rarement proportionnées à leur ambition, ils cherchèrent leur élévation ou leur salut dans tous les moyens que pouvaient leur suggérer la trahison ou la perfidie. Les complots, les coups d'État, les attentats les plus odieux, tout leur semblait bon, tout leur paraissait convenable pour appuyer leurs querelles et pour satisfaire leur besoin d'agrandissement ou leurs passions jalouses. En un mot, toute morale disparut, et ce fut alors que se forma cette école de politique dont on retrouve les leçons ou plutôt la satire dans le livre de Machiavel.

Enfin la liberté se retira d'un peuple qui n'avait invoqué son nom qu'au milieu des désordres, de la licence et des crimes de la guerre civile. A la place de ces démocraties turbulentes qu'on ne retrouve plus à la fin du quatorzième siècle, s'élevèrent des princes et des ducs, qui substituèrent les intrigues d'une diplomatie obscure et timide aux passions populaires, et qui quelquefois mirent leur ambition à favoriser la renaissance des arts et des lettres, la véritable gloire de l'Italie.

Les contrées situées entre la Méditerranée et les Alpes ne furent point pour cela à l'abri de l'invasion de l'étranger : les peuples italiens continuèrent d'être le jouet ou la proie des guerriers accourus de toutes les parties de l'Occident; et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'un pays dont la population n'était point belliqueuse vit se former dans son sein la première école de guerre qu'aient connue les temps modernes [2].

Le royaume de Naples et de Sicile, placé aux extrémités de l'Italie, était pour les croisés le chemin de la Grèce et de l'Orient : des richesses qui semblaient n'avoir point de gardiens, un territoire que ses habitants n'avaient jamais su défendre, durent souvent tenter la cupidité ou l'ambition des princes et même des chevaliers qui allaient

[1] *Annales eccles.*, ann. 1254. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet à la fin du liv. XVI de notre Histoire (t. III, p. 236-37).

[2] Muratori, *Antiq. ital.*, dissert. 26.

chercher fortune en Asie. L'histoire de ce pays se mêle pendant plus de deux siècles à celle des expéditions d'outre-mer. L'Allemagne, la France, l'Aragon, la Hongrie, lui donnèrent tour à tour des rois, et chacun de ces rois apportait avec lui la guerre. On invoqua dans ces guerres l'autorité de l'Église; on montra souvent les images de la croix; on prêcha, en un mot, plus de croisades pour l'asservissement de ce malheureux royaume qu'on n'en avait prêché pour la délivrance de Jérusalem, et toutes ces croisades ne firent que jeter le désordre et la confusion parmi les peuples d'Italie et dans une grande partie de l'Europe.

CHAPITRE VI.

DE L'ESPAGNE.

En parcourant ainsi les principaux États de l'Europe, on est frappé surtout de cette grande diversité qu'on aperçoit dans les mœurs, les institutions et les destinées des peuples. Comment suivre la marche de la civilisation au milieu de tant de républiques et de monarchies, les unes sortant avec éclat du sein de la barbarie, les autres tombant en ruines? et comment montrer l'influence des croisades à travers tant de révolutions qui ont souvent les mêmes causes, et dont les effets sont si différents et quelquefois si opposés? L'Espagne, sur laquelle nous allons jeter les yeux, nous offrira encore d'autres tableaux, et doit fournir de nouveaux sujets de méditation.

Pendant tout le cours des croisades, nous voyons l'Espagne occupée dans ses propres foyers à se défendre contre ces mêmes musulmans que les autres peuples de l'Europe allaient combattre en Orient. Au nord de la Péninsule s'étaient maintenues quelques souverainetés chrétiennes qui commencèrent à se rendre redoutables sous Sanche le Grand, roi de Castille et d'Aragon. La valeur des Castillans, soutenue par l'exemple du Cid, par l'influence des mœurs chevaleresques, secondée par des guerriers accourus de toutes les provinces de France, avait repris Tolède avant la fin du onzième siècle. Cependant les

conquêtes des Espagnols ne répondirent point dans la suite à l'éclat de leurs premiers triomphes : à mesure qu'ils reprenaient des provinces sur les Maures, ils en formaient des royaumes séparés, et la puissance espagnole, ainsi divisée, se trouvait en quelque sorte affaiblie par ses propres victoires[1].

L'invasion des Maures en Espagne avait quelque ressemblance avec celle des Francs en Asie. C'était la religion de Mahomet qui animait aux combats les guerriers sarrasins, comme la religion chrétienne enflammait le zèle et l'ardeur des soldats de la croix. Plusieurs fois l'Afrique et l'Asie répondirent à l'appel des colonies musulmanes en Espagne, comme l'Europe aux cris d'alarme des colonies chrétiennes en Syrie. L'enthousiasme enfanta de part et d'autre des prodiges d'héroïsme, et tint la fortune longtemps suspendue entre les deux peuples et les deux religions ennemies.

Un esprit d'indépendance dut naître parmi les Espagnols au milieu de cette guerre où l'État avait besoin de tous les citoyens, où chaque citoyen acquérait par cela même un très-haut degré d'importance. On a remarqué qu'un peuple qui a fait de grandes choses, qu'un peuple appelé tout entier à la défense de la patrie, éprouve un sentiment exagéré de ses droits, se montre plus exigeant, quelquefois injuste envers ceux qui le gouvernent, et se trouve souvent tenté d'employer contre ses souverains la force qu'il employa contre ses ennemis. Aussi voit-on dans les annales espagnoles que la noblesse et le peuple se montrèrent plus turbulents en Espagne que dans d'autres pays, et que la monarchie y fut d'abord plus limitée que chez les autres nations de l'Europe.

L'institution des cortès, l'affranchissement des communes, une foule de priviléges accordés aux villes, signalèrent de bonne heure l'indépendance des peuples de la Péninsule. L'invasion des Maures ne permit point au gouvernement féodal de prendre racine sur le territoire espagnol[2] comme dans le reste de l'Europe, et parmi les désordres qui désolèrent pendant si longtemps les royaumes de Léon, de Navarre et de Castille, on n'eut point à déplorer une lutte funeste entre l'aristocratie et le peuple; mais la noblesse, toujours prête à se révolter contre ses rois, les prétentions ambitieuses de quelques

[1] Consultez pour l'histoire de l'Espagne au moyen âge, l'*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, par Cardonne ; l'*Hist. Hispan.*, par Mariana ; l'*Ensayo historico-critico*, par Marina, etc., etc.
[2] On doit excepter le pays d'Aragon, où les tenures féodales étaient générales.

familles qui se disputaient la prééminence ou le pouvoir, n'en troublèrent pas moins les provinces arrachées au joug des musulmans. Si on en jugeait par les actes publics de la législation, on pourrait croire que les Espagnols avaient joui de la liberté avant les autres peuples de l'Europe; mais, dans tous les moments de trouble, il faut bien se garder de juger de la liberté d'une nation par ce qui se dit dans les assemblées politiques, ou par des chartes et des institutions tour à tour arrachées par la violence, détruites par la force, toujours placées entre deux écueils, l'anarchie et le despotisme. L'histoire d'Espagne à cette époque est remplie de crimes et de faits monstrueux qui souillèrent la cause des princes comme celle des peuples, ce qui prouve du moins que les mœurs ne s'accordaient point avec les lois, et que les institutions créées au milieu des discordes publiques n'avaient point adouci le caractère national.

Au milieu des révolutions qui agitaient l'Espagne, les passions politiques firent quelquefois oublier jusqu'à la domination des Maures. Lorsqu'à la fin du treizième siècle les musulmans, vaincus par Jacques d'Aragon, abandonnèrent les îles Baléares, le royaume de Valence et de Murcie, les Espagnols suspendirent tout à coup les progrès de leurs armes. Tandis qu'en Orient les mameluks victorieux avaient redoublé d'efforts pour chasser tout à fait les Francs des côtes de Syrie, en Occident les Maures restèrent pendant deux siècles en possession d'une partie de l'Espagne, sans que les Espagnols s'occupassent sérieusement d'achever la conquête de leur propre patrie. L'étendard de Mahomet flotta sur les villes du royaume de Grenade jusqu'au règne de Ferdinand [1] et d'Isabelle. Ce fut seulement à cette époque que la monarchie espagnole sortit toute-puissante du chaos des révolutions, et qu'elle réveilla dans les peuples cet enthousiasme guerrier et religieux qui acheva l'expulsion des Maures. Alors se termina cette lutte qui avait duré huit siècles, et dans laquelle, selon les auteurs espagnols, il se livra trois mille sept cents batailles. Tant de combats, qui ne furent qu'une longue croisade, durent être comme une école de bravoure et d'héroïsme; aussi les Espagnols, dans le seizième et le dix-septième siècle, étaient-ils regardés comme la nation la plus brave et la plus belliqueuse de l'Europe. Les philo-

[1] Ferdinand III, dit le *saint*, était cousin de saint Louis, et ces deux princes régnèrent à la même époque. Pendant que le monarque espagnol achevait l'expulsion des Maures, le roi de France combattait au delà des mers les nations musulmanes.

sophes ont cherché à expliquer par l'influence du climat cet esprit de fierté et d'orgueil, ce caractère grave et austère, qui distinguent encore aujourd'hui la nation espagnole : il nous semble qu'on trouverait une explication plus naturelle de ce caractère national dans une guerre à la fois patriotique et religieuse à laquelle concoururent vingt générations successives, et dont les périls durent inspirer tant de sérieuses pensées, tant de nobles sentiments.

Vers la fin des guerres contre les Maures, l'Espagne avait adopté l'inquisition avec plus de chaleur que les autres nations chrétiennes. Je ne veux point répondre aux reproches de la philosophie moderne; mais il me semble qu'on n'a point assez tenu compte des motifs qui devaient rendre plus excusables en Espagne qu'ailleurs ces défiances et ces sombres jalousies pour tout ce qui n'était pas la religion nationale. Comment pouvait-on oublier que l'étendard d'un culte étranger avait longtemps flotté sur la Péninsule, et que pendant plusieurs siècles des guerriers chrétiens avaient combattu non-seulement pour la foi de leurs pères, mais même pour le sol de la patrie contre les infidèles? D'après cette pensée, ne peut-on pas croire que chez les Espagnols l'intolérance religieuse ou plutôt la haine de toute religion étrangère avait quelque chose en soi qui tenait moins d'une dévotion jalouse que d'un patriotisme inquiet et ardent?

L'Espagne ne prit part aux croisades que lorsque l'esprit de ces guerres saintes commença à s'affaiblir dans le reste de l'Europe. On doit dire cependant que ce royaume trouva quelques avantages dans les expéditions en Orient. Dans presque toutes les entreprises de la chrétienté contre les musulmans de l'Asie, un grand nombre de croisés s'arrêtèrent sur les côtes d'Espagne pour combattre les Maures; il y eut plusieurs croisades publiées en Occident contre les infidèles maîtres de la Péninsule; la célèbre victoire de Tolosa contre les Maures fut le fruit d'une croisade prêchée en Europe, et surtout en France, par l'ordre du souverain pontife. Les expéditions d'outre-mer servirent aussi la cause des Espagnols, en retenant dans leur pays les musulmans d'Égypte et de Syrie, qui auraient pu se joindre à ceux des côtes d'Afrique. On a vu dans cette Histoire que le royaume de Portugal fut conquis et fondé par des croisés. Les croisés donnèrent l'idée de ces ordres de chevalerie[1] qui, à l'imitation de ceux de la

[1] Les ordres de Calatrava, de Santiago et d'Alcantara.

Palestine, se formèrent en Espagne, et sans le secours desquels la nation espagnole n'aurait peut-être point triomphé des Maures.

On doit ajouter que l'Espagne est le pays où la mémoire des croisades s'est conservée le plus longtemps. Au siècle dernier, on y publiait encore, chaque année, dans toutes les provinces, la bulle appelée *Crusada*[1]. Cette publication solennelle rappelait au peuple espagnol les triomphes qu'il avait remportés autrefois sur les musulmans.

CHAPITRE VII.

DES PAPES.

Nous avons montré l'état des principales puissances de l'Europe pendant les croisades. Il nous reste à parler d'une puissance qui dominait toutes les autres et qui était comme le lien, comme le centre de toutes les puissances : c'est l'autorité des chefs de l'Église.

Les papes, comme pouvoir temporel et comme pouvoir spirituel, présentaient un singulier contraste dans le moyen âge. Comme souverains de Rome, ils n'avaient presque aucune autorité, et souvent ils étaient exilés de leurs propres États : comme chefs de la chrétienté, ils exerçaient un empire absolu jusqu'aux extrémités du monde, et leur nom était révéré partout où se prêchait l'Évangile.

On a dit que les papes avaient fait les croisades; ceux qui soutiennent cette opinion sont loin de connaître le mouvement général qui s'empara alors du monde chrétien. Aucune puissance sur la terre n'eût été capable de produire une aussi grande révolution; il n'appartenait qu'à celui dont la volonté enfante et dissipe les tempêtes, de jeter tout à coup dans les cœurs cet enthousiasme qui faisait taire toutes les autres passions et qui entraînait la multitude comme par une force

[1] Le père Labat, p. 399 et suiv., t. I, de ses *Voyages d'Espagne et d'Italie*, décrit la marche d'une cavalcade qui accompagnait la bulle de la croisade, portée solennellement dans les rues des villes espagnoles. Cette bulle, dont le texte et la traduction se trouvent à la fin du premier volume des *Voyages d'Espagne*, avait été accordée aux chrétiens de la Péninsule par Urbain VIII, et faisait la principale partie des revenus des rois d'Espagne. (Voyez le P. Labat aux endroits cités.)

invisible. Dans le premier livre de cette Histoire nous avons montré comment l'enthousiasme des guerres saintes se développa peu à peu, et comment il éclata vers la fin du onzième siècle, sans autre influence que celle des idées dominantes; il entraîna la société tout entière, et les papes furent entraînés comme les peuples. Une preuve que les souverains pontifes n'avaient pas produit cette révolution extraordinaire, c'est qu'ils ne purent jamais ranimer l'esprit des croisades, lorsque cet esprit vint à s'éteindre parmi les peuples chrétiens.

On a dit aussi que les croisades avaient beaucoup accru l'autorité des papes : nous verrons tout à l'heure ce qu'il y a de vrai dans cette assertion. Parmi les causes qui purent contribuer à l'accroissement de l'autorité pontificale dans le moyen âge, on pourrait citer l'invasion des barbares du Nord, qui renversa l'empire d'Occident, et les progrès des Sarrasins, qui ne permirent point aux empereurs d'Orient de porter leurs regards et de conserver leur domination sur l'Italie; les papes se trouvèrent ainsi affranchis de deux puissances dont ils dépendaient, et restèrent en possession de la ville de Rome, qui semblait n'avoir plus de maîtres. D'autres circonstances purent ajouter dès lors à l'autorité des successeurs de saint Pierre. Quoi qu'il en soit, tout le monde sait que cette autorité avait déjà fait d'immenses progrès avant les croisades; la tête des plus puissants monarques s'était déjà courbée devant les foudres du Vatican; et déjà la chrétienté semblait avoir adopté cette maxime de Grégoire VII, que *le pape, en qualité de vicaire de Jésus-Christ, devait être supérieur à toute puissance humaine.*

Il n'est pas douteux cependant qu'une guerre religieuse ne fût propre à favoriser le développement de l'autorité pontificale; mais cette guerre même produisit des événements et fit naître des circonstances qui furent moins pour la puissance des papes un moyen d'agrandissement qu'un écueil où cette puissance vint se briser. Ce qu'il y a de positif, c'est que la fin des croisades trouva les souverains pontifes moins puissants qu'ils ne l'avaient été à l'origine des guerres saintes.

Parlons d'abord des avantages que les chefs de l'Église retirèrent des expéditions contre les infidèles. On avait recours aux souverains pontifes toutes les fois qu'il était question d'une croisade; on prêchait la guerre sainte en leur nom, on la poursuivait sous leurs auspices. Les guerriers enrôlés sous l'étendard de la croix recevaient du pape des priviléges qui les affranchissaient de toute autre dépen-

dance que celle de l'Église ; les papes étaient les protecteurs des croisés, l'appui de leurs familles, les gardiens de leurs propriétés ; c'était aux papes que les croisés soumettaient tous leurs différends et qu'ils confiaient tous leurs intérêts.

Les souverains pontifes ne surent pas d'abord tout le parti qu'ils pouvaient tirer des croisades. Dans la première expédition, Urbain, qui avait des ennemis à combattre, n'implora point le secours des guerriers auxquels il avait fait prendre la croix; ce ne fut qu'à la seconde croisade que les papes purent s'apercevoir de l'ascendant que devaient leur donner les guerres saintes.

Les croisades avaient été pour les papes un prétexte pour usurper dans tous les États de l'Europe les principaux attributs de la souveraineté. Ils s'emparèrent au nom de la guerre sainte du droit de lever partout des armées et des impôts. Les légats qu'ils employaient dans tous les pays de la chrétienté exerçaient en leur nom l'autorité suprême. La présence de ces légats inspirait le respect et la crainte ; leurs volontés étaient des lois; armés de la croix, ils commandaient en maîtres à tout le clergé ; et, comme le clergé avait chez tous les peuples chrétiens le plus grand ascendant, l'empire des papes ne connaissait plus d'opposition ni de limites.

On voit que nous n'avons rien oublié des avantages que les chefs de l'Église trouvèrent dans les croisades. Voici, d'un autre côté, les obstacles et les écueils qu'ils rencontrèrent dans l'exercice de leur pouvoir.

Il faut dire d'abord que l'empire des papes ne prit que très-peu d'accroissement en Asie pendant les guerres saintes : les querelles, les discordes qui troublaient sans cesse les colonies chrétiennes d'Orient, et dans lesquelles ils se trouvaient obligés d'intervenir, multiplièrent leurs embarras sans ajouter à leur puissance.

Leur voix ne fut pas toujours entendue au milieu de la multitude des croisés ; quelquefois même les soldats de la croix résistèrent aux volontés et méprisèrent les conseils des pontifes[1]. Les légats du saint-siége furent souvent en opposition avec les chefs des armées chrétiennes[2], et leur caractère ne fut pas toujours respecté au milieu des

[1] La cinquième croisade nous offre un exemple très-frappant de cette résistance opiniâtre aux ordres du pape. (Voyez à ce sujet notre analyse des Lettres d'Innocent III, Coll. de Duchesne, *Bibliothèque des Croisades.*)

[2] Voyez le récit du siége de Damiette en 1219, liv. XII de notre Histoire.

camps. Comme les papes passaient pour diriger les croisades, ils étaient en quelque sorte responsables des malheurs et des désordres qu'ils n'avaient pu prévenir; cette responsabilité morale les exposa quelquefois à être jugés avec rigueur, et nuisit à leur réputation de sagesse et d'habileté.

Par un abus de l'esprit des croisades, les papes se trouvèrent entraînés à des guerres où leur ambition était souvent plus intéressée que la religion[1] : ils songeaient alors à leur pouvoir temporel, et c'est ce qu'ils avaient de plus faible; ils n'étaient forts que lorsqu'ils cherchaient leur appui plus haut. Les croisades devinrent pour eux comme un levier dont ils se servirent pour s'élever; mais on peut dire qu'ils s'y appuyèrent trop, et, lorsque ce levier vint à leur manquer, leur autorité chancela. Cherchant à retrouver ce qu'ils avaient perdu, les papes firent dans le quatorzième et le quinzième siècle d'incroyables efforts pour renouveler l'esprit des croisades. Il ne s'agissait plus alors d'aller combattre les musulmans en Asie, mais de défendre l'Europe contre l'invasion des Turcs. Au milieu des périls de la chrétienté, la conduite des papes mérita les plus grands éloges, et le zèle qu'ils déployèrent n'a pas été assez apprécié par les historiens. Mais le temps de la ferveur des croisades était passé. Les succès qu'obtinrent les souverains pontifes ne furent jamais en proportion avec leurs efforts, et l'inutilité de leurs tentatives dut affaiblir l'idée qu'on avait de leur ascendant et de leur puissance.

La croisade des Albigeois leur procura peu d'avantages[2]. L'intolérance, qui enfanta cette guerre, provenait des croisades; l'inquisition, qui y prit naissance, réveilla plus de passions qu'elle n'en comprima. L'Église eut alors dans ce monde une justice qui se ressentait trop de la faible humanité, et qui n'avait rien de cette juridiction mystérieuse et redoutable que toutes les croyances ont placée dans la vie future.

Rien n'égale l'énormité des tributs qu'on imposait au clergé pour les guerres saintes[3]. On ne levait pas seulement des décimes pour la croisade, mais pour toute tentative de croisade, non-seulement pour les expéditions en Orient, mais pour toute entreprise contre les en-

[1] Les guerres de Grégoire IX avec Frédéric II. (Voyez Mathieu Pâris, *Biblioth. des Croisades*.)

[2] Voyez ce que nous avons dit sur la croisade des Albigeois à la fin du liv. XII de notre Histoire.

[3] Nous aurons occasion de parler de ces tributs dans notre chapitre sur le clergé au moyen âge.

nemis de la cour de Rome; on en leva enfin sous les plus vains prétextes. Toute l'Europe adressa aux papes de vives réclamations : on se plaignit d'abord de la rigueur avec laquelle les agents des pontifes percevaient les tributs; on se plaignit ensuite de leur infidélité dans l'emploi des trésors arrachés aux fidèles. Rien ne fut plus funeste à l'autorité pontificale que ces plaintes qu'on entendait de toutes parts et dont s'arma enfin la redoutable hérésie de Luther.

L'histoire des papes au moyen âge achève de prouver ce que nous venons de dire. Leur domination alla toujours s'accroissant pendant un siècle, jusqu'à Innocent III; elle alla ensuite en déclinant pendant un autre siècle, jusqu'au pontificat de Boniface VIII, époque où finissaient les croisades d'outre-mer.

Dans les derniers temps, les publicistes ont beaucoup parlé de la puissance des chefs de l'Église ; mais ils l'ont plutôt jugée d'après des systèmes que d'après des faits, d'après l'esprit de notre siècle que d'après l'esprit du moyen âge. On a beaucoup vanté le génie des souverains pontifes; on l'a vanté surtout dans le dessein de faire ressortir davantage leur ambition. Mais, si les papes avaient eu le génie et l'ambition qu'on leur suppose, il est à croire qu'ils se seraient d'abord occupés d'agrandir leurs États et d'accroître leur autorité comme souverains. Cependant ils n'y ont point réussi, ou ne l'ont point tenté. En effet, que pouvaient des hommes la plupart parvenus à l'âge de caducité, que pouvaient des princes qui ne faisaient que passer sur le trône, pour affermir leur autorité et maîtriser les passions ardentes des sociétés nouvelles? Parmi la foule des papes qui se succédaient, plusieurs étaient doués d'un génie supérieur, d'autres n'avaient qu'une capacité médiocre ; on voyait tour à tour sur la chaire de saint Pierre des hommes de tous les caractères et de tous les genres d'esprit; cependant ces hommes si différents par leurs goûts, leurs passions et leurs talents, voulaient tous et faisaient tous la même chose; ils suivaient donc une impulsion qui n'était pas en eux et dont il faut chercher le mobile ailleurs que dans la politique vulgaire des princes.

Une histoire curieuse serait celle qui retracerait dans le même tableau l'empire spirituel et l'empire temporel des papes. Qui ne serait surpris d'y voir, d'un côté, une force à laquelle rien ne résiste et qui va remuer le monde, une volonté toujours la même, qui se transmet de pontife en pontife comme un dépôt ou comme un héritage sacré ; de l'autre, une politique faible et changeante comme l'homme, un

pouvoir qui peut à peine se défendre contre les derniers de ses ennemis et qu'à chaque moment le souffle des révolutions peut ébranler? Dans ce parallèle, l'imagination serait éblouie, lorsqu'on lui représenterait un empire tel qu'on n'en a jamais vu sur la terre, et qui ferait croire que les papes n'appartenaient point à ce monde fragile et passager, une puissance que l'enfer ne peut abattre, que le monde ne peut corrompre, qui sans le secours d'aucune armée et par le seul ascendant de quelques paroles, dompte plus de rois et se montre plus formidable que l'ancienne Rome avec toutes ses victoires. Quel plus magnifique spectacle peut nous offrir l'histoire des empires? Mais, dans l'autre partie du tableau, qui ne serait ému de pitié, en voyant un gouvernement sans vigueur, une administration sans prévoyance, ce peuple descendant du peuple-roi conduit par un vieillard indolent et timide, la ville éternelle tombant en ruine et comme cachée sous l'herbe? Lorsqu'on voit, si près d'un pouvoir presque surnaturel, la faiblesse, l'incertitude, la fragilité des choses d'ici-bas, et l'humanité avec toutes ses misères, pourquoi ne serait-il pas permis de comparer la double puissance des papes à Jésus-Christ lui même, dont ils étaient les vicaires et les images sur la terre, à Jésus-Christ, dont la double nature nous présente d'un côté un Dieu rayonnant de splendeur, et de l'autre un simple mortel chargé de sa croix et couronné d'épines?

Si les principaux traits de ce tableau ne manquent pas de vérité, comment croire à la politique des papes telle qu'on nous la représente? n'est-il pas plus naturel de penser que les souverains pontifes dans ce qu'ils firent de grand, suivirent l'esprit de la chrétienté? Dans le moyen âge, qui fut l'époque de leur puissance, ils furent bien plus dirigés par cet esprit qu'ils ne le dirigèrent eux-mêmes; plus tard, et lorsque les papes eurent des projets comme ceux qu'on attribue à leur génie et à leur ambition, leur pouvoir déclina. On n'a qu'à comparer Grégoire VII, se livrant à l'esprit de son siècle et s'appuyant sur l'ascendant de l'Église, avec Jules II, que Voltaire appelle un grand prince et qui n'employa que les combinaisons connues de la politique.

L'autorité pontificale était la seule qui eût des bases et des racines dans les opinions et dans les croyances. Cette puissance donnait au monde, ou plutôt le monde lui demandait des lois, des lumières, un appui. Les papes avaient raison alors dans la fameuse comparaison

des deux grands luminaires[1]. L'autorité des chefs de l'Église était bien plus avancée vers la civilisation que l'autorité des princes. Pour que le monde chrétien fût civilisé, il lui importait que les papes eussent un grand pouvoir, et le besoin qu'on avait de leur puissance en favorisa les progrès.

On voit par là que la souveraine puissance des pontifes vint de leur position, et non de leur volonté. L'histoire nous les montre d'abord cherchant à affranchir l'Église, à s'affranchir eux-mêmes de la domination temporelle des princes et surtout des empereurs d'Allemagne. Il arriva alors ce qui arrive dans presque toutes les révolutions qui ont la liberté ou l'indépendance pour objet : on ne se croit pas libre si on ne devient le maître, et très-souvent, dans la crainte d'être opprimé par un pouvoir rival, on veut le renverser pour se mettre à sa place. L'ancienne Rome marcha à l'empire du monde en parlant de la liberté ; ce fut le destin de la Rome nouvelle. Au reste, c'est aux violents débats entre l'autorité des princes et celle des papes que les peuples de l'Occident durent peut-être de n'avoir pas connu ce despotisme sans limites qui ne se trouve que chez les anciens ou dans l'Orient. Les contestations firent naître la règle, et la règle limita à la fin toutes les puissances.

Résumons en peu de mots notre opinion. Tant que le monde fut gouverné par des croyances religieuses, tant que les sociétés n'eurent d'autres règlements que ceux de l'Église, les pontifes exercèrent la plus grande influence ; quand les intérêts et les droits des princes et des peuples furent mieux réglés, quand le monde passa de l'empire des opinions à celui des lois et que la puissance temporelle eut reçu l'organisation qui lui était propre, les papes durent perdre de leur ascendant. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'origine, les progrès et la décadence du pouvoir pontifical dans les siècles qui nous ont précédés.

[1] Cette comparaison date d'Innocent III.

CHAPITRE VIII.

DE LA NOBLESSE.

C'est en vain qu'un esprit dédaigneux repousse le souvenir des âges passés et que nous protestons en quelque sorte contre notre propre origine : nous y sommes sans cesse rappelés par nos goûts, par nos sentiments, et quelquefois par nos plaisirs. En effet, si, d'un côté, notre raison formée à l'école des idées nouvelles ne trouve rien que de révoltant dans le moyen âge, pourquoi, de l'autre, notre imagination émue par le spectacle des passions généreuses aime-t-elle à se représenter les vieux temps, et se plaît-elle avec les preux et les paladins ? Tandis qu'une philosophie sévère blâme sans mesure les coutumes barbares de la féodalité et les mœurs gothiques de nos aïeux, pourquoi les souvenirs que ces coutumes et ces mœurs nous ont laissés inspirent-ils encore à nos poëtes des tableaux qui nous paraissent pleins de charmes? Pourquoi ces souvenirs sont-ils reproduits tous les jours, avec le même succès, dans nos poëmes, dans nos romans et sur nos théâtres? Serait-il vrai de dire qu'il y a plus de patriotisme dans notre imagination que dans notre raison, puisque cette dernière voudrait nous faire oublier l'histoire de notre patrie, et que l'autre nous la rappelle sans cesse ?

Les croisades contribuèrent à détruire les abus du système féodal; elles servirent à conserver ce que ce système inspirait de sentiments généreux, et concoururent en même temps à développer ce qu'il avait de favorable à la civilisation. Nous ferons connaître les mœurs de la féodalité et les résultats des croisades, en montrant la révolution qui s'opéra à cette époque dans les différentes classes de la société. C'est la noblesse qui fixera d'abord notre attention.

On retrouve la noblesse chez tous les peuples où la mémoire des aïeux est comptée pour quelque chose. On ne peut douter que la noblesse ne fût connue chez les Francs et les autres peuples barbares qui avaient envahi l'Europe. Mais sous quel point de vue cette no-

blesse était-elle considérée avant le onzième et le douzième siècle? comment fut-elle d'abord constituée? comment se transmettait l'illustration des races? Il nous reste peu de monuments à l'aide desquels on puisse décider ces questions.

Lorsqu'on songe avec quelle rapidité s'écoulent les générations, et combien dans les temps mêmes de la civilisation il est difficile à la plupart des familles de faire leur propre histoire pendant un siècle, faut-il s'étonner que dans des temps d'ignorance et de barbarie on ait eu si peu de moyens de conserver la mémoire des familles les plus illustres? Outre que les témoignages écrits étaient presque inconnus, l'idée de la véritable grandeur, l'idée de ce qui fait l'illustration historique, ne frappait point encore assez les esprits. La chronique de Tours nous dit avec une simplicité naïve que Charlemagne fut appelé *grand* à cause de son *grand bonheur*[1]; ainsi les historiens confondaient, comme le vulgaire, la gloire avec la fortune. Dans ces temps barbares, on ne distinguait le plus souvent les hommes, même les princes, que par les qualités physiques ou les défauts corporels. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de parcourir la liste des rois du moyen âge, sur laquelle on trouve les noms de *Pépin le Bref*, de *Charles le Chauve*, de *Guillaume le Roux*, de *Louis le Gros*, de *Frédéric Barberousse*, et de plusieurs autres que leur siècle ne désignait que par ce qui frappait les yeux et tombait sous les sens grossiers. Rien de plus curieux pour l'observateur que de voir comment les vieux chroniqueurs font connaître les personnages dont ils racontent les actions. Ils n'oublient dans leurs peintures ni la couleur des cheveux, ni la stature, ni la physionomie des princes et des héros[2], et les portraits qu'ils nous en ont laissés (qu'on me permette cette comparaison) ressemblent bien moins à des peintures retracées par l'histoire qu'à ces signalements qu'on écrit de nos jours sur les passeports des voyageurs.

Quand la civilisation jeta ses premières lueurs, les idées morales de la grandeur se rattachèrent au nom des anciennes familles; et la noblesse ne fut véritablement instituée que lorsqu'on commença à sentir le prix de la gloire. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les croisades la noblesse acquit une illustration qu'elle n'avait point eue

[1] Chronique de Tours (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Guillaume de Tyr a tracé avec les détails les plus minutieux le portrait des héros qu'il a mis en scène (*Bibliothèque des Croisades*).

jusqu'alors [1]. Ses exploits pour la cause de la chrétienté étaient bien autre chose que ces guerres de château à château dont elle s'occupait en Europe. Elle trouva dès lors ses archives dans l'histoire, et l'opinion que le monde avait de sa bravoure devint son plus beau titre.

Si on consulte les faits les plus authentiques et les opinions les plus probables, on doit croire que les distinctions de la noblesse furent d'abord fondées sur les grands offices, et principalement sur la propriété. C'est pour la terre que, dans le système féodal, on prêtait serment de foi et hommage, et qu'on réclamait la protection du souverain. Pour l'homme non-propriétaire, il n'y avait point de contrat, point de privilége; il n'avait rien à donner, ni rien à recevoir. En France, un grand propriétaire avait le titre de noble; s'il était ruiné ou dépouillé, ses descendants retombaient dans la foule. Les chroniques nous parlent d'un Gauthier *sans avoir*, d'un Guillaume *sans avoir:* il est probable qu'on désignait ainsi des nobles que l'indigence avait fait dégénérer, et dont le surnom conservait le souvenir d'une existence perdue ou d'une fortune dissipée.

La propriété territoriale avait alors une telle influence sur l'état social, qu'il suffit de connaître les changements qu'elle éprouva, pour juger les changements survenus dans la société. « Dès qu'on a découvert, dit Robertson, l'état de la propriété à une certaine époque on peut déterminer avec précision quel était en même temps le degré de pouvoir dont jouissaient alors le roi ou la noblesse [2]. » Pendant les croisades, les lois ecclésiastiques et les lois civiles permirent aux nobles d'aliéner leurs domaines. Un grand nombre d'entre eux usèrent de ce funeste privilége, et n'hésitèrent point à vendre leurs terres [3], ce qui déplaça la propriété et par conséquent la puissance.

Cependant les croisades ne furent pas sans fruit pour la noblesse : on vit des gentilshommes acquérir des principautés en Orient; la plupart des villes de la Grèce et de la Syrie devinrent autant de seigneuries qui reconnurent pour maîtres des comtes et des barons enrôlés sous les drapeaux des guerres saintes; quelques-uns, plus heu-

[1] Les familles de Montmorency, Adhémar, Héracle de Polignac, Castillon, Châtillon, Cérisie, Montaigu, Vandeuil, Coucy, Damas de Vichy, Mortemart, et beaucoup d'autres que nous pourrions citer, existent encore aujourd'hui. Les Mortemart ou Mortemar, que nous avons oublié de citer dans notre Histoire, parurent avec honneur dans presque toutes les croisades.

[2] Robertson, *Introduction à l'Histoire de Charles-Quint.*

[3] Les nobles, privés de leurs domaines et de leur puissance territoriale, pouvaient être comparés à ces grands chênes que l'orage déracine, et qui languissent desséchés sur la terre qui les a longtemps nourris.

reux, montèrent sur le trône de David ou sur celui de Constantin, et prirent place parmi les plus grands monarques de la chrétienté.

Les ordres militaires offrirent aussi quelques dédommagements à la noblesse pour les pertes qu'elle avait faites dans des guerres ruineuses. Ces ordres avaient d'immenses possessions en Occident et en Orient; ils furent pour la noblesse européenne un asile dans la paix, et une école d'héroïsme dans la guerre.

Ce fût alors que s'introduisit l'usage des surnoms et des armoiries. Chaque gentilhomme ajouta à son nom le nom de la terre ou le titre de la seigneurie qu'il possédait; il plaça dans ses armoiries un signe qui distingua sa famille et rappela sa noblesse; la généalogie devint une science et consacra par ses recherches l'illustration des races. Quel que soit le prix qu'on attache aujourd'hui à cette science, on doit avouer qu'elle jeta souvent un grand jour sur l'histoire des familles illustres, et quelquefois sur l'histoire générale du pays auquel appartenaient ces familles.

Tout nous porte à croire que l'origine des surnoms, et surtout des armoiries, est due aux croisades. Le seigneur n'avait pas besoin d'un signe de distinction lorsqu'il ne sortait point de son manoir; mais il sentit le besoin de se distinguer des autres, lorsqu'il se trouva loin de son pays, confondu dans la foule des croisés. Un grand nombre de familles se ruinèrent ou s'éteignirent dans les guerres saintes. Celles qui étaient ruinées s'attachaient davantage au souvenir de leur noblesse, le seul bien qui leur restait; après l'extinction des familles, on sentit la nécessité de les remplacer; ce fut alors qu'on introduisit, sous Philippe le Hardi, l'usage de créer des nobles. Dès qu'il y eut des nobles nouveaux, on mit plus de prix à passer pour anciens. La propriété ne parut plus suffisante pour conserver et transmettre un nom qui devenait lui-même une propriété consacrée par l'histoire et reconnue par la société; ce fut alors que la noblesse devait tenir davantage à des marques distinctives.

A la chute du gouvernement féodal, la noblesse, il est vrai, formait encore en grande partie la force de l'armée; mais elle servit l'État avec un nouveau caractère : elle se conforma plutôt à l'esprit de la chevalerie qu'à celui de la féodalité; un gentilhomme ne fit plus au souverain l'hommage de sa terre, mais il jura sur son épée de lui rester fidèle.

Changeant dès lors sa manière de vivre, la noblesse descendit des

hauteurs où s'élevaient ses donjons menaçants, et des châteaux bâtis dans la plaine ou sur le penchant des collines eurent encore des tourelles, des ponts-levis, mais devinrent des habitations plus commodes. Lorsque l'aristocratie parut moins redoutable, les rois s'empressèrent de l'accueillir; elle retrouva dans les cours une partie des avantages qu'elle avait perdus. Comme elle tenait toujours le premier rang dans la société, comme elle conservait un grand ascendant sur les autres classes, elle continua par son exemple à polir l'esprit et les manières de la nation, et c'est par elle surtout que se formèrent les mœurs élégantes qui ont longtemps distingué les Français au milieu de tous les peuples de l'Europe.

Il est difficile toutefois de juger d'une manière précise si la noblesse perdit moins qu'elle ne gagna aux changements qui s'opérèrent à la suite des croisades. Les prérogatives honorifiques qui lui restaient, sans lui donner une force positive, armèrent contre elle plus de passions jalouses que n'avait fait la puissance territoriale, car on a pu remarquer que l'amour-propre de l'homme souffre plus volontiers dans les autres la richesse et le pouvoir qu'il ne souffre les distinctions. Plus tard la noblesse put reconnaître le tort qu'elle avait eu de ne point se mettre à la tête de la révolution des communes, ce qu'elle pouvait faire facilement. « La noblesse, disait un gentilhomme du « seizième siècle, la noblesse s'est faict grand tort et dommage de « desdaigner les charges des villes; car, refusant les charges ou les « laissant prendre par les gens des villes, ceulx-ci s'emparent de « l'autorité, et, quand nous arrivons, il faut les *bonneter* et leur faire « la cour. Ç'a esté un mauvais advis à ceulx qui en sont premiere- « ment cause[1]. » Ainsi parlait Blaise Montluc sous le règne de François I. Alors la noblesse de France se ruinait pour les guerres de la couronne, comme elle s'était ruinée deux siècles auparavant pour les guerres saintes. Elle se ruinait dans une carrière qui l'écartait du gouvernement et la maintenait dans l'ignorance des affaires, tandis que d'autres s'enrichissaient dans des emplois paisibles, exerçaient utilement leurs facultés et s'occupaient exclusivement du pouvoir. Une

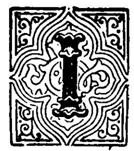
[1] « Plust à Dieu, ajoute Montluc, que, comme en Espagne, nous eussions tousjours logé dans les « villes, nous en serions plus riches; et cependant il faut que nous passions par leurs mains, et « que pour la moindre chose nous allions avec beaucoup de peine troter par les villes. » (*Commentaires* de Blaise Montluc, t. I, p. 7.) Sous le règne de Louis IX, Hugues de Bercy se plaignait de ce que la noblesse de son temps quittait les villes pour aller résider à la campagne. Pasquier, *les Recherches de la France*, tit. II, ch. XVI.

des grandes erreurs de la noblesse à cette époque, fut de prendre l'illustration pour la force, la faveur des rois pour la puissance, l'opinion des hommes pour un appui. Entourée de glorieux débris et dépouillée de ce qu'elle avait de plus solide, elle se réfugia en quelque sorte dans l'histoire; mais l'histoire ne relève point ceux qui tombent, elle ne conserve que le vain souvenir des grandeurs passées.

De nos jours, la noblesse a été longtemps présentée comme puissance aristocratique; il fallait d'abord se demander si nous avions une véritable aristocratie. Pour éclaircir les doutes sur ce point, il suffirait peut-être d'étudier l'aristocratie anglaise et de savoir comment elle s'est formée au moyen âge. A la conquête de Guillaume, soixante mille fiefs furent partagés entre les vainqueurs; les nobles anglais furent dès lors associés par le lien indissoluble de la terre, et leur puissance se fonda sur le sol inaliénable. Voilà comment s'établit l'aristocratie de la Grande-Bretagne. La noblesse par l'association obtint des chartes à l'aide desquelles elle se trouva instituée et prit son rang dans l'État. D'un autre côté, que voyons-nous en France à la même époque? des barons et des seigneurs qui se font la guerre entre eux, ce qui était contraire à tout esprit d'association, et plusieurs grands vassaux, véritables souverains qui faisaient la guerre à la couronne, mais nullement dans la pensée de fonder une aristocratie. La noblesse française se précipita autour du trône, où elle devint la noblesse la plus illustre de l'univers, mais où elle acheva de perdre les conditions nécessaires de l'aristocratie, je veux dire l'appui du sol et l'esprit d'association. Elle avait conservé, il est vrai, d'assez grands priviléges; elle tint surtout à ceux qui flattaient sa vanité, et négligea ceux qui pouvaient lui donner de la force. Mais il n'y a quelquefois rien de pire que des droits et un pouvoir qu'on n'exerce pas. Il arriva à la fin que la noblesse française n'eut plus d'action réelle dans le système politique dont elle devait régler le mouvement, et qu'elle se trouva seulement représentée dans des assemblées nationales qu'on ne convoquait plus. Telle était l'aristocratie que nous avons vue, il y a quarante-cinq ans, tomber dans une seule nuit, qui n'a jamais pu se relever, et qu'on nous montre encore par dérision comme un fantôme menaçant. Ce n'est pas ici le lieu de suivre cette question dans les temps modernes; revenons aux résultats des croisades.

CHAPITRE IX.

DE LA CHEVALERIE.


L ne faut pas confondre la chevalerie d'armes avec cette chevalerie à laquelle la possession d'une terre ou d'un fief imposait l'obligation de suivre un seigneur suzerain à la guerre : les chevaliers dont nous allons parler formaient un ordre distinct, ils avaient leur éducation particulière et des statuts qui leur étaient propres. On devait être noble, il est vrai, pour être admis dans l'ordre de la chevalerie ; mais on n'y était reçu qu'à certaines conditions et pour des qualités personnelles. Les rois et les princes s'honoraient eux-mêmes d'être admis dans une association qui n'avait d'autres liens que des serments, et d'autre distinction que la valeur [1].

Il nous importe peu de connaître l'origine de cette institution [2] : il nous suffit de savoir qu'elle était adoptée dans tout l'Occident avant les croisades. La religion, qui dans le moyen âge se mêlait à tout, prêta d'abord à la chevalerie ses cérémonies saintes ; elle lui inspira quelque chose de ses maximes, et, quoiqu'on ne connût point encore de guerres religieuses, elle bénissait l'épée des chevaliers [3]. Les nobles guerriers parcouraient le monde, cherchant les périls et les aventures glorieuses. Ils ne connaissaient pas d'autre souverain que celui auquel ils avaient engagé leur foi volontaire ; partout où la guerre éclatait, on les voyait accourir. C'est à cette chevalerie que s'adressait le pape Urbain en disant : « Vous qui portez en tous lieux la terreur de vos « armes, et qui servez l'ambition ou la haine d'autrui dans la guerre, « levez-vous, et, nouveaux Machabées, courez défendre la maison

[1] Consultez les *Mémoires sur la Chevalerie*, de Sainte-Palaye, part. II, et le *Glossaire* de Ducange, v° *Arma*.

[2] L'usage de recevoir les armes avec solennité était établi chez les anciens Germains. (Voyez Tacite, *de Moribus German.*, ch. XIII.)

[3] Les rapports intimes qui unissaient la chevalerie à la religion, faisaient regarder cet ordre comme une espèce de sacerdoce. On peut se faire une juste idée de l'esprit de la chevalerie en parcourant l'*Ordène de la Chevalerie*, roman en vers publié dans les *Fabliaux* de Barbazan, t. I, p. 59, édition de 1808.

« d'Israël, qui est la vigne du Seigneur des armées. » On sait comment la chevalerie chrétienne répondit à cet appel. Dès lors, les rapports de la chevalerie et de la religion furent plus immédiats et plus multipliés. Chaque chevalier semblait avoir pris l'engagement de combattre les ennemis de Jésus-Christ; il portait sur ses vêtements des emblèmes de la foi chrétienne; pendant le service divin, il tenait son épée nue devant lui, comme pour faire hommage à Dieu de sa bravoure. Enfin la chevalerie était devenue une institution aussi religieuse que militaire.

Un des caractères les plus remarquables de cette institution, celui qui excite le plus aujourd'hui notre curiosité et notre surprise, c'est l'alliance des sentiments religieux et de la galanterie : la dévotion et l'amour, tel était le mobile des chevaliers; *Dieu et les dames*, telle était leur devise. On a dit que cet esprit de la chevalerie venait des Germains ou des peuples du Nord : si cela était vrai, l'histoire en aurait retrouvé des traces à des époques antérieures. On peut emprunter à un autre peuple des lois ou des usages, mais non des illusions et des sentiments. Pour connaître ici la vérité, il faudrait savoir ce qu'il y avait de caché et de mystérieux dans les mœurs et dans le cœur humain au moyen âge. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que la fidélité à Dieu et la fidélité aux dames étaient recommandées comme une même vertu et comme un même devoir.

Lorsqu'un chevalier mourait pour la dame de ses pensées, on ne devait pas douter de son salut, d'après la théologie des châteaux; il faut croire néanmoins que le clergé était plus sévère. Un chevalier ne prononçait pas un serment où il ne fût question de la religion et de l'amour : Louis IX ne veut pas conclure un traité avec les musulmans, sans le consentement de la reine Marguerite, qui *estoit sa dame*[1]; d'après une loi de Jacques II d'Aragon, la présence d'une femme était comme le droit d'asile dans un lieu saint; l'institution de l'ordre du Bouclier d'or prescrivait de respecter les dames, *parce qu'après Dieu elles étaient la source de tout honneur que les hommes pouvaient acquérir*[2].

Dans les guerres du moyen âge, l'histoire nous montre souvent les chevaliers portant les couleurs de la beauté au milieu des batailles. Il faut convenir cependant que dans les guerres saintes on rencontre

[1] Voyez le liv. XV de notre Histoire.
[2] L'ordre du Bouclier d'or fut institué par Louis II, duc de Bourbon. Legrand, t. I, p. 120.

peu d'exemples de ces amours héroïques et chevaleresques. Nous verrons bientôt que cette chevalerie, si dévouée en Europe à l'amour des dames, prit un autre caractère dans le royaume de Jérusalem et près du tombeau de Jésus-Christ.

Au reste, les vertus qu'enseignait la chevalerie d'Occident étaient précisément celles qui devaient le plus contribuer à détruire le règne de la barbarie. On ne pouvait faire une plus cruelle injure à un chevalier que de le soupçonner de mensonge et de félonie. La déloyauté, le parjure, passaient pour les plus honteux de tous les crimes. Quand l'innocence opprimée implorait le secours d'un noble guerrier, malheur à celui qui ne répondait point à cet appel! L'opprobre suivait toute offense envers le faible, toute agression envers l'homme désarmé. Nous ne parlerons point de cette politesse chevaleresque par laquelle devaient s'adoucir les mœurs, ni de cette modestie des héros qui, sans être tout à fait l'humilité chrétienne, était, au milieu des trophées de la guerre, comme la pudeur de la gloire. Pour rappeler par un seul mot toutes les vertus de la chevalerie, il nous suffira de nommer ce vieil honneur, qu'on n'a jamais bien défini, et qui fut pour un siècle barbare comme une autre religion avec ses mystères et surtout avec ses miracles.

Pour se faire une idée juste de la chevalerie, on doit l'étudier dans les tournois, qui lui durent leur origine, et qui étaient comme les écoles de la courtoisie et les fêtes de la bravoure[1]. A cette époque, la noblesse se trouvait dispersée, et restait isolée dans les châteaux. Les tournois lui donnaient l'occasion de se rassembler, et c'est dans ces réunions brillantes qu'on rappelait la mémoire des anciens preux, que la jeunesse les prenait pour modèles, et se formait aux vertus chevaleresques en recevant le prix des mains de la beauté.

Comme les dames étaient les juges des actions et de la bravoure des chevaliers, elles exercèrent un empire absolu sur l'âme des guerriers; et je n'ai pas besoin de dire ce que cet ascendant du sexe le plus doux put donner de charmes à l'héroïsme des preux et des paladins. L'Europe commença à sortir de la barbarie, du moment où le plus faible commanda au plus fort, où l'amour de la gloire, où les plus nobles sentiments du cœur, les plus tendres affections de l'âme, tout ce qui constitue la force morale de la société, put triompher de toute autre force.

[1] De Sainte-Palaye, t. I, p. 87, 118; Ducange, *cinquième dissertation sur Joinville.*

Nous ne croyons pas que la chevalerie errante avec ses bizarres travers ait jamais existé ailleurs que dans les romans; on doit croire néanmoins que, si l'amour de Dieu avait armé les chevaliers chrétiens contre les infidèles, l'amour des dames put aussi les porter quelquefois à la défense de la beauté malheureuse. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la chevalerie d'armes, comme nous l'avons dit, ne tenait point à la terre, et que la patrie d'un chevalier se trouvait partout où il pouvait montrer sa force, son adresse et sa valeur. Ainsi un reste de l'esprit nomade des barbares se mêlait au caractère de la chevalerie, et cet esprit cosmopolite pourrait donner quelque vraisemblance aux récits des romanciers. L'histoire a raconté les aventures et les exploits de ces guerriers normands qui, en revenant de Jérusalem, délivrèrent la Calabre de l'invasion et du joug des Sarrasins. Joinville nous parle de plusieurs chevaliers qu'il avait vus arriver dans la Palestine, et qui, sur le portrait qu'il nous en a retracé, pourraient passer pour de vrais chevaliers errants. Partis du nord de l'Europe, ils avaient longtemps vécu parmi les Comans et les peuplades sauvages de l'Asie Mineure. Les croisés et le peuple de Ptolémaïs écoutaient avec avidité le récit de leurs courses lointaines; on se plaisait à imiter dans l'armée chrétienne les coutumes qu'ils avaient empruntées aux Barbares; on admirait leurs manières chevaleresques, et surtout l'adresse intrépide avec laquelle ils poursuivaient les tigres et les lions dans les déserts de la Syrie. Après avoir parcouru l'Orient et l'Occident, ils venaient engager leur foi au service de Jésus-Christ et s'enrôler sous les drapeaux de Louis IX.

On avait vu dans l'antiquité des héros qui parcouraient le monde pour le délivrer des fléaux et des monstres. Mais ces héros n'avaient pour mobile ni la religion qui élève l'âme, ni cette courtoisie qui adoucit les mœurs. Une autre différence entre l'esprit de l'antiquité et les sentiments des modernes, c'est que chez les anciens l'amour passait pour amollir le courage des héros, et qu'au temps de la chevalerie les femmes, qui étaient les juges de la valeur, rappelaient sans cesse dans l'âme des guerriers l'enthousiasme de la vertu et l'amour de la gloire. On trouve dans Alain Chartier une conversation entre plusieurs dames exprimant leurs sentiments sur la conduite de leurs chevaliers qui s'étaient trouvés à la bataille d'Azincourt. Un de ces chevaliers avait cherché son salut dans la fuite, et la dame de ses pensées s'écrie : *Selon la loy d'amour, je l'aurois mieulx aimé mort que vif.*

Cette institution, si ingénieusement appelée *Fontaine de courtoisie et qui de Dieu vient*, est bien plus admirable encore lorsqu'elle se montre sous l'influence toute-puissante des idées religieuses. La charité chrétienne réclama toutes les affections du chevalier, et lui demanda un dévouement perpétuel pour la défense des pèlerins et le soin des malades. Ce fut ainsi que s'établirent les ordres de Saint-Jean et du Temple, celui des chevaliers teutoniques et plusieurs autres, tous institués pour combattre les musulmans et soulager les misères humaines. Les infidèles admiraient leurs vertus autant qu'ils redoutaient leur bravoure. Rien n'est plus touchant que le spectacle de ces nobles guerriers qu'on voyait tour à tour sur le champ de bataille et dans l'asile des douleurs, tantôt la terreur de l'ennemi, tantôt la consolation de tous ceux qui souffraient. Ce que les paladins de l'Occident faisaient pour la beauté, les chevaliers de la Palestine le faisaient pour la pauvreté et pour le malheur. Les uns dévouaient leur vie à la dame de leurs pensées; les autres la dévouaient aux pauvres et aux infirmes. Le grand maître de l'ordre militaire de Saint-Jean prenait le titre de *gardien des pauvres de Jésus-Christ*, et les chevaliers appelaient les malades et les pauvres, *nos seigneurs*. Une chose plus incroyable, le grand maître de l'ordre de Saint-Lazare, institué pour la guérison et le soulagement de la lèpre, devait être pris parmi les lépreux[1]. Ainsi la charité des chevaliers, pour entrer plus avant dans les misères de leurs semblables, avait ennobli en quelque sorte ce qu'il y a de plus dégoûtant dans les maladies de l'homme. Ce grand maître de Saint-Lazare qui doit avoir lui-même les infirmités qu'il est appelé à soulager dans les autres, n'imite-t-il pas, autant que peut le faire notre faiblesse, l'exemple du fils de Dieu, qui revêtit une forme humaine pour délivrer l'humanité?

On pourrait croire qu'il y avait de l'ostentation dans une aussi grande charité. Mais le christianisme, comme nous l'avons déjà dit, avait dompté l'orgueil des guerriers, et ce fut là sans doute un des plus beaux miracles de la religion au moyen âge. Tous ceux qui visitaient alors la terre sainte, ne pouvaient se lasser d'admirer dans les

[1] Cet usage dura jusque sous le pontificat d'Innocent IV, vers l'an 1253. A cette époque, les chevaliers de Saint-Lazare demandèrent au souverain pontife la permission d'élire pour grand maître quelqu'un d'entre eux qui ne fût point attaqué de la lèpre, parce que les infidèles avaient tué tous les chevaliers lépreux de leur hôpital de Jérusalem. Le pape les renvoya à l'évêque de Frascati, afin que celui-ci leur accordât cette permission, après avoir examiné si cela pouvait se faire selon Dieu. Ce fait est rapporté dans la bulle de Pie IV, datée de l'an 1565. (Voyez l'*Histoire des ordres monastiques* du P. Helyot, t. I, p. 263.)

chevaliers du Temple, de Saint-Jean, de Saint-Lazare, leur résignation à souffrir toutes les peines de la vie, leur soumission à toutes les rigueurs de la discipline, et leur docilité à la moindre volonté de leur chef. Pendant le séjour de saint Louis en Palestine, les hospitaliers ayant eu une querelle avec quelques croisés qui chassaient sur le mont Carmel, ceux-ci portèrent leur plainte au grand maître. Le chef de l'Hôpital mande devant lui les frères qui avaient fait outrage aux croisés, et, pour les punir, les condamne à manger à terre sur leurs manteaux. *Advint*, dit le sire de Joinville, *que je me trouvay present avec les chevaliers qui s'estoient plaints et requismes du maistre qu'il fist lever les freres de dessus leurs manteaux, ce qu'il cuida refuser*. Ainsi la rigueur des cloîtres et l'humilité austère des cénobites n'avaient rien de repoussant pour des guerriers : tels étaient les héros qu'avaient formés la religion et l'esprit des croisades. Les chevaliers de Saint-Jean et du Temple avaient appris à mépriser les vanités de cette vie : c'est dans ces ordres militaires et religieux, selon un poëte contemporain, que se retiraient les guerriers qui étaient fatigués du monde, *et qui avaient tout vu et goûté de tout*[1]. Il ne faut pas oublier que dans les âges barbares la modération de ceux qui portent les armes et l'humilité de la force sont un commencement de civilisation.

Nous savons qu'il ne faut pas toujours juger les hommes d'après la morale qu'ils proclament et d'après les règles qu'ils doivent suivre. Les ordres militaires de la terre sainte, pour le scandale de leurs mœurs, méritèrent quelquefois la censure des chefs de l'Église; leur esprit d'ambition et de rivalité troubla souvent la paix des colonies chrétiennes en Orient. Lorsqu'on voit les désordres du moyen âge, on doit croire aussi que la chevalerie de l'Occident resta au moins impuissante pour arrêter le mal, et qu'elle s'associa quelquefois elle-même aux excès qu'elle devait réprimer; mais l'esprit de son institution subsistait, et ses maximes présidaient à l'éducation d'une noblesse encore barbare. Quoi qu'on puisse penser de la corruption humaine, il sera toujours vrai de dire que la chevalerie, alliée à l'esprit de courtoisie et à l'esprit du christianisme, a éveillé chez les peuples modernes des sentiments et des vertus ignorés des anciens. C'est à cette école que les jeunes guerriers venaient prendre des leçons de politesse, de bravoure

[1] Guyot, poëte satirique du treizième siècle.

et de générosité : admirable école, où la victoire déposait son orgueil, la grandeur ses superbes dédains, où rien n'était plus honteux que la perfidie et le mensonge, où rien n'était plus glorieux que de protéger la faiblesse et de secourir le malheur !

Comme l'éducation des peuples se formait sur l'exemple des premières classes de la société, les généreux sentiments de la chevalerie se répandirent peu à peu dans tous les rangs, et se mêlèrent au caractère des nations européennes. Il s'élevait contre ceux qui manquaient à leurs devoirs de chevaliers une opinion générale, plus sévère que les lois elles-mêmes, qui était comme le code de l'honneur, comme le cri de la conscience publique.

Lorsque l'institution de la chevalerie tomba par l'abus qu'on en fit, et surtout par une suite des changements survenus dans le système militaire de l'Europe [1], il resta encore aux sociétés européennes quelques sentiments qu'elle avait inspirés, de même qu'il reste à ceux qui ont oublié la religion dans laquelle ils sont nés, quelque chose de ses préceptes et surtout des impressions qu'ils en reçurent dans leur enfance. Au temps de la chevalerie, le prix des bonnes actions était la gloire et l'honneur. Cette monnaie, qui est si utile aux peuples et qui ne leur coûte rien, n'a pas laissé d'avoir quelque cours dans les siècles suivants. Tel est l'effet d'un glorieux souvenir, que les marques et les distinctions de la chevalerie chrétienne servent encore de nos jours à récompenser le mérite et la bravoure.

Puisqu'il est vrai de dire que les croisades donnèrent à la chevalerie cet ascendant qui adoucit la barbarie et la rudesse des mœurs, on doit convenir qu'elles ont rendu un véritable service à l'humanité.

[1] De Sainte-Palaye attribue la chute de la chevalerie en France à l'établissement des compagnies d'ordonnance par Charles VII, à l'edit de François I qui étendit les honneurs de la chevalerie aux gens de robe et à d'autres magistrats civils (*Mémoires sur la Chevalerie*, part. V).

CHAPITRE X.

DU CLERGÉ.

L'ascendant et la richesse du clergé l'avaient placé à côté de la noblesse dans le système féodal; mais il faut convenir que le rang qu'on lui avait donné dans cet ordre de choses répugnait à la fois à son caractère et à l'état de la société. Nous ne craignons pas de dire que le système féodal tendait à corrompre l'institution de l'ordre ecclésiastique, comme le clergé tendait à corrompre le système de la féodalité. Le clergé, élevé pour la paix, n'était pas propre à remplir les conditions du régime militaire; d'un autre côté, le régime militaire devait changer ou altérer les mœurs pacifiques du clergé. Il n'était pas rare de voir des prélats revêtus du casque et de la cuirasse; quelquefois même des prêtres de campagne conduisaient à la guerre le troupeau qu'une religion de paix leur avait confié. Cet esprit militaire dans les ecclésiastiques s'accrut encore par les croisades, où leurs armes se trouvaient sanctifiées par l'objet de la guerre. Cependant le clergé ne devint jamais assez guerrier pour remplir tous les engagements féodaux, et l'on peut ajouter qu'il ne fut pas toujours assez pacifique pour remplir tous les devoirs religieux.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à mesure que la féodalité fit des progrès, le clergé perdit quelque chose de sa régularité et de ses vieilles traditions. Les Francs, lorsqu'ils entrèrent dans l'Église, y portèrent leurs habitudes; et ces habitudes ne s'accordaient guère avec l'esprit du sacerdoce. Les barons et les princes invoquèrent quelquefois les armes spirituelles du clergé pour s'assurer l'obéissance de leurs sujets et de leurs vassaux; d'un autre côté, le clergé invoquait aussi les armes des seigneurs pour la défense de ses droits, et nous voyons dans l'histoire que chaque parti qui venait au secours de l'autre finissait par vendre chèrement ses services. Ajoutez à cela

que le clergé, dans les jours d'oppression et de misère, fut regardé comme un asile où tout le monde accourait, les uns pour leur salut dans une autre vie, le plus grand nombre pour échapper à l'indigence ou à la servitude dans ce monde terrestre. Tous ceux qui se présentaient étaient reçus, même quelquefois les enfants des serfs, et c'est de là surtout que vinrent l'oubli de la discipline, la décadence des études, que tous les historiens de l'Église ont déplorés.

Il n'était pas facile de faire observer la discipline parmi cette foule de clercs répandus dans les châteaux, où ils remplissaient l'office de chapelains, de trésoriers, de secrétaires ; dans les cités, où ils exerçaient la profession d'avocats, de notaires, de collecteurs, de marchands [1], etc. Comme tout était procès alors, même les pénitences de l'Église, et que chacun pouvait se faire juger au tribunal de Rome, il arriva que les évêques dont la puissance avait été excessive dans les siècles précédents, puisqu'ils déposaient les rois, ne pouvaient plus même juger les clercs de leurs diocèses. On abandonna l'étude des doctrines pour étudier la chicane et les moyens de se soustraire à la hiérarchie ecclésiastique. Dès qu'il n'y eut plus d'ordre et de justice parmi les pasteurs, il n'y en eut plus nulle part ; dès que la nuit pénétra dans l'Église, elle se répandit partout.

On n'a pas reproché au clergé du moyen âge d'avoir négligé ses intérêts ; cependant on vit en France des prélats abandonner à la couronne les priviléges d'un évêque, et, ce qui doit exciter notre surprise, des cures avec leurs revenus furent données aux seigneurs qui partaient pour la première croisade [2]. Aucun pouvoir n'avait alors de règles fixées ni de limites reconnues ; on ne doit donc pas s'étonner que le siècle se mêlât des intérêts de l'Église, et que l'Église s'introduisît dans les affaires du siècle. La confusion du spirituel et du temporel fut portée au dernier excès ; saint Bernard disait aux évêques qu'ils n'avaient pas été appelés pour gouverner le monde, mais pour extirper les mauvaises herbes [3] : c'était un sarcloir qu'il leur fallait, et non un sceptre. Les abus dont se plaignait l'abbé de Clairvaux venaient surtout de la confusion dont nous ve-

[1] Le concile de Vienne défendit aux clercs d'être bouchers et de tenir cabaret ; quelque temps auparavant on leur avait défendu d'être jongleurs ou bouffons de profession. Fleury, septième Discours sur l'*Histoire ecclésiastique.*

[2] Orderic Vital.

[3] « Le devoir des pasteurs, ajoutait saint Bernard, est de vaincre les loups, et non point de « dominer sur les brebis. » (*De Consideratione.*)

nons de parler, et signalaient le désordre des sociétés bien plus qu'ils n'étaient eux-mêmes le désordre.

Le pape Grégoire VII, qui entreprit de changer le monde chrétien et dont la maxime était *frapper pour guérir*, avait conçu deux grands desseins : celui de soumettre les princes à l'autorité de Rome, et celui de réformer les mœurs du clergé. On peut dire que ce pontife réussit trop dans ce qu'il y avait de plus difficile et de plus dangereux, l'asservissement des trônes de la terre, et qu'il ne réussit pas assez dans ce qu'il y avait de plus utile et de plus nécessaire, le rétablissement de la discipline et le triomphe de la morale évangélique. Les passions humaines résistèrent plus longtemps que les princes, et, tandis que les empereurs et les rois s'abaissaient devant les papes, les désordres que l'Église voulait réprimer ne cessaient point de scandaliser l'Europe chrétienne. La plupart des conciles qui se tinrent au commencement du douzième siècle, attestent que la loi du célibat n'était pas encore scrupuleusement observée dans le clergé séculier, et que le serpent de la simonie continuait à se glisser dans le sanctuaire[1].

L'abbé de Nogent parle de quatre évêques qui se succédèrent sur le siége de Laon et dont l'élévation fut le fruit de la corruption et de la brigue. Le premier de ces prélats était accusé d'avoir trahi, le jour même du vendredi saint, le seul prince qui restait de la maison de Charlemagne; le dernier, Baudri, avait livré Robert, duc de Normandie, un des héros de la première croisade, à son frère Henri, vainqueur à Tinchebray[2]. Nous ne répéterons point ce que dit Guibert des mœurs de ces quatre évêques; nous ne répéterons point non plus ce que disaient du clergé de leur temps saint Bernard, Jacques de Vitri[3], Pierre de Blois[4] et tant d'autres pieux réformateurs, accoutumés dans la chaire évangélique à censurer leur siècle avec amertume, et naturellement portés à exagérer les peintures de la corruption et du vice. Il faut se garder aussi de prendre à la lettre les satires des troubadours et des romanciers,

[1] Dans son traité intitulé *De Conversione ad clericos*, l'abbé de Clairvaux trace un tableau sévère des mœurs du clergé de son temps : s'il faut en croire ce pieux docteur, les vices les plus hideux souillaient alors le sacerdoce.

[2] L'abbé Guibert : *De vitâ suâ*.

[3] Voyez dans l'*Histoire d'Orient* de Jacques de Vitri le chapitre intitulé *De la négligence et des péchés des prélats*.

[4] Voyez les lettres de Pierre de Blois (*Bibliothèque des Croisades*).

accueillies par la malignité populaire, toujours prête à se soulever contre le grave ministère du sacerdoce. Nous avouons toutefois que la puissance et la richesse du clergé devaient exciter la jalousie. Voilà pourquoi, vers le milieu du douzième siècle, la noblesse forma une ligue contre les prétentions des ecclésiastiques, et que, dans la révolte des pastoureaux, le peuple voyait avec joie qu'on outrageât les prêtres[1]. Cependant le clergé ne perdit point son empire sur les esprits : dès longtemps il régnait par les croyances religieuses; il continua de régner avec elles.

Les abus contre lesquels s'était élevé Grégoire VII, la simonie et surtout le mariage des clercs, ne désolaient plus l'Église chrétienne avant la fin des guerres saintes. On vit peu à peu se rétablir la discipline; les ténèbres de l'ignorance commencèrent à se dissiper; Innocent III et ses successeurs encouragèrent les études. Le clergé reprit son ancien éclat, et, dans un siècle encore barbare, il répandit les premières clartés de la civilisation, semblable aux colonnes lumineuses du désert.

Nous devons faire remarquer que le clergé ne parut jamais dans les guerres saintes qu'à la suite des barons et des chevaliers de la croix. L'histoire ne le présente qu'une seule fois dirigeant les travaux militaires d'une croisade; ce fut au siége de Damiette[2]. Aussi les assauts et les combats y étaient-ils sans cesse mêlés aux cérémonies religieuses. La bravoure n'y connaissait pas d'autre encouragement que les bénédictions du ciel; la licence d'autre frein que les anathèmes de l'Église. Nous avons déjà dit qu'on reconnaissait surtout l'influence du clergé dans une croisade à la témérité des entreprises : le clergé, dans les circonstances difficiles de la guerre, croyait peut-être trop aux miracles, et ne croyait pas assez aux périls. On sait quelles furent après la prise de Damiette les suites de son excessive confiance dans la victoire.

Dans chaque expédition, il partit un grand nombre d'évêques et d'abbés suivis de leurs vassaux et de ceux qui étaient venus s'enrôler sous leurs bannières. Il n'était point de baron ou de comte qui n'emmenât avec lui un ou deux chapelains, ce qui devait accroître la multitude des ecclésiastiques sous les drapeaux de la croix. Dans une guerre religieuse, l'influence morale du clergé devait être toute-

[1] Guillaume de Nangis (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] *Mémorial des podestats de Reggio*, Coll. de Muratori (*Bibliothèque des Croisades*).

puissante. On sait quelle confiance l'évêque du Puy inspirait aux pèlerins de la première croisade; mais, si nous en croyons Guillaume de Tyr, les ecclésiastiques qui survécurent à ce vénérable prélat n'eurent point dans l'armée chrétienne le même crédit ni la même considération : on put à peine trouver dans ce clergé voyageur des pontifes capables d'occuper les principaux siéges de la Palestine et de la Syrie. Dans les croisades suivantes, surtout dans la troisième, un grand nombre d'évêques servirent la cause de la croix par leurs lumières, et donnèrent aux pèlerins l'exemple des vertus évangéliques.

Nous ne suivrons point le clergé latin dans les colonies chrétiennes d'Orient, où il voulut quelquefois exercer une domination temporelle. On se rappelle que le patriarche Daimbert aspirait à la possession de Jérusalem, et que la ville sainte vit de nombreuses divisions éclater entre l'autorité des princes et celle du clergé. Tantôt les rois de Sion demandaient des subsides à l'Église, tantôt le patriarche demandait au successeur de David et de Salomon les décimes dues aux serviteurs de Dieu. Les deux partis cédaient ou résistaient tour à tour et selon les circonstances, ne mettant jamais de mesure ni dans la haine, ni dans la soumission. Baudouin demanda humblement pardon au concile de Naplouse pour les injustices que lui et ses prédécesseurs avaient commises envers le clergé de la Palestine. Dans une autre occasion, le roi Baudouin ayant eu une vive querelle avec le patriarche Étienne au sujet de la possession de Joppé, celui-ci tomba malade, et mourut d'une mort prématurée. Quoique l'insinuation peu charitable que fait à ce sujet l'archevêque de Tyr nous paraisse sans fondement, elle n'en montre pas moins la malheureuse animosité avec laquelle on se disputait les conquêtes des guerriers chrétiens et l'héritage de Jésus-Christ[1]. Les papes furent souvent sollicités de prononcer dans ces contestations; mais ils ne donnèrent presque jamais une entière satisfaction au clergé, car le clergé latin d'Orient ne pouvait servir leurs desseins ni en deçà ni au delà des mers, et la prudence leur commandait de ne pas décourager les princes qui défendaient les armes à la main le royaume de Jérusalem.

On a prétendu que le clergé s'était enrichi pendant les croisades. Cette assertion, qui a été si souvent répétée par les écrivains du dernier siècle, a besoin d'être examinée enfin avec une attention impartiale. Le clergé se trouvait très-riche à l'époque de la première

[1] Guillaume de Tyr, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).

croisade; ses ennemis l'accusaient depuis longtemps d'avoir usurpé des propriétés immenses. Sous les deux premières races, ses richesses avaient porté de l'ombrage aux barons et aux rois, qui l'avaient plusieurs fois dépouillé, sous prétexte qu'il ne défendait point l'État et que les propriétés dont il jouissait appartenaient à ceux dont la bravoure veillait au salut du royaume.

Si les croisades eussent enrichi le clergé, il aurait dû être plus riche dans les pays qui avaient pris le plus de part aux croisades; or, le clergé de l'Allemagne et de plusieurs autres États de l'Europe surpassait en richesses celui du royaume de France, où les expéditions d'Orient avaient excité tant d'enthousiasme et fait accourir tant de guerriers sous les armes.

Le clergé, il est vrai, acquit de nouvelles possessions dans les pays conquis par les croisés; mais il ne lui en resta rien après les guerres saintes. Nous avons dit qu'à la fin des croisades le nombre des fidèles avait beaucoup diminué dans l'Asie Mineure, dans la Syrie, en Égypte : ce fut là sans doute une des suites les plus déplorables de ces guerres qui avaient irrité les musulmans sans les avoir vaincus. Tous ces évêchés sans fonctions dont le clergé conserve encore aujourd'hui les titres vains et pompeux, n'attestent que trop les pertes de l'Église catholique dans les contrées de l'Orient.

La première guerre sainte dut être, comme nous l'avons vu, très-profitable au clergé : il ne fut point obligé d'en payer les frais; le zèle des fidèles fournit à toutes les dépenses. Cependant il prit part lui-même à cette croisade, et les prêtres qui partirent avec les autres croisés ne durent pas s'enrichir dans leur pèlerinage. A la seconde croisade, on commença à mettre des contributions sur les églises, sans avoir égard aux vives réclamations des ecclésiastiques. Il s'établit dès lors dans le monde chrétien une opinion qui devint funeste au clergé : c'est que les guerres entreprises pour la gloire de Jésus-Christ et la délivrance des saints lieux devaient être payées par l'Église. On leva d'abord des tributs sur le clergé, sans consulter d'autre autorité et suivre d'autres règles que celles de la nécessité et des circonstances. A compter de la troisième croisade, après la publication de la *dîme saladine*, on établit des impôts plus réguliers, qui étaient fixés par les papes ou les conciles, et qu'on percevait avec tant de rigueur, que les églises furent dépouillées de leurs ornements et qu'on mit quelquefois à l'encan les vases sacrés.

Il est vrai que le clergé recevait quelquefois les offrandes et les legs de ceux qui partaient pour la terre sainte, ou qui avaient fait vœu de partir; mais qu'était-ce que ce tribut de la piété, à côté des tributs qu'il se trouvait obligé de payer lui-même? Nous ne craignons pas d'affirmer que, dans l'espace de deux cents ans, le clergé donna pour les guerres saintes plus d'argent qu'il n'en aurait fallu pour acheter la plus grande partie de ses propriétés. Aussi vit-on peu à peu se refroidir le zèle des ecclésiastiques pour la délivrance des lieux saints, et l'indifférence qui succéda parmi les peuples chrétiens à l'ardeur des croisades, commença par le clergé. En Allemagne et dans plusieurs autres pays, son mécontentement était poussé si loin, qu'à la fin les papes n'osaient plus se fier aux évêques pour la prédication des croisades, et qu'ils ne donnaient plus cette mission qu'aux ordres mendiants, qui ne possédaient rien et n'avaient rien à payer pour les expéditions contre les infidèles.

On a dit que le clergé avait profité des croisades pour acheter à vil prix les propriétés de la noblesse, comme de nos jours nous avons vu beaucoup de gens profiter de la révolution pour acheter à un prix modique les biens du clergé lui-même. Nous trouvons en effet des exemples de ces sortes d'acquisitions dans la première croisade; mais ces exemples devaient être plus rares dans les autres guerres saintes, dont le clergé fut obligé de payer les frais. Le grand avantage qu'eut alors le clergé sur la noblesse, c'est que les nobles pouvaient engager et aliéner leurs possessions, et qu'il ne fut jamais permis aux ecclésiastiques d'aliéner ni d'engager leurs biens. Un autre avantage du clergé, c'est qu'il formait un corps toujours animé du même esprit et toujours dirigé par les mêmes lois; tandis que tout changeait autour de lui, lui seul ne changeait point. C'est ainsi qu'il résista à la révolution qui s'opérait dans les propriétés. Nous ajouterons que la juridiction du clergé, qui chaque jour faisait de nouveaux progrès, était pour lui une source de richesses. Il était dans la nature des choses, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que la classe la plus éclairée devînt la classe la plus riche. Le clergé n'eut donc pas besoin de profiter de la ruine des croisés pour s'enrichir : ses lumières, son esprit d'ordre et d'économie, l'ascendant qu'il avait sur les peuples, lui offraient assez de moyens pour accroître ou pour conserver ses possessions.

CHAPITRE XI.

DES MONASTÈRES.

Nous avons vu que l'exaltation des esprits qui produisit les croisades avait augmenté le nombre des cénobites. Guillaume de Tyr dit, en commençant son histoire des guerres saintes, que le monde, livré à tous les désordres, était près de tomber en ruine. On se persuadait que le monde, ainsi menacé de sa fin, ne pouvait être renouvelé que par des événements et des sacrifices extraordinaires. La religion, qui dirigeait tout alors, montra aux uns l'Orient à conquérir, aux autres le désert où les attendait la pénitence. Dans l'opinion des sages et des docteurs, il n'y avait rien de plus dangereux sur la terre que le *siècle*, et toutes les cités semblaient être pour les chrétiens remplis d'une dévotion ardente comme des villes maudites du ciel qu'il fallait s'empresser de quitter. C'est ainsi qu'on prenait à la fois la route de Jérusalem et celle des lieux retirés, qui étaient regardées comme le chemin de la Jérusalem céleste. Nous avons parlé des guerriers de la croix et des pèlerins de la terre sainte; qu'il nous soit permis d'arrêter un moment notre attention sur la milice des cloîtres et sur les croisés du désert.

Les fondations de monastères ne sont pas les faits les moins connus de l'histoire[1] : les chroniqueurs, qui étaient presque tous des moines, n'y attachent pas moins d'importance qu'aux plus grands événements politiques. Orderic Vital parle tour à tour, et sur le même ton, de l'invasion de Guillaume en Angleterre, de la conquête de la Pouille par les Normands, et de la fondation ou de la gloire du monastère de Saint-Évroul.

Les couvents s'établissaient de plusieurs manières. Quelquefois c'était un seul homme qui se retirait dans un lieu solitaire et dont les

[1] Le troisième volume du Spicilége de d'Achery renferme beaucoup d'actes de fondation de monastères.

fidèles venaient admirer la sainteté. Ces anachorètes, au rapport des légendes contemporaines, étaient comme les rois de la solitude; car les oiseaux du ciel obéissaient à leur voix, et la nature leur était soumise. L'historien de la Normandie, après avoir raconté la sainte vie d'un anachorète, nous raconte ainsi sa mort, plus miraculeuse encore que sa vie : « Une douce mélodie s'élevait dans les airs, un parfum « divin remplit les lieux sauvages; un nuage brillant s'éleva sur l'ho- « rizon et fit pâlir l'astre du jour[1]. » Le récit de ces prodiges et de mille autres semblables se répandait dans tous les pays voisins; bientôt la foule accourait, et le désert voyait s'accomplir ces paroles d'Isaïe : « Ce lieu est trop étroit pour moi; faites-moi de la place, « afin que je puisse y habiter. » Une autre origine des cloîtres était le repentir des pécheurs, la dévotion des grands et des princes. En donnant une partie de leurs biens à des cénobites qui passaient les jours et les nuits dans l'oraison, les riches et les puissants du siècle espéraient hâter dans une autre vie la délivrance de leurs proches, et croyaient acquérir pour eux-mêmes les trésors du ciel[2]. Plusieurs établissements monastiques durent leur origine à des colonies de moines envoyés dans d'autres solitudes pour y faire fleurir les austères vertus de la vie religieuse[3]. Plus d'un ordre de cénobites avait des monastères répandus sur toute la surface du monde; et ces monastères, suivant la même règle, pratiquant les mêmes austérités, obéissant à un seul chef, formaient comme une confédération pieuse qui surpassait quelquefois la richesse, la puissance des grands de la terre et des florissantes cités.

Le zèle pour la vie monastique fut si grand dans le douzième siècle, que la France et l'Europe craignirent de manquer de solitudes. Les mères cachaient leurs enfants, les femmes leurs maris, les amis leurs amis, pour les dérober au prosélytisme des cloîtres. Un frère de saint Bernard hésitait à prendre l'habit religieux, alléguant que sa femme n'y consentirait pas : « Elle y consentira, dit Bernard, ou elle

[1] Orderic Vital ajoute qu'un monastère fut fondé à côté de la cellule de cet ermite, qui s'appelait Gustal (*Histoire de Normandie*, liv. I).

[2] Il nous reste une foule de chartes où sont consignées des donations religieuses faites par des rois ou des seigneurs (*Spicil.*, t. III). Ces chartes avaient ordinairement pour sanction une croix et les paroles suivantes : « Que celui qui voudra enfreindre nos volontés sache que, par l'autorité « de Dieu et par la chrétienté de tous les saints, il sera, à moins qu'il ne s'amende, excommunié « et maudit éternellement. »

[3] Saint Bernard fonda en Europe cent soixante maisons de son ordre. L'abbaye de Cluny avait quinze mille soixante-quatorze succursales.

« mourra[1]; » paroles cruelles qui montrent que les lois de la société et celles de la famille étaient immolées sans scrupule à la passion jalouse par laquelle se peuplaient les déserts.

Les historiens ecclésiastiques ont longuement décrit la vie intérieure des monastères, les journées des moines, partagées entre le travail, la méditation et la prière, les longues extases d'une dévotion ascétique, et les prodiges de la pénitence; d'autres ont répété ce qu'on disait déjà au moyen âge de la corruption des cénobites et des désordres qui régnaient dans les cloîtres. Nous présenterons à nos lecteurs d'autres tableaux. Tandis que la société était livrée à tous les excès de l'anarchie féodale, on aime à voir se former, à l'ombre des autels, des associations régulières qui étaient comme de petits États, ayant leurs mœurs, leurs lois, leurs gouvernements; et c'est sous ce rapport que nous parlerons des monastères au temps des croisades. Chaque cloître avait sa règle et ses priviléges; une prérogative générale et commune à tous était la liberté. Cette liberté s'exerçait surtout dans la police intérieure du couvent, dans l'élection des supérieurs de la communauté, sur laquelle aucune autorité religieuse ou civile ne pouvait exercer d'influence. Plusieurs abbayes se vantaient de ne dépendre que du saint-siége[2]; beaucoup de monastères supportaient impatiemment la juridiction spirituelle des évêques. Les moines de Rebais refusèrent de reconnaître leur abbé qui s'était soumis à l'évêque de Meaux, et les anathèmes du concile de Beauvais purent à peine les ramener à la soumission[3].

Un monastère se plaçait d'abord sous la protection d'un saint. Le bienheureux patron que les cénobites invoquaient dans leurs prières, était le seigneur de cette pieuse milice, et c'était, pour ainsi dire, sous sa bannière qu'ils livraient leurs combats spirituels ou qu'ils défendaient les intérêts temporels de leur association. Le respect qu'ils avaient pour la mémoire de leur fondateur ou de ceux qui les avaient précédés dans le cloître, et qui étaient pour eux comme des aïeux ou des ancêtres, offrait une véritable image des sentiments et des souvenirs de la patrie. Souvent des laïques riches et puissants demandaient une part aux prières des moines, et mettaient leur gloire

[1] Guillaume de Saint-Thierry, *Vie de saint Bernard.*

[2] Le monastère de Vézelay et autres. Saint Bernard s'élevait contre cette prétention de plusieurs congrégations monastiques.

[3] Concile de Beauvais, 1167.

faire inscrire leurs noms sur les registres du couvent; ces frères du dehors recevaient en quelque sorte le droit de cité ou de bourgeoisie dans la communauté monastique; après avoir servi pendant toute leur vie les intérêts du monastère, leur dernier vœu était de mourir sous l'habit des cénobites et d'obtenir une portion de la terre qui devait couvrir leurs frères de la solitude. On ne peut se faire une idée de l'esprit d'émulation qui animait les moines pour agrandir les domaines et la renommée de leur ordre. « C'est cultiver la vigne du Seigneur, disait l'abbé Suger, que de prodiguer aux demeures des solitaires l'or, l'argent et les pierres précieuses. » L'histoire nous représente plusieurs cénobites exerçant une sainte violence envers leurs familles et ruinant leurs parents pour enrichir leurs monastères[1]. Lorsque la libéralité des fidèles abandonnait à un couvent une terre ou un bien quelconque, les moines y transportaient leurs reliques avec la plus grande solennité, afin que leurs saints patrons prissent possession comme eux de leurs nouvelles conquêtes[2]. Chaque monastère avait dans ses archives des chartes et des contrats qui constataient ses titres et ses droits de propriété; et tel était le zèle des religieux pour reculer les limites de leurs domaines, que, si nous en croyons certains documents du moyen âge, ils ne se firent point scrupule d'appuyer quelquefois leurs prétentions sur des donations irrégulières et sur des pièces apocryphes[3].

Les moines, selon l'opinion du temps, étaient les dépositaires des biens du pauvre et des biens de Dieu; toute tentative pour révoquer une donation ou contester un privilége, était à leurs yeux un véritable sacrilége. Chaque monastère se disait l'Église elle-même, et se regardait comme la sainte famille du Christ[4]; cette conviction donnait aux cénobites une incroyable ardeur pour la défense des droits qu'ils avaient acquis et que le temps avait consacrés. On connaît la vive contestation élevée entre les bourgeois et les moines de Vézelay, vers le milieu du douzième siècle. Les bourgeois, poussés par le

[1] Orderic Vital raconte un trait semblable, et loue beaucoup le moine qui avait donné à son couvent cette preuve de zèle.

[2] Glossaire de Ducange, v° *Reliquiæ*.

[3] Le chapitre général de l'an 1157 prononça des peines contre les falsificateurs des chartes et des sceaux. Si les coupables étaient des moines, on les interdisait; si c'étaient des frères laïques, on les rejetait au dernier rang; les uns et les autres étaient condamnés à jeûner tous les vendredis au pain et à l'eau (Lebœuf, t. II, p. 162).

[4] Expression du moine Udalric, dans la préface qui précède les coutumes du monastère de Cluny (*Spicilége de d'Achery*, t. I, p. 642).

comte de Nevers, voulaient se soustraire à la juridiction de l'abbaye. Rien n'est plus curieux que l'histoire de cette révolution écrite par un moine, témoin oculaire. L'historien cénobite nous représente l'abbé Pons prenant la défense de la maison d'Israël, d'abord contre l'évêque d'Autun, ensuite contre le duc de Nevers, et parvenant, *à force de travaux et de périls, à rendre plus brillante et plus visible à tous les yeux la pureté des libertés de son Église.* Il faut remarquer ici que l'abbaye de Vézelay, *dédiée à Madeleine, amie et servante de Dieu,* avait la prétention d'être indépendante pour le spirituel comme pour le temporel, et qu'elle se vantait d'être *un aleu du bienheureux Pierre.* En soutenant cette prétention, les disciples de Pons ne voyaient que des *brigands et des impies* dans leurs adversaires; si le comte de Nevers s'attendrissait sur le sort des bourgeois de Vézelay, *c'étaient les larmes de l'impiété qui coulaient d'une fontaine de corruption.* L'abbé Pons invoqua tour à tour les puissances de la terre et les anathèmes de la religion; la misérable bourgade de Vézelay succomba enfin dans cette lutte, qui dura plusieurs années. Nous ne pouvons juger ni les griefs ni les torts des bourgeois, qui n'ont point eu d'historien; mais, en lisant l'histoire de l'abbaye, on est obligé de convenir que les cénobites firent la guerre sans modération et n'usèrent point de la victoire avec charité [1].

La puissance et la richesse des monastères ne provenaient pas uniquement de leurs domaines ou de leurs priviléges seigneuriaux : la plupart avaient dans leurs églises les ossements de quelques apôtres ou de quelques martyrs qui leur attiraient de nombreuses offrandes et qui les protégeaient dans les mauvais jours. Dès le neuvième siècle, les habitants des cloîtres, lorsqu'ils avaient à se plaindre de l'injustice ou de l'usurpation des hommes puissants, déposaient à terre ou *parmi les ronces* les reliques des saints, et les laissaient ainsi abandonnées jusqu'à ce que le sanctuaire envahi ou menacé fût délivré de toute crainte [2]. Lorsqu'ils avaient à redouter les entreprises des brigands ou des ennemis, on les voyait porter les dépouilles des élus de Dieu à la ville prochaine; tout le monastère marchait en procession, implorant dans des cantiques lugubres la miséricorde du Seigneur. Dès les premiers temps des pèlerinages en Orient, on rechercha les saintes reliques, et dès lors il n'y avait pas une église,

[1] *Hist. de Vézelay*, par Hugues de Poitou (*Spicilège de d'Achery*, t. II, p. 498 et suiv.)
[2] Voyez le mot *Reliquiæ*, Glossaire de Ducange.

pas un monastère qui n'eût son reliquaire, que les moines appelaient leur trésor. Les ossements des saints guérissaient les malades, convertissaient les pécheurs, obtenaient les grâces du ciel pour tous ceux qui les visitaient, et jamais un pèlerin n'adora les restes mortels des martyrs sans déposer sur l'autel le tribut de sa piété [1]. Lorsque les croisades eurent commencé, on apporta des contrées orientales un grand nombre de reliques qui furent déposées dans les monastères comme dans un sûr asile. Tandis que les guerriers de la croix pillaient les villes des infidèles ou des hérétiques, des moines et des clercs s'occupaient d'un butin qu'ils regardaient comme plus précieux et plus digne des victoires remportées au nom de Jésus-Christ. Nous avons vu dans l'historien Gunther les violences qu'employa l'abbé Martin pour dépouiller une église de Constantinople et pour s'emparer des reliques dont il enrichit son monastère près de Bâle [2]. Il nous reste une relation dans laquelle un chevalier nommé Dalmas raconte lui-même comment il déroba dans une église des Grecs le chef de saint Clément, qui fut transporté en triomphe à l'abbaye de Cluny [3]. La multitude des fidèles accourait pour contempler ces trophées de la guerre sainte. Il arrivait souvent que les cénobites portaient leurs reliquaires de village en village, de cité en cité, afin de recueillir une plus grande quantité d'offrandes. Au milieu de ces translations auxquelles l'avarice présidait peut-être bien plus que la piété, l'iniquité et la fraude durent quelquefois abuser de la crédulité du vulgaire. Dès le commencement du douzième siècle, l'abbé Guibert s'élevait contre la coutume de faire ainsi voyager les saints. « Le tort qu'on a, disait-il, est de ne pas laisser les *bienheureux* « jouir dans une tombe immuable du repos qui leur est dû [4]. » Ces abus que signalait l'abbé de Nogent subsistèrent longtemps encore; la dévotion pour les reliques ne fit que s'accroître pendant les croisades, et cette dévotion ne cessa pas d'être une source de prospérité pour la plupart des monastères.

[1] Joinville, avant de partir pour l'Orient, alla en pèlerinage à Bleicourt, à Saint-Urbain et en d'autres lieux.

[2] Gunther (*Bibliothèque des Croisades*).

[3] *Traité sur la translation du chef de saint Clément de Constantinople au monastère de Cluny* (*Bibliothèque des Croisades*).

[4] L'abbé Guibert, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).

CHAPITRE XII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Ce qui ajoutait à la force des communautés religieuses, c'est qu'un monastère devenait riche et que chaque habitant du cloître restait pauvre. Souvent les arts les plus somptueux étaient appelés à construire un monastère, et dans ce monastère, qui était comme un palais, chaque moine n'occupait qu'une étroite cellule. L'historien de saint Bernard nous apprend que, le pape étant venu à l'abbaye de Clairvaux, on n'épargna rien pour recevoir Sa Sainteté, et qu'on servit sur sa table un poisson extraordinaire [1]; dans le même temps les cénobites avaient pour nourriture un pain semblable à celui du prophète, et des feuilles de hêtre bouillies avec du sel. Ainsi se trouvaient réunies sous le même toit la spendeur des grands de la terre et la pauvreté des ermites. Le vœu de pauvreté était celui qu'on observait le plus rigoureusement dans les cloîtres. L'abbé Guibert nous parle d'un moine de l'abbaye de Flavigny sur lequel on avait trouvé, après sa mort, deux sous cachés sous son aisselle [2] : ce fut un si grand scandale dans le monastère, que le chapitre s'assembla comme pour une affaire où le salut de l'Église se trouvait intéressé, et qu'on refusa la sépulture sainte au cénobite coupable du *vice de propriéte*.

Jamais ces paroles, *Ceci est à moi*, ne furent prononcées dans un cloître, et les moines ne pouvaient employer l'adjectif possessif que pour dire *mon père* et *ma mère* [3]. L'amour même de la gloire était interdit aux cénobites, qui devaient quitter leur nom pour prendre celui d'un martyr ou d'un élu de Dieu. C'est au milieu de toutes ces abnégations que s'élevait la puissance d'un monastère. Tandis que chaque moine ne se croyait que néant et poussière dans ce monde,

[1] *Histoire de saint Bernard*, par Arnold de Bonneval, liv. II, ch. I.
[2] L'abbé Guibert : *De vitâ suâ.*
[3] Coutumes de Cluny (*Spicilége de d'Achery*, t. I).

il n'était point de couvent qui n'eût l'orgueil de la ville éternelle et ne crût subsister jusqu'à la fin des siècles. Aussi dans la foule des solitaires ne remarquait-on qu'un seul homme, et cet homme était l'abbé que les moines avaient choisi. Tous se glorifiaient de lui obéir, à condition néanmoins qu'il n'obéirait lui-même à personne. Plus la puissance de leur abbé était grande, plus ils se croyaient libres. Tel était le respect qu'on avait pour lui, que les cénobites s'inclinaient toutes les fois qu'ils entendaient prononcer son nom. Les peines et les récompenses qu'il décernait venaient de Dieu; lorsqu'il déployait la sévérité de sa justice, tout le monastère répondait de l'exécution de ses jugements[1]. Les plus coupables, ceux qu'il jugeait indignes de sa miséricorde, étaient quelquefois battus de verges en présence du chapitre; ils devaient se tenir debout à la porte de l'église pendant les offices, ils devaient vivre séparés de leurs frères. Aux jours de la discorde, les paroles du chef suprême exerçaient le plus souvent un empire absolu; s'il s'élevait contre son pouvoir une résistance opiniâtre, alors, secouant la poussière de ses pieds, il maudissait ses enfants indociles, et cherchait un asile dans un autre monastère. Ses malédictions paternelles, et surtout son absence, qui était regardée comme un abandon du ciel, suffisaient presque toujours pour ramener l'obéissance et la paix.

Cependant cette autorité souveraine n'avait rien d'arbitraire, car tout se trouvait réglé d'avance. Des traditions et des coutumes dirigeaient les moindres actions des cénobites; elles leur prescrivaient la manière de se rendre au chapitre et au réfectoire, la manière d'en sortir, comment ils devaient assister aux prières du jour et de la nuit, comment ils devaient se couper la barbe et les cheveux. Il y avait les lois pour la parole, il y en avait pour le silence, pour la forme et a couleur des vêtements, pour la démarche et le maintien habituel les religieux. Le code monastique avait tout réglé, jusqu'aux mortifications de la pénitence et jusqu'aux innocentes joies du cloître; l'histoire nous apprend à quelle époque de l'année, dans le monastère de Cluny, on assaisonnait les fèves et les herbes à l'huile ou à la graisse, en quel temps on servait aux moines des fruits, des œufs épicés et du poisson; nous voyons aussi dans l'histoire que le prieur de Vézelay était tenu, sous peine d'excommunication, de faire servir

[1] S'il arrivait que le cénobite coupable vînt à se révolter contre la correction, ses frères du cloître s'élançaient sur lui sans attendre aucun ordre des supérieurs.

aux moines un splendide festin le jour de la fête de sainte Madeleine, patronne de l'abbaye[1].

Ainsi rien n'était plus uniforme que la vie des cénobites. Tout ce qui habitait un monastère avait la même pensée ; et on peut dire que dans les déserts habités par la foule des moines il y avait une solitude pour chacun d'eux[2]. Un monastère néanmoins offrait des fonctions différentes à remplir, et la division du travail y était aussi bien ordonnée que dans la cité la plus industrieuse. Les uns étaient chargés de surveiller les intérêts du cloître; ils allaient présider aux moissons et aux vendanges, ils allaient recueillir les tributs ou les redevances des vassaux de l'abbaye. Celui-ci gardait le vin, celui-là veillait à la nourriture des moines, un autre allait voir dans le réfectoire si les portions des cénobites étaient égales. On avait des infirmiers chargés de soigner les malades; des visiteurs qui, nuit et jour, parcouraient le cloître. Chaque monastère comptait parmi les religieux des jardiniers, des bûcherons, des pêcheurs, des cuisiniers, des boulangers. Dans la communauté étaient des officiers qui recevaient les voyageurs et les pèlerins; d'autres qui accueillaient les pauvres et leur distribuaient chaque jour les dons de la charité. Les moines marchaient au travail deux à deux et en procession, ayant à leur tête leur abbé et chantant des psaumes, des versets et des hymnes[3]. C'est un lieu commun aujourd'hui que de parler des services que les monastères ont rendus à l'agriculture et aux lettres. Les chroniques nous apprennent que dans les cloîtres on honorait ceux qui savaient lire et psalmodier; Orderic Vital, en célébrant la vie de trois anachorètes qui avaient paru comme trois étoiles dans le firmament, s'exprime en ces termes : « Ils possédèrent la science de l'art musical « dans ses modulations les plus suaves, et mirent au jour des airs « pleins de douceur pour les antiennes et les répons. » Les moines qui transcrivaient les manuscrits passaient pour faire une chose agréable à Dieu; dans l'opinion des cénobites, chaque lettre tracée sur un parchemin devait effacer une faute devant le juge suprême.

[1] *Hist. de Vézelay*, par Hugues de Poitou.

[2] Expressions de Guillaume de Saint-Thierry, historien de saint Bernard, liv. I, ch. VII.

[3] La plupart de ces détails sont extraits des *Coutumes du monastère de Cluny* insérées au t. I du *Spicilège de d'Achery*. Nous ne parlons ici que des documents que la presse nous a conservés. M. Buchon, dans son dernier voyage, a trouvé un très-grand nombre de manuscrits renfermant des titres et des chartes de l'abbaye de Cluny; ces pièces, qui remplissent quatre caisses, prouvent que les archives d'un monastère étaient quelquefois aussi considérables que les archives d'un royaume.

Les monastères les plus célèbres avaient tout à la fois une bibliothèque et une école qui défendaient les doctrines de la vérité, conservaient la langue du peuple-roi, et gardaient en dépôt la mémoire du temps passé. Les cénobites exerçaient à la fois l'empire de la religion, de la richesse et du savoir; ainsi les déserts éclairaient les cités, et dominaient les opinions du siècle.

Rien ne prouve mieux l'ascendant de l'Eglise et l'esprit du temps, que de voir, d'un côté, la noblesse enfermée dans des châteaux forts, de l'autre, des solitaires habitant des cloîtres à peine fermés et défendus seulement par des croyances. Cette paix qui régnait autour des cloîtres attirait dans le voisinage des monastères une population nombreuse; plusieurs bourgs et même des villes durent leur origine au voisinage d'un monastère dont ils conservent encore le nom. On lit dans l'*Histoire de la Normandie*[1] qu'un grand nombre de moines s'établirent en Angleterre après la conquête de Guillaume, et que les retraites pieuses qu'ils avaient fondées devinrent comme autant de forteresses où leur sainte milice combattait pour l'autorité des rois normands. Souvent les grands et les princes demandèrent, à leur dernière heure, que leur cendre reposât dans l'église des cénobites, afin que la prière veillât nuit et jour sur leur tombeau. D'après un usage antique, les dépouilles mortelles des puissants monarques étaient confiées à la garde des moines, et la France avait vu les deux premières races de ses rois s'éteindre et finir dans l'ombre des cloîtres : n'y avait-il pas dans ces souvenirs quelque chose de saint et de royal qui devait entourer de respect les demeures des solitaires?

Quoique l'esprit d'exaltation qui avait produit les croisades eût contribué à peupler un grand nombre de solitudes, nous ne savons pas néanmoins jusqu'à quel point les monastères purent à leur tour contribuer aux progrès des guerres saintes. Les déserts devenus fertiles par le travail des moines ne furent point exempts du tribut imposé pour la solde et l'entretien des armées chrétiennes. Un grand nombre de moines, malgré la défense du pape Urbain, quittèrent leur couvent pour suivre les drapeaux de la première croisade. Dans les autres expéditions, des cénobites, à l'exemple de l'ermite Pierre et de saint Bernard, exhortèrent quelquefois les fidèles à prendre la croix; mais on ne vit partir pour l'Orient que ceux qui pouvaient se

[1] Orderic Vital.

procurer l'argent nécessaire pour un voyage lointain. L'histoire contemporaine traite avec sévérité les moines qui firent le pèlerinage de Jérusalem et qui s'établirent dans la terre sainte. L'abbé de Clairvaux, dont les prédications avaient envoyé tant de chrétiens mourir en Asie, ne voulut pas qu'aucun de ses disciples traversât les mers : il alléguait les invasions des Barbares et l'insalubrité du climat[1] ; mais tout nous porte à croire que la corruption des mœurs de l'Orient fut son véritable motif. On se persuadait alors parmi les moines que les retraites du cloître étaient aussi agréables à Dieu que les lieux saints que les pèlerins allaient visiter en Orient. l'histoire rapporte qu'un pèlerin parti pour la terre sainte[2] s'arrêta dans le monastère de saint Bernard, et qu'il résolut de prendre l'habit de religieux; saint Bernard, qui avait entraîné le pèlerin dans cette résolution, demanda que le nouveau cénobite fût dégagé de son vœu, alléguant que son pèlerinage était accompli et que l'abbaye de Clairvaux était une autre Jérusalem[3].

Vers la fin des croisades, la plupart des monastères commençaient à perdre leur crédit et leur renommée. Comme les sociétés politiques, ils s'élevèrent par la vertu, ils tombèrent par la corruption. Plusieurs de ces asiles de la piété devinrent semblables aux villes maudites dont parle l'Écriture, et la décadence des études suivit celle de la discipline. Enfin l'Église trouva dans les cénobites des serviteurs moins ardents[4], et Rome une milice moins dévouée.

Il se forma des ordres nouveaux, qui furent à la fois encouragés par le respect des fidèles et par la faveur des pontifes. A la tête des congrégations religieuses qui se formèrent à cette époque, nous devons placer celle des frères de la Merci ou de la Trinité, qui prit naissance après la troisième croisade et dont l'institution avait pour objet de délivrer et de racheter les captifs. Ces vénérables cénobites allaient chercher au loin tous ceux qui gémissaient dans les prisons des infi-

[1] *Histoire de saint Bernard*, par Guillaume de Saint-Thierry.

[2] *Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 151.

[3] Saint Bernard, dans une lettre écrite au pape Célestin au nom de tous les moines de Clairvaux, conjure le souverain pontife de ne point laisser partir pour Jérusalem l'abbé de Morimond; celui-ci voulait entraîner avec lui en Orient une multitude de cénobites. « Dans les armées de la « croix, dit Bernard, il faut des chevaliers qui combattent, et non point des moines qui chantent « et qui pleurent » (*Epist. S. Bern.*).

[4] Lorsqu'on a étudié l'histoire de cette époque, on est porté à croire que les papes, qui n'étaient pas secondés dans leurs entreprises pour les croisades, étaient mécontents du clergé et surtout des moines, qui répugnaient à faire des sacrifices.

dèles, et, véritables chevaliers de la foi et de la liberté, ils ne goûtaient point de repos s'ils n'avaient brisé les fers de quelques prisonniers chrétiens. Ce fut pendant la sixième croisade que s'élevèrent les deux ordres des frères mineurs et des frères prêcheurs, qui, selon l'expression de l'abbé d'Usberg, renouvelèrent la jeunesse de l'Église : ces deux institutions nouvelles durent apporter de grands changements dans le régime monastique. Il ne s'agissait plus pour les moines d'acquérir des domaines, de bâtir des édifices, mais de vivre comme les oiseaux du ciel ; ce n'était plus la vie paisible et contemplative, mais une vie passée au milieu des travaux apostoliques qu'il fallait prendre pour modèle ; on n'admirait plus le silence de la solitude, mais les miracles de la parole ; et la voix des nouveaux apôtres du Christ, véritable trompette évangélique, devait proclamer la loi chrétienne au milieu des bourgs et des cités. Les disciples de saint François et de saint Dominique se livrèrent aux soins de l'éducation publique, fondèrent un grand nombre de colléges, et plusieurs d'entre eux, comme saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, remplirent avec distinction les chaires de la philosophie scolastique. Nous ne les suivrons point dans les luttes qu'ils soutinrent avec le clergé, qui se montra quelquefois jaloux de leur crédit et de leur influence, ni dans ces guerres religieuses où la charité n'inspira pas toujours leurs prédications [1] ; nous aimons mieux suivre leurs courses pieuses sous le ciel brûlant de l'Afrique, au nord de l'Asie et dans les contrées les plus reculées de l'Orient. Tandis que les Maures désolaient encore l'Espagne, que les Tartares ébranlaient les trônes des puissants monarques, ravageaient les confins de l'Europe et menaçaient toute la chrétienté, de pauvres prêtres visitaient les habitants des rives du Niger, parcouraient les vastes déserts de la Tartarie, pénétraient jusqu'à la rivière Jaune, et, conquérants pacifiques, armés de l'Évangile, ils reculaient l'empire du christianisme, et plantaient l'étendard de la croix aux extrémités du monde connu. Les colonies chrétiennes qu'ils fondèrent parmi des nations païennes ou chez des peuples sauvages, ont duré plus longtemps que les colonies fondées par les croisades.

[1] Nous n'entrerons ici dans aucuns détails sur la croisade contre les Albigeois ni sur la hideuse inquisition qui vint à sa suite. (Voyez l'*Histoire des Albigeois*, de Pierre de Vaulx-Cernay.)

CHAPITRE XIII

DES SERFS.

On a vu le côté brillant de la féodalité ; il nous reste à parler de l'état où gémissait le peuple des villes et des campagnes. L'homme réduit à la servitude n'avait aucune loi qui le protégeât contre l'oppression ; le produit de son travail, le prix de sa sueur, ne lui appartenaient point ; il était lui-même une propriété qu'on réclamait partout, lorsqu'il venait à fuir son domicile. Enchaîné à la glèbe, il devait souvent porter envie à l'animal qui l'aidait à tracer des sillons, ou au palefroi, noble compagnon de son maître. Le serf n'avait d'autre espérance que celle que lui donnait la religion, et ne laissait à ses enfants que l'exemple de sa patience à souffrir. Il ne pouvait faire ni un contrat pendant sa vie, ni un testament à l'heure de sa mort [1]. Sa dernière volonté n'était point reconnue par la loi, elle mourait avec lui. Pour excuser la barbarie de cet âge grossier, on a besoin de se rappeler le sort plus affreux encore des esclaves chez les Grecs et chez les Romains. Nous n'avons pas besoin de dire combien cet état de choses devait mettre d'obstacles au développement de l'industrie et des facultés sociales de l'homme. Aussi la plupart des campagnes étaient-elles couvertes de forêts, et le plus grand nombre de nos cités ne présentaient que l'aspect de la pauvreté et de la misère [2].

Lorsqu'on voit toutes les misères qui accablaient les serfs attachés à la glèbe, on n'a pas de peine à croire qu'un très-grand nombre de ces malheureux aient cherché un asile sous les drapeaux de la croix. Ceux qui furent faits prisonniers restèrent dans la servitude des musulmans, et leur sort ne fut pas trop changé. Il en périt sans doute une multitude innombrable, car ils n'étaient presque point armés,

[1] Fleury, *Histoire du Droit français*, n° 17.

[2] Anton, dans son *Histoire de l'économie rurale en Allemagne*, a fait les recherches les plus savantes sur l'état des serfs au moyen âge (t. II, p. 148 et suiv.).

ils n'avaient ni vivres ni vêtements, et les seigneurs dont ils suivaient les drapeaux ne pouvaient pas toujours leur en donner.

Les serfs qui fixèrent leur séjour en Palestine durent être employés à cultiver la terre ; les assises de Jérusalem daignèrent à peine s'occuper de leur sort, et ne firent que consacrer leur esclavage en déclarant qu'on pouvait réclamer un serf ou un paysan fugitif comme un faucon. Nous avons peu de renseignements sur ceux qui revinrent en Europe ; l'histoire, qui n'omet aucune des circonstances du départ des pèlerins, garde presque toujours le silence sur leur retour. La dépopulation de plusieurs provinces dut améliorer le sort des serfs qui n'avaient point quitté leurs foyers : plus les hommes étaient nécessaires, plus ils furent respectés ; c'est ainsi que les croisades purent adoucir le sort des paysans dans les lieux qu'elles avaient dépeuplés ; ce n'est pas là un résultat dont l'humanité puisse s'applaudir. Boulainvilliers dit que, si les croisades n'avaient pas fait partir une foule de serfs, il eût fallu plus tard les exterminer comme des bêtes féroces [1]. Cette réflexion barbare n'est fondée ni sur la vérité, ni sur la raison : il est certain que, si tous les serfs partis pour la croisade étaient revenus, leur multitude eût été fort embarrassante, et que la société aurait pu en être troublée ; mais ce qui prouve qu'on ne trouvait pas un aussi grand bien au départ des paysans, c'est qu'à la troisième croisade on leur défendit de partir sans la permission de leurs seigneurs [2]. Le plus grand avantage que les croisades procurèrent aux serfs de la glèbe, ce fut la cessation momentanée des brigandages et la paix qui régnait dans les campagnes pendant tout le temps que durait une guerre contre les musulmans. La trêve de Dieu, qui était l'ouvrage du clergé et que les guerres saintes rendaient encore plus sacrée, plaçait sous la sauvegarde de l'Église le laboureur, sa charrue, sa herse et les bœufs compagnons de ses travaux.

La population des campagnes n'était pas toute composée de serfs : on y trouvait un assez grand nombre d'hommes qu'on appelait *vilains*, et qui n'étaient ni tout à fait libres, ni tout à fait esclaves. Personne dans cette multitude misérable n'aspirait à l'indépendance, et le seul bien auquel pussent prétendre des hommes sans appui était de choisir leur servitude. Comme l'Église inspirait plus de confiance que les seigneurs, une foule d'infortunés s'étaient réfu-

[1] *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, lett. V.
[2] Roger de Hoveden (*Bibliothèque des Croisades*).

giés, en quelque sorte, au pied des autels, et vouaient leur liberté et celle de leurs enfants, soit à une église, soit à un monastère[1] dont ils espéraient la protection. Rien n'est plus curieux que les formules par lesquelles le clergé recevait ce sacrifice de la liberté individuelle. On félicitait les nouveaux serfs d'avoir préféré *la domination de Jésus-Christ à la liberté du siècle;* on ajoutait que *servir Dieu c'était régner*, et qu'*une sainte servitude était la véritable indépendance.* Il fallait bien que ces paroles fussent en harmonie avec les mœurs et les idées du temps, puisqu'on voyait chaque jour une multitude d'hommes et de femmes accourir autour des monastères, et conjurer l'Église de les recevoir parmi les *serfs de Jésus-Christ.* Qu'ils se crussent, par là, beaucoup plus libres que les autres hommes, on peut s'en étonner aujourd'hui; mais n'y avait-il pas aussi une sorte de liberté à porter des chaînes qu'on avait choisies et qu'on s'était données soi-même?

D'après le fait que nous venons de citer, on doit croire que les serfs des églises ne firent pas de grands efforts pour être libres. Cependant le clergé prêcha quelquefois l'affranchissement des serfs; l'histoire cite plusieurs exemples d'affranchissements à l'époque dont nous parlons; mais ce n'étaient là que des exceptions, que des actes isolés. Rien n'était plus difficile que de briser les fers d'un homme ou d'une famille attachée à la glèbe : il fallait à la fois le consentement du seigneur, du suzerain et du roi. Le clergé lui-même ne pouvait donner l'exemple, car il ne lui était pas permis d'aliéner ses biens, et les serfs qui dépendaient de lui étaient sa propriété. Ainsi les affranchissements particuliers ne servaient pas plus la cause de la liberté que l'affranchissement des esclaves chez les Romains. Encore y avait-il dans l'ancienne Rome une législation pour les affranchis, tandis qu'il n'y en avait point sous les gouvernements féodaux.

Il ne fallait rien moins qu'une circonstance extraordinaire pour que les serfs des campagnes pussent obtenir la liberté. Les paysans d'une partie de la Zélande, chassés de leur territoire par le débordement de la mer, se réfugièrent dans la basse Allemagne, et obtinrent, avec l'indépendance, des marais à dessécher et à cultiver. D'autres paysans vinrent habiter les bords du Rhin, ravagés par les

[1] Celui qui se rendait serf d'un monastère liait autour de son cou, lors de la passation du contrat, une corde des cloches du monastère (Pasquier, *les Recherches de la France*, liv. III, ch. XLI; Ducange, *Glossarium latinitatis*, au mot OBLATI). On lit dans le *Spicilège de d'Achery* plusieurs chartes de semblables oblations.

Vendes et les Slaves, et la liberté fut le prix de leurs travaux.

Quelques villes libres de l'Allemagne contribuèrent à l'affranchissement des paysans de leur territoire. La même chose arriva en Italie et en Espagne, où le territoire des villes était considérable. En Angleterre, les paysans attendirent plus longtemps une amélioration à leur sort. Au reste, rien n'est plus difficile que de connaître avec exactitude les destinées que subit, pendant plusieurs siècles, cette multitude d'hommes qui couvraient les campagnes de l'Europe : au milieu des ténèbres du moyen âge d'innombrables générations de serfs ont passé sur la terre, sans laisser de traces dans l'histoire. A peine trouvons-nous dans les vieilles chroniques et dans les actes de l'administration quelques lueurs éparses qui puissent éclairer ici nos recherches.

L'histoire ne nous montre guère les serfs que dans les moments d'agitation et de trouble, ou dans les grands désordres de la société, comme le soulèvement des pastoureaux, la révolte des paysans de Souabe, la jacquerie, et cette guerre civile qui, vers le commencement du seizième siècle, éclata en Hongrie à l'occasion d'une croisade contre les Turcs.

Un historien allemand rapporte que, sous le pontificat de Léon X et sous le règne de Ladislas II, on exhorta la nation hongroise à prendre la croix et les armes. Le légat du pape voulut que tout le monde fût admis à la croisade, et le roi y consentit malgré l'avis de plusieurs de ses conseillers. Bientôt accoururent sous l'étendard de la croix une foule de paysans qui avaient abandonné la culture des terres. La noblesse, qui voyait avec effroi toutes les campagnes abandonnées, employa la violence pour ramener les déserteurs, et la violence alluma la guerre. L'armée des croisés, presque toute composée de paysans, devenait chaque jour plus nombreuse; son chef, nommé par le roi, avait reçu du légat un étendard béni par le pape. Ce fut avec les signes révérés d'une guerre sainte et sous l'étendard même donné par l'Église que les paysans, qui avaient pris la croix, se mirent à ravager les terres des nobles, brûlèrent les châteaux et commirent d'horribles cruautés. Cette guerre, ou plutôt cette révolution, qui fit couler des flots de sang, se termina dans les plaines d'Ulissia, où les paysans hongrois furent vaincus et leurs chefs faits prisonniers. Les nobles de Hongrie avaient été très-effrayés de cette révolte; ils voulurent à leur tour effrayer les paysans,

et pour cela on inventa des supplices dont la seule idée fait frémir[1].

A l'aspect de ce tableau, on se demande naturellement ce qui serait arrivé si de pareils mouvements avaient éclaté dans les grandes croisades de l'Occident. Que serait devenue l'Europe, si la multitude qui s'était levée à la voix de Pierre l'Ermite, au lieu de piller les juifs et quelques villes qui se trouvaient sur son passage, avait écrit sur les drapeaux de la croix le mot de *liberté*, et fait la guerre à la noblesse au nom de Jésus-Christ? Tout le monde sait que la pensée n'en vint alors à personne; mais, si la *jacquerie*, qui éclata deux siècles plus tard, s'était trouvée en concurrence avec une croisade, si la révolte des pâtres et des villageois avait pu s'allier aux idées si puissantes des guerres saintes, qui pourra nous dire jusqu'où serait allée une révolution animée par un pareil mobile et secondée par de tels auxiliaires? Nous n'avons point de documents historiques qui nous prouvent que les grands et les seigneurs féodaux aient craint sérieusement une révolte des serfs pendant les croisades d'outre-mer; mais nous voyons du moins qu'on prenait alors des précautions, et qu'on se gardait bien surtout d'irriter ce peuple qui couvrait le territoire. Nous avons sous les yeux une charte par laquelle le comte de Forez, se disposant à partir pour l'Orient, défendait sévèrement dans tout son comté qu'on injuriât les serfs et qu'on donnât à qui que ce fût la dénomination d'esclave[2]. L'histoire loue la fermeté avec laquelle la reine Blanche défendit les paysans de Verrières, que le chapitre de Notre-Dame avait fait enfermer dans d'obscurs cachots[3]. On connaissait alors les revers de Louis IX, et la prudence recommandait de redoubler de soin pour que la multitude des villes et des campagnes ne troublât point la paix publique. Nous avons vu combien on mit d'abord de ménagements à réprimer le mouvement des pastoureaux; ce ne fut qu'après les plus grands excès qu'on se décida à les poursuivre. Tout nous porte à croire que, s'ils avaient eu des chefs habiles et qu'ils leur eussent obéi, ces attroupements de bergers et de paysans auraient facilement troublé un royaume ruiné par la croisade et privé de ses plus braves défenseurs. Ce qui sauva la France des plus grands désordres, c'est que les serfs, en s'armant pour le triomphe de la croix, ne songèrent

[1] Voyez le récit de cette guerre dans notre extrait d'Istuanfius (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] *Spicilège de d'Achery*, t. III, p. 630.
[3] L'abbé Velly, *Histoire de France*, t. V, p. 102.

point à la liberté, et qu'en se soulevant contre l'oppression, ils n'invoquèrent point l'influence des idées religieuses.

Les paysans, épars sur le territoire, ne pouvaient former d'associations comme dans les villes. Ajoutons qu'ils étaient pauvres et abrutis par l'ignorance. L'amour de l'indépendance vient avec les lumières et surtout avec la richesse; voilà pourquoi il naquit d'abord dans les cités, et plus tôt dans les villes florissantes que dans les autres. Vers le milieu du douzième siècle, beaucoup de serfs de la Belgique s'étaient enrichis et se confondaient avec les bourgeois ou les hommes libres. Un édit de Charles le Bon, comte de Flandre, qui poursuivait, comme à lui appartenant, les hommes entachés de servitude, jeta le trouble dans tout le pays. La honte d'être serf ou de passer pour tel inspirait des passions si violentes, que le prévôt de Bruges, réclamé comme la propriété du prince, forma un complot contre lui et le tua dans la cathédrale en présence de tout le peuple. On ne voit rien de semblable parmi les serfs des campagnes, qui supportaient l'esclavage plus patiemment, et qui ne connaissaient pas du moins l'orgueil, père des grands crimes : toujours aux prises avec la misère, ils n'auraient su que faire de leur indépendance. Quand Louis X voulut que dans le *royaume des Francs la chose en vérité fust accordante au nom*, et qu'on donnât *la franchise à ceulx qui la requerroyent*[1], à la condition de payer les droits de servitude qui revenaient à la couronne, on fut tout surpris de l'opposition qu'on rencontra, ou tout au moins de l'indifférence avec laquelle le bienfait royal était reçu. « Il y avait des serfs, dit « une lettre du monarque, qui ne voulaient pas être libres, soit par « mauvais conseils, soit faute de bons avis[2]. » La chose nous paraît simple : on voulait soumettre les paysans à la taille, et c'était la taille qu'ils redoutaient le plus. La liberté pour eux consistait à ne pas donner leur argent : quelle devait être leur surprise lorsqu'on leur demandait leur argent pour prix de la liberté[3] !

[1] Louis X n'eut pas le temps de faire exécuter cette ordonnance, qu'il avait donnée en 1315. Philippe V, son frère et son successeur la publia de nouveau et dans les mêmes termes en 1316, (*Ordonnances des rois de France*, t. I, p. 583).

[2] *Spicilége de d'Achery*, t. III, p. 707.

[3] Au milieu du quinzième siècle quelques serfs de Catalogne qui s'étaient réfugiés en France ayant été réclamés par leur seigneur, le parlement de Toulouse déclara que tout homme qui entrait dans le royaume en criant *France!* devenait libre. Mézerai, qui rapporte ce fait, ajoute : *Tel est le royaume de France, que son air communique la liberté à ceux qui le respirent, et nos rois sont si augustes, qu'ils ne règnent que sur des hommes libres.*

CHAPITRE XIV.

AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES.

Ce qui amena l'affranchissement des communes, c'est que le régime féodal, qui était au fond une véritable anarchie, marchait à sa décadence, et que les lueurs d'une civilisation naissante se répandaient parmi les peuples[1]. Quelques idées d'ordre public et de législation commençaient à prévaloir, et ces idées, quoique très-confuses encore, se tournaient contre la féodalité, que l'instinct des peuples ne considérait plus comme un gouvernement, mais comme un obstacle au bien public. Chaque cité, à mesure qu'elle se peuplait davantage, qu'elle devenait plus industrieuse et plus riche, devait avoir la pensée ou plutôt le besoin de secouer le joug des seigneurs, qui ne la protégeaient point, et de s'affranchir d'un régime qu'elle regardait comme l'ennemi de son repos et de sa prospérité.

Les villes de la Lombardie et d'une grande partie de l'Italie furent des premières qui échappèrent à la domination féodale[2]. Les empereurs d'Allemagne, comme nous l'avons vu, étaient presque toujours en querelle avec les papes. Beaucoup de ces cités profitèrent de cette division pour s'arroger des droits que personne ne leur contesta; d'autres les obtinrent ou plutôt les achetèrent des empereurs, qui croyaient faire un bon marché en vendant ce qu'ils ne pouvaient refuser. Vers le milieu du onzième siècle, le clergé et la noblesse n'avaient déjà plus aucune influence dans les villes d'Italie. D'après le témoignage d'Othon de Freisingen, auteur contemporain, l'Italie

[1] M. Raynouard, dont les travaux littéraires sont si connus, a traité avec cette sagacité qui lui est propre toutes les questions qui se rattachent au droit municipal en France sous la domination romaine et sous les trois dynasties. Ce que nous avons surtout remarqué dans l'important ouvrage de M. Raynouard, c'est la manière dont ce savant a éclairci tout ce qui concerne le concours des magistrats et du peuple aux élections papales et épiscopales.

[2] Muratori, *Dissert.* XLV.

était remplie de villes libres qui chacune avaient obligé leur évêque à résider dans leurs murs; à peine y avait-il un noble qui ne fût soumis aux lois et au gouvernement d'une cité. Nous avons dit dans un autre chapitre que les croisades enrichirent les républiques italiennes, mais que les richesses d'Orient contribuèrent à les corrompre[1]. La plupart des villes libres d'Allemagne durent leur émancipation à la décadence de l'Empire; elles jetèrent moins d'éclat que celles d'Italie, mais ce qu'elles avaient acquis, elles le conservèrent plus longtemps; loin de se faire la guerre entre elles, elles cherchèrent leur force et leur appui dans des associations qui les défendirent à la fois des discordes intérieures et des entreprises de leurs plus puissants ennemis. Quelques-unes prirent part aux expéditions en Syrie, sans en tirer aucun avantage pour leur commerce. L'Angleterre, accablée par la conquête de Guillaume, ne vit aucune de ses villes réclamer l'indépendance à l'époque des premières croisades. Les cités de la Grande-Bretagne, à l'exception de celle de Londres qui avait obtenu plusieurs priviléges, ne songeaient point à s'affranchir du pouvoir féodal. Les Bretons, comme au temps de Virgile, paraissaient encore séparés du reste du monde. On peut dire que dans ce royaume la liberté ne fut pas l'affaire d'une ville ou d'un bourg, mais de la nation entière, et plus tard toute l'Angleterre se trouva libre. En Espagne, la guerre contre les Maures dut favoriser, comme nous l'avons dit, l'indépendance des communes. Il nous reste des monuments historiques du commencement du onzième siècle qui prouvent que plusieurs cités espagnoles jouissaient à cette époque de certaines immunités[2]. Mais les premières de ces villes qui plus tard furent appelées aux cortès, poussées par un esprit de jalousie, ne voulurent point y admettre les autres, ce qui nuisit beaucoup au développement et aux progrès de la liberté en Espagne.

C'est en France surtout que nous examinerons l'affranchissement des communes. Cet affranchissement commença dans les provinces méridionales; les traditions romaines qui subsistaient encore en donnèrent la première pensée, ou plutôt les villes de la Provence et du Languedoc n'avaient jamais cessé d'être indépendantes et de jouir des bienfaits du régime municipal. On pourrait croire que leur exemple exerça une influence sur les villes de l'est et du nord de la France:

[1] Voyez notre chapitre sur l'Italie.
[2] Hallam, *l'Europe au moyen âge*, t. I, p. 391 et suiv.

mais tel était alors le manque presque absolu de communications entre les peuples, qu'on ne savait point dans le nord du royaume s'il y avait des villes libres dans le midi. Dans les contrées situées entre la Somme, la Meuse et l'Océan, toutes les villes commencèrent, vers la fin du onzième siècle, à réclamer leur indépendance, et tout nous porte à croire que la pensée leur en vint de l'état de prospérité où elles étaient parvenues[1]. La fabrication des laines anglaises et celle des toiles avaient enrichi les villes de la Belgique, et ce genre d'industrie s'était étendu aux villes de l'Artois, de la Picardie et de la Champagne. Les manufactures de serge de Reims avaient de la célébrité au temps des croisades, et cette étoffe grossière servait à vêtir les pauvres pèlerins. Froissard parle de plusieurs autres manufactures, entre autres de celles d'Arras, où s'étaient *ouvrées* ou fabriquées ces riches tapisseries représentant les batailles d'Alexandre qui furent envoyées à Bajazet pour la rançon des chevaliers français faits prisonniers à Nicopolis[2]. Les principales cités des provinces du Nord s'enrichirent ainsi par l'industrie, chose presque aussi nouvelle au douzième siècle que la liberté; elles voulurent avoir la faculté de jouir des biens qu'elles avaient acquis, et ce fut alors que commença pour la France la grande révolution des communes.

L'établissement des communes n'était autre chose que la réunion approuvée des bourgeois pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts. La commune était un pacte d'amitié[3], de paix[4], de concorde, par lequel les habitants des villes juraient de se secourir et de s'aider entre eux comme des frères. Chaque localité réclamait des priviléges ou des garanties, selon la nature de ses besoins ou selon les craintes qu'elle pouvait avoir. Trois objets principaux occupaient surtout l'attention et la sollicitude des communes : comme les seigneurs ne songeaient guère à maintenir l'ordre dans les villes, les habitants voulurent se charger eux-mêmes de la police de leurs cités et veiller

[1] En 988, Albert le Pieux, comte de Vermandois, accorda à Saint-Quentin des priviléges de liberté. Cette concession est la plus ancienne de cette nature qui ait été faite à un corps d'habitants, depuis que les Gaules n'obéissaient plus aux Romains (*Statistique du département de l'Aisne*, par M. Brayer, première partie, p. 113).

[2] Voyez notre liv. XIX.

[3] Le mot *amicitia* se trouve en tête de la plupart des chartes du moyen âge. Dans une charte de commune de Philippe, comte de Flandre, en 1148, le mot *amicitia* se trouve répété dans les dix-sept articles qui composent cet acte. Le comte donne à la commune le nom de *amicitia*.

[4] L'acte de la commune de Laon, rapporté dans le t. XI des *Ordonnances des rois de France*, a pour titre *Institutio pacis*.

à la paix de leurs foyers ; d'un autre côté, comme la justice féodale était devenue un sujet d'effroi et qu'on redoutait sans cesse l'iniquité ou l'ignorance des juges, les bourgeois réclamèrent le droit d'être jugés par leurs pairs, ou tout au moins d'être associés aux fonctions de la justice seigneuriale pour ce qui regardait la commune ; mais la plus grande affaire était pour chacun d'assurer le fruit de son travail, de pouvoir disposer de sa fortune, de régler soi-même ses intérêts, d'alléger la charge des tributs, ou d'être imposé d'après un mode régulièrement établi. Pour savoir ce que demandaient principalement les communes, il suffit d'écouter leurs adversaires. « Voici, dit l'abbé « Guibert qui écrivait au commencement du douzième siècle, voici « ce qu'on entend aujourd'hui par ce mot *nouveau et détestable de « commune :* les gens taillables ne paient qu'une fois l'an la rente « qu'ils doivent à leurs seigneurs ; s'ils commettent quelque délit, ils « en sont quittes pour une amende légalement fixée, et quant aux « levées d'argent qu'on a coutume d'infliger aux serfs, ils en sont « exempts[1]. » Telle était la plus grande prétention des communes, et c'est celle-là sans doute que beaucoup de seigneurs leur pardonnaient le moins.

Les communes, qui tiraient leur origine des progrès du commerce, ne négligeaient point de protéger l'industrie ; et, dans les contrats d'association, des dispositions formelles mettaient toujours les marchands étrangers à l'abri de la persécution et des brigandages. On invoquait aussi la rigueur des lois contre la fraude ou la mauvaise foi dans les marchés. En un mot, les chartes des communes étaient d'utiles règlements, et pouvaient suppléer, sous beaucoup de rapports, à ce qui manquait à la législation des temps barbares[2].

L'affranchissement des communes ne s'opéra point sans désordres. La commune de Cambrai, qui fut la première à réclamer son indépendance, eut de longues contestations avec le clergé ; et parmi les prélats qu'elle eut à combattre, nous retrouvons avec surprise ce

[1] Mémoires de l'abbé Guibert, liv. III, ch. VII. D'après Ducange et Brequignon, on peut citer les actes originaux de quatre-vingt-dix-huit communes dans le douzième et le treizième siècle.

[2] On trouve l'article suivant dans la charte concédée par Philippe, comte de Flandre et de Verdun, aux habitants d'Aire en Artois : « Si quelque bourgeois de la commune (*de amicitiâ*) « vient à perdre quelque chose par larcin ou par rapine, et qu'il ait découvert des traces certaines « touchant l'objet perdu, il ira porter plainte auprès du préfet de la commune ; celui-ci assemblera « tous les *amis* de la ville, et donnera à chacun l'ordre de chercher pendant toute une journée la « chose perdue : celui qui négligera de chercher payera, pendant une semaine cinq sous par jour à « la commune. »

pieux évêque Lietbert qui se mit en marche pour Jérusalem vers le milieu du onzième siècle, suivi de trois mille pèlerins qu'on appelait *l'armée du Seigneur* [1]. Dans d'autres communes, de grands attentats se mêlèrent aux révolutions qui avaient pour objet la liberté. La ville de Laon vit un de ses pasteurs spirituels se rendre complice d'un homicide commis dans le lieu saint, elle vit ensuite ses citoyens se souiller du meurtre de leur évêque [2]. Des mouvements séditieux, des émeutes populaires, troublèrent longtemps les villes de Beauvais, de Reims, d'Amiens. Parmi les cités qui furent alors le théâtre des discordes civiles, nous n'oublierons point le bourg de Vézelay. Rien n'est plus curieux que de voir dans l'histoire cette longue querelle élevée entre des moines qui parlaient au nom des libertés de leur église et quelques bourgeois qui réclamaient les priviléges de leur commune, révolution qui dura plusieurs années, dans laquelle intervinrent des évêques, des seigneurs, la cour de Rome, le roi de France, et qui finit par la ruine et l'asservissement d'une malheureuse bourgade [3].

Les croisades eurent sans doute quelque part à l'affranchissement des communes; mais il ne faut rien exagérer. Si on en croyait quelques écrivains modernes, rien n'aurait été plus favorable à l'indépendance des villes que la mort des grands vassaux moissonnés par la guerre sainte; plus il mourait de comtes et de barons en Orient, plus la liberté devait faire de progrès en Europe : opinion qui n'est guère plus raisonnable que celle des pieux contemporains qui ne voyaient dans les funérailles d'une croisade qu'un moyen dont Dieu se servait pour peupler le royaume des élus. Il périt plus de nobles dans les batailles de Poitiers et d'Azincourt que dans plusieurs guerres d'outremer, et personne n'a jamais dit que la liberté en ait tiré quelque avantage. Si des seigneurs périrent en Asie, on doit croire qu'ils eurent des successeurs et que leur trépas ne changea pas beaucoup le régime féodal.

L'histoire nous offre des moyens plus simples et plus naturels d'expliquer l'affranchissement des communes : comme les seigneurs em-

[1] Dès l'an 957 les habitants de Cambrai avaient tenté de s'affranchir de l'autorité de leur évêque ; ce n'est que vers le commencement du douzième siècle que cette ville parvint à jouir entièrement des franchises communales. (Voyez la chronique de Cambrai, *Script. rer. francic.* t. XIII.)

[2] Mémoires de l'abbé Guibert, liv. III, ch. XXIII.

[3] Histoire du monastère de Vézelay, *Spicilége de d'Achery*, t. II, p. 498 et suiv.

menaient avec eux tous ceux qui portaient les armes et qu'il ne restait presque plus personne dans les villes, il fallait bien se confier au petit nombre de ceux qui ne partaient point. On devait ainsi leur laisser le droit de veiller à l'ordre public et de se défendre contre les brigandages qu'eux seuls pouvaient réprimer[1]. Ceux qui exerçaient l'autorité pour les comtes absents, n'ayant qu'un pouvoir passager et incertain, se conduisaient avec modération, et cherchaient à obtenir par la confiance et l'amour ce qu'ils n'auraient point obtenu par la force. Quand la croisade était finie, les seigneurs qui avaient perdu leurs hommes d'armes en Orient laissaient les choses telles qu'elles étaient, ou, s'ils voulaient reprendre tous leurs droits, ils ne manquaient pas d'éprouver une résistance à laquelle ils étaient contraints de céder. Nous ajouterons qu'à leur départ les comtes et les barons avaient besoin d'argent[2], et pour en avoir ils étaient obligés de faire des concessions. Ils avaient encore plus besoin d'argent à leur retour, et montraient les mêmes dispositions à céder quelque chose de leurs droits.

Lorsque les princes et les rois quittaient l'Europe, ils avaient coutume de faire leurs testaments, et leurs volontés dernières ne consacraient point l'oppression et l'iniquité. Ce n'était pas lorsqu'ils allaient combattre pour le triomphe de l'Évangile, qu'ils négligeaient de secourir les pauvres et de protéger les faibles : on a vu la sollicitude que montrait saint Louis avant de s'embarquer pour l'Orient ; on a vu quels moyens employa son zèle infatigable pour que la justice fût rendue à tous pendant son absence, et la justice était alors tout ce qu'on demandait.

Il nous reste quelques priviléges de communes accordés par des seigneurs et des princes partant pour la croisade, et la circonstance du saint pèlerinage se trouve presque toujours mentionnée dans les chartes *octroyées* par les chevaliers de la croix[3]. Le royaume de Jérusalem présentait aux pèlerins plusieurs modèles de la législation

[1] Il nous reste une ordonnance de la reine Blanche qui, en l'absence de Louis IX, appelle tous les citoyens de Paris à veiller à la tranquillité publique. Cette pièce est rapportée textuellement dans nos extraits du *Spicilège de d'Achery* (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Le dauphin de Viennois vendit à la noblesse et aux villes tous les priviléges qu'elles voulurent acheter. En rentrant dans ses États, il ne trouva plus rien, et se fit moine. La même chose était arrivée à Guillaume de Montpellier et à Arpin de Bourges à l'époque de la première croisade.

[3] La charte du comte de Flandre, que nous avons déjà citée, commence par ces mots : « Près « d'aller en pèlerinage à la terre sainte, où Dieu nous a délivrés, au prix de son sang, de la puis« sance du démon, etc. »

communale. Les assises de Godefroy avaient accordé une juridiction particulière aux bourgeois de la terre sainte; et c'était là, comme on sait, le privilége que recherchaient les communes dans la plupart des royaumes de l'Occident. Le roi Baudouin II donna une charte de commune à la ville de David et de Salomon; et Guillaume de Tyr nous apprend que ce prince acquit par là l'estime et la confiance des peuples[1]. Les nations d'Europe qui habitaient les villes maritimes de la Syrie, et qui se gouvernaient elles-mêmes, offraient le spectacle de plusieurs communes réunies dans la même cité[2]. Ce spectacle ne devait point être perdu pour les pèlerins; et de même qu'en Occident on bâtissait des églises sur le modèle de la basilique du Saint-Sépulcre, ainsi l'Europe chrétienne put prendre quelquefois pour modèle les communes établies dans l'héritage de Jésus-Christ.

CHAPITRE XV.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Au milieu de tous ces changements opérés dans les États de l'Occident et surtout en France, on se demande quelles furent l'attitude et la politique de la royauté. Quelques écrivains ont mis beaucoup d'importance à nous persuader que les rois avaient peu contribué à l'affranchissement des communes, et qu'ils n'y avaient été portés que par l'avarice et le besoin d'argent. Nous ne perdrons pas de temps à examiner de semblables assertions; car il suffit de connaître l'état de la société au douzième siècle pour apprécier les motifs qui faisaient agir les monarques; et la véritable question est de savoir ce qu'ont entrepris les rois pour affaiblir ou pour détruire cette anarchie féodale qui opprimait le trône et les peuples. Il nous semble que Louis le Gros et ses successeurs servirent mieux la liberté en combattant la féodalité retranchée dans ses donjons menaçants, qu'en accordant çà et là des

[1] Guillaume de Tyr, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Bizaro, écrivain du seizième siècle, parle de plusieurs chartes ou diplômes accordés par Baudouin aux Génois qui habitaient la Palestine (*Bibliothèque des Croisades*).

priviléges aux bourgs et aux cités. Ce qu'il y a de certain, c'est que la royauté se trouvait plus intéressée à la chute du régime féodal que les communes elles-mêmes; elle ne pouvait donc rester neutre dans les querelles qui s'élevaient de toutes parts au nom de la liberté. Les villes, quand il s'agissait d'obtenir leur indépendance, avaient les yeux sur la couronne; quand elles l'avaient obtenue, elles cherchaient à la mettre sous la sauvegarde des monarques[1]. Ainsi l'autorité des rois devenait l'espérance de toutes les communes du royaume, et la liberté naissante s'appuyait sur la royauté. Voilà pourquoi les villes de France, pour défendre leurs franchises, ne formèrent point de confédérations, comme dans d'autres pays; car elles trouvaient une défense naturelle dans la puissance royale.

Si la royauté favorisa l'indépendance des communes, celles-ci offrirent leur secours à la couronne toutes les fois qu'elle eut besoin d'argent ou de soldats pour le service de l'État ou la défense du royaume. Les chroniques de Saint-Denis ont célébré le dévouement des villes de Corbie, d'Amiens, d'Arras, de Beauvais et de Compiègne, qui envoyèrent leurs légions à la bataille de Bouvines. *Les communes*, disent les chroniques, *trespasserent toutes les batailles des chevaliers, et se mirent devant le roy encontre Othon et sa bataille*[2].

On a représenté la société de cette époque comme étant dans une guerre perpétuelle avec les seigneurs. Cette assertion est fort exagérée; il ne faut pas oublier, comme nous l'avons dit en commençant le chapitre précédent, que l'aristocratie féodale touchait à son déclin, et que sa puissance s'affaiblissait en raison même des progrès de la civilisation. Beaucoup de possesseurs de fiefs entreprirent sans doute de résister au mouvement général; mais un grand nombre s'y laissèrent entraîner. On doit croire que les lumières et la marche des esprits, qui étaient comme le signal de la liberté des communes, n'avaient pas commencé par les serfs, mais par les premières classes de la société : il y avait alors un besoin général d'amélioration auquel les seigneurs n'étaient pas étrangers, et ce besoin d'amélioration tendait partout à adoucir les rigueurs de la servitude. Il se trouvait même dans plusieurs pays si peu de différence entre l'état des serfs et l'in-

[1] Entre autres communes qui avaient placé leurs priviléges sous la sauvegarde du prince, nous citerons celles de Poix, d'Amiens, de Laon, de Reims, etc.

[2] Les Gestes de Philippe-Auguste, extraits des chroniques de Saint-Denis (*Recueil des Hist. de France*, t. XVII, p. 409).

dépendance dont on pouvait jouir, que plusieurs cités, plusieurs bourgs, dédaignaient les priviléges qui leur étaient offerts. Il nous reste des chartes dans lesquelles les seigneurs féodaux invitaient eux-mêmes leurs vassaux à jouir de la liberté, tantôt en leur rappelant la richesse du pays[1], tantôt en parlant des avantages de l'industrie et du commerce. L'histoire nous offre l'exemple de plusieurs communes résistant au bienfait qu'on voulait leur imposer et plaidant contre les seigneurs pour rester telles qu'elles étaient[2]. La plus grande résistance aux idées dominantes vint du clergé, qui avait pour règle de n'aliéner ni ses terres ni ses droits seigneuriaux; encore voyons-nous plusieurs évêques donner des chartes aux communes sur lesquelles ils avaient un droit de juridiction, et diriger à la fois les fidèles dans la voie de la religion et de la liberté[3].

Un siècle après Louis VI, une opinion générale s'était établie que tout ce qui échappait au joug féodal tombait ou plutôt rentrait dans le domaine de la royauté[4]; d'après une autre maxime qui s'accrédita en même temps, tout ce qui ne dépendait que du roi était libre. Il résulta de la première de ces opinions que les monarques prétendirent avoir et qu'ils exercèrent réellement un droit de souveraineté immédiate sur toutes les communes; il résulta de la seconde que les communes, en se rapprochant du pouvoir royal, s'éloignèrent de tout esprit républicain qui aurait morcelé le territoire, divisé la société, et brisé l'unité politique si nécessaire à la gloire et à la grandeur de la France. Cette direction des esprits suffisait seule pour détruire la féodalité. Il est probable toutefois que personne dans le royaume, ni les

[1] Dans la charte de commune accordée à la ville de Quingey, le seigneur rappelle à ses vassaux la beauté du paysage et la fecondité du sol. Cette charte est du quatorzième siècle; c'est M. Buchon qui nous a communiqué ce fait.

[2] Vers le milieu du quatorzième siècle, les habitants de Pont-de-Vaux en Bresse aimèrent mieux rester esclaves que d'acheter à prix d'argent les priviléges de la liberté. Le seigneur leur intenta un procès à ce sujet, et les serfs de Pont-de-Vaux obtinrent gain de cause.

[3] Lors de l'établissement de la commune de Noyon, Baudri, évêque de cette ville, adressa à ses ouailles une lettre pastorale dans laquelle le prélat défend de porter atteinte à la commune et à ses règlements. Baudri termine son mandement par ces paroles: « Que celui qui transgressera et « enfreindra la présente loi, subisse l'excommunication; que celui qui, au contraire, la gardera « fidèlement, demeure sans fin avec ceux qui habitent dans la maison du Seigneur. » *Annales de Noyon*, t. XI, p. 805. Voyez aussi le chapitre de la commune de Reims, dans le deuxième volume de l'*Histoire du droit municipal*, par M. Raynouard.

[4] On lit dans une chronique que, le comte Guillaume ayant érigé en commune la ville d'Auxerre, du consentement du roi Louis VIII, l'évêque de cette ville vint se plaindre auprès du monarque d'une institution qui lui enlevait une partie de ses droits. « Vous voulez donc ravir à moi et à mes « héritiers la cité d'Auxerre? » lui répondit Louis, irrité des remontrances du prélat. L'historien qui rapporte ce fait ajoute que le prince regardait comme siennes toutes les villes où s'établissaient des communes (*Hist. épiscop. antist.*, Labbe, Nov. Bibl. manuscr., t. I, p. 466).

rois, ni les seigneurs, ni les communes, ne comprenait la grande révolution qui s'opérait; et c'est peut-être parce qu'on ne la comprenait pas qu'elle allait si vite. A la fin elle précipita tellement sa marche, que l'histoire a peine à suivre ses progrès, et qu'elle ne peut assigner la part qu'y eurent les croisades.

On s'afflige toutefois de la rapidité imprévoyante avec laquelle s'établissaient et se multipliaient les communes. Les grandes révolutions ne se préoccupent presque jamais que d'une chose à la fois, et se soucient peu surtout de consolider leurs propres œuvres. La principale affaire était alors qu'il y eût beaucoup de communes libres; on s'inquiétait peu du reste. N'est-il pas fâcheux qu'à côté de ces libertés et de ces franchises qui semblaient naître d'elles-mêmes et de toutes parts, il ne se soit pas formé de sages institutions pour en diriger le développement et en assurer les bienfaits? Que de maux on aurait pu prévenir, si dans ce temps d'heureuses réformes il se fût élevé une forte aristocratie qui aurait pu tempérer l'action de la royauté et défendre la démocratie contre ses propres excès! La fortune de la France n'y songea point, et personne n'y songea pour elle. Quel tableau que celui qui montrerait les suites de cette révolution jusqu'aux temps modernes, qui représenterait la monarchie sortant des ruines de la féodalité et succombant elle-même dans une révolution nouvelle! Quel sujet de graves pensées pour l'historien, lorsque embrassant d'un coup d'œil rapide les temps anciens et les temps nouveaux, il voit les deux forces les plus agissantes de la société à la renaissance de la civilisation, la royauté et la liberté, marchant sans cesse l'une vers l'autre, se demandant réciproquement un appui, renversant toutes les barrières qui les séparaient, détruisant tout ce qui se trouvait sur leur passage; enfin, après plusieurs siècles d'efforts, arrivant à se rencontrer face à face sur les débris accumulés autour d'elles, se prenant au premier aspect pour des ennemies, se déclarant la guerre, et tombant ensemble sur le même champ de bataille!

A Dieu ne plaise que je veuille présenter ici des images décourageantes, mais il n'est jamais inutile de rappeler les grandes leçons de l'histoire.

CHAPITRE XVI.

DE L'ORDRE JUDICIAIRE.

OUR savoir quel est dans un siècle et chez un peuple l'esprit de la civilisation, il suffit de connaître dans ce même siècle et chez ce même peuple l'administration de la justice. De tous les monuments que peut élever l'esprit humain, un code civil et criminel est celui qui exige le plus de lumières et le plus de connaissance de l'histoire et des passions de l'homme.

Avant les croisades, la société, plongée dans les ténèbres, avait perdu les leçons et les exemples de l'antiquité, et se trouvait en quelque sorte réduite à l'expérience des Barbares. Lorsque les barons eurent usurpé sur la couronne le droit de rendre la justice, il y eut autant de juridictions qu'il y avait en France de seigneuries, ou plutôt il n'y eut plus d'ordre judiciaire. Une des choses les plus remarquables du moyen âge, c'est que la France, après le règne de Charlemagne, resta plus de deux siècles sans reconnaître aucun pouvoir auquel elle pût porter ses griefs et ses plaintes, sans avoir ni dans la personne du monarque, ni dans l'assemblée des grands, une autorité qui fît des règlements, réparât les injustices, corrigeât les abus, consacrât les leçons du temps et de l'expérience. Ainsi l'avait voulu l'aristocratie féodale, qui, par cet état d'anarchie qu'elle maintenait dans le royaume, protestait, pour ainsi dire, d'avance contre toute amélioration qui serait faite dans l'avenir, et renonçait d'elle-même aux moyens de régulariser et de conserver sa propre puissance. Il fallait que la conscience des juges cherchât ses décisions dans des traditions incertaines, dans des coutumes souvent mal interprétées et quelquefois opposées entre elles. Dans l'absence de toute législation régulière, on eut recours, pour confondre l'iniquité et triompher de la fraude et du parjure, aux épreuves du feu et de l'eau, et le témoignage aveugle des éléments, qu'on appelait la justice de Dieu,

vint au secours de la justice humaine. Cette institution barbare était répandue dans tout l'Occident, et nous voyons dans l'histoire qu'elle suivit les guerriers de la première croisade jusque dans les contrées de l'Orient. Quel lecteur pourrait oublier ce clerc de Marseille qui croyait avoir découvert la lance du Sauveur, et qui, accusé d'imposture, traversa un bûcher allumé en présence de quarante mille pèlerins[1] ? Toutefois nous devons ajouter qu'on ne vit rien de semblable dans les autres guerres saintes, et ce fut un progrès de civilisation, au moins parmi les croisés.

Non-seulement on rendait la justice par les épreuves de l'eau et du feu, mais on avait encore adopté le combat judiciaire, qui devint à la fin le privilége des nobles et des hommes libres. On ne se contentait pas d'ordonner le combat dans les causes criminelles, on l'ordonnait quelquefois dans les causes civiles. Un plaideur ou un accusé pouvait défier son adversaire, il pouvait aussi appeler en champ clos les témoins eux-mêmes et forcer les juges à descendre avec lui dans l'arène. Ainsi la justice, ne pouvant se retrouver elle-même au milieu de la barbarie, s'environna d'un appareil redoutable, et voulut qu'on n'approchât de son sanctuaire qu'avec effroi. On évita par là beaucoup de contestations, et c'était un avantage : il ne s'agissait pas seulement alors de rendre des jugements, mais aussi d'apaiser des querelles qui pouvaient devenir des guerres civiles; il importait sans doute à la société qu'on terminât les débats d'une manière équitable, mais il lui importait surtout que ces débats fussent promptement terminés.

L'histoire de la terre sainte parle d'un combat ordonné par les barons entre Gauthier, comte de Césarée, et le comte de Joppé, accusé de félonie envers le roi[2]. On ne trouve pas un autre exemple du combat judiciaire dans les colonies chrétiennes d'Orient. Les assises de Jérusalem avaient mis à cette justice rendue par les armes tant de restrictions, qu'elle ne pouvait être fréquemment invoquée; lorsqu'en Europe on entreprit de modifier la loi du combat judiciaire, la première pensée de cette amélioration fut due à la législation de Godefroy.

Au milieu de cet ordre de choses où l'eau, le feu et le fer dictaient des arrêts, on se demande comment les avocats et les légistes pou-

[1] Raymond d'Agiles, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Voyez le liv. V de notre Histoire.

vaient trouver place ; mais nous devons faire observer que toutes les causes ne se terminaient point par un combat ni par une épreuve, et que ces sortes de jugements avaient aussi leurs formalités qu'il fallait remplir. Nous ajouterons que beaucoup de procès se plaidaient devant la juridiction ecclésiastique, qui ne souffrait point que l'épée se mêlât de sa justice. Pour savoir ce qu'étaient les procès et les plaidoiries vers le milieu du douzième siècle, il faut entendre saint Bernard dans son livre *De Consideratione*. Après avoir censuré avec amertume la manière de rendre la justice adoptée de son temps, l'abbé de Clairvaux s'adresse au pape Eugène, occupé lui-même jour et nuit de juger des contestations qu'on apportait à son tribunal de toutes les parties du monde chrétien. « J'admire, lui dit-il, comment vos oreilles « religieuses peuvent supporter les disputes des avocats, ces éternels « combats de paroles où l'innocence est souvent immolée, où le crime « trouve un sûr refuge, où la vérité perd toute sa candeur. Faites « taire, ajoute le cénobite, ces langues de vipères, qui distillent le fiel « de la satire et le poison de la calomnie ; fermez ces lèvres impures, « d'où découlent les flots de l'iniquité[1]. » Saint Bernard ne parle pas seulement ici des procès qui se plaidaient à la cour de Rome : il voit partout les mêmes abus, et dans sa colère sainte il supplie le chef de l'Église d'étouffer enfin le monstre de la chicane, de délivrer les fidèles de cette *peste générale qui dévorait le monde.*

Dans tous les conciles de cette époque, on répétait les mêmes plaintes. Jacques de Vitri, qui vivait au commencement du treizième siècle, juge les légistes avec plus de sévérité que saint Bernard[2]. Il est probable que les avocats, tels que l'histoire nous les représente, ne parurent point dans les croisades ; quels avantages auraient-ils trouvés à la suite de ces armées où tout le monde était misérable, où la justice d'ailleurs devait se rendre d'une manière trop expéditive pour laisser place à de longues procédures? On se rappelle que dans la contestation relative aux dépouilles de la mosquée d'Omar, Arnould de Rohès exposa ses griefs devant les chefs assemblés, et que Tancrède plaida lui-même sa cause[3]. Les *assises de Jérusalem* recommandaient aux juges d'être sages, loyaux, bons justiciers; aux avocats et aux plaideurs d'avoir l'*esprit sain*, *de n'estre doubtifs*, *ni*

[1] *De Consideratione*, liv. I, ch. X.
[2] *Hist. d'Orient*, liv. II, ch. III.
[3] Raoul de Caen (*Bibliothèque des Croisades*).

esbahis, ni hastifs, de ne se trop corroucer, ne se trop esmouvoir en plaidant[1].

Ceux qui profitaient de cet état de choses et qui formaient la classe la plus éclairée de la société, ne songeaient guère à réformer les abus; ceux qui maniaient l'épée n'y songeaient pas davantage, attendu qu'on ne pouvait impunément être injuste envers eux et qu'ils avaient toujours les moyens de se faire justice. La noblesse belliqueuse de l'Europe n'aurait point voulu surtout d'une justice qui n'eût pas présenté une image de la guerre. Les barons ne pouvaient se faire à l'idée que la législation fût une sauvegarde pour la société comme pour eux-mêmes; ils ne reconnaissaient une injustice que lorsqu'ils avaient à en souffrir, et le ressentiment personnel était le seul motif qui pût les animer à la poursuite des coupables. Avec ces mœurs et ce caractère, les barons ne pouvaient renoncer à l'usage des guerres privées, que les Francs et les autres Barbares avaient apportées avec eux en Europe. Chaque seigneur qui se croyait attaqué dans son honneur ou dans ses biens, prenait les armes pour défendre ses droits ou venger sa querelle. Tous les parents et les vassaux des deux parties belligérantes étaient obligés de prendre part à la guerre. Pendant plusieurs siècles, l'Europe fut désolée par ces guerres intestines. Les sanglantes discordes qu'on se transmettait de génération en génération, devinrent comme un état habituel pour lequel on invoquait des coutumes, des règlements; et, tandis que la société était sans lois, la guerre civile avait sa jurisprudence.

Il n'était pas facile de remédier à de si grands désordres. Comment désarmer la force et la dépouiller d'une prérogative qu'elle était toujours prête à défendre? La société, telle qu'elle était alors, n'avait qu'une seule puissance capable de contre-balancer celle des passions guerrières qui désolaient l'Europe : c'était la force des idées religieuses et l'ascendant du christianisme. On invoqua contre les guerres privées l'autorité des conciles; on fit parler les saints; on employa la superstition elle-même, on eut recours à des visions, à des révélations, à des prodiges. L'Église déploya toutes ses menaces, et lança toutes ses foudres. Ces moyens suspendirent quelquefois les progrès du mal, mais le principe de la discorde subsistait toujours. On obtint des seigneurs, non qu'ils renonceraient aux guerres privées, mais

[1] Voyez l'Éclaircissement sur les assises de Jérusalem, t. I de notre Histoire, p. 466.

qu'ils les interrompraient pendant quelques jours de la semaine ; et tout le bien que put opérer la religion si puissante fut de faire adopter la trêve de Dieu [1]. C'est ici que les croisades secondèrent merveilleusement le zèle du clergé : toutes les fois qu'on déclarait la guerre aux musulmans, les discordes s'apaisaient tout à coup, comme par miracle, et l'Europe restait dans un profond silence devant l'étendard de la croix.

On voit par là que le clergé était plus puissant sur les esprits que les comtes et les barons ; aussi la juridiction ecclésiastique fit-elle des progrès rapides. En voyant d'abord le clergé prendre sous sa protection spéciale les veuves et les orphelins, l'étranger et le pauvre, les malades, les infirmes, les lépreux, on dut croire que sa justice avait quelque chose de la miséricorde de Dieu. Le privilége accordé aux croisés d'être jugés d'après les lois ecclésiastiques, et le soin qu'on avait confié au clergé de veiller aux plus chers intérêts des pèlerins pendant leur absence, semblaient avoir placé tous les fidèles sous sa juridiction puissante. Comme la morale évangélique pouvait être mêlée à tous les procès, on en tira la conséquence que la juridiction du clergé ou de l'Église était appelée à prononcer dans toutes les causes. Il faut ajouter que la juridiction ecclésiastique avait plus de régularité dans ses formes que celle des seigneurs ; et ce qui attira surtout la confiance des peuples, c'est que le glaive ne présidait point à ses décisions. Cette juridiction, avec tous les avantages dont nous venons de parler, acquit enfin une si grande influence et s'étendit tellement, qu'elle éveilla la jalousie de la noblesse française.

Vers le milieu du treizième siècle, les seigneurs formèrent une ligue contre le clergé ; et dans un manifeste qui nous est resté, ils demandèrent *qu'on rendît enfin à César ce qui appartenait à César*. Ils défendirent à leurs vassaux de se présenter devant les tribunaux ecclésiastiques, sinon pour cause d'hérésie, de mariage, d'usure, et menacèrent ceux qui leur désobéiraient de la confiscation de leurs biens et de la mutilation d'un membre. « Les clercs, ajoutaient-ils, « enrichis à nos dépens, seront ramenés à l'état de la primitive Église « et à la vie contemplative, nous laissant l'action qui nous convient « et se réservant d'édifier les fidèles par des miracles qu'on ne voit « plus depuis longtemps [2]. » La noblesse se vantait d'avoir converti

[1] Voyez sur la trêve de Dieu le liv. I de notre Histoire.

[2] Mathieu Pâris (*Bibliothèque des Croisades*). La chronique de Mathieu Pâris vient d'être tra-

les Gaules par ses armes, et reprochait aux enfants des serfs (c'est ainsi qu'elle appelait les ecclésiastiques) d'usurper le fruit de ses travaux et de se glisser *comme le renard* dans le pouvoir temporel. Les croisades, dans lesquelles les guerriers se trouvaient alors chargés de convertir ou de combattre avec l'épée les hérétiques et les musulmans, pouvaient excuser cette prétention naïve des barons. Nous avons dit dans un chapitre précédent que le clergé et la noblesse, placés ensemble dans la hiérarchie féodale, devaient finir par se nuire l'un à l'autre : ce qui se passait alors est une preuve de cette vérité. Non-seulement le clergé avait sa juridiction, mais encore il était maître en quelque sorte de celle des seigneurs, qui ne pouvaient rien faire sans les clercs. D'un autre côté, les enfants des nobles possédaient un grand nombre de bénéfices ecclésiastiques, et l'aristocratie féodale s'enrichissait des biens de l'Église. Pour apaiser cette contestation, la cour de Rome menaça la noblesse de la priver des avantages qu'elle partageait avec le clergé, et les abus ou les usurpations réciproques restèrent comme ils étaient auparavant. Les chefs de la confédération formée contre la justice ecclésiastique ne tardèrent point d'ailleurs à partir avec saint Louis pour la croisade; plusieurs y recueillirent les palmes du martyre; l'histoire ne dit point que ceux qui revinrent dans leurs foyers, ou qui étaient restés en Occident, aient fait de nouvelles tentatives pour limiter la juridiction du clergé.

Il nous semble qu'au lieu de faire entendre ainsi d'inutiles menaces, les comtes et les barons avaient un moyen plus simple et beaucoup plus sûr de conserver leur juridiction, c'était d'améliorer les lois et de conformer leur justice à la marche générale des idées; mais ils mirent trop de confiance dans leur épée, et, tandis qu'ils réclamaient les priviléges d'un ordre de choses qui allait cesser d'être, un ordre de choses nouveau s'établissait sans leur intervention et leur concours. Cependant les sociétés, qui marchaient de toutes parts vers des changements, étaient violemment agitées : les opinions nouvelles et les opinions anciennes se déclaraient une guerre opiniâtre; les peuples, qui ne croyaient plus aux pouvoirs qui tombaient en ruine, et qui ne croyaient pas encore aux institutions naissantes, semblaient tour à

duite pour la première fois tout entière en français par M. Huillard-Breholles; cette traduction, qui forme huit volumes in-8°, est accompagnée de notes et précédée d'une notice par M. le duc de Luynes, membre de l'Institut. Le jeune et savant traducteur de cette grande chronique des Anglais a rendu un important service à ceux qui veulent étudier l'histoire du moyen âge.

tour courir au-devant des nouveautés et s'effrayer à leur aspect. Vers la fin des croisades, une crise universelle se fit sentir en Europe, et l'Occident, troublé par les révolutions et les guerres civiles, fut au moment de reculer vers les ténèbres et le chaos du dixième siècle. Ce fut alors que l'Allemagne invoqua l'institution d'une chambre impériale contre les désordres toujours croissants qui troublaient l'Empire[1], et que l'Aragon créa l'autorité du *Justiza*[2] qui s'arma de la dictature suprême contre la licence. Dans tous les pays, il se forma des confréries, des associations contre les excès de l'anarchie universelle. Ce fut en France surtout qu'on sentit davantage la nécessité d'appeler la justice au secours de la paix et de l'ordre public. Un nouvel ordre judiciaire naquit des besoins ou plutôt des périls de la société; du sein des ruines sortit le régime du parlement, devant lequel disparurent ou s'affaiblirent toutes les juridictions rivales, et qui devint comme la constitution du royaume; les monarques retrouvèrent l'autorité législative, qu'ils avaient perdue, et qui leur était si nécessaire pour protéger et diriger la civilisation naissante. Dès lors la couronne fut le centre de tout, et les peuples portèrent leurs regards vers cette royauté d'où leur venaient la liberté et la justice.

Il serait difficile de dire avec précision quelle part on doit assigner aux croisades dans ces grands changements. Toutefois le départ des croisés avait donné lieu à une foule de contrats; on multiplia les précautions contre la fraude; le nombre des notaires s'accrut, leurs actes eurent plus d'authenticité, et leur témoignage inspira plus de confiance; on adopta, ou plutôt on renouvela l'usage des chartes appelées *chirographes* ou *chartes parties*[3]. Les précautions que les simples pèlerins prenaient, à leur départ, pour leurs intérêts ou ceux de leurs familles, les rois et les princes les prenaient aussi pour maintenir l'ordre et la paix des provinces pendant leur absence. Le préambule des établissements de saint Louis nous dit que le bon roi les fit rédiger, *avant ce qu'il allast à Tunes,* pour servir de règle à *toutes les cours du royaume et prevostez de France*[4]. L'affranchissement des communes et l'établissement des justices municipales, auxquels contribuèrent beaucoup les guerres d'Orient, durent seconder les

[1] *L'Europe au moyen âge*, par Hallam, t. IV, p. 9 et suiv.
[2] *Id.*, t. I, p. 462 et suiv.
[3] Ce fut de l'Angleterre que vint en France l'usage des chirographes. Voyez le *Nouveau Traité de diplomatie* par les Bénédictins, part. I, sect. II, ch. IV, art. 2.
[4] *Établissements de saint Louis*, liv. I.

progrès de la législation et de l'administration judiciaire[3]. Les pèlerins, en parcourant les contrées lointaines, purent remarquer de sages coutumes qu'ils rapportèrent dans leur patrie. Villehardouin nous apprend quel fut l'étonnement des seigneurs français lorsque, arrivés à Venise, ils virent le sénat, le doge et le peuple, délibérant en leur présence. Si les Francs, maîtres de Constantinople, imposèrent à l'empire grec les institutions féodales du Nord, ne peut-on pas penser que ce qui restait des lumières de la Grèce antique et de la législation des Césars dut éclairer un peuple nouveau, et lui donner dans l'exercice même de sa domination barbare quelque chose de l'expérience des anciens. Les colonies chrétiennes de Syrie avaient un gouvernement que les plus éclairés d'entre les pèlerins ne devaient point voir avec indifférence, ni sans avantage pour leur propre pays. Les lois de Jérusalem avaient établi ou réglé le pouvoir et les prérogatives de la royauté, les dignités du royaume, les charges et les priviléges des fiefs, les services et les redevances militaires des comtés et des villes; mais ce qu'on devait surtout remarquer, c'était l'institution d'un ordre judiciaire et l'établissement de trois juridictions, l'une pour les barons, l'autre pour les bourgeois, la troisième pour les Syriens. Depuis les capitulaires de Charlemagne, aucun empire des Francs n'avait vu promulguer un recueil d'édits et de règlements qui fût en rien comparable à la législation écrite du royaume de Godefroy; aucun peuple de l'Europe, depuis plusieurs siècles, n'avait reçu des lois qu'on pût comparer à ces *lettres du Saint-Sépulcre* d'après lesquelles, selon les expressions d'un noble jurisconsulte de la terre sainte, les *hommes du roy et son peuple, et toutes manieres de gens, allans et venans, et demorans el dict royaume, furent gardez et gouvernez, tenuz et maintenuz, et menez à justice, à droict et à raison*[1]. Il faut ajouter que chaque nation d'Europe établie à Jérusalem ou dans les villes maritimes avait apporté avec elle ses institutions particulières, et que dans une seule cité, comme Tyr, Ptolémaïs ou Tripoli, on voyait réunis non-seulement les lois de la Palestine, mais aussi les usages et les coutumes qui régissaient alors les peuples les plus civilisés de l'Occident.

[1] La plupart des chartes de communes renferment des dispositions relatives à l'ordre judiciaire; ces dispositions donnent aux cités libres des juges et des officiers chargés d'écouter les plaintes et de réparer les injustices. Philippe-Auguste, dans la charte qu'il accorda à la ville de Tournai, défend le duel aux bourgeois (*Spicil. de d'Achery*, t. III).

[2] *Préface des Assises de Jérusalem*, rédigée par le comte de Joppé.

CHAPITRE XVII.

DE LA NAVIGATION ET DU COMMERCE.

QUAND les croisades eurent commencé, l'esprit de dévotion, uni à celui du commerce, donna une direction nouvelle et plus étendue aux courses et aux travaux des navigateurs. Les habitants du Danemarck parurent dans les mers de Syrie; et des Norwégiens arrivés par la mer assistèrent à la prise de Sidon. On vit au siége de plusieurs villes maritimes de la Palestine des citoyens de Lubeck et de Brême. De toutes les côtes de l'Occident il partait alors des vaisseaux et des flottes qui transportaient des pèlerins, des vivres, des armes dans le royaume de Jérusalem et dans les autres principautés chrétiennes établies en Asie par les victoires des croisés.

Ainsi les navigateurs de tous les pays se rencontrèrent dans les mers d'Orient. Ce fut en quelque sorte sous les auspices de la croix que commencèrent à s'établir d'utiles relations entre les peuples maritimes de l'Europe. Dans le commencement du douzième siècle, une flotte de Pisans réunis à quelques autres Italiens, vint aider les Aragonais à conquérir les îles Baléares. Les navigateurs d'Italie connaissaient si peu les parages de l'Espagne, qu'ils prirent les côtes d'Aragon pour le pays des Maures. Cette première alliance entre des peuples éloignés fut l'ouvrage d'une croisade prêchée par le pape Pascal II, secondé d'un grand nombre de seigneurs et de chevaliers de la Provence et du Languedoc.

Les navigateurs de Lubeck, de Brême et du Danemarck, après avoir essayé leur force dans les voyages lointains, profitèrent de l'expérience qu'ils avaient acquise pour visiter les parages inconnus de la Baltique. Ces nouvelles entreprises présentèrent à leur zèle pieux et à leur ambition une mer plus voisine, et des nations sauvages qu'ils pouvaient soumettre à la religion et à leur empire commercial. Des expéditions maritimes se mêlèrent aux croisades prêchées contre

les peuples livrés encore au paganisme. A l'aspect de la croix et du pavillon des navigateurs, de riches cités s'élevèrent, et des régions barbares commencèrent à connaître les bienfaits de la civilisation.

Ce fut à cette époque que la navigation s'ouvrit une carrière nouvelle et vit s'agrandir le théâtre de ses utiles travaux. Rien ne pouvait favoriser ses progrès comme la communication qui s'établit alors entre la Baltique, la Méditerranée, l'Océan espagnol et les mers du Nord. En réunissant les peuples dans la poursuite des mêmes avantages, elle multiplia leurs rapports, leurs biens, leurs intérêts, et redoubla leur émulation. Dans cette carrière ouverte à toutes les nations de l'Europe, les connaissances pratiques se rectifiaient, s'accumulaient, et se répandaient partout. On détermina la configuration des côtes, la position des caps, des ports, des baies, des îles, etc.; on explora le fond de la mer; on observa la direction des vents, des courants, des marées; on s'éclaira sur tous les points de l'hydrographie, et bientôt se dissipa l'ignorance du onzième et du douzième siècle, cette ignorance qui avait occasionné tant de naufrages que les chroniqueurs du temps des premières croisades racontent en frémissant, et dont ils ne trouvent la cause que dans la colère céleste[1].

Nous parlerions ici de l'invention de la boussole, si l'époque de cette invention pouvait être indiquée d'une manière précise. Un passage de Jacques de Vitri que nous avons fait connaître dans les extraits des anciennes chroniques[2], ne permet pas de douter qu'on connût, au temps des croisades, les propriétés de l'aimant, et que dès ce temps-là même les navigateurs en tirassent un grand avantage dans leurs courses lointaines; mais, d'un autre côté, rien ne prouve qu'alors l'usage de la boussole fût général. On peut croire qu'une si précieuse découverte était encore un secret pour le vulgaire, et que ceux qui se trouvaient en possession de ce secret ne cherchaient qu'à en profiter pour leur intérêt, sans songer aux avantages qu'on pouvait en tirer pour les progrès de la navigation. Nous ajouterons que ce qui est arrivé pour la boussole est arrivé aussi pour la plupart des inventions de l'industrie, dont l'histoire peut rarement assigner l'époque, parce que leurs auteurs, par esprit de cupidité ou de jalousie,

[1] Foulcher de Chartres, dans un siècle où la science de la navigation était encore un mystère pour les peuples de l'Occident, semble n'avoir pas été tout à fait étranger à la manière de diriger les navires, à la connaissance des vents et des mers. Il dit lui-même qu'il avait lu les ouvrages de Solin. (Voyez la *Chronique de Foulcher*, ch. LXXVIII et ch. LXXIX.)

[2] Jacques de Vitri, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).

ne les ont point divulguées, les ont même quelquefois dérobées à la connaissance de leurs contemporains.

L'architecture navale se perfectionna pendant les croisades. On agrandit la forme des vaisseaux pour transporter la multitude des pèlerins. Les dangers attachés à des courses lointaines firent donner une construction plus solide aux navires destinés pour l'Orient. L'art de dresser plusieurs mâts dans un même vaisseau, l'art de multiplier les voiles et de les disposer de manière à marcher contre le vent, furent l'heureux fruit de l'émulation qui animait alors les navigateurs.

A l'époque de la troisième croisade, la science nautique avait déjà fait beaucoup de progrès. Gauthier Vinisauf, historien du pèlerinage de Philippe-Auguste et de Richard, donne sur l'architecture navale chez les anciens et chez les modernes des explications savantes qui pourraient ajouter aux lumières du temps présent. Quinze ans après la troisième guerre sainte, des flottes nombreuses sorties des ports de Gênes et de Venise étonnèrent la Méditerranée; parmi les navires qui portaient en Orient les compagnons du comte de Flandre et du marquis de Montferrat, l'histoire a remarqué un vaisseau si grand, qu'on l'appelait *le Monde*. Le Vénitien Sanuto, dans l'ouvrage intitulé *Secrets des fidèles de la Croix*, a consacré plusieurs chapitres à la construction des navires, aux moyens d'approvisionner et d'armer les flottes; les observations et les projets qu'il soumet au pontife de Rome, annoncent que l'art de la navigation était déjà très-avancé au commencement du quatorzième siècle.

Ainsi l'activité et le génie de l'homme triomphaient de tous les obstacles, commandaient aux éléments, et prenaient possession de l'empire de la mer. Mais au moyen âge cet empire, comme celui de la terre, était en proie au brigandage et à la violence. Les tempêtes, les vents contraires, les naufrages, n'étaient pas les seuls maux qui fussent à redouter dans de longs voyages : on ne connaissait sur toutes les mers que le droit du plus fort, et l'absence d'un code maritime ajoutait à tous les périls d'une longue navigation.

On sentit la nécessité d'une législation qui assurât les intérêts et la liberté des navigateurs[1]; ce fut l'Espagne qui en fournit le premier modèle. Dans le commencement du douzième siècle, un code de droit maritime fut rédigé par les anciens prud'hommes de la mer de Bar-

[1] M. Pardessus a publié en 1828, le premier volume d'un ouvrage intitulé *Collection des lois maritimes antérieures au dix-huitième siècle*.

celone. Ce code fut adopté ensuite par les Vénitiens, par les Pisans et les Génois, et sous le nom de consulat de la mer devint le droit commun de la Méditerranée et de l'Océan. Parmi les lois maritimes du moyen âge, l'histoire cite encore les *ordonnances de Wisby*, les *jugements de Damme*, et surtout les *rôles d'Oléron*, qu'on a regardés comme le type des autres législations. On ne sait point d'une manière certaine et précise quels furent les auteurs de ces codes, ni à quelle époque on les promulgua. Il est probable qu'ils ne furent autre chose que les traditions qui avaient été conservées parmi les navigateurs, et qui devinrent des lois écrites à mesure qu'on en reconnut davantage la nécessité [1]. Il est permis de croire que les guerres saintes, sur tout lorsqu'on eut préféré la route de la mer à celle de la terre, contribuèrent aux progrès de cette législation maritime. Il nous reste plusieurs règlements rédigés par Richard Cœur-de-Lion et quelques autres princes croisés, pour maintenir l'ordre sur leurs flottes [2]. Les *Assises de Jérusalem* renferment quelques dispositions qui avaient pour but d'assurer les intérêts du commerce maritime. Comme ces dispositions étaient faites principalement pour la terre sainte, elles portaient des peines très-sévères contre les navigateurs chrétiens qui fournissaient aux musulmans des armes et des munitions de guerre [3].

Les siècles des croisades virent naître plusieurs autres lois qui avaient pour objet de réprimer la piraterie et les crimes qui se commettaient au milieu des solitudes de la mer. L'exécution de ces lois dut sans doute rencontrer de grands obstacles. Chaque ville, chaque association, chaque particulier, en parcourant la Méditerranée ou l'Océan, pouvait se mettre en guerre avec tous ceux qu'il trouvait sur sa route; dans des contestations qui n'avaient point d'arbitre, où la force était opposée à la force, la violence à la violence, quelle autorité pouvait faire respecter le droit des gens? D'un autre côté, comment atteindre ces pirates audacieux qui souvent n'avaient plus de patrie, et s'étaient voués à passer une vie errante sur les flots, où nulle puissance ne pouvait les atteindre? Afin de réprimer de criminels excès, les pontifes de Rome firent souvent entendre leur voix, et

[1] Ces diverses ordonnances maritimes sont rapportées avec des commentaires et des explications dans lé savant ouvrage de M. Pardessus.

[2] Benoît de Peterborough (*Bibliothèque des Croisades*).

[3] M. Pardessus a donné des extraits relatifs au droit maritime, du livre des *Assises de Jérusalem*, p. 275 et suiv.

les excommunications de l'Église se réunirent aux menaces de la justice humaine. Cet appareil formidable et la réunion des justices de la terre et du ciel, sans arrêter tout le mal, répandirent du moins quelque sécurité parmi les marchands, les pèlerins et les navigateurs. Tant que l'enthousiasme des pèlerinages subsista dans les esprits, tant que le commerce trouva de grands avantages à multiplier ses relations lointaines, la navigation ne cessa point de faire des progrès; à la fin, la mer se couvrit de vaisseaux qui se protégèrent les uns les autres, et les routes de l'Océan comme celles de la terre devinrent moins dangereuses, à mesure qu'elles furent plus fréquentées.

La puissance de plusieurs États maritimes fut la véritable sauvegarde de la navigation : comme ces États avaient un grand intérêt à ce que la marche des navigateurs ne fût point troublée, ils firent, si on peut parler ainsi, la police des mers; on peut ajouter que, si l'Italie et plusieurs autres contrées de l'Occident ne furent point subjuguées par les Sarrasins, elles durent leur salut plus encore à la supériorité de leurs flottes qu'à celle de leurs armées.

Nous avons parlé dans notre vingtième livre de la découverte de l'Amérique et du passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance. Il est probable que, sans les croisades, le génie des navigateurs n'aurait pu franchir que beaucoup plus tard l'espace immense et les écueils sans nombre qui séparent la Baltique et la Méditerranée de l'Océan indien, et l'ancien monde du nouveau. On peut dire au moins que les expéditions lointaines et les entreprises périlleuses tentées sous les bannières de la croix préparèrent les derniers prodiges de la navigation, en ouvrant partout des routes nouvelles à l'industrie, et surtout en favorisant les progrès du commerce, lien naturel et nécessaire entre les diverses nations et les différents pays du globe.

Chaque climat a ses productions, et cette diversité de richesses fait aux hommes une obligation des échanges. Cette obligation des échanges entraîne la communication entre tous les peuples, de telle sorte qu'à la longue les régions les plus éloignées ne sauraient rester inconnues. On pourrait dire que la providence a jeté ainsi dans plusieurs climats des productions différentes, qu'elle a refusé à certaines contrées ce qu'elle a donné à d'autres, afin de mettre les hommes, dispersés sur la terre, dans la nécessité de se chercher réciproquement, de commercer entre eux pour leurs besoins, de se communiquer leurs lumières et de marcher ensemble à la civilisation.

Dans le moyen âge, les Grecs, indolents et amollis, négligeaient d'apporter en Occident les marchandises de l'Asie; les Sarrasins n'abordaient sur les côtes d'Europe que pour y répandre les fléaux de la guerre : le commerce de l'Occident alla chercher ce qu'on ne lui apportait pas, et les fréquents voyages en Orient furent tout au profit des Occidentaux.

Longtemps avant les croisades, les marchandises de l'Inde et de l'Asie arrivaient en Europe[1], quelquefois par la route de terre, en traversant l'empire grec, la Hongrie et le pays des Bulgares; le plus souvent par la Méditerranée, qui aboutissait à tous les ports de l'Italie. Ces deux routes furent rendues faciles par les guerres saintes, et dès lors rien ne put arrêter le rapide essor du commerce, protégé dans sa marche par l'étendard de la croix.

La plupart des villes maritimes de l'Occident ne s'enrichirent pas seulement en fournissant à l'Europe les productions de l'Orient, mais elles trouvèrent encore un avantage considérable dans le transport des pèlerins et des armées chrétiennes. Des flottes suivaient les côtes des pays où combattaient les croisés, et leur vendaient des munitions de guerre et des vivres dont ils avaient toujours besoin. Ainsi le commerce rapportait en Europe une partie des trésors qu'avaient emportés en Asie les princes et les barons qui se ruinaient pour aller combattre les infidèles.

Toutes les richesses des villes maritimes de la Syrie et même de la Grèce appartenaient à des marchands d'Occident. Ils étaient les maîtres d'une grande partie des cités chrétiennes en Asie. On sait quel fut le partage des Vénitiens après la prise de Constantinople; ils possédaient toutes les îles de l'Archipel, la moitié de Byzance; l'empire grec fut comme une autre Venise avec ses lois, ses flottes et ses armées.

Les Latins ne tardèrent pas à perdre Constantinople, Jérusalem et la plupart des pays soumis à leurs armes. Le commerce, plus heureux, conserva ses conquêtes après les croisades. La ville de Tana, bâtie à l'embouchure du Tanaïs, devint pour Venise une colonie qui lui ouvrit d'utiles relations avec la Perse, la Tartarie, et qui domina dans les marchés de Tauris, de Trébisonde, de Bagdad et de Bas-

[1] Les habitants d'Amalfi, ville d'Italie, furent les premiers qui entretinrent des relations commerciales avec les peuples d'Orient. Guillaume de Tyr, liv. XVIII, ch. IV et ch. V; Jacques de Vitri, liv. I, chap. IV, ont parlé du commerce des Amalfitains.

soia. Des Génois réunis dans une petite ville de Crimée (Caffa), au temps même où les Turcs menaçaient l'Europe, s'occupèrent d'exploiter les mines du Caucase, et reçurent les trésors de l'Inde par Astracan. Le commerce européen avait établi des comptoirs jusque chez les peuples qui faisaient une guerre cruelle aux chrétiens. La terreur qu'inspiraient les mameluks n'avait point empêché des peuplades de marchands de s'établir en Égypte; l'Afrique, sur toutes les côtes de la Méditerranée, fut soumise à leur ambition mercantile, et les lieux que saint Louis n'avait pu conquérir devinrent les tributaires de leur industrie.

Tandis que le commerce de toutes les parties du monde se trouvait ainsi entre les mains de quelques villes maritimes, plusieurs grands royaumes de l'Europe y restaient encore étrangers. L'Angleterre, qui n'avait d'autre richesse que ses laines, recevait avec reconnaissance dans sa capitale les marchandises de l'Asie qui lui étaient apportées par des marchands italiens et espagnols. Les villes de France prirent peu de part au commerce d'Orient : les croisades étaient l'ouvrage des Français, d'autres en recueillaient alors les fruits. Marseille fut au moyen âge la seule ville française qui entretint quelques rapports avec des peuples lointains. Cette ville, fondée par les Phocéens pour le commerce des Gaules, n'avait jamais cessé de porter ses regards vers les lieux de son origine et d'avoir des relations commerciales avec la Syrie et la Grèce. L'Espagne, dont l'industrie s'était développée de bonne heure, profita mieux des croisades, et, vers la fin des guerres saintes, les Espagnols avaient des comptoirs sur toutes les côtes de l'Asie. Aucun pays cependant ne tira plus d'avantages que l'Italie du commerce d'Orient. Cette contrée, qui dominait sur la Méditerranée et qui aboutissait à toutes les parties de l'univers connu, se trouvait placée de la manière la plus favorable. Cette position, qui avait autrefois facilité les conquêtes des Romains, seconda les peuples de l'Italie dans leurs nouvelles entreprises, et soumit le monde à leurs spéculations, comme elle l'avait soumis à leurs armes.

CHAPITRE XVIII.

DE L'INDUSTRIE, DE QUELQUES PRODUCTIONS D'ORIENT, GÉOGRAPHIE.



OUR connaître ce que put gagner l'industrie aux relations avec l'Orient, il suffirait peut-être de savoir en quel état cette source de prospérité se trouvait alors chez les Orientaux. Parmi tant de voyageurs, il y en avait sans doute qui avaient intérêt à observer les usages et les pratiques des contrées lointaines qu'ils visitaient. Nous savons que dans les expéditions des croisés on enrôlait de préférence ceux qui avaient un métier ou qui exerçaient une profession mécanique : ces industrieux pèlerins ne faisaient pas toujours un voyage inutile pour leur pays; et, dans ces guerres saintes où les chevaliers de la croix ne cherchaient que la victoire et la renommée, l'industrie, si j'ose parler ainsi, avait aussi sa croisade, dont les paisibles trophées consistaient dans de précieuses découvertes dérobées aux Grecs et aux Sarrasins, et dans l'heureuse imitation de ce qu'on avait admiré dans les arts de l'Orient.

Les Sarrasins avaient des manufactures d'étoffes avant les croisades. A Damas et dans les villes d'Égypte, on travaillait les métaux avec plus de perfection que dans l'Occident. Les vieilles chroniques nous apprennent que les chrétiens de la Palestine allaient quelquefois à Damas pour y acheter des armes. Joinville rapporte qu'étant allé en pèlerinage à Notre-Dame de Tortose, il acheta à Tripoli des camelots qu'on fabriquait dans cette ville. Il en envoya quelques pièces à la reine Marguerite, laquelle, nous dit-il, les prit d'abord pour des reliques, se mit à genoux pour les recevoir, et se releva en disant : *Maujour soit au Seneschal, qui m'a faict agenouiller devant ses camelots*. Joinville avait été chargé par Louis IX d'acheter une certaine quantité de cette étoffe, ce qui prouve que la manufacture où elle était fabriquée avait quelque réputation[1].

[1] *Hist. de saint Louis*, édit. de 1761, p. 125 et suiv. (Voyez sur le mot *Camelot* ou *Camelin* les observations de Ducange sur Joinville, p. 38.)

Il y avait, à cette époque, dans la même ville de Tripoli et dans plusieurs villes de la Grèce un grand nombre de métiers de soie dont les produits devaient attirer l'attention des marchands et des pèlerins qui visitaient l'Orient. Vers le milieu du douzième siècle, Roger II, roi de Sicile, fit transporter à Palerme plusieurs de ces métiers : ce fut le fruit d'une expédition sur les côtes de la Grèce. Le mûrier se multiplia sous le beau ciel d'Italie, comme sous celui de la Morée, et cette utile conquête donna aux Siciliens la facilité de surpasser bientôt l'industrie des Grecs. Le principal atelier fut placé dans le palais des rois comme pour montrer la richesse et la magnificence de cet art nouveau.

Plusieurs inventions utiles nous vinrent à cette époque des contrées d'Orient. Quelques écrivains ont affirmé que les moulins à vent étaient connus en Europe avant les croisades[1] ; mais il faut considérer que cette invention a pu venir par les premiers pèlerinages en Asie, qu'on ne peut séparer des guerres saintes.

Tyr était renommée alors pour ses verreries[2]. Le sable qui se trouvait dans son voisinage donnait à la fabrication du verre une perfection qu'on ne connaissait point dans d'autres pays. L'usage du verre était beaucoup plus commun en Palestine qu'en Occident. Les Vénitiens durent prendre à Tyr l'idée de leurs belles verreries, si célèbres au moyen âge.

Les croisés, comme on l'a vu dans cette histoire, témoignèrent toujours une grande surprise en voyant l'explosion du feu grégeois; mais, ce qui doit nous étonner, ils ne parurent point envier un si grand avantage aux musulmans. Les guerriers francs préférèrent sur le champ de bataille l'épée et la lance à un moyen de combattre qui semblait ôter quelque chose à la bravoure personnelle. Il est probable cependant que le feu grégeois donna à la fin l'idée de la poudre, invention funeste à l'humanité, mais qui mit une arme redoutable entre les mains de la société européenne menacée par les Turcs et par les Tartares.

On sait quels furent les transports des croisés lorsqu'ils virent pour la première fois des cannes à sucre dans le territoire de Tri-

[1] La chronique de Bohême, de Wenceslas Hagek, traduite en allemand par Jean Sandel, a essayé de prouver, p. 10 et 11, que les moulins à vent étaient connus dans la Bohême avant l'année 718. (Voyez l'*Histoire de la vie privée des Français*, par Legrand d'Aussy, t. I, p. 42.)

[2] Guillaume de Tyr, liv. XIII, ch. III.

poli[1]. La plante en fut transportée en Sicile dès le milieu du douzième siècle; il n'est pas exact cependant de dire qu'elle passa de là dans le nouveau monde. Si les Espagnols transportèrent dans la suite la canne à sucre dans l'île de Madère, on doit croire qu'ils la trouvèrent dans le royaume de Grenade, où les Maures l'avaient apportée d'Afrique. Mais il est aussi probable qu'on ne s'occupa de cette plante que parce que le goût du sucre s'était répandu, et que cette substance, qu'on tirait d'Égypte, devenait une branche importante du commerce. C'est ainsi qu'on peut en faire honneur aux croisades.

L'histoire naturelle, qui se lie aux progrès de l'industrie et de l'agriculture, s'enrichit alors de quelques notions utiles. Non-seulement les climats éloignés échangèrent leurs productions végétales, mais quelques circonstances des croisades procurèrent à l'Europe la connaissance de plusieurs animaux de l'Afrique et de l'Asie. Nous avons dit que les mameluks d'Égypte envoyèrent à saint Louis un éléphant, dont le monarque français fit présent au roi d'Angleterre[2]. Peu de temps après la première expédition de Louis IX, Bibars envoya à Mainfroy, fils de Frédéric II, plusieurs prisonniers mogols avec leurs chevaux, qui étaient de race tartare. Parmi les productions orientales que les ambassadeurs égyptiens étaient chargés d'offrir au roi de Sicile, on remarquait une girafe, animal qu'on n'avait jamais vu jusqu'alors en Occident[3].

A côté des grandes émigrations des peuples qui passaient de l'Orient en Occident, il est curieux de voir les plantes et les fleurs changer aussi de climat et passer d'Orient en Europe tantôt portées dans la panetière des pèlerins, tantôt transplantées de proche en proche, s'avançant de jardin en jardin, de province en province. Nous avons déjà parlé du maïs ou blé de Turquie, envoyé en Italie par Boniface de Montferrat, après la prise de Constantinople[4]; la prune de Damas fut apportée à peu près dans le même temps en Europe par un duc d'Anjou, qui avait visité Jérusalem[5]. Il n'y a point de chaumière en

[1] Foulcher de Chartres (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Voyez le liv. XVI de notre Histoire.

[3] De Sainte-Palaye, *Mémoires historiques sur la chasse*, première partie, cite *la chasse royale composée par Charles IX*, dans laquelle il s'agit d'une race de chiens gris, originaire de Tartarie, rapportee en France par Louis IX.

[4] M. Grégori, dans un mémoire lu à la Société d'agriculture, a cité des faits qui viennent à l'appui de notre opinion au sujet de l'introduction du maïs en Europe.

[5] On croit que c'est aussi aux guerres d'Orient que nous devons les renoncules. (Voyez la préface du *Traité des renoncules*, par le P. d'Ardenne.)

Europe qui ne connaisse aujourd'hui les *échalotes*, qui tirent leur nom et leur origine d'Ascalon. Dans toutes les contrées de l'Occident, on retrouve des productions exotiques que les traditions populaires font venir de l'Asie avec les croisés, et les observations recueillies à ce sujet sont si nombreuses, qu'un de nos savants a eu la pensée de publier une *Flore des Croisades*.

On a pu juger, par ce que nous venons de dire dans ce chapitre et dans celui qui précède, que la géographie avait dû faire des progrès à l'époque des expéditions en Orient. Avant les croisades, cette science était tout à fait négligée et inconnue; à Paris on connaissait à peine la Bourgogne, en Bourgogne on regardait Paris comme un pays fort éloigné. Les croisés qui suivaient Pierre l'Ermite ne connaissaient point les noms des villes d'Allemagne et de Hongrie qu'ils traversaient; ils éprouvèrent une défaite à Semlin, et les chroniques contemporaines qui en ont parlé se contentent d'appeler cette cité hongroise *Malleville*, ou *la ville du malheur*.

Si les Francs connaissaient à peine leur propre pays, quelle devait être leur ignorance pour les contrées de l'Orient? On en peut juger par la nécessité où ils étaient de prendre des guides parmi les Grecs, dont ils se défiaient, et par leur embarras extrême toutes les fois que ces guides les abandonnèrent. Plusieurs armées chrétiennes périrent faute de connaître les lieux où les conduisait la victoire. On voulait trouver dans la Palestine et dans l'Orient tous les lieux qu'avait nommés l'Écriture; et, sans consulter les habitants du pays, on cherchait encore cette Babylone dont les ruines mêmes ont péri; on donnait ce nom tantôt à Bagdad, tantôt au vieux Caire, l'une et l'autre bâties par les musulmans.

Une chose remarquable, c'est que sur plus de deux cents chroniques du douzième et du treizième siècle qui parlent de l'Égypte, nous n'en avons trouvé qu'une seule dans laquelle il soit fait mention des Pyramides[1]. Jacques de Vitri, qui avait longtemps séjourné en Syrie et qui paraît avoir eu toutes les connaissances qu'on avait alors, répète dans sa description de l'Orient les fables d'Hérodote, telles que l'histoire des Amazones et celle du Phénix. On ne peut s'empêcher de rire de la naïve crédulité de Joinville, qui nous dit gravement dans

[1] Arnauld de Lubeck cite une lettre d'un envoyé de Frédéric I qui séjourna au Caire et vit les Pyramides. Jacques de Vitri, qui a copié cette lettre sans en citer l'auteur, omet le passage où les Pyramides sont décrites, ou plutôt indiquées.

ses mémoires que les arbres du paradis terrestre produisaient la cannelle, le gingembre, le girofle, et qu'on pêchait ces épiceries dans les eaux du Nil, où elles étaient portées par les vents [1].

Les croisés, toujours occupés de combattre, n'avaient pas même la pensée d'étudier les pays conquis par leurs armes. Cependant à leur suite, la religion et le commerce, conduits l'une par l'envie de répandre l'Évangile, l'autre par l'espoir d'amasser des trésors, s'ouvrirent quelques routes nouvelles, et recueillirent d'utiles notions sur l'Orient pendant les croisades. Les missionnaires envoyés par la cour de Rome et par saint Louis parcoururent les plus vastes régions de l'Asie; le commerce les suivit ou les devança dans ces courses lointaines. Les relations de Rubruquis, d'Asselin, de Jean Duplan de Carpin, de Marc-Pol, renferment des observations dont on reconnaît encore aujourd'hui la vérité et l'exactitude.

On doit ajouter que les croisés, qui partaient de toutes les contrées de l'Europe, apprirent à se connaître entre eux sous l'étendard de la croix. Les peuples ne furent plus étrangers les uns pour les autres, ce qui dissipa l'ignorance où ils étaient sur les noms des villes et des provinces de l'Occident.

Les cartes géographiques de cette époque ne donnent ni la configuration du globe, ni l'étendue des pays, ni la position et les limites des empires : elles se bornent à retracer par des désignations vagues ce qui frappait le plus les voyageurs, les curiosités de chaque contrée, des animaux, des édifices, des hommes diversement vêtus. Nous avons eu sous les yeux une mappemonde qui se trouve jointe à la chronique de Saint-Denis, et qui paraît avoir été faite dans le quatorzième siècle : comme dans les cartes modernes, on n'y trouve point marqués les quatre points cardinaux, mais sur les quatre côtés sont écrits les noms des principaux vents, au nombre de douze. Jérusalem, selon l'opinion du temps, est placée au centre des trois parties du monde connu : un grand édifice surmonté d'une croix représente la ville sainte. Autour de cette reine des cités, l'auteur de la

[1] « Quand celuy fleuve entre en Egipte, il y a gens tous expers et accoustumez, comme vous di- « riez les pescheurs des rivieres de ce pays-cy qui au soir jettent leur retz au fleuve et es rivieres; « et au matin souvent y trouvent et prennent les espiceries qu'on vent en les parties de pardeça « bien chierement et au pois, comme canelle, gingembre, rubarbe, girofle, lignum, aloës, et plu- « sieurs bonnes choses; et dit-on au pays, que ces choses là viennent de parad s terrestre, ainsi « comme le vent abat es forets de ce pays le bois sec; et ce qui chiet en ce fleuve l'eau amene, et « les marchands le recueillent, qui le nous vendent au pois. » (Joinville, deuxième partie, p. 36, édit. de Ducange.)

carte a figuré par d'autres édifices les villes de la Palestine, de la Syrie, de l'Égypte, etc.; les distances sont marquées sans exactitude; tout semble jeté pêle-mêle et comme au hasard; cet amas confus d'édifices ou de maisons paraît moins être une représentation de l'univers, que l'image informe d'une grande ville bâtie sans plan et sans régularité [1].

On jugera par là combien la géographie était encore dans l'enfance; mais au moins on s'en occupait, ce qu'on n'avait point fait jusqu'alors. Ainsi on devait croire qu'on n'en resterait pas là, et que les connaissances géographiques feraient bientôt des progrès. Dans le quatorzième siècle, on connaissait déjà beaucoup mieux les contrées de l'Orient, si on en juge par la carte que Sanuto présenta au pape, et qu'on peut voir dans le recueil des historiens des croisades par Bongars.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans parler de l'état de la géographie chez les Arabes dans le moyen âge. L'ouvrage d'Édrizi, composé entre la seconde et la troisième croisade, nous prouve que les musulmans étaient alors beaucoup plus avancés que les Francs et les Grecs [2]. Cet ouvrage est précieux, même de nos jours, par les détails géographiques qu'il renferme sur certaines contrées de l'intérieur de l'Asie qui n'ont pas encore été bien décrites. Aboulféda et Makrisi, qui vinrent ensuite, sont supérieurs à tous les écrivains de l'Occident qui s'occupaient de la géographie à la même époque [3]. Nous n'avons point assez de documents pour expliquer cette supériorité; mais ne pourrait-on pas en trouver une cause vraisemblable dans ce caractère impatient, dans cette ambition inquiète, qui portèrent d'abord les peuples musulmans à étendre partout leur domination? Dès les premiers temps de l'hégire, le prosélytisme belliqueux

[1] Cette carte se trouve à la fin d'un manuscrit du quatorzième siècle, à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, classé sous la lettre L. f. 2, in-folio. Elle nous a été indiquée par M. Thory, sous-conservateur de la Bibliothèque du roi, qui nous a fourni plusieurs matériaux importants pour notre *Histoire des Croisades*.

[2] La géographie d'Édrizi ne nous était jusqu'ici connue que par l'abrégé publié à Rome en arabe, et traduit plus tard en latin par Gabriel Sionita. M. Reinaud a découvert parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque du roi, qu'il met en ce moment en ordre, un ouvrage qui paraît être le traité entier d'Édrizi, et M. Amédée Jaubert en prépare une traduction française.

[3] La géographie d'Aboulféda n'est que le précis des connaissances qu'on avait recueillies de son temps; mais ce précis est méthodique et en général complet. Pour les ouvrages de géographie de Makrisi, ils se bornent à l'Égypte, à la Nubie et à quelques contrées voisines; mais l'auteur cite tout au long les divers passages d'écrivains plus anciens et de voyageurs de son temps qui se rapportaient à son sujet.

des Arabes leur persuada que le monde leur appartenait [1]. D'après cela, on ne doit pas trop s'étonner qu'ils aient cherché à connaître les régions lointaines que Mahomet promettait à leurs armes. L'histoire nous les montre, dans le septième et dans le huitième siècle, envahissant l'Asie et l'Afrique, parcourant les plus riches contrées de l'Europe. Ils connurent les pays qu'ils avaient conquis et ceux qu'ils voulaient conquérir. Ainsi la géographie fit des progrès parmi les Orientaux à la suite des victoires de l'islamisme, comme elle en fit plus tard parmi les occidentaux à la suite des croisés et des missionnaires.

CHAPITRE XIX.

ÉCOLES, UNIVERSITÉS; SCIENCES DU DROIT, DE LA PHYSIQUE ET DE LA MÉDECINE.

On nous reprochera de sortir trop souvent de notre sujet, et d'arrêter notre attention sur beaucoup de choses qui n'ont pas un rapport direct avec les croisades. Nous imitons les pèlerins, qui, partis de leurs foyers pour visiter le tombeau de Jésus-Christ, regardaient néanmoins à droite et à gauche sur leur route. Lorsqu'ils revenaient dans leur patrie, ce qu'ils disaient des pays qu'ils avaient traversés, des peuples qu'ils avaient vus, n'était pas ce qui intéressait le moins leurs auditeurs dans le récit de leur pèlerinage à Jérusalem. Peut-être obtiendrons-nous la même indulgence de nos lecteurs pour les digressions où notre esprit se laisse quelquefois entraîner.

Les progrès des arts et des sciences du douzième siècle ne doivent pas sans doute être attribués à la seule influence des croisades. Il faut remarquer néanmoins que la passion du savoir, le besoin de s'éclairer,

[1] Nous citerons à ce sujet les paroles que les musulmans mettent dans la bouche de Mahomet : « Les royaumes du monde se sont présentés devant moi, et mes yeux ont franchi la distance de « l'Orient et de l'Occident. Tout ce que j'ai vu fera partie de la domination de mon peuple. » (Voyez l'ouvrage que M. Reinaud a publié sur les monuments arabes, persans et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas, ouvrage qui ne se borne pas à quelques sèches descriptions, mais qui renferme une foule de notions nouvelles sur l'histoire, les croyances et les mœurs des nations musulmanes, t. I, p. 320.)

naquirent et se manifestèrent en même temps que le pieux enthousiasme qui entraînait les peuples en Asie. Cette exaltation, cette vague impatience des esprits, qui avaient armé l'Europe pour des croyances et spiritualisé en quelque sorte la guerre elle-même, ne devaient-elles pas éveiller l'intelligence de l'homme et mettre en action toutes ses facultés? Comment expliquer autrement cette multitude d'écoles qui s'élevèrent alors dans tous les royaumes de l'Occident, ces universités de Paris, de Bologne, de Prague, d'Oxford, de Salamanque, dans lesquelles accoururent tout à coup plus d'étudiants *qu'on n'en avait vu autrefois dans Athènes, en Égypte, et dans aucun pays du monde*[1] ?

Ce fut d'abord pour l'enseignement de la théologie qu'on avait élevé les plus célèbres écoles; mais, comme on exigeait qu'un théologien connût la grammaire, la logique et la rhétorique, il en résulta que toutes les études furent encouragées à la fois. Les avantages accordés aux universités suffisent pour montrer combien les rois et la société elle-même mettaient alors de prix aux progrès des lumières. Les universités, fidèle expression d'un siècle avide de savoir et de liberté, étaient comme des cités littéraires qui avaient leurs chartes, leurs priviléges, et se trouvaient investies des mêmes droits que les communes. Quelquefois même l'autorité des rois fléchit devant leurs prétentions, et leur indépendance alla jusqu'à l'impunité du désordre. Le roi d'Angleterre, Henri II, voulut prendre pour arbitre dans une affaire importante la cour des pairs de France, le clergé gallican, ou *les suppôts des écoles de Paris*[2]. Presque tous les monarques français, depuis Philippe-Auguste, n'avaient cessé de protéger l'université de Paris, le plus bel ornement de leur capitale et de leur royaume; la protection de Louis IX se montra plus active et plus généreuse que celle de ses prédécesseurs. Nous laisserons parler l'histoire contemporaine. « Dans une sanglante querelle, dit Guil-« laume de Nangis, qui s'éleva entre les bourgeois et les clercs de « l'université de Paris, ceux-ci quittèrent la capitale, ce que voyant « le roi saint Louis, il fut grandement affligé que l'étude des lettres « et de la philosophie se retirât ainsi de son royaume. Le roi recom-« manda donc aux étudiants de revenir, et, lorsqu'ils revinrent, il « leur fit donner une pleine et entière satisfaction par les bourgeois,

[1] Expressions de Guillaume le Breton.
[2] *Histoire littéraire de la France*. Discours sur l'état des lettres au treizième siècle.

« les comblant de toutes sortes de prévenances et de bontés. » Le chroniqueur applaudit à la générosité éclairée de Louis IX, et ne craint pas de dire que, si le trésor de la sagesse eût été enlevé au royaume de France, le lis, emblème de la royauté, aurait beaucoup perdu de son éclat : « Car les rois, ajoute-t-il, avaient coutume de porter une « couronne de fleurs de lis peint à trois feuilles, comme pour annon- « cer clairement que la foi, la science et la chevalerie brillaient « plus dans le royaume de France que dans tous les autres pays du « monde [1]. »

Ce ne fut pas l'étude des lettres romaines qui fit alors le plus de progrès. On peut s'étonner que dans une société qui s'avance vers la civilisation, les hommes ne commencent pas toujours par les idées les plus simples, et qu'ils se jettent dès l'abord dans ce qu'il y a de plus compliqué et de plus difficile à saisir. Nos bons aïeux, cherchant à secouer le joug de la barbarie, commencèrent par les abstractions de la métaphysique, et les hautes questions des sciences morales occupèrent leur raison naissante. On se passionnait pour ces discussions où les maîtres et les disciples pouvaient, chaque jour, sinon trouver la vérité, au moins faire parade de leur habileté et de leur savoir. C'est alors que reparut Aristote, semblable à ces constellations qu'on a perdues de vue pendant plusieurs siècles, et qu'on retrouve tout à coup sur l'horizon. Traduit, selon quelques savants, de la langue des Sarrasins, attaqué avec chaleur, défendu avec passion, tour à tour autorisé et proscrit par les papes et les conciles, protégé enfin par Thomas d'Aquin et par les disciples de Dominique et de François d'Assise, le philosophe de Stagire régna dans l'école, et balança quelquefois l'autorité de l'Écriture et des pères de l'Église. Il n'entre point dans notre sujet de rappeler les vifs débats qui s'élevèrent alors sur le libre arbitre, ni les longues querelles des réalistes et des nominaux, ni ces interminables combats soutenus avec les armes de la parole et le glaive de l'argumentation. Il semble que dans un siècle où tout se décidait par la violence, l'esprit ait voulu avoir son espèce de guerre ; de même que l'épée dans les affaires du monde était alors toute la justice, le syllogisme victorieux fut pour les écoles toute la vérité, toute la raison [2].

[1] Chronique de Guillaume de Nangis, an 1230, *Spicilége de d'Achery*, t. III

[2] On lit ces mots dans un Traité ecclésiastique contemporain : *Grammatica, rhetorica, logica, sunt gladii quibus inter se pugnant clerici* (*Spicil. de d'Achery*, t. I).

Cette passion des disputes avait deux inconvénients : celui d'encourager l'esprit de contradiction et celui d'exalter l'amour-propre des docteurs. L'esprit de contradiction fit naître de nouvelles hérésies, et l'amour-propre blessé des maîtres et des disciples ne craignit point d'invoquer contre elles le glaive des guerres saintes. Dans la première expédition en Asie, nous avons vu des pèlerins, armés du bourdon et de la panetière, menacer les royaumes d'Arabie et du Coran : cette confiance des pèlerins avait passé dans l'esprit des fougueux athlètes de la philosophie scolastique; c'est alors que de savants argumentateurs, pleins de mépris pour les armées de la croix, voulurent triompher des infidèles par la seule force de leur dialectique; c'est alors que les papes eux-mêmes, dédaignant la chevalerie chrétienne ou n'espérant plus ranimer l'enthousiasme pieux des guerriers, adressèrent aux princes musulmans des messages remplis d'arguments et de subtilités à l'aide desquels ils croyaient les vaincre et les soumettre à la foi du Christ. Nous avons fait remarquer plusieurs fois, dans l'histoire des dernières croisades, cette présomption des docteurs et cet orgueil de l'école, qui furent un des caractères distinctifs du treizième et du quatorzième siècle[1].

On peut juger par ce que nous venons de dire que la philosophie scolastique ne fortifia pas toujours les croyances religieuses, et qu'elle favorisa peu l'essor des véritables lumières. On doit dire néanmoins que, si elle égara quelquefois l'esprit humain, elle n'arrêta pas tout à fait sa marche : elle exerça les facultés de l'homme, et par cela même elle servit à leur développement. Dans les commencements des sociétés, c'est moins l'égarement de l'esprit que son inaction qui retient les peuples dans les ténèbres de la barbarie.

La science qu'on cultiva le plus après la théologie scolastique fut la jurisprudence. La connaissance du droit civil et du droit cano-

[1] Mathieu Pâris raconte un fait qui caractérise à lui seul l'esprit de l'école. Il s'agit de Simon de Tournai, célèbre théologien du treizième siècle. Un jour que ce théologien, dans une leçon brillante et profonde, avait étonné ses auditeurs par la manière dont il avait parlé du mystère de la sainte Trinité, on le supplia de rédiger par écrit cette leçon, afin que tant de solutions heureuses ne fussent point perdues. Alors, dit Mathieu Pâris, Simon de Tournai fut tellement infatué de lui-même, qu'élevant les yeux au ciel et riant aux éclats, il osa s'exprimer ainsi : *O Jésulet! Jésulet* (Jesule, Jésule)! *dans la question que je viens de traiter, combien j'ai confirmé et exalté ta loi! Si je voulais faire le méchant et combattre tes doctrines, je saurais trouver des raisons et des arguments plus forts pour les ébranler et les détruire.* Cela dit, ajoute Mathieu Pâris, il se tut comme étant sans langue; Simon devint non-seulement muet, mais encore idiot et ridicule, et fut un objet de risée pour son auditoire. Le chroniqueur ajoute que ce miracle servit à réprimer l'orgueil et l'insolence des scolastiques.

nique offrait de grands avantages à ceux qui la possédaient, et devenait le chemin de la fortune et des honneurs. Innocent III, Innocent IV, Honorius III, Grégoire IX[1], et plusieurs autres pontifes, durent à l'étude approfondie des lois les moyens d'étendre et d'agrandir leur pouvoir. Dans plusieurs écoles de France et d'Italie, on vit briller des professeurs qui enseignèrent les lois des Grecs et des Romains. On invoqua le nom de Justinien comme on avait invoqué celui d'Aristote; mais les lumières que répandirent les plus célèbres jurisconsultes restèrent trop longtemps concentrées parmi les savants, et furent comme les premiers rayons du crépuscule, qui n'éclairent que les lieux élevés. La diversité des codes, la multiplicité des commentaires et des gloses, devinrent en certaines occasions une difficulté de plus. L'anarchie s'était introduite dans l'ordre judiciaire, parce qu'on manquait de lumières législatives; elle subsista encore par la multitude des opinions diverses et des explications contradictoires. La justice, il est vrai, commençait à perdre ses formes barbares; mais la chicane, au milieu de la confusion des lois et des coutumes, trouva peut-être plus de moyens d'embarrasser les juges et de compliquer les procédures[2]. Ce fut alors que le droit de juger devint le prix de la patience ou du laborieux savoir, et que le pouvoir judiciaire tomba tout à fait entre les mains des légistes, ou plutôt de cette *chevalerie ès lois* qu'on appela dans la suite la noblesse de robe.

Les autres sciences, telles que la chimie, la physique, les mathématiques, avaient fait peu de progrès pendant les croisades; on ne connaissait guère l'algèbre et la géométrie que dans leur application à l'architecture, à la mécanique et à l'astronomie. Ce fut à cette époque que s'introduisit en Europe l'usage des chiffres arabes[3], qui n'étendit point, il est vrai, la science des nombres, mais qui en facilita beaucoup l'étude. L'astronomie aurait pu être cultivée avec succès pendant les guerres saintes: l'Orient fut le berceau de cette science,

[1] En 1151, Gratien publia, sous le titre de décret, un recueil de décisions pontificales. Quatre-vingts ans plus tard, Grégoire IX chargea Raimond de Pegnafort, dominicain espagnol, de recueillir toutes les bulles ou décrétales qui avaient été écrites depuis la publication du Code de Gratien.

[2] Le légat Robert de Courçon, dans le concile tenu à Paris en 1212, interdit aux abbés, aux prieurs, aux moines et aux prêtres, les fonctions de juges, d'assesseurs, d'avocats, de témoins, etc. Cette défense fut renouvelee par Honorius III, Innocent IV et Alexandre IV (*Hist. littér. de la France*, t. XVI, p. 79).

[3] On croit que Léonard Fibonais de Pise est le premier Européen qui ait connu les chiffres arabes; il les rapporta de ses voyages en Orient, et les employa dès 1202 dans un traité intitulé *Liberabaie* (*Hist. littèr. de la France*, t. XVI, p. 114).

et les princes de l'Asie, dès les premiers siècles de l'hégire, lui donnèrent de nombreux encouragements. Nous avons vu que Frédéric II et le sultan du Caire se proposaient mutuellement des problèmes d'astronomie et de géométrie. Parmi les princes chrétiens qui encouragèrent ou qui cultivèrent eux-mêmes la science astronomique, l'histoire ne peut oublier Alphonse, dont les tables eurent tant de célébrité au moyen âge[1]. En étudiant le monde planétaire dans les astronomes anciens, le prince castillan regrettait de n'avoir pas été appelé au conseil du Créateur. On avait alors une si aveugle confiance dans le système de Ptolémée, qu'on aimait mieux dire que Dieu s'était trompé que de trouver le système en défaut. Le savoir d'Alphonse lui valut une grande réputation de sagesse, et le fit désigner parmi les princes qui furent appelés à gouverner l'empire germanique; mais, tout sage qu'il était, il ne put monter sur le trône impérial; il finit même par perdre son propre royaume, ce qui a fait dire à l'historien Mariana qu'il *perdit la terre en regardant le ciel*[2].

On faisait alors beaucoup de prophéties fondées sur les observations astronomiques. Plusieurs chroniques nous rapportent, sous la date de 1186, que les astrologues ou astronomes orientaux et occidentaux, chrétiens, juifs, arabes, avaient annoncé une grande conjonction de toutes les planètes, tant supérieures qu'inférieures, et la destruction de toutes choses par la violence des vents ou des tempêtes[3]. L'histoire ajoute que les peuples furent dans le deuil et dans les alarmes; car on croyait à la fin du monde. Cependant les tempêtes ne causèrent point les ravages qui avaient été prédits, le monde resta tel qu'il était; et, ce qu'il y a de curieux, les astrologues ne perdirent point leur crédit; car il arriva qu'à l'époque annoncée pour de grandes catastrophes Saladin entra avec son armée dans la Palestine, et la perte de Jérusalem fut regardée dans la chrétienté comme l'accomplissement des prédictions qui avaient été faites.

Rigord, qui nous rapporte la prophétie dont nous venons de parler et qui prenait le titre de physicien ou de médecin, n'était guère plus

[1] Parmi ceux qui travaillaient à la rédaction des tables d'Alphonse X, roi d'Espagne, on cite surtout le juif Isaac Habensid-Hazan; celui-ci y avait mêlé beaucoup d'erreurs et de rêveries (*Hist. de l'astron. de Bailly*, p. 299 et 300).

[2] On lit dans un livre provençal du treizième siècle intitulé *les Enseignements de l'enfant sage*, que, pendant la nuit, le soleil éclaire tantôt le purgatoire, tantôt la mer; que la terre est soutenue par l'eau, l'eau par les pierres, les pierres par les quatre évangélistes, et ceux-ci par le feu spirituel, image des anges et figure des archanges (Lebœuf, *État des sciences*, t. II, p. 193).

[3] *Vie de Philippe-Auguste*, par Rigord, au 1186.

avancé que le vulgaire crédule. Il nous dit gravement qu'après la perte de la ville sainte on avait vu la lune descendre dans la plaine d'Argenteuil et remonter ensuite vers le ciel. Ce phénomène était attesté par plusieurs religieux de Saint-Denis, qui prétendaient l'avoir vu [1]; ce qui prouve au moins que dans l'abbaye de Saint-Denis il n'y avait personne qui eût les moindres notions de l'astronomie.

La science qui consiste à mesurer le temps ne fit pas plus de progrès dans le moyen âge que celle de la sphère. On ne connaissait les heures que par les horloges d'eau, les cadrans solaires [2], et l'étendue de l'ombre du corps humain. Chose singulière! il ne vint dans la pensée d'aucun homme d'imiter en quelque manière la fameuse horloge envoyée d'Orient à Charlemagne au commencement du neuvième siècle; et près de cinq siècles plus tard, saint Louis mesurait la longueur de ses lectures et de ses prières nocturnes par la durée d'un cierge allumé [3]. L'étude du comput et la science des nombres ne servaient guère qu'à trouver la lune pascale; si on lisait dans les monastères les livres de Boëce et de Cassiodore, c'était pour régler les fêtes solennelles de la religion.

La persuasion où l'on était que le spectacle du ciel n'annonçait pas seulement la gloire de Dieu, mais qu'il révélait aux hommes les événements futurs, contribua beaucoup à donner de la vogue aux études astronomiques. De même l'espérance qu'on avait de parvenir à la transmutation des métaux augmentait le nombre et redoublait les efforts de ceux qui étudiaient la chimie. C'est ici qu'il faut admirer l'ambition de l'esprit humain à l'aurore de la civilisation. Il cherchait dans la chimie ou la physique la pierre philosophale, dans les mathématiques la quadrature du cercle, dans la médecine un remède universel, un breuvage d'immortalité, dans le cours des astres tous les secrets de l'avenir. Il est certain que le monde eût été miraculeusement changé, si on eût trouvé la dixième partie de ce qu'on cherchait alors. D'après cela nous ne devons pas trop nous étonner que les savants qui s'occupaient de ces grandes découvertes fussent regardés comme des magiciens [4].

[1] *Vie de Philippe-Auguste*, an 1188.

[2] Lebœuf pense que c'est le fameux Gerbert qui, vers la fin du dixième siècle, enseigna le premier en France les différentes manières de dresser les horloges solaires (*État des sciences depuis Charlemagne jusqu'au roi Robert*, p. 89).

[3] Lebœuf, *id.*, 89.

[4] Gerbert, Albert le Grand, Abbon de Fleury, et autres illustres savants, furent accusés de ma-

Deux choses devaient nuire à l'étude des sciences naturelles : la première, c'est qu'on ne tenait compte que des prodiges ou des miracles, et que les lois de la nature étaient à peine aperçues au milieu des merveilles qui frappaient sans cesse l'imagination des peuples ; la seconde, c'est qu'on voulait tout réduire à des abstractions, tout expliquer par des principes généraux. Cette direction des études au moyen âge se fait surtout remarquer par la préférence qu'on donnait à certains ouvrages d'Aristote. On étudiait avec ardeur la métaphysique, la dialectique du philosophe grec, qui offraient un vaste champ aux subtilités de l'esprit, tandis qu'on négligeait les traités du même auteur qui renfermaient des vérités positives. Ainsi, d'une part, la disposition des esprits à ne voir partout que des choses surnaturelles, de l'autre, l'habitude de tout généraliser et de substituer une théorie abstraite à l'observation des faits, furent cause qu'on ne profita pas autant qu'on l'aurait pu des voyages en Orient, et qu'on négligea les leçons de l'expérience.

On a remarqué que la médecine, pour qui l'étude des faits est si nécessaire et dont l'utilité ne put jamais être contestée, était très-peu avancée vers la fin des croisades. Un ancien préjugé défendait la dissection du corps humain, et ce préjugé, que les papes consacrèrent par leurs anathèmes, nuisit beaucoup aux progrès de l'anatomie. L'Église avait interdit aux clercs la profession de médecin [1], ce qui livra la médecine aux hommes les plus illettrés. Ajoutez à cela qu'on demandait alors aux reliques des saints le soulagement de tous les maux de l'humanité ; il n'existait pas une église, pas une chapelle, dont le patron n'eût la vertu de guérir quelques maladies du corps ou de l'esprit : avec de pareils moyens de guérison, on ne sentait guère le besoin de consulter ou d'étudier la médecine.

Les Grecs et les Arabes avaient dans l'art de guérir une grande supériorité sur les Francs. Guillaume de Tyr nous apprend que les rois de Jérusalem et les chefs des colonies chrétiennes en Asie préférèrent toujours les médecins syriens ou juifs à ceux d'Occident. Au siége de Ptolémaïs, on voit Saladin envoyer ses médecins à Richard ; mais on ne voit point le roi d'Angleterre envoyer les siens à Saladin,

gie par les contemporains. Voici ce que dit Rigord sur l'astronomie : « Depuis que le nombre des « fidèles s'est multiplié, la science de l'astronomie a disparu, et on l'a bannie de la société des « fidèles comme une idolâtrie. » *Vie de Philippe-Auguste*, an 1182.

[1] Quatre conciles tenus à différents intervalles dans le douzième siècle, défendaient aux religieux d'exercer la profession de médecin (Lebœuf, *État des sciences*, p. 203-204).

qui était aussi tombé malade. A la première croisade de saint Louis, les médecins qui accompagnaient l'armée des croisés ne comprenaient rien aux ravages que le scorbut et les maladies épidémiques les plus ordinaires exerçaient dans le camp des chrétiens : leur ignorance ne fut pas moins funeste que la contagion. Lorsque Louis IX et ses guerriers furent prisonniers des musulmans, les maladies qui les désolaient cessèrent tout à coup, parce qu'on ne les soigna plus, ou qu'ils reçurent les soins des médecins arabes [1]. Nous ne pouvons nous défendre de faire ici un rapprochement assez curieux qui nous montre que les saints, comme nous l'avons dit plus haut, opéraient alors plus de guérisons que la médecine. Saint Louis fut soigné sur les côtes de Carthage par un médecin français qui ne put le sauver, et, lorsque ce médecin, revenu en France, tomba malade, il ne retrouva la santé et la vie que sur le tombeau du roi martyr. On sait que les Orientaux avaient découvert l'alambic avant les guerres saintes. L'Europe reçut d'Orient un grand nombre de remèdes, tels que la casse, le séné, la thériaque; les médecins d'Occident s'en servirent sans chercher à les imiter ou à les perfectionner. Nous lisons dans l'histoire que Robert, duc de Normandie, en revenant de Jérusalem, reçut de l'école de Salerne un recueil de préceptes d'hygiène; et ce recueil, qui se répandit dès lors en Europe, fut toute la science des médecins pendant le douzième et le treizième siècle [2].

A cette époque, la charité religieuse avait élevé un grand nombre d'asiles ouverts à l'humanité souffrante. Mais cette charité, si admirable quand il ne s'agissait que de soigner les malades, de les consoler dans leurs souffrances, connaissait peu les symptômes et les caractères des innombrables maladies qui attaquent la vie de l'homme. On peut dire que pendant les croisades il nous vint d'Orient plus de maladies graves que de véritables lumières sur la médecine. On sait les nombreuses léproseries qui furent établies en Europe dans le temps des guerres saintes; mais on ne sait point quels remèdes étaient employés contre la lèpre. L'isolement paraît avoir été le seul moyen curatif ou préservatif qu'on connût pour cette maladie, ce que beaucoup de savants médecins regardent aujourd'hui comme

[1] Guillaume de Nangis fait l'éloge des médecins musulmans qui soignèrent saint Louis par ordre du sultan : *Ils savoyent mieulx garir de telle maladie que nos physiciens ne savoyent garir.*
[2] Le P. Pagi a prétendu sans fondement que le livre de l'école de Salerne était composé dès 1086 (*Annales eccles.*, ann. 1087).

un préjugé. L'esprit de dévotion avait doté richement les lépreux, sans rien faire pour leur guérison. La lèpre, à la fin, disparut sans le secours de la médecine, et les biens affectés aux léproseries furent donnés aux hôpitaux, ce qui tourna au profit de l'humanité, et ce qu'on doit signaler comme un des bienfaits des croisades.

CHAPITRE XX.

ÉTUDES DES LANGUES, LITTÉRATURE.

On regrette que les croisés n'aient pas d'abord connu les langues de l'Asie : ils auraient tiré de plus grands avantages de leurs relations avec les Orientaux. La première fois qu'ils trouvèrent des livres arabes parmi les dépouilles des vaincus, leurs clers jugèrent que ces livres, écrits en caractères *diaboliques*, ne pouvaient être que l'ouvrage du démon [1]. Rien n'était plus rare, surtout dans les premières croisades, que de trouver un chrétien d'Occident qui sût l'arabe ou le syriaque, et dans la ville de Jérusalem personne n'entendait la langue des prophètes. Il faut ajouter que l'ignorance des Syriens surpassait celle des Francs, et que les Turcs, qui se trouvaient en présence des soldats de la croix, étaient les peuples les plus barbares de l'Asie.

A l'époque de la seconde croisade, on ne connaissait pas la langue arabe dans la plupart des royaumes de l'Occident; et lorsque Pierre le Vénérable forma le projet de réfuter le Coran, il en demanda la traduction à des moines espagnols [2]. Ce ne fut que vers la fin du douzième siècle qu'on s'occupa dans la chrétienté des langues orientales; on sait que Guillaume de Tyr avait écrit l'histoire des dynasties musulmanes d'après des historiens originaux [3]. Les chroniques de la troisième croisade nous parlent d'un Renaud de Sidon qui s'entretenait souvent avec Saladin dans le langage des Orientaux [4]. Au siècle

[1] Albert d'Aix, Coll. de Bongars (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] *Annal. bened.*, t. VI, p. 343, *ad ann.* 1141.
[3] Guillaume de Tyr, liv. I, p. 626.
[4] Parmi le petit nombre d'hommes qui surent profiter de leur séjour en Orient pour apprendre les langues asiatiques, on cite Philippe, clerc de Gui de Valence, évêque de Tripoli, qui traduisit d'arabe en latin, par ordre de ce prélat, la lettre d'Aristote à Alexandre intitulée *Secretum secre-*

suivant, on enseignait les langues d'Orient dans quelques écoles, et surtout dans celles qui appartenaient aux frères prêcheurs et aux frères mineurs. Un décret du concile de Vienne ordonna que dans les écoles de Louvain, de Salamanque et de Paris, on enseignerait la langue des Arabes et celle des Tartares [1]. Cette étude fut encouragée par les pontifes, lorsqu'on renonça à lever des armées pour combattre les infidèles, et qu'on eut la pensée d'envoyer en Orient non plus des guerriers, mais des prédicateurs et des missionnaires : rien n'était plus propre à favoriser les progrès de la science géographique et la connaissance des lois et des mœurs de l'Asie.

La langue grecque avait été cultivée en France sous le règne de Charlemagne et de quelques-uns de ses successeurs; Charles le Chauve, si on en croit l'histoire contemporaine, voulait faire de Compiègne une rivale d'Athènes ou de Thèbes, et le nom de Carlopolis qui lui fut donné nous montre quel était alors le goût dominant ou plutôt la prétention de la cour impériale [2]. De pareils projets ne pouvaient réussir dans des temps barbares; Compiègne ne tarda pas à perdre son surnom fastueux, et les successeurs d'Hincmar n'étudièrent plus la langue des Hellènes. L'antipathie des Grecs et des Latins, qui commença à cette époque et qui ne fit que s'accroître d'âge en âge, ne permit pas que les pèlerins de Jérusalem et les guerriers de la croix profitassent de leur passage à Constantinople ou même de leur séjour dans la Grèce. Les marchands d'Italie établis à Byzance ne s'occupaient guère que d'enlever aux Grecs les trésors de l'industrie et du commerce. Anne Comnène méprisait jusqu'aux noms barbares des Francs, et ne daignait pas les citer dans son histoire. Les Francs, à leur tour, ne voulurent pas apprendre la langue d'un peuple qu'ils méprisaient.

On sait avec quelle indifférence les croisés virent l'incendie de plusieurs bibliothèques dans la capitale des Grecs. Cependant quelques

torum Aristotelis. (Le savant Baluze avait dans ses manuscrits un exemplaire de cette traduction.) On cite encore Adelard de Bath, Anglais de naissance, qui traduisit les *Éléments d'Euclide* et un *Traité de l'astrolabe.* Rodolphe de Bugues traduisit aussi d'arabe en latin le *Planisphère de Ptolémée.* (Voyez le discours sur l'état des lettres au douzième siècle, *Histoire littéraire de la France.*)

[1] Raymond Lulle, vers la fin du treizième siècle, proposa à Philippe le Bel de doter des maisons où seraient enseignées les langues orientales. Le concile de Vienne adopta cette idée. Humbert de Romans fut un de ceux qui encouragèrent les langues asiatiques. Ce fut lui qui mit en latin les lettres que le kan des Tartares envoya à Louis IX en 1249.

[2] Lebœuf, *État des sciences depuis Charlemagne jusqu'au roi Robert,* p. 14.

lueurs d'érudition se montrèrent à la suite des Latins victorieux. Les chroniques de Saint-Denis nous racontent comme un événement remarquable que, dans l'année 1255, un médecin nommé Guillaume apporta des livres grecs de Constantinople. Lorsqu'on eut renoncé à l'espoir de vaincre et de soumettre par les armes la croyance des Grecs, on consentit à apprendre leur langue pour les convertir; les missionnaires de l'Église de Rome étudièrent la langue d'Homère et de Platon pour la conversion des Grecs, comme ils apprenaient les langues de l'Asie pour la conversion des Turcs et des Tartares. Sous le règne de Philippe-Auguste, il s'établit à Paris un collége de jeunes Grecs auxquels on enseignait les dogmes de l'Église romaine, et qu'on envoyait ensuite prêcher l'orthodoxie latine en Orient [1].

On n'étudiait guère que la langue latine en Occident. Cette langue y était la langue des conciles et des pontifes, elle était celle que l'Église universelle avait adoptée dans ses prières et dans ses cérémonies. Sans le christianisme et la langue qu'il avait conservée, l'histoire de l'antiquité, ses leçons, ses lumières, tout aurait péri. La religion chrétienne, dit un écrivain anglais, jeta en quelque sorte un pont sur le chaos, et rapprocha les deux époques de la civilisation ancienne et de la civilisation moderne [2]. L'étude de la langue latine fit de grands progrès à l'époque de la première guerre d'Orient; l'abbé Guibert, dans une lettre adressée à l'évêque de Soissons, vante l'esprit d'émulation qui animait ses contemporains, et s'étonne de l'ardeur qu'on mettait à étudier la grammaire et la rhétorique non-seulement dans les cités, mais dans les bourgs et les campagnes. Le même auteur nous dit dans la préface de son histoire que les lumières qui se répandaient de son temps lui imposaient l'obligation d'orner son style et de raconter avec élégance les exploits des héros de la croix [3]. Cependant la langue des Latins ne garda point la pureté qu'elle avait encore au douzième siècle, et les dernières croisades n'eurent pas des historiens aussi corrects, aussi élégants que les trois premières.

En parlant de la littérature du moyen âge, nous n'oublierons point cette éloquence sacrée dont les inspirations ranimèrent si souvent

[1] Lebœuf, *État des sciences*, p. 34. On envoyait alors de jeunes Grecs à Paris, comme on y envoie aujourd'hui de jeunes Chinois; ils étudiaient la théologie catholique, et retournaient ensuite dans leur patrie pour prêcher la foi romaine.

[2] Hallam, *l'Europe au moyen âge*, t. IV, p. 113.

[3] L'abbé Guibert, Coll. de Bongars, t. I, p. 467.

l'enthousiasme des croisades. On se rappelle les prédications de Pierre l'Ermite, et l'effet miraculeux que produisaient ses discours sur la multitude des fidèles. Parmi les orateurs à la voix desquels l'Europe se leva contre l'Orient, l'histoire contemporaine cite avec éloge Jacques de Vitri, Olivier Scholastique, tous deux célèbres par leur savoir et leur talent oratoire. Elle a célébré aussi ce Foulques de Neuilly, qui fit tant de conversions, et dont l'éloquence inculte prêcha la croisade qui fonda l'empire latin de Byzance. Tous ces prédicateurs eurent une grande influence sur les hommes de leur temps; mais aucun n'égala le génie de saint Bernard, qui maîtrisa son siècle par le seul pouvoir de ses paroles, et que l'Europe croyait inspiré *on ne sait par quels oracles*[1]. Les légendes sont remplies des miracles qui accompagnèrent ses prédications en France et en Allemagne ; mais la plus grande de toutes les merveilles était sans contredit l'autorité de ses discours, cette puissance de persuasion devant laquelle tout semblait fléchir, comme si le saint orateur eût répété les paroles de Dieu lui-même et qu'il eût parlé des hauteurs du ciel. La plupart de ses discours ne sont pas venus jusqu'à nous ; mais on peut au moins en juger par les lettres qu'il écrivait dans le même temps aux fidèles qui n'avaient pu l'entendre. Qui pourrait surtout lire sans émotion cette apologie qu'il adressa au pape Eugène[2], et dans laquelle il justifiait avec le ton et l'inspiration des prophètes la mission qu'il croyait avoir reçue de Dieu ?

Nous avons fait connaître les exhortations des papes dans les conciles de Clermont, de Latran, de Lyon et de Mantoue. On a vu avec quels accents pathétiques les chefs de l'Église s'exprimaient sur les malheurs des chrétiens opprimés par les musulmans. On trouverait peut-être plus d'éloquence encore dans les lettres et les circulaires que les pontifes adressaient aux fidèles. Nous avons vu dans une bulle de Grégoire VIII comment le père des chrétiens déplorait les calamités qui affligèrent la terre sainte, lorsque après la bataille de Tibériade, après la perte de la vraie croix et la destruction de l'armée chrétienne, les troupes de Saladin se répandirent partout comme les flammes d'un vaste incendie ou les flots d'une mer débordée.

Dans une lettre adressée à l'archevêque de Rouen, Innocent IV ne s'exprime pas avec moins d'éloquence en parlant de la captivité de

[1] Chronique des Slaves (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] L'apologie de saint Bernard a été copiée en entier par Baronius, ad ann. 1149.

saint Louis et de la douleur des peuples d'Occident. « Ah ! Seigneur, « s'écrie le pontife, comment tant de guerriers valeureux sont-ils « tombés dans les batailles? Voilà que le glaive des impies s'est enivré « du sang des justes et s'est rassasié de leur chair ! Le fer du Sar-« rasin barbare a dévoré la nation que la piété avait conduite sous « tes drapeaux ! les plaines sont encore humides du sang qui a coulé « pour toi; la pourpre du sang de tes martyrs brille sur le sol de « l'Orient; leurs corps gisent sans sépulture, abandonnés aux oiseaux « du ciel et aux animaux du désert... Seigneur, tous les enfants de « l'Église versent des larmes; les cris de la douleur retentissent sur « tous les chemins; le deuil est peint sur tous les fronts; chacun « baisse ses yeux vers la terre; il ne sort de la bouche des chrétiens « que des paroles lugubres [1]. » Nous pourrions rappeler d'autres lettres d'Innocent III, d'Honorius IV, et surtout de Pie II, qui passa sa vie à prêcher la croisade contre les oppresseurs de la Grèce. On voit par ces exemples qu'en s'adressant aux passions dominantes l'éloquence avait emprunté leur vivacité et leur génie. Il n'est pas jusqu'aux simples chroniqueurs qui ne se montrent éloquents en déplorant la servitude de Sion et qui, dans les harangues qu'ils font prononcer aux chefs des croisés, n'offrent quelquefois des modèles de l'art oratoire. Il s'en fallait de beaucoup que l'éloquence des écoles et du barreau fût alors aussi avancée que celle qui s'adressait ainsi aux soldats de Jésus-Christ, et dont la noble mission était de prêcher en présence de la belliqueuse Europe la délivrance de Jérusalem et la conquête du saint tombeau.

La poésie devait être encore plus en rapport avec le siècle merveilleux des croisades. Les troubadours qui florissaient dans le douzième siècle ne négligèrent point les exploits et les aventures des croisés. On entend sans cesse leur voix se mêler à celle des orateurs sacrés, et leurs peintures poétiques se confondent souvent avec les narrations de l'histoire. On remarquait parmi les chevaliers de la croix un grand nombre de troubadours et de trouvères. Nous avons cité la romance de Raoul de Coucy[2], et les vers dans lesquels Thibaut, comte de Champagne, annonçait son départ pour l'Orient. On peut ajouter à ces noms illustres ceux de Guillaume, comte de Poi-

[1] Lettres d'Innocent IV (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Nous avons donné un extrait du vieux roman du châtelain de Coucy, qui vient d'être traduit en français par M. Crapelet (*Bibliothèque des Croisades*).

tiers ; de Pierre Mauclerc, comte de Bretagne ; de l'empereur Frédéric II ; du duc d'Anjou, frère de saint Louis, etc. De pareils exemples étaient propres à éveiller l'émulation des poëtes ; et, comme la plupart composaient leurs vers dans la langue française, cette langue, qu'on parlait à Jérusalem, à Constantinople, dans la Grèce, dans toutes les villes chrétiennes d'Orient, dut l'emporter alors sur tous les idiomes contemporains[1].

Il n'est pas aisé de savoir quelle fut l'influence des croisades sur la poésie des troubadours, qu'on nommait le *gai savoir*. On sait que la littérature provençale, consacrée surtout à la galanterie et aux plaisirs de la paix, touchait à sa décadence vers la fin des expéditions en Orient. Les trouvères, qui parlaient la langue du nord de la France, firent entendre des chants plus graves et plus en rapport avec les grandes révolutions du moyen âge ; on se plaisait à représenter des scènes héroïques, et dans les compositions des poëtes, les noms de Godefroy, de Tancrède, de Richard, de Saladin, se trouvèrent mêlés à ceux de Roland, de Charlemagne et des chevaliers de la table ronde.

On ne vit jamais une génération plus disposée à croire aux prodiges. Ce fut alors que s'accréditèrent parmi les traditions poétiques des peuples du Nord, les fables ingénieuses de l'Orient et celles de l'Armorique, dont le mélange forma une mythologie nouvelle[2]. Les événements des croisades et les exploits de la chevalerie contribuèrent beaucoup à entretenir dans les esprits le goût des récits merveilleux. Tandis que dans les écoles on imitait l'antiquité grecque et latine, il se formait dans les châteaux une autre littérature, une littérature contemporaine, qui n'employait guère que les idiomes modernes et qui s'adressait à l'imagination vive et crédule des sociétés naissantes : des narrations chantées ou débitées par des ménestrels, des lais inspirés par la tristesse ou par la joie, des chants où respiraient la passion de l'amour ou celle de la gloire, charmaient la cour des seigneurs et des barons. On célébrait les exploits et la mort du roi Arthur, les enchan-

[1] Un auteur florentin du treizième siècle, appelé Brunetto Latini, préférait la langue française, parce qu'il en trouvait *la parleure plus delicate*. Un certain *Martino da Canale* écrivait ou traduisait en français un morceau d'histoire vénitienne ; il expliquait sa prédilection particulière pour la langue française, en disant que la *langue françoise cort parmi le monde et est plus délitable à lire et à oir que nulle autre* (*Hist. litt. de la France*, t. XVI, p. 159).

[2] Les romanciers du moyen âge puisèrent tour à tour dans les fictions armoricaines et dans les contes orientaux. (Voyez De la Rue, *Rech. sur les Bardes armoricains.*)

tements de Merlin, les merveilles de la forêt de Brochiliant habitée par les fées bretonnes. Les chevaliers racontaient eux-mêmes leurs combats, leurs périls et tout ce qu'ils avaient appris dans leur vie errante[1]. Au milieu de ces nobles assemblées, on se plaisait surtout à entendre ceux qui revenaient de la croisade; les pèlerins de Jérusalem avaient toujours beaucoup de choses à raconter, et l'histoire de la guerre sainte commençait ainsi dans les manoirs des seigneurs. *Par la greffe Dieu!* s'écriait le comte de Soissons sur le champ de bataille de Mansourah, *nous parlerons encore de cette journee en chambree devant les dames*[2]. Lorsque Villehardouin racontait en français, ou plutôt *dictoit dans le ramage de son pays* la conquête miraculeuse de Byzance par les guerriers latins, il avait sans doute la pensée que cette histoire serait lue et écoutée dans les châteaux de Provins et de Troyes. Le sire de Joinville avait souvent parlé, à la cour des rois de France, des vertus, des exploits et des malheurs de Louis IX, et tout nous porte à croire que la reine Marguerite engagea le bon sénéchal à écrire ce qu'elle avait entendu raconter non-seulement pour honorer la mémoire du saint roi, mais aussi afin que les narrations qui l'avaient charmée tant de fois ne fussent pas perdues pour les âges suivants.

Il est fâcheux que les romanciers et les poëtes de ces temps reculés n'aient pas imité plus souvent qu'ils ne l'ont fait l'héroïque simplicité de Villehardouin et de Joinville. Qu'y avait-il de plus favorable à la poésie, et surtout à la muse épique que le siècle des croisades? Quelques auteurs latins du douzième siècle ont entrepris de célébrer les expéditions des croisés en Orient[3]; mais dédaignant les merveilles de leur sujet et les mœurs de leur temps, ils se traînent servilement sur les traces des anciens, et ne savent que répéter ce qu'ils ont vu dans Homère ou dans Virgile. Les romanciers qui ont parlé des croisades n'ont jamais essayé de peindre les prodiges des guerres saintes, et nous montrent partout les chevaliers de la croix aux prises avec des dragons impétueux, des griffons et d'autres monstres qu'ils ont imaginés[4]. Je ne puis me défendre de rappeler à ce sujet un trait rap-

[1] Dans les cours et dans les châteaux, les chevaliers étaient obligés de débiter une histoire. Des clercs assermentés consignaient dans des registres les exploits de chaque chevalier, tels qu'il les racontait lui-même. Cet usage s'est maintenu jusque sous Charles VII (De Sainte-Palaye, second Mémoire sur la chevalerie).

[2] Joinville (*Hist. de S. Louis*).

[3] Foulques, Giton de Paris (*Bibliothèque des Croisades*).

[4] Gandor de Douai, l'auteur du roman de Godefroy de Bouillon (*Bibliothèque des Croisades*).

porté par les chroniques de cette époque. Le jour que se livra la bataille de Bouvines, la métropole d'Auxerre dédiée à saint Germain, fut livrée aux flammes. Tous les habitants étaient dans une grande désolation; dans leur désespoir, plusieurs s'adressaient au saint lui-même, et lui demandaient pourquoi il avait laissé brûler son église: le patron d'Auxerre apparut alors à quelques fidèles, et leur dit : *Ce jour-là, mes enfants, j'étais à Bouvines.* Nous avons sur cette victoire qui sauva la France un poëme latin composé par un auteur contemporain, mais il ne nous dit rien de saint Germain d'Auxerre; plusieurs poëtes modernes ont pris la bataille de Bouvines pour sujet de leurs chants; on peut leur reprocher le même oubli. Quel merveilleux cependant pouvait toucher davantage des lecteurs français? Ne peut-on pas dire ici que l'intérêt de l'épopée est resté à la simple histoire, et que nos bons chroniqueurs sont les véritables poëtes du moyen âge? L'auteur de la *Jérusalem délivrée* a fait d'heureux emprunts à nos vieilles chroniques, et, s'il les avait mieux connues, nous trouverions peut-être aujourd'hui plus de charme encore et plus de vérité dans son poëme. L'enfance ou la jeunesse des peuples a toujours des souvenirs attachants, surtout dans les sociétés qui vieillissent; et pour une civilisation avancée, le spectacle même de la barbarie peut paraître quelquefois poétique. Rien n'est plus naturel que ce retour sur le passé, et c'est ainsi que dans la vie humaine, lorsque la froide expérience a glacé nos sens et flétri nos cœurs, nous aimons à revenir par la pensée vers l'âge des illusions et des passions généreuses.

Nous regrettons sincèrement que notre littérature du moyen âge n'ait rien produit qui pût la faire vivre dans l'avenir, et que l'histoire de l'esprit humain n'ait pu nous parler du siècle des croisades comme elle nous parle du siècle de Périclès et du siècle d'Auguste. Sans doute que les anciens, dont l'imitation a enfanté plus tard tant de merveilles littéraires, nous offraient de parfaits modèles dans tous les genres, mais, en se passionnant pour les Grecs et les Latins, les peuples modernes dédaignèrent peut-être trop leurs propres antiquités pour celles de Rome et d'Athènes. A l'étude des chefs-d'œuvre qui n'étaient pas notre propre gloire ne se mêlait point la pensée des aïeux, et les lumières qu'ils nous ont données n'ont rien ajouté à notre patriotisme. Quel intérêt, quel prix auraient eu pour nous les souvenirs de la patrie, s'ils eussent été retracés par une littérature

formée d'après les mœurs de la nation et qui aurait en quelque sorte commencé avec la nation elle-même!

Mais, puisque la littérature et la civilisation de l'Europe devaient commencer par l'imitation ou l'étude des anciens, il faut convenir que le moyen âge nous a beaucoup mieux servis par ce qu'il a conservé que par ce qu'il a produit. Quel ami des lettres, en parcourant les annales des siècles ténébreux, n'a pas tremblé pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité? Qui n'a pas éprouvé un sentiment de reconnaissance pour ces hommes studieux qui s'occupaient sans relâche de nous transmettre le dépôt que les âges précédents leur avaient confié, et qui s'en occupaient tandis que l'Europe était troublée par toutes sortes de fléaux, tandis que les peuples agités croyaient assister aux derniers jours du monde? Les muses profanes se retirèrent avec la piété dans la solitude, et trouvèrent dans les cloîtres un asile sûr. Transcrire, corriger, soigner des manuscrits, était pour les cénobites une occupation glorieuse. « L'œuvre des copistes, disait le prieur « d'un couvent de Chartres, est une œuvre immortelle; ce travail ne « passe point, et le temps ne peut le détruire[1]. » Un savant solitaire du douzième siècle comparait un cloître sans bibliothèque à une ville de guerre sans arsenal[2]. Dans plusieurs monastères il y avait des jours destinés à prier pour ceux qui avaient donné ou écrit des livres. Ainsi les trésors littéraires des anciens temps ne manquèrent jamais de gardiens, et ces gardiens les ont conservés jusqu'à l'époque où l'imprimerie devait les protéger à jamais contre les ravages de la guerre, de la barbarie et du temps[3]. La conservation des chefs-d'œuvre produits par les anciens fut un des plus grands miracles des siècles barbares, et l'Église latine, qui garda un si précieux dépôt, pourrait être comparée à cette arche du déluge qui sauva du naufrage universel toutes les merveilles vivantes de la création.

Vers la fin des croisades, et quand les Turcs furent maîtres de Constantinople, les savants, exilés de leur patrie, vinrent s'établir en Italie, et les chefs-d'œuvre de la Grèce, qu'ils firent connaître aux

[1] Guigues, prieur de Chartres, *De quadripartito exercitio cellæ*. La transcription des manuscrits était l'occupation particulière des moines de Chartres (Voyez Ducange, au mot *Scriptores*.)

[2] *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario.* Paroles de Geoffroi, chanoine de Sainte-Barbe en Auge, vers l'an 1170.

[3] Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter plus longtemps à la conservation des livres du moyen âge; rien n'est plus curieux que les détails qu'on trouve à ce sujet dans les vieilles annales. Nous renvoyons nos lecteurs aux mémoires de Lebœuf sur *l'état des sciences;* on peut consulter aussi les *Recherches sur les Bibliothèques*, par M. Petit-Radel.

disciples des muses latines, payèrent les soins d'une hospitalité généreuse. Parmi les hommes éclairés à qui les muses grecques durent une honorable protection, on ne peut oublier le pape Nicolas V, qui, comme chef des chrétiens de l'Occident, excommuniait l'Église grecque, et, comme savant, semblait avoir voué un culte au génie d'Homère et de Platon. L'*Iliade* et l'*Odyssée* trouvèrent des lecteurs dans les lieux mêmes qui avaient inspiré l'*Énéide;* on relut les discours de Démosthène sur les débris du Forum, où les savants croyaient entendre encore la voix de Cicéron; le génie des Italiens, échauffé par les chefs-d'œuvre de l'ancienne Rome et de la vieille Athènes, produisit des chefs-d'œuvre nouveaux, et l'Italie offrit un phénomène que le monde ne verra peut-être plus, celui d'une nation qui obtint deux fois la palme de la littérature dans deux langues différentes.

Les Espagnols, qui avaient été si longtemps aux prises avec les Arabes, ne tardèrent pas à s'avancer dans la carrière de la civilisaion, et leur littérature, quoiqu'elle jetât moins d'éclat, suivit de près la littérature italienne. L'Angleterre et la France, qui se firent si longtemps la guerre, se distinguèrent plus tard par la culture perfectionnée des sciences et des lettres. Les troubles, les révolutions qui désolèrent ces deux peuples, retardèrent pour eux les progrès de la civilisation naissante. La France, qui avait été le berceau des lumières, se vit dans la suite réduite à marcher sur les traces des autres nations. La langue française, qui fut d'abord universelle, se trouva tout à coup confinée dans les limites du royaume; et ce ne fut que trois siècles après les croisades que cette langue, enrichie enfin par d'immortels chefs-d'œuvre, retrouva l'universalité qu'elle avait perdue.

CHAPITRE XXI.

DES CHRONIQUES.

Les productions de l'esprit qui durent précéder toutes les autres, furent sans doute celles qui avaient pour objet de conserver la mémoire des événements. A toutes les époques du moyen âge, il parut des chroniques où se trouvaient consignés les faits importants de l'histoire. Dans plusieurs monastères, on avait des registres et des journaux où s'inscrivait exactement tout ce qui arrivait de remarquable. Les moines, dans leurs assemblées générales, surtout en Angleterre, se communiquaient ce qu'ils avaient écrit, et leurs chroniques se rectifiaient ou se complétaient les unes par les autres. Il arrivait souvent que la chronique d'un monastère avait plusieurs continuateurs; les cénobites qui écrivaient l'histoire de leur temps se succédaient de génération en génération, ou plutôt se relevaient comme des sentinelles vigilantes. Quoiqu'ils fussent élevés dans l'ignorante simplicité des cloîtres, les annalistes du moyen âge paraissent avoir senti l'importance de la mission qu'ils s'étaient donnée : ils nous répètent dans leurs préfaces que l'histoire est la messagère de l'antiquité, le témoin des temps qui ne sont plus, la mémoire du genre humain, la leçon des peuples, l'école des rois. Un moine de Cantorbéry, en exprimant ces idées générales, fait une distinction ingénieuse entre l'historien et le chroniqueur. « Le premier, dit-il, a une démarche lente et grave; « le second va plus vite et sa manière est plus simple. L'un cherche « de grands mots, des *mots de six pieds*, et s'adresse aux princes de « la terre; l'autre parle le langage du commun des hommes, et, re- « vêtu de vulgaires ornements, s'arrête sous la cabane du pauvre. « L'histoire fait connaître avec vérité les actes, les mœurs, la vie de « ses personnages, et ne dit que ce qui est conforme à la dignité de « la raison. Pour la chronique, elle se borne à supputer les années « qui se sont écoulées depuis l'incarnation du Christ; elle raconte

« avec brièveté les événements des temps qu'elle parcourt, et ne « craint pas de raconter des prodiges. »

L'éclat et la solennité de l'histoire font reculer d'effroi le modeste cénobite de Cantorbéry; il peut à peine supporter la vue des *franges* et des *dorures* qu'affectent d'étaler certains chroniqueurs de son temps. Il se promet bien de ne pas les imiter; car il n'écrit point, ajoute-t-il, pour une bibliothèque publique, mais seulement pour son cher *frère Thomas*, à qui il a dédié son livre, et pour sa *pauvre petite famille*, c'est-à-dire pour son monastère[1].

Plusieurs de nos annalistes disent de même qu'ils n'ont écrit que pour leurs frères du cloître et pour *obéir à leurs supérieurs*. La plupart d'entre eux étaient persuadés que leurs livres devaient vivre et mourir, comme eux, dans la solitude : voilà pourquoi on trouve souvent dans leurs récits des peintures si naïves et quelquefois si indiscrètes. Quelle n'aurait pas été leur surprise, si on était venu leur annoncer qu'un jour ils seraient jugés au tribunal *du monde* ou *du siècle*, et qu'une invention de l'industrie reproduirait en tous lieux les copies de leurs relations manuscrites! Comme ils n'avaient point la pensée d'être jamais vus du public, on sent que leur allure devait être plus naturelle et plus franche. Aussi leur bonhomie, qui n'est point contrainte, nous fait-elle quelquefois sourire. « Comme je souffre « beaucoup de l'hiver, dit Orderic Vital en finissant un chapitre de « son histoire, je vais suspendre mon travail, pour le reprendre au « printemps prochain. » Plus loin, l'historien de la Normandie, mêlant je ne sais quel sentiment profane à l'humilité monastique, remercie la providence de tout ce qui lui est arrivé, de tout ce qu'il a fait en cette vie périssable, et nous donne ainsi sa propre biographie dans une prière adressée à Dieu.

La piété prescrivait aux écrivains du cloître de fuir le mensonge; et c'est pour nous une garantie, sinon de leur exactitude, au moins de leur bonne foi. Quelques-uns se condamnent eux-mêmes au supplice de l'enfer, si jamais ils écrivent dans un esprit de prévention ou de haine[2]. D'autres, dans leur avant-propos, implorent la charité de leurs lecteurs, et, s'adressant à la clémence divine, ils espèrent que Dieu leur pardonnera les erreurs qu'ils ont pu commettre, lorsqu'ils

[1] Chronique de Gervais, moine de Cantorbéry, *Prologue*. (Voyez l'analyse de cet ouvrage, *Bibliothèque des Croisades*.)

[2] Guillaume de Tyr (*Bibliothèque des Croisades*).

paraîtront devant son redoutable tribunal. Après de semblables protestations, si nos pieux historiens n'ont pas dit la vérité, on doit croire qu'ils ne la connaissaient point[1].

La plupart des chroniqueurs auraient cru manquer à leur devoir, s'ils n'étaient remontés à la création du monde, au déluge, ou tout au moins à l'empire des Césars. Pour marquer dans leurs récits l'époque des événements, ils ont coutume de rappeler les fêtes du calendrier, et donnent ainsi à une simple date l'intérêt d'un souvenir religieux[2] : tantôt c'est une bataille qui a été livrée le jour de saint Pierre et de saint Paul ; tantôt c'est une ville qui a été prise à l'anniversaire de la mort du Sauveur. Comme au moyen âge la religion se mêlait à tout, la religion était toujours présente à la pensée des chroniqueurs. Après les intérêts de l'Église, venaient pour eux ceux de leur monastère. La fondation d'un couvent, la réunion d'une ferme, d'une vigne, d'un moulin aux domaines du cloître, ont souvent plus d'importance à leurs yeux et tiennent plus de place dans leur narration, que l'établissement d'un royaume ou la conquête d'une province. Nos bons chroniqueurs louent rarement dans les héros et les princes les qualités ou les vertus du siècle, mais seulement leur dévotion exemplaire et leur munificence envers les églises. Ils n'épargnent pas dans leurs peintures les mœurs de leurs contemporains ; et parmi les symptômes de la corruption générale nous les voyons quelquefois signaler avec amertume les *tuniques de soie à longues manches et descendant jusqu'à terre*, les *cheveux coupés sur le front et flottants par derrière à la manière des courtisanes*, les *souliers pointus terminés en queue de scorpion*[3]. Ils ne négligent point de parler des événements de la guerre ; mais ils s'occupent peu de savoir si une guerre est injuste, et se rangent volontiers du côté de la victoire. Les révolutions passent sous leurs yeux, sans qu'ils se demandent jamais d'où elles viennent, où elles vont, quelles ont été leurs causes, quels doivent être leurs

[1] Les écrivains cénobites, séparés du monde, se trouvaient désintéressés dans l'histoire des grandeurs humaines, et cet isolement est aussi pour nous une garantie de leur impartialité. « Je « vais parler, dit Orderic Vital, du roi Guillaume et des changements fâcheux qui s'opérèrent en « Angleterre et en Normandie, écrivant sans adulation, parce que je n'attends rien ni des vain- « queurs ni des vaincus. » (*Histoire de Normandie*, liv. III).

[2] Voici comment Foulcher de Chartres date la prise de Jérusalem : « Pour la quinzième fois le « soleil éclairait de sa lumière et brûlait de ses feux l'ardent juillet et, en ôtant un du nombre de « onze cents, on avait le compte des années écoulées depuis l'incarnation du Sauveur, quand nous, « peuples des Gaules, nous prîmes la ville de Jérusalem. » (Foulcher de Chartres, ch. XVIII).

[3] Orderic Vital, *Hist. de Normandie*.

résultats et leurs suites. Jamais une considération politique n'est venue à leur esprit; seulement ils ajoutent quelquefois au récit d'un événement malheureux une réflexion pieuse et morale, et, lorsqu'ils ont raconté la chute d'un empire ou la mort d'un grand roi, ils s'écrient que la gloire du monde se dissipe comme la fumée, qu'elle s'écoule comme l'eau des torrents, et se dessèche comme la fleur printanière.

Une saison pluvieuse, une inondation, une sécheresse, un orage, occupaient alors l'attention de l'histoire, car la prospérité publique consistait dans les moissons : la stérilité ou l'abondance de chaque année répandait parmi les peuples la tristesse ou la joie. Il faut voir avec quelle exactitude scrupuleuse les chroniqueurs parlent des malheurs qui accompagnaient la disette. Souvent des populations entières, chassées par la faim, se trouvaient obligées d'abandonner leur pays. Glaber nous apprend que dans l'année que l'histoire appelle *annus famis* les hommes se dévoraient entre eux, et qu'on vendit de la chair humaine au marché de Tournus. Les chroniqueurs n'ont pas toujours de pareilles circonstances à raconter; mais, lorsqu'il s'agit de quelque fléau ou de quelque révolution de la nature, ils ne manquent jamais d'entrer dans les plus petits détails. Guillaume le Breton interrompt son histoire du règne de Philippe-Auguste pour nous apprendre qu'un jour d'été la foudre abattit le coq doré qui surmontait le clocher de Saint-Denis[1], et qu'au mois de septembre de la même année une gelée blanche et la neige tombèrent sur les vignes, ce qui diminua beaucoup la récolte du vin; « encore ce vin fut-il âpre et vert. »

Avec de semblables préoccupations, nos chroniqueurs devaient souvent porter leurs regards vers le ciel et suivre attentivement la marche des saisons. Leurs narrations nous présentent un registre exact des éclipses de la lune et du soleil, des aurores boréales, des phénomènes et des changements remarquables de l'atmosphère. Comme leurs contemporains, ils s'occupent plus volontiers de l'avenir que du passé, et c'est dans le spectacle des révolutions célestes que leur crédulité inquiète cherche la connaissance des événements futurs. Plusieurs chroniqueurs du douzième siècle nous disent qu'une pluie d'étoiles fut le signe avant-coureur de la première croisade.

[1] Guillaume le Breton (*Histoire des Croisades*).

Baudri, un des écrivains les plus instruits de son temps, examine très-sérieusement cette assertion merveilleuse, et se persuade avec peine que les étoiles aient jamais pu tomber du firmament comme les gouttes de la pluie; il croit cependant qu'il en tombe quelquefois[1]. Les comètes, qui passaient pour exercer une grande influence sur l'avenir des peuples, ne devaient point être négligées par les historiens du moyen âge. Les yeux toujours fixés vers le ciel, ils se plaisaient à décrire la forme inconnue, la chevelure étincelante de ces astres voyageurs, et ils ne manquent pas surtout de faire pressentir à chaque apparition les malheurs dont le monde est menacé.

Nos annalistes des vieux âges, comme on le voit, ne connaissaient guère mieux les lois de la nature que celles des sociétés politiques. Ils se trouvent ainsi dans un monde qu'ils ne comprennent pas, quoiqu'ils en écrivent l'histoire. Cependant rien ne les embarrasse, car tout ce qui étonne et trouble leur raison, ils l'expliquent par les secrets desseins de Dieu. Il leur semble voir partout éclater la justice divine; ils la voient non-seulement dans un monde futur, mais dans les moindres circonstances de cette vie. Une mort naturelle, une maladie imprévue, un accident est, à leurs yeux, la peine d'une mauvaise action ou de quelques désordres qu'ils ont signalés; et, dans les jours malheureux, c'est toujours la perversité humaine qui attire sur les peuples les grandes calamités. Cette juridiction des chroniqueurs, qui s'arme ainsi contre les coupables des revers de la fortune ou des accidents de la nature, a quelque chose de plus moral et de moins déraisonnable, que celle qui s'exerçait à la même époque par le glaive ou par les épreuves du feu et de l'eau. Quand la justice avait disparu de la terre, pourquoi nous étonnerions-nous qu'on la redemandât à tout ce qu'on voyait, à tout ce qui arrivait, à Dieu surtout, le suprême dispensateur des biens et des maux?

On sait que les visions ou les songes du sommeil avaient un grand empire sur l'esprit de nos bons aïeux. Dans les affaires de la vie privée, et même dans les affaires publiques, il arrivait souvent qu'on prenait un parti d'après une apparition ou une révélation nocturne, comme on se déciderait aujourd'hui d'après une maxime de politique ou de morale; les visions invoquées ainsi dans les conseils des rois et dans ceux des familles, devenaient pour nos vieux auteurs

[1] Baudri, archevêque de Dol (*Bibliothèque des Croisades*).

des événements historiques. Il faut ajouter que dans ce temps-là l'esprit de ténèbres ou l'ennemi du genre humain *rôdait sans cesse pour chercher sa proie*, et qu'il apparaissait sous toutes sortes de formes bizarres et effrayantes. On le voyait tantôt dans les châteaux, tantôt dans les cabanes des serfs, et jusque dans les solitudes de la piété[1], tendant des piéges à la faiblesse humaine. Selon les bruits populaires, on voyait aussi des morts sortir de leurs tombeaux, des saints et des anges descendre du ciel pour donner aux hommes de salutaires avertissements ou pour annoncer les volontés de Dieu. Toutes ces apparitions, qui remplissaient de surprise et d'effroi les peuples crédules, échappaient rarement aux chroniqueurs, toujours empressés de raconter des prodiges.

Tel est en général le caractère de nos historiens du moyen âge. On voit par là qu'ils ne satisfont pas toujours ceux qui n'y cherchent que la vérité. Toutefois, comme leur marche est simple, que leur manière de raconter est pleine de naturel et que leur goût pour le merveilleux est connu, il est facile de distinguer dans leurs récits ce qui est vrai de ce qui ne l'est pas. On les a comparés aux enfants non-seulement parce qu'ils aiment les merveilles, mais aussi parce qu'ils ne savent ni dissimuler ni mentir. Leurs erreurs mêmes servent quelquefois à nous instruire, et sont pour nous comme des traits de lumière. On aime à voir leurs craintes, leurs espérances, leurs impressions diverses, et jusqu'à leurs préjugés, car ils sont en cela la fidèle expression des mœurs contemporaines. La vérité historique n'est pas seulement pour nous dans ce qu'ils nous racontent, mais dans ce qu'ils ont pensé ou senti; et le caractère ou l'esprit qui anime chaque chroniqueur est souvent la partie la plus intéressante et la plus instructive de son histoire.

La crédulité passionnée qui nous charme dans les annalistes des vieux âges, ne pouvait guère s'allier avec cette critique judicieuse qu'on regarde avec raison comme le principal mérite d'un historien; aussi adoptent-ils les traditions historiques sans les examiner, et tout ce qui a été écrit avant eux leur paraît être la vérité. C'est ainsi que plusieurs chroniqueurs du temps des croisades nous parlent du pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem, et d'un certain *Jean des Temps* qui, né au huitième siècle, vécut assez pour voir s'éteindre

[1] Les mémoires de l'abbé Guibert sont remplis de ces sortes d'apparitions. *De vitâ suâ*, passim.

la dynastie des Carlovingiens[1]. La plupart des historiens du moyen âge font remonter l'origine des Francs ou Français à Francus, fils d'Hector, et les Gallois ou Anglais au *pieux Énée*. Au reste nous devons dire ici que toutes ces fables ont disparu depuis longtemps de notre histoire, et qu'il a été facile à la critique des modernes de reconnaître les erreurs accréditées dans les temps de l'ignorance et de la barbarie[2].

Nous ne parlons ici que des chroniques du douzième et du treizième siècle; celles des temps antérieurs ont pour un esprit attentif une physionomie un peu différente. On y remarque moins de naïveté et de candeur, plus d'ignorance et de barbarie. Grégoire de Tours, Frédégaire et ceux qui les ont suivis de près, paraissent tous effrayés des temps qui arrivent et de la nuit qui s'étend par degrés sur l'Europe. Lorsqu'on lit leurs chroniques, où brillent de temps à autre quelques souvenirs des âges précédents, il semble qu'on entende une voix qui sort d'une profonde solitude, ou qu'on aperçoive des lueurs fugitives qui traversent l'épaisseur des ténèbres. Les chroniqueurs du huitième et du neuvième siècle parlent souvent de la décadence des lettres; ils en parlent dans un style inculte, et je ne sais quelle tristesse sauvage se mêle à la sécheresse de leurs récits. Ceux du douzième siècle, au contraire, s'empressent d'annoncer que partout la grammaire et les lettres sont cultivées[3]; et leur voix, quoique faible encore, semble saluer le retour des lumières. Les premiers, restés presque seuls d'un âge meilleur, regrettent une ancienne civilisation qui s'éteint, et les mœurs qu'ils décrivent n'annoncent que trop la présence des siècles barbares; les autres, bien qu'ils ne sachent guère ce qui se prépare pour les âges suivants, regardent pourtant l'avenir sans crainte, et le ton qui règne dans leurs récits fait pressentir déjà une civilisation qui commence.

Les chroniques grecques de la même époque ne sont guère plus avancées pour l'esprit de critique, pour la maturité du goût et de la raison, et nous présentent beaucoup moins de faits. On trouve dans Nicétas et dans Anne Comnène quelques souvenirs de l'ancienne Grèce; mais ces deux auteurs s'étudient trop à imiter le langage

[1] Guillaume de Nangis.

[2] Guillaume le Breton croyait, au treizième siècle, qu'une pyramide qu'on voyait alors près de Tours, était élevée sur le corps de Turnus, qu'il disait fondateur de cette ville (Duchesne, t. V, p. 69).

[3] L'abbé Guibert. *De vitâ suâ*, et *Préf.* de l'histoire de la première croisade.

des poëtes, ce qui donne à leur récit un caractère de frivolité et de mensonge. Les chroniqueurs de Byzance ne songent qu'à étaler les vains ornements de leur rhétorique; et, lors même qu'ils déplorent les malheurs et la ruine de l'empire, leur langage toujours affecté reste sans chaleur et sans énergie. Ils sont plus élégants et plus polis que les Latins, mais c'est l'élégance et la politesse d'une civilisation surannée [1]. En comparant les chroniques des Francs et celles des Grecs, on s'aperçoit facilement que les unes appartiennent au génie encore barbare d'une société nouvelle, et les autres au déclin d'un empire vieilli dans la corruption et la mollesse.

Nous connaissons moins les chroniques orientales du moyen âge; mais au premier aspect on y retrouve la même crédulité et plus d'ignorance que dans la plupart de nos chroniques d'Occident. Rarement dans les historiens arabes on rencontre quelques-unes de ces pensées qui font connaître le cœur humain ou les révolutions des sociétés; ils négligent trop souvent les circonstances importantes des événements pour des particularités bizarres et des détails insignifiants, obéissant ainsi à l'esprit du despotisme oriental, qui veut que l'homme soit toujours occupé de petites choses. Lorsqu'ils racontent la chute d'un empire, si on leur demande pourquoi cet empire est tombé, il vous répondent : *Dieu le sait.* Dans celles de leurs chroniques que nous avons vues, toutes les fois que les musulmans triomphent des chrétiens, on ne trouve jamais d'autres réflexions que celle-ci : *Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète.* Si les chrétiens remportent quelque victoire, les chroniques musulmanes gardent le silence, et se contentent de dire : *Que Dieu les maudisse.* On reconnaît néanmoins, de loin en loin, dans leurs récits quelque chose de moins barbare que les peuples et les gouvernements dont ils écrivent l'histoire; plusieurs d'entre eux, dans leur langage figuré, montrent quelquefois de la vivacité et de l'éloquence. Nous avons déjà cité cet historien des Ayoubites, qui, pour peindre la douleur du peuple de Damas à la mort de Saladin, dit froidement qu'on *oublia de piller la ville*; éloge singulier qui peint toute une nation, et qui montre à découvert ce despotisme de l'Asie où les lois, la justice, la propriété, tout devait finir avec un seul homme [2].

[1] Les chroniques grecques qui parlent des guerres saintes ont été analysées avec étendue dans notre *Bibliothèque des Croisades.*

[2] Nous avons consacré aux extraits des auteurs arabes un volume de notre *Bibliothèque des Croisades.*

Nous devons dire, en terminant ce parallèle, que nos auteurs du moyen âge nous paraissent l'emporter par le mérite du style et de la narration sur les écrivains orientaux de la même époque. Comme les chroniqueurs d'Occident écrivaient en latin, on doit croire que les chefs-d'œuvre de l'antiquité ne leur étaient pas inconnus, et, dans plusieurs de leurs récits, on s'aperçoit qu'ils ont eu des modèles. Les écrivains d'Orient n'avaient pour guide que leurs inspirations; aussi n'ont-ils rien de réglé dans leur marche, et leurs récits ne sauraient captiver l'attention des lecteurs. Il faut avouer néanmoins que l'étude des anciens a quelquefois égaré nos vieux chroniqueurs, toujours trop portés à juger avec les souvenirs de Rome et d'Athènes les événements qu'ils racontent. Lorsqu'ils veulent nous faire juger un prince ou quelque chevalier chrétien, ils ne manquent pas de le comparer aux grands hommes de l'antiquité profane, et même à quelques personnages de la Fable; s'ils parlent d'un guerrier, c'est toujours Achille, Alexandre ou César; s'ils parlent d'un tyran ou d'un mauvais roi, c'est toujours Phalaris ou Néron. Godefroy de Viterbe compare l'empereur Conrad partant pour la croisade, à Pâris pour la beauté, à Sénèque pour le conseil, à Hector pour la bravoure. Gauthier Vinisauf ne sait comment célébrer Frédéric Barberousse, qui mourut sous les drapeaux de la croix dans les déserts de l'Asie Mineure; et, plein d'admiration pour les vertus de l'empereur allemand, il croit voir en lui la sagesse et même les traits de Socrate. Les chroniqueurs arabes, qui ne savent ni la langue des Latins ni celle des Grecs, et qui ne connaissent point l'histoire des anciens, ne mettent jamais à la place de leurs jugements les lieux communs d'une érudition vulgaire. Ils ne jugent que d'après leurs propres impressions, ou d'après l'esprit des peuples de l'Asie; et, s'ils sont inférieurs à nos historiens dans l'art d'écrire, leur ignorance a du moins quelque chose de naturel et d'original.

Nous avons remarqué que les chroniques ne portent pas seulement l'empreinte des temps, mais aussi celle des lieux qui les ont vues naître. Les chroniques de l'Italie et de l'Allemagne n'ont pas le même caractère ni surtout le même mérite que celles de l'Angleterre et de la France L'histoire générale de l'Italie, comme le pays qu'elle nous représente, se trouve divisée en plusieurs fractions, et se montre à nos regards semblable à un miroir brisé en mille pièces; de même qu'il faut chercher l'Italie, au moyen âge, dans trente cités

rivales, ainsi on ne trouve son histoire que dans beaucoup de chroniques différentes qui ne s'accordent point entre elles. Les chroniqueurs italiens, préoccupés des intérêts de leurs cités, négligent trop les détails caractéristiques, les circonstances curieuses et importantes des grands événements. Les chroniques d'Allemagne, à la même époque, ne nous présentent guère plus de faits, et sont moins avancées pour tout le reste. La Germanie, qui n'avait point connu la civilisation des Romains, marcha la dernière dans la civilisation des modernes. Othon de Freisingen, Godefroy le Moine, l'abbé d'Urangen, et plusieurs autres écrivains allemands du douzième et du treizième siècle, ne peuvent se comparer à quelques-uns des historiens du même temps qui appartiennent à la France ou à l'Angleterre [1].

La France est le pays qui a fourni les témoignages les plus nombreux et les plus complets à l'histoire des temps passés. Aussi a-t-on pu remarquer que les savants étrangers des derniers temps qui ont entrepris de faire connaître le moyen âge avec ses lois et ses coutumes, ont puisé presque toutes leurs lumières dans nos vieilles annales. C'est la France et ses historiens qu'ils ont cru devoir étudier de préférence; et c'est là qu'ils ont pris leurs notions les plus approfondies sur la féodalité, sur la chevalerie, et sur l'origine des institutions chez les peuples d'Occident. Les chroniques des Anglais ne méritent pas moins de fixer l'attention de la postérité éclairée. Nous remarquons avant tout que les chroniqueurs d'Angleterre sont au moins aussi crédules que les nôtres. Mathieu Pâris [2], qu'on a pris pour un écrivain philosophe, parce qu'il a été l'interprète de quelques plaintes qui s'élevaient de son temps contre la cour de Rome, est peut-être celui des historiens du treizième siècle qui rapporte le plus de prodiges et de choses incroyables. Mais à côté de cette crédulité superstitieuse, on aime à voir dans les annalistes anglais un grand respect pour les faits historiques; et le soin qu'ils prennent de rapporter toutes les pièces nécessaires à l'histoire, donne beaucoup de prix à leurs chroniques [3].

[1] Les chroniqueurs d'Italie et d'Allemagne qui ont parlé des croisades sont analysés dans notre *Bibliothèque des Croisades*.

[2] Voyez sur la chronique de Mathieu Pâris, la note, p. 287.

[3] On peut voir dans notre *Bibliothèque des Croisades* de longs extraits des chroniques de France et d'Angleterre.

CHAPITRE XXII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

On croira facilement que l'époque des croisades, si elle ne perfectionna pas l'art d'écrire l'histoire, augmenta du moins le nombre des historiens; et tous ces historiens sont pour nous autant de fidèles témoins qui nous font connaître le moyen âge. L'importance des événements, le caractère religieux de la guerre, l'intérêt qu'y prenait la chrétienté, durent inspirer à plusieurs écrivains la pensée de raconter ce qu'ils savaient ou ce qu'ils avaient vu. Il nous reste aujourd'hui plus de douze relations de la première expédition des croisés en Asie [1]. Les pieux auteurs de cette époque (nous empruntons ici leurs expressions) éprouvent le besoin de rappeler à la mémoire des hommes les travaux et les souffrances des guerriers de la croix, et *surtout les grandes choses qui furent faites en Orient par la permission de Dieu*. Beaucoup d'historiens des guerres saintes racontent ce qui s'était passé sous leurs yeux; car ils avaient suivi les croisés dans la Palestine. Aussi quelques-uns ont-ils soin d'avertir leurs lecteurs qu'ils ont écrit au milieu des camps, et que le bruit de la guerre ne leur a pas permis de polir leur style. L'un d'eux, pour constater sa présence dans les combats, nous dit, en commençant son histoire, qu'à la prise de Jérusalem par Saladin il fut blessé au visage par une flèche. « Le bois, ajoute-t-il, a été arraché de la blessure; mais, au « moment où j'écris, le fer y est encore [2]. » Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que les chroniqueurs qui étaient présents aux événements sont plus remplis que tous les autres des passions qui enflammaient les croisés. Leur crédulité surtout est excessive, comme

[1] Tudebode, Raymond d'Agiles, Foulcher de Chartres, Robert le Moine, Raoul de Caen, Baudri, Guillaume de Tyr, Guillaume de Malmesbury, l'anonyme de Mabillon, l'abbé Guibert, Bernard le Trésorier, l'abbé Ekkard, Albert d'Aix, Orderic Vital, etc. (*Bibliothèque des Croisades*).

[2] Raoul de Coggeshale (*Bibliothèque des Croisades*).

celle de la multitude des pèlerins. A leurs yeux tout est miracle; tout est prodige dans leurs récits; et, lorsqu'on lit certaines relations comme celles de Raymond d'Agiles, de Gunther ou de quelques autres, on est tenté de croire que les guerriers de la croix se trouvaient dans un autre monde que celui où nous sommes, et que les lois de la nature n'existaient plus que pour les infidèles ou pour les incrédules. Un reproche plus grave que nous ne devons pas épargner à ces historiens, témoins oculaires, c'est l'indifférence, quelquefois la joie avec laquelle ils racontent le massacre des musulmans. On sait qu'à la première croisade ce massacre fut horrible dans plusieurs villes de la Syrie, et surtout à Jérusalem : pour exprimer la destruction des infidèles, un chroniqueur qui était présent nous dit qu'il *fallait avoir des ailes pour échapper au carnage, et que les musulmans n'en avaient point* [1]. Aveuglés par les passions de la guerre, les croisés voyaient à peine des hommes dans leurs ennemis. Nous avons dit que la plupart des chroniqueurs qui suivaient l'armée chrétienne étaient des clercs, et qu'ils n'avaient d'autres armes que le bâton des pèlerins. Plusieurs d'entre eux ne peuvent dissimuler la crainte que leur inspiraient les soldats musulmans, et c'est la peur sans doute qui les rendait barbares.

Les historiens qui n'avaient pas quitté l'Occident se montrent moins violents et moins passionnés dans leurs récits. L'archevêque de Dol déclare dans la préface de son livre qu'il veut être juste envers les musulmans comme envers les croisés. Il sait ce qu'il doit à la cause des chrétiens, mais il sait aussi ce qu'il doit à la vérité. Il faut ajouter que dans les croisades qui suivirent celle de Godefroy, des rapports plus fréquents avec les musulmans avaient beaucoup adouci cet esprit de haine qui étouffait dans les cœurs tout sentiment de justice et de compassion. A compter de la troisième guerre sainte, les sentiments d'humanité et de tolérance reparaissent dans nos chroniques. Comme en Italie la civilisation commençait à renaître, les chroniqueurs de ce pays ont donné l'exemple; mais c'est surtout dans l'histoire de Guillaume de Tyr qu'on peut reconnaître les progrès qu'on avait faits [2]. L'archevêque de Tyr s'exprime toujours avec une noble modération, et ne se passionne que pour le triomphe de la vertu. Une conscience éclairée, une probité sévère, qu'il montre dans tous ses

[1] Robert le Moine (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Guillaume de Tyr (*Bibliothèque des Croisades*).

jugements, lui méritent dès l'abord l'estime et la confiance de ses lecteurs. Comme la plupart des chroniqueurs de son temps, il explique les revers des chrétiens par leurs péchés et leur corruption. Cette manière d'apprécier les événements ne convient pas mal à l'histoire d'une guerre religieuse; elle caractérise d'ailleurs assez bien les temps malheureux où vivait l'auteur. Au reste, les plus coupables des pécheurs, aux yeux de Guillaume de Tyr, sont toujours ceux qui méprisent les lois de l'humanité et de la justice; et, lorsqu'il invoque les terribles sentences de Dieu contre les enfants des hommes, c'est surtout pour punir l'oubli de la foi jurée et la violation du droit des gens. A la lecture de son livre on voit qu'il a étudié les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et de l'antiquité latine; le commerce habituel des anciens n'avait pas seulement éclairé sa raison et formé son talent d'écrivain, mais c'est là sans doute qu'il a pris ce ton d'urbanité, ou plutôt cette bonhomie élégante qui se fait remarquer dans sa narration. Cependant il abuse quelquefois de son savoir. On trouve dans ses récits Virgile cité à côté d'Ézéchiel, Juvénal avec Isaïe; et, pour célébrer sa métropole de Tyr, le pieux historien ne craint pas de rappeler le souvenir profane de Didon. Les détails que l'histoire a coutume de négliger se trouvent trop souvent accumulés sous sa plume. Ainsi, quand il nous retrace les portraits des rois de Jérusalem, il n'oublie pas de nous dire que Godefroy avait la barbe et les cheveux blonds; que Baudouin I avait les cheveux roux, le nez aquilin, et que ce prince n'était ni trop gras ni trop maigre; que Baudouin II avait une taille haute, le visage coloré, et les genoux endurcis par la prière. Toutefois, ces détails minutieux, que proscrit le goût sévère des modernes, ne sont peut-être pas trop déplacés dans l'histoire des vieux temps. Après avoir lu les portraits du bon archevêque, je ne sais quelle illusion s'empare de mon esprit, et j'éprouve un certain plaisir à penser que je reconnaîtrais tous les héros des croisades s'ils venaient à passer devant moi.

Nous devons ajouter ici que les derniers livres de Guillaume de Tyr n'ont ni l'intérêt ni le mérite des premiers. A mesure qu'il avance dans la carrière et qu'il s'approche des temps où il a vécu, sa marche devient plus timide; il avait mieux décrit la fondation et les progrès des colonies chrétiennes en Asie, qu'il ne décrit leur décadence. Arrivé au règne de Baudouin le Lépreux, il s'afflige de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il raconte; il n'ose caractériser les mœurs de ses

contemporains, et la vérité lui paraît un fardeau pénible; de sinistres pressentiments troublent sa pensée; tout à coup il s'arrête au milieu d'un récit commencé, et son silence devient pour ses lecteurs le triste présage des malheurs qui menacent Jérusalem.

Les chroniqueurs des guerres saintes excellent surtout à peindre les misères des croisés, qu'ils avaient partagées, et la vertu dont ils parlent le mieux est la résignation. Les souvenirs de l'Écriture, les paroles des prophètes, lorsqu'ils ne les prodiguent pas trop, les servent merveilleusement dans leurs descriptions, et donnent à leurs tableaux quelque chose de poétique et de solennel dont l'imagination est frappée. Leurs pensées et leurs images sont souvent une vive expression de cet enthousiasme belliqueux qui avait produit les guerres d'Orient. Un chroniqueur anglais, Raoul de Coggeshale, après avoir décrit l'invasion de la Palestine et les malheurs qu'il a soufferts, s'afflige de survivre aux pèlerins morts pour Jésus-Christ, et leur envie la poussière sacrée qui les couvre : « Malheur à moi, s'écrie-t-« il, qui suis le dernier des pécheurs ! car, moins heureux que mes « frères, je n'ai point reçu ma portion de la terre du Seigneur. » On ne s'étonne point de voir cette mélancolie sombre, ce regret de n'être pas tombé sous les coups du vainqueur, dans l'histoire d'une guerre poursuivie au nom du ciel et loin de la patrie, d'une guerre qui n'offrait d'autre gloire que celle du martyre et dont le but sacré était la conquête ou la délivrance d'un tombeau.

Cette exaltation pieuse est le caractère de tous les chroniqueurs qui ont raconté les événements des croisades; mais chacun d'eux a des qualités qui lui sont propres et qui le distinguent des autres. Nous avons cité assez souvent les historiens des guerres saintes pour qu'ils soient connus de nos lecteurs; qu'il nous soit permis néanmoins d'en rappeler ici quelques-uns, et de parler une dernière fois des fidèles compagnons de nos travaux. Foulcher de Chartres est le premier qui se présente à notre esprit. On sait que ce naïf chroniqueur se plaît à se mettre en scène dans son ouvrage, et ses récits sont souvent interrompus par ces mots : *ego Fulcherius Carnutensis* (*moi Foulcher de Chartres*). Lorsque Baudouin, frère de Godefroy, devient prince d'Édesse, Foulcher nous avertit qu'il était son chapelain. S'il visite avec d'autres pèlerins la fontaine de Moïse, il nous dit qu'il y fit abreuver ses chevaux; s'il parcourt les rivages de la mer Morte, il nous apprend qu'il a goûté l'eau de cette mer et qu'il l'a trouvée

amère comme l'ellébore. En parlant d'une victoire remportée sur les Parthes, il nous fait savoir l'âge qu'il avait alors, et nous dit *que six fois dix ans et deux fois trois ans s'étaient écoulés depuis sa naissance.* Toujours disposé à parler de lui-même, Foulcher nous fait part de toutes ses admirations, de toutes ses surprises, même de ses craintes. Ce qu'il redoute le plus, c'est la guerre et ses fléaux; il ne peut cacher la peur que lui causent les musulmans; toutes les fois que les croisés triomphent de leurs ennemis, le chapelain de Baudouin en remercie Dieu avec une grande effusion de cœur; et, lorsqu'il voit le signal des combats périlleux, il avoue ingénument *qu'il aimerait mieux être à Orléans ou à Chartres.* Notre chroniqueur a quelque connaissance de l'histoire naturelle, et ne manque point l'occasion de nous montrer son savoir : c'est ainsi qu'après avoir décrit la bataille d'Ascalon, il nomme douze espèces de pierres précieuses qui se trouvaient parmi les dépouilles des vaincus. Son récit du siége de Jérusalem et d'Antioche ne doit pas fixer notre attention, parce que le chroniqueur était absent, mais il nous donne beaucoup de documents utiles sur Godefroy et sur les colonies chrétiennes. Personne n'a mieux peint que Foulcher la création de ces nouveaux États et le miracle de leur conservation au milieu des nations musulmanes. Rien n'est plus ingénieux que la manière dont il nous représente les Francs établis en Syrie quelques années après la première croisade : « Celui « qui était Romain ou Franc, dit Foulcher, est devenu ici Galiléen; « celui qui habitait Reims ou Chartres, se voit citoyen de Tyr ou « d'Antioche; nous avons déjà oublié les lieux de notre naissance. « Tel d'entre nous possède déjà dans ce pays des maisons et des es- « claves; tel autre a épousé une femme qui n'est point sa compa- « triote, une Syrienne, une Arménienne, ou même une Sarrasine qui « a reçu la grâce du baptême; l'un cultive des vignes, l'autre des « champs. Tous ces habitants parlent diverses langues, et sont déjà « parvenus à s'entendre; la confiance rapproche les races les plus « éloignées; car il est écrit que le lion et le bœuf mangeront à la « même table. De jour en jour nos parents et nos proches viennent « nous joindre, abandonnant les biens qu'ils possédaient en Occident; « ceux qui étaient pauvres dans leur patrie, ici Dieu les a faits riches; « ceux qui n'avaient que peu d'écus possèdent un nombre infini de « besants; à ceux qui n'avaient qu'une métairie, Dieu leur donne une « ville; car il ne veut pas que les pèlerins qui ont porté la croix tom-

« bent dans l'indigence. C'est là, vous le voyez bien, une merveille « qui doit étonner l'univers. » Ainsi Foulcher égayait à dessein ses tableaux, et, pour attirer les Francs en Asie, il leur montrait les colonies chrétiennes comme une véritable terre promise.

L'abbé Guibert ne ressemble point à Foulcher, et porte même un jugement très-sévère sur la relation du chapelain de Baudouin. Il lui reproche d'avoir écrit son histoire dans un style incorrect et grossier, d'avoir exagéré le nombre des pèlerins, d'avoir ajouté foi à beaucoup de fables qu'on débitait en Europe au départ de la première croisade. L'abbé de Nogent mêle à sa critique des réflexions piquantes sur la crédulité populaire, qui voyait partout des prodiges; il n'épargne pas surtout la pieuse supercherie de ceux qui présentaient une difformité naturelle, une taie qu'ils avaient dans l'œil, ou quelque signe qu'ils avaient imprimé sur leur front, comme une expression de la volonté céleste qui les appelait à la guerre sainte. Chose digne de remarque! après s'être élevé contre les erreurs de la multitude, il fait un grand crime à Foulcher de Chartres de ne pas croire à la lance du Sauveur, trouvée à Antioche, et consacre plusieurs pages de son livre à prouver que l'expédition et les exploits des premiers croisés avaient été clairement annoncés par les prophètes d'Israël. En général, cet auteur tombe souvent dans les défauts qu'il reproche aux autres; et, si son style n'est pas commun et vulgaire, il dégénère quelquefois en une affectation puérile. Néanmoins son livre est très-précieux par le grand nombre de traits de mœurs qu'il renferme et qu'on ne trouve point ailleurs. Le tableau qu'il retrace de la prédication de Pierre l'Ermite et du départ des croisés, est plein d'intérêt; l'historien nous attache moins dans le récit de ce qui s'est passé en Orient. Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que les chroniqueurs qui sont restés en Occident décrivent mieux que les autres les préparatifs ou le départ d'une croisade, et qu'ils nous font mieux connaître l'espèce d'enthousiasme qui précipitait l'Europe sur l'Asie.

Il y eut une grande émulation, comme nous l'avons dit, pour écrire l'histoire de la première croisade. Tudebode, prêtre de Poitou, est le premier dont la relation ait été connue en Europe. Son style est rempli d'incorrections, d'expressions communes et triviales; mais une sorte de mélancolie religieuse, une grande simplicité de cœur et d'esprit, respirent dans ses récits, et captivent l'attention de ses lecteurs.

Le moine Robert, qui ressemble beaucoup à Tudebode, pour les faits, écrit avec plus de clarté et d'élégance; et le septième livre de son histoire, dans lequel il raconte la délivrance des croisés à Antioche, n'aurait besoin que d'être mis en vers pour appartenir à l'épopée. Raymond d'Agiles nous paraît moins intéressant, parce qu'il accumule trop les visions, et qu'il néglige quelquefois les événements les plus importants pour raconter des apparitions surnaturelles. Sa conviction imperturbable est un spectacle curieux pour ses lecteurs : il se montre toujours prêt, comme Barthélemi, à se jeter dans un bûcher pour attester la moindre des merveilles qu'il nous débite. L'historien Albert d'Aix, observateur assez éclairé des mœurs de son temps, se fait remarquer par le ton véridique de ses récits et par la multitude des détails qu'il a rassemblés. Il connaît mieux la croisade que les témoins oculaires, et, s'il n'est pas allé en Orient, on pourrait croire qu'il a interrogé tous ceux qui en sont revenus. Raoul de Caen, historien de Tancrède, est le seul chroniqueur de la première croisade qui ne soit pas ecclésiastique; aussi peint-il mieux les mœurs militaires des croisés que leur caractère religieux, et se montre-t-il plus passionné pour la gloire des armes que pour la gloire de la croix; il décrit mieux les batailles que les cérémonies pieuses, et cite plus souvent la mythologie et l'antiquité profane que la Bible et les saintes Écritures. Raoul décrit quelquefois en vers les combats et les événements de la croisade; mais, préoccupé du souvenir de ses études, il croit trop qu'une servile imitation des anciens peut remplacer le merveilleux de son sujet : c'est ainsi qu'en décrivant la bataille d'Antioche, il apostrophe le zéphire ou vent d'occident, et il compare Tancrède à Castor, à Hercule; il y a même un de ses chapitres qui est intitulé, *Mars favorise les chrétiens*. Quoique Raoul de Caen donne de grands éloges à son héros, il faut convenir qu'il le rend peu intéressant, car il nous le représente sans cesse au milieu du carnage, et ne laisse voir en lui aucune de ces faiblesses passionnées qui nous attachent aux héros d'Homère et du Tasse.

La seconde croisade, qui ne réussit pas, fixa moins les regards de l'histoire, et n'inspira qu'un petit nombre de chroniqueurs peu connus et peu dignes de l'être. On ne peut néanmoins oublier Odon de Deuil, qui accompagnait Louis VII et qui a décrit avec élégance les préparatifs et la marche de l'armée française[1]. Comme la plupart des his-

[1] Odon de Deuil (*Bibliothèque des Croisades*).

toriens latins de cette époque, il ne ménage point les Grecs; et sa haine ou sa prévention s'exprime quelquefois avec une énergie éloquente. Il est celui de tous les chroniqueurs qui nous fait le mieux connaître Constantinople, *cette magnifique cité, qui surpassait toutes les autres par ses richesses et même par ses vices, redoutant tout le monde à cause de sa faiblesse, redoutable elle-même pour ses perfidies.* Odon de Deuil, qui a souvent la précision et quelquefois la vivacité de Salluste, s'anime surtout en nous montrant les misères et la bravoure malheureuse des croisés. Nous croyons dans son récit assister au désastre des pèlerins allemands, à l'entrevue de l'empereur Conrad et de Louis VII, au passage du Méandre, à la défaite de l'armée française près de Laodicée. Les malheurs des guerriers de la France touchent vivement le moine de Saint-Denis, et, lorsqu'il nous les raconte, *il ne peut retenir ses larmes.* Quel lecteur ne s'attendrirait point avec Odon de Deuil sur cette multitude de pèlerins arrivés à Satalie, presque sans vêtements, manquant de vivres, n'ayant point de vaisseaux pour s'embarquer, ne pouvant continuer leur route par terre, remplissant le rivage de leurs plaintes, implorant en vain l'assistance des Grecs, et se livrant à la compassion des infidèles, compassion *plus barbare peut-être que la trahison et la perfidie?* L'historien se plaît à célébrer les sentiments généreux du roi de France : il nous montre ce prince toujours prêt à se dévouer pour son armée, car *il savait qu'un roi n'est pas né pour lui seul, mais pour le salut de tous.* Lorsque Louis VII est arrivé à Antioche, le chroniqueur s'arrête, et n'a pas le courage de suivre les croisés à Jérusalem et jusqu'à Damas. Othon de Freisingen, qui avait aussi commencé l'histoire de la seconde croisade, s'arrête de même au milieu de son récit, et ne revient sur cette guerre malheureuse que pour nous dire que les désastres de la sainte expédition ont peuplé la demeure des élus.

Comme la troisième croisade ne fut pas glorieuse pour la France, nos chroniqueurs contemporains, tels que Rigord et Guillaume le Breton, en parlent à peine. Mais, comme les Anglais s'y distinguèrent, les vieux historiens de la Grande-Bretagne n'ont pas négligé d'en raconter jusqu'aux moindres détails. Nous ne parlerons ici que de l'*Itinéraire de Richard*[1]. L'auteur de cette relation surpasse tous les autres écrivains du même temps par la variété de ses tableaux et par

[1] Nous avons consacré un long article à Gauthier Vinisauf, auteur de l'*Itinéraire du roi Richard* (*Bibliothèque des Croisades*).

l'étendue de ses connaissances. Gauthier Vinisauf était témoin oculaire des événements de la croisade, et, lorsque nous lisons son livre, nous avons, comme lui, sous les yeux les personnages et les peuples qui ont figuré dans le grand drame de la guerre sainte. C'est dans son histoire qu'on peut contempler à loisir l'Orient armé contre l'Occident; qu'on peut suivre les musulmans et les chrétiens avec leurs passions, leurs mœurs et leurs habitudes guerrières et religieuses. La plupart des chroniqueurs, qui étaient des clercs, se plaisent à décrire les événements militaires, mais leurs récits sont presque toujours obscurs et difficiles à suivre : ce qui distingue Gauthier Vinisauf, c'est qu'il comprend tout ce qu'il raconte, et qu'il s'exprime toujours avec clarté. On voit qu'il est lui-même versé dans l'art de la guerre : il connaît les armes et les coutumes des croisés, les dispositions des chefs, les machines employées dans les siéges; on trouve dans sa relation, comme nous l'avons déjà dit, des notions savantes sur la construction des vaisseaux, et le récit exact et fidèle qu'il nous donne d'une bataille navale pourrait être regardé comme un phénomène dans les chroniques du douzième siècle.

Au milieu des grands événements de la croisade, Gauthier Vinisauf ne perd point de vue des circonstances moins importantes, et mêle toujours au tableau des batailles quelques traits de mœurs. En racontant la victoire d'Arsur, il n'oublie pas de parler du cheval fauve de Chypre sur lequel était monté le roi Richard; il nous montre le monarque anglais tantôt triomphant d'un sanglier farouche descendu des montagnes de la Judée, tantôt répondant par des chansons aux sirventes du duc de Bourgogne, tantôt enfin résistant à Saladin dans des combats qui ressemblent à ceux de l'Iliade ou de l'Énéide. La partie la plus intéressante de cette chronique est celle dans laquelle l'auteur nous représente la pieuse ivresse des pèlerins lorsqu'ils s'approchent de Jérusalem, leur désespoir lorsqu'ils s'éloignent de la ville sainte pour revenir vers la mer. L'irrésolution de Richard, le trouble de ses pensées, qui semblent se communiquer à l'armée dont il est le chef, nous offrent un des spectacles les plus curieux de la guerre sainte. Le monarque anglais, tour à tour entraîné par mille passions diverses, impatient de retourner dans son royaume, brûlant de combattre les infidèles, conclut enfin une trêve avec Saladin. C'est alors que, pour peindre les vicissitudes des choses humaines, Vinisauf dit que l'avenir, dont les deux monarques disposaient

par un traité, ne leur appartenait point; car Saladin devait bientôt mourir à Damas, et les rigueurs d'une longue captivité attendaient Richard dans la Germanie. En terminant sa relation, le chroniqueur se croit obligé de confondre ceux *qui, parlant à tort et à travers, ont prétendu que les croisés n'avaient rien fait en Orient,* parce qu'ils n'avaient pas délivré Jérusalem; Gauthier Vinisauf nous déclare, comme témoin des événements de la guerre, que la croisade a envoyé dans le ciel plus de quatre cent mille pèlerins, *dont cent mille étaient morts pour s'être abstenus des plaisirs de ce monde dans l'espérance d'une récompense divine*[1]. Cette manière de juger les croisades se retrouve dans presque toutes les chroniques du temps; et, malgré son savoir, l'historien de Richard n'a pu s'élever au-dessus des erreurs superstitieuses de son siècle.

Quoique l'expédition de Barberousse ait été malheureuse, elle a eu trois historiens. Tous les trois; accompagnant l'armée chrétienne, nous représentent avec une scrupuleuse fidélité la marche des pèlerins allemands à travers l'empire grec et les déserts de l'Asie Mineure, où les poursuivaient la perfidie de Byzance, la férocité des Turcs et les horreurs de la faim[2]. Un de ces chroniqueurs, dont l'ouvrage manuscrit vient d'être découvert et publié en Allemagne, nous dit que le langage des anges ne suffirait pas pour peindre les souffrances des croisés et leur résignation héroïque. « *Le fameux Homère,* ajoute-« t-il, *l'éloquent Lucain,* le poëte de Mantoue lui-même, s'ils vivaient « encore et qu'on leur demandât l'histoire fidèle de cette croisade, « mettraient le doigt sur leur bouche, et resteraient comme des « hommes sans langue. » Il nous reste deux relations fort étendues du siége de Damiette, dont les auteurs, témoins oculaires, nous font assister au spectacle des événements qu'ils racontent. La première, qu'on attribue à un ecclésiastique de Reggio[3], décrit avec chaleur les assauts, les combats qui se succédèrent sans interruption pendant dix-neuf mois : l'ardente ferveur du légat de Rome, ses prières adressées à Jésus-Christ sur le champ de bataille, les processions, les alarmes, la joie, le désespoir des pèlerins, les cris de guerre, le choc des armes retentissant chaque jour sur les deux rives du Nil, les orages du ciel qui se mêlaient quelquefois aux scènes des combats,

[1] *Audenter protestamur, in illâ peregrinatione christianorum centum millia fuisse mortuos, pro eo tantum quod sub divinæ spe mercedis se continuerant à mulieribus.*

[2] Tagenon, la Relation anonyme, Ansberg (*Bibliothèque des Croisades*

[3] Mémorial des Podestats de Reggio (*Bibliothèque des Croisades*).

et jusqu'aux apparitions miraculeuses dont l'aspect troublait les musulmans, tout est retracé fidèlement, tout s'anime, tout paraît vivant sous la plume du chroniqueur italien. La seconde relation est l'ouvrage d'un prêtre de Cologne [1], Olivier Scholastique, qui a peut-être moins de vivacité dans ses récits, mais non moins de vérité et de naturel. Après avoir raconté les travaux glorieux et les longs malheurs du siége de Damiette, il nous montre cette ville conquise « que la « guerre, l'épidémie et la famine avaient remplie de funérailles; on « ne voyait que des cadavres dans les maisons, dans les rues et sur « les places publiques. Les morts tuaient les vivants; le fils près de « son père expirant, l'esclave près de sa maîtresse étendue à terre, « périssaient de faiblesse et de langueur; les petits enfants deman- « daient du pain, lorsqu'il n'y avait plus personne pour leur en « donner. »

Olivier Scholastique fut un des prédicateurs les plus renommés de la sixième croisade, et, pendant le siége de Damiette, il construisit des machines qui firent l'admiration des guerriers chrétiens; mais il parle de lui-même avec tant de réserve et de modestie, que son nom est resté presque inconnu à la postérité, et que son histoire a été attribuée à Jacques de Vitri. Nos recherches nous ont conduit à reconnaître cette injustice, accréditée par l'opinion de quelques savants [2], et le fruit le plus doux de nos travaux est de rendre à un de nos vieux chroniqueurs la gloire qui lui appartient.

CONCLUSION.

Arrivé au terme d'un long travail, nous regardons autour de nous, et la marche politique du monde nous inspire de curieux rapprochements.

Rappelons-nous un moment l'état où les croisades ont laissé l'Orient, et voyons quel est l'état de l'Orient dans les jours où nous sommes. A la fin des expéditions de la croix, les puissances musulmanes tombaient toutes en décadence; on pourrait croire que les

[1] Olivier Scholastique (*Bibliothèque des Croisades*).
[2] Voyez à ce sujet la fin de notre article sur Jacques de Vitri (*Bibliothèque des Croisades*). Nous avons eu aussi le bonheur de retrouver l'histoire des croisades, écrite en vieux français par Bernard le Trésorier, histoire qu'on croyait perdue. (Voyez la *Bibliothèque des Croisades*.)

nations mahométanes avaient épuisé dans leur lutte contre les invasions latines tout ce qu'elles avaient de sève et de vigueur. Aucune de ces puissances n'a pu se relever avec éclat depuis cette époque. L'islamisme a perdu sa force; les institutions qu'il a fondées n'ont fait que dépérir. Les tentatives de réforme et de renouvellement social en Asie n'ont abouti qu'à rendre plus rapide et plus complète la chute de l'empire du Coran. C'est en vain que la loi du prophète arabe s'efforce de retenir l'Orient, qui lui échappe; la loi chrétienne victorieuse va commencer de nouveaux destins pour ces lointains pays, d'où elle nous est venue.

Dans l'histoire des sociétés, il se rencontre des révolutions qui marchent lentement à travers les âges et parmi les peuples divers : la providence les dirige, le temps seul les mûrit et les achève, et l'homme peut à peine les apercevoir et les juger, parce que l'homme n'occupe qu'un point dans l'espace et dans la durée. Il en est de ces révolutions comme des comètes voyageuses qui s'avancent dans l'immensité et qu'on aperçoit à de grands intervalles : elles apparaissent à une génération et ne se montrent ensuite qu'à des générations éloignées. Nous ne voulons pas dire par là que nous soyons revenus au temps des croisades; mais il nous semble du moins que le vaste et mystérieux travail des guerres saintes, qui avait pour but la conquête et la civilisation de l'Asie, se reproduit dans plusieurs des grands événements dont nous avons été témoins et dans ceux qui se préparent. Aujourd'hui, comme au temps des guerres sacrées, tous les lieux où les croisés plantèrent leurs étendards fixent l'attention de l'Europe chrétienne : la Grèce, Constantinople, l'Afrique, l'Égypte, la Syrie, la Méditerranée et ses îles, sont les points sur lesquels maintenant les fils des vieux Francs attachent leurs regards. Un tel retour des idées et des instincts des peuples ne tiendrait-il pas à une grande révolution qui dans l'antiquité et dans le moyen âge tendait à rapprocher l'Orient de l'Occident[1] ?

[1] Cette Conclusion fut écrite vers la fin de 1839. (*Note des Éditeurs.*)

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I. — Page 53.

(Les pièces suivantes, qui n'ont jamais été imprimées et dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque du roi, sous le nº 9879, renferment des documents précieux et qu'on ne trouve dans aucune autre pièce historique du moyen âge, sur la manière dont on percevait les tributs pour les guerres saintes. Il est curieux surtout d'y voir les nombreuses précautions que prenait le gouvernement du roi pour éviter et prévenir les abus et les discordes religieuses qui troublaient l'Allemagne et qui auraient pu de même troubler la France. Il n'est question ici que de Toulouse; mais il est probable qu'on avait aussi envoyé des lettres-patentes dans d'autres provinces et qu'on avait pris les mêmes précautions et les mêmes mesures pour tous les diocèses du royaume.)

Lettres patentes du Roy, notre sire, données à Amboise, le xvie jour de décembre mil cinq cent et seize, par lesquelles appert ledict sieur avoir commis et deputé maistre Josse de la Garde, docteur en theologie, vicaire general de l'eglise cathedralle de Thoulose, commissaire touchant le faict de la croisade audict diocese de Thoulose, desquelles lettres patentes la teneur s'ensuit :

COLLECTIO FACTA CUM LITTERIS ORIGINALIBUS HIC REDDITIS.

Franciscus, Dei gratia Francorum rex, Mediolani dux, et Genuæ dominus, charissimo et dilecto nostro magistro Judoco de la Garde, doctore in theologia, canonico et vicario generali in ecclesia cathedrali et diocesi Tholosæ, salutem. Cum sanctissimus dominus noster papa Leo decimus, verus Christi in terris vicarius ac sancti Petri apostoli successor, et universi gregis dominici pastor vigilantissimus, omnes sibi commissos, nec non spirituali cibo reficere cupiat, sed à lupis rapacibus, fidei christianæ hostibus, materiali gladio defendere suis viribus conetur, et immanissimas Thurcarum gentes, Mahumetique sectam sequentes, ab eorum damnabili errore revocare et ad orthodoxæ fidei observantiam convertere intimo cordis affectu desideret, nosque, prædecessorum nostrorum vestigia imitando, gratia nobis divina assistente, ad Constantinopolitanam ac alias provincias ultramarinas ab infidelibus occupatas, etiam proprium sanguinem effundendo nos transferre et ab eisdem locis gentem infidelem omnino exstirpare decrevisse certior effectus fuerit, idem sanctissimus dominus, in animo revolvens sinceræ devotionis nostræ affectum, et quam sit dignum et laudabile ac omnibus Christi fidelibus utile nec non ad exaltationem Christi nominis necessarium, sanctissimum ac pium institutum, ut hoc nostrum sanctum, et laudabile propositum favente Altissimo, ad effectum perducere valeremus, suis litteris apostolicis omnibus Christi fidelibus in regno, terris dominicis et aliis locis nobis subjectis commorantibus, qui aut ad hanc sanctissimam expeditionem nobiscum profecti uerint et tempore constituto permanserint, aut de bonis suis tantum quan-

tum eis juxta forman et tenorem dictarum litterarum apostolicarum fuerit ordinatum largiti fuerint, plenariam omnibus peccatorum suorum indulgentiam et remissionem concesserit, cumque, pro adimplendis omnibus et singulis in dictis litteris apostolicis contentis, reverendum in Christo patrem Ludovicum de Canossa, episcopum Tricariensem, suum apud nos oratorem, et alium à nobis deputatum, commiserit; notum igitur facimus quod nos, juxta facultatem nobis concessam, de vestra probitate, fide, integritate et provida circumspectione plene confidentes, vos ad omnia et singula in præfatis litteris apostolicis contenta implenda, expedienda et exequenda commisimus et deputamus tenoreque præsentium committimus et deputamus : in quorum testimonium his præsentibus sigillum nostrum duximus apponendum. Datum Ambaciæ, die 17ª mensis decembris, anno Domini millesimo quingentesimo decimo sexto, et regni nostri secundo. Sic signatum et per regem.

De Neufville.

Instructions envoyees par le Roy à messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, commis et deputé par le Roy, notre sire, et par reverend pere en Dieu monseigneur l'evesque de Tricari, ambassadeur devers iceluy sire pour nostre sainct pere le Pape, touchant le faict et execution de la bulle, octroiée et decernee par luy, du jubilé et croisade en ce royaume durant deux ans, finis en *MDXVII* et *XVIII*, desquelles instructions cy rendues la teneur s'ensuit :

Instruction à messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, commis et deputé par le Roy, et reverend pere en Dieu monseigneur l'evesque de Tricari, ambassadeur devers ledict seigneur pour nostre sainct pere le Pape, touchant le faict et execution de la bulle octroyee et decernée par luy du jubilé et croisade ordonné et establi en ce royaume, pays, terres et seigneuries de l'obeissance du Roy, durant deux ans, pour faire la guerre aux infidelles, de ce que ledict commissaire aura à faire pour le faict de ladite commission.

Premierement verra et entendra ledict commissaire les lettres que le Roy lui escript et le *vidimus* de ladicte bulle qu'il luy envoye, ensemble toutes les facultés et puissances qui lui sont donnees par icelle, tant des absolutions, compositions, dispenses, confessionaulx que aultres facultés contenues en la dicte bulle.

Item. Parlera ledict commissaire à quelques notables personnages religieux ou layz de la ville principale ou aultres villes dudict diocese qui ont accoustumé de prescher, et par especiale à ceulx qui preschent esdictes villes l'advent et qui y prescheront le caresme et festes solennelles, pour prescher ladicte croisade, pardon et jubilé, et aussi toutes les facultés et dispenses qui y sont contenues, et les justes et sainctes causes et raisons pour lesquelles il est ordonné, et que durant deux ans tous aultres pardons et indulgences et generaulx et particuliers sont suspendus et revoquez, et pour mieulx donner à entendre audict predicateur, lui sera baillé ung double de ladicte bulle l'un en latin et l'aultre en françoys, et lui sera promis quelque proeme et bienfaict pour la peine qu'il aura de prescher ladicte bulle.

Item. Faira ledict commissaire poser et attacher aux portes des eglises

desdictes villes et des grosses paroisses et bourgades audict diocese les sommaires desdictes facultés qu'on lui envoye, afin que chacun les entende, lesquels sommaires, qui sont imprimez, le Roy fait reffaire pour ce qu'ils sont restraincts et que en iceulx tous les chapitres de ladicte bulle en sont contenus, et les donnera audict deputé.

Item. Ledit sieur faira faire une bonne quantité de confessionaulx qui seront signez par un notaire, et y faira laisser espace en blanc pour y mettre le nom de celuy ou celle qui vouldra avoir lesdits confessionaulx, et seront envoyez audict deputé pour les sceller du seel que le Roy lui envoye, lequel servira à ce et à toutes aultres depesches qu'il fauldra faire pour le faict de ladicte croisade, pardon et jubilé.

Item. Seront choisiz et esleuz par ledict commissaire tel nombre de bons confesseurs suffisans et idoines qu'il advisera, en chacune eglise dudict diocese où sont les troncqs et quesces dudict jubilé, pour confesser ceulx qui le vouldront gaigner et auront faculté de absouldre selon la forme de ladicte bulle. Entre lesquels en l'eglise cathedralle dudit diocese y en aura six, gens de bonne conscience, hors de suspicion, qui auront puissance, et non aultres, de faire les compositions des restitutions et bailler les solutions d'icelles, et sera expressecment enjoinct aux aultres confesseurs que, si aucun s'adresse à eulx pour lesdictes restitutions, ils les renvoyent et remettent aulx six à ce ordonnez, lesquels ne recepvront, ne auront aucuns deniers desdictes compositions, sur peine d'excommuniment, ains enjoindront à ceulx qui fairont lesdictes restitutions de mettre eulx mesmes leurs deniers aux troncqs et au registre des despenses : elles se bailleront par ledict commissaire et non par aultre.

Item. Le Roy faira taxer toutes les facultés qui sont contenues en ladicte bulle et faira imprimer lesdictes taxes, qu'il envoyera audict commissaire.

Item. Faira faire ledict commissaire lesdictes quesces et troncqs de bois en la principale eglise de chacune desdictes villes dudict diocese, esquels ceulx qui viendront gaingner ledit jubilé mettront ce qu'ils donneront pour le gaigner ; et au troncq de l'eglise cathedralle y aura deux estaiges, l'une pour mettre les deniers du pardon, l'aultre pour mettre les deniers qui proviendront desdictes compositions que ledict commissaire et six confesseurs deputés par luy fairont, et aussi l'argent des despenses et confessionaulx.

Item. En chacun desdicts troncqs y aura trois serrures et trois clefs dont l'une sera es mains dudict commissaire, l'aultre du recepveur et l'aultre du contrerolleur.

Item. Ledict advent, feste et caresme passez, ou quand ledict commissaire verra estre necessaire, il appellera ledict recepveur et contrerolleur et des principaulx chanoines recteurs ou beneficiers de l'eglise où seront lesdicts troncqs, et les ouvriront, compteront, mettront par inventaire les pieces tant d'or, d'argent, bagues, que aultres choses qui se trouveront esdicts troncqs, et les laissera et baillera ledict commissaire es mains dudict recepveur qui en baillera son recepissé, et de ce le contrerolleur faira registre, par lesquels recepissé et registre ledict recepveur sera comptable.

Item. Et pour ce faire est besoing que desdicts commissaire, recepveur et

contrerolleur se transporteront esdictes villes dudict diocese, et en tout et partout fassent en sorte que Dieu, notre sainct pere le Pape, et le Roy y soyent bien et loyalement serviz, et ils seront, comme la raison, payez et salariez de leurs peines et vacations.

Item. A ordonné ledict Roy audict recepveur payer les frais qu'il fault faire en ceste maniere, par ordonnance dudict commissaire et certification du contrerolleur, et sera ordonné auxdicts six confesseurs deleguez par ledict commissaire salaire competent afin qu'ils ne exigent ne prennent aucune chose desdictes compositions qu'ils fairont. Ainsi signé.

FRANÇOYS DE NEUFVILLE.

Mémoires signez de la main du Roy, envoyez audict commissaire pour le faict de ladicte croisade, dont la teneur s'ensuit.

Memoires de ce qui est à faire touchant le faict de la croisade.

Premierement, fault envoyer plusieurs placars des articles de la bulle de ladicte croisade, translatee de latin en françoys, et en bien gros nombre, car il en fault attacher es portes principalles et carrefours de toutes les cités et villes principalles de ce royaume, et eglises principalles d'icelles villes et cités.

Item. Fault envoyer aultre gros nombre de confessionaulx selon la forme composee sur ladicte bulle, car il n'y aura guere de gens qui n'en prennent, et fauldra que lesdicts confessionaulx soyent scellez du sceau de ladicte croisade, signez et soubscripts du notaire deputé par lesdicts sieurs commissaires.

Item. Est à noter qu'il fauldra bailler à ung chacun confesseur deputé et ordonné pour ouyr les confessions, une bulle en latin et une en françoys avecque ung confessional et une taxe des rehabilitations, absolutions, dispenses et compositions, et pourra ledict commissaire deputer tel nombre de confesseurs qu'il verra estre affaire.

Item. Seront députés par ung chacun desdicts commissaires six des plus notables doctes et sçavans confesseurs, qui seront gens de bonne conscience, auxquels seront baillez bulle en latin et en françoys et celle dudict avec plusieurs confessionnaulx, taxes et ordonnances en forme d'absolution, et leur sera baillé la surintendance et aultres facultés d'absouldre, dispenser et rehabiliter ung chacun penitent selon l'exigence du cas, en ensuyvant la forme d'absolution, et pour remonstrer aux aultres confesseurs comme ils se debvront conduire et gouverner, touchant les matières de dispenses, compositions et aultres cas contenuz en ladicte tierce forme, auxquels six confesseurs seront baillees plusieurs formes de ladicte tierce forme d'absolution, afin que selon ladicte forme lesdicts six confesseurs puissent absouldre et dispenser lesdicts pauvres pénitens des cas contenuz en ladicte tierce forme, et ce faict, c'est à dire après que lesdicts six confesseurs ou l'un d'eulx auront absouls lesdicts pénitents, leur enjoindront aller vers ledict commissaire, et devant luy mettra dans le troncq la composition ordonnee; d'adventure si le penitent vou

loit avoir lettres d'absolution, dispense ou rehabilitation, pour seureté de son cas, ledict sieur commissaire luy pourra bailler *in foro conscientiæ duntaxat*, soubz le sceau de ladicte croisade, en ensuyvant le texte de ladicte tierce forme d'absolution.

Item. Fault à ung chacun desdicts sieurs commissaires en son endroit se preparer pour faire publier et intimer ladicte croisade, et ouvrir les tresors de l'eglise le dimanche de la septuagesime, et que ledict commissaire, le samedi de ladicte septuagesime, fasse bien et honnestement accoustrer son troncq, au milieu duquel sera une belle et grande croix en laquelle seront escripts ces mots en bien grosses belles lettres: *In hoc signo vinces*, et semblablement qu'ils y seront bien requis que ung chacun commissaire fist une belle baniere en laquelle le pape fust peinct en son grand pontificat, accompaigné de plusieurs cardinaulx et aultres prelats estant en pontificat et mitrez de mitres blanches, à dextre, et le roy à la senestre, armé tout en blanc, excepté le harnois de teste que porteroit son grand escuyer, accompaigné de plusieurs princes et aultres seigneurs, tous armés; et de l'aultre costé de ladicte baniere, des fustes et aultres banieres pleines de Turcs et aultres infidelles; et que ledict dimanche de la septuagesime ledict sieur fist faire procession solennelle; et que ladicte baniere de ladicte croisade marchast devant la croix, et faire ung beau et devot sermon au peuple; et pourra estre desployée la dicte baniere tous les dimanches et festes aupres du troncq.

Item. Fauldra que le dict sieur commissaire fasse appeler par devant luy tous les plus grands prescheurs des cités et villes de sa charge, afin de aller exhorter de prescher ladicte croisade, et vertueusement exhorter le peuple à icelle, en leur promettant quelques salaires honnestes selon leur mérite. Ainsi signé.

FRANÇOYS DE NEUFVILLE.

Lettres de tres reverend père Anthoine Bohier, cardinal de Bourges, et de reverend pere en Dieu Loys de Canossa, evesque de Bayeulx et de Tricary, commissaires en ceste partie, deputés par notre sainct pere le Pape, par lesquelles, usant du pouvoir à eulx sur ce donné, ils ont permis et octroyé aux prescheurs de la croisade et jubilé *le quinton* de deniers et oblations qui y seront donnez par ceulx qui devotement y donneront de leurs biens; desquelles lettres la teneur s'ensuit:

Antonius Bohier, miseratione divina, sanctæ romanæ ecclesiæ presbyter, cardinalis Bituricensis, nuncupatus à serenissimo et invictissimo principe et domino, Francorum rege christianissimo, Mediolanique duce, et Genuæ domino, ac Ludovicus de Canossa, Dei et apostolicæ sedis gratia Baiocensis et Tricariensis ecclesiarum episcopus, per sanctum Christi patrem, et dominum Leonem, divina providentia papam, decimum, super publicatione et expeditione litterarum apostolicarum sanctissimæ cruciatæ seu expeditionis in Turcas et alios Christi nominis inimicos, commissarii specialiter deputati, dilecto nobis in Christo ejusdem sanctissimæ expeditionis in civitate et diocesi Tholosanæ moderno et particulari commissario, salutem in domino. Cum nos superioribus mensibus per litteras nostras vobis directas concesserimus facultatemque dederimus, ut presbyteris secularibus et quorumvis or-

dinum et mendicantium regularibus, et verbi Dei prædicatoribus, pro dictæ sanctissimæ expeditionis publicatione et prædicatione in ecclesiis et locis aliis addeputatis et deputandis in eisdem civitate et diocesi quintam partem omnium et singularum oblationum et pecuniarum ab eisdem, sanctissimo operi per Christi fideles, pro tempore, oblatarum promittendi et decimum assignandi et assignari faciendi cum effectu, usque ad festum sancti Martini hiemalis proxime elapsum, intellexerimusque, fide dignorum relatione, diligentia ac labore eorumdem prædicantium confectum, et ut Christi fidelium ardor ac devotio magis ac magis excreverit auctæ que inde sint eorumdem Christi fidelium oblationes, quo res cedit in non mediocrem usum atque utilitatem ejusdem sanctissimæ expeditionis; hinc est quod nos, pro viribus cupientes omnibus quibus possumus remediis juvare eamdem sanctissimam expeditionem, ac de vestris scientia et fidelitate plurimum in domino confidentes, plenam et liberam facultatem insuper concedimus, tenore præsentium, eisdem presbyteris secularibus et quorumvis ordinum et mendicantium regularibus et verbi Dei prædicatoribus jam per vos deputatis, seu aliis quibuscumque per vos deputandis in ecclesiis et locis aliis ad id, ut præsentes deputatis, in eisdem civitate et diocesi, quintam partem omnium et singularum oblationum et pecuniarum eidem sanctissimo operi per eosdem Christi fideles pro tempore oblatarum promittendi et decimum assignandi cum effectu, à prædicto festo sancti Martini hiemalis proxime elapso, usque ad octavas solennitatis corporis domini nostri Christi Jesu proxime futuras inclusive. In quorum premissorum præsentes litteras fidei et per notarios et secretarios nostros infra scriptos subscribi mandamus, et fecimus sigillum nostrum appensione muniri. Datum Rothomagi, die sexta decima mensis decembris, et Bajocæ, die vigesima ejusdem mensis, anno Domini millesimo quingentesimo decimo septimo. Sic signatum de mandato reverendissimi domini et ducatus.

Visa DE VARIOLTUS *per regem*,
et zanocensis ZERSELUS.

Lettres missives du Roy, notre sire, adressées à Jehan Clucher, recepveur de ladicte croisade, à messire Raymond Raffin, contrerolleur, et à messire Josse de la Garde, vicaire general, commissaire subdelegué, par lesquelles le Roy, nostredict sire, leur mande vaquer et entendre chacun en son ressort au faict et execution de sa commission; desquelles lettres missives soubscriptes les teneurs s'ensuyvent.

DE PAR LE ROY CHER ET BIEN AMÉ. Il a pleu à notre sainct pere le pape octroyer ung jubilé et pleniere remission, durant deux ans, à tous vrays chrestiens de nostre royaume, pays, terres et seigneuries de nostre obeissance et subjection, qui donneront et eslargiront de leurs biens pour employer à faire la guerre aux infidelles et conquerir la terre saincte et empire de Grece, detenus et usurpez par lesdicts infidelles, ainsi qu'il est contenu par les bulles que sur ce nostredict sainct pere a octroyees, par lesquelles aussi il donne et concede plusieurs aultres graces et indults declarez en icelles, et donne puissance à nous et à son ambassadeur devers nous, l'evesque de Tricary, de commettre gens et personnages pour mettre à execution lesdictes

builes : à ceste cause nous avons, pour ce faire, commis notre cher et bien amé messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, et vous, pour faire la recepte des deniers au diocese de Thoulose, par le contrerolle et certification de messire Raymond Raffin ; si, vous mandons et commandons tres expressement que vous vaquiez et entendiez à faire ladicte recepte, tant en l'eglise cathedralle dudict diocese que des aultres eglises et paroisses des villes d'iceluy, où les capses et troncqs seront posez et establiz, selon les instructions que sur ce en envoyons audict messire Josse de la Garde, dont vous prendrez ung double, pour selon cela vous y gouverner et vous trouver toujours ensemble, ledict contrerolleur et vous, à l'ouverture desdicts troncqs, desquels vous aurez chacun une clef; et les deniers que vous en recepvrez et qui viendront desdicts troncqs baillez et delivrez, ainsi qu'il vous en sera par nous mandé et ordonné, et nous y servez, comme en vous avons confiance, et au regard des frais qu'il conviendra pour ce faire, faictes les, et payez par ordonnance dudict de la Garde, et vous seront allouez. Donné à Amboise, le XVII[e] jour de decembre l'an mil cinq cent seize. Ainsi signé. Françoys de Neufville. Et dessus lesdictes lettres est escript ce qui s'ensuit : A nostre cher et bien amé maistre Jean Clucher, notaire de Thoulose.

De par le roy cher et bien amé. Il a pleu à nostre sainct pere le pape octroyer un jubilé et pleniere remission, durant deux ans, à tous vrais chrestiens de nostre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obeissance et subjection qui donneront et eslargiront de leurs biens pour employer à faire la guerre aux infidelles, et conquerir la terre saincte et empire de Grece, detenus et usurpez par lesdicts infidelles, ainsi qu'il est contenu par les bulles que sur ce nostre sainct pere a octroyees et envoyees, par lesquelles aussi il donne et concede plusieurs aultres graces et indults declarez en icelle, et donne puissance à nous et à son ambassadeur devers nous, l'evesque de Tricary, de commettre gens et personnages pour mettre à exécution lesdictes bulles : à ceste cause nous avons, pour ce faire, commis nostre cher et bien amé messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, et vous, pour faire le contrerolle de la recepte des deniers aux diocese et ville dudict Thoulose, qui se fera par nostre cher et bien amé Jehan Clucher, lequel aussi nous y avons commis ; si, vous mandons et commandons tres expresseement que vous vaquiez et entendiez à faire ledict contrerolle tant en l'eglise cathedralle dudict diocese que es aultres eglises et paroisses des villes d'iceluy, où les capses et troncqs seront posez et establiz, selon les instructions que sur ce en envoyons audict messire Josse de la Garde, dont vous prendrez ung double, pour, selon cela, vous y gouverner et vous trouver toujours ensemble, ledict recepveur et vous, à l'ouverture desdits troncqs, desquels vous aurez chacun une clef. Donné à Amboise, le XVII jour de decembre, mil cinq cent et seize. Ainsi signé. Françoys de Neufville. Et dessus lesdictes lettres est escript : A nostre cher et bien amé messire Raymond Raffin, chanoine de l'eglise metropolitaine de Thoulose, à Thoulose.

De par le roy cher et bien amé. Nostre sainct pere le pape, vicaire de Dieu nostre createur en terre, et pasteur de l'universelle chrestienté, de-

sirant par exhortation divine augmenter nostre saincte foy catholique et religion chrestienne, extirper et destruire à la gloire et louange de Dieu nostre createur les infidelles ennemys de nostre foy, Turqs et Mahomestes, et leurs damnees sectes et erreurs, pour les reduire et convertir à la loy de grace; considerant que, pour y parvenir, il est necessité prealablement conquerir et mettre hors de leurs mains et subjection l'empire de Grece, Constantinople et aultres lieux et pays oultremarins qu'ils occupent et tyranniquement usurpent sur la chretienté, et que sommes le successeur et imitateur des tres louables preux et vertueux roys tres chrestiens qui ont defendu, conservé et gardé l'eglise militante, exaulcé et augmenté par l'expedition de leurs propres personnes le nom de nostre saulveur et redempteur Jesus; sachant aussi le grand zele et affection que nous avons, en imitant nosdicts predecesseurs, de mettre à effect de nostre povoir son sainct vouloir et entreprinse, nous a, comme premier fils de l'Eglise, exhorté, prié et requis de ce faire, ce que avons entreprins et deliberé, aidant notre divin Redempteur, et par les secours et aides que nous esperons que les aultres princes et tous bons chrestiens aimant Dieu et desirant leur salut y feront tant de leurs personnes que de leurs biens : à ceste cause, et afin que ceste saincte et louable entreprinse sorte effect, nostredict sainct pere, par ses bulles à nous envoyées, a de sa puissance et grace donné, concedé et octroyé à tous vrais chrectiens estans et demeurans en nostre royaume, pays, terres et seigneuries de nostre subjection et obeissance, qui avec nous à cette saincte expedition et voyage seront et demeureront durant le temps sur ce prefix, ou qui, pour y subvenir, donneront et eslargiront de leurs biens, selon la forme et teneur desdictes bulles, pleniere remission et indulgence de tous leurs pechés, avec plusieurs aultres graces, concessions et indults declarees en icelles : pour lesquelles mettre à executions nous et nostre tres cher et grand amy l'evesque de Tricary, ambassadeur de nostre dict sainct pere devers nous, en vertu du povoir que avons par sadicte bulle, vous avons, comme personnage que sçavons estre vertueux et de bonne conscience, ainsi qu'il est requis en tel cas, choisi et ordonné pour ce faire en la ville et diocese de Thoulose, et vous envoyons sur ce nos lettres de nomination et commission, et pareillement ledict evesque de Tricary, les siennes qui sont attachees avec le double de ladicte bulle, et aussi vous envoyons instructions de la forme que y aurez à tenir. Si, vous prions instamment que faire povons que vous y vaquez et entendez soigneusement et vertueusement et en faictes votre debvoir, comme à vous avons confiance, en maniere que aucuns abus ne faultes n'y soient faictes, et en ce faisant vous serez ferme à Dieu et à nostre dict sainct pere; et aussi vous advertissons, pour le sçavoir et prescher, que puis nagueres les Mores et Barbares infidelles et ennemys de nostre divine foy ont couru et sont venuz à grosse puissance jusques es isles de nostre conté de Prouvence, où ils ont prins, ravi et emmené plusieurs chrestiens pour les tourmenter et livrer à martyre; pour à quoy obvier nostredict sainct pere, nous et les Genevois nos subjects, avons mis sus et dressé une grosse armee de mer qui incontinent est partie pour les aller trouver, et en a defaict une partie et ramené lesdicts prisonniers chrestiens; et encore avons sur mer, pour ceste cause, deux de

nos principaulx capitaines, le conte Peter de Navarre et frere Bernardin de Vaulx, avecques force navires, fustes et gallees, pour endommager lesdicts ennemys; où il a convenu et convient faire de grans frais qui se remonstrent au peuple par lesdicts predicateurs, afin de plus les inviter à y aider et subvenir; pareillement nous escrivons à votre evesque et chapitre que, pour plus esmouvoir ledict peuple à devotion, ils facent, le jour de l'ouverture dudict jubilé et pardon, procession generalle pour remercier et rendre graces à Dieu nostre redempteur, de ce qu'il a pleu à nostre sainct pere ouvrir les tresors de l'Eglise pour ung tel bien, et aussi pour supplier notre divin redempteur que, pour l'augmentation et exaltation de sa foy, il nous donne grace de parvenir à avoir victoire de sesditcs ennemys. Donné à Amboise, le XVII jour de decembre, l'an mil cinq cent et seize. Ainsi signé. Françoys de Neufville. Et dessus lesdictes lettres est escript : A nostre cher et bien amé messire Josse de la Garde, vicaire general de nostre amé et feal conseiller l'archevesque de Thoulose.

COMPUTUS PARTICULARIS JOHANNIS CLUCHER,
RECEPTORIS CRUCIATÆ, etc.

Compte de maistre Jehan Clucher, notaire royal bourgeois de Thoulose, commis par le roy, nostre sire, et ses lettres missives donnees à Amboise le XVIIe jour de decembre, l'an mil cinq cent et seize, à faire la recepte au diocese de Thoulose des deniers provenans et issans du jubilé et pardon general de pleniere remission, donné et concedé par nostre sainct pere le pape durant deux ans à tous vrais chrestiens de ce royaume, pays, terres et seigneuries de l'obeissance et subjection du roy, nostredict seigneur, lesquels donneroient et eslargiroient de leurs biens pour employer à faire la guerre aux infidelles, et conquerir la terre saincte et empire de Grece, detenuz et usurpez par lesdicts infidelles, ainsi qu'il est contenu par les bulles que sur ce nostredict sainct pere a envoyees, par lesquelles aussi il donne et concede plusieurs aultres graces et indults déclarés en icelles, et donne puissance au roy, nostre dit sire, et à l'evesque de Tricary, son ambassadeur envoyé devers iceluy sieur, de commettre gens et personnages pour mettre à execution lesdictes bulles y ensuyvant, lequel povoir le roy, nostredict seigneur, a pour ce faire commis, ordonné et deputé messire Josse de la Garde, vicaire general de monseigneur l'archevesque de Thoulose, commissaire audict diocese, sur le faict de l'execution et publication desdictes bulles, pardons, et indulgences; et pour contreroller lesdicts deniers qui viendront et isseront comme dict est, d'iceulx pardon et jubilé, le roy, nostre dict seigneur, a commis et ordonné messire Raymond Raffin, chanoine de l'eglise metropolitaine dudict Thoulose, comme appert par deux aultres lettres missives du roy, nostredict sire, donnees comme les precedentes, toutes lesquelles lettres missives sont transcriptes et rendues cy devant, et semblablement y sont transcriptes et rendues les instructions et memoires faictes et envoyees par le Roy audict maistre Josse de la Garde, commissaire, selon lesquelles

instructions et memoires lesdicts commissaire, recepveur et contrerolleur devoient executer et exercer leurs charges et commissions, et mesmement poser et attacher aux portes des eglises, villes, bourgades et grosses paroisses dudict diocese, les sommaires desdites facultés et en aucunes eglises dudict diocese les troncqs et capses pour mettre les deniers de ce venans et provenans, et aultres choses plus à plein specifiees et declarees esdictes instructions, memoires, commissions, lettres patentes et missives du roy, nostre dict seigneur, de la recepte et despenses faictes par ledict maistre Jehan, recepveur à cause des deniers issuz et provenuz audict diocese de Thoulose, tant pour les confessionaulx que pour les deniers du jubilé, prins et trouvez es troncqs estans tant en ladicte ville de Thoulose que dehors, specifiés et déclarés en ung cayer de papier signé et arresté de la main dudict messire Josse de la Garde, commissaire, et dudit messire Raymond Raffin, contrerolleur, cy rendu pour la verification de la recepte de ce present compte rendu à court par Guillaume Voisin, procureur dudict maistre Jehan, fondé par lettres de procuration cy rendues comme il s'ensuit.

RECEPTE et premierement ouverture des troncqs pour la premiere desdictes deux années. finissant mil cinq cent et dix sept.

COLLECTIO TOTIUS RECEPTÆ, etc.

Le dimanche de Quasimodo, XIXe jour d'avril, l'an mil cinq cent et dixsept, heure de huit à neuf heures apres midi, fut levé et emporté le troncq de l'eglise metropolitaine de Sainct Estienne de Thoulose, tout clos et fermé à trois clefs et sellé de deux seaux, et mis en la maison archiepiscopalle dudict Thoulose par lesdicts commissaire, tresorier ou recepveur et contrerolleur en presence de messire Jehan de Verramino, chanoine et celerier de ladicte eglise, Thomas le Franc, recteur en ladicte eglise, Domengo Vaussonet, bourgeois, et plusieurs aultres; et le lendemain, en presence que dessus, lesdicts commissaire, recepveur, contrerolleur firent ouverture dudict troncq, où ils prindrent et trouverent, pour les confessionaulx, la somme de six cent cinquante et une livres six sols six deniers tournois en toute monnoye, pour mille cent et quinze confessionaulx, qui ont esté distribuez. Pour ceci.. 651 l. 6 s. 6 d.

Des aultres deniers trouvez audict troncq les jours et an dessus dicts, venus du pardon et jubilé de la croisade, la somme de quatre cent quatre vingt dixneuf livres quinze sols quatre deniers tournois, cy...... 499 l. 15 s. 4 d.

D'une aultre ouverture faicte du troncq de Thoulose à la feste de Noel ensuyvant, audict an MCCCCCXVII, la somme de vingtsept livres trois sols neuf deniers tournois, pour ceci.......................... 27 l. 3 s. 9 d.

D'une aultre ouverture dudict troncq de Thoulose faicte le premier jour de may, mil cinq cent et dixhuit, qui est pour la 2e année mille cinq cent dixhuit, où il a esté trouvé, tant des deniers du jubilé que des confessionaulx, la somme de deux cent cinq livres dix sols six deniers tournois, pour ceci.. 205 l. 10 s. 6 d.

D'une aultre ouverture faicte le VIIe jour de juing ensuyvant audict an, où a esté trouvee, tant du jubilé que des confessionaulx, la somme de centvingtsept livres deux sols tournois, pour ceci........................ 127 l. 2 s.

D'une aultre ouverture dudit troncq de Thoulose faicte le XXXe jour de decembre, l'an dessus dict, où a esté trouvee, tant du jubilé que des confessionaulx, la somme de trentetrois livres douze sols huit deniers tournois, pour ceci.. 33 l. 12 s. 8 d.

Plus à la derniere ouverture a esté trouvee, le IXe jour de janvier, MCCCCCXIX, tant du jubilé que des confessionaulx, la somme de quarantetrois livres unze sols six deniers tournois, pour ceci.................... 43 l. 11 s. 6 d.

Ouverture des troncqs posez et assis es villes et bourgades, eglises et paroisses dudict diocese estant hors ladicte ville de Thoulose.

De l'ouverture du troncq estant au lieu de Castannet, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de quatorze livres ung sol cinq deniers tournois, cy................................. 14 l. 1 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Mongiscatt, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de trentequatre livres treize sols cinq deniers tournois, cy................................ 34 l. 13 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Montesquieu, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de dix livres douze sols unze deniers tournois, cy.. 10 l. 12 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Ville Franche, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de huit livres dixneuf sols un denier tournois, cy.. 8 l. 19 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Cessales, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de vingtsix livres dixhuit sols trois deniers tournois, cy.. 26 l. 18 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq de Morville Haulte, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de unze livres dixhuit sols huit deniers tournois, cy.. 11 l. 18 s. 8 d.

De l'ouverture du troncq de Sainct Phelix, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de huit livres neuf sols trois deniers tournois, cy.. 8 l. 9 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq d'Auriac, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de cinquantedeux livres quatorze sols six deniers tournois, cy.. 52 l. 14 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Carmaing, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvée la somme de vingtcinq livres cinq sols cinq deniers tournois, pour ceci................................... 25 l. 5 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Francarville, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de cent deux sols unze deniers tournois, cy.. 5 l. 2 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq du lieu Sainct-Bernard, tant des confessionaulx

que du jubilé, où a esté trouvee la somme de six livres six sols sept deniers tournois, cy.. 6 l. 6 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Versel, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de six livres six sols sept deniers tournois, cy.. 6 l. 6 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Montastruc, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de unze livres trois sols ung denier tournois, cy.. 11 l. 3 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Roquescours, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de six livres dixhuit sols neuf deniers tournois, cy.. 6 l. 18 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Bussec, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de dix livres tournois, cy............ 10 l.

De l'ouverture du troncq de Frontein, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de vingt livres douze sols sept deniers tournois, cy.. 20 l. 12 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Chasteau Neuf d'Estroictefont, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de dix livres quinze sols ung denier tournois, cy.. 10 l. 15 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Boloc, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de trentesix livres ung sol quatre deniers tournois, cy.. 36 l. 1 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Castel Genest, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de trentecinq livres tournois, cy 35 l.

De l'ouverture du troncq de Castel-Mauro, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de huit livres seize sols six deniers tournois, cy.. 8 l. 16 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Totens, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de huit livres treize sols unze deniers tournois, cy.. 8 l. 13 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Florent, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de trentesix livres huit sols dix deniers tournois, cy.. 36 l. 8 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de Lanta, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de six livres dix sols ung denier tournois, cy.. 6 l. 10 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Taravel, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de vingtcinq livres seize sols six deniers tournois, cy.. 25 l. 16 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Forquevaulx, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de dix livres cinq sols sept deniers tournois, cy.. 10 l. 5 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Vernecque, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de quaranteung sols unze deniers tournois, cy.. 41 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Miramont, tant des confessionaulx que du

jubilé, où a esté trouvee la somme de quaranteung sols cinq deniers tournois, cy.. 41 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Beaumont de La Sades, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de huit livres dixhuit sols neuf deniers tournois, cy.. 8 l. 18 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de la Gardella, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de quatre livres trois sols cinq deniers tournois, cy.. 4 l. 3 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Saincte-Foy de Peyrol, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de neuf livres douze sols huit deniers tournois, cy.. 9 l. 12 s. 8 d.

De l'ouverture du troncq de l'Isle en Jourdain, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de seize livres neuf sols neuf deniers tournois, cy.. 16 l. 9 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Levignac, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de unze livres sept sols deux deniers tournois, cy.. 11 l. 7 s. 2 d.

De l'ouverture du troncq de Lyonnac, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de quatorze livres quatre sols cinq deniers tournois, cy.. 14 l. 4 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Granlet, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de quatorze livres quatre sols cinq deniers tournois, cy.. 14 l. 4 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Verdun, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de sept livres deux sols tournois, cy... 7 l. 2 s.

De l'ouverture du troncq d'Anconville, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de trois livres treize sols sept deniers tournois, cy.. 3 l. 13 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Grenade, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de soixante-trois livres deux sols dix deniers tournois, cy.. 63 l. 2 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de Bégalin, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de cinq livres sept sols unze deniers tournois, cy.. 5 l. 7 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq du Puy, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de vingtune livres cinq sols sept deniers tournois, cy.. 21 l. 5 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Vieille Thoulose, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de vingtune livres trois sols six deniers tournois, cy.. 21 l. 3 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Pourtel, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de vingt livres sept sols quatre deniers tournois, cy.. 20 l. 7 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Haulte-Rive, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de sept livres trois sols ung denier tournois, cy.. 7 l. 3 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Fontanilles, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de soixante sols neuf deniers tournois, cy........................ .... 3 l. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Villenovelle, tant de confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de cinq livres treize sols sept deniers tournois, cy.................................... 5 l. 13 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de la Valette, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de trois livres huit sols quatre deniers tournois, cy.................................... 3 l. 8 s. 4 d.

D'une aultre ouverture du troncq de l'Isle en Jourdain qui est pour la deuxième année, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de neuf vingt dixhuit livres trois sols sept deniers tournois, cy.. 198 l. 3 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Grenade, tant au troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de cent trois livres trois sols quatre deniers tournois, cy........................... 103 l. 3 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Lennacq, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvee la somme de quaranteune livres trois sols quatre deniers tournois, cy.................................. 41 l. 3 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Tilh, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quinze livres deux sols cinq deniers tournois, cy........................... 15 l. 2 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de la Greulet, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quatre livres neuf sols tournois, cy.. 4 l. 9 s.

De l'ouverture du troncq de Boulhac, tant du troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la sômme de cinq livres deux sols ung denier tournois, cy.................................. 5 l. 2 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Castenet, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de sept livres douze sols tournois, cy.. 7 l. 12 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Aigne, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de six livres unze sols neuf deniers tournois, cy.......................... 6 l. 11 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Haulte Rive, tant pour le tronc du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de soixantedixhuit livres dix sols quatre deniers tournois, cy.................... 78 l. 10 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Miramont, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quatrevingtdeux livres quinze sols cinq de niers tournois, cy.................................. 82 l. 15 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Forquevals, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvee la somme de cinquante livres ung sol trois deniers tournois, cy.. 50 l. 1 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq de la Bastide de Sainct Furny, tant pour le jubilé et les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de cinquanteneuf livres quinze sols tournois, cy................................ 59 l. 15 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct Frontin, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvee la somme de vingtdeux livres tournois, cy.. 22 l.

De l'ouverture du troncq de Grisolles, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quatorze livres tournois, cy.......... 14 l.

De l'ouverture du troncq de Castelnau d'Estroictefont, pour les jubilé et confessionaulx, où a esté trouvee la somme de vingtquatre livres cinq sols tournois, cy.................................... 24 l. 5 s.

De l'ouverture du troncq de Feurilbert, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvee la somme de trois livres seize sols six deniers tournois, cy.................................... 3 l. 16 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Quasquenils, tant pour le jubilé que confessionaulx, où a esté trouvee la somme de cinq livres huit sols tournois, cy. 5 l. 8 s.

De l'ouverture du troncq de Verfeuil, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de deux cent cinq livres quinze sols cinq deniers tournois, cy............................ 205 l. 15 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq du bourg Sainct-Bernard, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de vingtneuf livres dixsept sols tournois, cy.............................. 29 l. 17 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Sulpice et Lanta, où a esté trouvee, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, la somme de quarantecinq livres seize sols tournois, cy.............................. 45 l. 16 s.

De l'ouverture du troncq de Vessiere, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de vingt sols tournois, cy.... 20 s.

De l'ouverture du troncq de Montastruc, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de cinq livres trois sols unze deniers tournois, cy.................................. 5 l. 3 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Buzet, pour le jubilé et croisade, où a esté trouvee la somme de cinq livres treize sols tournois, cy......... 5 l. 13 s.

De l'ouverture du troncq de Saincte Foy de Peyrol, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de neuf livres dixneuf sols cinq deniers tournois, cy......................... 9 l. 19 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Sainct Lis, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de vingttrois livres tournois, cy.. 23 l.

De l'ouverture du troncq de Plaisance, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quarantehuit livres tournois, cy.. 48 l.

De l'ouverture du troncq de Montgiscard, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quarante-huit livres tournois, cy.. 48 l.

De l'ouverture du troncq de Montgiard et de Montesquieu, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quarante livres six sols tournois, cy............................... 40 l. 6 s.

De l'ouverture du troncq de Ville Franche, tant pour le jubilé que pour lesdicts confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quarantequatre livres douze sols tournois, cy.............................. 44 l. 12 s.

De l'ouverture du troncq de Ville Novelle, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de vingtsix livres tournois, pour ceci.. 26 l.

De l'ouverture du troncq de Gardoulx, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvee la somme de trois livres douze sols tournois, cy.. 3 l. 12 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct Léon, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de vingtsix livres tournois, cy. 26 l.

De l'ouverture du troncq de Montgaillard et la Bastide de Belvesse, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de vingtune livres treize sols tournois, cy.................. 21 l. 13 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct Felix, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quarantehuit livres quinze sols tournois, cy.................................... 48 l. 15 s.

De l'ouverture du troncq du Pin, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quarante livres quatre deniers tournois, cy.. 40 l. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Carmaing, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de dix livres unze sols neuf deniers tournois, cy................................ 10 l. 11 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq d'Auriac, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où esté trouvee la somme de deux livres neuf sols six deniers tournois, cy.................................... 2 l. 9 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Saixes et Murel, tant pour le jubilé que pour les confessionaux, où a esté trouvee la somme de soixante livres dix-huit sols unze deniers tournois, cy............................ 60 l. 18 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Axas, Paulhac et Garoiduch, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de deux livres dixhuit sols dix deniers tournois, cy.................. 2 l. 18 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de la Vage, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de quatre livres six sols six deniers tournois, cy.................................... 4 l. 6 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Sainct Pierre et Lages, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de deux livres douze sols dix deniers tournois, cy......................... 2 l. 12 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de Bassiege, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de trenteung sols tournois, cy.. 31 s.

De l'ouverture du troncq de Osmille, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvee la somme de cent dix sols trois deniers tournois, cy.. 110 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq d'Eurdille, où a esté trouvee tant en linge, robes, bassin et harnois, arbalestes, lances, bringandes, vin, argent rompu et billon, valant pour tout la somme de soixantequatorze livres quatre sols six deniers tournois, cy.................................... 74 l. 4 s. 6 d.

Summa totalis *receptæ præsentis computi*..... 3,700 l. 88 s. 6 d.

DESPENSE de ce present compte, et premierement deniers baillez à gens qui en doivent compter.

A maistre Jehan Grossier, notaire et secretaire du roy, nostre sire, et par luy commis à tenir le compte et recepvoir les deniers de la croisade octroye par nostre sainct pere le pape au roy, nostredict seigneur, en son royaume et aultres terres et seigneuries de son obeissance, la somme de quinze cent trentedeux livres dixsept sols quatre deniers tournois sur ce que ce present recepteur peut debvoir à cause de ladicte recepte qu'il a faicte des deniers de ladicte croisade audict diocese de Thoulose, laquelle somme a esté payee audict Grossier, en vertu des lettres missives du roy, nostredict sire, donnees a Amboise le xxve jour de janvier cy rendues, comme par sa quittance signee de sa main, le xxvie jour de fevrier l'an mil cinq cent et dixsept, aussi cy rendue, appert, pour ceci.......................... 1532 l. 17 s. 4 d.

Audict maistre Jehan Grossier, par sa quittance escripte le xe jour de juing l'an mil cinq cent et dixhuit, la somme de deux cent quarantehuit livres trois sols tournois, sur ce que ledict recepveur peut debvoir à cause de sadicte recepte à luy payee par vertu des lettres missives du roy, nostre dict sire, donnees à Amboise, le dernier jour d'avril, comme par sadicte quittance cy rendue appert, pour ceci.......................... 248 l. 3 s.

A iceluy maistre Jehan Grossier, par aultre quittance escripte le xxe jour de may l'an 1520, la somme de six cent vingtcinq livres quatorze sols cinq deniers tournois, sur ce que ledict recepveur peut debvoir à cause de sadicte recepte, à lui payee, comme quittance ci rendue par sadicte, appert, pour ceci.. 625 l. 14 s. 5 s.

Aultre despense faicte par ledict maistre Jehan Clucher, par l'ordonnance de messire Josse de la Garde, docteur en theologie, vicaire general de très reverend Pere en Dieu monseigneur l'archevesque de Thoulose, commissaire ordonné par le Roy, nostredict sire, sur le faict de la croisade, et ce, ensuyvant les lettres missives et instructions signées de la main du Roy, et transcriptes et rendues au commencement de ce compte.

Pour la despense des commissaire, recepveur, contrerolleur et notaire, pour avoir esté à sept chevaulx partant le xxiie jour d'avril l'an mil cinq cent et dixsept, par le diocese de l'archevesque de Thoulose, lever les troncqs et capses, où ils ont vaqué par l'espace de treize jours, la somme de vingt livres neuf sols cinq deniers tournois, laquelle a esté payee par ce present recepveur par l'ordonnance dudict commissaire, comme appert par un cayer de papier signé et certifié de sa main, et par mon sieur Raymond Raffin, chanoine en l'eglise metropolitaine de Thoulose, contrerolleur, deputé par le roy nostre sire, pour assister à lever les deniers de ladicte croisade, contenant la despense de ce compte cy rendu, et contenant pareillement certification du payement de toute ladicte despense, au lieu de quittance, pour ceci la somme de.. 20 l. 9 s. 5 d.

A Pierre Laugiere, la somme de seize sols tournois, pour avoir collé quatre

cents articles et en avoir posé et assis environ deux cents aux portes et carrefours dudict Thoulose, par la feste de Pasques, pour ceci....... 16 s

A messire Pierre Forestier, Anthoine Chassanhe, et Durant Veissiere, prestres, pour avoir porté lesdits articles audict temps à Montastruc, Versveil et Carmaing, la somme de soixante sols tournois, cy............... 60 s.

A Georges Ruveres, pour avoir faict deux capses de fer blanc à mettre sur le troncq, la somme de dix sols tournois, cy.................... 10 s.

A Thomas Noel, pour avoir faict le troncq de ladicte croisade, à Thoulose, la somme de soixantetrois sols quatre deniers tournois, cy...... 63 s. 4 d.

A Jehan Demont, pour avoir ferré le coffre dudict troncq, et faict ledict cadenas, la somme de unze livres tournois, cy.................. 11 l.

A maistre Estienne Fabry et Jehan Galmart, pour avoir porté desdicts articles en plusieurs lieux, et pour du papier à escrire, et de la ficelle à lier les paquets, la somme de quatre livres deux sols neuf deniers tournois, cy.. 4 l. 2 s. 9 d.

A messire Arnaud Sammatier, pour avoir mis les troncqs à l'archiprestre de Montastruc, la somme de deux livres cinq sols tournois, cy.... 2 l. 5 s.

A Raymond de Long, pour avoir faict six douzaines et demie d'armes, pour mettre aux portes, la somme de trois livres tournois, cy......... 3 l.

A messire Pierre Forestier, Durant Veissiere et Anthoine de Chassanhe, pour leur parfaict payement d'avoir porté lesdicts articles, la somme de soixante sols tournois, cy.................................... 60 s.

A Guillaume Periolle, pour avoir porté des confessionaulx à Auriac, la somme de douze sols tournois, cy.............................. 12 s.

A Leon de Veausclera, pour quatre cadenas pour lesdicts troncqs, la somme de quarante sols tournois, cy.......................... 40 s.

A messire Anthoine Carriere, pour avoir porté des articles par la Gascoigne, la somme de six livres tournois, cy......................... 6 l.

A messire Reniesi, pour quatre cadenas pour mettre auxdits troncqs, la somme de quarante sols, cy..................................... 40 s.

Aux campaniers de Sainct Estienne de Thoulose, sur ce qu'il leur peut estre deu pour avoir sonné le pardon et ladicte feste de Pasques, la somme de soixante sols tournois, cy.................................. 60 s.

A la Roussignolle, pour douze sacs de toile à mettre argent, la somme de huit sols six deniers tournois, cy........................... 8 s. 6 d.

A maistre Jehan Galmar, pour avoir esté asseoir les troncqs en plusieurs lieux, et avoir fourny des clous pour les cadenas, la somme de vingtsept sols six deniers tournois, cy.................................. 27 s. 6 d.

A Bertrand Boix, pour avoir servy au troncq de Sainct Estienne de Thoulose, par l'espace de quinze jours, la somme de dixsept sols six deniers tournois, cy.. 17 s. 6 d.

Pour le disner qui a esté faict à ceulx qui ont esté presens à veoir compter l'argent du troncq dudict Sainct Estienne de Thoulose, et pour le cuisinier, la somme de soixantedouze sols tournois, cy......................... 72 s.

Aux prescheurs de Thoulose, pour avoir presché lesdicts pardons, la somme de dixhuit livres tournois, cy............................ 18 l.

A maistre Jehan Bourlier, notaire, pour avoir vacqué à mettre et lever lesdits troncs, au diocese dudict Thoulose, par l'espace de quinze jours, audit temps de Pasques, la somme de quinze livres tournois, cy...... 15 l.

A frere Pierre Servati, pour avoir presché ledict pardon au lieu d'Auriac, la somme de trente sols tournois, cy......................... 30 s.

A messire Clinet Tasta, pour avoir vaqué à asseoir les troncqs, la somme de quarantequatre sols sept deniers tournois, cy........... 44 s. 7 d.

A messire Jehan Terrein, de Thoulose, la somme de cent sols tournois, pour avoir vaqué à bailler les lettres et garnir les noms et surnoms d'iceulx qui les prenoient à l'église de Thoulose, au temps de Pasques, cy... 100 s.

Aux campaniers dudict Sainct Estienne, pour avoir sonné les cloches et avoir faict nettoyer l'eglise, la somme de quarante sols tournois, cy.. 40 s.

A ceulx qui ont seellé les confessionaulx de ladicte croisade et jubilé, la somme de six livres tournois, cy............................. 6 l.

A messire Jehan Bonissent, secretaire de monseigneur de Thoulose, pour pour avoir faict huit mandemens en parchemin, et avoir signé quatre cens articles pour les mettre par les portes des églises, la somme de six livres tournois, cy... 6 l.

A Jehan Grant, imprimeur, pour avoir imprimé mille petits articles et cent confessionaulx en parchemin, la somme de cent dix sols tournois, cy. 110 s.

A Jehan Bodret, apoticqaire de Thoulose, pour trenteune livres de cire rouge, et aussi pour quatorze mains de papier, la somme de dix livres dixsept sols six deniers tournois, cy.......................... 10 l. 17 s. 6 d.

A maistre Guillaume de Villario, notaire, pour avoir signé et remply les confessionaulx et commissions, et avoir faict les actes aultres de ladicte croisade, la somme de dix livres tournois, cy................... 10 l.

Au recepveur de ladicte croisade, pour avoir esté asseoir les troncqs et lever l'argent, pour sa peine de treize jours, la somme de vingthuit livres tournois, cy... 28 l.

A monsieur le contrerolleur de ladicte croisade, pour semblable cause, la somme de 28 livres tournois, cy............................... 28 l.

A M. le commissaire d'icelle croisade, à trois chevaulx, pour semblable cause, la somme de quarante livres tournois, cy.................. 40 l.

A maistre Jehan Bourlier, pour avoir faict deux doubles de la recepte et mise de ladicte croisade, la somme de trente sols tournois, cy....... 30 s.

Aultre despense pour et sur la feste de Noël.

A Thomas Nouvel, pour avoir faict ung bleme et aultre troncq meilleur pour mettre à l'eglise de Thoulose, la somme de douze livres tournois, cy.. 12 l.

A Raymond de Vlino, pour avoir faict trois cent cinquante armoiries au prix de douze deniers tournois pour piece, vallant la somme de dixsept livres dix sols tournois, cy................................... 17 l. 10 s.

A Mathieu Grant Jehan, pour avoir faict deux aultres capses de ferblanc pour mettre au troncq neuf, la somme de vingt sols tournois, cy..... 20 s.

A maistre Fratherin, marchand, pour avoir ferré le comptoir et coffre

nouveau de ladicte croisade, la somme de dix livres cinq sols tournois, cy.. 10 l. 5 s.

A messire Jehan Terrein et aux campaniers, pour avoir gardé les troncqs et sonné à l'église de Sainct-Estienne, la somme de quarante-ung sols tournois, cy.. 41 s.

A Jehan Bodret, apoticqaire, pour avoir fourny dixsept livres de cire et douze mains de papier, et ficelle pour lier les confessionaulx; pour toutes lesdictes parties, la somme de six livres quatre sols dix deniers tournois, cy. 6 l. 4 s. 10 d.

Au Cartere, pour avoir posé les armes et articles par la ville, la somme de trentecinq sols tournois, cy.. 35 s.

A maistre Estienne Privat, sur et tant moins qu'il luy peult estre deu d'avoir presché ladicte croisade aux lieux de Frontein, Bolot, Sirac et Villandrie, la somme de six livres tournois, cy........................ 6 l.

A maistre Guillaume de Villario, notaire, pour avoir signé les lettres et articles de ladicte expedition et commission, et aultres actes necessaires pour iceulx qui alloient et venoient pour lesdictes affaires à ladicte feste de Noel, la somme de six livres tournois, cy........................ 6 l.

Pour ceulx qui ont seellé lesdicts confessionaulx, tant en parchemin que en papier, et pour les avoir accoustrez, la somme de quatre livre tournois, cy. 4 l.

Aultre despense et mise faictes par ce dict tresorier en la deuxième et dernière annee de ce compte, tant pour les frais de faire prescher et publier le jubilé et saincte croisade par toutes les eglises du diocese de Thoulose, comme pour retirer les deniers, lesquels frais et mise sont esté faicts ensuyvant l'ordonnance de messeigneurs generaulx de nostre Sainct Pere le Pape et du Roy, nostre sire, conformeement à la teneur de la bulle originalle dudict jubilé. A esté baillee et delivree aux prescheurs qui ont presche ledict jubilé en la ville de Thoulose et audict diocese la quinte partie de toutes et chacunes les oblations et argent qui a esté offert et baillé pour gaigner lesdicts confessionnaulx et indults, en la manière qu'il s'ensuit :

Et premierement :

Aux prescheurs qui ont presché en la ville de Thoulose, pour la quinte part de quatre cent neuf livres seize sols huit deniers tournois qui ont esté trouvez audict troncq, qui a esté ouvert à plusieurs festes, leur a esté baillee la somme de quatrevingtune livres dixneuf sols quatre deniers tournois, cy.. 81 l. 19 s. 4 d.

Au prescheur de l'Ile-en-Jourdain, pour sa quinte part de cent quatrevingthuit livres trois sols sept deniers tournois, a esté payee la somme de trenteneuf livres trois sols sept deniers tournois, cy........ 39 l. 3 s. 7 d.

Au prescheur de Grenade, pour sa quinte partie de cent trois livres quatre sols six deniers tournois, a esté payee la somme de vingt livres douze sols unze deniers tournois, cy........................ 20 l. 12 s. 11 d.

Au prescheur de Demilhac, pour sa quinte partie de quaranteune livres trois sols quatre deniers tournois, a esté payee la somme de huit livres quatre sols sept deniers tournois, cy........................ 8 l. 4 s. 7 d.

Au prescheur de Tilh, pour sa quinte partie de quinze livres deux sols six deniers tournois, a esté payee la somme de soixante sols six deniers tournois, cy.. 60 s. 6 d.

Au prescheur de la Greulet, pour sa quinte part de quatre livres neuf sols tournois, a esté payee la somme de dixsept sols neuf deniers tournois, cy... 17 s. 9 d.

Au prescheur de Boulhac, pour sa quinte partie de cent deulx sols ung denier tournois, a esté payee la somme de vingt sols cinq deniers tournois, cy... 20 s. 5 d.

Au prescheur de Castenet, pour sa quinte part de sept livres douze sols tournois, a esté payee la somme de trente sols quatre deniers tournois, cy... 30 s. 4 d.

Au prescheur de Sainct Aigne, pour sa quinte part de six livres unze sols neuf deniers tournois, a esté payee la somme de vingtsix sols trois deniers tournois, cy... 26 s. 3 d.

Au prescheur de Haulte-Rive, pour sa quinte part de soixantehuit livres dix sols quatre deniers tournois, a esté payee la somme de quinze livres quatorze sols tournois, cy... 15 l. 14 s.

Au prescheur de Miramont, pour sa quinte partie de quatrevingtdeux livres quinze sols cinq deniers tournois, a esté payee la somme de seize livres unze sols ung denier tournois, cy................. 16 l. 11 s. 1 d.

Au prescheur de Forquevals, pour sa quinte partie de cinquante livres ung sol trois deniers tournois, a esté payee la somme de dix livres trois deniers tournois, pour ceci... 10 l. 3 d.

Au predicateur de la Bastide Sainct Furny, pour sa quinte part de cinquanteneuf livres quinze sols tournois, a esté payee la somme de unze livres dixneuf sols tournois, cy... 11 l. 19 d.

Au prescheur de Sainct Frontin, pour sa quinte part de vingtdeux livres tournois, a esté payee la somme de quatre livres seize sols tournois, pour ceci... 4 l. 16 s.

Au predicateur de Grisolles, pour sa quinte part de quatorze livres tournois, a esté payee la somme de cinquantesix sols tournois, cy............. 56 s.

Au prescheur de Castelnau d'Estroictefont, pour sa quinte part de vingt-quatre livres cinq sols tournois, a esté payee la somme de quatre livres dixsept sols tournois, cy... 4 l. 17 s.

Au prescheur de Feurilbert, pour sa quinte part de soixanteseize sols six deniers tournois, a esté payee la somme de quinze sols trois deniers tournois, cy... 15 s. 3 d.

Au prescheur de Qualquenils, pour sa quinte part de cent huit sols tournois, a esté payee la somme de vinglung sols sept deniers tournois, cy. 21 s. 7 d.

Au prescheur de Verfeuil, pour sa quinte part de deux cent cinq livres quinze sols cinq deniers tournois, a esté payee la somme de quaranteune livres trois sols ung denier tournois, cy.................. 41 l. 3 s. 1 d.

Au prescheur du bourg Sainct Bernard, pour sa quinte part de vingtneuf livres dixsept sols tournois, a esté payee la somme de cent dixneuf sols cinq deniers tournois, cy... 119 s. 5 d.

Au prescheur de Sainct Sulpice et Lanta, pour sa quinte part de quarante-cinq livres seize sols tournois, a esté payee la somme de neuf livres trois sols deux deniers tournois, cy... 9 l. 3 s. 2 d.

Au prescheur de Vessiere, pour sa quinte part de vingt sols tournois, a esté payee la somme de quatre sols tournois, cy.................... 4 s.

Au prescheur de Montastruc, pour sa quinte part de cent trois sols unze deniers tournois, a esté payee la somme de vingt sols neuf deniers tournois, cy.. 20 s. 9 d.

Au prescheur de Buzet, pour sa quinte part de cent trente sols tournois, a esté payee la somme de vingtdeux sols sept deniers tournois, cy.. 22 s. 7 d.

Au prescheur de Sainct Foy de Peyrol, pour sa quinte part de neuf livres dixneuf sols cinq deniers tournois, a esté payee la somme de trenteneuf sols dix deniers tournois, cy.............................. 39 s. 10 d.

Au prescheur de Sainct Lis, pour sa quinte part de la somme de vingttrois livres tournois, a esté payee la somme de quatre livres douze sols tournois, cy................., ... 4 l. 12 s.

Au prescheur de Plaisance, pour sa quinte part de dixhuit livres cinq sols tournois, a esté payee la somme de soixantetreize sols tournois, cy.... 73 s.

Au prescheur de Mongiscard, pour sa quinte part de quarantehuit livres qui ont esté trouvees audict Mongiscard des offertes pour le jubilé et indults, a esté payee la somme de neuf livres douze sols tournois, cy....... 9 l. 12 s.

Au prescheur de Montgiard et Montesquieu, pour sa quinte part de quarante livres qui ont esté trouvees au troncq dessus dict, a esté payé la somme de huit livres tournois, cy............................. 8 l.

Au predicateur de Ville Franche, pour sa quinte part de quarantequatre livres douze sols tournois, a esté payee la somme de huit livres dixhuit sols quatre deniers tournois, cy.......................... 8 l. 18 s. 4 d.

Au prescheur de Ville Novelle, pour sa cinquieme partie de la somme de vingtsix livres tournois, a esté payee la somme de cent quatre sols tournois, cy.. 104 s.

Au prescheur de Gardoulx, pour sa quinte part de soixantedouze sols tournois, a esté payee la somme de quatorze sols quatre deniers tournois, cy.. 14 s. 4 d.

Au prescheur de Montgaillard et la Bastide de Belvesse, pour sa quinte part de vingtune livres treize sols tournois, à cause que dessus, a esté payee la somme de quatre livres six sols sept deniers tournois, pour ceci.. 4 l. 6 s. 7 d.

Au prescheur de Sainct Leon, pour sa quinte part de vingtsix livres tournois, lui a esté payee la somme de cent quatre sols tournois, cy.......... 104 s.

Au prescheur de Sainct Felix, pour sa quinte part de quarantehuit livres quinze sols tournois, à ce que dessus, lui a esté payee la somme de neuf livres quinze sols tournois, cy............................. 9 l. 15 s.

Au prescheur du Pin, pour sa quinte part de quarante livres tournois, lui a esté payee la somme de huit livres tournois, cy.................... 8 l.

Au prescheur de Carmaing, pour sa quinte part de dix livres unze sols neuf deniers tournois, lui a esté payee la somme de quarantedeux sols quatre deniers tournois, cy.............................. 42 s. 4 d.

Au prescheur d'Auriac, pour sa quinte part de quaranteneuf sols six

deniers tournois, esté payee la somme de neuf sols huit deniers tournois, cy.. 9 s. 8 d.

Au prescheur de Saixes et Murel, pour sa quinte part de soixante livres dixhuit sols unze deniers tournois, à cause que dessus, a esté payee la somme de douze livres trois sols neuf deniers tournois, cy......... 12 l. 3 s. 9 d.

Au prescheur de Axas, Paulhac et Garoiduch, pour sa quinte part de trentehuit sols dix deniers tournois, lui a esté payee la somme de sept sols neuf deniers tournois, pour ceci.............................. 7 s. 9 d.

Au prescheur de la Vage, pour sa quinte part de quatre livres six sols neuf deniers tournois, lui a esté payee la somme de dixsept sols trois deniers tournois, pour ceci.................................... 17 s. 3 d.

Au prescheur de Sainct Pierre et Lages, pour sa quinte part de cinquante-deux sols dix deniers tournois, lui a esté payee la somme de dix sols six deniers tournois, cy.................................... 10 s. 6 d.

Au prescheur de Bassiege, pour sa quinte part de trenteung sols tournois, a esté payee la somme de six sols deux deniers tournois, cy........ 6 s. 2 d.

Au prescheur de Osmille, pour sa quinte part de cent dix sols trois deniers tournois, a esté payee la somme de vingtdeux sols tournois, cy...... 22 s.

Item. Plus à messire Jehan Terrein, pour avoir gardé le troncq à Pasques de l'annee derniere, la somme de soixante sols tournois, pour ceci....... 60 s.

Aux campaniers de Sainct Estienne, pour avoir sonné la grosse cloche, la somme de vingtcinq sols tournois, pour ceci...................... 25 s.

A ung enfant qui croit au troncq, la somme de quinze sols tournois, cy 15 s.

A ceulx qui ont seellé les confessionnaulx, la somme de quatre livres tournois, cy.. 4 l.

A de Villario, notaire, pour avoir signé les confessionaulx, articles et sommaires, et a esté par lui retenu les actes, a esté payee la somme de quatre livres tournois, cy.. 4 l.

A Gervas Aigret, pour avoir assis et collé les grands articles et les attacher avec les armes aux portes et carrefours de Thoulose, la somme de vingtsept sols six deniers tournois, cy............................. 27 s. 6 d.

Plus il a esté payé à maistre Jehane Grant, Jehan et Faures, imprimeurs, pour avoir imprimé sept rames de confessionaulx, une rame et trois cents sommaires, et cinquante grands escussons de croisade, la somme de dixhuit livres tournois, cy.. 18 l.

Plus à Jehan Bodret, espicier, pour papier et cire rouge gomme à seeller les confessionaulx, a esté payee la somme de six livres douze sols huit deniers tournois, pour ceci.................................. 6 l. 12 s. 8 d.

Item. A André Thibault et Michel Mahault, pour avoir seellé tous les confessionaulx, pour la deuxieme annee du jubilé, a esté payee la somme de treize livres dix sols tournois, cy........................ 13 l. 10 s.

Plus payé au sieur Jehan Terrein, pour treize journees qu'il a vaqué, avec ung cheval, en allant par le diocese, tant pour asseoir les troncqs, porter confessionaulx, que retirer l'argent, lui a esté payee la somme de neuf livres quinze sols tournois, qui est à raison de quinze sols par jour, vallant pour tout ladicte somme de.................................. 9 l. 15 s.

Item. A ceulx qui ont porté les confessionaulx à l'Isle en Jourdain, à Sainct Felix, à Castelnau d'Estroictcfont, et Montgaillard, a esté payee la somme de cinquante sols tournois, pour ceci...................... 50 s.

Item. A François Villassier, pour avoir porté l'estendard de la croisade aux villes et lieux notables dudict diocese, quand on faisoit les processions, la somme de treize livres tournois, cy........................... 13 l.

Au vicaire de Grenade, pour ses vacations d'avoir distribué les confessionaulx, a esté payee la somme de trente sols tournois, cy............ 30 s.

Au vicaire de Miramont, pour ses vacations d'avoir distribué les confessionaulx et gardé le troncq, lui a esté payee la somme de quarante sols tournois, cy.. 40 s.

Au vicaire de Forquevals, pour ses vacations d'avoir distribué les confessionaulx et gardé le troncq, lui a esté payee la somme de trente sols tournois, cy.. 30 s.

Aux campaniers de Sainct Estienne, qui ont sonné pour ledict jubilé, aux jours solennels comme Pasques, Pentecouste, Toussaincts et Noel, leur a esté payee la somme de quarante sols tournois, cy..................... 40 s.

Au vicaire de Verdun, pour ses peines, la somme de vingt sols tournois, cy... 20 s.

Au tresorier de la croisade, pour avoir vaqué lui et son homme avec deux chevaulx, en l'annee derniere de ladicte croisade, par l'espace de quinze jours à recueillir les deniers dudict jubilé et croisade, lui a esté payee la somme de trente livres tournois, qui est aux frais de quarante sols par jour, pour ceci la somme de.. 30 l.

Au vicaire de Verfeuil, pour avoir distribué les confessionaulx audict lieu, et au lieu du Bourg, lui a esté payee la somme de dix livres tournois, ci... 10 l.

Au notaire, pour faire dix huit mandemens, et pour avoir signé tous les articles sommaires et confessionaulx, a esté payee la somme de vingt livres tournois, cy... 20 l.

Au vicaire de Sainct Lis, pour avoir distribué les confessionaulx audict lieu, a esté payee la somme de dix sols tournois, pour ceci.......... 10 s.

Payé pour ung coffre, avec la serrure et cloux à Haulte Rive, pour faire le troncq, la somme de trente neuf sols huit deniers tournois, cy... 39 s. 8 d.

Plus payé au clerc dudict lieu de Haulte Rive, pour avoir sonné les cloches et gardé le troncq du dict lieu, la somme de trois sols quatre deniers tournois, pour ceci.. 3 s. 4 d.

A ung messager pour avoir esté querir dudict lieu de Haulte Rive à Thoulose des confessionaulx, a esté payee la somme de cinq sols tournois, cy.. 5 s.

Au vicaire et bedel de l'Isle en Jourdain, pour leur peine et salaire d'avoir gardé le troncq, chascun ung jour, leur a esté payee la somme de vingt sols tournois, cy... 20 s.

Au notaire dudict lieu de l'Isle en Jourdain, qui a empli et distribue les confessionaulx, a esté payee la somme de quaranteciuq sols tournois, cy... 45 s.

Au campanier dudict lieu de l'Isle en Jourdain, pour avoir sonné pour le pardon, a esté payee la somme de cinq sols tournois, cy.............. 5 s.

Au serrurier de Verfeuil, pour deux serrures mises au troncq de Verfeuil, a esté payee la somme de quarante sols tournois, cy............... 40 s.

Au vicaire de Buzet, pour avoir distribué les confessionaulx, lui a esté payee la somme de cinq sols tournois, pour ceci.................... 5 s.

A messire Jehan Terrein, pour avoir gardé le troncq en l'eglise metropolitaine de Thoulose, et pour avoir distribué et empli les confessionaulx, en quoy faisant il a vaqué par l'espace de huit jours au dernier troncq, lui a esté payee la somme de vingtsept sols six deniers tournois, cy... 27 s. 6 d.

A maistre Raymond Raffin, contrerolleur de ladicte saincte croisade ordonnee par le roy, nostre sire, pour avoir esté luy et son homme, avec deux chevaulx, lever l'argent des troncqs aux lieux de Murel, Saixes, Montgiscard, Ville Novelle, Montgaillard et Villefranche, en quoy faisant ils ont vaqué par l'espace de sept jours entiers, à raison de quarante sols tournois, pour chascun jour, leur a esté payee la somme de quatorze livres tournois, pour tout, pour ceci... 14 l.

Item. Plus, à Gervais Certaire, pour avoir assis et collé les articles et armoiries par les portes et carrefours, pour le dernier troncq de Noel et Pasques, lui a esté payee la somme de quarante sols tournois, cy........ 40 s.

Payé pour le port desdicts ordilles, harnois et vin, la somme de cent cinq sols tournois, cy... 105 s.

Pour avoir vendu à l'enquant public, par Anthoine Bacher, et pour porter au lieu public les ordilles et harnois, lui a esté payee la somme de cinquante-cinq sols tournois, cy.. 55 s.

Plus, payé à monsieur maistre Jehan, notaire et secretaire du roy, nostre sire, et commis à tenir le compte et recepvoir lesdicts deniers de la croisade, la somme de quinze cent trentedeux livres dixsept sols quatre deniers tournois, ainsi qu'il appert par bullette datee du XXVI[e] jour de fevrier, mil cinq cent et dix-sept, signee de la main dudict Grossier, pour ceci ladicte somme de.. 1532 l. 17 s. 4 d.

Item. Plus payé audict Grossier, la somme de deux cent quarantehuit livres trois sols tournois, ainsi qu'il appert par bullette datee du dixieme jour de juing 1518, et signee dudict Grossier, pour ceci........ 248 l. 3 s.

Item. Pour les gaiges de messire Josse de la Garde, docteur en theologie, et vicaire general de tres reverend pere en Dieu, monseigneur l'archevesque de Thoulose, lequel a adressé toute affaire et ordonnance de ladicte croisade, les sommaires et autres affaires necessaires et utiles audict affaire, pour les deux ans de ladicte croisade, à raison de cent livres tournois par an, qui est pour lesdictes deux annees, la somme de deux cens livres tournois, pour ceci.. 200 l.

Item. Pour le contrerolleur de ladicte croisade messire Raymond Raffin, chanoine de Sainct Estienne de Thoulose, pour ledict temps, à raison de 50 livres par an, vallent pour lesdites deux annees la somme de cent livres tournois, pour ceci... 100 l.

Plus, pour le recepveur de ladicte croisade, pour ledict temps, à cent

livres par an, vallent pour lesdictes deux annees la somme de deux cens livres tournois, pour ceci.. 200 l.

Plus, pour la grosse de deux cahiers de papier, contenant vingtung feillets et demi de papier, esquels sont contenues les receptes et despenses de ce present compte, la somme de vingt sols tournois, pour ceci......... 20 s.

A Jerosme de Valmoriu, sergent, pour ung ajournement qu'il a faict audict tresor, lui a esté payee la somme de vingt sols tournois, pour ceci.... 20 s.

SUMMA FRACTIONUM............... 952 l. 14 s.

DESPENSE COMMUNE.

Pour la façon du compte rendu par ce present recepveur à Montpellier la somme de.. 46 s. 6 d.

Pour le voyage de maistre Pierre de la Font, notaire et procureur de ce present recepveur, pour avoir rendu ledict compte à Montpellier, la somme de.. 6 l.

Pour la façon et escripture de ce present compte, contenant cinquante feuillets, aux frais de vingt deniers pour feuillet, vallent quatre livres trois sols quatre deniers, et pour la double semblable quantité, neuf deniers pour feuillet, vallent 40 s. 8 d., cy pour tout.................... 6 l. 11 s. 4 d.

Pour la vacation de Guillaume Voisin, procureur de ce present registre, d'avoir rendu ce present compte, assisté à la closture et pris les arrests sur le double d'icelle, la somme de 8 l. tournois, cy.................... 8 l.

SUMMA EXPENSÆ COMMUNIS, 22 l. 17 s. 10 d.

SUMMA TOTALIS EXPENSÆ PRÆSENTIS COMPUTI............................ 3,408 l. 5 d.

P. ARCHIEPUS AQUEN.

DALBIAC. VINERON.

II. — PAGE 70.

Précis historique de la prise de Malte, en 1798.

A la fin de l'année 1797, une escadre française, sous les ordres de l'amiral Brueis, parut devant l'île. Son intention était de sonder les dispositions des habitants, que depuis quelque temps de sourdes menées avaient provoqués à la révolte. En protégeant une révolution, l'amiral français aurait voulu s'emparer de ce boulevard de la chrétienté; mais les principes révolutionnaires n'ayant pas assez germé dans les esprits pour favoriser une semblable entreprise, cet amiral leva la croisière.

Le 10 du mois de juin 1798, une nouvelle armée navale, sous les ordres du général Bonaparte, escortant un convoi de trois cents bâtiments mar-

chands qui transportaient une armée de terre de quarante mille hommes et une nombreuse artillerie, parut devant la cité Valette. Des émissaires envoyés par le directoire, ayant précédé l'arrivée de l'escadre, avaient réuni de nombreux partisans, tout prêts à seconder les entreprises révolutionnaires.

Bonaparte fit demander au grand maître Hompesch, par le consul de France, l'entrée du port pour son escadre, sous le prétexte de la ravitailler et d'y prendre de l'eau [1]. Il demandait aussi qu'on lui fît la cession de quelques forts. Ce général s'attendait à un refus, et sa demande n'était qu'un prétexte hostile. Le grand maître fit répondre qu'il ne pouvait admettre toute l'armée dans le port, mais que les chaloupes de chaque vaisseaux pouvaient venir prendre l'eau qui leur serait nécessaire, ainsi que les provisions de bouche dont l'armée pouvait avoir besoin, et, quant à la remise des forts, que sûrement le consul avait mal compris les paroles du général.

Bonaparte se hâta de faire envisager cette réponse comme une insulte. Il assembla son conseil de guerre, et ordonna le débarquement de toute l'armée pour aller, disait-il, prendre l'eau qu'on lui avait refusée.

Dans un instant quarante mille hommes envahirent le sol d'une terre amie; et, dans le temps que les chaloupes recevaient des approvisionnements, les ennemis enveloppaient quelques milices que le grand maître avait envoyées pour éclairer leur marche. Les soldats furent renvoyés dans leurs villages, et les chevaliers qui les commandaient transportés prisonniers sur les vaisseaux de guerre.

Au premier bruit de l'invasion, tous les habitants de l'île étaient venus se réfugier dans la capitale : leur arrivée fut le premier signal des troubles et de la confusion.

Quatre mille révolutionnaires mirent en jeu tous les ressorts qui pouvaient opérer la désorganisation. Ils persuadèrent au peuple que les chevaliers le trahissaient [2]. La force armée se mit en pleine révolte, et massacra ses officiers. Les chefs de plusieurs postes furent immolés dans cet aveuglement populaire. On voyait transporter dans la ville des chevaliers blessés ou mourants qui avaient été frappés par leurs propres soldats.

La nuit qui suivit ces tristes événements fut encore plus affreuse. Des cris de mort retentissaient de toutes parts, du haut des fortifications de la ville appelées les *Cavaliers*. Le bruit du canon se faisait entendre à chaque instant, les boulets, tirés sans objet, planaient sur la ville pour redoubler l'effroi des habitants. Les ordres qui furent donnés pour faire cesser ces scènes de

[1] L'ordre se reposait avec bonne foi sur la neutralité de son port, réglée par le traité d'Utrecht, par lequel il avait été décidé qu'on ne pourrait y admettre plus de quatre vaisseaux de guerre appartenant aux puissances belligérantes.

[2] A l'époque où l'île fut attaquée, l'ordre avait perdu ses possessions en France, c'est-à-dire la moitié de son revenu; on donnait des secours aux émigrés qui venaient en foule y chercher un asile; le trésor de l'État était entièrement épuisé, et les préparatifs qu'on avait faits à l'arrivée de l'escadre française, avaient été payés par la caisse du grand maître. Ce manque de fonds n'avait pas peu contribué à la défection des troupes.

désordres restèrent sans effet. Quelques patrouilles de soldats fidèles furent fusillées en parcourant les rues, où elles cherchaient à rétablir l'ordre [1]

L'armée ennemie, qui environnait la ville, encourageait par sa présence les scènes sanglantes auxquelles la cité Valette était en proie.

Le grand maître et ceux des membres du conseil qui n'avaient aucun poste à commander, étaient rassemblés en permanence dans le palais magistral. Une morne douleur était peinte sur les visages; ils considéraient avec effroi l'horreur d'une situation qui ne permettait pas même aux chevaliers de mourir avec gloire.

Une foule de factieux forcent les portes du palais, inondent la chambre du conseil, en criant qu'il fallait sauver la ville des horreurs d'un assaut; et l'on força le grand maître d'envoyer une députation au général français, pour lui demander les raisons d'un pareil attentat au droit des gens. Sur-le-champ, le général envoya un de ses aides de camp pour parlementer; puis dédaignant une réponse, il rédigea une capitulation qu'il signa et fit signer à cinq habitants de l'île [2]. Le grand maître et le conseil, à qui elle fut présentée, repoussèrent avec horreur la moindre marque d'adhésion à cet acte d'iniquité.

L'armée ennemie inonda la ville; quelques forts voulurent résister. On leur présenta cette capitulation illusoire, et l'île entière tomba entre les mains du général Bonaparte [3].

Ainsi, après une possession de trois cents années, attaqué par une révolution inouïe et contre laquelle on ne pouvait opposer aucune résistance, l'ordre fut forcé d'abandonner le chef-lieu de sa résidence, et les chevaliers, qui donnaient un asile à l'honneur et aux malheureux, furent eux-mêmes forcés d'en chercher un autre; les soutiens de la religion et de la monarchie succombèrent sous les coups de ceux qui avaient déjà amoncelé tant de ruines.

Le grand maître et une partie du conseil se retirèrent à Trieste. L'empereur Paul I concentra pendant quelque temps à Pétersbourg la résidence des chevaliers. Sous un nouveau grand maître, ils s'établirent à Messine, ensuite à Catane. Une commission nommée à Paris par les chevaliers français reçut ses pouvoirs par une bulle du pape Pie VII, et l'assentiment du lieutenant du magistère et du conseil de l'ordre. Elle eut l'honneur d'être présentée en 1814 à Sa Majesté Louis XVIII, et son existence fut revêtue de toutes les formes légales.

L'ordre attend sa réorganisation de la justice et de la politique des souve-

[1] Le régiment des chasseurs fut un exemple de fidélité. Chaque soldat était propriétaire. Aucun d'eux ne quitta le poste qui lui avait été confié. Les chefs de ce corps étaient le bailli de Neveu, grand fauconnier, et le commandeur de Châteauneuf, commandant des arsenaux.

[2] Le commandeur Posredon de Rensijat, déjà connu du général Bonaparte, signa le traité sans aucun pouvoir. Le chevalier Amat, ministre d'Espagne, s'en rendit garant. Arrivé dans sa patrie, il fut jeté dans un cachot où il termina sa carrière. Le bailli de Tresari, ministre de Naples, protesta en faveur du droit de souveraineté de son maître sur l'île. On peut s'instruire de la vérité de

[3] Lorsque Bonaparte prit les rênes du gouvernement, il se repentit de ne s'être emparé de cette île, la clef de la Méditerranée, que pour la faire passer aux mains de la puissance rivale de la France; le principal objet du traité d'Amiens était de faire restituer à l'ordre cette importante possession.

rains, puisqu'il a succombé en défendant leur gloire [1]. Déjà l'auguste empereur d'Allemagne a étendu vers lui une main protectrice et bienfaisante.

III. — Page 72.

Lettre de Sélim, empereur des Turcs, à don Juan d'Autriche, lui envoyant des présents, *traduite du turc, et extraite du manuscrit de P. Dupuy, qui est à la Bibliothèque du roi, sous le nº 429, et ayant pour titre,* divers mémoires servant à l'histoire de Turquie.

Selim, du très-haut et très-glorieux sultan Soliman fils treizième, empereur des Turcs, roi des rois, dompteur des provinces, expugnateur des armées, invincible par terre et par mer, n'a point à dédain, entre ses très-hautes pensées, de donner lieu et place à toi, Juan d'Autriche, capitaine de singulière valeur, et avec son sceau d'or et incomparable, qui fait bienheureux qui le regarde, visiter ta vertu, ô jeune homme très-généreux! qui l'as mérité en cet espace de temps que tu as été seul qui aies donné commencement aux pertes et dommages que jamais la très-haute et toujours heureuse et admirable maison des Ottomans ait sentis et reçus des chrétiens ; ce qui m'a invité, encore que je sois offensé, à te rendre, par les dons et présents que je t'envoye, ample et illustre témoignage de ta vertu; et lesquels dons et présents, si tu les considères comme tu dois, tu les devras certainement estimer beaucoup plus que ta haute et bonne fortune, attendu qu'ils te sont envoyés par celui lequel, étant entre tous les hommes le plus grand, se fait un peu moins que égal à toi par ces siens présents et libéralités; ce qu'il a été plus facile à beaucoup de désirer que d'espérer obtenir. Prie Dieu qu'il te garde de notre ire.

Meubles envoyés.

Six robes zibelines, une desquelles a été achetée dix-huit cents écus.

Deux robes de martre, de valeur de mille écus.

Trois robes de loup-cervier ; l'une desquelles est doublée francée de satin cramoisy, brodée à l'environ d'or battu, plus d'une paulme de large là où est portraict la vie de Selim, ayeul de cestuy Grand-Turc, de valeur de cinq mille ducats.

Quatre tapis grands ouvrés d'or et de soie, très-beaux.

Seize couvertures de lit sans poil, poliétées en partie d'or, partie de soie.

Deux douzaines de couvertures toutes ouvrées en or et soie, très-belles.

Douze douzaines de couteaux de table fournis de pierreries.

Deux douzaines de cimeterres, partie avec fourreau et manche avec force pierreries; en l'une desquelles est une très-grosse perle et de très-grande

[1] Le 4 janvier 1840, le roi de Naples a publié un décret par lequel il rétablit l'ordre de Malte, dans ses États et lui rend les commanderies qui lui appartenaient auparavant. Le 23 de ce mois, le rétablissement de l'ordre fut célébré par une cérémonie religieuse, dans l'église de Saint-Ferdinand, en présence du bailli Candida, lieutenant du magistère et de tous les chevaliers de Malte se trouvant alors à Naples.

valeur, et sont toutes en damas de très-bonne trempe et de parfait taillant.

Quatre douzaines d'arcs avec leurs flèches.

Six selles de cheval, toutes garnies d'or et d'argent, et très-belles.

Cinq douzaines d'étriers ornés à la damasquine, et très-beaux éperons.

Une douzaine de verres et vaisseaux de cuir à boire, garnis d'or.

Autres très-beaux flacons ou bouteilles pour boire eau, garnis d'or, et plusieurs autres choses seigneuriales.

Plusieurs robes à la turquesque, partie courtes, partie longues. de toile d'or, avec pierres précieuses.

Réponse de Juan d'Autriche, général de l'armée chrétienne, à Sélim, empereur des Turcs.

Par les mains d'Acomat de Natolie, eunuque, j'ai reçu de ta part, avec bon augure, ta lettre et tes présents; l'un digne de ta libéralité, et l'autre du témoignage de la vertu qu'il a plu à Dieu me donner pour la défense de ses fidèles et offense de la maison ottomane, à laquelle, en garçon de peu d'expérience (comme tu m'appelles), j'ai été seul le commencement du dommage qu'ont pu expérimenter tes armes. Tu peux considérer quelle fin s'en doit suivre, puisque tu me confesses capitaine de vertu singulière. Du tout je te rends grâces, et, pour récompense, je te renvoye Scolti; Scolti... venu... par ton commandement pour reconnaître les appareils des chrétiens, lequel ayant pu faire mourir, non-seulement je lui ai donné la vie, mais fait voir à son aise toutes mes provisions et desseins, qui sont de te faire continuelle guerre; à tant tu ne dédaigneras de compter au souverain degré de tes plus grandes grandeurs que Juan d'Autriche ait accepté les présents et répondu aux lettres de Selim, empereur turc.

Ces deux lettres sont sans date; mais il est facile de voir qu'elles ont été écrites après la bataille de Lépante. La lettre originale de Sélim, écrite en turc, est scellée au commencement et à la fin du sceau impérial.

IV. — Page 80.

(La pièce justificative qu'on va lire est un abrégé d'un excellent mémoire rédigé sur des correspondances très-volumineuses qui n'ont jamais été publiées et qui sont conservées au ministère des affaires étrangères.)

Précis des négociations qui eurent lieu à Rome en 1661 et 1662 entre le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Espagne et la république de Venise, pour la formation d'une ligue contre les Turcs.

Le prince de Gross-Waradin avait répandu l'alarme à Vienne, en Hongrie, et même dans toute l'Allemagne.

Le pape Alexandre VII, cédant aux sollicitations de l'empereur et des Vénitiens, conçut l'idée d'une ligue contre les Turcs plus générale que celle que le pape Pie V avait formée contre eux en 1571 avec le roi d'Espagne et la république de Venise; en conséquence, il fit faire par son nonce à Paris, en 1660 et en avril 1661, de vives instances auprès de Louis XIV pour que ce

monarque entrât dans la ligue et envoyât à Rome une personne de confiance afin de prendre part à la négociation. Le roi, pour répondre aux désirs du souverain pontife, fit partir dans le mois de juin M. d'Aubeville, gentilhomme de la chambre, qu'il munit d'instructions et chargea de pleins pouvoirs, à l'effet d'intervenir aux négociations et au traité de la ligue avec le cardinal Antoine Barberin, qui était déjà à Rome en qualité de protecteur des églises de France.

M. d'Aubeville reçut ordre de remettre sous les yeux du souverain pontife, toutes les considérations qui auraient pu détourner le roi d'embrasser les ouvertures qui lui étaient faites par le saint-siége, telles, par exemple, que la protection de la religion dans les possessions ottomanes, l'intérêt très-notable qu'avaient les sujets du roi de conserver le commerce du Levant, qui serait infailliblement ruiné par une rupture ouverte avec la Porte, et la manière dont l'empereur Léopold, depuis son élection, avait agi avec le roi. Mais Sa Majesté très-chrétienne, s'élevant au-dessus de ces considérations et de ses griefs personnels, voulait non-seulement donner des preuves de dévouement pour une cause qui intéressait la chrétienté, mais encore faire auprès de ses alliés, les princes de l'Empire, tant protestants que catholiques, les instances nécessaires pour les déterminer à entrer dans la ligue. Comme on avait déjà objecté la lenteur des résolutions germaniques pour apporter des secours, qui, trop tardifs, deviendraient inefficaces, dans le cas probable où les Turcs fondraient prochainement sur la Hongrie et l'Autriche, M. d'Aubeville était chargé de répondre qu'il dépendait de l'empereur même de prévenir la lenteur des délibérations, en permettant que les séances de la diète, qui n'étaient que suspendues, fussent reprises à Ratisbonne, suivant la demande des princes et États, ces princes et États promettant, de leur côté, de n'y agiter d'autre question que celle des secours contre les Turcs.

L'ouverture de la diète répondait aux objections, et rendait inutile l'expédient que le nonce du pape avait proposé de la formation de trois corps d'armée pour agir en Hongrie; le premier, composé des troupes de l'empereur; le second, de celles du pape, du roi et des princes d'Italie; le troisième, des troupes réunies des États de l'Empire. Le nonce pensait qu'on pouvait diriger immédiatement le deuxième corps sur la Hongrie; mais le roi jugeait que ce corps ne pourrait être assez puissant, en arrivant en Hongrie, pour s'y trouver d'une force convenable à la dignité des souverains qui l'auraient envoyé. D'ailleurs, Sa Majesté et ses alliés de l'Empire s'étaient mutuellement engagés à ne prendre de pareilles résolutions que d'un commun accord et à ne faire marcher et agir leurs forces que conjointement. Ce deuxième corps devant être composé des troupes du roi et des forces d'Italie, il aurait fallu, pour que celles de Sa Majesté se rendissent en Hongrie, qu'elles traversassent la plus grande partie de l'Allemagne isolément et sans qu'on pût fixer au juste l'endroit où elles pourraient se joindre à celles d'Italie, ce que Sa Majesté ne jugeait praticable que dans le cas où les forces de ses alliés se trouveraient réunies dans le même temps que les siennes marcheraient dans l'Empire. M. d'Aubeville devait en outre faire comprendre au pape, que Sa Majesté n'entendait pas que le corps dans lequel seraient

ses troupes se trouvât, par sa médiocrité, entièrement exposé à la discrétion de l'empereur, dont la conduite antérieure pouvait faire craindre qu'il n'eût intention, avec le temps, de ruiner ou de réduire à rien les troupes françaises par les fatigues de la guerre ou par d'autres moyens indirects, lorsqu'il en aurait tiré quelque service.

Il fut ajouté à ces instructions, et pour la direction particulière de M. d'Aubeville, qu'à l'égard de la qualité des secours qu'on pourrait promettre à l'empereur, ni le roi ni ses alliés ne consentiraient point, quelque ligue qui se fît, à lui donner jamais aucune assistance en argent, mais seulement en troupes.

M. d'Aubeville arriva à Rome le 12 juin 1661, et eut sa première audience du pape le 5 juillet suivant. Une particularité remarquable et en quelque sorte inexplicable de cette audience, c'est que le souverain pontife, après avoir loué la piété du roi, qui le portait dans la ligue contre le Turc, ajouta : « Que présentement il n'y avait rien à faire ; que le roi d'Espagne avait de grandes affaires avec le roi de Portugal ; que le roi de Pologne n'était pas en état d'entrer dans cette ligue ; que l'empereur n'était pas pressé, et qu'enfin il fallait tenir les choses en suspens (*le cose errano in suspenso*). » Ce fut l'expression de Sa Sainteté.

Ce peu d'empressement du pape au début de la négociation, contrastait fort avec le vif désir qu'il avait témoigné de voir arriver le négociateur. Tenait-il au refus qu'avait fait le roi d'adopter les mesures provisoires proposées par le nonce? c'est ce qu'on ne sait pas. Il est probable que le pape obéissait, en cette circonstance, aux craintes manifestées par l'empereur.

Cependant Louis XIV, fidèle au système qu'il avait adopté, avait dépêché à ses alliés d'Allemagne le sieur de Gravelle avec des instructions conformes à celles dont M. d'Aubeville était porteur. Le succès de cette démarche fut prompt et complet : la délibération des princes et États catholiques et protestants fut unanime. Le roi en reçut la nouvelle de Francfort le 6 juillet ; il la donna au nonce, et M. de Lionne la manda à M. d'Aubeville le 9 du même mois.

« A présent, disait ce secrétaire d'Etat, que le principal point est résolu, « le ministre du roi à Francfort s'applique à faire prendre les autres résolu- « tions touchant le nombre et la qualité des troupes dont on pourra former « ce corps auxiliaire, leur marche, leur action, et les précautions qu'on doit « demander à l'empereur pour leur sûreté : en quoi il ne se perdra point « de temps.

« Cependant, je puis vous dire que nous voyons assez clair là-dedans pour « juger que l'alliance peut former un corps de vingt à vingt-quatre mille « hommes, à quoi se joignant encore les troupes du pape et des autres « princes d'Italie, il ne tiendra dorénavant qu'à l'empereur de se prévaloir « d'une assistance si considérable, qu'il se peut dire qu'elle doublera tout ce « qu'il a présentement de forces sur pied, et cela même par le moyen et la « bonne volonté d'une alliance de princes contre laquelle ses ministres avaient « tant déclamé. »

Le pape, qui avait reçu cette nouvelle par le courrier du nonce, la tint

secrète pendant huit jours ; elle ne fut connue à Rome que par M. d'Aubeville, qui la publia aussitôt qu'il la connut. Ce silence et la froideur qui avait régné dans la première audience, furent un sujet de peine et d'étonnement pour la cour de Versailles. « Le roi, écrivait M. de Lionne à ce sujet, a été « surpris d'apprendre de quelle manière froide Sa Sainteté vous a parlé de « la ligue des princes chrétiens contre l'ennemi commun, après la passion « qu'elle en avait fait témoigner à Sa Majesté par son nonce ; mais c'est en- « core plus l'affaire de Sa Sainteté que la nôtre, et il suffira à Sa Majesté, « pour sa satisfaction et sa décharge envers Dieu, d'avoir fait toutes les « avances, par rapport à cette ligue, qu'un roi, fils aîné de l'Église et prin- « cipal défenseur de la religion, pouvait faire dans un péril imminent des « préjudices que la chrétienté peut appréhender. Du reste, il faudra s'y con- « duire avec le flegme que Sa Sainteté elle-même juge à propos. »

M. de Lionne écrivait, le 20 août, au sujet de la délibération de Francfort : « Le roi a fort approuvé que vous ayez rendu public ce qu'il semble qu'on « voulait tenir caché au palais, après l'arrivée du courrier du nonce et des « délibérations que Sa Majesté a fait prendre, par son crédit et à son exemple, « aux princes ses confédérés en Allemagne.

« Il faut une bien mauvaise disposition contre cette couronne, pour étouffer, « de dessein formé, une nouvelle que le nonce avait envoyée par courrier « exprès, et qui aurait obligé un autre pape à en aller publiquement rendre « des actions de grâces solennelles dans l'église de Saint-Pierre ou de Saint- « Jean-de-Latran, et à écrire ensuite des brefs au roi, comme au seul défen- « seur et protecteur de la chrétienté. »

Sur ces entrefaites, le Turc s'était présenté en Transylvanie avec une avant-garde de seize mille hommes suivie d'un corps d'armée beaucoup plus considérable. Quand on sut cette nouvelle à Rome, le cardinal Chigi, neveu du pape, demanda à M. d'Aubeville s'il avait pouvoir du roi de traiter des conditions de la ligue. M. d'Aubeville répondit qu'il n'avait pas songé à se munir de pouvoirs, depuis que Sa Sainteté lui avait dit que *les choses devaient rester en suspens ;* que, quant à l'irruption des Turcs, le remède se trouvait dans l'offre faite par les alliés du roi de mettre vingt-quatre mille hommes sur pied. Le cardinal Chigi dit encore que Sa Sainteté désirait que le roi lui fît délivrer les deux cent mille écus que le cardinal Mazarin avait légués pour être employés à la guerre contre les Turcs. M. d'Aubeville expédia en conséquence son courrier à Versailles, pour rendre compte de la conférence qu'il venait d'avoir avec le cardinal et des vaines tentatives qu'il avait faites pour obtenir une audience de Sa Sainteté.

Voici ce que répondit M. de Lionne :

« Sa Majesté est fort piquée, et avec raison, de ce qu'il semble qu'on « veuille vous réduire ou à négocier seulement avec M. le cardinal Chigi, « sans être admis aux audiences du pape, ou à traiter par mémoriaux avec « Sa Sainteté. Vous ne devez vous accommoder ni à l'un ni à l'autre, qui se- « raient contre l'honneur du roi aussi bien que contre son service, et il suffit « de dire que jamais aucun pape n'a prétendu traiter si indignement l'envoyé « d'un grand roi. Si cette conduite avait à durer, on en ferait ici sentir le

« contre-coup au nonce, et déjà il se le tient pour dit; car, depuis l'arrivée « de son courrier extraordinaire, il n'a pu voir Sa Majesté, quoiqu'il ait « tous les jours pressé l'audience et qu'il l'ait vu donner à tous les autres « ministres. Nous comptons ici qu'il y avait déjà cinquante jours depuis « votre arrivée à Rome que vous n'aviez pu être admis aux pieds du pape « qu'une seule fois. Je me trouvai présent, il y a trois jours, à la dernière « instance que M. le nonce a fait faire au roi pour le voir. Sa Majesté répondit « qu'elle attendrait les lettres de l'ordinaire prochain, et que, si elle apprenait par leur contenu que vous eussiez vu le pape, elle le verrait le jour « suivant, sinon qu'il pourrait attendre son retour de Bretagne. »

La conduite de la cour pontificale faisait sentir, à Rome même, que le crédit du roi avait besoin d'y être relevé, et les ennemis de la France étaient les premiers à condamner hautement les procédés du pape, ou plutôt de son neveu, à l'égard de M. d'Aubeville. Le marquis Mathei, ambassadeur de l'empereur, ne tarda pas à reconnaître tous les inconvénients qui en résulteraient pour la négociation commencée. Il essaya de déterminer le souverain pontife à donner audience à cet envoyé.

Le pape n'était pas en meilleure intelligence avec les Espagnols. L'ambassadeur de Madrid s'opposait à toutes les entreprises du saint-père, et Sa Sainteté, pour en exprimer son mécontentement, avait chargé une congrégation de cardinaux d'examiner si elle devait pourvoir aux églises de Portugal. L'ambassadeur se moquant de cette menace, le pape avait déclaré que, si le roi d'Espagne ne rappelait promptement cet ambassadeur, il ne le verrait plus.

Cet état de choses explique pourquoi le pape parut un moment disposé à ne faire de ligue qu'avec l'empereur et les Vénitiens. Il l'annonça positivement à M. d'Aubeville au mois de septembre 1661, en donnant pour motif qu'il voulait faire cette ligue de crainte que les Vénitiens ne lui échappassent, et en attendant les résolutions des deux rois. Le pape nomma, en effet, D. Mario, le cardinal Chigi et le cardinal Rospigliosi, pour traiter et conclure cette ligue avec l'ambassadeur de Venise et le marquis Mathéi. L'ambassadeur d'Espagne en l'apprenant fit grand bruit. Il dit que c'était faire trop de mépris des rois; que le sien n'entrerait jamais dans la ligue, et qu'elle serait la perte de l'empereur. Le marquis Mathéi et les ministres du pape firent de vains efforts pour l'apaiser.

Quant à l'ambassadeur de Venise, il annonça qu'il ne consentirait à aucun traité que la réponse des couronnes ne fût venue, que cette ligue partielle serait la perte de la chrétienté et le moyen infaillible de faire abandonner l'empereur et sa république des rois.

Le marquis Mathéi lui-même s'étant excusé de traiter isolément, et ayant dit qu'il lui semblait raisonnable d'attendre la réponse des deux rois, la politique romaine donna le change sur ses propres assertions. Elle prétendit que le pape n'avait pas entendu faire *la ligue présentement*, mais bien faire connaître sa résolution de la vouloir faire tout aussitôt que le retour du courrier lui aurait apporté des éclaircissements sur les intentions des rois. Dès lors il ne fut plus question de négociation partielle et séparée, mais seulement de presser l'envoi de pleins pouvoirs.

Ceux d'Espagne arrivèrent au commencement d'octobre, ceux du roi de France, vers le milieu de ce mois; le cardinal Antoine Barberin devait être autorisé à traiter au nom du roi, avec l'intervention de M. d'Aubeville. Quant aux deux cent mille écus légués par le cardinal Mazarin pour la guerre contre les Turcs, le roi de France n'avait pas jugé à propos de les accorder encore, les derniers avis reçus de la Hongrie portant que les affaires paraissaient en train de s'arranger, par la déclaration qu'avait faite le Grand Seigneur qu'il laisserait en repos la Transylvanie, pourvu que les peuples fissent élection d'un autre prince qui reconnût tenir cet État de la Porte et lui payât le tribut accoutumé.

A l'égard des craintes que l'empereur avait manifestées sur la trop grande force du corps qui lui était offert par le roi et les princes d'Allemagne, M. de Lionne avait écrit à M. d'Aubeville « Que le roi procédait avec une en- « tière sincérité, et que, si l'empereur concevait des ombrages, quoique in- « justes, de la trop grande force des corps qu'on lui offrait, croyant lui faire « plus de plaisir, il n'avait qu'à répondre qu'il n'avait pas présentement be- « soin d'un si grand secours, et que la moitié ou telle portion qu'il aurait jugé « à propos de dire lui suffirait; mais que, ne l'ayant pas fait, on devait en « tirer deux conséquences : ou qu'il n'avait nulle nécessité d'être secouru; « ou qu'il aimait mieux ne l'être pas que de l'être d'aucune force de cette « couronne et de ses amis. »

L'adjonction de M. d'Aubeville au cardinal Antoine Barberin dans les pouvoirs du roi, devint une nouvelle pierre d'achoppement. Le cardinal en fut offensé et expédia un courrier pour obtenir que le nom de cet envoyé fût retiré des pouvoirs. Il représentait qu'il y allait de son honneur vis-à-vis de la cour de Rome, qui n'approuvait pas le choix de M. d'Aubeville. M. de Lionne, dans une lettre au cardinal Albizzi, réfuta complétement les allégations et les raisonnements du cardinal Antoine.

« Si Votre Éminence, lui dit-il, eût été informée de quelle manière s'é- « taient passées ici les choses quand on prit la résolulion d'envoyer à Rome « M. d'Aubeville, je suis assuré qu'elle aurait déconseillé M. le cardinal An- « toine de dépêcher un courrier exprès pour le sujet qui l'y a obligé.

« Le pape, il y a six ou sept mois, fait dire au roi par M. le nonce qu'il a « dessein de ménager et promouvoir une ligue des princes chrétiens contre « l'ennemi commun. Sa Majesté loue le zèle de Sa Sainteté, et témoigne sa « disposition à faire voir en cette rencontre qu'il est véritablement le fils « aîné de l'Église. Le nonce représente là-dessus que, comme la négociation « ne se peut bien traiter qu'à Rome même, Sa Sainteté désirerait bien qu'il « plût à Sa Majesté y envoyer quelque personne expresse, bien instruite de « ses intentions, et pour entendre aussi les sentiments et les propositions de « Sa Sainteté, avec pouvoir de traiter et conclure ladite ligue; et sur cela le « roi résout d'y envoyer M. d'Aubeville, et charge le nonce de le dire à Sa « Sainteté. Il demande à Votre Excellence comment, après cela, on peut ex- « clure ledit sieur d'Aubeville d'être au moins nommé dans le pouvoir, à « moins de vouloir tout à fait dégrader ce gentilhomme, ce que Sa Majesté « ne doit ni ne veut faire. On a eu même en cela égard, en dressant le pou-

« voir, de ne le mettre pas dans le même rang que ledit seigneur cardinal, « mais seulement à la fin des patentes, comme pour intervenir simplement et « être présent aux négociations, et signer ainsi le traité, s'il se conclut. Il « semble même que le sieur d'Aubeville aurait bien quelque sujet de trouver « étrange qu'ayant été envoyé seul et expressément pour cette affaire, il n'y « soit plus que comme un simple intervenant.

« Nous avons un prince ferme en ses résolutions, qui considère toutes « choses en les faisant, et qui ne les change pas facilement sans de grandes « raisons qu'il n'ait pas prévues d'abord.

« Pour l'inconvénient que M. l'ambassadeur d'Espagne ait déclaré qu'il ne « voulait pas concourir avec M. d'Aubeville, c'est une raison qui obligerait « plutôt Sa Majesté à le nommer dans cette commission, n'ayant pas accu- « tumé de recevoir la loi de personne, et bien moins des caprices d'un am- « bassadeur d'Espagne.

« Si monseigneur le cardinal Antoine et ledit sieur d'Aubeville se trou- « vaient en choses importantes d'avis différents, ils pourront consulter Sa « Majesté pour la décision, et cette raison même montre qu'il est bon pour « son service qu'en matière de si grande considération, où il peut y avoir « différentes opinions, il y ait aussi différentes personnes qui les examinent « afin que son service en soit mieux fait... »

On répondit dans le même sens au cardinal lui-même, et M. de Bourlemont chercha, mais vainement, à le ramener à des idées pacifiques. M. d'Aubeville, voyant l'inefficacité des démarches de M. de Bourlemont, prit sur lui d'en faire une directe auprès du cardinal. Il lui dit que déjà on avait répandu à Rome que la conduite de Son Éminence dans les affaires de la ligue était l'effet des ordres du roi, et non de la susceptibilité d'esprit de Son Éminence; que Sa Majesté ne voulait point entrer dans la ligue; qu'elle n'avait point envoyé de pouvoirs à Son Éminence, qui faisait semblant d'en avoir reçu, et qu'enfin la conduite qu'elle tenait n'était qu'une comédie, paroles que M. d'Aubeville trouvait injurieuses à la réputation du roi et auxquelles il croyait qu'il fallait remédier. Le cardinal Antoine fit de grandes doléances sur le peu de considération qu'on avait pour lui en France, ajoutant qu'il avait servi le roi avec zèle et affection, et que néanmoins il se voyait exposé à de grandes rigueurs de la part de Sa Majesté. M. d'Aubeville opposa aux plaintes de Son Éminence les obligations infinies qu'elle avait à Sa Majesté, notamment celle d'avoir été protégée pendant les persécutions d'Innocent X, et d'avoir été promue aux deux plus belles dignités ecclésiastiques du royaume, celles de grand aumônier de France et d'archevêque de Reims.

Le cardinal, vaincu par les raisons de M. d'Aubeville, ne céda pas sur-le-champ. Cependant il finit par déclarer à M. d'Aubeville qu'il voulait se sacrifier pour le roi, qu'il se trouverait à la congrégation indiquée pour le 20 décembre, mais qu'il ne désirait pas l'y mener. M. d'Aubeville n'insista pas pour l'accompagner.

A cette congrégation furent présents, pour le pape, les cardinaux Chigi, Barbarini, Imperiali, Rospigliosi et Corrado; le cardinal Antoine pour le

roi; le marquis Pons de Léon, ambassadeur d'Espagne, pour Sa Majesté catholique; l'ambassadeur de Venise pour la république, et le marquis Mathéi, comme ambassadeur de l'empereur Léopold. Tous les pouvoirs étant arrivés, il y fut résolu qu'ils seraient portés au cardinal Chigi. Le cardinal Antoine chargea M. d'Aubeville de porter ceux du roi au cardinal.

Le roi, voyant le peu d'accord qui existait entre ses deux plénipotentiaires et n'obtenant pas d'ailleurs du saint-siége satisfaction sur les diverses réclamations dont il les avait chargés, se décida à les rappeler et à renvoyer le duc de Créqui en qualité d'ambassadeur extraordinaire. En attendant son arrivée, le cardinal Antoine et M. d'Aubeville reçurent ordre de continuer simultanément la négociation et d'assister aux assemblées qui se tiendraient pour cet objet.

M. d'Aubeville assista pour la première fois à celle qui eut lieu le 8 décembre, avec le cardinal Antoine et les autres cardinaux, et avec les ministres des princes. La question des pleins pouvoirs y fut traitée, quoique les cardinaux voulussent qu'on abordât immédiatement celle des moyens à employer pour s'opposer aux entreprises des Turcs. Le cardinal Antoine soutint qu'il fallait lever les difficultés qui se trouvaient dans les pouvoirs avant de traiter la question au fond, et que pour cela il fallait les envoyer au roi et attendre ses ordres. Les cardinaux s'étonnèrent qu'après que ces pouvoirs avaient été communiqués réciproquement depuis plus de six semaines, on eût tant tardé à relever ce qu'il y avait à dire. Le cardinal Antoine prétendit avoir entretenu le cardinal Chigi et le pape lui-même de ces difficultés, deux jours après la communication. On lui reprocha de n'en avoir point parlé dans les congrégations subséquentes auxquelles il avait assisté, et le cardinal Chigi fit entendre que les retards de la négociation étaient dus au refus du cardinal Antoine de se trouver avec M. d'Aubeville. L'ambassadeur de l'empereur et celui de Venise se plaignirent de se trouver au commencement d'une affaire qu'ils avaient crue fort avancée. Quant à l'ambassadeur d'Espagne, lorsqu'on lui demanda son avis, il dit *qu'il fallait aller pas à pas dans cette affaire; qu'étant de très-grande conséquence, il fallait s'y conduire avec ordre, et que, pour l'observer, il était d'avis qu'on s'arrêtât aux formalités, puisqu'il en était en question*, avant que d'entrer en matière.

M. d'Aubeville prit la parole et dit « Qu'il y avait effectivement deux « mois que les pouvoirs avaient été communiqués, et qu'y ayant trouvé des « difficultés essentielles, on avait été d'avis d'en parler à la première congré- « gation, afin de ne point perdre de temps, et de répondre en quelque façon « au zèle de Sa Majesté pour le bien de la chrétienté et pour la satisfaction « de Sa Sainteté; mais que, comme il ne s'était pas trouvé aux congrégations « qui s'étaient tenues depuis qu'on avait trouvé des difficultés dans les pou- « voirs, il ne savait pas pourquoi on les avait gardées si secrètes, vu qu'on « avait résolu d'en parler dès la première congrégation qui se tiendrait. »

La congrégation se sépara sans rien conclure, après avoir prié le cardinal Antoine et M. d'Aubeville de faire connaître au pape les difficultés qui arrêtaient la marche de la négociation.

Trois jours après, M. d'Aubeville ayant été appelé seul à l'audience du

pape, Sa Sainteté entra en matière sur l'affaire de la ligue et interrogea cet envoyé sur les dispositions faites à cet égard. M. d'Aubeville l'assura que Sa Majesté ne désirait rien tant que le bien de la chrétienté et la satisfaction de Sa Sainteté.

« Le pape (écrivit M. d'Aubeville à M. de Lionne) me répondit qu'il le « croyait, et que, puisque cela était, il ne fallait pas que les ministres du roi « fissent des difficultés. Je dis à Sa Sainteté que les difficultés ne procédaient « point des serviteurs du roi, mais que les ministres de l'empereur et du roi « d'Espagne les avaient mises dans les pouvoirs, et que les serviteurs de « Sa Majesté les avaient seulement observées; et que, s'il y avait quelque « faute en cette rencontre, elle doit être imputée aux ministres de l'empereur « et du roi d'Espagne; qu'ils auraient dû en user comme le roi, qui avait « envoyé un pouvoir fait de telle manière que l'on n'y pouvait trouver à « redire et qui représentait bien la pureté des intentions de Sa Majesté.

« Le pape après cela me demanda les difficultés que l'on trouvait dans les « pouvoirs. Je commençai à parler de celui de l'empereur, et dis à Sa Sainteté « que l'empereur prenait des qualités qui ne lui étaient point dues, comme « celles de duc de Bourgogne, de comte de Férette et de landgrave d'Alsace, « le duché de Bourgogne, le comté de Férette et l'Alsace appartenant au roi. « Je me plaignis aussi de cet endroit où l'empereur dit, *Caput christiani « populi,* qualité que le roi ne souffrirait jamais qu'un autre pût prendre « que le pape, et que Sa Majesté s'en formaliserait autant pour la gloire de « Sa Sainteté que pour la sienne propre.

« Quant au pouvoir d'Espagne, que l'on trouvait à dire que le roi d'Espagne « prenait la qualité de roi de Navarre et de duc de Bourgogne, et qu'en un « autre endroit l'empereur ayant été nommé, le roi ne s'y voyait compris que « sous le nom de *otros reyes,* et que Sa Majesté méritait assurément plus « d'honneur que celui qu'on lui avait fait de le mettre, si l'on pouvait ainsi « dire, avec une populace de rois, et dont je me trouvais bien scandalisé. « Sa Sainteté me dit qu'il fallait y remédier et que cela ne devait pas empêcher « un dessein si pieux que celui de la ligue, auquel elle me conviait encore une « fois de contribuer, et qu'elle espérait beaucoup de la piété du roi, etc. »

Les griefs des plénipotentiaires français contre les pouvoirs envoyés par la république de Venise, portaient sur ce qu'il n'était pas fait mention expresse du roi, Sa Majesté ne s'y trouvant désignée que sous le terme collectif *delle due corone*, dont on pouvait induire une égalité qui n'était pas entre Sa Majesté et le roi catholique.

Le pape, conjecturant que la réformation des pouvoirs entraînerait beaucoup de perte de temps, offrit au cardinal Antoine une déclaration écrite par laquelle Sa Sainteté promit que l'empereur se relâcherait des titres de landgrave d'Alsace et de comte de Férette. Le cardinal Antoine promit qu'il examinerait cette proposition avec M. d'Aubeville, et, en attendant, il déclara que ni M. d'Aubeville ni lui ne pourraient se trouver aux assemblées de la congrégation, tant que les pouvoirs de l'empereur n'auraient pas été réformés, ou que le marquis Mathéi n'aurait pas donné lui-même la promesse écrite de s'en procurer d'autres.

L'avis émis par l'ambassadeur d'Espagne dans la congrégation à laquelle avait assisté M. d'Aubeville, sur la convenance de ne rien précipiter et d'observer les formalités, n'avait point échappé à l'attention du roi et de son ministre. Ils en tirèrent deux conséquences : l'une, que l'ambassadeur, qui était mécontent du pape au dernier point, avait voulu le témoigner aux dépens même du bien du service et des intérêts de l'empereur; l'autre, que le roi ne se souciait pas beaucoup de la conclusion de la ligue, ou pour le moins qu'il serait bien aise d'éviter d'y entrer, par la raison qu'il prévoyait qu'elle l'obligerait à donner des secours d'hommes et d'argent qu'il aimait mieux employer à la réduction du Portugal.

Au reste, les plus intéressés à la négociation n'y mettaient pas un grand empressement. Depuis les observations sur les pouvoirs communiquées par les plénipotentiaires français, il se passa beaucoup de temps sans que ni l'envoyé de l'empereur, ni l'ambassadeur de Venise, fissent aucune ouverture pour lever les difficultés qui s'y rencontraient.

M. de Lionne, ayant enfin reçu la dépêche où M. d'Aubeville rendait compte de l'offre faite par le pape pour garantir l'envoi de nouveaux pouvoirs de la part de l'empereur, insista d'abord pour avoir, de préférence, une promesse positive du marquis Mathéi. Cependant le roi se détermina à admettre la garantie du souverain pontife, et fit demander que la réformation des pouvoirs se fît le plus tôt possible. Quinze jours avant, sur la nouvelle que la cavalerie impériale aurait éprouvé un échec, Louis XIV avait ordonné qu'on payât au nonce les deux cent mille écus légués par le cardinal Mazarin, pour être employés suivant la disposition qu'en ferait le pape à la guerre présente. Le nonce, qui ne s'y attendait pas, en témoigna une grande joie.

Ces actes de condescendance de Louis XIV pour le pape simplifiaient les difficultés de la question, du moins en ce qui concernait ce monarque, et semblaient devoir lever tout obstacle à la marche de la négociation. Cependant, lorsque M. d'Aubeville annonça au souverain pontife que le roi consentait, pour complaire à Sa Sainteté, à ce qu'on ne cessât pas de tenir des conférences et d'ébaucher la matière, le pape ne fit aucune réponse.

On reçut enfin avis en France que l'empereur s'était résolu à réformer son plein pouvoir dans les termes désirés. Comme il avait longtemps hésité, on supposa que ce qui avait enfin décidé ce prince était l'espoir de toucher les deux cent mille écus laissés par le cardinal Mazarin et dont Louis XIV venait d'abandonner la disposition au pape. Le roi, informé d'un autre côté des ouvertures faites par ordre de Léopold au grand vizir pour un rapprochement, fit recommander au duc de Créqui de s'opposer vigoureusement à ce que la somme en question fût donnée à l'empereur, dont il blâmait la conduite en cette occasion, conduite qui, comme l'événement le prouva, devait amener la cession du royaume de Candie en faveur des Turcs.

Le duc de Créqui était arrivé à Rome dans les premiers jours de juin muni de pleins pouvoirs pour la ligue, et d'instructions qui ne différaient de celles de M. d'Aubeville que par l'exposé des circonstances de la négociation et des incidents qui l'avaient retardée, et particulièrement des difficultés qu'avait fait naître la rédaction des pouvoirs de l'empereur et de ceux de la

république de Venise. Elles contenaient la recommandation formelle d'interrompre le cours de toutes les conférences sur cette matière, si, à son arrivée, le duc ne trouvait pas les pouvoirs de ces deux puissances réformés et corrigés selon les désirs du roi.

Cet ambassadeur, n'ayant pas fait de visite aux parents séculiers du pape, contre les usages mêmes de ses prédécesseurs, ne tarda pas à éprouver de la part d'Alexandre VII et de celle du cardinal Chigi une froideur marquée, qui se manifesta en diverses occasions. Quelque minutieuses que soient les pointilleries auxquelles cette circonstance donna lieu, on ne peut s'empêcher de les regarder comme le prélude de la rupture des négociations.

Les pleins pouvoirs réformés de l'empereur, quoique annoncés, n'arrivaient point. D'un autre côté, le pape déclara qu'il ne voulait point se mêler de la réforme de ceux de Venise, quoiqu'il eût promis de les faire corriger. Outre cela, l'empereur continuait toujours de traiter avec le sultan. Louis XIV, qui le sut, chargea M. de Créqui de s'opposer à ce que le legs de Mazarin passât entre les mains de l'empereur, Sa Majesté préférant qu'il en fût disposé en faveur des Vénitiens.

Le duc de Créqui fit connaître au pape, dans la seconde audience qu'il en obtint, les intentions du roi. Sa Sainteté répondit que, si l'empereur n'entrait pas en guerre ouverte avec les Turcs, il ne toucherait jamais rien de la somme léguée par le cardinal Mazarin, mais qu'elle ne la donnerait pas aux Vénitiens, ayant résolu de l'employer elle-même à lever des troupes pour les secourir, parce qu'elle jugeait que de cette manière ils en tireraient plus d'utilité. Mais Sa Sainteté se tut sur le changement de sa résolution à l'égard de la réformation des pleins pouvoirs de Venise. Le duc de Créqui, exprimant dans une réponse au roi son opinion sur ce refus du pape d'intervenir dans la réformation des pleins pouvoirs, en tira la conclusion que *le roi ne devait pas attendre grand'chose de ce dessein de la ligue, et que ce n'était qu'un beau projet qui s'en irait en fumée.*

Toutefois, ces pleins pouvoirs avaient été réformés ; mais les ambassadeurs de l'empereur et de la république ne les remirent point, ou le pape crut devoir les garder sans les communiquer, à cause de ses dispositions peu favorables pour M. de Créqui, avec lequel probablement il ne voulait pas que la négociation fût continuée.

Sa Sainteté avait même fait insinuer au roi qu'elle se prêterait à lui accorder tout ce qu'il lui demanderait, si ce prince voulait rappeler M. de Créqui. « Vous me connaissez assez, écrivit Louis XIV à son ambassadeur, pour « juger si c'est là un bon moyen de venir à bout d'une pareille chose, quand « même mes plus grands intérêts seraient dans la cour de Rome, comme je « n'y en ai aucun qui ne soit de fort médiocre considération, ou dans lequel « je ne puisse me passer de la faveur du pape sans en recevoir aucun préju- « dice ; aussi puis-je dire que dans la permission que je vous donnai de vous « relâcher et de contenter le pape, si vous le jugiez à propos, sur la visite de « ses parents, je n'ai eu autre motif ni objet que celui que je me propose sur « toutes sortes d'affaires, de faire la justice et de mettre la raison de mon « côté. »

Telles étaient les dispositions respectives, lorsque arriva l'attentat commis le 20 août par la garde corse, dans le voisinage du palais de France sur plusieurs Français, et même sur l'ambassadeur et son épouse. On sait quelles en furent les suites. Le duc de Créqui quitta Rome, et cet événement mit une fin absolue au projet de la ligue.

V. — PAGE 94.

Mémoire de Leibnitz adressé à Louis XIV, sur une expédition à entreprendre en Égypte.

On croit généralement que le mémoire de Leibnitz sur l'expédition d'Égypte avait été conservé jusqu'à l'époque de la révolution française dans les archives de Versailles; il est probable que ce monument historique aura disparu dans les troubles politiques de la France. Nous en avons trouvé un extrait dans une brochure anglaise[1] publiée en 1803, peu de temps après la paix d'Amiens, époque à laquelle le cabinet britannique craignait ou paraissait craindre que Bonaparte ne reprît son expédition d'Égypte. Nous avons trouvé un autre extrait du mémoire de Leibnitz dans un *Voyage en Hanovre*, publié en 1805[2]. L'auteur de ce voyage, M. Mangourit, a vu dans la bibliothèque de Hanovre une copie du mémoire adressé à Louis XIV écrite de la main même de Leibnitz. Ce mémoire avait pour titre : *De expeditione Ægyptiacâ, epistola ad regem Franciæ scripta*. M. Mangourit nous apprend que le maréchal Mortier, commandant de l'armée française qui conquit le Hanovre en 1803, avait ordonné qu'on en fît une copie pour l'envoyer à Paris, où elle a dû être déposée dans la Bibliothèque du roi. L'auteur que nous avons cité joint à son extrait une lettre de Leibnitz adressée à M. de Pompone, ministre des affaires étrangères de Louis XIV, et une réponse de ce ministre. Il résulte des lettres et des négociations qui les suivirent, que le mémoire de Leibnitz fut rédigé et envoyé peu de temps avant le fameux passage du Rhin et la guerre contre la Hollande. M. Mangourit paraît persuadé que Leibnitz, qu'il nous représente comme l'instrument de quelque cabinet, n'avait d'autre but, en lui parlant de la conquête de l'Égypte, que de le détourner de son projet d'attaquer la république batave. Cette opinion paraît peu vraisemblable; l'auteur n'en donne surtout aucune preuve satisfaisante.

Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que dans l'analyse que nous donnons ici du mémoire de Leibnitz, nous avons suivi l'auteur anglais, dont l'extrait nous a paru plus circonstancié que celui de M. Mangourit.

Leibnitz commence son mémoire en déclarant que la renommée de la sagesse de Sa Majesté l'a déterminé à lui présenter quelques réflexions sur un sujet familier aux âges précédents, mais négligé récemment et tombé dans l'oubli : il s'agissait d'une entreprise, « la plus grande qu'on pût tenter, et en

[1] *A summary account of Leibnitz's memoir adressed to Lewis the fourteenth, recommending to that monarch the conquest of Egypt as conductive to the establishing a supreme authority over the governments of Europe.* (London, 1803, vol. in-8° de 89 pages, dont 9 de préface.)

[2] *Voyage en Hanovre* fait dans les années 1803 et 1804, contenant la description de ce pays sous les rapports politique, religieux, agricole, etc., par M. Mangourit, ancien agent diplomatique, etc.

même temps la plus facile de celles qui sont grandes. J'ose ajouter, poursuit-il, qu'elle est la plus sainte, la plus juste (*addere audeo, sanctissimum justissimumque*), et qu'elle n'est accompagnée d'aucun danger, quand même on la tenterait en vain. Elle s'accorde d'ailleurs si bien avec le genre des préparatifs actuels, qu'elle semblerait avoir été méditée depuis longtemps et augmenterait ainsi l'admiration de ceux qui appellent à juste titre les conceptions de Votre Majesté *le miracle du secret*. Elle fera plus de tort aux Hollandais qu'on n'en pourrait espérer du plus brillant succès d'une guerre ouverte, et sans qu'ils puissent y mettre obstacle. Elle remplira parfaitement le but de l'armement actuel, en procurant à la France l'empire des mers et du commerce. Enfin, toutes les jalousies et toutes les haines étant ainsi éteintes d'un seul coup, Votre Majesté se trouvera élevée par là, de l'assentiment général, au rang d'arbitre suprême de la chrétienté, le plus haut qu'il soit possible de concevoir, et elle couvrira son nom d'une gloire immortelle pour avoir frayé, soit à elle-même, soit à ses descendants, la route d'exploits pareils à ceux d'Alexandre. » (*Denique Majestatem Vestram, deletis omnibus odiis et suspicionibus, publico applausu ad arbitrium rerum et generalatum christianorum, maxima eorum quæ ratione desiderari possunt, et gloriam immortalem evecturum, structâ vel sibi vel posteris ad Alexandreos ausus viâ.*)

Après avoir ensuite exposé que le moment actuel était infiniment favorable, qu'il n'y avait aucun souverain plus puissant que le roi de France, ni plus chéri de ses sujets, « je suis persuadé, dit-il, qu'il n'est dans le monde connu aucune contrée dont la conquête méritât autant d'être tentée, ni qui fût aussi propre à donner la suprématie, que l'Égypte que j'aime à appeler la Hollande de l'Orient, comme j'appelle la France la Chine de l'Occident. » (*Contra nullam esse regionem in mundo cognito tentari digniorem et, si teneretur, efficaciorem ad summam rerum, quàm Ægyptum, quam ego Hollandiam Orientis, uti ex adverso Franciam Occidentis Chinam, appellare soleo.*)

Le mariage entre ce prince et ce pays, c'est-à-dire entre le roi de France et l'Égypte, me semble intéresser également le genre humain et la religion chrétienne. (*Hunc principem, hanc terram, id est, regem Franciæ et Ægyptum, inter se maritari, generis humani et christianæ religionis interesse putavi.*)

Leibnitz dit ensuite qu'en s'appliquant à scruter les motifs qui pouvaient avoir déterminé saint Louis à tenter la conquête de l'Égypte plutôt que celle de Jérusalem, il s'est convaincu qu'ils méritaient la plus grande attention.

Après la mort de l'empereur Frédéric Barberousse, Philippe surnommé Auguste, et Richard, roi d'Angleterre, assiégèrent et prirent Saint-Jean-d'Acre. Il y avait parmi les prisonniers un Arabe nommé *Carracous*, que l'histoire représente comme un prophète. Cet homme, entendant Philippe parler fréquemment du but que les puissances chrétiennes se proposaient dans cette guerre, déclarait qu'on ne pourrait jamais garder Jérusalem et la souveraineté chrétienne en Asie, tant que la monarchie égyptienne ne serait pas renversée, et qu'à cet effet il faudrait avant tout s'emparer de Damiette.

De là naquit une dissension entre Philippe et Richard, etc. Richard lui-même, après avoir échoué en Palestine, voulut entreprendre une expédition contre l'Égypte ; mais la mort l'en empêcha.

Les puissances chrétiennes reconnurent à la longue leur erreur, et le pape Innocent III résolut contre l'Égypte une expédition dont l'issue fut malheureuse. Vint ensuite l'expédition de saint Louis, qui échoua par l'imprudence et l'inhabileté des chefs. Louis exposa son armée dans l'intérieur du pays, entre les branches du Nil, laissant ses derrières et le cours du fleuve au pouvoir de l'ennemi. Au lieu de s'emparer des côtes et de s'assurer du Nil par une flotte, seuls moyens d'affermir sa conquête, d'assurer les vivres de son armée, et de se mettre à l'abri de toute attaque, il se laissa cerner ; les Sarrasins interceptèrent ses subsistances, et finirent par détruire l'armée chrétienne.

Postérieurement, les guerres entre la France et l'Angleterre, ainsi que celles qui éclatèrent entre la France et la maison d'Autriche, ont entièrement fait perdre de vue l'Égypte, et l'on n'y a plus pensé jusqu'au temps du cardinal Ximénès, qui fut l'auteur d'une ligue formée pour la conquête de cette riche contrée par Ferdinand de Castille, Emmanuel de Portugal et Henri VIII d'Angleterre, « trois princes, dit Leibnitz, dont on peut dire avec raison que chacun d'eux a posé les fondements de la puissance et du commerce de son peuple respectif ; et c'est ce que la France attend maintenant de Louis. (*De quibus jure merito dici potest, eos, quod nunc de Ludovico Francia exspectat, suæ quemque gentis potentiam et commercium fundasse.*)

Ce projet manqua par la mort de Ferdinand, qui fit passer la couronne d'Espagne à la maison d'Autriche.

Leibnitz donne ensuite un aperçu des révolutions d'Égypte depuis les premiers siècles jusqu'à ce qu'elle fut subjuguée par les Turcs, pour démontrer l'importance qu'on a mise en tout temps à la possession de cette contrée et pour prouver qu'elle n'a jamais opposé beaucoup de résistance à un conquérant habile. (*Hæc exponenda putavi ut quantùm in rebus humanis ab omni ævo Ægyptus habita sit appareret, atque illud quoque intelligeretur, nunquam recte aggredientibus difficilem fuisse.*)

L'Égypte, devenue une province de l'empire ottoman, n'en sera que plus facilement réduite, non-seulement à cause de la difficulté qu'éprouverait la Porte à lui porter secours et du penchant qu'ont ses habitants à la révolte, mais encore parce qu'elle n'est plus le siége d'un empire. (*Quia desiit esse imperii sedes.*)

Après ce préambule, Leibnitz, développant ultérieurement son plan, pose en thèse :

Que la conquête de l'Égypte est l'acheminement le plus sûr vers la suprématie en Europe, ou, en d'autres termes, qu'elle assurera les plus chers intérêts de la France ;

Que l'entreprise est très-aisée pour la grandeur de l'objet ;

Qu'il n'y a rien à risquer ;

Qu'elle s'accorde avec la politique ;

Qu'elle ne comporte aucun délai ;

Enfin, qu'elle est belle, juste, pieuse. (*Nunc ad ipsum propositionis corpus veniendum est, ubi mihi ostendere posse videor expeditionem ægyptiacam.*

1° *Efficacissimam esse ad summam rerum, seu id quod Franciæ maximè interest;*

2° *Facilem esse, pro rei magnitudine et maximo christianissimo regi;*

3° *Periculi expertem;*

4° *Præsenti consiliorum lineæ consentaneam;*

5° *Diutius non differendam;*

6° *Eam suscipi de regno interesse generis humani religionisque christianæ, et, quod* item est, *voluntati divinæ consentaneam, justam, piam esse, ac proinde felicem fore.*)

Cette suprématie qu'il importe à la France d'obtenir consiste dans la possession d'autant de puissance que l'on peut raisonnablement espérer ; car il n'est point question d'une monarchie universelle, mais de la direction générale ou de l'arbitrage des affaires. (*Hunc aio non monarchiam universalem, nunc præsertim, inter christianos; sed directionem generalem vel arbitrium rerum esse.*)

La monarchie universelle est une absurdité ; l'histoire de l'Europe le prouve. En faisant la guerre à des États chrétiens, on ne peut jamais obtenir que de faibles agrandissements, on ne peut acquérir qu'une petite portion de territoire. Ces moyens ne conviennent pas à un roi très-chrétien, à un grand monarque. Des mariages, élections et successions produisent davantage.

La guerre devrait être dirigée uniquement contre des nations barbares; il est incontestable que par un seul coup heureux (et les Français sont particulièrement faits pour en frapper) des empires peuvent être en un instant renversés et fondés parmi ces nations. C'est là qu'on trouve les éléments d'un pouvoir éminent et d'une haute gloire. (*Rex christianissimus in christianorum generalem seu ducem, Gallia in scholam Europæ militarem, academiamque confluentium præclarorum ingeniorum, imperiumque Oceani simul et Mediterranei maris, erigetur; et, si honorem, si indisputabilem prærogativæ plenæ locum quærimus, tituli ac jura imperatoris Orientalis à Turcis oppressi, à Francis (in quorum jam tum manu aliquandiu sub Balduinis imperium Constantinopoli fuit) restituti, denique arbitrium rerum universale, monarchiâ optabilius apud prudentes, acquirentur.*)

Il est certain que la puissance de la France doit s'accroître avec la paix de l'Europe, et qu'elle doit s'affaiblir par les guerres intempestives. Qu'on l'emploie donc contre les barbares et à la restauration de l'Égypte. En Amérique, les Espagnols, les Anglais et les Hollandais rendraient toute entreprise impossible, mais dirigée contre la Turquie, personne n'oserait s'y opposer. L'Égypte étant une fois envahie, la guerre que nous ferions alors serait rendue *sacrée* par l'approbation universelle, et, au lieu des contrées désertes de la Palestine uniquement célèbre par ses ruines, nous aurions pour prix de nos efforts cet *œil des pays*, cette *mère des grains*, ce *siége du commerce.*

(*Non deserta illa, ruinis tantùm nobilis, Palæstina, sed oculus regionum, mater frugum, sedes commerciorum acquiretur.*)

De toutes les régions de la terre, l'Égypte doit être considérée, après la Chine, comme la première : elle réunit tant d'avantages, que l'imagination ne saurait rien y ajouter. C'est le principal isthme du globe, dont elle divise les mers, de manière qu'elle oblige à faire le tour de l'Afrique. Elle est tout à la fois la barrière et le passage entre l'Afrique et l'Asie ; elle est le point de communication et l'entrepôt général du commerce, d'un côté pour l'Inde, et de l'autre pour l'Europe ; elle est, en quelque sorte, l'œil des pays adjacents, riche par la fertilité de son sol, et par sa grande population au milieu des déserts qui l'environnent ; elle réunit les merveilles de la nature et de l'art qui, après tant de siècles, semblent fournir des sujets d'une admiration nouvelle.

Après s'être appuyé de nombreuses citations sur les ressources qu'offre l'Égypte, Leibnitz poursuit ainsi :

Supposons que l'Égypte soit occupée par une armée du roi très-chrétien, et nous verrons combien cet événement devra contribuer à la suprématie politique.

Il est évident que l'empire turc pourrait être renversé par les attaques des Allemands et des Polonais, si les germes de rébellion qui s'y forment actuellement partout se développaient ; et il n'y a point de doute que la Moscovie et la Perse ne tirent parti de cette circonstance. Alors, la portion la plus précieuse de cette monarchie écherrait à la France, qui, devenant ainsi la maîtresse de la Méditerranée, rétablirait l'empire d'Orient. (*Pars melior Franciæ cedet ; hæc, maris Mediterranei domina, imperium Orientale ressuscitabit.*) De l'Égypte, elle étendrait son empire sur l'Océan, et prendrait, sans aucune difficulté, possession de la mer Rouge, des îles voisines et de Madagascar. Elle ne tarderait pas à posséder la mer d'Éthiopie, le golfe Persique, et l'île d'Ormus, qui le commande.

La conquête de l'Égypte serait encore suivie de grands et importants changements en Europe (*In Europâ mira rerum conversio occupatam Ægyptum sequetur*). Le roi de France pourrait alors, par un droit incontestable, de l'assentiment du pape, prendre le titre et jouir des prérogatives d'un empereur d'Orient (*Imperatoris Orientalis titulo et prærogativâ rex Franciæ, summo jure nec dubio, pontificis assensu, utetur*) ; il pourrait ajouter de nouveau à son titre de *fils aîné* celui de *patron* (advocatus) *de l'Église*, et, par les grands avantages procurés au saint-siége, tenir les pontifes bien plus en son pouvoir que s'ils résidaient à Avignon ; l'Italie et l'Allemagne seraient définitivement délivrées de la crainte des Turcs, et l'Espagne de celle des Maures ; le commerce du monde serait partagé entre la France et la maison d'Autriche ; enfin, la réconciliation entre les plus puissantes familles se trouverait cimentée à la satisfaction de l'une et de l'autre, la France ayant pour son lot l'Orient, et l'Espagne l'Occident (*Imperium orbis cum domo Austriacâ partietur ; ea demum vera reconciliatio erit potentissimarum familiarum, quâ utraque contenta erit, Franciæ Orientem, Hispaniæ Occidentem offerentibus fatis*). Et, si elles voulaient s'unir par le

lien indissoluble de leur intérêt commun, elles arriveraient au but que les plus sages des ministres ont tâché d'atteindre dans les conférences des Pyrénées : elles deviendraient les arbitres des autres puissances; elles prépareraient le bonheur de l'espèce humaine, et elles feraient révérer à jamais la mémoire du roi très-chrétièn, auquel on devrait tant de merveilles. (*Quod diu sapientissimi ministri in Pyrenæis congressibus agitabant, arbitrium cæterorum, et humani generis felicitatem, et sacram in omne ævum memoriam christianissimi auctoris.*)

De l'Égypte on enlèverait aux Hollandais, sans difficulté, le commerce de l'Inde, dont dépend aujourd'hui toute leur puissance, et on leur ferait directement et nécessairement par là beaucoup plus de mal que par le plus brillant succès dans une guerre ouverte[1]. (*Hollandi in Ægypto commerciis Indicis nullo negotio depellentur, quibus omnis eorum potentia hodie nititur, et longè certiùs rectiùsque affligentur quàm possit maximo successu belli aperti.*) La religion chrétienne refleurira en Asie, le monde obéira aux mêmes lois, et toute l'espèce humaine se trouvera unie par les mêmes liens, de sorte qu'à l'exception de la pierre philosophale, je ne connais rien qu'on puisse imaginer de plus important que la *conquête de l'Égypte.*

Discutant la facilité de l'exécution, Leibnitz considère :

Les forces à employer,

Les moyens de transporter les troupes,

Le climat du pays,

Ses fortifications et forces militaires,

La manière d'y faire la guerre,

Ses troubles intérieurs,

Les dispositions des nations voisines,

Enfin, les alliés et les auxiliaires tant des agresseurs que du pays envahi.

Relativement aux forces de la France, Leibnitz s'en rapporte à Louis XIV, qui doit les connaître mieux que lui; il croit cependant qu'il y a déjà sur pied une plus grande force qu'il n'en faudrait.

François, duc d'Urbin, demandait 50,000 hommes pour renverser l'empire ottoman; pour la conquête de l'Égypte, 30,000 hommes d'élite suffiraient. Emmanuel le Sage, roi de Portugal, se flattait d'y réussir avec une force beaucoup inférieure. Il n'y a point de doute, ajoute Leibnitz, que notre nombre ne s'accrût prodigieusement en peu de temps par le concours des Arabes et des Numidiens, tandis que les forces turques dans cette province ne peuvent être considérables.

Mais supposons, poursuit Leibnitz, qu'il fallût embarquer 50,000 hommes, c'est une force dont la France pourrait aisément disposer. Car, quoique je sois persuadé que 20,000 suffiraient amplement pour occuper et garder les côtes d'Égypte, il serait prudent de tirer avantage des forces actuellement réunies, et d'effectuer d'un coup, par une opération vigoureuse, la conquête de l'Égypte entière. Leibnitz conseille au surplus d'encourager les troupes par

[1] Ici l'auteur anglais ajoute en note que, *mutato nomine*, les Anglais peuvent lire dans ce passage leur propre destinée, et il cite à l'appui la proclamation de Bonaparte datée du 22 juin 1798.

des discours, des indulgences, des secours, des honneurs, etc. Il pense qu'il importe moins d'employer un grand nombre de troupes que de les bien choisir.

Quelques personnes n'aiment pas qu'on transporte de grandes armées par mer; mais des personnes plus sages sont d'un avis contraire, et pensent que les inconvénients de ce moyen de transport sont compensés par de grands avantages. Les premières incommodités auxquelles on se trouve sujet à bord, ne sont ni dangereuses, ni de longue durée; elles peuvent même être envisagées comme des évacuations profitables à la santé. Les affections scorbutiques ne proviennent que des longs voyages, et les maladies aiguës sont occasionnées par l'intempérance, que la discipline peut prévenir, ou par un changement de climat, qui ne peut avoir lieu dans la Méditerranée. On ne doit y craindre aucune mutinerie, puisque les soldats se trouvent en quelque sorte au pouvoir des marins.

Le mémoire de Leibnitz offre ici un précis historique d'armées embarquées à différentes époques depuis les guerres puniques jusqu'aux dernières conquêtes faites en Asie et en Amérique par les Espagnols, les Portugais, les Anglais, etc. En recommandant de ne pas trop encombrer les vaisseaux, il fait remarquer que la navigation dans la Méditerranée est depuis longtemps devenue familière aux marins français, et qu'on n'y a jamais couru aucun danger pour peu qu'on ait fait attention aux saisons. Les bâtiments français et vénitiens visitent habituellement Candie, et de cette île en Égypte, le trajet n'est point difficile. Ajoutons-y que *l'île de Malte* offrira à la flotte une station sûre, cette île se trouvant unie à la France par une infinité de liens, puisque *la majeure partie des chevaliers et le grand maître de l'ordre sont Français*. (*Accedit quod Melitæ tuta navium statio est quæ Franciæ multis modis devincta est; nam maxima equitum pars et ipse magnus ordinis magister ejus nationis est.*)

Après que le port d'Alexandrie aura été pris par un coup de main (qui ne peut manquer de réussir), les côtes de la Syrie ainsi que les îles de Chypre et de Candie devront nécessairement tomber, attendu que les Turcs ne pourront rien entreprendre par mer pour s'y opposer.

Le mémoire de Leibnitz repousse alors toute crainte d'insalubrité sur le climat de l'Égypte; il s'étend sur les qualités salubres de l'eau du Nil, donne des règles diététiques, recommande de s'abstenir du vin, et fait connaître les variations du temps dans les différents mois de l'année.

Puis il parle du salpêtre que l'Égypte produit en abondance, et continue :

Les moyens de défense naturelle de l'Égypte sont les déserts et les mers qui la bordent, et le Nil; les moyens artificiels sont ses châteaux et ses villes. La mer et le Nil, loin de nuire, faciliteront l'emploi des forces navales; et les déserts rompront les communications avec les autres parties de l'empire ottoman, et s'opposeront à ce que les Turcs jettent des secours sur le territoire égyptien.

Les places fortes sont ou sur la côte ou dans l'intérieur. Les premières sont ou sur la mer Rouge ou sur la Méditerranée. Ici Leibnitz décrit Alexandrie, Rosette et Damiette avec le Bogaz, en signalant la faiblesse de ces

places. La côte de la mer Rouge est encore plus négligée, et tomberait promptement au pouvoir d'une flotte portugaise agissant de concert avec une force française de Madagascar, car Leibnitz suppose que les Portugais seraient plus disposés à seconder les vues de la France, qu'à les contrarier (*Quantulæ Lusitanæ vires! ut taceam etiam nunc Lusitanos in mari rubro obsequentes fore*).

Le mémoire décrit fort en détail le golfe Arabique et le détroit de Bab-el-Mandeb; il affirme que toutes les places situées sur les côtes manquent de fortifications; il parle notamment de Suez, de Cosséir, de Souakim, et enfin du Caire, qui n'offrirait également pas une forte résistance.

La résistance du Caire, dit Leibnitz, pourrait-elle seule empêcher la France de s'élever au-dessus de toute gloire passée et présente? Ce serait honteux pour une nation aussi puissante et engagée dans une aussi grande entreprise que d'avoir à douter un moment du succès final en présence de ce dernier obstacle. Car, on ne combattrait pas alors ni pour Dunkerque ou Gravelines, ni pour Maëstricht, mais pour la domination des mers, pour l'empire d'Orient, pour le renversement de la Porte, et pour la suprématie universelle, résultats qui tiennent à la conquête de l'Égypte. (*Neque enim hic de Gravelingâ vel Dunkerkâ, vel, si malit aliquis, Mosæ Trajecto capiendo, sed de dominio maris et imperio Orientis et ruinâ ottomanicâ, et arbitrio universali certatur, quæ ostensum est occupatæ Ægypto cohærere.*)

Suivent des détails géographiques sur la côte de Syrie, les ports et les villes de cette contrée, savoir : El-Arich, Ascalon, Joppé, Acre, Tyr, Sidon, Beirouth, Byblos, Tripoli, Alexandrette, Alep et Damas.

Alexandrette commande les défilés de la Cilicie. Par la possession de cette place on peut obliger une armée marchant de l'Asie Mineure sur la Palestine, de faire un circuit fatigant, pénible, à travers une contrée à moitié déserte et à travers des portions de la Cilicie, de l'Arménie et de la Mésopotamie.

Alep et Damas sont les seules villes capables de retarder momentanément nos progrès ultérieurs après la réduction du Caire. Quoiqu'elles soient éloignées de la mer, il faudra néanmoins s'en assurer, puisque alors nous commanderons tout le pays en deçà du mont Amanus[1] (*Post Cairum nullam fore urbem Turcicam in Oriente, præter Aleppum et Damascum, quæ arma nostra, exiguo licet tempore, morari possit*).

Les Turcs peuvent, à la vérité, s'ils sont avertis, mettre des renforts en Égypte, et même fortifier Alexandrie et rendre l'Égypte à peu près inaccessible. Il sera donc essentiel de garder le plus profond secret sur le projet, et d'accélerer le départ de l'armement pour sa destination. Lorsque l'expédition aura été une fois préparée, il ne sera plus au pouvoir des Turcs de mettre obstacle à sa réussite, puisque le départ d'une flotte aussi formidable donnera des alarmes pour le siége du gouvernement même. Sous ce point de vue, il sera même utile de répandre le bruit qu'elle est effectivement destinée

[1] Nous voyons ici, dit l'auteur anglais en note, le véritable motif de l'invasion de la Syrie par Bonaparte, qui ne se doutait guère que sa carrière victorieuse se terminerait à Saint-Jean-d'Acre grâce aux opérations de Sidney Smith.

contre Constantinople, afin que la Porte réunisse et concentre pour la protection de la capitale ses forces divisées, et affaiblisse d'autant les provinces éloignées. L'armée française étant ainsi soudainement jetée en Égypte, il faudra six mois aux Turcs pour assembler une force égale, et même un temps plus long si la Porte était déjà impliquée dans une guerre hongroise ou polonaise. Au surplus, dès que l'expédition aurait réussi, la Perse, qui ne peut se déterminer uniquement sur nos promesses, ne manquerait pas de se lever également. Et, si l'expédition avait lieu dans cette saison de l'année qui, d'après l'opinion des personnes expérimentées, me paraît la plus convenable, il serait absolument impossible aux Turcs d'accourir en temps utile, quand même ils auraient cent mille hommes de disponibles, parce que l'Égypte se trouverait alors inondée par les eaux du Nil, où notre flotte dominerait, et parce que l'armée turque ne pourrait se mettre en marche que l'hiver suivant, etc.

Supposons maintenant que l'Égypte soit en notre pouvoir, et, ce qui n'est pas invraisemblable, que les Turcs se trouvent en paix avec tous leurs voisins, qu'il n'y ait aucun trouble chez eux, et qu'ils soient en état d'avancer avec quelque cent mille hommes d'élite; supposons d'un autre côté que nous ne puissions opposer à cette force que trente mille hommes, puisqu'il faudrait laisser vingt mille hommes en arrière pour maintenir notre position en Égypte, et réduire les places non encore soumises : je soutiens que ces trente mille hommes seraient plus que suffisants pour écarter les Turcs. Ajoutons que, si les mesures sont bien prises, il n'est pas douteux que des renforts considérables n'arrivent d'Europe, et que les sujets chrétiens de la Porte aussi bien que les naturels n'accourent avec empressement se ranger sous nos étendards. Mais, supposé que notre force n'excédât pas trente mille hommes, cette troupe serait parfaitement en état de résister aux Turcs par deux manœuvres différentes, soit en les attendant dans les plaines d'Égypte, entre Suez et le Caire, soit en se portant à leur rencontre dans l'Arabie Pétrée, entre Gaza et les montagnes, ou en Syrie entre Alexandrette et le mont Amanus, appelé maintenant *Monte di Scanderona* ou *El Lucan*.

Il y a dans l'Arabie Pétrée trois défilés étroits où passent les caravanes qui vont de l'Égypte en Asie. L'un de ces passages se trouve à la droite quand on vient de l'Égypte et conduit aux rives orientales de la mer Rouge; un autre passage est à gauche sur le bord de la Méditerranée, il conduit en Palestine et en Syrie; le troisième, situé entre les deux précédents, aboutit au mont Horeb et au monastère de Sainte-Catherine. Les deux premiers passages conduisent en Arabie, où aucune armée ne peut pénétrer sans grande difficulté. Il ne reste donc que la troisième route, qui va de l'Égypte en Palestine à travers l'Idumée. Mais ce passage est tellement rétréci d'un côté par la Méditerranée, et de l'autre, par le pied des montagnes de l'Arabie Pétrée, que le sultan d'Égypte aurait facilement écarté de son pays l'armée de Sélim, s'il avait pris soin de s'assurer du passage entre la Syrie et la Cilicie; c'est en négligeant cette précaution que Darius facilita beaucoup à Alexandre la conquête de l'Asie. Si le sultan des mameluks, abandonnant la Palestine, avait pris une position dans l'étroit défilé près de Gaza, ou près

de Sihor (appelé dans la sainte Écriture la *rivière d'Égypte*), qui est une espèce de ravine creusée des montagnes à la mer, et s'il y avait attendu l'ennemi, il est certain que dans cette position trente mille hommes auraient été en état de résister à quelque cent mille.

Supposé que les Turcs fussent capables de forcer non-seulement le passage d'Alexandrette, mais encore celui de Gaza, ils ne pourraient encore pas recouvrer l'Égypte. Car, dans ce cas, notre armée conserverait sur ses derrières le Nil et un pays extrêmement fertile, tandis que l'ennemi n'aurait derrière lui que les déserts d'Arabie. Et, si dans cette position nous évitions de leur livrer bataille, ce qui serait facile d'après la nature du pays, l'armée turque s'épuiserait nécessairement, et se verrait forcée par le manque de provisions de se retirer en Syrie et de nous laisser jouir tranquillement de notre conquête.

Leibnitz rapporte plusieurs faits historiques à l'appui de son opinion; il démontre que les Turcs sont beaucoup moins redoutables, moins guerriers, moins nombreux qu'ils n'étaient autrefois; il entre dans des détails sur le sérail, les revenus, les établissements militaires et maritimes de l'empereur ottoman.

L'auteur fait espérer ensuite qu'à la première nouvelle du succès de Louis XIV, il y aura des révoltes partielles, puis une insurrection générale des pachas, des fonctionnaires civils, des soldats, des chrétiens, et finalement de tout le peuple. J'ose affirmer, dit-il, que tous les sujets de l'empire ottoman sont malheureux, mécontents, avides de changement, et qu'en ce moment ils ne sont retenus que par le souvenir désespérant de leurs tentatives antérieures de secouer le joug. (*Subditos omnes ausim dicere miseros, malè contentos, ad res novas pronos, nec nisi hactenus desperatione successuum toties irritorum retentos esse.*)

Un auteur français, fort au fait des affaires de la Turquie et qui est surpris de ce qu'un empire ainsi constitué subsiste aussi longtemps, forme la conjecture que Dieu, « qui fait toutes choses pour le mieux, avait élevé et soutenu « cette puissante nation pour le bien de son Église et pour punir les chrétiens « de leurs péchés et de leurs vices; » mais moi, poursuit Leibnitz, je suis convaincu que le temps approche où le Tout-Puissant veut visiter son peuple, où la fureur des barbares sera à son terme, où une époque plus heureuse commencera pour le monde chrétien. On pourrait dire beaucoup de choses sur l'accord des prophéties, sur les périodes des affaires humaines, sur les inévitables catastrophes des empires, même sur les propres traditions des Turcs qui leur font attendre leur destruction d'une contrée à deux mers (*A regione bimari ruinam exspectant*). Cette prédiction a été communément appliquée à Constantinople, et quelquefois à la Morée; mais personne ne paraît jusqu'à présent avoir songé à l'Égypte (*Nemine hactenus de Ægypto somniante*).

Cependant, sans vouloir pénétrer les secrets du destin, tirons nos conclusions du cours ordinaire des affaires humaines. Il est notoire que le sultan a entièrement perdu dans l'opinion de ses sujets son caractère d'inviolabilité, et cette circonstance doit nécessairement faciliter sa défaite.

Tout ce qui suit n'est qu'un tableau du désordre qui règne dans l'organisation politique de l'empire turc. Aussi Leibnitz croit que la conquête de l'Égypte ébranlerait la Porte jusque dans ses fondements ; il ajoute : *Audaciter dico, flagrabit Turcia seditionibus, si volumus ;* et, si la Porte est en même temps impliquée dans une guerre avec la Pologne ou la Hongrie, *jam ruina ipsa*, dit-il, *et totius corporis paralaysis universalis indubitata est.*

VI. — Page 98.

Capitulations entre la France et la Porte Ottomane.

François I a été le premier de nos rois qui ait fait des traités avec la Porte. Il obtint en 1536 de Soliman le Canoniste les premières capitulations en faveur du commerce et de la religion catholique dans les États du Grand Seigneur ; en 1604, Henri IV en obtint du sultan Achmet I le renouvellement avec quelques additions ; en 1673 elles furent renouvelées et augmentées sous le règne du sultan Mahomet IV, à la demande de Louis XIV ; en 1740, Louis XV obtint du sultan Mahmoud le renouvellement des anciens traités avec des additions considérables.

La France a eu depuis cette époque d'autres négociations avec la Porte, mais ces négociations n'ont produit aucun traité dont les dispositions soient nouvelles et importantes. La chancellerie de l'ambassade française à Constantinople a toujours conservé fidèlement les documents nécessaires à l'histoire des relations de la France avec l'empire ottoman. C'est là qu'on pourra puiser des notions exactes pour ajouter à tout ce que nous avons pu dire sur cette matière.

(Nous donnerons, de ces capitulations, ce qui concerne plus particulièrement le sujet de notre Histoire, et ce qui sert à caractériser la politique ottomane.)

L'empereur sultan Mahmoud, *fils du sultan* Moustapha, *toujours victorieux*[1].

Voici ce qu'ordonne ce signe glorieux et impérial, conquérant du monde, cette marque noble et sublime dont l'efficacité procède de l'assistance divine.

Moi, qui, par l'excellence des faveurs infinies du Très-Haut et par l'éminence des miracles remplis de bénédictions du chef des prophètes (à qui soient les saluts les plus amples, de même qu'à sa famille et à ses compagnons), suis le sultan des glorieux sultans, l'empereur des puissants empereurs, le distributeur des couronnes aux Cosroès qui sont assis sur les trônes, l'ombre de Dieu sur la terre, le serviteur des deux illustres et nobles villes de la Mecque et de Médine, lieux augustes et sacrés où tous les musulmans adressent leurs vœux ; le protecteur et le maître de la sainte Jérusalem ; le souverain des trois grandes villes de Constantinople, Andrinople et Brousse, de même que de Damas, odeur de paradis, de Tripoli, de Syrie, de l'Égypte,

[1] Mots entrelacés dans le chiffre du grand Seigneur.

la rareté du siècle et renommée pour ses délices; de toute l'Arabie, de l'Afrique, de Barca, de Cairovan, d'Alep, des Iraks, d'Arab et Adgen, de Bassora, de Lahsa, de Dilem, et particulièrement de Bagdad, capitale des califes; de Rakka, de Mossoul, de Chehrozour, de Diarbekir, de Zulkadrie, d'Erzeroum la délicieuse, de Sébaste, d'Adana, de la Caramanie, de Kars, de Tchildir, de Van, des îles de Morée, de Candie, Chypre, Chio et Rhodes; de la Barbarie, de l'Éthiopie, des places de guerre d'Alger, de Tripoli et de Tunis; des îles et des côtes de la mer Blanche et de la mer Noire; des pays de l'Anatolie et des royaumes de Romélie; de tout le Kurdistan, de la Grèce, de la Turcomanie, de la Tartarie, de la Circassie, du Cabarta et de la Géorgie, des nobles tribus des Tartares et de toutes les hordes qui en dépendent; de Caffa et autres lieux circonvoisins; de toute la Bosnie et dépendance; de la forteresse de Belgrade, place de guerre; de la Servie, de même que des forteresses et châteaux qui s'y trouvent; des pays d'Albanie, de toute la Valachie, de la Moldavie, et des forts et fortins qui se trouvent dans ces cantons; possesseur enfin de nombre de villes et de forteresses dont il est superflu de rapporter et de vanter ici les noms, Moi, qui suis l'empereur, l'asile de la justice et le roi des rois, le centre de la victoire, le sultan, fils de sultan, l'empereur Mahmoud le conquérant, fils du sultan Moustapha, fils du sultan Mehemed; moi, qui, par ma puissance, origine de la facilité, suis orné du titre d'empereur des deux terres, et, pour comble de la grandeur de mon califat, suis illustré du titre d'empereur des deux mers.

La gloire des grands princes de la croyance de Jésus, l'élite des grands et magnifiques de la religion du Messie, l'arbitre et le médiateur des affaires des nations chrétiennes, revêtu des vraies marques d'honneur et de dignité, rempli de grandeur, de gloire et de majesté, l'empereur de France et d'autres vastes royaumes qui en dépendent, notre très-magnifique, très-honoré, sincère et ancien ami, Louis XV (auquel Dieu accorde tout succès et félicité) ayant envoyé à notre auguste cour qui est le siége du califat une lettre contenant des témoignages de la plus parfaite sincérité et de la plus particulière affection, candeur et droiture, et ladite lettre étant destinée pour notre Sublime Porte de félicité, qui, par la bonté infinie de l'Être suprême incontestablement majestueux, est l'asile des sultans les plus magnifiques et des empereurs les plus respectables; le modèle des seigneurs chrétiens, habile, prudent, estimé et honoré ministre, Louis-Sauveur marquis de Villeneuve, son conseiller d'État actuel et son ambassadeur à notre Porte de félicité (dont la fin soit comblée de bonheur), aurait demandé la permission de présenter et de remettre ladite lettre, ce qui lui aurait été accordé par notre consentement impérial, conformément à l'ancien usage de notre cour; et conséquemment ledit ambassadeur, ayant été admis jusque devant notre trône impérial, environné de lumière et de gloire, il y aurait remis la susdite lettre, et aurait été témoin de notre Majesté, en participant à notre faveur et grâce impériale; ensuite la traduction de sa teneur affectueuse aurait été représentée et rapportée, selon l'ancienne coutume des Ottomans, au pied de notre sublime trône, par le canal du très-honoré Elhadjy Mehemed-pacha, notre premier ministre, l'interprète absolu de nos ordonnances. l'ornement

du monde, le maintien du bon ordre des peuples, l'ordonnateur des grades de notre empire, l'instrument de la gloire de notre couronne, le canal des grâces de la majesté royale, le très-vertueux grand vizir, mon vénérable et fortuné ministre, lieutenant général, dont Dieu fasse perpétuer et triompher le pouvoir et la prospérité.

Et, comme les expressions de cette lettre amicale font connaître le désir et l'empressement de Sa Majesté à faire, comme par ci-devant, tous honneurs et ancienne amitié jusqu'à présent maintenus depuis un temps immémorial entre nos glorieux ancêtres (sur ce soit la lumière de Dieu) et les très-magnifiques empereurs de France; et que dans ladite lettre il est question, en considération de la sincère amitié et de l'attachement particulier que la France a toujours témoignés à notre maison impériale, de renouveler encore, pendant l'heureux temps de notre glorieux règne, et de fortifier et éclaircir par l'addition de quelques articles les capitulations impériales déjà renouvelées l'an de l'hégire 1084, sous le règne de feu sultan Mehemed, notre auguste aïeul, noble et généreux pendant sa vie, et bienheureux à sa mort, lesquelles capitulations avaient pour but[1] *que les ambassadeurs, consuls, interprètes, négociants et autres sujets de la France, soient protégés et maintenus en tout repos et tranquillité;* et qu'enfin il est parvenu à notre connaissance impériale qu'il a été conféré sur ces points entre ledit ambassadeur et les ministres de notre Sublime Porte : les fondements de l'amitié qui depuis un temps immémorial subsiste avec solidité entre la cour de France et notre Sublime Porte, et les preuves convaincantes que Sa Majesté en a données particulièrement du temps de notre glorieux règne, faisant espérer que les liens d'une pareille amitié ne peuvent que se resserrer et se fortifier de jour en jour, ces motifs nous ont inspiré des sentiments conformes à ses désirs, et, voulant procurer au commerce une activité, et aux allants et venants une sûreté, qui sont les fruits que doit produire l'amitié, non-seulement nous avons confirmé par ces présentes, dans toute leur étendue, les capitulations anciennes et renouvelées, de même que les articles insérés lors de la susdite date, mais pour procurer encore plus de repos aux négociants et de vigueur au commerce, nous leur avons accordé l'exemption du droit de *Mézeterie* qu'ils ont payé de tout temps, de même que plusieurs autres points concernant le commerce et la sûreté des allants et venants : lesquels ayant été discutés, traités et réglés en bonne et due forme dans les diverses conférences qui se sont tenues à ce sujet, entre le susdit ambassadeur, muni d'un pouvoir suffisant, et les personnes préposées de la part de notre Sublime Porte; après l'entière conclusion de tout, mon suprême et absolu grand vizir en aurait rendu compte à notre Étrier impérial, et, notre volonté étant de témoigner spécialement en cette occasion le cas et l'estime que nous faisons de l'ancienne et constante amitié de l'empereur de France, qui vient de nous donner des marques particulières de la sincérité de son cœur, nous avons accordé notre signe impérial pour l'exécution des articles

[1] Ce passage étant la base de tous les priviléges des Français en Turquie, sert souvent de motif dans les requêtes des ambassadeurs, et de fondement aux firmans du Grand Seigneur.

nouvellement conclus; et conséquemment les capitulations anciennes et renouvelées, ayant été transcrites et rapportées exactement mot pour mot au commencement, et suivies des articles nouvellement réglés et accordés, ces présentes capitulations impériales auraient été remises et consignées dans l'ordre susdit entre les mains dudit ambassadeur.

Les articles 32, 33, 34, 35 et 36 des capitulations portent ce qui suit :

Comme les nations ennemies qui n'ont point d'ambassadeurs décidés à ma Porte de félicité, allaient et venaient ci-devant dans nos États, sous la bannière de l'empereur de France, soit pour commerce, soit pour pèlerinage, suivant la permission impériale qu'ils en avaient eue sous le règne de nos aïeux de glorieuse mémoire, de même qu'il est aussi porté par les anciennes capitulations accordées aux Français, et comme ensuite, pour certaines raisons, l'entrée de nos États avait été absolument prohibée à ces mêmes nations, et qu'elles avaient même été retranchées desdites capitulations; néanmoins, l'empereur de France ayant témoigné par une lettre qu'il a envoyée à notre Porte de félicité, qu'il désirait que les nations ennemies auxquelles il était défendu de commercer dans nos États eussent la liberté d'aller et venir à Jérusalem, de même qu'elles avaient coutume d'y aller et venir, sans être aucunement inquiétées, et que, si par la suite il leur était permis d'aller et venir trafiquer dans nos États, ce fût encore sous la bannière de France comme par ci-devant, la demande de l'empereur de France aurait été agréée en considération de l'ancienne amitié qui, depuis mes glorieux ancêtres, subsiste de père en fils entre Sa Majesté et ma Sublime Porte, et il serait émané un commandement impérial dont suit la teneur, savoir : que les nations chrétiennes et ennemies qui sont en paix avec l'empereur de France et qui désireront de visiter Jérusalem, puissent y aller et venir, dans les bornes de leur état, en la manière accoutumée, en toute liberté et sûreté, sans que personne leur cause aucun trouble ni empêchement; et, si dans la suite il convient d'accorder auxdites nations la liberté de commercer dans nos États, elles iront et viendront pour lors sous la bannière de l'empereur de France, comme auparavant, sans qu'il leur soit permis d'aller et venir sous aucune autre bannière.

Les anciennes capitulations impériales qui sont entre les mains des Français depuis les règnes de mes magnifiques aïeux jusqu'aujourd'hui et qui viennent d'être rapportées en détail ci-dessus, ayant été maintenant renouvelées avec addition de quelques nouveaux articles, conformément au commandement impérial émané en vertu de mon hatticherif, le premier de ces articles porte que les évêques dépendants de la France, et les autres religieux qui professent la religion franque, de quelque nation ou espèce qu'ils soient, lorsqu'ils se tiendront dans les bornes de leur état, ne seront point troublés dans l'exercice de leurs fonctions dans les endroits de notre empire où ils sont depuis longtemps.

Les religieux francs qui, suivant l'ancienne coutume, sont établis dedans et dehors la ville de Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre, appelée *Kamama*, ne seront point inquiétés pour les lieux de visitation qu'ils habitent et qui sont entre leurs mains, lesquels resteront encore entre leurs mains

comme par ci-devant sans qu'ils puissent être inquiétés à cet égard, non plus que par des prétentions d'impositions; et, s'il leur survenait quelque procès qui ne pût être décidé sur les lieux, il sera renvoyé à ma Sublime Porte.

Les Français ou ceux qui dépendent d'eux, de quelque nation ou qualité qu'ils soient, qui iront à Jérusalem, ne seront point inquiétés en allant et venant.

Les deux ordres de religieux français qui sont à Galata, savoir les jésuites et les capucins, y ayant deux églises, qu'ils ont entre leurs mains *ab antiquo*, resteront encore entre leurs mains, et ils en auront la possession et jouissance; et, comme l'une de ces églises a été brûlée, elle sera rebâtie avec permission de la justice, et elle restera comme par ci-devant entre les mains des capucins, sans qu'ils puissent être inquiétés à cet égard. On n'inquiétera pas non plus les églises que la nation française possède à Smyrne, à Seyde, à Alexandrie et dans les autres échelles, et l'on n'exigera d'eux aucun argent sous ce prétexte.

On n'inquiétera pas les Français quand, dans les bornes de leur état, ils liront l'Évangile dans leur hôpital de Galata.

De ces dispositions plusieurs n'ayant point reçu une stricte exécution, la Porte les renouvela en 1740; voici ce renouvellement, tel qu'il se trouve exprimé dans l'article 82 :

Lorsque les endroits dont les religieux dépendants de la France ont la possession et la jouissance à Jérusalem, ainsi qu'il en est fait mention dans les articles précédemment accordés et actuellement renouvelés, auront besoin d'être réparés, pour prévenir la ruine à laquelle ils seraient exposés par la suite des temps, il sera permis d'accorder, à la réquisition de l'ambassadeur de France résidant à ma Porte de félicité, des commandements pour que ces réparations soient faites d'une façon conforme aux tolérances de la justice, et les cadis, commandants et autres officiers, ne pourront mettre aucune sorte d'empêchement aux choses accordées par commandement; et, comme il est arrivé que nos officiers, sous prétexte que l'on avait fait des réparations secrètes dans les susdits lieux, y faisaient plusieurs visites dans l'année et rançonnaient les religieux, nous voulons que de la part des pachas, cadis, commandants et autres officiers qui s'y trouvent, il n'en soit fait qu'une par an dans l'église de l'endroit qu'ils nomment le *Sépulcre de Jésus*, de même que dans leurs autres églises et lieux de visitation. Les évêques et religieux dépendants de l'èmpereur de France qui se trouvent dans mon empire, seront protégés tant qu'ils se tiendront dans les bornes de leur État, et personne ne pourra les empêcher d'exercer leur rit, suivant leur usage, dans les églises qui sont entre leurs mains, de même que dans les autres lieux où ils habitent; et, lorsque nos sujets tributaires et les Français iront et viendront les uns chez les autres, pour ventes, achats et autres affaires, on ne pourra les molester, contre les lois sacrées, pour cause de cette fréquentation; et, comme il est porté par les articles précédemment stipulés qu'ils pourront lire l'Évangile dans les bornes de leur devoir dans leur hôpital de Galata, cependant

cela n'ayant pas été exécuté, nous voulons que dans tel endroit où cet hôpital pourra se trouver à l'avenir, dans une forme juridique, ils puissent, conformément aux anciennes capitulations, y lire l'Évangile dans les bornes du devoir, sans être inquiétés à ce sujet.

Le surplus des capitulations ou traités avec la Porte est trop étendu pour que nous puissions donner cette pièce en entier. Les articles, qui sont au nombre de 85, règlent les droits des personnes et les priviléges du commerce dont la Porte accorde la jouissance à tous les Français qui s'établissent ou qui voyagent dans les pays de sa domination ; ils règlent aussi les rapports diplomatiques des deux puissances et les prérogatives des consuls et des ambassadeurs du roi de France.

APPENDICE

A

L'HISTOIRE DES CROISADES

DE MICHAUD

PAR

M. A. HUILLARD-BRÉHOLLES

MEMBRE DU COMITÉ DES MONUMENTS ÉCRITS PRÈS LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVERTISSEMENT.

L'œuvre de Michaud a été composée avec tant de maturité, écrite avec tant de goût, revue et refaite par lui-même avec tant de patience, de soin et de conscience, qu'on ne saurait y toucher sans une grande témérité. Aussi cet Appendice est-il loin d'avoir une telle prétention : je me suis uniquement proposé d'ajouter aux *Éclaircissements* d'autres notes qui sont de nature à jeter une plus vive lumière sur quelques faits particuliers, seulement indiqués dans le corps de l'ouvrage du savant historien, et fondus, pour ainsi dire, dans les derniers plans d'un tableau si vaste et si compliqué.

Le critique qui apprécie surtout l'*Histoire des Croisades* au point de vue de l'érudition et de l'exactitude, et l'homme du monde qui se plaît à y chercher une lecture instructive et attachante, ne trouveront, je l'espère, ces nouveaux Éclaircissements ni moins utiles, ni moins intéressants que les autres. Au reste, la pensée commune qui les rassemble

ici leur servira d'excuse : en insistant avec quelques détails sur l'établissement des Français,

1° *Dans l'Italie méridionale*;

2° *Dans l'Achaïe ou Morée*;

3° *Dans l'île de Chypre*;

c'est encore rendre témoignage à notre vieille gloire nationale à laquelle Michaud a élevé un si beau monument.

H.-B.

Paris, juin 1849.

APPENDICE

A

L'HISTOIRE DES CROISADES.

I.

CROISADES CONTRE LES SARRASINS DE LA SICILE ET DE LA CAPITANATE DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Aux notices données dans cet ouvrage sur les croisades contre les Albigeois et contre les Sarrasins de l'Espagne et du Portugal, il ne sera pas sans intérêt de joindre ici des renseignements inédits ou peu connus sur des expéditions analogues entreprises contre les débris des Sarrasins, anciens dominateurs de la Sicile. L'existence de ces dernières colonies musulmanes influa trop directement sur la conduite des rois normands, souabes et angevins, pour qu'il ne soit pas utile de leur consacrer quelques pages, d'autant plus que placées au cœur même du pays d'où partait l'impulsion chrétienne et pour ainsi dire sur le grand chemin des croisades, elles échappèrent longtemps à la destruction qui atteignait les hérétiques, les mahométans et les idolâtres sur les doints du continent européen les plus éloignés et les plus divers.

Ce fait singulier tient surtout à la politique que les rois normands adoptèrent à l'égard de leurs sujets arabes en Sicile, politique qui fut suivie par leurs successeurs malgré la vive opposition des papes. Il prouve aussi combien dès le douzième siècle, l'intolérance avait perdu de sa force dans les contrées qui, par leurs relations d'intérêt et de commerce, s'étaient familiarisées avec la civilisation orientale.

Roger I, le fils de ce vaillant comte qui fit la conquête de la Sicile, était un prince éclairé, ardent à s'instruire et qui savait apprécier ce que l'industrie et la science procurent de gloire à un État. Entouré de barons dédaigneux et ignorants, il se sentait entraîné vers les Arabes auxquels son père avait laissé leur religion, leurs lois et leurs pro-

priétés. L'Alkassar de Palerme, les charmants palais de la Cuba et de la Zisa avec leurs jardins délicieux, leurs arbres fruitiers, leurs sources d'eau vive, étaient son séjour ordinaire. Dans la demeure des anciens émirs musulmans, il avait adopté les habitudes des cours orientales; il avait des eunuques, un harem, des ouvriers arabes tissaient pour lui des manteaux de soie et d'or et y dessinaient des inscriptions dans leur langue. Le shérif Al-Edrizi résidait à la cour de Roger. Il lui dédia son livre de la Géographie de Nubie et fabriqua pour l'instruction de ce prince un globe terrestre en argent sur lequel il avait fait tracer tout ce qu'il avait pu savoir des diverses contrées alors connues. Roger confiait aussi à des Arabes des commandements militaires. Un eunuque, qui avait reçu au baptême le nom de Philippe, devint l'ami du roi normand qui le nomma grand maître du palais et l'envoya avec le titre d'amiral conquérir la ville de Bone. Ce succès important excita l'animosité des barons normands. Ils accusèrent Philippe d'être resté Sarrasin d'esprit et de cœur, d'entrer avec répugnance dans les églises, de fréquenter secrètement les mosquées, de manger de la chair le vendredi et pendant le carême. La cour féodale fut saisie de la plainte, et Roger se vit obligé d'abandonner son favori qui fut attaché à la queue d'un cheval indompté et mis en pièces.

Quoique ces réactions contre les personnes fussent fréquentes à la cour de Sicile, les princes normands étaient disposés à mettre en œuvre les éléments de civilisation avec lesquels ils se trouvaient en contact, et cette tendance était si forte qu'ils adoptèrent souvent la langue arabe dans la rédaction de leurs actes officiels et des légendes de leurs monnaies. Cela n'aurait eu rien de surprenant s'ils avaient agi ainsi pour des actes destinés uniquement à la population musulmane ou pour des monnaies réservées aux transactions entre musulmans; mais par une singulière anomalie, plusieurs de leurs diplômes arabes contiennent des fondations pieuses ou des donations à des églises chrétiennes; et il n'est pas rare de trouver sur les monnaies de Roger, des deux Guillaume, de Tancrède et même de Frédéric II la légende arabe *Allah est grand* et sur le revers Ιησος Χριστος νικα. On peut ajouter cette remarque aux faits analogues cités dans l'*Histoire des Croisades*[1].

[1] Une lettre d'Innocent IV prouve évidemment qu'un usage semblable s'était introduit depuis longtemps dans les possessions chrétiennes d'Orient : « Tu nous as fait savoir, écrivait-il à un prélat de ce pays, qu'étant informé que sur les besants et les drachmes fabriqués par les chrétiens à Acre et à Tripoli *on inscrivait le nom de Mahomet et le nombre des années écoulées depuis sa nati-*

Lorsque Guillaume I, fils et successeur de Roger, fut descendu au tombeau, après un règne qui lui a valu le surnom de Mauvais, la capitale prit le deuil pour la forme ; mais les femmes sarrasines du feu roi montrèrent seules une douleur véritable. Pendant trois jours elles parcoururent les rues de Palerme vêtues de sacs, les cheveux épars, poussant des hurlements ou récitant des chants funèbres au son de leurs tambours mauresques. Durant les troubles qui agitèrent la minorité de Guillaume II, les Arabes jouèrent un rôle important ; et leur chef, Abou'l-Kassem, de l'illustre famille des Hamudites d'Afrique et d'Espagne, se joignit aux eunuques du palais et même aux barons normands pour chasser les Français que la régente Marguerite de Navarre avait appelés en Sicile. Aussitôt que le jeune Guillaume fut en possession du gouvernement, les Arabes se rangèrent autour de l'autorité royale qui les avait toujours protégés et retrouvèrent leur influence dans le palais et leur sécurité au dehors. On voit, par une relation arabe contemporaine récemment publiée[1], combien les habitudes et les mœurs orientales avaient d'empire à la cour et à la ville, quelle était la condition civile des musulmans, l'état de leurs mosquées, de leurs tribunaux, de leurs écoles non-seulement à Palerme, mais dans les autres villes de la côte. L'auteur arabe fait cependant remarquer que tout musulman, homme ou femme, qui en butte à la colère de ses parents se jetait dans une église, était aussitôt baptisé; que les musulmans de Sicile offraient leurs filles aux pèlerins musulmans pour qu'ils les épousassent, et que celles-ci quittaient avec joie leurs familles afin d'échapper à la tentation d'apostasier et par désir de séjourner dans un pays musulman.

Ces détails, au premier abord, semblent se contredire, et pourtant

vité, tu as promulgué la sentence d'excommunication contre tous ceux qui à l'avenir graveraient ou feraient graver ce nom et ce nombre sur les mêmes besants et drachmes soit en or soit en argent dans le royaume de Jérusalem, la principauté d'Antioche et le comté de Tripoli; à cause de quoi tu nous as demandé de confirmer la sentence Nous, donc, considérant qu'il est non-seulement indigne, mais abominable de transmettre au souvenir d'une manière aussi solennelle le nom de ce blasphémateur, nous te mandons de faire observer inviolablement en vertu de notre autorité, ladite sentence nonobstant tout appel. Donné à Pérouse, aux ides de février an xe de notre pontificat (1253). » RAYNALDI, *Ann. eccl.*, ad ann. — Clément IV, dans une lettre à l'évêque de Maguelonne datée du 16 septembre 1266, lui reproche de faire frapper dans son diocèse une monnaie qui portait le nom de Mahomet. « *Si par hasard tu allègues la coutume*, lui dit-il, tu accuses en cela tes prédécesseurs et toi plutôt que tu ne les excuses : car coutumes perverses ne sont que corruptions. » Il ajoute qu'avant d'être pape il avait cherché à dissuader l'évêque d'Agde de se conformer à cet usage impie.

[1] Voyage en Sicile de Mohammed-Ebn-Djobaïr sous le règne de Guillaume le Bon, texte arabe avec traduction et notes par M. AMARI. Paris, 1846.

rien n'est plus facile à expliquer. La position des Arabes en Sicile était essentiellement fausse. Pendant qu'ils se tournaient vers le tombeau du prophète à Médine, la population chrétienne qui les entourait avait les yeux fixés sur la croix et sur le vicaire du Christ siégeant à Rome. Pour les Arabes, le vrai point d'appui était Maroc ou le Caire; les chrétiens, au contraire, ne se rattachaient qu'à l'Europe. Les Arabes regrettaient leur domination perdue; les chrétiens enviaient la prospérité dont jouissaient les Arabes, soit par une exploitation plus intelligente du sol, soit par le développement du commerce maritime. Cet antagonisme, devenu plus vif encore depuis les croisades, empêchait nécessairement toute fusion durable au moyen de transactions que les deux cultes, du reste, eussent repoussées avec une égale énergie. De plus, dans la direction générale de sa politique, Guillaume le Bon, comme ses prédécesseurs, restait exclusivement chrétien. Quelle que fût sa tolérance envers les musulmans, il n'en était pas moins l'allié et le défenseur du pape : il envoyait des secours aux croisés de Syrie; il combattait à la fois Saladin et les Almohades d'Afrique. Il devait donc arriver un moment où la population chrétienne, plus nombreuse et plus sûre de ses forces, finirait par rejeter cet élément étranger et ennemi qu'elle ne pouvait s'assimiler.

Cette tendance se manifesta ouvertement dès la mort de Guillaume le Bon. Comme il ne laissait point d'héritier direct, le peuple de Palerme, ne sentant plus le frein des lois, courut aux armes, força les maisons des Sarrasins, pilla leurs magasins, et continua impunément, pendant plusieurs jours, ces scènes de dévastation. On se battit dans les rues, sur les places publiques; beaucoup d'Arabes périrent dans cette sanglante émeute. D'autres, s'étant ouvert un passage les armes à la main, allèrent dans le val de Mazzara se joindre à leurs frères. Ceux-ci, au nombre de plus de cent mille, s'armèrent aussi, sortirent de leurs montagnes, surprirent plusieurs villes mal gardées, et menacèrent Catane, ainsi que d'autres places où ils avaient de nombreuses intelligences. Mais le bâtard Tancrède, s'étant fait couronner roi, marcha contre les musulmans, pénétra dans la partie occidentale de l'île, leur livra bataille, et défit cinq de leurs chefs qui donnèrent des otages. Ensuite il obligea les Arabes émigrés de Palerme à retourner dans cette capitale, et promit non-seulement de les protéger contre les violences des chrétiens, mais même de leur rendre les priviléges dont ils avaient joui jusqu'à la

mort de Guillaume II. Si les historiens qui ont raconté la croisade de Richard Cœur-de-Lion ne disent point qu'il eut à combattre les Sarrasins dans sa querelle avec les habitants de Messine, c'est qu'en effet il y avait peu d'Arabes sur ce point de l'île. Du moins ils se trouvent confondus par Vinisauf sous le nom général de *Griffons*, par lequel il désigne cette race mêlée de Grecs et d'Arabes, qui occupait les deux côtés du détroit.

Quand le royaume de Sicile eut passé aux mains du terrible Henri VI, et que la domination de la maison de Souabe se fut établie dans l'Italie méridionale, les Arabes siciliens, soit qu'ils fussent indifférents au sort de la patrie commune, soit qu'ils partageassent la terreur générale, ne s'opposèrent point à l'invasion des Allemands, et échappèrent aux vengeances exercées par le vainqueur contre l'aristocratie normande. Mais à la mort de Henri VI, et pendant la minorité de son fils Frédéric II, la confusion devint inexprimable, et les Sarrasins prirent alors un rôle agressif qui leur fut fatal. Comme le pape Innocent III avait été déclaré tuteur du jeune roi, ils se figurèrent qu'ils seraient bannis pour toujours si le chef de la chrétienté devenait le maître en Sicile, et ils se joignirent aux ennemis du gouvernement. En vain Innocent leur écrivit, pour les détromper, des lettres pleines de modération où il leur promettait sa bienveillance et la conservation de leurs coutumes et priviléges : « Considérez, leur disait-il, ce que vous devez à Frédéric, et quelle est la perfidie de Markwald... songez bien que comme beaucoup de princes et une grande foule de peuples d'Occident se sont ligués contre les Sarrasins, ont pris la croix et se proposent prochainement de passer la mer, ils tourneront leurs armes contre vous s'il vous arrive de vous joindre à Markwald contre les chrétiens et le jeune roi; et Markwald ne pouvant leur résister, apaisera bon gré mal gré leur colère par votre sang, et rachètera sa vie par votre mort. Nous vous avertissons donc, et vous exhortons tous tant que vous êtes, à imiter en cela la fermeté de vos ancêtres, à ne pas payer d'ingratitude les bienfaits dont les rois de Sicile vous ont comblés, à prendre en considération la douceur du siége apostolique, qui non-seulement veut maintenir mais accroître vos bonnes coutumes, si vous consentez à nous être dévoués et fidèles au roi, sans ajouter foi aux promesses et aux tromperies de Markwald[1].» Les Arabes n'en

[1] Lettres d'Innocent III dans la Collection de Baluze.

persistèrent pas moins dans leur obstination, et leur émir Magded unit ses troupes à celles de ce même Markwald, que le pape signalait comme le principal chef des factieux. Mais les rebelles furent vaincus, et Magded fut tué par l'armée pontificale dans une bataille livrée entre Palerme et Monreale (juillet 1200). Loin d'abattre l'orgueil des Arabes, cette défaite les irrita; ils se fortifièrent dans tous les châteaux qui dominaient les montagnes du val de Mazzara, et lorsque Othon de Brunswick se présenta en Italie pour enlever la Sicile à Frédéric II, ils lui adressèrent des messages flatteurs en promettant de se soumettre à lui. Ils lui envoyèrent même de riches présents, des vases de bronze et d'argent où ils avaient fait graver des légendes laudatives, et une robe de soie d'un grand prix artistement brodée dans le goût mauresque. Mais Frédéric II l'emporta : il garda la Sicile, renversa en Allemagne Othon de Brunswick, et se fit rendre, avec les autres ornements impériaux, la robe triomphale que les Arabes avaient donnée à son compétiteur.

Ce prince était trop préoccupé du désir de donner à son autorité des bases solides pour laisser subsister dans ses États héréditaires cette cause permanente de troubles. Aussi, après son retour d'Allemagne et le rétablissement de l'ordre en Sicile, il songea à punir l'insurrection des Arabes. Outre Entella, Centorbi, Capizio, Traïna, leur émir Ebn-Abed était maître de Giato, château fort qui appartenait à l'archevêque de Monreale, sur les hauteurs de Trapani. Il s'était allié avec deux Marseillais, marchands ou pirates, Hugues Ferré et Guillaume Porc, qui faisaient sur la côte africaine un grand commerce dont le trafic des jeunes garçons formait une branche considérable [1]; et c'étaient les vaisseaux des deux associés qui apportaient d'Afrique aux Arabes de Sicile, des hommes, des munitions et des vivres. Comme Frédéric II ne disposait encore que de ressources insuffisantes, une première campagne, en 1221, produisit peu de résultats. Mais l'année suivante il obtint du pape Honorius III un délai pour la croisade de terre sainte, en faisant valoir ce motif que la Sicile était pleine de Sarrasins, que c'était là aussi une croisade, et qu'il serait dangereux d'aller combattre les ennemis du Christ outre mer, tandis qu'il en laissait un si grand nombre dans son royaume. Alors il concentra toutes ses forces contre les Arabes de Sicile, em-

[1] Sur le rôle odieux de ces Marseillais pendant la croisade d'enfants en 1212, voir la lettre de Jourdain à Michaud, Éclaircissements, tome II, p. 479.

porta Giato après un siége de deux mois (juin et juillet 1222), et s'empara de Ebn-Abed, de ses deux fils, de Hugues Ferré et de Guillaume Porc, qui furent tous les cinq pendus à Palerme. Dès lors il enleva successivement les autres places fortes, en rasa plusieurs, resserra les Arabes dans les montagnes, leur coupa les vivres et les décida à se rendre. La plupart d'entre eux posèrent les armes, et Frédéric, pour les éloigner de la côte d'Afrique et les avoir en même temps sous sa main, les fit transporter à Lucera, dans la Capitanate. Ils étaient plus de vingt mille. Le reste, cantonné dans des positions inaccessibles, brava longtemps les efforts de ses lieutenants. Comme ils tiraient des provisions et des renforts de l'île de Gelves, sur la côte de Tripoli, l'empereur envoya une expédition contre cette île, et les Sarrasins, réduits à leurs seules forces, finirent par céder à des attaques sans cesse renouvelées. Ils descendirent de leurs montagnes et consentirent à résider dans les villages de la plaine, sous la surveillance des officiers impériaux [1].

Éloignés de leur patrie et de leurs frères, forcés de se soumettre à la loi du vainqueur, les Arabes de la Capitanate furent longtemps à s'accoutumer à leur position nouvelle. Ils tentèrent même de se révolter en 1226. Mais sentant leur faiblesse et voyant qu'ils n'avaient plus d'espoir que dans la protection de Frédéric II, ils se dévouèrent sans réserve à son service. Lorsque l'empereur partit pour la terre sainte, malgré l'excommunication qui le frappait, il emmena avec lui un corps de Sarrasins, qui, au grand scandale des croisés, pratiquèrent librement dans son camp les rites de leur culte. On a pu voir dans l'*Histoire des Croisades* que ce prince dédaigneux des croyances, ou si l'on veut des préjugés de son temps, donna en Syrie un spectacle nouveau, et qu'au lieu de combattre à outrance les infidèles pour leur enlever Jérusalem, il aima mieux conclure avec Malek-Kamel un traité fondé sur une estime et une amitié réciproques; aussi il rapporta de la croisade un goût plus prononcé pour les usages des Arabes. Il s'entoura de philosophes et d'astrologues orientaux. A l'imitation des rois normands, il eut des harems dans les palais de Lucera et de Messine [2]. Il donna pour gardiens à sa femme légitime, Isabelle d'Angleterre, des eunuques noirs *qui ressemblaient à de vieux masques*, comme dit l'historien Mathieu Pâris;

[1] RICCARD. DE SAN GERM. — Lettre de Frédéric à l'évêque d'Hildesheim.
[2] *Regestum*, édit. de Carcani, *passim*.

il se baigna fréquemment, même le dimanche, ce qui passait pour scandaleux. Dans ses expéditions d'Italie et d'Allemagne, il promena partout avec lui des éléphants chargés de tours et armés en guerre, des chameaux, des lions, des hyènes, des panthères dressées à la chasse selon la mode persane, des gerfauts blancs, des vautours d'Afrique, une vraie ménagerie d'animaux alors inconnus en Europe. Il entretint avec soin des haras de chevaux berbères, fit venir de Damas et d'Espagne des armuriers habiles à tremper l'acier, et chercha à naturaliser en Calabre la plantation de la canne à sucre. On comprend qu'avec cette tendance Frédéric II devait protéger les Sarrasins établis par lui dans l'Italie méridionale; à part même cette sympathie personnelle, son intérêt politique l'y engageait. En effet, à son retour de Syrie, quand il trouva ses États envahis par les armées pontificales, ce fut avec l'aide des Sarrasins de Lucera qu'il reprit ses villes une à une; et l'on vit (chose étrange) les sectateurs de Mahomet, unis aux croisés venus de la terre sainte, marcher ensemble contre les troupes du pape.

La paix cependant ne tarda pas à se conclure. Grégoire IX donna l'absolution à Frédéric II; la tranquillité de l'Italie parut assurée. Mais l'empereur, dans la prévision des querelles futures, songea à fortifier la demeure de ses fidèles auxiliaires de manière à la mettre à l'abri d'un coup de main. La vieille ville samnite de Lucera, située sur ce plateau de l'Apennin que termine la chaîne du Gargano, avait subi autant de vicissitudes que l'Italie elle-même. Quand Frédéric II y transporta les Sarrasins de Sicile, ce n'était plus qu'une bourgade assez petite, mal alignée, bâtie de décombres; mais il fut frappé de la position favorable qu'offrait l'escarpement de la montagne. Aussi en 1233 fit-il construire derrière l'ancienne ville une citadelle dont l'enceinte contournant la montagne dans l'espace d'un quart de lieue, était reliée à égale distance par quinze tours en saillie. Le côté qui regardait la ville, et qui seul était accessible, se trouvait défendu par un large fossé, par des bastions redoutables et par une porte fortifiée. L'acropole ou château intérieur, servant à la fois de palais et de chambre pour les trésors, formait un vaste carré en talus, dont les murs sont encore revêtus d'un ciment si solide qu'il a résisté à l'action du temps. Quant à l'enceinte, elle renfermait, au temps de Frédéric et de ses successeurs, des rues, des maisons, des mosquées, des arsenaux, des ateliers de tous genres. L'étranger qui s'y promène

aujourd'hui n'y rencontre plus que quelques pans de murs à demi cachés sous les hautes herbes[1].

Quel que fût le zèle de Frédéric à flatter les goûts des Arabes de Lucera, à encourager leur industrie, à les protéger contre l'animosité de ses sujets chrétiens, beaucoup de ces musulmans se regardaient toujours comme exilés ; ils inventaient sans cesse des ruses pour franchir les hautes murailles qui les emprisonnaient, ou se tenaient cachés en différents lieux de la Capitanate pour s'évader à la première occasion favorable. Mais l'empereur sut toujours prévenir ces désertions par d'actives mesures, soit en interdisant à ses officiers de recevoir dans les ports siciliens aucun Sarrasin venant de Calabre en Sicile sous prétexte de faire le négoce, soit en défendant aux gouverneurs des provinces méridionales de souffrir qu'aucun Sarrasin résidât sur les terres de leur juridiction sans l'envoyer à Lucera pour qu'il justifiât de sa condition. Fidèle au plan de colonisation qu'il avait conçu, Frédéric II profita d'une nouvelle insurrection des Arabes restés en Sicile pour concentrer en Capitanate les musulmans de ses États. Affaiblis mais non domptés par le départ de leurs frères, les derniers débris des tribus africaines n'avaient pas tardé à reprendre leur vie de brigandages et de sauvage indépendance. Retirés avec leurs familles dans les deux vieilles citadelles de Giato et d'Entella, lieux plus redoutables par leur position que par la force de leurs retranchements, les Sarrasins fondaient comme des vautours sur le pays, et rentraient ensuite dans leurs nids inaccessibles. Riccardo, comte de Caserta, gendre de l'empereur, marcha enfin contre eux ; ils lui opposèrent une vive résistance, surtout à Entella dont les remparts démantelés offraient encore au temps de Fazello les traces du long siége qu'ils avaient subi. Ils cédèrent enfin, et tous ceux que Riccardo réussit à prendre vivants furent embarqués pour la Pouille, où ils allèrent augmenter la colonie militaire de Lucera.

A partir de cette seconde translation, c'est-à-dire de l'année 1246, Lucera, selon l'évaluation la plus moderée, renfermait une population flottante de soixante mille âmes. Si l'on songe qu'un tiers au moins de cette population était vouée au métier des armes, que c'était là un corps permanent toujours prêt à combattre, que ces Africains se servaient de flèches empoisonnées, de feu grégeois et d'autres in-

[1] HUILLARD-BRÉHOLLES ET V. BALTARD *Monuments des Normands et de la maison de Souabe.*

struments meurtriers dont eux seuls avaient le secret, on comprendra quelle devait être l'inquiétude des papes pour qui Lucera, selon l'expression d'un chroniqueur, était *comme une épine dans l'œil.* Tant que Grégoire IX resta en bonne intelligence avec Fréderic II, il se contenta de demander que des frères prêcheurs fussent admis dans la ville pour y travailler à la conversion des infidèles, et l'empereur parut s'y prêter de bonne grâce, assurant que les Arabes savaient assez l'italien pour profiter des prédications, et que quelques-uns d'entre eux avaient déjà été convertis par ses soins.[1] « En les retirant de la Sicile où ils ont tué plus de chrétiens que l'île n'en contient aujourd'hui, nous avons réussi dans notre espoir, puisque instruits chaque jour par l'exemple des catholiques et désireux d'obtenir la liberté en se lavant dans les eaux du baptême, ils reviennent à l'unité de la foi chrétienne dès qu'ils peuvent se dégager des mains des leurs. C'est au point que leurs chefs, qu'on appelle alcades (caïds), pensant que nous étions fâché de cela et que cela nous faisait tort, se sont plaints à nous, pendant notre séjour en Pouille, de ce que le tiers d'entre eux avait été ramené à la communion de notre foi, et l'on croit, sans nul doute, que dans peu il en sera de même pour le reste[2]. » Mais ces assurances ne semblent pas avoir été bien sincères. Aussi quand les relations réciproques des deux souverains se furent aigries au point d'amener une rupture éclatante, le pape dénonça à l'Europe les violences et les profanations commises par les Sarrasins de Lucera, les accusant d'avoir démoli les églises de l'ancienne ville pour bâtir leur citadelle et leurs maisons. L'empereur répliqua qu'il les avait mis hors d'état de nuire, et que s'il s'en servait contre les rebelles, c'est qu'il valait mieux exposer des infidèles que des chrétiens aux chances de la guerre. Il les employa en effet dans toutes ses expéditions. Grâce aux archers sarrasins et aux éléphants, il gagna sur les Milanais la bataille de Cortenuova. Au siége de Faenza les Arabes contribuèrent à la victoire. Au siége de Parme ils se firent tous tuer vaillamment. Aussi, à mesure que la querelle devint implacable, Frédéric II se rapprocha davantage des Musulmans; il resserra ses alliances avec le soudan d'Égypte[3], avec les princes de Tunis et de

[1] Lettre au pape, du 3 décembre 1233.
[2] Lettre au pape datée de Spire, 16 avril 1236.
[3] Voir pour ce fait, pour les almées de Frédéric et pour d'autres détails semblables, le livre XIV de l'*Histoire des Croisades*.

Maroc, entretint auprès d'eux des agents diplomatiques et des consuls pour la protection du commerce, fit venir d'Afrique de nouveaux auxiliaires, aussi redoutés par les partisans de l'Église que par ses propres sujets, confia à des Sarrasins la surveillance des ports et le recouvrement des impôts, et s'entoura d'une garde sarrasine. C'est au milieu des Sarrasins de Lucera qu'il eût voulu mourir ; mais du moins cette milice fidèle accompagna la litière qui emportait le corps de l'empereur défunt de Fiorentino à Tarente où il devait être embarqué pour la Sicile.

Sous Conrad, successeur de Frédéric II, les Arabes témoignèrent le même dévouement à la maison de Souabe ; ils aidèrent le nouveau roi à reprendre Naples et les autres villes soulevées, et leur chef principal, Jean le More, jouit d'une grande faveur. C'était un esclave noir que Frédéric II s'était plu à tirer de l'obscurité : il lui avait donné un prénom chrétien, l'avait mis au nombre de ses secrétaires, lui avait même confié la garde de son trésor. Plus tard, il était devenu gouverneur de Lucera, et au dire de Jamsilla, il commandait dans cette forteresse d'une manière plus absolue que le prince lui-même. Mais après la mort de Conrad, lorsque Manfred, fils légitimé de Frédéric II et régent du royaume au nom du jeune Conradin, se vit proscrit par l'inimitié de la cour romaine, Jean le More négocia avec le pape Innocent IV pour lui livrer la ville avec les richesses qu'elle renfermait. Au milieu d'un royaume insurgé ou prêt à le devenir, Lucera était le dernier espoir et comme le dernier refuge de la maison de Souabe. Aussi Manfred n'hésita pas. Voyageant de nuit à travers mille périls, il vint demander asile aux fidèles Sarrasins. Jamsilla nous a laissé de cet événement un récit dramatique et attachant, dont les détails nous entraîneraient trop loin de notre sujet. Qu'il suffise de dire que Manfred trouvant les portes fermées par l'ordre du lieutenant de Jean le More, allait se soumettre à l'humiliante nécessité de se glisser dans la ville par une rigole destinée à l'écoulement des eaux, lorsque les Sarrasins émus et indignés brisèrent les portes, enlevèrent en triomphe le fils de leur empereur et le portèrent dans leurs bras jusqu'à la grande place, où tous se prosternèrent devant lui. En revenant de la cour romaine, Jean le More, effrayé, écrivit au prince pour solliciter sa protection et sa clémence, et Manfred l'ayant sommé de se rendre sans condition, Jean préféra se retirer à Acerenza. Mais les Sarrasins de cette ville détestant son

ingratitude et sa trahison le massacrèrent, et sa tête portée à Lucera, fut clouée à l'une des portes.

Aussitôt tout changea de face. Avec les soldats et les trésors de Lucera, Manfred mit en déroute les armées pontificales et reconquit le royaume pied à pied, mettant des garnisons sarrasines dans les lieux les plus difficiles à garder. C'est ainsi qu'il fit occuper par des Arabes les bourgs de Cetara et d'Atrani sur la côte d'Amalfi; et les habitants de ces localités, avec leur visage maigre et olivâtre, leurs bras et leurs jambes couleur de cuivre, leur prononciation gutturale, l'éclat de leurs yeux noirs brillant sous leur brun capuchon, semblent fournir encore aujourd'hui la preuve d'un ancien mélange avec la race africaine.

Devenu roi en 1258, Manfred se montra fidèle à la politique de son père, d'un côté protégeant les Sarrasins dans ses États jusqu'à faire couper la main droite à un noble napolitain qui avait en sa présence frappé au visage le chef de sa garde sarrasine, de l'autre renouant l'alliance de la Sicile avec le soudan d'Égypte dont l'influence dominait sur le littoral africain. Ce soudan était alors le terrible Bibars, qui outre les présents dont il est fait mention dans l'*Histoire des Croisades* envoya au roi de Sicile, en 1261, une ambassade dont le chef était le cadhi Djemal-Eddin fils de Salem: le récit que ce personnage a laissé de sa mission mérite d'être transcrit: Manfred, dit-il, m'accueillit avec bonté et me permit de rester avec lui en Pouille. Il me faisait souvent l'honneur de m'admettre en sa présence, et j'eus occasion de reconnaître en lui beaucoup de mérite et un goût naturel pour les sciences intellectuelles. Il possédait parfaitement les dix traités d'Euclide, et c'est même à sa prière que je composai le traité de logique que j'intitulai *l'Impérial*. Non loin de la ville que j'habitais (probablement Foggia) se trouvait la ville de Lucera. Elle était entièrement peuplée de musulmans, et l'islamisme s'y montrait à découvert. La plupart des officiers de Manfred étaient musulmans, son camp retentissait des cris des muezzins, et notre religion y pouvait être publiquement professée.[1] »

Aussi, quand Charles d'Anjou appelé en Italie par les papes fut venu avec une armée de croisés disputer la couronne à Manfred et que celui-ci essaya de négocier, le comte de Provence rompit brus-

[1] Aboulféda dans la *Bibliothèque des Croisades*, tom. VII, p. 367.

quement la conférence en s'écriant dans son vieux langage : « *Allès et dit moi a le sultam de Locere, o je mettrai lui en enferne o il mettra moi en paradis.* » A la bataille de Bénévent, les dix mille archers sarrasins de Manfred soutinrent vaillamment le choc de la gendarmerie française, et périrent tous dans cette sanglante journée qui décida du sort de l'Italie méridionale.

Dans le premier moment de la consternation générale, les Arabes de Lucera n'essayèrent pas de résister au vainqueur. Dès la fin de mars 1266, ils traitèrent avec Charles d'Anjou, mais en hommes qui sentent leur force, et le nouveau roi assailli d'embarras de tout genre leur accorda des conditions avantageuses ; ils donnèrent des présents, s'engagèrent à détruire leurs remparts, à combler leurs fossés, à payer tribut. Charles, de son côté, leur accorda la vie sauve, leur permit de conserver leurs mœurs, leurs lois, leur foi religieuse, en stipulant seulement que les Sarrasins ne refuseraient pas d'écouter la parole de Dieu. Soit que les conditions n'eussent pas été observées des deux parts, soit que les démarches des Gibelins auprès du jeune Conradin, petit-fils de Frédéric II, eussent relevé les espérances des Sarrasins, nous les retrouvons en armes au commencement de l'année suivante. Le pape Clément IV, qui désapprouvait le traité, prit sur lui le soin de cette guerre en l'absence de Charles d'Anjou, et envoya contre Lucera l'abbé du Mont-Cassin avec deux cents chevaliers campaniens ; mais malgré les subsides qu'il leur fournit, les soldats pontificaux ne purent réprimer les dévastations des infidèles dont une foule de transfuges et de mécontents grossissaient sans cesse le nombre. La nouvelle de l'arrivée de Conradin à Vérone remplit d'ardeur les Sarrasins et leurs alliés, qui portèrent le fer et la flamme dans les environs. Clément IV eut alors recours au moyen ordinaire ; il fit prêcher une croisade contre *ces maudits rebelles qui avaient obtenu du roi Charles un traitement si doux et dont ils étaient si peu dignes*[1].

Guillaume de Villehardouin, prince de Morée, était en Italie depuis le mois de décembre 1267. Il fut mis à la tête des troupes destinées à commencer le siége de Lucera ; mais la force de la place et la difficulté de pousser un siége en hiver dans ces régions montagneuses rendirent ses efforts inutiles. Le pape, espérant mieux de la présence de Charles d'Anjou, écrivait le 12 avril 1268 : « Il nous

[1] Lettre du pape, du 12 février 1268. — Voir aussi la bulle d'excommunication contre Conradin et ses adhérents, dans Raynaldi, même année.

plaît que le prince (de Morée) et les autres qui sont à Foggia et ailleurs contre Lucera, s'abstiennent de nouvelles attaques. Le roi les rejoindra dans la quinzaine, à ce que nous croyons, et exterminera les Sarrasins et les autres perfides. » En effet, au mois de mai Charles vint diriger les opérations du siége. Mais quand il apprit que Conradin s'avançait vers les Abruzzes dans le but d'opérer sa jonction avec les Arabes, il se hâta de partir pour lui disputer l'entrée du royaume.

Les suites de sa victoire et le procès de Conradin détournèrent momentanément le roi du siége de Lucera : toutefois il avait laissé devant la place un corps de troupes sous la conduite de son camerier qui repoussa les Sarrasins dans une de leurs sorties et leur tua beaucoup d'hommes. Malgré ce succès, Clément IV écrivit à Charles d'attendre de nouveaux renforts : « Des seigneurs qui ont pris la croix, lui disait-il, se sont adressés à moi pour me prier de t'avertir afin que tu n'approches pas des Sarrasins sans eux et sans les nobles chevaliers qui viennent avec eux[1]. » Le roi se rendit à cet avis; mais bientôt la mort du pape et l'interrègne qui en fut la suite attirèrent ailleurs l'attention de la cour romaine, et ce ne fut qu'au mois de février 1269 que Charles résolut d'en finir avec Lucera. Au moment de partir pour la croisade, il eût été dangereux de laisser subsister derrière lui un foyer de révolte et dans ses États une ville musulmane : *nidus et cavea Sarracenorum*, comme l'appelle Malaspina. Il convoqua donc tous ses vassaux, leur recommanda d'apporter les armes et les machines nécessaires pour un siége et leur donna rendez-vous à Troja. Ce fut comme un préliminaire de la croisade contre Tunis. L'histoire nous laisse ignorer les incidents de ce siége mémorable, qui dura six mois : on sait cependant que le roi lassé de l'inutilité de ses assauts convertit le siége en blocus. Bientôt la famine devint horrible; les Sarrasins furent réduits à se nourrir de feuilles et de racines, et si quelques maraudeurs se hasardaient dans la campagne ils étaient massacrés sans pitié ou vendus comme esclaves. La fureur des assiégeants était telle, au rapport de Malaspina, qu'ils se jetaient sur les cadavres, leur ouvraient le ventre et, fouillant dans les entrailles sanglantes, s'étonnaient de n'y trouver que des herbes à peine digérées. Enfin, le 28 août, la ville ouvrit ses

[1] Lettre du pape, du 28 octobre 1268, la veille du jour où Conradin fut décapité à Naples.

portes. Les Sarrasins, bâillonnés avec des lanières de cuir, vinrent se jeter aux pieds du roi pour solliciter sa clémence et lui apportèrent leurs étendards[1]. Charles leur laissa la vie en les condamnant à fournir chaque semaine une certaine quantité d'or à titre de tribut. Les plus influents furent dispersés en différents lieux du royaume. Quelques-uns abjurèrent le mahométisme. Quant aux Gibelins qui avaient trouvé un refuge à Lucera, le vainqueur irrité les livra au supplice.

Il est hors de doute que la majeure partie des Sarrasins qui avaient survécu continua de résider à Lucera, et il existe assez de renseignements positifs pour établir comme un fait ce que divers historiens n'ont donné que comme une conjecture. En effet, pendant le séjour de Charles d'Anjou en Afrique, nous trouvons Lucera révoltée de nouveau. C'est que la citadelle sarrasine était redevenue l'asile de tous les proscrits à qui la haine ou la peur refusait un asile dans le royaume. Ce sont eux qui paraissent avoir entraîné les Arabes. Du moins, lorsqu'au printemps de l'année 1271 Charles parut avec son armée, lorsqu'il fit jouer toutes ses machines de guerre, les musulmans de Lucera se montrèrent disposés à se rendre; mais les proscrits s'opposèrent à une capitulation qui les perdait et se défendirent avec le plus grand acharnement. Le roi, instruit des dispositions des Sarrasins, traita avec eux et accepta leur soumission, à condition que tous ceux qu'il appelait des transfuges et *des chrétiens perdus* lui seraient livrés, que les Arabes paieraient désormais double tribut et maintiendraient leur ville dans l'obéissance des magistrats royaux. Du reste, il les traita avec douceur, releva celle de leurs tours qui avait le plus souffert et y fit graver l'inscription suivante : « L'an du Seigneur 1271, à la première lune de juillet, quatorzième indiction, Charles, roi de Sicile, fils du roi de France, fit faire cet ouvrage[2]. »

Cette indulgence si persévérante a lieu de surprendre dans un homme comme Charles d'Anjou et d'après l'idée qu'on se fait généralement de son caractère. Mais ce n'est pas le seul point par lequel il se rapprocha de la politique des princes dont il avait usurpé l'héritage, et dans sa conduite avec les Sarrasins les intérêts de son ambition l'emportèrent sur le préjugé religieux. C'est ainsi qu'il se

[1] Lettres de Charles I, dans Giustiniani et Davanzati.

[2] Bzovius. *Ann. eccl.*, même année. — Alberti, *Descriz. di tutta l'Italia.*

servit des milices arabes dans ses expéditions contre l'empire grec, comme on en a la preuve par le rescrit suivant : « A Léon de Lucera notre féal, salut. Ayant jugé à propos à cause de notre confiance dans ta fidélité et dans ton zèle, de te nommer capitaine des Sarrasins, que récemment nous avons fait lever parmi ceux de Lucera aussi bien que des autres Sarrasins qui sont déjà partis à Durazzo pour notre service, nous enjoignons à ta fidélité de te transporter en personne au pays de Durazzo avec les mêmes Sarrasins de Lucera et d'y exercer fidèlement l'office de capitaine et la conduite de la guerre dans ce pays, et voici que nous mandons par nos lettres aux mêmes Sarrasins de te reconnaître comme leur capitaine nommé par notre cour et de t'obéir selon l'honneur et la fidélité qu'ils nous doivent. Donné à Trani le 30 avril 1273[1]. » La même année, et sans doute pour combler les vides faits par la guerre dans la population de Lucera, il chercha à y attirer des colons provençaux[2], moins hostiles aux musulmans que les indigènes. En 1278, il fit de nouveau restaurer avec le plus grand soin la citadelle de Lucera[3], et après le massacre des vêpres siciliennes, il emmena avec lui des Sarrasins dans l'armée, qu'il conduisait contre les rebelles. Mais, aigri par ses revers et voulant prévenir les désertions, il donna l'ordre cruel de couper un pied à tout Sarrasin qui serait soupçonné de vouloir fuir[4].

Après la mort de Charles d'Anjou, son fils Charles II ne sortit de captivité qu'à la suite de longues négociations et se trouva engagé dans une guerre onéreuse contre le roi Jayme. Les Arabes de Lucera servirent fidèlement leur nouveau maître, et au siége de Gaëte ils furent placés au premier rang et soutinrent courageusement le choc de l'armée aragonaise[5] (août 1289). A partir de cette époque, ils n'apparaissent plus que rarement dans les actes contemporains. On voit seulement le roi se plaindre que les Sarrasins aient cultivé à leur profit des terres qui appartenaient à l'évêque de Lucera[6]. Mais,

[1] Cité par Davanzati. On ignore généralement que dès l'an 1268, Charles d'Anjou prenait le titre de *roi d'Albanie* qui, du reste, lui avait été conféré par une grande partie de la population de l'Épire. Lettres-patentes du mois de février 1272. Il avoue cependant que toutes les terres de Durazzo et de l'Épire n'étaient pas encore en sa possession.

[2] Mandat du 20 octobre 1273, cité par Papon et Vitale.

[3] *Syllabus membranarum*, passim.

[4] Mandat du 7 août 1284, cité par Amari.

[5] BARTHÉLEMY DE NEOCASTRO, dans Muratori, tom. XIII.

[6] Mandat du roi du 17 juin 1294.

en 1300, l'année même de ce premier jubilé qui attira en Italie une si grande multitude de chrétiens , Charles II, jaloux sans doute de signaler sa piété et sa dévotion envers les saints apôtres, résolut de détruire dans ses États la secte mahométane. Il chargea de cette mission Giovanni Pipino de Barletta, maître des comptes de la grande cour, qui traita Lucera en ville prise d'assaut. Les Arabes, cernés et surpris, furent égorgés pour avoir cherché à se défendre ; le roi permit de tuer impunément quiconque ferait dans son royaume profession de l'islamisme, et récompensa le lieutenant qui avait si bien rempli ses intentions : « En effet, écrit-il à ses officiers, comme un grave scandale menaçait notre royaume par suite de la turbulente perfidie des Sarrasins de Lucera, Pipino, notre envoyé, unissant la vigueur à la prudence, a apaisé ce scandale non sans un grand carnage de ces perfides; il a dépeuplé cette terre, véritable nid de pestilence pour toute la contrée voisine ; il en a fait une habitation profitable pour les fidèles et a assuré la sécurité du royaume. De plus, il a enrichi notre trésor par les dépouilles de ces Sarrasins et augmenté les revenus que nous tirions de Lucera, en sorte que les offrandes et les provenances sont maintenant plus considérables qu'auparavant[1]. » Les Arabes qui étaient dispersés à Melfi, à Venosa et en d'autres lieux de la Basilicate furent saisis et vendus comme esclaves avec leurs femmes et leurs enfants; leurs bestiaux, leurs instruments de labour, leurs biens de tous genres, furent confisqués et mis à l'enchère[2]. Quoiqu'un intérêt politique et fiscal eût dirigé la conduite de Charles II, cette odieuse expédition fut colorée des motifs respectables qu'on mettait en avant pendant les croisades. « Le devoir de l'autorité terrestre, dit ailleurs le roi angevin, est de poursuivre les crimes de ceux qui prévariquent; mais sa fonction principale est de s'élever avec la plus grande sévérité contre les ennemis de la foi catholique. Considérant donc les obligations qui résultent pour nous tant du gouvernement que Dieu nous a confié que de l'illustre série d'aïeux dont nous descendons, nous avons conçu le ferme projet de détruire les Sarrasins de Lucera qui, dérogeant à la foi du Christ, nous importunaient par leur présence, et, avec l'aide du Seigneur, nous avons accompli cette louable résolution. Mais comme il ne convient pas qu'un lieu si fertile ait à souffrir

[1] Mandat du roi, du 10 novembre 1300.
[2] Mandat du roi, du 13 décembre 1300

faute d'habitants, nous voulons y établir une nouvelle plantation de chrétiens fidèles, et comme dans l'extermination des Sarrasins susdits s'est manifestée l'assistance de Notre-Dame, patrone du genre humain, nous décidons que le nom de Lucera sera changé en celui de Sainte-Marie[1]. » Le pape Benoît XI, pendant son court pontificat, s'associa à ces idées, et il écrivit au roi de Naples une lettre ainsi conçue : « Comme tu as une sincère et profonde dévotion envers le roi des rois, ainsi que le doit faire un prince catholique, tu poursuis avec un esprit vigilant les choses qui à tes yeux intéressent la gloire de son nom et l'accroissement de la foi orthodoxe. Aussi nous serrons dans les bras d'une affection paternelle ta personne dévouée à nous et au siége apostolique, et nous l'honorons à juste titre par de gracieuses faveurs et des grâces apostoliques. En effet, considérant pieusement depuis longtemps que le séjour des Sarrasins dans la ville de Sainte-Marie, appelée alors Lucera, était une grave atteinte à la foi susdite, tu as fait exterminer les mêmes Sarrasins, conduit en cela par l'esprit de Dieu, pour que les chrétiens y habitassent désormais librement; et comme l'église cathédrale du voisinage était très-petite et située hors de l'enceinte de la même ville, dans un lieu peu décent, qu'elle avait des ressources si minces que notre vénérable frère l'évêque de Sainte-Marie ne pouvait avec cela se soutenir selon l'exigence de sa dignité pastorale, et que ladite église, à cause de l'insuffisance des provenances, éprouvait même le manque de ministres; toi, réfléchissant à ces choses dans une méditation salutaire, tu as eu soin de transférer cette église en un lieu convenable, à toi appartenant dans l'intérieur de ladite enceinte, et tu l'as dotée sur tes biens royaux d'un revenu qui s'élève à la valeur annuelle de trois cents onces d'or. Sur ce revenu, plusieurs dignités ont été créées dans la même église. Avec ce qui reste, l'évêque aussi bien que les ministres de ladite église, peuvent se sustenter et supporter les charges qui pèsent sur eux.... Donné à Latran, le 16 novembre 1303.[2] »

Les Sarrasins qui voulurent échapper à la mort ou à l'esclavage reçurent le baptême; mais comme on les soupçonna de rester musulmans dans le cœur, on leur appliqua l'épithète flétrissante de

[1] Mandat de Charles II à Gautier de Lamia, justicier de Basilicate, en date du 16 mars 1301. On y voit que l'expédition avait été commencée le jour de l'Assomption de l'année précédente.

[2] RAYNALDI, *Ann. ecclesiast.*, ad ann., § 53.

marrani, et la plupart s'enfuirent en Afrique. Ainsi, au seizième siècle, les malheureux morisques furent persécutés par une aveugle haine jusqu'au jour où ils emportèrent avec eux l'industrie et la prospérité de l'Espagne. Le terrain de la citadelle fut abandonné aux troupeaux et aux choucas. Les habitants de la Calabre ruinés par la guerre furent appelés à venir prendre la place des proscrits dans la nouvelle ville de Sainte-Marie. Cependant, malgré le roi et malgré le pape, elle a continué de s'appeler Lucera, et la citadelle des Sarrasins a gardé son nom, comme elle a gardé ses ruines, qui font encore l'admiration du voyageur.

II.

NOTICE COMPLÉMENTAIRE SUR LA PRINCIPAUTÉ FRANÇAISE D'ACHAIE (OU MORÉE) ET SUR SES DOUZE PAIRIES.

On a pu voir dans l'*Histoire des Croisades*[1] une note intéressante où l'auteur, suivant pas à pas la naïve narration de la *Chronique grecque de Morée*, indique la conquête de l'Achaïe par Guillaume de Champlitte, et les principaux événements du règne des trois Villehardouin : Geoffroi I, neveu du fameux maréchal de Champagne, mort vers 1219 ; Geoffroi II, son fils, mort en 1246 ; Guillaume I, frère de Geoffroi II, mort vers 1278. Il ne pousse pas ce récit au delà de la mort du jeune Louis d'Anjou, fiancé à Isabelle, fille et héritière de Guillaume, parce qu'en effet, à partir de cette époque, les annales de Morée se mêlent avec l'histoire des rois angevins de Naples, qui confondirent à dessein le droit de suzeraineté ou seigneurie directe, cédé en 1267 par l'empereur Baudouin, avec la seigneurie réelle qui ne devait appartenir qu'à la descendance d'Isabelle ou de Marguerite sa sœur cadette[2]. Des princes aragonais

[1] Tome II, page 447-461.

[2] Il suffit d'indiquer sommairement ce que devint la postérité des Villehardouin. Isabelle, fiancée mais non mariée au jeune Louis d'Anjou, épousa, en 1291, Florent de Hainaut, grand connétable de Naples, qui fut investi par Charles II de la principauté d'Achaïe. Florent prit possession de ses États, mais mourut peu après laissant une fille nommée Mathilde ou Mahaut. Isabelle se remaria en 1301, à Philippe de Savoie, auquel elle donna par acte de mariage la seigneurie de Corinthe et le titre de prince héréditaire d'Achaïe. Philippe eut beaucoup de peine à se faire reconnaître par les hauts barons du pays, et il revint en Piémont à la fin de l'an 1304, avec sa femme Isabelle qui

de la branche de Majorque ou des princes français appartenant aux familles de Hainaut, de Bourgogne et de Savoie, n'eurent la plupart du temps qu'un titre nominal sur ce pays, où les Vénitiens et les Turcs se disputèrent et exercèrent tour à tour la puissance souveraine.

Mais l'histoire de ces vaillants Français qui, après la conquête de Constantinople, s'établirent dans les dépendances de l'empire grec et créèrent comme une *nouvelle France*[1] dans les plus belles régions de la Méditerranée, ne se borne pas à celle des Villehardouin. Cette illustre famille sert de centre à d'autres qui rayonnent autour d'elle sur toute la surface du pays. Un savant moderne, enlevé trop tôt à des études auxquelles il avait consacré sa vie, a mis en lumière cette organisation féodale qui avait échappé à la vaste érudition de Ducange, et son travail nous servira de guide dans cette notice.

On sait que le premier des Villehardouin fit vérifier le livre de partage des terres qu'on avait dressé du temps de Guillaume de Champlitte. On trouva vingt-deux grands feudataires, savoir, douze laïcs, trois des ordres militaires et sept ecclésiastiques. La seconde espèce de fiefs se composait de fiefs simples de chevalerie, et la troisième de fiefs d'infanterie appelés aussi sergenteries; mais cette première prise de possession fut régularisée quelques années plus tard, lorsque Geoffroi I fit publier dans l'Achaïe, sous le nom d'assises de Romanie, un code général de lois[2] dont le fonds était emprunté aux assises de Jérusalem, base commune de toutes les

ne retourna plus en Morée. Avant de partir, Isabelle avait marié au duc d'Athènes sa fille Mahaut, âgée de douze ans. Celle-ci, ayant perdu son mari en 1308, passa en France, où on la maria à Louis de Bourgogne, en lui faisant signer une cession entre vifs de la principauté d'Achaïe à son nouvel époux. Louis de Bourgogne alla s'embarquer à Venise pour la Morée, où il triompha d'un compétiteur, Fernand de Majorque; mais il mourut peu après, et Mahaut sa veuve se trouva seule et sans pouvoir au milieu d'une noblesse indisciplinée. Elle épousa en secret un chevalier français nommé Hugues de La Palisse. Mais Robert, roi de Naples, l'ayant fait venir dans cette ville, declara nulle cette union clandestine et la maria de force à son frère Jean de Gravina. Mahaut, enfermée au château de l'Œuf, y mourut vers 1325, après huit ans de captivité, et Jean prit le titre de prince d'Achaïe, qu'il revendit ensuite pour le duché de Duras à son neveu, Robert, empereur titulaire de Constantinople. Une autre fille d'Isabelle de Villehardouin, nommée Marguerite, née de son second mariage avec Philippe de Savoie, eut en partage les châteaux de Caritena et de Boussoit, passa en Piémont avec ses parents et ne laissa point d'enfants de son mariage avec Renaud de Forez. En elle s'éteignit la branche aînée des Villehardouin. (Voir pour la branche cadette la baronnie de Matagrifon.)

[1] *Ibique noviter quasi nova Francia est creata.* — Lettre du pape Honorius à la reine de France, en date du 20 mai 1224, dans la Collection MSS de la Porte du Theil, à la Bibliothèque nationale.

[2] On ne connaît pas de rédaction française de ces assises appliquées à la Romanie et à l'Achaïe. Canciani est le seul qui nous les ait fait connaître d'après la version faite par l'ordre du gouvernement vénitien au quinzième siècle pour l'île de Négrepont (*Leges Barbar.*, tom. IV. Venise, 1785). Après un examen approfondi des Ordonnances anciennes et l'introduction de quelques statuts nouveaux, ce code fut publié en deux cent dix-neuf articles.

législations françaises en Orient. Dans ce code, en effet, se dessine nettement la hiérarchie féodale introduite par les Français dans l'ancienne Grèce. « A l'imitation de la cour de France, dit Buchon, la principauté d'Achaïe avait son maréchal héréditaire, son connétable, son chancelier. Les forts furent confiés à des châtelains : deux cours de justice furent établies à Andrutza et à Clarentza, et un hôtel des monnaies à Clarentza. Quant aux fiefs, ils furent classés suivant l'importance de leur territoire et celle de la famille qui les possédait. Ainsi il y eut au-dessus de tous, et à l'égal du prince, *douze pairs*. Puis vinrent les *bers* ou hauts barons, dont le territoire comprenait un évêché, et qui, comme les pairs, avaient droit de haute justice contre leurs sujets et de guerre entre eux, et avaient seuls en conséquence le privilége de bâtir des châteaux forts; puis les bannerets, puis les simples barons possesseurs de fiefs de cavalerie, et enfin les écuyers ou sergents de la conquête, possesseurs de fiefs d'infanterie[1]. »

Or, la mention expresse de ces douze pairs se trouve à l'article 43 des *assises* ainsi conçu : « La justice par le sang n'appartient qu'aux pairs du prince qui sont 1° le duc d'Athènes; 2° le seigneur de Naxos; 3°, 4° et 5° les trois seigneurs de Négrepont; 6° le seigneur de Bodonitza; 7° le comte de Céphalonie; 8° le seigneur de Caritena; 9° le seigneur de Patras; 10° le seigneur de Matagrifon; 11° le maréchal héréditaire tant qu'il est en fonctions à l'armée[2]; 12° le seigneur de Calavryta qui est de la famille des Tournay. » Il est probable que cette division des douze pairies s'établit après l'arrangement conclu en 1217 avec les Courtenay par Geoffroy de Villehardouin, et nous la retrouvons avec quelques variations à une époque bien postérieure, dans un document de 1391 rapporté par Guichenon[3] : les baronnies de Caritena, Matagrifon, Calavryta et Passava avaient alors été remplacées par le duché de Leucade, le comté de Soula, les baronnies d'Arcadia et de Chalandritza. Les huit autres pairies avaient conservé leurs noms.

1°. — Au premier rang, dans l'ordre des assises comme par son importance historique, figure la seigneurie d'Athènes fondée par Othon de la Roche, fils de Pons de la Roche en Franche-Comté. Dès 1205 on trouve ce seigneur établi à Athènes et à Thèbes avec le titre grec de

[1] *Éclaircissements sur la Morée française*, p. 138.
[2] Cette dignité jointe à la baronnie de Passava appartenait aux Neuilly-Saint-Omer.
[3] État des fiefs présenté à Amédée de Savoie, p. 127 et 128 des *Preuves de l'histoire de Savoie*.

megas-kyr (grand sire), en vertu d'une investiture de Boniface de Montferrat, roi de Salonique, laquelle fut confirmée par Geoffroi de Villehardouin, quand il eut obtenu le titre supérieur de prince d'Achaïe. Après d'assez longs démêlés avec le pape Innocent III au sujet des droits des églises, Othon de la Roche retourna en France en 1224, laissant la seigneurie d'Athènes à son neveu Guy, qui prit part au soulèvement des hauts feudataires contre le prince Guillaume. Les alliés furent vaincus à Carydi près de Mégare, et le seigneur d'Athènes, bloqué dans Thèbes, fut obligé de faire sa soumission. Guillaume lui ayant ordonné de se rendre en France auprès du roi saint Louis et de se soumettre à sa décision, Guy de la Roche alla débarquer à Brindes, et de là chevaucha jusqu'à Paris, où le roi le reçut avec distinction, et déclara qu'ayant porté les armes contre son suzerain avant de lui avoir prêté hommage, il n'avait pas encouru par ce fait la déchéance de son fief. Guy revint en Morée en 1260 avec le titre de *duc*, que saint Louis l'avait autorisé à prendre au lieu de celui de *sire*, et mourut peu d'années après, laissant le duché à son fils aîné Jean qui soutint une guerre malheureuse contre l'empereur grec. Jean eut pour successeur, en 1276, son frère Guillaume qui fut un moment bail de Morée au nom de Charles d'Anjou, épousa la fille du despote d'Arta et laissa un fils encore mineur, Guy II (1285.)

Cet enfant, d'abord placé sous la tutelle de Hugues de Brienne, second mari de sa mère, parvint à l'âge d'homme, « devint chevalier et se conduisit en bon seigneur, dit la Chronique de Morée. Il s'acquit une brillante renommée dans tous les royaumes ; mais malheureusement il tomba dans la débauche, et Dieu ne lui accorda aucun enfant pour lui succéder dans la souveraineté. » Pour faire valoir ses prétentions sur la principauté d'Achaïe qu'il réclamait du chef de sa femme Mahaut, fille d'Isabelle de Villehardouin, Guy prit à sa solde la troupe d'aventuriers catalans commandée par Fernand Ximenès, et ce furent ceux-ci qui ouvrirent la porte aux envahissements des autres ; mais il mourut en 1308 sans avoir pu donner suite à ses projets, après avoir nommé Boniface de Vérone son exécuteur testamentaire jusqu'à l'arrivée de Gautier de Brienne, son cousin germain et son successeur.

Gautier était fils de Hugues de Brienne et de sa première femme, Isabelle de la Roche. Après avoir été longtemps prisonnier en Sicile, il se trouvait à la cour de Naples lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort

de Guy II. Il partit sans délai, et vit, en arrivant, le duché menacé par l'invasion des compagnies catalanes qui, repoussées par la disette du pays de Gallipoli, s'étaient avancées jusqu'à la vallée de Tempé et aux frontières de ses États. Gautier les prit d'abord à son service contre le despote d'Arta et l'empereur, reconquit avec leur aide une partie de ses forteresses, attacha deux cents cavaliers et trois cents fantassins à sa maison en leur donnant des fiefs, et signifia aux autres d'évacuer le pays. Les Catalans refusèrent, s'établirent près de Thèbes, avec leurs femmes et leurs enfants, dans une plaine défendue par des terrains marécageux, et qu'ils labourèrent et détrempèrent pour achever de la rendre inaccessible. Gautier de Brienne les ayant attaqués imprudemment, fut tué avec tous ses chevaliers, son armée fut poursuivie et détruite, et le duché tout entier tomba aux mains des Catalans (17 mars 1309).

Pendant que les seigneurs de Brienne continuaient de porter dans les cours étrangères le vain titre de ducs d'Athènes, les conquérants gouvernèrent le pays au nom des rois aragonais de Sicile, jusqu'au jour où Nerio Acciaiuoli, seigneur de Corinthe et possesseur de fiefs importants en Morée, conçut le projet de se rendre maître du duché d'Athènes. C'était le moment où le pape, les rois de France et de Naples, les républiques de Venise, de Gênes et de Florence, effrayés des progrès d'Amurath et de Bajazet, venaient de conclure une ligue et tournaient leurs efforts vers la Grèce. Nerio se fit donner par le roi de Naples Ladislas l'investiture du duché d'Athènes pour lui et ses héritiers (1394), et malgré la bataille de Nicopolis et les succès toujours croissants des Turcs, il parvint à faire reconnaître son autorité en Béotie et à Athènes. Mais ses faibles successeurs, après la prise de Corinthe par Mahomet II, ne furent guère que des jouets entre les mains des gouverneurs ottomans qui firent assassiner le dernier Acciaiuoli, François II.

2° Naxos. — Après le partage de l'empire grec, les seigneurs vénitiens rivalisèrent d'ardeur dans la conquête des îles de l'Archipel, et Marc Sanudo, l'un d'eux, devint maître de Naxos et de quelques autres des Cyclades, en 1207. En échange de l'abandon qu'il fit de ses prétentions sur Candie, la république lui fournit des secours avec lesquels il s'empara aisément des îles de Paros, Antiparos, Sentorin, Nio, Anafi, Cinulo, Milo, Siphanto, Policandro. Avec l'agrément de l'empereur Henri et du roi de Salonique, il prit le titre de duc des

Cyclades (Dodecanèse), fut placé par l'empereur sous la seigneurie supérieure des princes d'Achaïe, et devint le second des pairs de la principauté.

Son fils Ange et son petit-fils Marc suivirent fidèlement la fortune des princes d'Achaïe. Lorsque Guillaume de Villehardouin eut été fait prisonnier par les Grecs à Castoria, l'alliance étroite de l'empereur grec avec les Génois rendit fort difficile la position des Vénitiens dans l'Archipel. Les habitants de Milo se révoltèrent à l'instigation de Gênes, mais ils furent soumis par Marc Sanudo, qui mourut en 1263. Son fils Guillaume conseilla à Villehardouin de ne pas se soumettre aux conditions du traité conclu avec les Grecs, et la guerre ayant recommencé, il attaqua et vainquit la flotte ennemie. L'arrivée de Jean Paléologue avec des forces nombreuses put seule arrêter la déroute, et Guillaume ramena dans son île six des bâtiments qu'il avait pris. Nicolas, l'aîné des trois fils de Guillaume Sanudo, prit une part active à la guerre entreprise par Venise contre les établissements génois de Galata et de la mer Noire, et dont l'issue fut malheureuse. Fait prisonnier, il survécut peu à sa délivrance. Jean, son frère, obtint le désistement de Marc, troisième fils de Guillaume Sanudo, en lui cédant en propriété l'île de Milo, et fit reconnaître son gendre, Jean dalle Carceri, seigneur tiercier de Négrepont, pour son successeur. Ce dernier mourut vers 1311, laissant un fils en bas âge, et sa veuve se remaria à son cousin Nicolas Sanudo, dit Spezzabanda, qui gouverna le duché de Naxos. Nicolas se distingua dans les expéditions contre les Turcs, et en 1330 il contribua à remporter sur eux une grande victoire sous les ordres de Jean de Chepois, amiral de France, qui commandait les galères françaises et papales. Une seconde campagne navale n'eut aucun succès. La flotte des croisés confédérés fut battue, le 17 janvier 1345, près de l'île de Scio, et Spezzabanda périt dans l'action. Après lui, Nicolas dalle Carceri, fils de Jean, qui possédait déjà Négrepont du chef de son père, devint duc de Naxos. Il prit part à la ligue de 1370 contre les Turcs et fut assassiné dans une partie de chasse, en 1372, par François Crispo, qui avait épousé une Sanudo, fille du seigneur de Milo.

Crispo fut reconnu duc de Naxos par les Vénitiens pour prix de la cession de Négrepont. Bajazet avait étendu ses conquêtes de ce côté et menaçait l'île d'une destruction prochaine, lorsqu'il fut fait prisonnier par Tamerlan. Cet événement facilita l'établissement des

Crispo dont l'histoire se confond désormais avec celle de Venise. Le seul fait nouveau qui dans cette période se rattache à l'histoire des croisades est la lettre écrite par Jean Crispo, en 1537, à Paul III, à Charles-Quint, à son frère Ferdinand, et à François I, lorsqu'il eut été forcé de se reconnaître tributaire de Soliman. Après avoir expliqué longuement comment il fut obligé de céder devant la supériorité des forces turques, il essaie en ces termes d'intéresser les princes chrétiens à sa cause : « Faudra-t-il par notre faute qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau dans le monde, les mahométans, et qu'un seul pasteur, Mahomet?... Réveillez-vous donc, et renonçant à une inaction funeste, considérez les maux qui vous menacent, compatissez aux misères d'autrui ; ne soyez pas chrétiens de nom seulement, et pendant que notre ennemi est occupé par la guerre de Perse, prenez les armes, envahissez les provinces musulmanes, attaquez, détruisez sur terre et sur mer cette bête malfaisante. Puissiez-vous, avec l'aide de Dieu tout-puissant, lui arracher le saint sépulcre de notre Sauveur Jésus-Christ et toutes ces régions qui vous ont été enlevées... La Trinité, dans sa majesté céleste, vous appelle à cette louable entreprise ; la piété chrétienne, les intérêts de la confédération chrétienne vous y invitent. Les cris de tant de captifs chargés de fers, la désolation des États, votre liberté et votre vie menacées, tout vous y pousse. Déjà j'apprends que l'Ottoman a fait partir de Thrace un héraut pour vous déclarer la guerre. Il n'est donc plus besoin de paroles, mais d'actions, et j'en ai dit assez[1]. » Mais ces exhortations ne pouvaient rallumer un enthousiasme depuis longtemps éteint, et la froide politique tenait désormais la première place dans les conseils de l'Europe.

3°, 4°, 5°.—L'île de Négrepont, qui compte pour trois pairies dans la division féodale du territoire, paraît avoir été occupée après la conquête de Constantinople par Jacques d'Avesnes et un chevalier nommé Guibert, dont les parts passèrent aux mains d'un Véronais, nommé Ravain dalle Carceri, vers 1210. De là le titre de *seigneurs tierciers* donné à cette famille. Ravain, avec l'autorisation du roi de Salonique, s'établit à Négrepont et transmit son autorité à son fils Guillaume, qui épousa Hélène, nièce de Démétrius, roi de Salonique. En vertu de ce mariage, Guillaume obtint de l'empereur Baudouin

[1] Nous traduisons ce fragment d'après la curieuse lettre rapportée par Buchon, *Éclaircissements sur la Morée française*, p. 360-368.

l'investiture de ce royaume par un acte ainsi conçu : « Baudouin, empereur des Romains, toujours auguste, etc., savoir faisons à tous que nous avons investi le noble homme Guillaume de Vérone, seigneur de Négrepont, mari de noble dame Hélène, nièce de feu Démétrius, roi de Thessalonique, tous deux étant en notre présence, selon leur demande et désir, du droit au royaume de Thessalonique et à ses dépendances, lesquels ont fait retour par parenté à ladite dame Hélène, et nous le recevons pour notre féal et homme lige contre toute personne présente et future, etc. Donné l'an du Seigneur 1243, aux nones de mai. » Ce Guillaume, avec un de ses parents que la chronique de Dandolo appelle Narzot dalle Carceri, prit part au soulèvement des feudataires contre Guillaume de Villehardouin, en 1255, et ne dut la conservation de son fief qu'à la protection des Vénitiens.

Après la mort de Guillaume, on trouve de nouveau les baronnies de Négrepont divisées entre ses trois enfants : François obtint Chalcis, Conrad Lorea, et une fille, mariée depuis à Boniface de Vérone, eut Carystos en partage. L'histoire se tait sur le compte de François; mais nous avons vu que son fils Jean devint duc de Naxos par son mariage avec la fille unique de Jean Sanudo, et que Nicolas, fils de Jean, seigneur de Négrepont et duc de Naxos, fut assassiné par François Crispo. Il est prouvé que dès la fin du treizième siècle, les Vénitiens avaient un bailli dans l'île de Négrepont, et probablement ils s'étaient substitués aux branches cadettes des dalle Carceri. A l'extinction de la branche aînée par la mort de Nicolas, leur domination prit un grand accroissement et ne tarda pas à devenir définitive. Négrepont fut conquis sur les Vénitiens par les Turcs et est resté entre leurs mains jusqu'à la révolution de 1821.

6°. — Les lettres d'Innocent III de l'année 1207 font mention d'un Maione, comte de Céphalonie et de Zante, qui menait depuis quelques années la vie d'un pirate et demandait à rentrer dans la voie du pardon. Il est probable que c'était quelque chef de corsaires italiens, comme cet Henri Pescatore, comte de Malte, qui à la même époque s'empara de la Crète avec l'aide des Génois, et en fut chassé par les Vénitiens. Le groupe d'îles situé entre le continent italien, l'Épire et la Morée, inspirant une égale convoitise aux Vénitiens, aux despotes d'Épire et aux princes français de Morée, Venise commença par s'emparer de Corfou, pendant que les despotes prenaient Céphalonie, Zante, Leucade et les autres îles. Mais à la suite du mariage de Guil-

laume de Villehardouin avec une fille du despote d'Arta, vers 1258, ces îles furent placées sous la suzeraineté du prince d'Achaïe et devinrent la sixième des pairies. Elles furent alors possédées par un comte français que la chronique de Morée appelle Richard, nous laissant ignorer son nom de famille. Richard eut pour fils et pour successeur Jean, qui épousa Marie, fille de Nicéphore, despote d'Arta. Dans un acte du mois d'avril 1304, ce Jean, qui prend le titre de comte Palatin, sire de Céphalonie et Zante, parle de son frère Engilbert, grand connétable de Morée sous Isabelle de Villehardouin et Philippe de Savoie. Thomas, l'aîné des fils de Jean, eut de violents débats avec son oncle nommé comme lui Thomas, fils et successeur de Nicéphore au despotat. Il le tua en 1313, épousa sa veuve Anne, et prit le titre de despote d'Acarnanie et d'Étolie. Mais il fut tué lui-même par son frère Jean qui à son tour périt empoisonné par sa femme. L'empereur Michel Paléologue mit fin à cette série de crimes en s'emparant de l'Acarnanie et en emmenannt avec lui à Constantinople le fils du dernier comte français de Céphalonie.

Ce fut dans ces circonstances que l'empereur titulaire Robert, fils de Philippe de Tarente, disposa de l'île de Céphalonie ainsi abandonnée à elle-même, et en fit passer la seigneurie dans la famille des Tocco, dont il avait reçu des services signalés. Les Tocco, originaires de Bénévent et devenus puissants à Naples sous les princes souabes et aragonais, avaient alors à leur tête trois frères dont le dernier, Léonard, obtint en 1353 le comté de Céphalonie avec le titre de duc de Leucade. Mais l'histoire de cette famille italienne, qui ne se rattache à la principauté d'Achaïe qu'au moment où les liens de suzeraineté tendaient à s'affaiblir, paraît étrangère à notre sujet.

7°. — Raoul de Tournay obtint dans le premier partage de 1206 la seigneurie de Calavryta avec douze fiefs. Cette baronnie se conserva longtemps dans la même famille, comme on peut le voir par l'article des assises d'Achaïe que nous avons cité. La Chronique de Morée est le seul monument qui nous fournisse des indications sur les Tournay. On y trouve un Jean de Tournay, fils ou petit-fils de Raoul, accompagnant Guillaume de Villehardouin dans la guerre de Charles d'Anjou contre Conradin, en 1268. Dans une autre occasion, un Geoffroi de Tournay est cité parmi les hauts barons qui aidèrent Florent de Hainaut de leurs conseils à son entrée en Morée, en 1291.

8°. — A l'arrivée des Français en Grèce, Jean de Neuilly reçut la

seigneurie de Passava avec quatre fiefs et le titre de maréchal héréditaire de la principauté, pour ses descendants mâles et femelles. Cette dignité était distincte de l'emploi de maréchal ordinaire. Jean de Neuilly épousa la fille unique de Gautier de Ronchères, seigneur d'Akova, et n'en eut qu'une fille, Marguerite, qui hérita de ces deux seigneuries et de la dignité héréditaire de grand maréchal. Le fief d'Akova passa à une fille issue du premier mariage de Marguerite. La baronnie de Passava revint à Nicolas, né du second mariage de Marguerite de Neuilly avec Jean de Saint-Omer. Nicolas fut ainsi seigneur de Passava et maréchal héréditaire d'Achaïe du droit de sa mère, tandis que du droit de son père, il était seigneur de Thèbes.

Cette branche de Saint-Omer, célèbre dans l'histoire de la croisade de 1204, avait pour tige Guillaume châtelain de Saint-Omer, beau-frère de ce Jacques d'Avesnes, que nous avons vu établi à Négrepont. Nicolas, le dernier des fils de Guillaume, est mentionné en 1210 par Innocent III comme un homme puissant dans le diocèse de Thèbes, et il y épousa la sœur de Guy I de la Roche, seigneur d'Athènes. Le fils aîné de Nicolas, nommé Bela ou Abel, eut de son mariage avec Marie de Hongrie trois fils, dont l'aîné, Nicolas, fut vers l'année 1291 bail de Morée, et fit construire pendant son administration le beau château de Saint-Omer à Thèbes et la forteresse de Navarin. On ne sait rien d'Othon le second fils. Quant à Jean le dernier, son union avec Marguerite de Neuilly en joignant la seigneurie de Thèbes à celle de Passava dans la personne de leur fils Nicolas de Saint-Omer, donna un nouveau lustre à cette famille. Nicolas figure en qualité de grand maréchal dans plusieurs actes de Philippe de Savoie, notamment en 1304; mais après lui on ne trouve plus de renseignements sur les Saint-Omer.

9°.—On ignore également le nom de la famille du premier possesseur du marquisat de Bodonitza situé en Thessalie près des Thermopyles. Cette seigneurie dépendait d'abord du royaume de Salonique, et le seigneur de Bodonitza est toujours compris parmi les hauts feudataires de ce royaume dans les lettres fréquentes qui leur sont adressées par Innocent III. La seigneurie supérieure du marquisat fut cédée par Boniface, roi de Salonique, aux princes d'Achaïe, et il continua depuis ce temps à figurer au nombre des douze pairies. Une lettre d'Honorius III, à l'année 1221, mentionne un Guillaume, marquis de Bodonitza, comme bail ou régent de Salonique, sans doute après la

mort du comte de Blandras. Zurita et Jauna parlent également en 1372 et 1375, d'un François-Georges, marquis de Bodonitza, qui fut gouverneur du duché d'Athènes et de Néopatras au nom du roi de Sicile.

10°—Hugues de Brières obtint, au moment du partage, la seigneurie de Caritena avec vingt-deux fiefs de chevalier. Cette seigneurie devint une des douze pairies, mais elle resta peu de temps attachée à la descendance directe de Hugues de Brières. Soit qu'il fût retourné en Champagne, soit qu'il fût mort en Grèce sans enfants, son fief passa au neveu des princes Geoffroi et Guillaume de Villehardouin, issu du mariage de leur sœur avec Geoffroi, seigneur de Cicon en Franche-Comté. Ce Geoffroi était probablement fils d'une sœur de Hugues de Brières, et le fils que lui donna la sœur des Villehardouin fut le successeur naturel des droits de sa grand'mère, faute d'héritier plus prochain.

Le nouveau seigneur de Caritena, nommé Geoffroi, comme son père, épousa Isabelle de la Roche, sœur de Guy Ier, seigneur d'Athènes, et s'attacha à la fortune de son beau-frère dans le soulèvement des hauts feudataires contre le prince Guillaume. Il fut puni par la perte de sa seigneurie, qui ne lui fut rendue par son oncle que comme un simple fief non transmissible aux collatéraux; et comme il mourut sans héritier direct, le fief fit retour au domaine du prince. Nous en avons la preuve dans un fait raconté par la chronique de Morée. Vers 1288, avant l'arrivée de Florent de Hainaut, et pendant le baïlat de Nicolas de Saint-Omer, un descendant des Brières, du nom de Geoffroi, ayant appris que le seigneur de Caritena était mort sans descendance, partit aussitôt de Champagne avec ses titres de famille, et se rendit d'abord auprès du roi de Naples, seigneur direct d'Achaïe, pour réclamer son héritage. D'après l'inspection de ses titres, le roi l'adressa à la haute cour féodale de Morée pour statuer sur la justice de ses réclamations. Ce fut alors qu'il apprit la révolte du seigneur de Caritena, et la décision qui excluait tous les collatéraux de la succession; mais on donna en dédommagement à Geoffroi de Brières le fief de Morena, et sa descendance se conserva longtemps dans la principauté française de Morée.

11°—Nous savons, par l'article 43 des assises d'Achaïe, que les seigneurs de Patras étaient au nombre des douze pairs, et la chronique de Morée nous apprend que Patras fut donné dès 1206 à Guillaume Alaman. Cette famille Alaman joua un rôle important au treizième siècle

en Chypre, en Sicile et en Morée, et on la voit figurer encore longtemps après parmi la noblesse d'Aragon et de Majorque; mais aucun renseignement n'établissant la filiation de Guillaume, on ignore si la baronnie de Patras resta dans cette famille. Il est probable qu'elle fit retour au domaine du prince, qui en réunit une partie à d'autres démembrements de fiefs pour en constituer une seigneurie particulière.

12°—Matagrifon n'était autre chose que la forteresse de Chlomoutzi, bâtie par Geoffroi de Villehardouin pour tenir les Grecs en respect, d'où lui vint parmi les Français le nom de *Mata-Griffon*. On ne trouve pas ce fief constitué en baronnie avant l'époque où le prince Guillaume, en mariant sa seconde fille Marguerite, à peine âgée de deux ans, à un seigneur de la maison des Baux, lui donna les deux tiers de la seigneurie d'Akova en fief héréditaire, et lui constitua d'autres possessions au nord de la Morée sous le nom de Matagrifon (1267.) Par son testament il laissa la principauté d'Achaïe à sa fille aînée, et la baronnie de Matagrifon à sa fille cadette, avec cette clause que si l'une d'elles mourait sans enfants, sa part reviendrait à la survivante ou à ses enfants.

Marguerite de Villehardouin eut en 1298 une fille nommée Isabelle, et perdit son mari peu de temps après. Elle refusa de se remarier; mais à la mort de la princesse d'Achaïe sa sœur, elle comprit qu'elle avait besoin de chercher un appui pour sa fille, et jeta les yeux sur Fernand de Majorque, auquel la part qu'il avait prise dans les aventures des Catalans avait fait une réputation brillante. Fernand vivait alors en Sicile auprès de son ami le roi Frédéric; il accéda de grand cœur à cette union qui fut célébrée à Messine au mois de février 1314, et Marguerite donna en dot à sa fille la baronnie de Matagrifon et dépendances, ses droits sur la totalité, ou au moins la cinquième partie de la principauté d'Achaïe, sur la terre de Calamata et sur une partie de la province de Clarentza, avec une forte somme d'argent et la revendication de diverses créances. Mais quand Marguerite revint en Morée, les barons français s'indignèrent de cette alliance avec les Catalans, dont l'établissement dans le duché d'Athènes leur était si incommode. Le comte de Céphalonie, l'évêque d'Olène et Nicolas Mavros, seigneur d'Arcadia, mirent ses biens sous le séquestre et la retinrent prisonnière. Elle mourut au mois de mars de l'année suivante, et sa fille Isabelle, après être accouchée d'un fils, la suivit de près au tonbeau. Fernand envoya l'enfant en Catalogne, passa en

Morée avec une petite armée, se fit reconnaître par plusieurs feudataires, puis fut vaincu et tué par son compétiteur, Louis de Bourgogne (1316). Quant au fils qu'il avait eu d'Isabelle, ce prince du nom de Jacques, d'abord roi de Majorque, puis dépouillé par Pierre IV, roi d'Aragon, ne songea pas à revendiquer sérieusement ses droits sur la principauté de Morée et sur la baronnie de Matagrifon, bien qu'il y eût été invité par une ambassade des barons du pays en 1344. Dès lors la branche cadette des Villehardouin resta tout à fait étrangère à la destinée des établissements français en Grèce.

Tels sont les faits principaux qui se rattachent à l'histoire des douze pairies. Celle des principaux bannerets qui venaient après les pairs est loin d'avoir la même importance et la même certitude. Quelques-uns d'entre eux sont indiqués dans la note à laquelle celle-ci sert de complément.

III.

ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES ROIS DE CHYPRE DE LA MAISON DE LUSIGNAN.

L'histoire de la famille française de Lusignan, qui prit possession de l'île de Chypre à la suite de la troisième croisade, et s'y maintint pendant près de trois siècles, peut donner lieu à d'intéressantes recherches; et l'ouvrage préparé sur ce sujet par M. de Maslatrie tiendra sans nul doute tout ce que promet le nom de l'auteur. Notre seul but, dans cette courte notice, est d'établir la succession des rois de Chypre qui reparaissent de temps en temps dans *l'Histoire des Croisades* de Michaud, sans que le lecteur puisse renouer aisément le fil interrompu de ses souvenirs, et de présenter ici avec suite les faits principaux par lesquels ce royaume se relie aux autres établissements chrétiens de l'Orient.

Après la conquête de l'île de Chypre par Richard Cœur-de-Lion, ce prince l'avait donnée en garde aux templiers, qui eurent à lutter contre la révolte des Grecs indigènes. Presque tous les Latins faillirent être égorgés dans une conjuration formée par eux, et les templiers voyant qu'ils s'épuiseraient à vouloir conserver cette onéreuse acquisition, la rendirent à Richard qui la donna à Guy de Lusignan, en échange des droits que celui-ci tenait de sa femme Sybille sur le royaume de Jérusalem. Mais il fallut que Guy remboursât les vingt-cinq mille marcs d'argent avancés par les templiers, et qu'il

repeuplât un pays devenu presque désert par les ravages de la guerre et la fuite des habitants. Aussi distribua-t-il des fiefs aux trois cents chevaliers français qui l'avaient suivi de Palestine en Chypre. Il répartit aussi dans les endroits les plus dépeuplés les deux-cents hommes de cavalerie et toute l'infanterie qu'il avait amenés, en leur distribuant des terres et des maisons et en les mariant aux veuves et aux filles des Français morts en Syrie. Il fit, de plus, appel à tous les étrangers, et promit de laisser liberté à chacun, arménien, copte, maronite, jacobite, nestorien, latin ou grec, d'y professer son culte et d'y posséder une église; et en même temps il détermina un bon nombre de Chypriotes à revenir habiter leurs maisons, en les menaçant de donner aux étrangers tout ce qui resterait abandonné. Il déclara ensuite sa volonté de gouverner le pays conformément aux lois établies dans son ancien royaume de Jérusalem, sous le nom *d'assises*, en déférant l'administration à deux cours : la haute cour présidée par lui-même, la cour inférieure présidée par un vicomte et chargée uniquement des affaires civiles ou de police. Il établit un archevêque latin à Nicosie, capitale de l'île, et des évêques à Famagouste, à Paphos et à Amathonte[1]. Ce dernier siége fut transféré à Limisso (l'ancienne Néapolis) qu'il avait fondé ou plutôt agrandi sur la côte méridionale.

Guy de Lusignan mourut, en 1194, à l'âge de soixante-cinq ans, sans laisser d'enfants. Son frère Amaury, connétable de Jérusalem, puis de Chypre, lui succéda, mais il refusa de porter le titre de roi jusqu'à ce que l'autorisation lui en eût été donnée par l'empereur Henri VI. Encore mal affermi dans ses États, sur lesquels l'empereur de Constantinople élevait des prétentions, Amaury voulait se ménager la protection d'un prince puissant, qui faisait à cette époque même de grands préparatifs pour la croisade, et d'ailleurs il se conformait à l'opinion générale qui attribuait à l'empereur d'Allemagne, comme chef de la république chrétienne, le droit de conférer les royaumes. Samari, archevêque de Trani, lui porta l'investiture et le sceptre de Chypre[2], et Conrad, évêque d'Hildesheim, chancelier de l'Empire, à son passage en Palestine, plaça la couronne

[1] Mais les contestations auxquelles cet établissement donna lieu entre les clergés grec et latin ne furent définitivement réglées qu'au concile de Latran, en 1215.

[2] Diplôme du mois de mai 1196, en faveur des habitants de Trani, cité par Davanzati, mais attribué sans doute par erreur à Guy de Lusignan.

royale sur la tête d'Amaury, dans la cathédrale de Nicosie. Mais les libéralités de Guy de Lusignan avaient tellement épuisé le trésor royal, que le roi pouvait à peine entretenir à son service vingt chevaliers. Amaury convoqua tous les hommes du pays, et leur dit: « Seigneurs, le roi Guy, mon frère, vous a tant donné qu'il ne lui est rien demeuré. Le pays m'est échu et j'en suis sire tant qu'il plaira à Dieu. Vous êtes mes hommes et je n'ai point de terres. Il y a tels de vous qui en ont plus que moi. Comment se pourra-t-il que je sois pauvre et vous puissants et riches, et que je n'aie pas de quoi dépenser? Cela ne convient point. Prenez conseil entre vous et que chacun me rende assez pour que je puisse être entre vous comme votre sire, et vous puisse aider comme mes hommes. » Ils prirent conseil, et chacun lui donna de sa terre autant que le cœur lui en dit. Amaury fit tant par force ou par amour, que quand il mourut, ses terres de Chypre valaient deux cent mille besants[1].

Sa première femme, Esquive d'Ibelin, était morte peu de temps avant son couronnement, lui laissant six enfants. Isabelle, reine de Jérusalem, avait de son côté perdu son troisième mari, Henri de Champagne. Les barons de Palestine, voyant le mauvais succès de la croisade des Allemands et le danger de la terre sainte, envoyèrent proposer à Amaury la main d'Isabelle et la couronne de Jérusalem. Amaury accepta cette royauté si pénible, mais si haute dans l'estime des chrétiens, et se décida à aller promptement au secours de son nouveau royaume. Toutefois, avant de quitter l'île de Chypre il s'occupa de régler d'une manière plus stable l'administration du pays pendant son absence. Il calma l'animosité qui divisait le clergé grec et le clergé latin, organisa la défense des côtes qu'il confia à des compagnies albanaises (Stradiots), affranchit les colons vénitiens établis depuis longtemps dans l'île, nomma douze gouverneurs pour les douze cantons[2], et donna au vicomte de Nicosie président de la cour inférieure, une juridiction particulière sur cette ville et sur trois lieues de territoire autour du château. Il fixa aussi les droits respectifs des nobles, bourgeois, affranchis ou *francomates* et serfs ou *pariques*. Jusque-là on avait fait usage des assises telles qu'elles se conservaient dans le souvenir des chevaliers-juges qui les avaient appliquées dans

[1] Bernard le Trésorier, dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, tom. XIX.

[2] Savoir: Famagouste, Baffo (Paphos), Limisso, Cérines, Salines, Massarie, Carpasso, Mazato, Ardimo, Crisokou, Solie et Pentaïa. Tels sont, du moins, les noms donnés par Jauna.

le royaume de Jérusalem. Amaury voulut donner une base plus sûre à leurs interprétations, et réunit les hommes pourvus de la mémoire la plus fidèle; et d'après les décisions d'un conseil d'hommes choisis par lui et auxquels il s'adjoignit lui-même, il fit faire une rédaction particulière des assises à l'usage du royaume de Chypre. Cette rédaction paraît être celle qui nous a été conservée, et qui fut introduite peu de temps après dans l'empire français de Constantinople et dans la principauté française de Morée[1].

Amaury partit ensuite pour Ptolémaïs où il fit célébrer son mariage et son couronnement (1198); à dater de cette époque, il adopta exclusivement le titre de roi de Jérusalem, et se consacra à la défense de ses nouveaux États, comme on l'a pu voir dans l'*Histoire des Croisades*, sans pourtant perdre de vue son royaume de Chypre. Une lettre d'Innocent III, adressée à Geoffroi le Rat, grand maître des Hospitaliers, lui recommande d'avoir égard aux sollicitations d'Amaury en envoyant en Chypre un certain nombre de chevaliers et de soldats pour y tenir garnison : « Vous devez vous souvenir, vous et votre couvent, lui dit-il, que vous avez concouru avec tous les seigneurs de la terre sainte à lui faire quitter ce pays pour l'attirer dans la Palestine, d'où il ne peut plus s'éloigner sans risquer de la perdre entièrement. » Les Hospitaliers entretinrent en effet dans l'île un corps de troupes jusqu'à la mort d'Amaury, qui expira à Ptolémaïs, le 1er avril 1205, et fut enterré à Nicosie. Il laissait de son premier mariage trois fils : Hugues, Jean et Guy, et deux filles, dont l'aînée, Bourgogne, avait épousé en secondes noces Gautier de Montbéliard; et de son second mariage deux autres filles, Sybille et Mélissende.

Hugues était encore mineur à la mort de son père et fut placé par la haute cour sous la tutelle de son beau-frère Gautier de Montbéliard, homme hautain, violent et avare. Cinq ans après, Hugues, ayant atteint sa majorité, s'empressa de déposséder Gautier de tout pouvoir, lui demanda un compte sévère de son administration, et l'obligea de s'enfuir en Syrie. Fidèle à l'engagement qu'avait contracté son père, il épousa Alix, fille du troisième mariage d'Isabelle de Jérusalem, sa belle-mère, avec Henri de Champagne, et prit une part glorieuse à la croisade de 1217. Mais, bientôt découragé par les dissensions des croisés et par le mauvais succès du siége du mont

[1] Buchon, *Éclaircissements sur la Morée française*, p. 392.

Thabor, il se retira à Tripoli de Syrie, où il mourut de maladie dans les premiers mois de l'année suivante.

On a de ce prince une monnaie d'or conservée au cabinet de Gotha, qui prouve que les Lusignan de Chypre, dans les premiers temps de leur établissement, adoptèrent le type monétaire usité à Constantinople et généralement répandu dans tout l'Orient. Au droit, un roi debout revêtu d'une dalmatique ornée de perles, la tête couverte d'une couronne à quatre perles et à trois fleurons. De sa main droite, il s'appuie sur un sceptre surmonté d'une croix; dans la gauche, il soutient un globe surmonté d'une autre croix semblable. Autour on lit : HVGO·REX CYPRI. Au revers, un Christ nimbé assis sur un trône à dos élevé, et donnant la bénédiction de la main droite. Dans le champ, on lit du côté gauche de la tête du Christ XC, dernière partie du nom de *Jesus-Christus :* les lettres IC qui se trouvaient certainement dans l'autre champ sont presque entièrement effacées. La forme de cette monnaie est concave, comme le sont les monnaies byzantines de la même époque, appelées *nummi Scyphati*. Le costume qu'y porte le roi est le même que portaient les empereurs de Constantinople. Quant au Christ assis, on le retrouve aussi sur les monnaies des Comnène et sur celles des dynasties impériales plus récentes avec la légende IC XC. Ce même type fut transporté de Constantinople dans d'autres pays, et on le voit fréquemment sur les monnaies des doges de Venise, des rois d'Arménie, et des rois de Servie, Vrosc et Étienne[1].

Henri, fils et successeur de Hugues de Lusignan, n'avait que neuf mois à la mort de son père. Alix de Champagne, sa mère, fut chargée des fonctions de régente, et s'adjoignit les seigneurs de Baruth, Jean et Philippe d'Ibelin, oncles du feu roi, qui justifièrent ce choix par leur valeur et leur prudence. Ils envoyèrent quelques secours aux croisés, qui assiégeaient Damiette, mais ils ne purent empêcher les galères des Sarrasins de croiser devant Limisso et de faire un tort immense aux pèlerins qui allaient rejoindre l'armée. Ils eurent aussi à lutter contre l'animosité réciproque des clergés grec et latin, que le cardinal Pélage à son retour de la terre sainte parvint avec peine à pacifier. Bientôt la mésintelligence éclata entre eux et la reine, qui se retira à Ptolémaïs avec son favori Camerino Barlas. La haute

[1] REINHARD, *Gesch. von Cypern.* — MUNTER, *om Frankernes mynter Orienten.*

cour, irritée de la conduite d'Alix et des intrigues qu'elle cherchait à nouer avec le comte de Tripoli, déféra toute l'autorité aux seigneurs d'Ibelin, qui se placèrent, eux et le jeune roi, sous la protection du pape Honorius[1]. A la mort de Philippe d'Ibelin, la reine revint en Chypre, et chercha à réparer le mal qu'elle avait causé. Mais cette querelle avait fait naître des ferments de discorde dont l'empereur Frédéric II, à son passage en Chypre, essaya de profiter.

A peine débarqué à Limisso, au mois d'août 1228, il cita Jean d'Ibelin à comparaître devant lui, demanda en son nom et au nom de son fils Conrad, héritier du royaume de Jérusalem, qu'il lui fît hommage pour la ville de Baruth, se réservant de lui faire d'autres réclamations devant la haute cour de Jérusalem[2], et prétendit percevoir les revenus du royaume de Chypre, jusqu'à ce que Henri de Lusignan eût atteint l'âge de vingt-cinq ans[3]. Il poussa même l'exigence au point de vouloir garder en otages le jeune roi et les deux fils de Jean d'Ibelin. Mais cette conduite, que rien ne justifiait, excita un mécontentement général, et Frédéric fut obligé de renoncer à son projet ou d'en ajourner l'exécution. En partant, il laissa le gouvernement de l'île aux principaux seigneurs chypriotes mécontents, Camerino Barlas, Amaury de Bessan, Gavano de Rossi, Guillaume de Rivet et Hugues de Giblet, qui déclarèrent Jean d'Ibelin déchu de la tutelle, et prirent le titre de baïls. Jean, ayant ramené de Syrie une petite armée, défit ses ennemis à Nicosie et assiégea les baïls dans Dieud'amour, forteresse où ils s'étaient renfermés avec le roi. Philippe de Navarre[4], blessé à ce siége, dut la vie à Balian d'Ibelin, fils aîné du sire de Baruth. Cependant une pacification intervint; mais la guerre ne tarda pas à se rallumer lorsque après la paix de San Germano, Frédéric II envoya en Syrie, sous le commandement de son maréchal Riccardo Filangieri, vingt-deux galères et trente-huit vaisseaux de transport, avec une nombreuse troupe de chevaliers, de fantassins et de matelots.

Au rapport de Philippe de Navarre, cette armée avait été composée de gens suspects dont l'empereur voulait se délivrer, en sorte

[1] Lettre aux hospitaliers, datée de Latran, 15 février 1226.

[2] Jean d'Ibelin exerçait aussi la tutelle du royaume de Jérusalem en vertu de la délégation de la reine Alix, qui comme tante d'Iolande de Brienne se trouvait la plus proche parente de Conrad.

[3] Sanut., ap. BONGARS, *Gest. dei per Francos*, II, 212.

[4] Celui qui a laissé un travail si important sur la législation du royaume de Jérusalem. Voir la Notice de M. Beugnot, dans la Bibliothèque de l'École des Chartes.

qu'il déclara à son lieutenant que si les Chypriotes étaient vaincus il se tiendrait pour satisfait, mais que si ses troupes étaient défaites il n'en aurait aucune peine, parce qu'il souhaitait aussi bien la ruine des uns que des autres. La suite des affaires prouva en effet que cette expédition, loin d'être dirigée dans l'intérêt de la terre sainte, n'avait d'autre but que de satisfaire les vues personnelles de l'empereur. En arrivant au cap delle Gatte, devant Limisso, les Impériaux envoyèrent sommer le jeune roi Henri de renvoyer de ses États Jean d'Ibelin, ses fils et ses parents, comme traîtres envers leur seigneur. Sur le refus du conseil de régence, ils allèrent aussitôt attaquer Baruth dont la ville leur fut livrée par l'évêque, et ils mirent le siége devant le château où s'était renfermée la garnison dévouée à Jean d'Ibelin. Filangieri les ayant rejoints avec le reste de l'armée, poussa vivement les opérations du siége, occupa Tyr, et convoqua à Ptolémais le grand conseil des barons, pour leur exposer les demandes et les griefs de l'empereur. Ceux-ci n'hésitèrent pas à prendre parti pour les Ibelins, et s'engagèrent les uns envers les autres en entrant dans la confrérie de Saint-Adrien, et en se promettant mutuellement aide et secours.

En apprenant ce qui se passait, Jean d'Ibelin demanda justice et protection au roi Henri et à la noblesse chypriote, qui résolurent d'aller délivrer le château de Baruth. Tous ensemble partirent de Famagouste; mais, à leur arrivée en Palestine, Camerino Barlas, Amaury de Bessan et Hugues de Giblet quittèrent furtivement l'armée et allèrent rejoindre Filangieri devant Baruth. Une partie des barons de la terre sainte, entraînés par Balian de Sidon et par Jean de Césarée, neveux de Jean d'Ibelin, vinrent renforcer l'armée chypriote, pendant que le patriarche de Jérusalem, les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital, le bailli de Venise, les consuls de Pise et de Gênes s'interposaient inutilement entre les deux partis. Après avoir essayé, mais sans succès, de faire lever le siége de Baruth, Jean d'Ibelin emmena le roi à Sidon, puis, se portant à Ptolémaïs, il se saisit d'une partie de la flotte impériale qui hivernait dans le port. Quand il eut enfin rassemblé toutes ses forces, il résolut, avec l'aide des habitants de Ptolémaïs et des Génois, de faire une puissante diversion en assiégeant Tyr, et vint camper à Casal Imbert.

A cette nouvelle, Filangieri leva le siége du château de Baruth, mit le feu à la ville en se retirant, et se rendit à Tyr, pendant qu'il

envoyait en Chypre, avec une partie de ses troupes, les rebelles Chypriotes chargés de réduire l'île sous l'obéissance de l'empereur. Lui-même, profitant de l'absence de Jean d'Ibelin, surprit au point du jour le camp des Chypriotes, le pilla, et força le jeune roi à se sauver en désordre avec les siens jusqu'à Ptolémaïs (3 mai 1233). Jean d'Ibelin arriva trop tard pour couper la retraite aux Impériaux, et il ne songea plus qu'à réorganiser l'armée et à délivrer Chypre, où les baïls impériaux s'étaient emparés de Famagouste, de Cérines, de Cantara. La position était d'autant plus critique que Filangieri, laissant à Tyr une faible garnison, avait repassé en Chypre, et avait soumis l'île entière, à l'exception du château de Buffavento et de celui de Dieud'amour où étaient renfermées les deux sœurs du roi et le reste des troupes fidèles.

Lorsque Jean d'Ibelin et le roi Henri de Lusignan arrivèrent devant Famagouste, Filangieri venait de retourner en Italie en promettant aux baïls de leur envoyer de prompts renforts, et en confiant à deux comtes lombards le commandement des Impériaux. Mais ceux-ci, n'ayant pu empêcher le débarquement de l'armée royale, se replièrent sur Nicosie, qu'ils ne tardèrent pas à évacuer pour prendre position dans la plaine qui s'étend entre cette ville et Cérines. Jean d'Ibelin rentra sans peine en possession de Cantara et de Nicosie, et livra aux Impériaux une sanglante bataille où il les mit en déroute. Les débris de leur armée, poursuivis jusqu'à Gastria, furent pris et détenus à Nicosie. Dieud'amour fut ravitaillé, et l'armée royale concentra tous ses efforts contre Cérines, où s'étaient renfermés les rebelles et les étrangers. Le siége de cette place dura jusqu'après les fêtes de Pâques de l'année suivante (1234), et il fut enfin convenu par capitulation que Philippe Cinard et Gautier d'Aquaviva, lieutenants de l'empereur, la remettraient au roi dans l'état où elle se trouvait, que les prisonniers seraient rendus de part et d'autre, que le roi fournirait des bâtiments à ses frais pour transporter à Tyr la garnison et tout son bagage. Quant aux rebelles chypriotes, ils furent exclus du traité et se condamnèrent à un exil volontaire [1].

Au milieu de tous ces démêlés, la reine-mère Alix s'était rendue en France pour y réclamer le comté de Champagne, qui avait été adjugé à son cousin Thibaut IV, depuis roi de Navarre, par un arrêt

[1] Nous avons insisté avec quelques détails sur tous ces événements, qui n'ont pas trouvé place dans l'*Histoire des Croisades*.

de la cour des pairs, siégeant à Melun. Mais elle fut contrainte de renoncer à ses prétentions, moyennant une forte indemnité [1], et revint en Chypre avec un nouvel époux, Raoul de Soissons, auquel elle voulut donner une part dans le gouvernement du royaume. Le roi et Jean d'Ibelin, redoutant son ambition et ses intrigues, réussirent à l'éloigner de Chypre, en lui conseillant de faire valoir les droits qu'elle tenait de son grand-père Amaury sur le royaume de Jérusalem. Mais ses efforts et ceux de son mari eurent peu de succès; et les barons de la terre sainte, qui reconnaissaient à peine l'autorité lointaine de Conrad, fils de Frédéric II, n'étaient point disposés à admettre les prétentions contestables d'une princesse qui se présentait sans armée et sans trésors.

Délivré de tous ces embarras, Henri de Lusignan s'occupa exclusivement de l'administration de ses États, dont il accrut la richesse par des traités de commerce conclus avec les principales cités maritimes de la Méditerranée. On a pu voir dans l'*Histoire des Croisades* l'accueil qu'il fit à saint Louis pendant le séjour de ce prince en Chypre, et la part qu'il prit à la malheureuse croisade de 1250. Fait prisonnier, puis délivré en même temps que le roi de France, il revint en Chypre et mourut peu après à Nicosie, le 8 janvier 1253, laissant un fils en bas âge de Plaisance d'Antioche, sa seconde femme, fille de Bohémond V, qu'il avait épousée en 1250. Cet enfant, nommé Hugues II, lui succéda sous la tutelle de la reine Plaisance, qui tint d'une main ferme les rênes de l'État, et obtint du pape Alexandre IV une bulle dont l'objet était de placer le clergé grec sous la dépendance du clergé latin. Elle se remaria à Balian d'Ibelin, et en 1258 alla fixer sa demeure à Tripoli avec son fils. Mais quand la terre sainte fut sérieusement menacée par les armes victorieuses des soudans d'Égypte, elle revint en Chypre, d'où elle envoya au secours des Latins un corps de troupes commandé par le prince Hugues d'Antioche, héritier présomptif de la couronne. Hugues ne put signaler qu'une valeur stérile dans ce malheureux pays épuisé par les dissensions de ses défenseurs, et bientôt il fut rappelé en Chypre par la maladie du jeune roi qui mourut au mois de novembre 1267, à l'âge de quatorze ans.

[1] Consulter sur cette affaire le *Trésor des chartes*, J. 433, où se trouve aussi la cession faite par Henri Ier à son neveu Jean de Brienne de tous ses droits sur le comté de Champagne, datée de Nicosie 1247 (en français).

Hugues III se trouvait le légitime héritier de la couronne par la mort du prince mineur, son cousin germain. En effet, il était fils d'Isabelle de Lusignan, sœur du roi Henri, de son premier mariage avec Henri d'Antioche fils de Bohémond IV. Hugues prit aussitôt le nom de Lusignan, et fut couronné roi dans l'église de Sainte-Sophie de Nicosie par Guillaume, patriarche de Jérusalem. La mort de Conradin, condamné à l'échafaud par Charles d'Anjou, lui ouvrit bientôt une nouvelle carrière d'ambition. Conradin était le dernier héritier d'Iolande, fille de Marie de Jérusalem et petite-nièce de Baudouin le Meseau. Avec lui s'éteignait la branche des rois de Jérusalem issus de Marie, et la descendance de sa sœur cadette Alix était appelée à la succession. Hugues III, petit-fils d'Alix par sa mère Isabelle, réclama cet héritage qui lui fut disputé par Marie d'Antioche, petite-fille d'Amaury par les femmes. Mais le besoin d'un roi guerrier détruisit facilement toute opposition, et Hugues III, sans perdre de temps, débarqua à Tyr où il fut couronné roi de Jérusalem.

Cependant il eut pour concurrent à la couronne de Jérusalem Charles d'Anjou, roi de Naples, auquel Marie d'Antioche avait cédé ses prétentions, à la persuasion des Templiers ennemis du nouveau roi. Charles envoya quelques troupes en Palestine sous le commandement de Roger de San-Severino; mais il fut obligé de les rappeler pour les tourner contre les Siciliens à la suite des vêpres siciliennes. Les efforts de Hugues contre les Sarrasins qui désolaient la terre sainte se trouvant paralysés par le mauvais vouloir des Templiers[1], il donna presque tous ses soins à son royaume de Chypre, où il bâtit de beaux monuments, entre autres la célèbre abbaye de la Paix, et attira les hommes illustres et les savants. C'est à lui que saint Thomas d'Aquin a dédié son livre *De regimine principum*. Hugues III, qui a mérité le surnom de Grand, mourut le 7 mars 1284, laissant six fils; Jean et Henri qui lui succédèrent; Amaury, prince de Tyr; Guy, connétable de Jérusalem, Camerino et Bohémond, et plusieurs filles qui prirent alliance dans les maisons royales d'Aragon et d'Arménie ou dans l'illustre famille d'Ibelin.

Le règne de Jean Ier ne dura que deux ans. Après s'être fait reconnaître comme roi de Chypre et s'être fait couronner roi de

[1] A l'époque de l'expédition du prince Édouard en Terre sainte, il conclut, avec Bibars, le 21 avril 1272, une trève de dix ans par laquelle le royaume de Jérusalem se trouvait réduit à la ville de Ptolémaïs et au chemin de Nazareth.

Jérusalem à Ptolémaïs, il mourut à Nicosie à trente-trois ans, sans avoir été marié. Son second frère Henri II lui succéda aux deux couronnes. A peine sacré à Nicosie il passa en Palestine, se fit rendre le château de Ptolémaïs occupé par Hugues Pelichin qui y commandait pour Charles II, roi de Naples, et alla recevoir à Tyr la couronne de Jérusalem (15 août 1286); mais les ambassades qu'il envoya en Europe pour réclamer les secours des chrétiens furent infructueuses. Kélaoun s'empara de Tripoli, qu'il détruisit de fond en comble, et son fils Chalil vint assiéger Ptolémaïs avec toutes les forces de l'Orient. Le roi de Chypre se jeta dans la place avec sept cents hommes d'armes et contribua vaillamment à la défense; mais voyant que la ville ne pourrait tenir longtemps, il prit une résolution qui lui a été vivement reprochée par les historiens des croisades, celle de se retirer en Chypre avec ses troupes et ceux des habitants qui voulurent l'accompagner. Dix jours après son départ, la ville fut emportée d'assaut, et tous ses défenseurs passés au fil de l'épée (18 mai 1291.) Après la prise de cette ville qui entraîna celle de Tyr, de Baruth et de Sidon, Henri donna aux Francs de la Syrie un refuge dans son île, établit à Limisso les chevaliers de l'Hôpital, et afin que la perte de Ptolémaïs fût moins sensible pour le commerce, il fit agrandir et fortifier Famagouste sur le modèle de Ptolémaïs. Il décida qu'à l'avenir ses successeurs, après avoir reçu la couronne de Chypre à Nicosie, iraient à Famagouste prendre celle de Jérusalem.

Son règne fut troublé par les intrigues de son frère Amaury, qui, après avoir entraîné dans son parti les principaux seigneurs cypriotes, s'empara du gouvernement de l'île, et ne laissa à Henri II que le titre de roi (1304). La retraite et l'isolement où vivait le prince déchu ne purent satisfaire Amaury, qui s'empara pendant la nuit de la personne de son frère et l'envoya prisonnier en Arménie. Le roi de ce pays dévoué à Amaury, qui avait épousé sa sœur, retint Henri dans une captivité rigoureuse au château de Lambron, et servit aussi de geôlier à tous ceux qui avaient encouru les soupçons jaloux d'Amaury; mais la domination de ce dernier dura peu. Il fut assassiné en 1309 par un de ses favoris, Simon de Monte Olympo, et l'année suivante Henri sortit de captivité par les soins du pape Clément V, et remonta facilement sur le trône. Il punit sévèrement l'obstination de son frère Camérino, connétable de Chypre, qui, après avoir été le complice d'Amaury, avait tenté un nouveau soulèvement, et il le fit mourir de

faim dans son cachot. Les autres chefs de la révolte furent exécutés ou exilés; mais il récompensa généreusement ceux qui lui étaient restés fidèles, et particulièrement les Ibelins. Il maria Anne d'Ibelin, fille du sénéchal, avec Fernand de Majorque[1] en 1316, et donna à Balian d'Ibelin la principauté de Galilée, en faisant épouser la fille de Balian à son propre neveu, depuis Hugues IV.

Ce fut sous son règne que les chevaliers de l'Hôpital quittèrent l'île de Chypre, où ils étaient perpétuellement en discussion avec les barons français de l'île, pour aller fixer leur résidence à Rhodes, dont ils avaient obtenu la concession du pape et de l'empereur grec Andronic. Foulques de Villaret, grand maître des Hospitaliers, s'empara aisément de Rhodes sur les Grecs et les Sarrasins qui y dominaient, et entra triomphant dans la capitale le 15 août 1309.

Henri II mourut après trente-huit ans de règne, à l'âge de cinquante-sept ans, en 1324, sans laisser d'enfants de sa femme Constance, fille de Frédéric, roi de Sicile, qu'il avait épousée six ans auparavant. On a de ce prince des monnaies d'argent à légende française : il est assis sur un siége bas dont les côtés sont terminés par des têtes de lion ou de loup; il tient de la main gauche le globe avec la croix, de la main droite un sceptre fleurdelisé; sur le revers les armes de Jérusalem, c'est-à-dire la croix potencée cantonnée de quatre croisettes simples.

Le prince qui succéda à Henri II, sous le nom de Hugues IV, était le fils de son frère Guy, mort trop jeune pour avoir été mêlé aux dissensions intestines du dernier règne. Hugues fut reconnu sans opposition par la haute cour, et il reçut la couronne de Chypre à Nicosie le 15 avril, et celle de Jérusalem à Famagouste le 13 mai. Son règne de trente-quatre ans fut paisible sans être brillant. « Des négociations habilement conduites avec les peuples navigateurs de l'Occident qui fréquentaient les ports de Chypre, et des traités qui portèrent à un haut point de prospérité le commerce du royaume, un voyage en Europe entrepris par le roi lui-même pour déterminer le roi de France à secourir les États chrétiens d'Orient, enfin les désastres occasionnés tour à tour par une effroyable inondation et par plusieurs invasions de sauterelles en occupèrent la plus grande partie. Le fait le plus remarquable que rapportent les historiens est une ligue

[1] Celui qui avait épousé en premières noces Isabelle de Matagrifon, petite-fille de Guillaume de Villehardouin. Voir p. 434.

contre les Turcs que le roi de Chypre réussit enfin à conclure avec le pape, la république de Venise et les Hospitaliers établis dans l'île de Rhodes (1343). Les flottes confédérées s'emparèrent de Smyrne; puis on traîna la guerre en longueur, et l'expédition n'eut pas d'autre résultat. L'esprit des croisades était mort chez les peuples d'Occident, et l'ordre de Saint-Jean lui-même commençait à n'en être plus animé[1]. » Les dernières années du règne de Hugues IV furent troublées par les folies d'un de ses fils, Pierre, comte de Tripoli, qu'il châtia avec une grande rigueur. Mais revenu à des sentiments plus doux et fatigué de l'exercice du pouvoir, il le fit sortir de prison et abdiqua même en sa faveur.

Pierre I fut couronné roi de Chypre à Nicosie le 24 novembre 1358; mais il voulut attendre la mort de son père pour recevoir la couronne de Jérusalem, et cette cérémonie n'eut lieu que dans les premiers mois de l'année 1360. Le nouveau roi triompha aisément des prétentions du fils d'un frère aîné mort du vivant de Hugues IV, et manifesta tout d'abord un désir indomptable de gloire et d'aventures. Le coup de main hardi qui le rendit maître de Satalie de Caramanie entraîna la soumission de tous les petits princes turcs de la province, lesquels devinrent ses tributaires (1361); il résolut alors de se rendre lui-même en Europe pour engager les souverains à une croisade contre les infidèles. Il visita successivement Venise et Gênes, rencontra à Avignon le pape et le roi de France qui parurent entrer dans ses vues, eut une conférence avec l'empereur d'Allemagne à Prague, avec le duc d'Autriche à Vienne, avec les rois de Hongrie et de Pologne à Cracovie; puis revenant sur ses pas il se rendit à Paris, vit le roi de Navarre à Cherbourg, le roi d'Angleterre à Londres, et regagna Venise où il attendit le résultat de ses efforts. Pendant son voyage on avait admiré sa bravoure et sa bonne grâce; on avait multiplié en son honneur les festins, les carrousels et les tournois; mais la sympathie des rois se borna là, et Pierre se vit réduit à équiper à ses frais une flotte qui reçut quelques renforts des chevaliers de Rhodes. Il se dirigea alors vers Alexandrie qu'il emporta d'assaut, et voulut poursuivre la conquête de l'Égypte; mais le pillage de la ville et de désir qu'avaient ses soldats de mettre leur butin en sûreté, amenèrent des désertions qui forcèrent Pierre à revenir en Chypre.

[1] De Saulcy, *Numismatique des Croisades*, p. 82.

Irrité, mais non découragé, il s'adressa de nouveau aux souverains d'Occident, fit quelque temps la course contre les villes maritimes de Caramanie et de Syrie, et se décida à un second voyage qui devait être aussi infructueux que le premier. Il vint à Naples, puis à Rome où le pape était trop absorbé par les affaires d'Italie pour lui donner des secours, et bientôt la nouvelle des désordres de sa femme Éléonore d'Aragon le rappela précipitamment dans ses États. Il traduisit la reine avec le comte de Rochas, son complice, devant la haute cour; mais l'indulgence dont les juges usèrent envers les coupables excita dans l'âme de Pierre un ressentiment implacable qu'il essaya de satisfaire en déshonorant les filles ou en persécutant les fils des barons chypriotes. Une conspiration fut tramée contre sa vie, et Pierre tomba sous les coups des conjurés le 16 janvier 1369.

Avec Pierre I disparaît la grandeur des Lusignans. Dès lors commence une période de divisions intestines et d'invasions étrangères qui finiront par faire tomber le sceptre des mains de cette illustre famille.

La minorité de Pierre II, fils de Pierre I, fut troublée par les intrigues de sa mère qui s'irritait qu'on lui eût préféré pour la régence Jean, prince titulaire d'Antioche, frère du feu roi. Devenu majeur, Pierre II, nommé aussi Pierrin par les historiens d'Italie, fut couronné roi de Chypre à Nicosie et roi de Jérusalem à Famagouste (13 janvier, 2 octobre 1372). Le jour même de ce second couronnement, une rixe survenue entre les Génois et les Vénitiens entraîna la mort de plusieurs Génois et le pillage de leurs magasins. Le roi lui-même ayant pris parti pour les Vénitiens, Gênes mit en mer une flotte redoutable qui s'empara de Famagouste et de Nicosie et y exerça de terribles représailles. Pierre II tomba entre les mains des vainqueurs; mais ses deux oncles, Jean et Jacques s'enfermèrent dans les châteaux de Saint-Hilarion et de Cérines, et repoussèrent toutes les attaques pendant que les paysans et les esclaves armés harcelaient les Génois dans la campagne. L'amiral Frégose eut alors recours aux négociations, et le roi, pour recouvrer la liberté, consentit à payer une rançon considérable en laissant Famagouste en gage entre les mains des Génois et en leur donnant pour otages les deux fils du prince Jean et plusieurs seigneurs de haut rang. Les Génois non contents de traiter les otages comme des prisonniers, saisirent en pleine mer le prince Jacques qui se rendait en Europe et le jetèrent dans un cachot. Les der-

nières années du règne de Pierre II furent marquées par l'assassinat du prince Jean que le roi sacrifia à la haine de la reine mère, par de vaines tentatives pour reprendre Famagouste, et par les succès des Turcs qui rentrèrent à Satalie et menacèrent Chypre. Le 17 octobre 1382, Pierre II mourut sans enfants et à la fleur de l'âge.

Le successeur naturel de Pierre était son oncle Jacques alors prisonnier des Génois. La haute cour le reconnut, mais seulement en qualité de sénéchal, et déféra la régence à un baron nommé Jean de Bries. Jacques, impatient de sortir de prison, souscrivit aux conditions onéreuses que les Génois lui imposèrent. Outre le paiement des sommes stipulées pour la rançon de Pierre II, ils exigèrent la cession pure et simple de Famagouste et la fermeture presque complète des autres ports du royaume. A ce prix Jacques recouvra la liberté; il débarqua à Cérines le 23 avril 1383 et fut couronné en grande pompe à Nicosie. La cérémonie de son couronnement comme roi de Jérusalem fut retardée de plusieurs années par la vaine espérance de reprendre un jour Famagouste. Bientôt la mort de Livon, dernier roi chrétien d'Arménie, vint placer une troisième couronne sur la tête de Jacques I (1393); mais ce nouveau titre que les rois de Chypre prirent dans leurs actes officiels était aussi illusoire que celui de rois de Jérusalem; car la forteresse de Gorhigos, la seule que les chrétiens possédassent encore en Arménie, ne tarda pas à tomber entre les mains des musulmans. Aucun événement important ne signala du reste le règne de Jacques I, qui en 1398 laissa sa triple couronne à son fils Janus, né pendant sa captivité à Gênes.

Ce dernier prince est appelé indifféremment par les historiens Jean ou Janus; mais les documents authentiques et les monnaies[1] établissent évidemment que le nom de Janus est le seul qui soit exact. A peine âgé de vingt-cinq ans à la mort de son père, le nouveau roi annonçait un brillant courage qui faisait augurer un règne prospère, et pourtant il n'y en eut pas de plus malheureux. Aussitôt après son couronnement, il s'occupa de chasser les Génois de Famagouste; mais le maréchal de Boucicaut, qui commandait toutes les forces de la république depuis que les Génois s'étaient mis sous la protection

[1] Au droit IAN... PA. Le roi assis sur un trône, la tête couverte d'une couronne à trois fleurons tenant de la main droite un sceptre fleurdelisé, de la gauche un globe crucigère; au revers + R LA GRACE DE DIE ROI. Croix potencée de Jérusalem, cantonnée de quatre croisillons. (Monnaie d'argent du cabinet de M. Borell, à Smyrne, décrite par M. de Saulcy, *Numismatique des croisades*, p. 108.)

de la France, accourut au secours de la ville, mit les Chypriotes en déroute, et se serait même emparé de Nicosie sans l'intervention du grand maître de Rhodes qui fit conclure une paix précaire (1403). Les hostilités recommencèrent bientôt et durerent sans résultats décisifs jusqu'en 1414, époque où Janus fut obligé de conclure un traité plus onéreux que le premier.

Un nouvel ennemi vint alors fondre sur l'île de Chypre. Le soudan d'Égypte, irrité des dévastations que commettaient sur ses côtes les pirates génois et catalans, se plaignit du secours qu'ils trouvaient dans les ports de Chypre, et demanda au roi une satisfaction que celui-ci ne voulut ou ne put pas lui accorder. Rompant aussitôt la paix conclue précédemment avec Janus, il envoya en Chypre une armée nombreuse qui s'empara de Limisso et marcha sur Nicosie. Janus essaya d'arrêter la marche des Égyptiens; mais il fut battu et fait prisonnier près du Vasilipotamo (1426), et Nicosie sans défense fut prise et horriblement saccagée. Telle fut, après le départ des Égyptiens, la détresse du royaume qu'on ne put réunir les vingt mille ducats exigés par le soudan pour la rançon du roi, et Janus ne dut sa liberté qu'au dévouement d'un riche baron qui sacrifia toute sa fortune. De retour à Nicosie, il tomba dans une mélancolie profonde et ne s'occupa plus qu'à recueillir à force d'économie l'argent nécessaire pour racheter ses compagnons de captivité.

Son fils Jean II, qui lui succéda en 1432, était un prince d'un esprit borné, incapable de relever un royaume appauvri et chancelant. Sa mère, Charlotte de Bourbon, gouverna d'abord avec habileté et énergie; mais, à la mort de cette princesse, le roi s'abandonna entièrement aux conseils de sa femme, Hélène Paléologue, qui remplit la cour de favoris grecs et protégea le clergé grec aux dépens du clergé latin; aussi la noblesse chypriote vit avec joie le mariage de Charlotte, fille unique de Jean, avec le prince Jean de Portugal dont la sagesse et la bravoure faisaient espérer un gouvernement plus national (1455). En effet Jean obtint un grand ascendant sur l'esprit de son beau-père; mais il mourut bientôt empoisonné par les amis de la reine, et celle-ci reprit tout son empire dont elle se servit pour persécuter un bâtard du roi nommé Jacques. Ce jeune prince ambitieux et remuant avait été forcé d'entrer dans les ordres et avait reçu à dix-sept ans le titre d'archevêque de Nicosie; mais le caractère sacré dont il était revêtu ne l'arrêta pas dans ses projets; il

cherchа à se créer des partisans, et ses démêlés avec la reine préparèrent les malheurs du règne suivant.

Quelques jours après que Charlotte fut devenue reine de Chypre par la mort de son père (1458), ses partisans prirent les armes et pillèrent la maison du bâtard, tandis que celui-ci cherchait à s'emparer du palais. Instruit que la haute cour voulait s'assurer de sa personne, Jacques se sauva de Nicosie, gagna le port des Salines, et de là se rendit en Égypte où il mit dans ses intérêts le soudan du Caire qui lui confia une flotte et une armée. Cependant Charlotte s'était remariée à Louis de Savoie, comte de Genève; mais ce nouvel époux, aussi faible d'esprit que de corps, ne sut prendre aucune mesure définitive. Abandonné au milieu de l'épouvante générale, il se retira avec la reine dans le château de Cérines, pendant que Jacques s'emparait sans résistance de Baffo, de Limisso et de Nicosie (1460). Charlotte, qui conservait dans son âme l'ancien courage des Lusignans, se défendit avec énergie ; on la vit aller demander des secours à Rhodes, en Savoie, à Mantoue où se trouvait le pape, ramener à Cérines des renforts et des vivres, et reprendre Baffo; mais la trahison rendit ses efforts inutiles. Cérines fut livré aux assiégeants pendant qu'elle était retournée à Rhodes, et la malheureuse reine fut réduite à traîner un vain titre dans un exil aussi long que sa vie[1] (1464).

Jacques, libre possesseur du trône sous le nom de Jacques II, chercha à faire oublier les moyens qu'il avait pris pour y parvenir et à effacer par sa conduite le reproche ou le soupçon d'apostasie[2]. Profitant des divisions intestines qui affaiblissaient les ressources des Génois, il reprit Famagouste que ceux-ci possédaient depuis quatre-vingt-dix ans, et rendit ainsi au royaume de Chypre son intégrité. Par son mariage avec Catherine Cornaro, fille d'un patricien de Venise, il eut probablement pour but de trouver un point d'appui au dehors en se conciliant l'éternelle rivale de Gênes, mais il ne prévit pas qu'il ouvrait ainsi la porte à de nouveaux envahisseurs. Au retour d'une partie de chasse, Jacques fut pris d'une fièvre violente qui

[1] Elle finit par se retirer à Rome, où elle mourut en 1488. Deux ans avant sa mort, elle céda tous ses droits au duc Charles de Savoie, et c'est depuis ce temps que les souverains du Piémont ont ajouté à leurs titres ceux de rois de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie.

[2] Voir, pour son couronnement au Caire et pour le serment qu'il prêta entre les mains des Mamelucks, l'*Histoire des croisades*, t. IV, p. 27, 28.

l'emporta à l'âge de trente-trois ans (5 juin 1473), au moment où son autorité solidement affermie semblait promettre un règne long et brillant. Catherine alors enceinte fut reconnue régente, et l'enfant dont elle accoucha quelques mois après fut proclamé roi et nommé Jacques III. Aussitôt on vit renaître les troubles inséparables d'une longue minorité. Pendant que les anciens partisans de Charlotte l'excitaient à reprendre ses États, Fabrice, archevêque de Nicosie, entreprenait de faire passer la couronne sur la tête du roi de Naples, s'emparait de Nicosie et menaçait la reine dans le palais de Famagouste. Catherine ne fut délivrée que par les galères vénitiennes; mais le petit roi étant mort sur ces entrefaites avant d'avoir atteint sa deuxième année, les Vénitiens s'opposèrent à ce que l'on choisît un souverain dans la famille des Lusignan, maintinrent Catherine sur le trône ou plutôt régnèrent en son nom et surveillèrent rigoureusement toutes ses démarches. Lorsque enfin ils pensèrent que le peuple était suffisamment préparé à leur domination, ils firent signifier à Catherine, par son frère George Cornaro, qu'elle eût à abdiquer. Celle-ci, pressée de se soustraire à une tutelle humiliante, s'embarqua pour Venise, et en arrivant remit entre les mains du doge, dans l'église de Saint-Marc, l'acte authentique par lequel elle cédait le royaume de Chypre à la République (mars 1489). Dès lors l'île resta entre les mains des Vénitiens jusqu'à sa conquête par les Turcs.

Ainsi fut consommée cette usurpation ; ainsi s'éteignit la dernière famille française qui rappelât encore dans les mers de l'Orient les lorieux souvenirs des croisades.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME

LIVRE XX.

LIVRE XXI.

LIVRE XXII.

APPENDICE.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

DE L'HISTOIRE DES CROISADES.

(Les chiffres romains majuscules indiquent le volume, et les chiffres arabes la page.)

A

B

C

D

E

F

H

K

M

N

O

P

S

T

U

V

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

Paris. — Typographie RENOU et MAULDE, rue de Rivoli, 144.

